This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GIFT

OF

Frederick K. Stearns

OF DETROIT

TO THE LIBRARY OF THE

UNIVERSITY OF MICHIGAN

1899

GRÉTRY

(André-Ernest-Modeste).

London Musical Times - 1883, Sept.

ANVERS. — IMPRIMERIE JOS. DIRIX, RUE DU MARGRAVE, 6.

A la ville de Liège.

GRÉTRY

110063

(ANDRÉ-ERNEST-MODESTE)

CÉLÈBRE COMPOSITEUR BELGE

PAR

EDOUARD G. J. GREGOIR,
Membre de l'Académie Ste. Cécile de Rome
et de plusieurs Sociétés Artistiques.

Prix : 10 Francs.

BRUXELLES, PARIS, LONDRES, MAYENCE, NEW-YORK, CHEZ SCHOTT FRÈRES.
ANVERS, CHEZ A. DE DECKER, 28, VIEUX MARCHÉ AU BLÉ.
LA HAYE, CHEZ MARTIN NYHOFF.

1883.

Music
ML
410
.G83
.G82

transfer to
Music
12-2-65

AVANT-PROPOS.

Le principal but de l'auteur en écrivant cette étude, a été de mettre au jour des documents authentiques et historiques sur la vie et les œuvres d'un des plus grands artistes dont la Belgique s'honore, et qui au XVIIIme siècle a contribué pour une large part aux progrès de l'art dramatique et de la déclamation lyrique, tout en continuant les saines traditions de ses devanciers.

M. Arthur Pougin, dans son supplément à la *Biographie universelle des Musiciens* de M. Fétis, écrit cette idée fort juste :

« Il est singulier que dans un temps où l'histoire et les bibliographies musicales ont acquis une si grande importance, un artiste comme Grétry, dont l'influence a été si grande et la renommée si considérable, n'ait encore été l'objet d'aucune étude étendue, sérieuse et approfondie. »

Ceux des biographes qui se sont le plus particulièrement occupés du maître liégeois sont MM. F. J. Fétis, baron de Gerlache, Félix Van Hulst, Edouard Fétis, fils, Louis De Saegher, etc.

Une notice très étendue et très bien faite sur Grétry par M. J. B. Rongé, de Liège, est insérée dans la *Biographie nationale*, publiée sous le patronage du Gouvernement belge.

Si ce n'est par ses *Mémoires ou Essais*, on ne savait, sur Grétry, que ce que lui-même nous avait appris de ses propres œuvres et de sa personnalité.

Nous avons fait amplement usage des matériaux qu'un de nos écrivains, M. Félix Delhasse, de Bruxelles, a éparpillés ça et là sur Grétry, dont il est le grand admirateur.

Depuis de longues années l'Académie royale de Belgique (classe des Beaux-Arts) a ouvert un concours par lequel elle demande « une étude critique des œuvres de Grétry, tant publiées que restées en manuscrit, et de déterminer en outre le rôle qui revient à l'illustre musicien belge dans l'histoire de l'art au XVIIIme siècle. »

Le Mémoire qui lui est parvenu en réponse à la question et portant les devises : *Je n'ai pas besoin d'espérer* et *Où peut-on être mieux*, etc., n'a pas reçu le prix. L'Académie a adopté dans sa séance du 6 octobre 1881 le rapport collectif des membres de la section musicale.

On a parlé de symphonies, sonates et manuscrits du maître liégeois peu ou point connus, nous devons déclarer que nos recherches à cet égard ont été infructueuses.

Quant aux œuvres dramatiques, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les divers jugements de l'époque où elles furent représentées. Le lecteur pourra ainsi, en se reportant en arrière, se former une idée complète du rôle immense que tient dans l'histoire de la musique de théâtre le nom de Grétry.

Les arts en général, mais surtout l'art musical, créent et développent le sentiment du beau et contribuent largement à la civilisation du genre humain.

Etudier l'homme dans tous les détails de sa vie d'artiste, glorifier ceux qui se sont dévoués à la culture des arts, sera toujours une œuvre éminemment utile et instructive.

Cette idée est principalement celle qui nous a guidé dans cet ouvrage, en nous inspirant d'une des plus grandes figures de notre temps, je pourrais même dire de tous les temps.

Edouard GREGOIR.

Anvers, 1883.

André-Ernest-Modeste Grétry,

COMPOSITEUR BELGE,

PAR

Edouard G. J. GREGOIR.

I.

Origine de la famille Grétry.

Grétry est le nom d'un petit hameau situé dans la province de Liège près de Bolland, village de plus de 500 habitants et situé à 4 kilomètres de Herve, terre de l'Empire, diocèse de Liège; c'est de là que la famille du célèbre compositeur tire son origine.

Celle-ci, paraît-il, a de tout temps aimé la musique et plusieurs de ses membres, sans être des musiciens distingués, cultivaient l'art musical avec passion.

Le grand-père de Grétry, Jean-Noé, riche propriétaire, né selon toute probabilité au susdit hameau vers 1680, après avoir vendu ou aliéné ses biens, épousa sans le consentement de ses parents, une jeune allemande nommée Dieudonnée Campinado, probablement d'origine espagnole.

Mais les parents, voyant la bonne harmonie des jeunes mariés, se reconcilièrent avec eux après quelques années après ce mariage.

Jean-Noé Grétry avait un oncle, le prélat Delvilette, qui fut instituteur de l'empereur Joseph Ier et trésorier de Notre-Dame de Presbourg.

Attaché au chapitre de la cathédrale de Liège, en qualité de commissaire de l'empereur, l'oncle eut l'occasion de les voir à Blegnez, et les trouva dans une position aussi heureuse que lucrative.

Ce grand-père du compositeur jouait du violon chez lui, pour faire danser les campagnards.

Le chanoine-prélat, qui aimait tendrement sa nièce Campinado et son époux, les encouragea à venir s'établir à Presbourg, où il voulait donner au fils Grétry un bénéfice, mais le jeune homme, attaché à sa famille et à son art, ne put se décider à s'expatrier.

En 1677, un des aïeux de Grétry a été élu membre du fameux Tribunal des vingt-deux. Voici le texte de la pièce qui le constate :

« *Election des vingt-deux.*

» Le 13 décembre 1677, jour Ste Lucye, sont étez éleus, par la généralité des Trente-deux Bons Mestiers, pour Vingt-deux de cette cité, Pays de Liège et Comté de Loos : les sieurs D'Ans et Plenevaux ; par roye de St Esprit, sur le mestier des Mairniers, le Sr Grétry, et sur celuy des Entretailleurs, le S^r^ advocat Laurenty. Et sont étez publiez aux ballustres de la Maison de ville par Jean Ghinolte, clercque sermente du Sr Grand Greffier. (*Récès de la Magistrature*, Mst. de la bibliothèque publique de Liège, N° 744, folio 245 V°.) » (1)

Dans un autre document on trouve le même Grétry élu à un autre office public :

« *Rénovation magistrale du* 25 *juillet* 1679.

» Bon Métier des Merniers.

» Est élu Juré : Nicollas Grétry. (*Récès de la Magistrature*, Mst. de la bibliothèque publique de Liège, N° 745, folio 40.) »

E. L. Gerber écrit au sujet de la famille de Grétry dans son *Lexicon* :

« *Grétry stammt aus musikalischen Geschlechte. Schon sein Grossvater war Spielmann in dem Lüttichschen Dorfe Gretry. Dieser hatte einen Bier- und Branteweins-Schank in seinem Hause, wobey er sich seiner Geige bediente, um die Gäste durch den Tanz an sich zu locken. So weit hatten ihn häufige Unglücksfälle herunter gebracht; denn zuvor besass er in den nämlichen Dorfe nicht unbeträchtliche Güter. Seine Gattin, die Nichte einer Domherrn aus Pressburg, hatte ihn aus Liebe zur Musik, wieder den Willen der Familie geheyrathet, welche sich aber nachher mit ihr und ihrem Manne wieder aussöhnte. Der Sohn aus dieser Ehe, als der Vater unseres Grétry, wurde von seiner zartesten Kindheit an zu Violinspielen angehalten. Und schon als siebenjähriger Knabe fiedelte er bey einem Bauernballe an der Seite seines Vaters, als eben der Domherr seine Eltern besuchte.* »

(1) Communiqué par M. De Saegher, capitaine au 4me de ligne.

Le grand-père de Grétry, compositeur, qui avait appris fort jeune la musique à ses fils, formait avec ces jeunes enfants un petit orchestre, en wallon : *in' bonne Jowe* ; aussi la famille Grétry allait elle se faire entendre aux kermesses, aux foires, aux fêtes de noces, comme le faisaient les Ménétriers dès le XVme siècle.

Vide addenda pg 394.

Enfin partout où on les appelaient, ils réjouissaient par leurs airs légers et parfois très originaux, les fêtes publiques.

On les payait convenablement et on les régalait par dessus le marché. Ils étaient très habiles, suivant la tradition restée dans la mémoire de bien des vieilles gens du pays.

L'art musical devint pour François Grétry, père du compositeur, non pas une noble distraction, mais un gagne-pain, un moyen d'existence ; aussi, ce trio, composé de Jean-Noé et ses deux fils, formait un ensemble si parfait, que bien de gens s'intéressaient particulièrement à la famille de Grétry, qui par sa bonhomie et ses bonnes convenances inspirait la sympathie générale.

La danse fut, à cette époque, plus en vogue qu'aujourd'hui dans les petits cercles et les familles.

Déjà précédemment, le père d'André Grétry, âgé seulement de 7 ans, accompagnait son père de la partie de second violon.

François Grétry, père du compositeur, né à Bolland, selon toute vraisemblance en 1715, violoniste d'un certain talent, épousa le 18 août 1738 à Liège, Mlle Marie-Jeanne De Fossé, amateur de musique et son élève. Elle n'avait point ou peu de fortune ainsi que son prétendant.

Vide Errata Pg. 394.

L'honorable M. Mottard, Bourgmestre de Liège, sur notre demande, a eu l'obligeance de nous faire parvenir l'extrait de l'acte constatant ce mariage. Le voici :

« *Il conste du registre aux actes de mariage, que l'an* 1738, *le* 18 *août, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Liège, ont contracté mariage François Grétry, de St-Jean-Baptiste, et Marie-Jeanne De Fossé, de Saint-Nicolas outre Meuse.* »

François Grétry père avait alors 23 ans.

Le premier enfant de cette union fut Jean-Joseph Grétry, né à Liège, entre 1739 et 1740, qui vécut avec Marie-Marguerite Kempeneer, laissant sept enfants sans l'avoir épousée, et qui décéda avant son jeune frère, le compositeur. (1)

Ces sept enfants et leur mère ont été élevés par Grétry et demeuraient avec lui, Boulevard des Italiens, N° 7, à Paris.

(1) La femme Kempeneer, qui fut une excellente mère, décéda le 15 janvier 1827, âgée de 74 à 75 ans. Ses enfants ont cru devoir déposer sa dépouille mortelle dans le caveau de Grétry, au cimetière de l'Est à Paris.

Le compositeur s'est sacrifié de la manière la plus large pour l'éducation de ses nièces et neveux, et c'est un des plus beaux traits de la vie de cet homme de cœur et de bien.

Le père François Grétry, déjà connu avantageusement comme musicien, et ayant un certain degré de force sur le violon, concourut pour la place de 1r violon à l'église Saint-Martin de Liège. C'est vers 1744 qu'il obtint cette place, mais la musique d'ensemble était fort simple, à cette époque, dans les églises.

Ajoutons, que l'art de jouer du violon était généralement négligé en Belgique, faute d'école et de méthode rationnelle, et quelques privilégiés seuls allaient se perfectionner, au siècle dernier, en Italie.

Les virtuoses étaient rares, et on s'appliquait principalement à jouer correctement sa partie dans un orchestre d'église et les sociétés particulières.

Le père de François-Pascal Grétry, fut un violoniste ordinaire, sans avoir reçu une éducation musicale marquée, comme le dit Grétry dans ses *Mémoires*.

Enfin, le père de Grétry, installé plus tard à Liège avec le titre de 1r *violon principal de Saint-Martin*, se fit peu-à-peu une position lucrative pour les besoins de la vie ordinaire. Pauvre en principe, il se fit respecter par ses qualités d'homme et d'artiste.

Comme professeur, il s'était fait en quelques années une position honorable.

Il avait donc épousé Mlle Marie-Jeanne-Françoise Des Fossés ou Defossé, de Liège, qu'il eut pour élève et qui appartenait à une honorable famille noble peu fortunée, mais alliée aux D'Udiken, aux Blavier, aux Delchef, aux Blistin, aux Orval, etc., toutes familles très distinguées.

Sa famille s'opposa formellement à son mariage, mais sensible à la musique que lui enseignait le jeune Grétry, Mlle Marie voulut récompenser son maître en lui donnant sa main.

Les parents de Grétry, d'origine très modeste, ont mené une vie fort simple, en harmonie avec leurs besoins et leur position sociale.

Le second enfant qui naquit de cette union, est le célèbre compositeur. Il s'initia de bonne heure dans la musique populaire, légère, mais souvent originale, qui à cette époque, plus qu'aujourd'hui, constitue, pour ainsi dire les éléments fondementaux de l'art musical des familles.

La chanson fut très en vogue, et il est regrettable que la plus grande partie des chansons et airs de ce temps soient à jamais perdus ; car c'est un principe évident et universel, que l'homme, soit écrivain, peintre, musicien,.... ne rend que ce qu'il a acquis. Par son génie il le trans-

forme certainement et se l'approprie comme provenant de lui-même; mais les éléments constitutifs venus du monde extérieur s'y retrouvent toujours.

L'enfant qui dès sa tendre jeunesse est environné de musiciens dont l'ouïe est nourrie et formée par des sons harmonieux, se trouve certes dans des conditions meilleures pour devenir un grand artiste; Grétry était dans cette situation. Les impressions ou sensations acquises dans la jeunesse forment pour-ainsi-dire l'âme de la vie et restent le plus longtemps, parce qu'elles sont les plus fortes, les plus puissantes. Toute la vie s'en ressent, et pour les rendre moins dominantes, pour les immobiliser, il faut des efforts inouis, des circonstances extraordinaires. Aussi, peu d'hommes, même avec la plus forte volonté, y parviennent rarement. La plupart meurent avec les préjugés, les défauts et les qualités de leur première éducation.

Le grand compositeur nous en donne un nouvel exemple.

L'idée préconisée généralement qu'un art quelconque est inné chez l'homme, est certainement un faux principe de ce siècle, qui ne se répand que trop facilement dans la classe ignorante.

II.

Naissance de Grétry, le compositeur. (1)

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le jour de naissance de Grétry. Les uns le font naître le 11 février (et Grétry lui-même dit dans ses *Essais* qu'il naquit ce jour), les autres admettent le 8 février 1741.

Il y a donc doute sur le jour de la naissance de notre artiste liégeois.

M. Gustave Mottard, officier de l'Etat civil à Liège en 1876 (aujourd'hui bourgmestre), nous écrit au sujet de Grétry, en nous délivrant l'acte de sa naissance :

« Tout porte à croire que la date du 11 février 1741, renseignée dans l'acte de baptême de ce dernier, est bien la date de sa naissance, car toutes les personnes qui se sont occupées de recherches généalogiques en notre ville, ont toutes pris cette date comme celle de la naissance du célèbre musicien.

» En second lieu, lorsque la date de la naissance n'était pas la même que celle du baptême, Messieurs les curés en faisaient généralement

(1) Il y a encore des Grétry à Liège, car en 1876, Emile Grétry, âgé de 55 ans, reçut du Gouvernement la décoration civique pour sa bonne conduite. Il est descendant de la cinquième branche et vit encore à Liège.

mention dans la rédaction des actes; c'est ce qui n'a pas lieu dans l'acte de baptême de Grétry.

» De plus, la pierre qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée de la maison où naquit le grand compositeur, porte qu'il est né le 11 février 1741. »

Les extraits délivrés par l'administration communale ou autre, diffèrent même comme texte.

M. Jal reproduit dans son livre: *Dictionnaire critique et biographique*, un extrait de naissance autre que celui publié par M. Albin Body, archiviste de Spa, et de celui que nous avons demandé à l'administration de Liège.

Le *Guide musical* du 21 décembre 1876 publie ce qui suit à ce sujet:

« Tel est le problème posé aux biographes qui se piquent d'exactitude. Suivant toutes les données admises jusqu'ici, Grétry vit le jour le 11 février, et lui-même indique cette date dans ses *Mémoires*. Nous avons reproduit, d'après A. Jal (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, Plon, 1857, gr. in-8°), l'acte de baptême du célèbre musicien, d'où il ressort clairement que le 8 février est le jour de la naissance, et le 11 février, celui de la présentation à l'église. L'extrait qui nous a été délivré depuis par l'état civil de la ville de Liège diffère en plusieurs points avec le document produit par M. Jal; on va en juger par les deux pièces mises en regard l'une de l'autre:

ÉGLISE SAINTE-MARIE.	PAROISSE NOTRE-DAME AUX FONTS.
Andreas-Ernestus-Modestus, filius legitimus Francisci Gretry et Mariæ Joannæ Defossez, baptisatus est in ecclesia nostra parochiali B. V. Mariæ ad fontes Leodii, anno Domini 1741, *mensis februarii die undecima; puer natus die octava ejusdem mensis; patrinus Andreas-Ernestus Falle, vexillator in copiis S. C. Leodiensis, matrina Maria-Catharina Bodeur.*	*Anno* 1741, 11ª *februarii baptisatus fuit Andreas-Ernestus, filius Francisci Gretry et Mariæ-Joannæ Defossez, con. susc. Dno Andræ-Ernesto Falle, vexillario in copiis S. C. Leodii et dlla Maria-Catharina Bodeur.*

« Un érudit que l'on peut toujours consulter avec fruit sur l'histoire de son pays natal, M. Albin Body, de Spa, a bien voulu s'occuper de la question, et voici l'opinion qu'il nous en donne dans la lettre très-intéressante qu'on va lire:

« Je reviens de Liège où j'ai procédé aux recherches concernant la naissance de Grétry.

» J'ai exposé le cas à quelques-uns des hommes les plus compétents, notamment au Conservateur des Archives, à M. Henrotte, etc., et je suis en mesure de vous renseigner sur la difficulté que vous m'aviez soumise. Non pas que nous soyons plus avancés qu'avant, sur la date exacte de la naissance du célèbre Liègeois, mais du moins complétement édifiés sur l'assertion de M. Jal. Jusqu'à preuve irréfutable du contraire, il faut considérer l'acte de baptême qu'il cite, comme un faux, ou, pour être parlementaire, comme étant une pièce apocryphe. Cet extrait de l'acte de baptême n'est pas libellé dans la forme ordinaire, habituelle, traditionnelle des actes de baptême, employée dans toutes les paroisses et par les curés de l'ancien pays de Liège.

» Si l'enfant n'est pas né le 11 (onze), ce qui est presque certain, il n'a pu naître en tout cas que la veille, mais non trois jours auparavant comme l'affirme M. Jal. En effet, il était d'habitude dans le peuple, à Liège, de faire baptiser l'enfant *le jour même* où il était né. On ne faisait exception à cette règle que pour les enfants des grandes familles, et encore, rarement. Or, les parents de Grétry étaient d'une condition plus que modeste, quoiqu'ils aient eu pour parrain de leur enfant, un porte-étendard (*vexillarius*). En outre on regardait comme devant porter bonheur au nouveau-né, la particularité de le faire baptiser le jour même de sa naissance. Ce bonheur était assuré si la naissance avait lieu un dimanche. Or, le 11 février 1741 était un samedi.

» Aucune des personnes que j'ai interrogées à Liège n'a pu m'indiquer la source où M. Jal aurait pu puiser l'acte de baptême qu'il produit. Il ne dit pas lui-même où il se l'est procuré. Ce qui me le rend encore suspect, ce sont ces expressions : « Tels sont les termes de l'ac- » te... inscrit au registre de l'église de *Sainte-Marie de Liège*. » Jamais on n'a désigné cette paroisse de cette façon. Un Liègeois connaissant quelque peu son Liège ancien, sait bien qu'on appelait cette paroisse : *Notre-Dame-aux-Fonts*. Bien que ce soit à peu près la même chose, il y a là une nuance qui n'échappera pas à un homme s'occupant de l'histoire de notre pays. Disons encore que lorsque la date du baptême était autre que celle de la naissance. MM. les curés avaient pour habitude d'en faire mention, ce qui n'est pas le cas pour le baptistaire de Grétry. J'ajouterai, pour terminer cette longue épître, que MM. les archivistes de Liège attachent peu d'importance à cette différence de deux ou de trois jours, mais que l'un d'eux porte plutôt son attention sur l'endroit où est né le grand compositeur. Or, à l'en croire, on aurait fait erreur

jusqu'ici et ce n'est pas Outre-Meuse qu'il aurait ouvert pour la première fois les yeux à la lumière. La contestation actuelle ne portant pas sur ce point, je n'ai pas insisté moi-même pour en savoir davantage.

» ALBIN BODY. »

Voici maintenant l'acte de baptême qui nous a été adressé :

PAROISSE NOTRE-DAME AUX FONTS OU ÉGLISE DE SAINTE-MARIE.

« *Anno* 1741, 11a *februarij baptisatus fuit Andreas Ernestus Modestus filius Francisci Gretry et Mariæ Joannæ Defossez con. Susc. D*no *Andreâ Ernesto Falle vexillario in copiis S. C. Leod. et d*na *Mariâ Catharina Bodeur.* »

Extrait de la paroisse de Notre-Dame aux Fonts (archives de l'hôtel de ville), année 1741, folio 425, de l'acte de baptême de Grétry, que M. le capitaine L. De Saegher nous a communiqué :

« *Registrum prolium legitimarum baptizatarum in Ecclesiâ parochiali Nostræ Dominæ ad fontes Leodii.*

Undecima Februarii 1741 — *S*ti *Nicolai ultra Mosam — Andreas Ernestus Modestus, filius Francissi Gretry et Mariæ Joannæ Defossez : Conjugum suscipientibus D*no, *Andrea Ernesto Fallæ, vexillario in copiis suæ celsitudinis Leodiensis et domicilla Maria Catharina Bodeur.* »

Ainsi il est certain que Grétry a été baptisé le 11 février 1741, un samedi, et selon toute probabilité, il vit le jour la veille, le 10 février.

En tout cas, il sera désormais difficile de donner la date exacte du jour de sa naissance, et l'acte délivré par M. Aug. Jal, dans son excellent *Dictionnaire critique*, est en tous points une pièce fausse qui lui a été, nous supposons, communiquée.

Voici maintenant l'acte de baptême de Grétry, extrait des archives de la paroisse Saint-Roch à Paris :

« *Anno Domini millesimo septuagentesimo quadragesimo primo, mensis februarii die undecima, baptisatus est in ecclesia nostra parochiali B. M. Virginis ad fontes Leodii Andreas Ernestus Modestus, filius legitimus Francisci Gretry et Mariæ Joannæ Desfossez conjugum ; suscipientibus Andrea, Ernesto Falle, Vexillario in copiis J. B. Leodiensis et Maria Catharina Bodeur.*

Signé L. SONNET.

Cet acte a été demandé à Liège lors du mariage de Grétry avec Jeanne-Marie Grandon, célébré à l'église Saint-Roch, le 3 juillet 1771, alors que le compositeur avait 30 ans.

La maison soi-disant habitée par les parents de Grétry et où il naquit (Outre-Meuse), a été léguée à la ville de Liège par la famille Dubois, et le loyer, environ 1,200 francs, est distribué chaque année comme encouragement aux élèves du Conservatoire royal qui se sont distingués ou qui montrent des dispositions pour la musique et dont la fortune laisse à désirer.

III.

La jeunesse et l'enfance de Grétry.

Les parents de cet enfant dont la Belgique est si fière, se nommaient donc François-Pascal Grétry et Marie-Jeanne Defossez ou Desfossez.

Grétry a reçu le jour dans une maison fort modeste et de simple apparence, située comme on le dit généralement dans un quartier d'Outre-Meuse. A la porte d'entrée de cette maison de la rue des Récollets, N° 28, se trouve placée pour honorer la mémoire du célèbre Maëstro, une pierre sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

Ici est né
André-Ernest-Modeste Grétry,
le 11 *février* 1741.

Il résulte de tous les renseignements, que Grétry dès l'âge de 16 ans avait des hémorrhagies, comme il l'écrit lui-même dans une lettre adressée au notaire B.T. Dumont de Liège, lettre qui est entre les mains M. Terme, riche amateur d'antiquités de cette ville.

En voici le contenu :

« Paris, 14 septembre 1811.

» Point de nouvelles du courrier, mon cher ami. Je vous envoye un mot pour M. de Fossoul. Je vous remercie d'avoir si bien réussi dans l'affaire de mon neveu ; il est en campagne, il vous remerciera lui-même à son retour. Vous voulez des nouvelles de ma santé : He bien ! j'ai vomi de sang fort joliment il y a un mois ; je suis encore faible ; mais je ne puis mourir de cette maladie, qui est aussi vieille que moi ; elle a commencé à Liège, sur le pont des arches et j'avois alors 15 ou 16 ans : elle date de bien loin comme vous voyez.

» Je vous embrasse mille fois.

» GRÉTRY. »

Du reste, Grétry a toujours eu des hémorrhagies et son état de santé était très faible.

En voici la preuve dans un fragment de lettre, communiqué par M. Ern. Mélotte, amateur-antiquaire à Liège :

« Je déclare que le 12, 13 et 14 Vendemiaire, j'étois chez moi dans mon lit malade d'un crachement de sang auquel je suis suger depuis plusieurs années.

» Paris, ce 9 Vendemiaire l'an 4 de la R^e^.

» GRÉTRY. »

« Paris, 1^r^ juin 1812.

» Le vomissement de sang a cessé Madame, mais je suis bien foible : j'espère que la semaine prochaine je pourrai me présenter chez vous.

» GRÉTRY. »

Déjà à l'âge de 4 ans, le jeune André était sensible à la musique, et il a failli être victime d'une imprudence à la suite de l'explosion d'un pot en fer qu'il renversa pour en connaître l'effet.

Dans *l'Album autographe* publié par le journal *le Figaro*, à Paris, nous lisons :

« Grétry,
Né à Liège en 1741,
mort à Paris en 1813.

» Il n'avait que quatre ans lorsqu'au bruit de l'eau en ébullition qui était renfermée dans un vase de fer, il se mit à danser en mesure.

» Curieux de savoir comment s'opérait ce murmure singulier, il renversa le vase sur le feu de charbon de terre très-ardent; l'explosion fut si forte qu'elle le suffoqua et le brûla par tout le corps. »

Le père de Grétry, voyant les dispositions heureuses de son fils pour la musique, tant sous le rapport de la voix que sous celui de l'aptitude, le fit admettre comme enfant de chœur à l'église de St. Denis, où il fit son épreuve par un motet adapté à ce texte d'un air italien : *Non semper super prata casta florescit rosa.* Il chanta si bien que l'office terminé, le chapître tout entier l'entoura pour le féliciter sur la qualité de sa voix et sa facilité d'interprétation.

Grétry aimait déjà fort jeune les promenades champêtres aux environs si pittoresques et si accidentés de Liège.

Il s'est toujours souvenu de cette circonstance, et en 1810 il adressa cette lettre (dont M. Strauss à Liège est le propriétaire et que M. Mélotte a eu l'obligeance de nous communiquer), à M. Fréderic Rouveroy, (1) auteur de : *Promenade à la Boverie* :

(1) Né à Liège le 19 novembre 1771.

« J'ai reçu, Monsieur et cher compatriote, le procès-verbal de votre séance publique et votre charmante pièce de vers intitulée : *Promenade à la Boverie*. Je me rappelle cet endroit délicieux, c'est un de ceux qui dans ma jeunesse m'a frappé et à laissé des traces dans mon imagination. Si je retournais dans ma patrie, j'oserais, Monsieur, vous prier de faire, avec moi, une autre promenade dans le même lieu. N'oubliez pas, je vous prie, dans vos réunions amicales, n'oubliez pas celui qui vous porte en son cœur et qui le reste de sa vie, conservera le même sentiment.

» J'ai l'honneur de vous saluer fraternellement.

» Paris, 12 mai 1810. » GRÉTRY. »

Le premier maître de Grétry fut un musicien obscur, qui, plus absurde qu'instruit, ne donna aucune instruction solide et progressive au jeune élève.

Grétry, encore enfant, espiègle et peu stimulé par le goût de l'étude, comme le sont du reste presque tous les enfants à cet âge, ne profita guère de cette instruction du maître, maltraitant ses élèves à coup de baton.

Cette manière de traiter les enfants existait généralement encore il y a cinquante ans, et nous même nous avons encore le triste souvenir de cet usage barbare.

Le mauvais traitement et la nonchalance du professeur et de l'élève, décidèrent le père de Grétry à congédier définitivement celui qui causa tant de mécontentement à sa famille.

Un journal de Liège, *la Feuille d'annonces*, en rendant compte des fêtes de la place Grétry en 1811, cite la présence du premier maître de Grétry, un certain Toskinet, musicien obscur. C'est de ce maître, que Grétry dit dans ses *Mémoires :*

« Il inventait des tortures dont lui seul pouvoit s'amuser; tantôt il nous mettoit à genoux sur un gros bâton court et rond, et au plus léger mouvement nous faisions la culbutte.

. . . . . .

» Et lorsqu'il n'entendoit plus que soupirs et sanglots, il croyoit avoir bien rempli ses devoirs.

» Que l'on juge de ce que j'ai dû souffrir pendant quatre ans que j'ai passés dans cette horrible inquisition. »

Aucun biographe n'en fait mention, et même Grétry par convenance, ne le nomme pas dans ses *Mémoires*.

Il y est question du maître fort dur, dont l'élève eut beaucoup à souffrir, mais le temps fait tout oublier.

L'artiste Tosquinet n'a pas survécu à son élève, et voici son acte de décès :

« *Le 20 octobre 1812, acte de décès à Liège de Pierre-Joseph Toskinet, 83 ans, organiste, né à Liège* (en 1729), *y domicilié rue derrière le Palais, N° 76, célibataire, fils de Joseph Toskinet et de Hélène Médard.* »

M. Simon Leclerc, (1) musicien médiocre mais très dévoué à ses élèves, fut choisi par le père Grétry comme second professeur, mais malgré sa grande sévérité, qui devait nécessairement décourager ses jeunes gens, Grétry faisait de grands progrès, principalement dans la lecture musicale sur différentes clefs.

Grétry n'avait jamais appris à jouer sérieusement d'un instrument, pas même du clavecin, et à ce propos on rapporte dans l'introduction de ses *Mémoires*, publiés en 1829, par J. H. Mees, à Bruxelles, membre de l'Académie de musique :

« Il ne voulait point qu'on accordât son clavecin et sur la demande qu'on lui fit un jour de transposer un air, il dit : *Je ne le pourrais pas, car je ne me suis jamais ennuyé à étudier le piano.* »

Son goût pour le noble art musical fut surtout imprimé par les représentations d'une troupe italienne qui jouait à Liège des opéras de J. B. Pergolèse, Buranello, et autres maîtres l'an 1755.

Grétry, malgré son jeune âge, fut admis à assister gratuitement à ce spectacle, parmi les musiciens de l'orchestre, où son père jouait le 1r violon. Celui-ci, soucieux de l'avenir de son enfant chéri, chargea Nicolas Rennekin, (2) musicien médiocre mais bon organiste de la collégiale, de lui enseigner les principes élémentaires de l'harmonie, et Moreau, (3) maître de chant à l'église Saint-Paul, lui apprit le contrepoint.

Le jeune artiste travailla avec ardeur, mais le désir trop précoce de vouloir produire le résultat de ses connaissances incomplètes, arrêta momentanément ses études sérieuses.

Ainsi, déjà le jeune Grétry écrit un motet à quatre voix et une fugue instrumentale dont la famille et les amis disaient des merveilles, mais

(1) Né à Liège en 1736, y décédé en 1806, élève de Hamal. Il se rendit à Rome et revint à Liège en 1770. Il composa beaucoup de morceaux de musique religieuse.

(2) Rennekin décéda peu de temps après le départ de Grétry pour Rome.

(3) Henri Moreau, né à Liège, le 15 juillet 1728, directeur de la musique à la collégiale de Saint-Paul, et auteur d'un ouvrage sur l'harmonie. Il décéda dans sa ville natale, le 3 novembre 1803.

Grétry fit un rapport favorable sur un de ses ouvrages à l'Institut de France, dont Moreau fut nommé correspondant, à la suite de cet examen.

qui n'était qu'un fruit hâtif, où l'art d'écrire correctement fait encore défaut, car le jeune musicien n'avait à cette époque aucune connaissance approfondie de la composition.

Plus tard il composa six symphonies à petit orchestre, qui furent exécutées à Liège avec succès, ainsi que quelques sonates. Il est bien naturel que le jeune compositeur en fut enchanté, mais ses études dans les grands principes de l'art en souffrirent sans aucun doute

Le chanoine de Harlez, grand amateur de musique, qui organisait des concerts auxquels il invitait l'élite de la société et où les symphonies de Grétry furent exécutées, est le premier qui lui suggéra l'idée d'aller se fixer à Rome, le grand centre de l'art musical, pour y perfectionner ses connaissances et y développer son intelligence musicale. Mais les moyens pécuniers fesant défaut à la famille Grétry, le chanoine de Harlez se chargea d'entretenir le chapître de la Collégiale de ce projet et d'obtenir son consentement pour achever ses études à Rome. Il reçut à cet effet une bourse du chapitre de la cathédrale.

C'est sans doute dans ce but que le jeune Grétry composa une messe dont l'exécution fut bien accueillie. Il obtint à la suite le secours sollicité par le chanoine de Harlez et partit pour l'Italie.

Nous lisons au sujet de Grétry dans un article de M. Lavoix fils, inséré dans *la France musicale :*

« Le jeune Grétry, pour attendrir son terrible professeur, employait tout : assiduité, exactitude, travail. Lorsque le maître le chargeait d'aller acheter du tabac, le pauvre enfant donnait de l'argent pour que la tabatière fut mieux remplie, mais c'était en vain. Lorsqu'il fallut chanter au chœur, Grétry, dont les moyens étaient paralysés par la timidité et la crainte, s'en quitta fort mal. Après un second essai aussi infructueux les chanoines prièrent le père de l'enfant de se retirer. C'est aussi vers cette époque qu'il arrive à André un accident, qui, dit-il dans ses *Mémoires*, eut une grande influence sur sa destinée.

. . . . . .

» Lorsque vint l'âge auquel la voix change, le jeune Grétry voulut chanter un air fort haut de Galuppi, mais cet effet occasionna un saignement, dont il se ressentit toute sa vie et qui mit fin à ses succès de chanteur ; force fut alors de se rejeter sur la composition.

» En 1755, une troupe italienne s'établit à Liège pour jouer les opéras de Pergolèse et de Buranelli. La troupe était dirigée par un nommé Resta, qui se lia avec le père de Grétry, et donna l'entrée à son enfant.

» C'est là qu'il puisa d'admiration qu'il conserva toujours pour la musique italienne.

» C'est à ses premières études aussi qu'il dut cette recherche de la déclamation vraie, poussée quelquefois jusqu'à la minutie, qui est le caractère distinctif de la musique de Grétry. »

Après quelques lignes sur le départ de Grétry pour Rome en mars 1759, Lavoix ajoute :

« Ici finit la jeunesse de Grétry, son âme va s'ouvrir à de nouvelles sensations, l'étude va seconder son génie-naissant, ce n'est plus un enfant, c'est un homme. »

Des biographes ont fait la remarque que le délicieux compositeur Grétry ne fut pas très-versé dans la connaissance de la langue française. Ils ont eu raison; mais les causes en sont fort naturelles.

D'abord l'enseignement populaire — et Grétry était un enfant du peuple — n'était pas organisé pour pouvoir porter de bons fruits. Les rares écoles primaires, qui existaient, étaient fort médiocres et sous le rapport du programme des études, et sous celui de la méthode qu'on y appliquait.

Et puis le jeune Grétry avait besoin de tout son temps, de tous ses moyens pour s'initier à l'art musical et donner satisfaction à ses maîtres souvent très exigeants. Il n'a donc pas dépendu de lui, que le jeune Grétry ne fut pas instruit : les circonstances dans lesquelles il passa sa jeunesse et même son adolescence en sont les causes uniques.

Ajoutons, que le wallon était généralement parlé à Liège dans les familles de la classe de Grétry.

IV.

Grétry à Rome.

Ce fut à la fin de mars 1759, à l'âge de 18 ans, que, plein d'espoir, il quitta sa famille si tendrement aimée et sa bonne ville de Liège. Il était alors faible de santé, aussi, son départ causa de vives douleurs et une grande inquiétude à ses parents et à ses amis. Le voyage entrepris à pied était long et fatigant; mais l'envie de se perfectionner sous le beau ciel de l'Italie entretenait ses rêves d'illusion et de bonheur.

En deux mois Grétry et ses compagnons de voyage (1) arrivèrent à Rome, exténués de fatigues.

Il y fut admis au collège fondé par un liégeois nommé Lambert

(1) Les trois compagnons de voyage de Grétry à Rome furent un abbé, un jeune chirurgien et le contrebandier Remacle.

Darchis, où les étudiants en médecine, en chirurgie, en droit, les musiciens, architectes ou sculpteurs, nés à Liège et âgés de moins de trente ans, avaient le droit de demeurer cinq ans. (1)

A son arrivée, il chercha tout d'abord à se procurer un bon professeur pour se perfectionner dans les principes de l'harmonie et du contrepoint, ce qui était à sa charge. Il choisit le compositeur Jean-Baptiste Casali, maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran, le seul professeur qu'il ait avoué. — Aussi, malgré son ardent désir de composer immédiatement des motets, des cantiques, même des opéras, il suivit les sages conseils de son maître et s'appliqua avec zèle à l'étude musicale.

Grétry n'avait pas assez approfondi l'étude de style, de forme, ni les principes du contrepoint.

Il avoue dans ses *Essais* qu'il apprit difficilement les lois de la formation des accords, et il l'attribut à la vicieuse méthode que l'on fesait suivre; il est admisible que dans ce temps là les méthodes d'enseignement laissaient en général beaucoup à désirer sous le rapport de la progression des études.

Casali lui enseigna donc l'harmonie, l'aride étude du contrepoint, et il en coûta beaucoup à Grétry pour entreprendre ce travail; mais son maître, homme persévérant, lui fit comprendre qu'il était venu en Italie pour se former à la bonne source des traditions de l'école italienne. Poussé par l'amour de son art, il étudia tant, en parcourant les partitions de la musique d'église et des opéras italiens, etc., qu'il devint malade, et que pendant plusieurs mois on lui ordonna un repos absolu.

Grétry profita de ce laps de temps pour visiter les environs de Rome, il s'établit à la campagne et bientôt le jeune artiste avait reprit ces forces physiques et put continuer ses études.

(1) Tout liégeois accepté avait le droit d'y demeurer cinq ans, pourvu qu'il se présentât avant l'âge de 30 ans.

Il y avait dix-huit chambres pour les étudiants en droit, médecine, musique, peinture, architecture et sculpture.

On y était fourni de tout, excepté du professeur. Il fallait s'habiller en abbé.

Un prêtre liégeois en était le recteur et habitait le collège.

Pour jouir des faveurs du collège belge à Rome, il fallait être né à Liège ou dans l'enceinte de trois lieues aux environs de la ville. Le quartier d'Outre-Meuse était exclu, dit même Grétry, parce qu'il régnait à cette époque une guerre civile entre les deux quartiers de la ville de Liège. *Si j'étais né deux ans plus tard,* dit Grétry, *j'avais part à l'exclusion.* Il faut donc conclure de cette déclaration que Grétry n'est pas né à Outre-Meuse, comme on le dit généralement, et qu'il avait déjà deux ans quand son père vint s'y établir.

Pendant son séjour à Rome, il composa quelques scènes italiennes et dirigea, en l'absence de Casali, quelques unes de ses compositions.

On y exécuta ses symphonies, qui eurent quelque succès, mais son goût se portait plutôt vers la musique d'opéra.

Nicolas Piccinni, qui était à cette époque le compositeur favori des Italiens, venait de composer son opéra : *La Cecchina ossia la Buona Figliuola*, opéra bouffon, (1) qui fut représenté à Rome en 1760 et à Paris aux Italiens, le 17 juin 1771, sous le titre : *La bonne Fille*, en 3 actes, qui obtint un immense succès à Rome et à Paris. Grétry, témoin du fanatisme des Italiens pour cette musique mélodique et à la fois naïve de Piccinni, résolut de se faire introduire chez le compositeur italien, mais comme il était, pour ainsi-dire, inconnu, le maître le reçut avec une certaine indifférence.

Blessé dans son amour-propre et très susceptible pour les convenances, Grétry se sentit froissé et parla avec une certaine aigreur de Piccinni. Plus tard, le compositeur italien témoin du succès de la musique et principalement du genre nouveau de Grétry, en fit publiquement l'éloge et la paix fut faite.

Selon le chroniqueur de la *Gazette littéraire de l'Europe* (N° du mois de mars 1777), Grétry, pendant son séjour en Italie, aurait eu pour maître le célèbre A. Piccinni, et dans une lettre adressée à cette revue, où il est question de l'arrivée du Maëstro italien à Paris en 1777, on lit :

« L'objet de son séjour ici est d'instituer et de commencer une nouvelle école française sur les ruines de l'ancienne. Il a été accueilli de son digne élève, M. Grétry, et celui-ci est bien propre à l'éclairer promptement sur la marche qu'il doit prendre, et sur la manière de plaire et de réussir. »

Impossible de décrire la patience et la persévérance qu'il fallut à Grétry pour parvenir à faire entendre ses œuvres en public. Le succès de quelques compositions détachées lui procura l'accès au théâtre Alberti, où l'on représenta au Carnaval de 1765 un de ses intermèdes *le Vendemiatrice (les Vendageuses)*, paroles de Labbate.

Grétry écrit au sujet de cette pièce :

« Dès que j'eus fait entendre à Rome quelques scènes italiennes et quelques symphonies, je vis avec plaisir que l'on se promettait quelque chose de moi. Je fus, le carnaval suivant, choisi par les entrepreneurs

(1) Joué au théâtre Alberti.

d'Alberti, pour mettre en musique deux intermèdes intitulés : *Les Vendageuses*. Les jeunes maîtres de musique du pays crièrent au scandale en leur voyant préférer un jeune abbé du collège de Liège. Mille bruits se répandirent dans les cafés, mais ils m'étaient favorables : à Rome, comme ailleurs, on élève l'étranger pour humilier les nationaux.

» Ce qui me coûta le plus, fut de tenir le clavecin aux trois premières représentations ; mais je ne pus m'en dispenser. Les entrepreneurs me dirent que mon jeune âge intéressait le public et contribuerait à mon succès.

» Il y eut gala le lendemain dans notre collége, à l'occasion de mon succès. Les tambours de la ville vinrent m'éveiller, en m'annonçant *que ce jour était un grand jour pour moi*. Pendant que nous étions rassemblés dans le réfectoire pour déjeuner, je reçus ordre de me transporter sur-le-champ au palais du gouvernement. Monseigneur le gouverneur me reprocha de n'avoir pas observé la loi qui défend de recommencer aucun morceau de musique au théâtre, sous peine d'amende (1), à moins que le gouverneur ou son représentant ne l'autorise en laissant descendre un mouchoir blanc sur le bord de sa loge. »

Un amateur distingué sur la flûte, né sur les bords de la Tamise, vint s'établir à Rome afin de trouver un musicien capable de composer des morceaux de flûte. Bientôt il eut connaissance du succès de Grétry et s'adressa à lui pour composer expressément un concerto pour cet instrument.

Celui-ci s'engagea, et le riche mélomane lui envoya un beau présent avec promesse d'une pension annuelle, s'il voulut promettre de lui composer d'autres concertos. Grétry accepta cette proposition.

Quoique absorbé par le travail, il n'oublie pas son protecteur, et lui écrit ses impressions de voyage, son admission au collége et son bonheur d'avoir trouvé un maître aussi distingué que Casali.

Le jeune compositeur se trouve transporté comme dans un autre monde. Tout ce qu'il voyait et entendait était nouveau pour lui et produisit sur son âme sensible des impressions délicieuses, qui le poussaient pour-ainsi-dire continuellement à exprimer ses sentiments par la composition.

Déjà très au courant de la musique italienne, il composa enfin quelques scènes et symphonies qu'on a exécutées avec succès dans les salons particuliers d'amateurs à Rome.

C'est à la suite de ces succès que le nom de Grétry fut bientôt connu et

(1) L'amende était, je crois, de cent sequins, ou cinquante louis.

que le directeur du petit théâtre d'Alberti le chargea de mettre en musique deux intermèdes pour l'époque du Carnaval romain, intitulés : *Les Vendageuses*. Malgré le mécontentement des musiciens de Rome, qui se trouvaient froisés parce qu'on avait donné la préférence à un étranger, un jeune abbé du collége Liégeois, le public accueillit fort bien la musique de Grétry, quoiqu'il n'eut mis que huit jours pour la composer.

Ses intermèdes se composaient pour la plupart de petites ariettes et de morceaux de symphonie sans grande prétention. Ce fut un présage heureux pour son avenir, d'autant plus, que le célèbre Alexandre Piccinni avait donné publiquement son assentiment à l'œuvre du jeune liégeois.

Le Vendemiatrice, représenté en 1765, obtint donc un succès complet.

Renonçant à la langue italienne, Grétry promit plus tard d'écrire uniquement pour l'opéra français et, après un séjour de neuf années à Rome, il partit pour Paris plein de confiance dans ses nouveaux projets.

M. Ed. Fétis fils (qui ne donne à Grétry que deux prénoms), dans les *Belges illustres*, dit à propos du succès de ses intermèdes à Rome :

« L'œuvre du compositeur liègeois réussit ; un morceau fut redemandé et lui-même, de l'orchestre, où l'usage voulut qu'il tint le clavecin aux trois premières représentations, reçut directement les félicitations des spectateurs. Les tambours de la ville lui donnèrent une sérénade et il eut la satisfaction d'être suivi à la promenade par une troupe de jeunes perruquiers qui chantaient en chœur, et avec le goût qui distingue le peuple d'Italie, plusieurs motifs de son opéra. » (Intermède mais non pas opéra.)

Etant à Rome, Grétry apprit le clavecin d'un organiste nommé Nidas, et lui-même a reconnu les mauvais principes de son maître dans ses *Mémoires* :

« Je me suis ressenti toute la vie des mauvais principes sur le doigter que mon premier maître de clavecin me donna à Rome ; j'ai d'ailleurs contracté depuis l'habitude d'essayer souvent mes idées sur le clavier, en tenant une prise de tabac dans les doigts ; je n'ai donc que trois doigts de la main droite et lorsque je m'en donne deux de plus, je ne sais qu'en faire. »

Enfin, l'éloge du grand musicien Piccinni qui l'avait si froidement reçu à une visite que lui faisait Grétry avec l'abbate Nicolo, et qui déclara spontanément qu'il avait une estime toute particulière pour Grétry, parce qu'il ne suivait pas la route commune, flatta singulièrement le jeune musicien.

Grétry écrit dans ses *Essais* :

« L'abbate Nicolo, qui m'avoit conduit quelque temps auparavant chez

Piccinni, vint me dire qu'ils avoient assisté ensemble à une de mes représentations, et que ce célèbre compositeur avoit dit publiquement qu'il étoit content de mon ouvrage, parce que je ne suivois pas la route commune. »

Il paraît que les directeurs des théâtres *di Tordinona* et *della Pace*, s'adressèrent à Grétry pour d'autres œuvres théâtrales, mais son départ pour Genève empêcha le jeune compositeur d'y répondre.

Enfin la déclaration si spontanée de Piccinni met le comble à son bonheur. Il instruit ses parents et ses amis de son succès de Rome; mais ceux-ci l'engageaient à concourir pour obtenir une place de maître de chant vacante à Liège. Il ne put s'y décider, mais composa un psaume sur le texte : *Confitebor tibi Domine*, à 4 voix et petit orchestre, et l'envoya à Liège. Cette œuvre le fit nommer maître de chant; mais Grétry, entouré de bons maîtres et d'amis dévoués, ne pouvait se décider à quitter la ville éternelle.

Son grand souci au sortir du collège de Rome, car Grétry n'avait aucune ressource de fortune, fut de se créer une position pour subvenir aux besoins de la vie. La protection de quelques amis et de connaissances particulières, lui fournirent l'occasion de donner des leçons à Rome, et de se former comme professeur. Cette position lui procura une modeste rétribution pendant les quatre ans de professorat dans la capitale d'Italie.

Philibert Audebrand raconte l'anecdote suivante, dans un feuilleton du 7 septembre 1862 de *l'Echo des Fontaines*, journal de Spa :

Les Tulipes de Grétry.

« Dans sa jeunesse, c'est-à-dire au temps où il étudiait la musique à Rome, Grétry aimait à poursuivre l'inspiration religieuse à travers le jardin de Santa-Maria Novella, couvent presque désert. En se promenant un jour au milieu de cette solitude, le futur auteur de *la Caravane* et de tant d'autres chefs-d'œuvre se disait, en se cognant le front : « *Trouverai-je mon rondeau?* » Parlant ainsi il rencontra au pavillon un vieux religieux de vénérable figure qu'il ne cherchait pas.

» Depuis une heure, le saint homme séparait des graines d'un air méditatif, tout en les observant soigneusement au passage avec un microscope. Grétry, distrait, s'approche en silence, ne comprenant guère ce travail du cénobite.

» — Aimez-vous les fleurs, lui demanda alors le religieux ?

» — Beaucoup, mon père.

» — En êtes-vous bien sûr? »

» — Très sûr. »

Plus loin Audebrand continue cette légende, en faisant l'éloge des fleurs et l'historique de trois tulipes. Il finit ce feuilleton par ces lignes :

« Trente ans après, lorsqu'il était déjà en possession de la renommée et de la fortune, quand toutes les joies du monde se penchaient sur son chemin pour lui sourire, il devait se rappeler les trois tulipes du jardin avec un surcroit d'amertume. Grétry avait trois filles, belles et pures comme des anges : Jenny, Lucile et Antoinette. Toutes trois devaient mourir à peu de distance l'une de l'autre, dans la fleur de leur jeunesse. Chacune d'elle avait seize ans. Reproduire la douleur du grand musicien, ce serait au-dessus des forces humaines. Une sombre mélancolie s'empara du pauvre artiste et lorsque ce terrible coup l'eut frappé, on l'entendait répéter à chaque instant : « Ah ! mon Dieu, voilà mes trois tulipes du jardin du couvent de Rome. »

. . . . . .

» Sur le déclin de sa vie, il s'était retiré à l'Ermitage de J. J. Rousseau, mais de temps en temps il retrouvait assez de force pour venir à Paris et pour se traîner jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, afin de prier et de pleurer sur le tertre où dorment ses enfants. »

Grétry prit connaissance par la presse des modifications qui s'introduisaient dans la musique française avec les œuvres des compositeurs Duni, Dauvergne, Philidor et Monsigny.

M. Melon, attaché d'Ambassade française à Rome, lui procura la partition de *Rose et Colas*, paroles de Sedaine, musique de Monsigny, représenté aux Italiens à Paris, le 8 mars 1764.

Il fut frappé de la déclamation naturelle des paroles, de la marche et des formes de la mélodie, ainsi que de l'accord entre la musique et le poëme; aussi il préféra à tout autre le genre de musique de Monsigny.

Dès ce moment Grétry prit la résolution de quitter Rome pour prendre la route de Paris.

Ajoutons que l'exécution des œuvres sacrées et profanes, l'étude approfondie des maîtres italiens, avaient exercé sur l'esprit de Grétry les plus heureux résultats pour son avenir. Il assista à toutes les principales exécutions de musiques aux églises et concerts de Rome.

L'homme a dans la vie trois grands éléments d'éducation : 1° La nature qui l'environne, 2° son éducation qui lui communique ses connaissances, et 3° ses propres expériences et tendances.

Il est donc incontestable que la résidence de Grétry pendant neuf ans à Rome, a une grande part dans l'heureux développement de ses connaissances intellectuelles et le génie du maître.

Il est vrai que Grétry était doué defacultés très impressionnables et d'une

promptitude rare, qui sont certes les causes premières de cette grande expression et de cette vérité de conception qui se reflètent dans ses œuvres.

Grétry ayant remplacé souvent son maître Casali dans l'exercice de ses fonctions comme directeur de chant, les artistes-musiciens de Rome, supposaient que le jeune liègeois voulait obtenir une place de maître de chapelle dans cette ville. Ses camarades lui firent observer qu'il ne pouvait obtenir une telle place sans être reçu membre de l'Académie des philharmoniques de Bologne. Par l'intermédiaire du père Martini (1) il fut bientôt à même d'être admis comme membre de cette institution. Ce fut en 1766, quelque temps avant son départ pour Genève, sans se faire illusion sur le succès qui attendait son premier opéra : *Gertrude et Isabelle*, sur des paroles françaises, qu'il obtint le diplôme de membre de l'Académie philharmonique de Bologne.

C'était une espèce de passe-port qui lui ouvrit le chemin de la gloire et de l'immortalité.

Grétry composa une fugue sur une pièce de vers et un morceau de plain-chant du *Graduale*, pour être admis à cette Académie.

Enfin l'œuvre produite à Rome prouva des progrès de Grétry, et justifia l'excellente méthode de Casali.

On y remarquait une tendance nouvelle à un genre de mérite musical, celui de l'expression dramatique et de la déclamation fidèlement notée, sous la dictée même de la nature.

Grétry était réellement le musicien de la nature, le mélodiste vrai, naïf, simple et expressif, étudiant à fond le caractère et le sentiment des paroles.

Dès son admission au Collège de Rome, ses maîtres furent étonnés de son incroyable avidité de s'instruire et la rapidité de ses progrès. Aussi, eurent-ils soin d'arrêter la vive imagination de leur élève de le tenir sévèrement sous le joug des règles, et de ne lui permettre de suivre son génie que du moment où l'art n'avait plus rien à lui apprendre. Cette partie de la vie musicale de Grétry mérite certainement l'attention du lecteur.

Il parait que Grétry avait peu d'aptitude pour le contrepoint et pour l'art d'instrumenter, et il n'était pas de l'avis qu'on ne peut être simple, expressif et surtout correct, sans avoir épuisé les difficultés du contrepoint. Lui-même dit : « Il faut, quand on travaille, savoir oublier le contrepoint, et attendre que ses formes, ses règles viennent d'elles-

(1) L'abbé Martini, célèbre contrepointiste et savant compositeur, qui lui donna des conseils.

mêmes trouver le compositeur, pour fortifier la parole. » Grétry insiste ailleurs, sur la difficulté de trouver des chants aimables, quand on est trop plein de la mécanique de l'art, et de la force de la science harmonique.

« *Le cri de la nature*, dit-il, *c'est lui qui constitue la bonne musique.* »

Ici, avouons-le, Grétry émet un prin..cipe qui souvent est vrai. Nous avons connu d'habiles harmonistes, de savants contrepointistes, qui n'ont jamais été capables de mettre une mélodie coulante sur papier.

V.

Grétry à Genève. — Succès de son premier opéra français.

Grétry avait prit la ferme résolution de se rendre à Paris, et il quitta Rome, qui lui avait procuré tant d'instruction, de goût et d'espoir. Le 1r janvier 1767, au cœur de l'hiver, parti de Rome, dit-il dans ses *Essais*, « je ne vis rien sur ma route, je n'eus ni plaisir, ni peine, j'étais dans une bonne voiture. »

Arrivé à Turin, il y trouve un baron allemand qu'il avait connu à Rome, et dont il accepte la proposition de faire route ensemble jusqu'à Genève. Dans cette ville agréable, située à la pointe O du lac de son nom, il s'occupa d'abord à gagner sa vie en donnant des leçons de chant; mais il s'en fatigua bien vite.

Donnons ici la parole au critique du *Moniteur Universel*, M. Amar, en mettant sous les yeux de nos lecteurs un extrait de la biographie de Grétry, insérée dans ce journal en 1813 :

« Précédé de quelque réputation, il parvint à se procurer des ressources à Genève. Une troupe ambulante vint donner quelques représentations d'opéras français, parmi lesquels se trouvait, *Rose et Colas*, dont il connaissait déjà la partition.

» Après bien des difficultés de toute espèce pour se procurer un poëme, il profita de la chute d'un opéra de Favart et Blaise, *Isabelle et Gertrude*, joué à Paris le 14 août 1765, et à Genève en 1767. Cette pièce se composait d'airs connus habillement parodiés pour cette pièce.

» Plein d'enthousiasme pour la musique française et le genre gracieux de Monsigny, il refit la musique de ce poëme et l'opéra fut joué par la même troupe à Genève, au mois de juin 1767.

» Le succès fut tel qu'on le rappela, et il vint en personne saluer sur la scène le nombreux public qui s'était rendu au spectacle.

» Six représentations consécutives eurent lieu, ce qui est beaucoup pour une ville de province. »

Grétry écrit dans ses *Mémoires* :

« Ce premier opéra français eut un succès encourageant pour moi; le public s'y porta avec affluence pendant six représentations; et c'est beaucoup pour une petite ville telle que Genève. »

Nous sommes heureux de communiquer un jugement du temps sur le premier opéra français composé par Grétry :

« ... juillet. On écrit de Genève :

» On vient de donner à l'Opéra-Comique de cette ville, *Isabelle et Gertrude*, de Favart, avec une nouvelle musique de Grétry.

» On ne peut rien ajouter aux applaudissemens qu'a reçus à juste titre le compositeur. Sa musique est remplie d'idées neuves, d'un genre noble et relevé, et les accompagnemens sont fort brillants et variés.

» Cette pièce a été bien exécutée par les acteurs.

» Grétry a augmenté le poëme de quelques ariettes pour faire briller le talent de Mlle Gorion, qui joua avec succès le rôle de Gertrude. L'auteur travaille à un nouvel opéra qu'on attend avec une vive impatience. »

(*Mémoires* de Bachaumont.)

Etant à Genève, Grétry y fit la connaissance d'un musicien dont l'enfant exécutait tout à première vue. Pour qu'il ne restât aucun doute sur le talent de ce petit phénomène, le père s'adressa à Grétry qui composa un allégro en *mi*-bémol, morceau très difficile, et chacun, sauf Grétry, cria au miracle. L'enfant ne s'était point arrêté, mais, en suivant les modulations, il avait substitué une quantité de passages à ceux que Grétry avait écrits.

C'est aussi à Genève que Grétry songea sérieusement à travailler pour le théâtre, mais on y était trop occupé des affaires politiques, pour donner audience aux muses.

Nonobstant la maladie de Voltaire, Grétry prit le parti de lui écrire à peu près en ces termes :

« *Monsieur*,

» Un jeune musicien arrivant d'Italie, et établi depuis quelque temps » à Genève, voudrait essayer ses faibles talents sur une langue que vous » enrichissez chaque jour de vos productions immortelles; je demande » en vain aux gens d'esprit de votre voisinage de venir au secours d'un » jeune homme plein d'émulation; les Muses ont fui devant Bellone; » elles se sont sans doute réfugiées chez vous, Monsieur, et j'implore » votre protection auprès d'elles, persuadé que, si j'obtiens de vous

» cette grâce, elles me seront favorables dans cet instant, et ne m'a-
» bandonneront jamais. »

» Je suis avec respect, etc., etc.

» Voltaire me fit dire par la personne qui s'était chargée de ma lettre, qu'il ne me répondait pas par écrit, parce qu'il était malade, et qu'il voulait me voir chez lui le plus tôt qu'il me serait possible. » *(Mémoires.)*

Après avoir eu des relations artistiques avec Mad. Cramer et d'autres, il se rendit directement à Paris sur les instances de Voltaire, avec l'espoir de voir bientôt son nom figurer sur un des théâtres de Paris.

Cependant avant de partir, il écrivait le billet cité plus haut à Voltaire qu'on trouve dans ses *Essais*.

Le célèbre auteur étant malade, voulut le voir chez lui, et c'est Mad. Cramer qui l'introduisit à Fernay.

Voltaire lui remit plus tard les poëmes du *Baron d'Otrant* et *les deux Tonneaux*.

Grétry voulut s'excuser de s'être présenté à Voltaire sans être connu de lui.

« Comment donc, monsieur, lui dit Voltaire, en lui donnant la main, j'ai été enchanté de votre lettre; on m'avait parlé de vous et je désirais vous voir. Vous êtes musicien et vous avez de l'esprit! Cela est trop rare pour que je ne prenne pas à vous le plus vif intérêt. »

Le jeune compositeur sourit et remercia son hôte des bonnes dispositions qu'il lui témoignait.

Grétry avait passé près d'une année à Genève, d'où il se rendit fréquemment à Fernay, et à cette occasion Mad. Cramer et M. de Voltaire le pressèrent vivement d'aller à Paris pour se faire représenter au théâtre.

Après une dernière et forte intéressante entrevue avec Voltaire, le jeune musicien prit la route de Paris, plein de courage et d'espoir dans son avenir.

VI.

Arrivée de Grétry à Paris en 1767.

Fixé dans la capitale de la France, muni de quelques recommandations particulières, son premier désir fut d'assister aux représentations de l'Opéra et de la Comédie-Italienne, où il y avait, à cette époque, de grandes célébrités dans l'art du chant, mais le souvenir des mélodies suaves et expressives de l'école italienne ne s'était pas tout-à-fait effacé de sa mémoire.

Quelle fut donc sa déception quand il assista pour la première fois à une

représentation de : *Dardanus*, grand opéra en 5 actes, de Rameau.

Il ne pouvait s'habituer à cette musique tourmentée. Il assista ensuite à une représentation de l'Opéra-bouffe, où l'ou jouait le genre de l'opéra-comique et bouffe, et y trouva plus de satisfaction et une musique plus en harmonie avec son goût et ses talents.

Malgré tout l'attrait que ces deux théâtres offraient au public de Paris, il préférait la Comédie-Française, car son plus ardent désir était de perfectionner dans ses œuvres la déclamation lyrique, l'expression vraie et simple du caractère des paroles.

Cette idée à constamment guidé Grétry dans ses tendances artistiques.

L'artiste allait donc de préférence à la Comédie-Française pour apprendre à chanter, c'est-à-dire pour entendre les belles inflexions; il cherchait dans le charme et la vérité de la déclamation des Clairon, des Talma, des Duchesnois et autres acteurs sublimes, les nuances qu'il pourrait imiter avec la voix chantante; en aimant cette recherche, Grétry a prouvé que le grand art du compositeur est d'être vrai dans sa déclamation lyrique, avantage qu'il possédait à un haut degré. (1)

En attendant un poëme, Grétry étudia les partitions de Rameau, Philidor, Pergolèse et Paisiello.

Louet, à cette époque, (probablement Alexandre Louet), compositeur et auteur de quelques opéras, mort à Paris en 1817, prêta à Grétry un clavecin duquel il s'est servi pour écrire ses premiers opéras.

Ce clavecin est la propriété du Conservatoire de musique à Paris.

Le 15 mai 1882, à une vente d'une curieuse collection d'instruments de musique anciens, de M. Savoye, un clavecin fabriqué à Londres en 1769, par Jean Zumpé, et qui appartint successivement à J. J. Rousseau, à Grétry, à Gluck et à Nicolo, a été vendu pour la somme minime de 185 francs.

Mad. de Coubré, à Paris, fut en possession du clavicorde sur lequel Grétry composa ses premiers opéras, et l'offrit à L. V. Flamand-Grétry ; elle termine sa lettre par cette phrase touchante :

« J'ai pensé, Monsieur, qu'en vous l'offrant (cet instrument) je pourrais adoucir l'injustice dont vous vous plaignez, et je n'ai pas hésité à un sacrifice qui devait être si bien apprécié par vous. »

(1) Grétry, étant à Paris, se lia intimement avec le peintre Vernet, amateur passionné de musique ; celui-ci devina son talent, prédit ses succès, et souvent il dit que plusieurs des chants de Grétry lui rappelaient la grande puissance de la musique de Pergolèse et cette expression vraie des paroles dont ce grand homme a donné à l'Italie les premiers modèles.

C'était en 1828.

Flamand lui répondit en ces termes :

« Paris, le 16 juin 1828.

» *Madame*,

» Daignez me permettre de vous témoigner combien je suis sensible au don inappréciable que vous voulez bien me faire de l'instrument sur lequel Grétry modulait ses premiers et immortels essais. Pénétré de la plus vive reconnaissance pour un si grand bienfait, qui me devient d'autant plus précieux, Madame, qu'il est offert par vous avec tant de grâce et de générosité, je ne puis vous exprimer la douce émotion que m'ont fait éprouver vos touchantes expressions, comme admiratrice de la lyre du célèbre compositeur.

» Ravie de posséder cet objet si précieux, Madame, et de le tenir de vous, ma femme s'unit à moi pour vous en témoigner toute sa reconnaissance. »

Flamand-Grétry ajoute dans ses *Mémoires* :

« Ce petit clavicorde fut prêté à Grétry par M. de Louët, au moment où, débarquant à Paris sans fortune, le jeune compositeur allait commencer à travailler à ses immortels essais. C'est sur ce modeste instrument qu'il composa le *Huron* qui, dans le cours de deux années, fut suivi de *Lucile*, du *Tableau-Parlant*, de *Sylvain*, des *Deux Avares*, de *l'Amitié à l'Épreuve*, de *Zémire et Azor*, et de *l'Ami de la Maison*. Juste appréciateur de ces brillants débuts, M. de Louët redemanda à Grétry ce petit clavicorde, comme un objet précieux qu'il voulait conserver.

» A la mort de M. de Louët, cet instrument fut donné par mademoiselle Zélie, sa fille, à mademoiselle Félicie de Louët, sa cousine.

» Telle que son oncle, amateur comme lui des accens délicieux de Grétry, mademoiselle Félicie, maintenant veuve de Coubré, conservait jusqu'à présent, avec un soin religieux, le précieux instrument dont elle a daigné faire le sacrifice en ma faveur. »

Une fois installé à Paris, la grande difficulté qui, malheureusement, a arrêté bien de jeunes compositeurs, fut de trouver un bon poëme concordant avec le genre de sa musique. Le hasard lui fit faire la connaissance d'un poëte-amateur obscur, dont il reçut par pièces détachées les actes de son premier opéra à Paris : *Les Mariages Samnites*. Voilà l'œuvre achevée, reste la difficulté grande de la faire représenter dans de bonnes conditions. M. Suard, de l'Académie, et l'abbé Arnaud, étaient connus comme deux hommes de mérite dans l'art musical et la littérature nationale.

Grétry avait été présenté à ces deux hommes d'élite, et il n'eut rien de plus pressé que de leur faire entendre ses compositions. Ils les trouvèrent charmantes, pleines d'orginalité et dignes d'être représentées avec succès.

L'abbé Arnaud ne tarda pas à faire connaître Grétry aux gens de lettres et l'introduisit chez le comte de Creutz, envoyé de Suède à Paris. Ce haut personnage invita Grétry à ses soirées, et le jeune artiste chanta lui-même en s'accompagnant, les principaux morceaux de son œuvre et il souleva un enthousiasme général.

Geoffroi s'exprime ainsi, en parlant des *Mariages Samnites,* dans le *Journal de l'Empire* :

« La marche des *Mariages Samnites* est un excellent morceau de musique, le seul qui fut remarqué lorsqu'on essaya la pièce chez le prince de Conti.

» Il paraît que c'est Trial, auquel le prince de Conti ordonna de tout préparer pour faire exécuter les *Mariages Samnites.*

» Il était bien décidé dans la tête de Trial, directeur de la musique de ce prince et de l'Opéra, que le premier ouvrage d'un inconnu, d'un Liégeois, à qui on avait donné un poëme par charité, n'aurait point l'honneur d'être admis sur notre scène lyrique : et, sans contrarier le prince par aucune observation, il prit seulement ses mesures pour que le prince lui-même baillât de toutes ses forces à la répétition. Il renouvela la conspiration des musiciens qui eut lieu du temps des Bouffons. Il paraît que Trial arrangea les choses avec tant de sagesse, que l'exécution des *Mariages Samnites* endormit toute l'assemblée et le prince lui-même.

» Le prince, dans sa bonté naturelle, lui fit dire à Grétry : « Je n'ai pas trouvé dans votre ouvrage ce que vos amis m'avaient annoncé; mais je suis étonné que personne n'ait applaudi une marche qui m'a paru charmante. »

» Un seul artiste chantant, joua son rôle en honnête homme et y mit tout le zèle d'un ami, malheureusement il avait un rôle trop peu considérable. Il faut dire à la gloire du talent, que cet honnête homme était aussi le seul qui eut un vrai talent : c'était le célèbre Jéliotte, chanteur délicieux au théâtre, homme aimable en société, artiste plein d'âme et de sentiment. » (Grétry plaça cette marche dans le *Huron.*)

Après les applaudissements de tous les savants présents à l'exécution chez le Comte de Creutz, le bonheur de Grétry eut été parfait, si la crainte pour le rejet du poëme ne l'avait inquiété.

Le Comte de Creutz a été pendant huit ans un protecteur zélé de Grétry, et il lui montrait l'attachement le plus pur et le plus vrai. Il voyait très intimement Grétry même pendant qu'il composait, car l'ambassadeur de Suède était poëte estimé, cultivant les beaux-arts et fut très instruit dans les sciences. La musique, qu'il aimait avec passion, faisait le bonheur de sa vie.

L'inquiétude de Grétry malheureusement n'était que trop fondée. Le lendemain matin son poëte vint lui annoncer que les acteurs de la Comédie-Italienne refusaient à l'unanimité la pièce. Quelle amère déception, après un jour de bonheur, portée à un cœur si fier et si sensible à la fois! Et si c'était la dernière ?

Ses protecteurs l'engagèrent à arranger son œuvre pour le grand Opéra, lui promettant de faire entendre sa nouvelle forme de musique chez le prince de Conti. Il y consacra un mois de travail et la pièce fut acceptée.

Mais à la répétition la déception fut si grande et si générale, que sans l'abbé Arnaud, Grétry aurait quitté la salle après le premier acte. Nous ne donnons pas tort à ceux qui prétendent que les acteurs furent tous instigués contre le jeune maître.

Ce qui le prouve, c'est qu'en rentrant chez lui il trouva deux lettres, une d'un anonyme et l'autre de Millord W... qui lui retirait sa pension donnée pour quelques concertos écrits par Grétry à Rome.

Après cette chute Grétry reçut cette lettre de l'anonyme déja cité :

« Vous croyez donc, honnête liègeois, venir figurer parmi les grands talens de cette capitale. Désabusez-vous, mon cher, retournez chez vos compatriotes et faite leur entendre votre musique baroque, qui n'a ni sens ni raison. » (1)

Grétry fut chargé de présenter aux administrateurs de la Comédie-Italienne, les deux poëmes de Voltaire : *Le baron d'Otrante* et *les deux Tonneaux*, comme l'œuvre d'un jeune poëte de province.

Le sujet parut comique et moral et les détails très agréables ; mais les Comédiens italiens ne voulurent point recevoir ces pièces, à moins que l'auteur n'y fit de notables changements.

Dans le *Baron d'Otrante* le rôle du corsaire est écrit en italien et tous les autres en français. Ce mélange de deux idiômes n'était point rare sur leur théâtre dans les pièces dites *Italiennes* ; mais ce fut une nouveauté dans l'Opéra-Comique, et les Comédiens italiens ne voulurent

(1) *Grétry*, par M. Léon De Saegher, *Revue de Belgique*, 1869.

point la hasarder, surtout n'ayant pas de chanteur italien à leur disposition.

Enfin, ils voyaient très bien dans le *Baron d'Otrante* un talent, qui aurait pu leur être utile, et engagèrent Grétry à faire venir l'auteur anonyme à Paris.

Voltaire s'amusa beaucoup de cette proposition et se consola facilement de ce refus.

Grétry, au contraire, très fâché de ce contre-temps, dût renoncer à mettre la pièce en musique.

Le coup était fatal. — Grétry se décida à quitter Paris pour retourner en Italie ou à Liège, mais une circonstance fortuite survint.

Le Comte de Creutz le mit en relation avec Jean Fr. Marmontel, littérateur, membre de l'Académie, qui lui promit un poëme.

Le Comte-protecteur de Grétry, s'exprima ainsi en recommandant le jeune maître à Marmontel :

« C'est un jeune homme au désespoir et sur le point de se noyer, si vous ne le sauvez; il ne demande qu'un poëme d'opéra-comique pour faire fortune à Paris. Il vient d'Italie.

» Ce malheureux jeune homme est sans ressource; il me pria de vous le recommander. »

Sur cette recommandation particulière, Marmontel lui remit après peu de temps le poëme du premie ropéra : *Le Huron*, en 2 actes, représenté à Paris, le 20 août 1768. (1)

C'est Cailleau, l'excellent auteur des Italiens, qui conduisit Grétry chez Mad. Laruette, une étoile de l'Opéra-Comique, et Grétry chanta devant elle au clavecin toute la musique du *Huron*.

Grétry, découragé, affaibli, démonté, reprend sa verve et son énergie, qui ne l'avaient pas quitté pendant son séjour à Rome.

Il donne quelques détails sur cette pièce dans ses *Mémoires*, dont nous extrayons :

« Si j'ai passé une nuit agréable, ce fut celle qui suivit cet heureux jour. Mon père (2) m'apparut en songe; il me tendait les bras; je m'élançois vers lui, en faisant un cri qui dissipa un si doux prestige. Cher auteur de mes jours, qu'il fut douloureux pour moi de penser que tu ne jouiroit pas de mon premier succès. »

»Cailleau parut, fit aimer le charmant Huron, qu'on a longtemps regretté

(1) Grétry dit 1769.

(2) Décédé avant. C'est pendant les répétitions du premier opéra joué à Paris, que son père décéda à Liège.

à la Comédie-Italienne. Mad. Laruette chanta le rôle de Mlle de Saint-Yves avec sa sensibilité toujours si décente; Laruette déploya dans celui de Gilotin sa pantomime comique sans charge; l'excellent acteur Clairval, toujours animé d'être utile à ses camarades et aux arts, ne dédaigna pas de se charger du petit rôle de l'officier français : le succès fut décidé après le premier acte, et confirmé à la fin du second; on demanda les auteurs : Clairval me nomma et dit que l'auteur des paroles était anonyme. »

La mort du père de Grétry accabla beaucoup le jeune maître, et quel bonheur pour le musicien si François Grétry eut pu assister à la représentation du *Huron*.

Mais le père Grétry mourut fatalement deux mois et dix jours avant la première représentation de cet opéra, donné le 20 août 1768.

L'honorable bourgmestre de Liège, M. Mottard, a eu la bienveillance de faire des recherches sur notre indication, et voici son acte de décès :

« *Le* 10 *juin* 1768 *est décédé François-Pascal Grétry, époux de Marie-Jeanne-Françoise Défossé.* »

Grâce à la simplicité des idées, a la sensibilité des mélodies, au talent de Mad. Laruette, Cailleau, Clairval et Laruette, le premier acte fut reçu favorablement, et après le second acte le succès redoubla et le public demanda les auteurs. Grétry parut seul.

M. Maurice Gay, dans un article concernant Grétry, publié dans le journal : *La musique populaire*, écrit :

« Le succès du *Huron* fut en effet spontané, complet, éclatant, et tout Paris en parla pendant plusieurs semaines. A partir de ce jour Grétry n'eut plus qu'à se laisser entraîner sur la pente du bonheur. Son génie aidant, il marcha bientôt de triomphe en triomphe, et pendant trente ans il sema sa route des chefs-d'œuvre les plus aimables, les plus charmants et les plus accomplis. » (1)

Enfin le succès fut tel qu'un marchand, témoin de la beauté de cet opéra, et qui tenait un magasin de tabac dans le voisinage de la Comédie-Italienne, avait mis comme enseigne en grandes lettres :

Au Grand Huron,
N.... marchand de tabac.

Grétry en passant dans une petite rue où habitait l'homme enthousiaste, y entra avec le peintre Greuze et y acheta une livre de tabac à priser sans se faire connaître.

(1) Nous avons extrait différents jugements du *Mercure de France*, du *Journal encyclopédique*, du *Journal des Sciences et des Beaux-Arts* de Castilhon, du *Journal de Paris*, du *Moniteur universel*, des ouvrages de La Harpe, Grimm, etc.

Voltaire, qui avait connaissance du premier succès à Paris, écrit :

« Est-il vrai que la musique du *Huron* soit charmante? Est-elle du petit liégeois, que vous avez peut-être vu à Fernay? » (1)

On sait que cet opéra fut joué à Liège, le 26 janvier 1769, en présence de la mère de Grétry.

Voici une pièce de vers adressée à Grétry à l'occasion de sa première pièce représentée à Paris :

Vers à M. Grétry, auteur de la musique du Huron :

Il n'est pour toi qu'un cri flatteur
Ton pinceau fécond en images,
Cher *Grétry*, du public emporte les suffrages,
A chaque passion tu donne sa couleur,
Ta musique est à toi, simple, facile, pure,
Elle est de tout pays, ainsi que la nature.
D'un accompagnement au chant subordonné
L'esprit est satisfait, au lieu d'être étonné.
Tel un ruisseau modeste et sage dans sa course,
Laisse briller les fleurs qu'il mouille doucement,
Tandis qu'un fleuve altier, et bruyant dès sa source,
Se fait, du seul ravage, un fol amusement.
Ton premier pas dans la carrière
T'offre l'espoir de la remplir;
Vois de lauriers tout prêts, une moisson entière :
Trop heureux si je puis t'aider à les cueillir!

M. Guichard.

Revenons à la représentation du *Huron*.

Déjà avant la fin du premier acte le public se montra très sympathique aux mélodies gracieuses, au souffle idéal, et le premier pas qui coûte tant aux artistes, fut décisif en faveur de l'auteur et devait assurer l'avenir de Grétry. Ce fut même un grand événement musical à Paris que l'apparition d'une première œuvre de l'artiste belge.

Le public s'était un peu mépris sur la musique de Grétry, et, son nom finissant par un *i*, le croyait italien. « *Nous allons donc entendre des roulades et des points-d'orgue à ne jamais finir,* » disait-on généralement.

On fut nécessairement tout surpris par la naïveté des ariettes et les formes nouvelles de ses mélodies, car Grétry fut toujours très sobre,

(1) Correspondances générales de Voltaire, t. XV. page 169.

quant aux roulades, qui souvent n'expriment aucun sentiment et ne servent d'ordinaire qu'à faire ressortir le gosier limpide de quelque artiste.

Enfin Grétry était sauvé. — Marmontel blâmé hier pour avoir fait un libretto pour un artiste étranger, est applaudi aujourd'hui. Grétry ne trouvait pas un seul poëte pour lui composer une pièce, aujourd'hui après le succès du *Huron*, (1) ils sont tous à son service. Voilà le monde qui devrait donner l'exemple de fraternité. Hier les acteurs osaient se moquer du talent de Grétry : aujourd'hui tout Paris retentit du talent du grand compositeur belge ; les salons, la cour, les théâtres, les cafés, les places publiques et les réunions de famille, répètent l'œuvre du nouvel Orphée et s'entretiennent du génie de Grétry.

Cette comédie est prise de *l'Ingénu*, un des ouvrages les plus agréables de M. de Voltaire, mais dont il n'était pas possible de transporter sur la scène les traits les plus intéressants.

Quoique la comédie se ressente un peu de la gêne où le sujet a réduit l'auteur, elle a été très applaudie, et malgré le grand nombre de représentations, qui en ont été données, on la voit encore avec plaisir. (*Journal encyclopédique*, octobre 1768.)

Cette revue ajoute :

« Une des scènes les plus plaisantes, mais qui tire son agrément de la musique, est celle où le Huron, impatienté des questions qu'on lui fait, les contrefait l'un après l'autre.

» L'ariette, qui fait le piquant de cette scène, est fort applaudie, et mérite de l'être. L'auteur de la comédie à mis, autant qu'il a pu, les

(1) Cet opéra fut joué à Liège le 26 janvier 1769, c'est-à-dire cinq mois après Paris. Ce fut une véritable solennité dramatique. La salle regorgeait de monde, et la mère de Grétry (déjà veuve), ainsi que sa famille, y assistèrent dans la loge des magistrats. La musique fut acclamée et trois représentations successives ne lassèrent pas la foule. (Fr. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*.)

C'est étonnant que Grétry ne soit pas venu cette année à Liège. Il est vrai, les communications étaient difficiles au cœur de l'hiver.

Grétry prit son domicile à Paris rue de Richelieu N° 1268, et chose étrange, en 1796, quand Flamand épousa sa nièce le 31 janvier, il habita la même maison.

En y entrant, Gretry dit : « Soudain j'ai demeuré dans cette maison en débarquant à Paris en 1768, elle appartenait à Mad. Fortier. C'est dans cette maison que j'ai composé mes premiers ouvrages ; c'est ici que j'ai connu ma Jeannette. »

Grétry voulut voir l'appartement où il composa le *Tableau parlant*, qui était alors occupé par un tailleur.

Le soir même de la noce, toute la famille assista à la représentation de *Zémire et Azor*.

Lucile, fut jouée à Liège le 29 octobre 1774. Nouveau triomphe pour Grétry.

mœurs du sauvage en oppssition avec nos mœurs ; c'était une entreprise bien hardie dans un opéra-comique. »

De la musique, dans son ensemble, la revue n'en parle pas.

« Nous citerons, pour ceux qui aiment les brillantes paroles de nos opéras-comiques modernes, un air de la première scène de celui-ci : il est digne du nouveau genre; et on regrettera, sans doute, que nous l'ayons abrégé :

Comme il y va!
Comme il détale!
Quel chasseur que ce Huron là!
Il faut le voir dans ces valons ;
Il a des ailes aux talons,
Il tire la bale, etc.

Si ce n'est pas là de bonne poésie, certes nous ne nous y connaissons pas. » (*Journal des Beaux-Arts et des Sciences*, décembre 1768.)

Voici comment s'exprime E. L. Gerber dans son *Lexicon* sur *le Huron* :

« *Dieser Tag erfüllte den Tonkünstler mit Angst, aber es gelang. Das Stück gefiel, und schon am nächsten Morgen bekam Grétry fünf Aufträge von Dichtern, die er vorher umsonst gebeten hatte.* »

Page 404, du même *Lexicon*, il ajoute que ses symphonies eurent beaucoup de succès à Liège.

La Harpe écrit dans sa notice : *Sur la musique théâtrale*, volume V :

« Enfin Grétry, plus heureux, trouva un écrivain d'un talent plus élevé, dans Marmontel, et *le Huron*, *Lucile*, *Sylvain*, firent voir que notre langue était assez musicale pour produire les plus grands effets entre les mains d'un habile compositeur. De pareilles pièces où on allait s'attendrir et pleurer, et qui enchantaient les oreilles en remuant l'âme, ne s'appelèrent plus des opéras-comiques, mais des drames lyriques pleins de mérite et de charme. »

Nous extrayons d'une lettre particulière adressée au *Journal littéraire :*

« Un homme cependant est venu, bien supérieur à ceux-là par son art merveilleux de faire beaucoup avec peu, c'est-à-dire d'obtenir de grands effets par les moyens les plus simples, c'est M. Grétry, le Pergolèse de nos jours : jeune comme lui, il semble tenir son secret de la nature. Dès ses premiers jours dans la carrière, il a touché le but ; son premier ouvrage, *le Huron*, a été un chef d'œuvre. Comme lui, poursuivi par l'envie, brulé de l'ardeur de la gloire, il est à craindre qu'ayant

assez reçu déjà pour sa réputation et trop peu pour nos plaisirs, il ne périsse à la fleur de l'âge. Son enthousiasme est tel, qu'il ne peut composer sans entrer dans les accès d'une fièvre violente ; alors dominé par le dieu de l'harmonie, son imagination s'exalte, il faut qu'il cède à ces transports, et il reproduit des scènes fabuleuses de la pythonisse antique ; il n'est pas étonnant que ses ouvrages se sentent de la chaleur de son délire, et qu'il passionne, subjugue, ravisse à son tour ceux qui l'entendent. »

Voici l'opinion du baron de Grimm sur le premier succès de Grétry : (1)

« Ce M. Grétry est un jeune homme qui fait ici son coup d'essai ; mais ce coup d'essai est le chef-d'œuvre d'un maître, qui élève l'auteur sans contradiction au premier rang. Il n'y a dans toute la France que Philidor qui puisse se mesurer avec celui-là est espérer de conserver sa réputation et sa place. Le style de Grétry est purement italien, Philidor a le style un peu allemand et en tout moins châtié. Il entraîne souvent de force, par son nerf et par sa vigueur ; Grétry entraîne d'une manière plus douce, plus séduisante, plus voluptueuse ; sans manquer de force, lorsqu'il le faut, il vous ôte, par le charme de son style, la volonté de lui résister : du côté du métier, il est savant et profond, mais jamais aux dépens du goût. La pureté de son style enchante : le plus grand agrément est toujours à côté du plus grand savoir ; il sait surtout finir ses airs et leurs donner la plus grande étendue, secret très-peu connu de nos compositeurs. Vous avez pu remarquer, dans le cours de l'extrait de cette pièce, combien sa musique est variée : depuis le grand tragique jusqu'au comique, depuis le gracieux jusqu'aux finesses d'une déclamation tranquille et sans passion, on trouve dans son opéra des modèles de tous les caractères..... »

» Il a la poitrine faible et mauvaise, dit-il après avoir rendu compte de *Sylvain* ; il crache souvent le sang, il ne se ménage pas assez ; eh ! le moyen de se ménager, quand on est amoureux comme un fou d'une petite créature jolie comme un cœur et douée des deux plus beaux yeux noirs de la France ! Il faut donc s'attendre à voir périr le Pergolese français comme celui d'Italie, à la fleur de son âge. Détournons nos yeux de cette triste perspective ; jouissons de l'aurore, sans demander si elle sera suivi d'un beau jour ». Ce ne furent là, heureusement, que de vaines appréhensions, et le Pergolese français put fournir une longue et fructueuse carrière. »

(1) *Correspondance littéraire*, 1 septembre 1768.

Artistes dans *le Huron* : M^des^ Laruette, Desglands, MM. Deshayes, Desglands, Nainville, Champville, Laruette, Clairval et Caillot.

Poëme de cette pièce, Paris, chez Merlin.

Pendant l'été de 1770 on a repris *le Huron*, et les acteurs y obtinrent le même succès.

Repris en 1772, Mlle Colombe l'aînée (Marie-Thérèse-Théodore Rombocoli-Riggieri), née à Venise vers 1752, rentra à la Comédie-Italienne, le 6 novembre, par le rôle d'Hortense de cette pièce.

A. Gaussoin écrit dans *l'Aperçu historique, etc.*, publié dans *la Belgique musicale* de 1845 :

« On citerait difficilement un compositeur français dont la réputation se serait consolidée autrement que par l'esprit et l'excellence de la déclamation lyrique que Grétry avait su porter à un si haut degré de perfection. Il est donc bien évident que de tous les compositeurs qui travaillèrent à Paris aux progrès de l'école française, ce fut l'artiste belge qui exerça sur elle l'influence la plus forte et la plus décisive. »

Grétry, au milieu de ses succès et plein de confiance dans son avenir, commence à songer au mariage, avec une jeune fille qui vint habiter sa demeure, rue Traversière. M. Jal écrit à ce sujet dans son *Dictionnaire* :

« Hélas ! oui, Jeanne-Marie Grandon a cédé. Elle était seule, orpheline de père, presque orpheline de mère, car sa mère était à 120 lieues de Paris ! Comment et pourquoi était-elle seule ? à qui l'avait-on confiée ? Je ne sais ; mais quelle femme jettera la première pierre à cette coupable ? Un prêtre a pitié d'elle, d'eux ; il écrit à cette mère imprudente, lui demande son consentement à un mariage qui est dans les vœux des deux amants, et que l'amour, un amour impatient, a rendu nécessaire. La mère, irritée, résiste ; mais tant de pleurs coulent dans la chambre de la pauvre fille, les jeunes gens sont si intéressants, le gendre qu'on offre à la mère a un si bel avenir, qu'enfin elle se décide, et que le 24 novembre 1770 elle déclare par-devant deux notaires de Lyon, consentir au mariage de Jeanne-Marie avec Grétry. Elle charge de procuration cet abbé qui est à Paris la providence des deux jeunes gens, Messire François Rozier, compatriote de Jeanne-Marie et, par cela, ami du musicien liégeois. »

Jeanne-Marie se rétablit de couches pénibles ; elle se rétablit lentement et le mariage s'ajourne. Cependant on baptise Andriette-Marie-Jeanne, qui est tenue sur le font de Rueil, (1) par l'abbé Rozier et la mère de Grétry.

(1) Près de Versailles, où l'enfant chétif fut confié aux soins d'une nourrice, femme de Jean Michel, maître vigneron.

Chose étrange, Grétry ne dit mot de ses amours avec la jeune Mlle Jeanne-Marie Grandon, qu'il fréquentait intimement puisqu'elle mit au monde le 1 décembre 1770 un enfant, et qui habitait avec lui depuis 1768.

Nous arrivons au second succès obtenu à Paris, par *Lucile*, comédie en 1 acte, de Marmontel, même auteur du *Huron*, représentée à la Comédie-Italienne, le 5 janvier 1769.

Le public théâtral, étant au courant des coulisses des Italiens, attendait avec impatience le second opéra de Grétry.

Grétry écrit dans ses *Mémoires* :

« Les paroles et la musique eurent un succès égal. L'on demanda les auteurs; Clairval vint comme au *Huron*, me nommer, en ajoutant que l'auteur des paroles était anonyme. Il a tort, dit une voix forte, et toute la salle applaudit. »

Dans les lettres de Dorat, ce poëte s'exprime ainsi sur la musique de *Lucile* :

« Le fond de *Lucile* est pathétique, et je ne regrette point que l'harmonie prête ses charmes à l'expression de la douleur.

» Quand un opéra m'ennuie, je dis : c'est la faute du musicien et non celle de la musique. Je ne la trouve déplacée que dans les scènes froides et vuides d'intérêts. Voilà pourquoi les premières scènes de *Lucile* m'ont allarmé. Une toilette et de l'harmonie sont deux choses si loin l'une de l'autre. La pièce ne se réchauffe qu'à ce quatuor enchanteur qui fixe la réputation du musicien. L'entrée de Caillot m'a causé la plus vive sensation. J'ai tremblé, j'ai vû la décoration s'obscurcir en un instant, et mon imagination avec elle.

» Mes larmes ont coulé et j'ai rendu grâces à celui qui me procurait cette douleur voluptueuse, un des plus grands plaisirs de la vie.

» L'air qu'il chante ne vous a-t-il pas transporté? N'admirez-vous pas le respect de la musique pour les paroles, des instrumens pour la voix? Comme la déclamation est sçavamment et sensiblement adaptée à ce qu'elle doit rendre! Harmonie, mélodie, desseins, motifs, jours ménagés dans les parties accessoires, pour faire ressortir la partie principale, tout s'y trouve. C'est un chef-d'œuvre selon moi, que Pergolèse n'auroit pas désavoué, et l'Hymne qu'il faut chanter sur sa tombe.

» Gretrick nous a indiqué en musique des effets inconnus jusqu'à lui. Un de ses titres, a l'admiration des connaisseurs, est sa fécondité. Je ne connois presque point de morceaux de musique de la longueur des siens; mais la variété des modulations, leurs gradations ou dégradations insensibles, la fidélité et l'adresse de ses rentrées dans le premier motif,

empêchent de remarquer la durée du morceau. Voilà le secret du génie cependant il faut des bornes.

» Gretrick doit se méfier même de son talent en ce genre, et c'est au poëte qui travaille avec lui à ne lui pas fournir de trop fréquentes occasions à cette sorte d'écarts.

» Je reprocherai à notre charmant Gretrick le début de son ouverture. Les dix premières mesures sont communes. Si elles expriment la joie, c'est la joie de la guingette; et nous voulons celle d'une fête de village, même ennoblie par respect pour la scène. Je ne lui pardonnerai pas davantage l'air de Dorval : *Quel réveil, quel enchantement !* »

Avant la représentation de l'opéra *Lucile*, il paraît que la Comédie-Italienne n'avait encore donné aucune pièce dans laquelle le sentiment prédominait; aussi, à la fin du célèbre quatuor : *Où peut-on être mieux*, etc., le public fut ravi, enthousiasmé de cette belle mélodie.

L'acteur Joseph Caillot se distingua principalement dans cette pièce.

Faisons suivre un nouveau jugement sur *Lucile*, qui continue à faire de bonnes recettes aux Italiens :

« Par le charme d'une musique chantante, vive, ingénieuse et naturelle, cet opéra est très-acclamé par un nombreux public qui se presse dans la salle de bonne heure. Tout Paris y passe. Il n'y a pas dans les annales du théâtre un exemple de cette vogue soutenue pendant plus de cinquante ans.

» Grétry, par son chant naturel, par ses combinaisons heureuses de la musique aux paroles, avait le talent de faire vibrer le cœur des masses, et de donner aux spectateurs de douces émotions et des sensations agréables. Quel dommage qu'il n'en soit plus ainsi aujourd'hui, car beaucoup d'auteurs modernes, sacrifient le charme aux recherches factices »

« Les paroles sont attribuées à un Académicien célèbre, et la musique est de Grétry, musicien qui s'annonce avec le plus grand talent.

» Cette pièce est suivie d'un divertissement. Elle a eu le plus grand succès. Le sujet est bien choisi et bien conduit. Il touche et il intéresse. On ne désire rien dans la musique; elle est toujours fidèle au sens des paroles, elle en augmente l'énergie; et partout exacte, pittoresque et du choix le mieux senti, elle rendroit seule dans le plus haut degré les différens sentimens et la situation des personnages. » *(Gazette littéraire de l'Europe*, Tome XXX, 1769.)

Citons parmi les artistes dignes de la musique de Grétry, Joseph Caillot, né le 24 janvier 1733, à Paris, qui dans le rôle de Blaise, de *Lucile*, s'était fait une grande réputation.

« Le jeu de Caillot, dit le baron de Grimm (*Correspondance littéraire*), dans le rôle de Blaise est, je crois, une des choses les plus intéressantes que l'on puisse voir sur un théâtre. »

Il obtint ensuite un succès éclatant dans *Sylvain*. Ce charmant acteur décéda à Paris, le 30 septembre 1816, âgé de 84 ans.

Nous extrayons de l'ouvrage de Martine : *De la musique dramatique en France* :

« Grétry, le plus fécond de nos compositeurs, est en même temps le plus varié. Son génie flexible sait peindre tous les tons ; il traite avec un égal succès le pathétique et le comique. Sa musique est pleine d'esprit et de finesse ; presque toujours mélodieuse, constamment expressive, le mérite en sera mieux apprécié par l'examen que, d'après leur date, je ferai de ses productions, dont aucune ne ressemble aux autres.

» *Lucile*. — L'opéra de *Lucile* est rempli de chants frais, aimables et gracieux, entre lesquels tient sans doute la première place ce quatuor enchanteur que chacun a retenu, et qui a été si souvent chanté. On peut ensuite citer les deux morceaux de Lucile : *Qu'il est doux de dire en aimant*, *Tout ce qui peut toucher une âme*, et celui de Dorval : *Quel réveil ! quel enchantement !* Le chœur final, le petit air : *On dit qu'à quinze ans*, etc., ont un chant agréable et facile. L'air de Timante : *Autour de moi j'entends, je veux*, respire la gaîté franche ; la ritournelle est d'un effet heureux. Il y a des traits d'une expression pathétique dans le trio de Lucile, Dorval et Julie ; le même mérite caractérise le monologue de Blaise, que Grétry a savamment analysé dans ses *Mémoires*, et sur lequel il serait inutile de revenir. S'il ne produit pas actuellement le même effet que dans l'origine, il le faut attribuer, non-seulement à l'exécution, mais encore à la différence des époques. En 1769, les morceaux de ce genre étaient si rares, que celui-ci dût causer une vive impression, qui s'est affaiblie par l'habitude d'en entendre. »

Les paroles de *Lucile* passent pour appartenir constamment à M. le duc de Nivernois.

Cette charmante pièce eut plusieurs reprises, et on la donna le 15 et le 18 août 1804, avec *la Fausse Magie*.

Le *Journal des Débats* du 18 août écrit :

« On promet depuis longtemps *l'Ami de la maison*, et l'on vient de donner *Lucile* : c'est par reconnaissance, par bienséance, par devoir, qu'on rend cet hommage forcé au créateur de la comédie lyrique en France, au Molière de l'Opéra-Comique, mais c'est par goût, par inclination, par sentiment, qu'on joue les bouffonneries à la mode, les bagatelles du jour, les colifichets de musique soi-disant italienne.

» L'air : *O ma femme, qu'avez-vous fait,* qui se trouve dans le rôle de Chenard (Blaise), est un des plus beaux de la pièce; mais ce style large n'est plus à la mode; cette expression pathétique est ignoble et surannée....

» Les plus hérétiques ne peuvent refuser leur admiration au quatuor si touchant de *Lucile;* sa beauté est dans le chant et la mélodie, plus que dans l'harmonie; il est simple, naturel, facile et va au cœur. On se contente de dire : c'est dommage que cela soit ancien ; mais je dis c'est dommage que les modernes n'en puissent faire autant. »

Le 23 août suivant on représenta *Lucile* et *Zémire et Azor*, et cette journée a été pour Grétry un jour de gloire.

Le même journal écrit dans le N° du 25 août :

« Le quatuor de *Lucile* a été annoncé par des applaudissements. De pareils morceaux en défaut de toutes les hérésies modernes ont toujours la grâce de la nouveauté, sont toujours vraiment sentis. Il y a loin de cette musique pleine d'âme et d'expression à tous ces charivaris soi-disant finals qui ne diffèrent les uns des autres que par le plus ou moins de bruit, et qui tous ne se proposent que le même objet à peindre, le désordre et la cohue de plusieurs personnes qui parlent ensemble et ne s'entendent pas. Cet abus de l'harmonie n'a pu être introduit sur la scène que par le désespoir d'exprimer des situations, des caractères et des sentiments.

. . . . . .

» Si le quatuor de *Lucile* produit encore un si grand effet, il faut que les beautés en soient bien vraies et bien naturelles, car il est faiblement exécuté.

» Quand on entend la musique de *Lucile*, on est fâché qu'un si bel ouvrage soit resté enfoui si longtemps, tandis qu'on nous prodiguait des balivernes sans couleur, sans style, et qui n'avaient que le mérite de la nouveauté. »

» *Zémire et Azor* est un véritable opéra comique, où le merveilleux est employé sobrement et avec goût; la musique, l'une des meilleures productions de Grétry, rechauffe singulièrement la scène. Quelle abondance d'heureux motifs de chant! quelle richesse d'accompagnements! les airs ont presque tous un caractère marqué. Mad. Rolandeau a été vivement et justement applaudie dans le rôle de Zémire. » (1)

Le *Tableau parlant*, une des plus belles partitions du répertoire de ce temps, fut joué aux Italiens, le 20 septembre 1769.

(1) C'est Julien Geoffroy qui fesait à cette époque la critique théâtrale à ce journal.

Grétry s'est surtout appliqué dans cette partition, à ennoblir, autant que faire se pouvait, sans blesser la vérité, le genre de la parade; et c'est une attention très nécessaire à tout compositeur qui traite un sujet trivial.

Grétry écrit dans ses *Essais :*

« Cette pièce me parut la meilleure réponse que je pusse faire au public. Deux succès de suite m'avoient rendu ma gaieté naturelle, que j'aurois eu bien de la peine à exciter dans le temps que je fis le *Huron*. C'est dans les beaux jours de printemps (mai 1769), que je composai le *Tableau parlant*, et je puis dire que pendant deux mois chanter et rire fut toute mon occupation. »

On avait reproché dans la presse, à Grétry de faire pleurer à l'Opéra-Comique, et on avait dit que la nature lui refusait le genre gai.

Je répondis, dit Grétry dans ses *Essais*, par la pièce, le *Tableau parlant*, aussi le succès grandissait à chaque représentation. Les acteurs, qui n'avaient aucune idée de ce comique, n'osaient se livrer à la gaieté de ce genre, cependant ils finirent par y être charmants.

Mad. Laruette, dans le rôle de Colombine, était pétillante d'esprit et de verve, et Clairval se dis ingua dans le rôle si piquant du pierrot. Tout deux furent inimitables, parce qu'ils surent unir la décence et la grâce à la gaieté la plus folle, aussi, le public a acclamé avec enthousiasme ces deux charmants artistes, qui faisaient l'ornement de la Comédie-Italienne.

Faisons suivre quelques jugements sur cet opéra :

« Si les grâces et le sentiment dominent dans la musique de *Lucile*, la gaîté, l'esprit et la finesse caractérisent celle du *Tableau parlant* où Grétry a pris habilement la manière de Pergolèse, pour lequel il a toujours professé une vive admiration. Cette composition charmante a eu de nos jours le plus brillant succès, et plusieurs autres de son auteur n'en obtiendraient pas moins si-elles étaient aussi bien exécutées. Il la fit, dit-il, pour satisfaire ceux qui lui reprochaient de faire pleurer à l'Opéra Comique, et elle fut enfantée au milieu des jeux et des plaisirs. « Le bonheur dont l'artiste jouit (observe-t-il sensément à ce sujet), influe infiniment sur ses productions. » Celle-ci démontre évidemment cette heureuse influence. » (Ouvrage de J. D. Martine déjà cité.)

Voici encore une de ces productions faites exprès pour prouver que la musique peut faire passer les situations les plus communes. Gardons nous bien d'en conclure que la musique est un art supérieur à la poésie?

Enfin, tout Paris a couru aux représentations du *Tableau parlant*, et jamais on n'avait vu une affluence pareille.

Cette musique rend tous les jours ce musicien plus cher au public. (*Journal encyclopédique*, 1769.)

Palissot, littérateur, mort en 1814, jaloux du succès de Grétry, surtout du *Tableau parlant*, lança une sanglante satire contre l'Opéra-Comique. Cette pièce est adressée à son digne ami Nicolet.

Il est question de plusieurs musiciens dans cette épître. Voici les vers qui s'adressent à Marmontel et Grétry :

Marmontel, tu rendis Cléopatre hydropique,
Tu fis à l'opéra mourir Hercule étique,
Tu sentis qu'il fallait, pour te faire un grand nom,
En vers bien boursoufflés composer le *Huron* ;
Mais comme un faible enfant, bronchant dans la carrière,
Tu fis choix de *Grétry*, pour tenir ta lisière.

L'originalité et l'expression si naturellement comique des motifs, la gaieté sans efforts de la verve qui règnent dans toute cette partition, la font considérer avec raison comme un des meilleurs opéras bouffes qui aient été écrits. Rien de plus gracieux que le *Cantatile* du duo de Colombine et de Pierrot ; ce morceau serait un chef-d'œuvre, si la modulation en était plus variée, et si Grétry n'avait maladroitement parcouru deux fois la même série de tons au lieu de transporter la réponse du motif principal à la dominante. (*Aperçu historique*, etc., de Gaussoin.)

Nous extrayons de l'excellent livre de A. Thurner : *Les transformations de l'Opéra-Comique :*

« Un mouvement irrésistible était désormais imprimé à l'opéra-comique, bientôt il allait subir une transformation prodigieuse. Sous l'influence d'un vigoureux génie, il ira pénétrer plus avant dans le cœur humain, il parlera le langage des amours, il sera la vérité dramatique.

» Un enfant de la Flandre, nourri des œuvres de Scarlatti, Pergolèse, Buranello, etc., fut l'auteur de cette révolution, qui prolonge encore ses rayonnements jusqu'à nos jours. On devine que c'est de Grétry qu'il s'agit.

» Depuis l'apparition de ce colosse sur la scène de l'opéra-comique, toutes les œuvres qui ont paru à la Comédie-Italienne, et, plus tard, salle Favart, jusqu'à la période révolutionnaire, dont Méhul a été la plus fidèle expression, toutes ces œuvres, disons-nous, pâlissent à côté de celles de Grétry.

« Un an avant *le Déserteur*, Grétry avait donné *Lucile*, une petite pièce qui suggéra plus tard l'idée de *Félix* à Monsigny. On y remarque le quatuor du déjeuner et le monologue du bonhomme Blaise, où la

déclamation, étroitement unie à la mélodie, concourt à l'expression. Ce petit tableau à la Greuze dut une certaine vogue, à cette époque, à la sensiblerie domestique dont il est empreint. « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille* ? » fut bientôt chanté dans toutes les réunions. Cette même année 1769, qui vit éclore *le Déserteur*, est signalée par un autre chef-d'œuvre, *le Tableau parlant*, de Grétry, une des plus délicieuses bouffonneries de notre répertoire

» Un enthousiame indescriptible accueillit cette ravissante production. D'un bond, le génie de Grétry atteignit l'expression vraie du comique. Le style musical creuse la pensée poétique, la note devient pateline et narquoise, vive et espiègle. La phrase s'assouplit avec une grâce merveilleuse à tous les contours de chaque caractère. »

Grimm (qui assistait à la première représentation) écrit, en parlant de cet opéra :

« Le *Tableau parlant* est un modèle de musique comique et bouffonne : cela est à tourner la tête; le compositeur ira loin s'il vit; son style clair et facile fait que le succès de ses pièces n'est jamais douteux un instant, et se fait entendre des ignorants comme des connaisseurs. »

Les Italiens donnent depuis peu une parade intitulée le *Portrait parlant;* les paroles sont d'Anseaume et la musique de Grétry.

La pièce a réussi. Elle est plaisante, parfois graveleuse. L'éventail y est d'un grand secours pour les femmes. La musique en est excellente. En général ce genre plaît plus à ce théâtre et y est mieux adapté que l'héroïque, sur lequel on a voulu monter depuis quelque tems. C'est une femme piquante et faite pour la gaillardise, qui emprunte la langueur et les grands airs d'une beauté sublime pour intéresser davantage et devient ridicule. (*Mémoires* de Louis de Bachaumont, Londres, 1777.)

Le *Journal de Paris* écrit au sujet de cette reprise en 1805 :

« Depuis la retraite de Clairval, le chef-d'œuvre de Grétry n'avait produit une sensation plus délicieuse; jamais aussi il n'avait été exécuté avec un ensemble plus parfait. »

L'opéra fut joué par Mlle Desbordes (1) et Elleviou.

Cet opéra fut aussi repris vers 1808, avec Elleviou (Pierrot) et Mad. Boulanger (Colombine), qui obtinrent un succès sans égal et procurèrent à la pièce un grand nombre de représentations.

Napoléon I^r^ interdit la continuation des représentations, à cause du couplet : *Vous étiez ce que vous n'êtes pas*, etc., paroles auxquelles on semblait donner une interprétation vague.

(1) Mlle Desbordes est l'artiste qui sous le nom de Mad. Desbordes-Valmore s'est fait un nom distingué parmi les poëtes en France.

Le musicien n'a reçu que des éloges, aussi que de gaîté, de grâces et de variété dans ses airs ! M. Grétry semble créer un genre nouveau, ne s'écartant jamais du sens de ses paroles, il trouve le moyen d'ajouter encore à leur expression ; son génie abondant et facile se prête à tout sans effort, et l'on voit que ses compositions lui coûtent aussi peu de peine qu'elles procurent de plaisir à les entendre. (*Mercure*). (1)

La Harpe écrit au sujet de cette pièce :

« *Le Tableau parlant*, l'un des premiers ouvrages de Grétry, est, je crois, ce que nous avons le plus voisin de Pergolèse, non pas tout-à-fait pour la richesse, mais pour l'esprit et les grâces du chant.

» C'est le véritable pendant de ce chef-d'œuvre fameux, *la Serva Padrona*, et peut-être encore celui de notre Pergolèse français, qui compte tant d'autres ouvrages d'un mérite supérieur. *Lucile*, *Sylvain*, *Zémire et Azor*, pièces qui honorent également le poëte et le musicien, et dont le ton et l'intérêt étaient assez ennoblis et assez soutenus pour prouver enfin, malgré Rousseau, que notre langue n'était pas si peu musicale, qu'elle ne put produire de beaux effets dans les mains d'un homme habile. »

Bernard Mengozzi, compositeur italien, qui vint se fixer à Paris en 1787, composa une nouvelle musique pour cette pièce, représentée en 1792, au théâtre de Mlle Montansier, mais qui fit un fiasco complet.

Il est bien audacieux de se risquer à refaire une musique qui eut tant de retentissement. B. Mengozzi mit aussi en musique *l'Amant jaloux*, joué sans succès en 1793, au Théâtre National.

Parmi les artistes-femmes, qui ont eu leur part de succès dans les opéras de Grétry, signalons : Mlle De Saint-Eveux, dite Rosalie, qui chanta agréablement le rôle de Colombine et qui créa le rôle d'Antonio dans le *Mariage d'Antoine*, l'opéra de Lucile Grétry, joué le 19 juillet 1786. Elle décéda à la fin du siècle dernier et naquit vers 1755.

Mad. Saint-Aubin (J. C. Schrœder), qui obtint un grand succès dans la *Double épreuve* ou *Colinette à la Cour*, dans *l'Epreuve villageoise* (Denise), dans le *Jugement de Midas* (Chloé), etc. Elle décéda à Paris, en 1850, et naquit en 1764. Elle créa plusieurs rôles importants.

Un artiste peu connu, Charles Favart (fils du célèbre acteur Favart), né vers 1747, joua avec succès le rôle de Cassandre en 1779. Il décéda à Paris, en 1806.

(1) *Le Tableau parlant* est un des opéras le plus joués en France, en Belgique et en Hollande, et il a été même traduit en flamand sous le titre : *De sprekende Schilderij*.

Le *Journal des Débats* écrit à sa reprise en 1811 :

« J'ai tant parlé du *Tableau parlant*, que je ne sais plus qu'en dire, surtout depuis qu'il a perdu son Pierrot :

Le bonheur de Pierrot
Est dans sa Colombine ;
Colombine en Pierrot
Trouve un bon lot.

» Huet est un acteur utile, laborieux, intelligent, d'un extérieur agréable. Sa voix et son jeu n'ont point de charmes.

» Huet le joue plus en Pierrot de la foire. Elleviou plus en amoureux de la comédie; Huet y met plus de franchise et de gaieté. Elleviou plus de grâce et de délicatesse. »

Sylvain, en 1 acte, en vers, mêlé d'ariettes, poëme de Marmontel, est la quatrième pièce de Grétry.

Cet opéra fut joué le 19 février 1770 et il eut le même succès que *Lucile*, cependant la répétition première ne fit point d'effet.

Grétry en sortit fort triste et accablé.

Le dénouement de la pièce fut très applaudi et un accident qui arriva à Caillot y contribua beaucoup. Ce fait est relaté dans les *Essais* de Grétry.

Quant au succès obtenu, les journaux et revues de l'époque vont nous apprendre l'accueil favorable de *Sylvain.*

Autant Grétry s'était montré spirituel, piquant et gai dans le *Tableau parlant*, autant il est noble et pathétique dans *Sylvain.* Le duo du *Tableau parlant* est un chef-d'œuvre dans le genre comique; le duo de *Sylvain* : *dans le sein d'un père,* en est un dans le genre pathétique. C'est, à mon avis, le meilleur de l'auteur qui en a fait un si grand nombre; la mélodie et l'expression y sont réunies au plus haut degré; aucun morceau de nos tragédies lyriques n'est supérieur pour l'effet à l'allegro plein de chaleur et d'énergie qui le termine. On trouve encore beaucoup de verve et d'expression dans, *Je puis braver les coups du sort,* dans le récitatif obligé d'Hélène et le *vivace* qui le suit, dans le morceau d'ensemble où les gens du seigneur veulent faire poser les armes à *Sylvain.* (*De la musique dramatique*, etc., de Martine)

Cet opéra obtint un grand succès. Il y a beaucoup d'originalité et un duo charmant. J. Caillot se distingua principalement dans le rôle de Sylvain.

Un critique se plaint qu'on ralentissait un peu les mouvements, ce qui affaiblit l'effet de quelques morceaux marquants.

La musique de Grétry est toujours noble, pathétique et théâtrale, et elle ne manque jamais d'ajouter aux paroles qu'elle anime, et au sens qu'elles renferment.

Artistes : Mlle Laruette, Beaupré, Caillot, Suin, Trial, Clairval.

Sylvain fut repris après la mort de l'auteur en 1813, avec Mlles Gavaudan, Duret, Regnault, MM. Chenard, Paul, Darancourt et Gauthier.

On lit à ce sujet dans le *Journal des Débats* (10 novembre 1813) :

« Du vivant de Grétry, *Sylvain* était une des pièces les plus maltraitées : on l'abandonnait aux derniers sujets du théâtre; depuis sa mort, l'élite de l'Opéra-Comique a brigué l'honneur de remonter *Sylvain*. De gens qui ne croient pas à la sensibilité et à la vertu, disent que c'est une spéculation de finances : si c'en est une, elle est bonne ; il va beaucoup de monde à cette reprise. »

Bachaumont écrit le 18 février 1770 dans ses *Mémoires* :

« Les Comédiens italiens ont affiché pour demain la 1re représentation de *Sylvain*. On annonce avec les plus grands éloges ce drame, dont la musique est de Grétry.

Grétry dit dans ses *Essais* :

« L'artiste le plus habile est donc celui qui sait le mieux rectifier les écarts de son imagination, en donnant à son ouvrage un tour naturel, qui souvent n'est que le fruit d'un travail pénible. »

Il tient probablement ce langage pour faire mieux comprendre combien de difficultés il a rencontrées dans l'application ou plutôt dans la réalisation de son ardent désir de se perfectionner dans l'art de la déclamation musicale. Il voulut à toute force peindre les inflexions naturelles de la voix humaine dans les diverses affections de l'âme, tout en combinant les sons de la manière à former des mélodies agréables et en rapport avec le sujet et les paroles, et de rester comme le fidèle interprète du poëme. Chose à remarquer, Marmontel, doutant probablement de la réussite de la musique de Grétry, n'avait pas consenti à mettre son nom sur l'affiche.

Dans *Sylvain* Grétry est noble et pathétique. Le duo : *Dans le sein d'un père*, est un véritable chef-d'œuvre dans ce genre.

Une artiste de grande réputation, Louise-Rosalie Lefèvre-Dugazon, née à Berlin, le 18 juin 1755, de parents français, débuta à la Comédie-Italienne le 19 juin 1774, dans le rôle de Pauline de l'opéra *Sylvain*, puis dans d'autres pièces de Grétry. Elle décéda à Paris, le 22 sept. 1821.

Parmi les artistes qui ont fait valoir la musique de Grétry, citons particulièrement Sophie Dufayel, qui débuta dans le rôle de Lucile dans

Sylvain, le 16 octobre 1774. Elle chanta avec succès dans *l'Ami de la maison* (Agathe), *Zémire et Azor* (Zémire). Elle naquit en 1760.

Sa sœur cadette, Augustine, parut dans la parodie de *la Caravane, le Marchand d'Esclaves*, en 1784, de Radet et Rosière.

Elles décédèrent à la fin du siècle dernier.

Les journaux de Paris font l'éloge de Mad. Lacaille, qui débuta dans le rôle d'Hélène de cet opéra, le 2 décembre 1780.

Démêlé entre le critique et historien La Harpe et Grétry, au sujet de Sylvain.

De la Harpe, qui faisait la critique au *Mercure de France* du 5 octobre 1778, s'était exprimé ainsi sur J. J. Rousseau :

« On a remarqué que le charme du *Devin de Village* naissoit surtout de l'accord le plus parfait entre la musique et les paroles, accord qui sembleroit ne pouvoir se trouver au même degré, que dans un auteur qui, comme Rousseau, auroit conçu à la fois les vers et le chant ; mais ceux qui savent que le fameux duo de *Sylvain, Dans le sein d'un père*, l'un des beaux morceaux d'expression dont notre musique théâtrale se puisse glorifier, n'est pourtant qu'une Parodie, et que le Poëte travaille sur des notes, ceux-là concevront qu'il est possible que le Poëte et le Musicien n'ayent qu'une même âme, sans être réunis dans la même personne. »

Huit jours après l'impression de ce morceau, Grétry, froissé, fit paraître la lettre suivante dans le *Journal de Paris* :

« Ne seroit-il pas nécessaire, Messieurs, qu'en écrivant sur un objet quelconque, l'Auteur voulut bien s'instruire des faits avant que de les publier? On *m'a averti*, qu'il s'est glissé dans le dernier *Mercure* une erreur que je ne puis laisser subsister.

» Il y est dit que le duo de *Sylvain, Dans le sein d'un père*, est parodié, et moi je vous assure, Messieurs, qu'il ne l'est point et *n'a pu l'être*. J'espère que vous voudrez bien m'en croire sur ma parole, et détruire *ce petit mensonge*, en insérant ma lettre dans votre prochain n°. »

Dans le N° du 25 octobre 1778 du *Mercure de France*, de la Harpe répondit à la lettre de Grétry en ces termes :

« Peut-être sera-t-on un peu étonné du ton de cette réponse, surtout si on la compare à celui du passage qui en a été l'occasion. On aura peine à concevoir qu'un Musicien dont on parle d'une manière si honorable, comblé de tant d'éloges, puisse prendre une humeur si forte,

même en supposant que j'ai eu tort de citer ce duo comme fait de verve, sur une situation donnée, plutôt que sur des paroles écrites.

» Il est vrai qu'il paroît par la lettre même de M. Grétry, qu'il n'avoit pas lu le morceau dont il se plaint. Mais doit-on répondre à ce qu'on n'a pas lu? M. Grétry ignoroit à ce qu'il a dit depuis que je fusse l'auteur de ce fragment. Qu'importe! dans tous les cas il ne falloit pas se servir du mot *mensonge*. Il est aussi déplacé qu'impoli. On ne *ment* que lorsqu'on veut tromper. Quand il est évident qu'on se trompe de bonne foi, il n'y a point mensonge, il y a méprise. Voilà pour le fond.

» L'année dernière (1777) en revenant de la campagne avec MM. Marmontel et Grétry, je parlois de l'avantage qu'il y avoit pour le musicien à trouver un Poëte qui sut se plier facilement à ses idées, *croirez-vous*, met dit alors M. Marmontel, *que le duo de Sylvain a été fait de cette manière; Grétry composant au clavecin, et moi arrangeant des paroles sur la musique qu'il jouoit?* M. Grétry confirma ce récit dont je fus frappé, et l'on parla même d'autres morceaux faits de la même façon. Voilà ce que ma mémoire me rappeloit, quand j'ai écrit. Sur la dénégation de M. Grétry, je courrus chez M. Marmontel, et voici ce qu'il m'a dit :

« L'on peut dans une conversation ne pas spécifier rigoureusement toutes les circonstances, et l'on peut, en se rappelant de mémoire, se méprendre sur quelques unes. Le duo dont vous avez parlé ne fut pas parodié en entier, mais en partie, et voici celui qui le fut.

O mon bien suprême
Moitié de moi-même, etc.

» M.Marmontel, ajouta ce qui a pu vous induire en erreur, c'est que dans cette même pièce il y a un autre duo qui en effet est parodié entièrement, c'est celui-ci :

Avec ton cœur il est fidèle
Qu'aurois-je encore à désirer? etc. »

C'est l'ouvrage de deux acteurs célèbres.

Ce drame touchant où le poëte et le musicien ont réuni tout le pathétique de leurs crayons, a eu le plus grand succès. *(Gazette littéraire de l'Europe*, avril 1770.)

En juillet 1812, cet opéra fut joué à Anvers. Le rédacteur du *Journal d'Anvers* écrit à ce sujet :

« Je ne finirai pas cet article sans dire un mot de *Sylvain* qui a précédé *Lully et Quinault*, de Nicolo. Ce chef-d'œuvre de Grétry suffiroit

pour combattre ce faux système que le plus puissant attrait de la musique est dans sa nouveauté; Cécile de *Sylvain* a survécu à nos roulades modernes et malgré l'empire de la mode on y revient encore avec un charme également senti de l'ancienne et de la nouvelle école. »

Le 17 octobre 1770 on représentait à la cour à Fontainebleau, *les Deux Avares*, en 2 actes, de Fenouillot de Falbaire.

Poëme, Paris, chez la veuve Duchesne.

Cette pièce fut jouée à Paris, aux Italiens, le 6 décembre 1770.

Elle eut peu de succès et on y rencontre une belle marche que presque tous les régiments approprièrent à leur musique.

Le *Journal encyclopédique*, de 1770, donne le sujet de cet opéra, et le chroniqueur de cette revue ajoute :

« Telle est la comédie des *Deux Avares*, ou plutôt des *Deux Voleurs*. C'est un canevas, ou, si l'on veut, une parade, dont quelques scènes sont amusantes; mais en général cette pièce a été très mal accueillie et le méritoit. »

On annonçait dans les journaux qu'il était question de remonter à l'Opéra-Comique l'un des plus jolis et des plus gais opéras-comiques de Grétry, *les Deux Avares*, dont un chœur bouffe est resté populaire.

On a joué cette pièce en mars 1805 à Vienne sur le théâtre de la ville.

M. Fischer y a introduit quelques airs de sa composition.

A la suite du peu de succès des *Deux Avares*, Grétry fut atteint d'accès de fièvre qui devinrent très inquiétants pour ses amis et mirent le compositeur dans un état de très grande faiblesse.

Il écrit dans ses *Essais* :

« Après un assoupissement aussi long que salutaire, le plus beau réveil contribua sans doute à hâter ma convalescence. Une mère adorée, que j'avois quittée avec tant de regrets, fut l'objet qui frappa ma vue. Inquiète de ce qu'on lui avoit écrit de ma santé, sa tendresse l'avoit fait voler auprès d'un fils qui la pressoit de venir s'établir à Paris. Elle fut témoin des soins touchans que prenoit de moi ma jeune épouse; étonnée de voir une jeune femme française se livrer,avec plaisir, aux travaux les plus durs, elle l'aima autant que son fils et nous promit de ne jamais nous quitter. Elle est aujourd'hui âgée de quatre-vingts ans, et jouit de la meilleure santé. »

La mère de Grétry fut obligée après le décès de son mari, en 1768, de céder la maison qu'elle habitait à Liège, à Mlles Bordeur, ses cousines, pour les indemniser des secours qu'elle en avait reçus; c'est alors que, sans ressource, elle vint habiter chez son fils à Paris.

La mère de Grétry était dans une telle indigence que le compositeur dut lui envoyer l'argent nécessaire pour payer les frais de voyages, qui à cette époque se montaient à une somme assez élevée.

Elle mourut dans les bras de son fils, qui lui témoigna une affection toute particulière, vers la fin du siècle dernier, âgée de 85 ans.

Elle était née par conséquent vers 1714.

Le roi Louis XVI, Marie-Antoinette et les princes vinrent au secours de la mère de Grétry.

La révolution française la mit malheureusement dans une position très critique. A son décès, Grétry, très souffrant, chargea Flamand-Grétry, son neveu, avec son beau-frère, Grétry aîné, d'accompagner jusqu'au tombeau, la dépouille mortelle de l'honorable et infortunée femme.

Après les *Deux Avares* les Italiens représentèrent le 23 novembre 1770, à la cour : *l'Amitié à l'Epreuve*, en 2 actes. Ce même opéra ou comédie, comme on disait à l'époque, fut remis en 3 actes, et représenté à Fontainebleau devant la cour, le 24 octobre 1786 et à Paris le 30 du même mois.

Poëme, Paris, chez la veuve Simon. In-8°.

Le *Journal de Paris* s'exprime ainsi sur la reprise : « Nommer les deux auteurs, c'est annoncer un succès. Donnée en 2 actes en 1771, en un en 1776, le public l'accueillit toujours. M. Favart, plus sévère, a retiré son ouvrage, et pour le remettre en 3 actes il y a introduit de nouveaux personnages, qui sont semé de la gaieté sans diminuer l'intérêt. On a surtout fort applaudi le rôle de Nègre, et des couplets charmants chantés d'une manière piquante par ce Nègre et la Soubrette. »

Ajoutons que Grétry mit toujours beaucoup de soins à peindre scrupuleusement le caractère des personnages.

1770. novembre. *L'Amitié à l'Epreuve*, à Fontainebleau. 1771. 24 janvier, à Paris. « Cette pièce écrite avec délicatesse a fait plaisir. Les détails en sont agréables et ingénieusement exprimés. La musique, toujours heureusement adaptée au sens et aux sentiments des paroles, leur donne une nouvelle énergie et plus d'éclat. Rien de si pathétique, de si touchant, de si sublime que l'invocation à l'amitié rendue dans un trio avec des accords et une mélodie qui pénètrent l'âme et l'élèvent. Cette pièce a été supérieurement jouée et chantée par MM. Clairval, Caillot, Mmes Laruette, Favart et Desglands. »

On reprend en juin 1776 aux Italiens, *l'Amitié à l'Epreuve*. La musique fait toujours le plus grand plaisir ; l'hymne en trio à l'amitié est de l'expression la plus touchante.

Mad. Trial, Billioni et Clairval chantent leurs rôles avec intelligence et sensibilité.

1786. Reprise en 3 actes. « Tous les changements ont réussi, et le public a reçu avec une vive reconnaissance les nouveaux efforts d'un acteur qui a travaillé si longtemps et si heureusement pour ses plaisirs.

L'auteur de la musique est au-dessus des éloges ; toujours son dernier ouvrage semble être un chef-d'œuvre. On le croirait encore aujourd'hui. Les anciens morceaux ont été entendus avec un vrai plaisir, et les nouveaux avec transport : surtout un duo entre Corali et son frère, et une ariette faite pour Mlle Renaud par Grétry. Le public a demandé les auteurs, et leur a témoigné tout l'intérêt que leur vue devait inspirer. »

On va reprendre aux Italiens : *la Fausse Magie*, avec une augmentation dans la musique. *(Journal de Paris.)*

Elle a été reprise avec le début de Mlle Fayel et la pièce a eu le plus grand succès.

Grétry a ajouté plusieurs morceaux d'ensemble qui sont d'un effet étonnant. La musique en est délicieuse, neuve et pittoresque. Les rôles sont parfaitement joués et chantés.

Mad. Trial y est admirable et son chant est du plus grand éclat dans le rôle de Lucette.

Grétry sortait de la maladie nerveuse dont il souffrait depuis l'échec des *Deux Avares*, et jamais il n'eut de moments plus difficiles d'exalter son imagination, aussi, ce n'est qu'après bien des peines qu'il composa et termina cet opéra.

Grétry, brouillé avec les intendants de la musique du roi, qui le regardaient comme un innovateur sacrilège envers l'ancienne musique française, se reconcilia avec Rebel et Francœur, intendants des spectacles de la cour, qui lui dirent, que c'était là le véritable genre de musique qu'il devait adopter.

Cet opéra parut froid à Fontainebleau et n'eut que douze représentations à Paris aux Italiens, théâtre à cette époque très en vogue et où le public s'amusait fort bien.

Cette pièce reparut, comme nous l'avons dit, en 1786 avec des changements ordonnés par Grétry.

Le public aimait le comique, et il fallait suivre ses goûts. Grétry en effet comprit les tendances dn public parisien.

Alors Mlle Renaud, actrice douée d'une voix flexible et qui chantait d'une manière exquise, reprit le rôle de Corali, que Grétry arrangea selon

ses moyens; Trial, l'excellent acteur et le plus infatigable et le plus zélé qu'on vit, chanta en perfection le rôle du nègre.

Cette fois-ci le succès fut complet, et le public, pour témoigner sa satisfaction aux acteurs, les rappela après la pièce.

Favart, octogénaire, auteur de tant d'ouvrages estimables, et hors d'état par sa cécité de se présenter, fut conduit par Grétry sur la scène, pour recevoir un des dernier fleurons de sa couronne.

Un des grands succès de Grétry, son opéra le plus populaire et qu'on chanta en sept langues différentes, est l'opéra *Zémire et Azor*, pièce en 4 actes, en vers libres, de Marmontel, représentée à la cour à Fontainebleau le 9 novembre 1771, et à Paris, aux Italiens, le 10 décembre de la même année.

Grétry dit dans ses *Mémoires*, que cet opéra obtint à Fontainebleau, le 9 novembre 1771, un succès extraordinaire.

« J'étois rendu à la vie, la nature étoit neuve pour mes organes débarassés lorsque je commençai cet ouvrage. Une féerie étoit ce qui convenoit le mieux à ma situation. Cet ouvrage m'occupa pendant l'hiver de 1770; j'eus une jouissance presque continuelle en y travaillant parce que je sentois que cette production étoit à la fois d'une expression vraie et forte: il me paroît même difficile de réunir plus de vérité, d'expression, de mélodie et d'harmonie. Elle fut traduite dans presque toutes les langues. »

Toute cette partition est empreinte d'un parfum de poésie qui seconde admirablement l'action toute féerique du drame. Jamais Grétry ne fit preuve de plus d'imagination, de verve et d'élégante simplicité.

Au nombre des morceaux qui produisirent le plus d'effet, on remarque surtout au 3me acte le trio du tableau magique, accompagné par les clarinettes, cors et bassons placés derrière le théâtre, combinaison instrumentale qui prête au charme indéfinissable à la magie de cette scène.

On distingue encore l'air si franchement dessiné : *les esprits dont on nous fait peur ;* le trio : *Veillons mes sœurs ;* le rondo : *du moment qu'on aime*, et enfin l'air : *Ah ! quel tourment.*

Une des meilleures partitions, celle qui restera le plus longtemps au répertoire avec *Richard*, est incontestablement *Zémire et Azor*. Ce chef-d'œuvre effaça bientot le souvenir de deux échecs que venait de subir l'auteur des *Deux Avares* et de *l'Amitié à l'Epreuve*. L'espèce d'énervement, de tranquille jouissance qu'éprouvent les convalescents semble avoir influé vivement sur ses idées. *(Aperçu historique,* de Gaussoin.)

On écrit de Fontainebleau que *Zémire et Azor* ou *la belle et la bête*, opéra-comique nouveau, y a été exécuté sur le théâtre de la cour, le

samedi 9 novembre, avec beaucoup de satisfaction de la part des spectateurs. On en a été si content qu'on l'a donné une seconde fois. La musique du sieur Grétry, ainsi que c'est l'usage, a fait le succès de ce petit ouvrage. (*Mémoires* de Bachaumont.)

Burney, qui vit jouer à Bruxelles, en 1772, *Zémire et Azor*, en fait le plus grand éloge dans son ouvrage : *Thet present state of music.*

La mélodie est plus souvent italienne que française. Les accompagnements sont riches, ingénieux et clairs, dit le musicologue anglais.

Zémire et Azor ou *la Belle et la Bête,* sujet tiré des contes dit-on de Mad. D'Aulnoy, (?) avec danses.

Cette pièce avoit déjà fait une grande sensation à la cour le 9 novembre 1771, et n'a pas moins plu à la ville; elle mérite quelque détail.

Cette pièce, dans laquelle il y a beaucoup de jeu et de mouvement, doit produire un grand effet au théâtre et faire la plus grande sensation, accompagnée de toute la magie du spectacle, de la pompe de la danse et des ballets, et surtout d'une musique délicieuse. (*Gazette littéraire de l'Europe*, février 1772.)

La même revue écrit, en parlant de l'opéra *le Faucon* :

« Quant à la musique, elle est du Sr Moncini (Monsigny), compositeur fort estimé autrefois, et tout-à-fait éclipsé, ainsi que ses confrères, par le Sr Grétry. »

C'est très flatteur pour notre compatriote.

Zémire et Azor, opéra très populaire, fut représenté dans plusieurs pays.

E. Gerber écrit dans son *Lexicon*, en parlant de plusieurs de ses partitions :

« *Alle diese Opern sind nicht nur zu Paris in Partitur gestochen, sodern auch ein grosser Theil davon ins Italienische, Schwedische, Russische und Englische übersetzt worden. Auf deutschen Theatern sind bisher so viel ich weiss gegeben : le Huron, Lucile, Sylvain, le Tableau parlant, les deux Avares, l'Amitié à l'épreuve, Zémire et Azor, l'Ami de la maison, la Rosière de Salency, le Magnifique, les Mariages Samnites, la Fausse Magie, le Jugement de Midas, l'Amant jaloux, les Evénements imprévus.* »

Le même biographe dit qu'il ne connaît de Grétry que 2 *Sonates de clavecin avec flûte, violon et basse*, publiées à Paris, en 1775.

Il est à remarquer qu'aucun grand opéra n'a été traduit en allemand.

Dans une lettre adressée de Londres le 24 février 1779, au *Mercure de France*, on parle en ces termes des opéras et de *Zémire* de Grétry :

« Les Opéras-Comiques de Grétry sont aujourd'hui applaudis sur tous les théâtres de l'Europe, même sur ceux d'Italie, et ils survivront aux plus beaux ouvrages des B...., des P...., des S...., etc., car ce qui ne flatte que les sens ne les flatte qu'un certain tems; mais ce qui attache l'esprit et intéresse le cœur, en flattant l'oreille, est de tous les temps.

. . . . . .

» Vous savez ou vous ignorez que le charmant opéra de *Zémire et Azor* a été traduit en Italien par Verezzi, et a été exécuté à Mannheim avec le plus grand succès; les airs en ont été scrupuleusement conservés, et le dialogue a été mis en récitatif par Holtzbauer. M. L. T. s'est procuré cet opéra et vient de le faire exécuter sur le théâtre de Hay-Market.

. . . . . .

» Enfin la représentation si long-temps attendue à eu lieu hier (à Londres le 23 février 1779). La salle étoit comble. Malgré la disposition des esprits, on a écouté avec beaucoup d'attention. La pièce a été en général bien jouée et encore mieux chantée.

» La musique a été trouvée charmante, et l'on a demandé à grands cris l'air de *Rose chérie* et celui de *la Fauvette*. Le directeur n'avoit rien épargné pour rendre le spectacle riche et varié. L'effet total a été un très-grand plaisir et les critiques de l'opposition ont été étouffées par les applaudissemens de la majorité. Je suis persuadé que les représentations suivantes iront encore mieux. Je vous en manderai le succès, etc.»

Il paraît que cette nouveauté n'a pas manqué d'élever deux grandes fractions pour et contre. Les G..., les R..., tous les *ini* possible (termes de la lettre), et tous leurs partisans ont fait ce qu'on appelle ici une opposition; mais les gens raisonnables et éclairés, et surtout les femmes, se sont déclarés pour le nouveau genre.

Grétry a encore triomphé par ses belles mélodies sur une cabale montée.

L'Empereur Napoléon assistait un jour à une représentation de *Zémire et Azor*, donnée à la cour. En s'approchant de Grétry, celui-ci lui dit : « D'où vient que j'entends toujours à merveille les airs de vos opéras? » — « C'est, répondit Grétry, que je n'ai point l'habitude de placer le piédestal sur le théâtre et la statue dans l'orchestre. »

Ceci se passa au commencement de ce siècle.

En 1811, on donnait un opéra comique de Boïeldieu au théâtre Feydeau, et à ce sujet on lit dans le *Journal de l'Empire* :

« Grétry, dans ses plus beaux ouvrages, dans *Zémire et Azor*, dans *la Fausse Magie* et autres, a payé ce tribut au goût du siècle ; c'est une grande autorité ; mais par quelle foule de beaux chants, par quels prodiges d'expression et de mélodie n'a-t-il pas expié cette complaisance légère pour des actrices et pour leurs nombreux partisans. »

En janvier 1821, on reprit cet opéra, et le chroniqueur du *Journal des Débats* écrit :

« Et moi aussi, je suis allé voir cet opéra, applaudir une œuvre du génie fécond de Grétry. Mon imagination me transportoit au temps où l'Opéra-Comique bégayoit ses premiers airs ; *Zémire et Azor* est un sublime effort, et l'on conçoit aisément l'enthousiasme qu'il dut exciter. Comparez cette pièce aux opéras qui l'ont précédé et suivi immédiatement, tout le monde s'accordera sur l'excellence de sa musique.

» Les mélodies de cet opéra sont généralement belles, leur expression vraie ; on y trouve de la gaieté, du pathétique, de l'esprit et une grande connaissance de la scène. »

On a représenté cette pièce toute l'année.

En 1846, J. Lardin publie à Paris, chez Moessard :

Zémire et Azor, (1) *par Grétry. Quelques questions à propos de la nouvelle falsification de cet opéra.* In-8° de 32 pages.

Il est question dans cet opuscule de la réorchestration de l'opéra *Zémire et Azor*, faite par Ad. Adam, et représentée en 1846.

Parmi les artistes qui se sont distingués dans les opéras de Grétry, rendons hommage à Jacques Béron, dit Dorsonville, qui débuta sous ce nom à la Comédie-Italienne, le 12 juin 1777, dans le rôle d'Azor de cette pièce. Il chanta si bien ce personnage que le public le demanda après le spectacle, faveur dont, paraît-il, aucun artiste avait joui avant lui à ce théâtre.

Il doit être décédé à la fin du siècle dernier, après avoir épousé une jeune artiste du même théâtre, Mlle E. Tessier, qui n'avait alors que 17 ans, et dont il se sépara.

Mentionnons encore spécialement un artiste, interprète fidèle de la musique de Grétry, J. B. Guignard, dit Clairval, né en 1735, à Paris, auquel on confia le rôle principal d'Azor dans *Zémire et Azor*, en 1771, qu'il chanta à la cour à Versailles avec grand succès.

En 1773 (4 mars) il créa le rôle principal dans *le Magnifique*, et le

(1) On trouve une analyse de cette pièce dans le livre de Grosheim : *Versuch einer æsthetischen Darstellung mehrerer Werke dramatischer Tonmeister.* Mayence, Schott fils, 1834.

21 octobre 1784, c'est lui qui créa le rôle de Blondel dans *Richard*, qu'il chanta avec une rare perfection. Il mourut en 1795.

G. Grosheim, dans son livre : *Chronologisches Verzeichniss vorzüglicher Meister der Tonkunst*, écrit :

« *Ein Meisterwerk, das nach seinem Erscheinen in elf Sprachen übersetzt, auf eben so viel verschiedenen Bühnen mit dem höchsten Beifall, und ohne Unterlass gegeben wurde. Ein Beispiel ihrer Volksthümlichkeit zeigte sich besonders in London, wo nach der zweiten Aufführung, als eine fremde Arie eingelegt worden, das Volk sich dem widersetzte, indem es ausrief* : « *Weg damit! das ist keine Musik von Grétry !* »

VII.

Mariage de Grétry.

Nous avons déjà annoncé le futur mariage du compositeur avec Jeanne-Marie Grandon, de Lyon, mariage qui fut ajourné à cause de la maladie de Grétry et de son état de faiblesse.

A cette époque, notre compatriote était dans toute la splendeur de sa carrière, mais il avait l'esprit tourmenté, sur le sort de sa compagne, aussi, son état de santé donna quelques inquiétudes à ses amis et au monde musical.

Différentes publications, les répétitions fréquentes à la Comédie-Italienne et chez lui, ses relations artistiques avec les acteurs, les représentations à la cour de plusieurs de ses pièces, la naissance d'un enfant, etc., tout cela avait profondément accablé sa nature frêle, et excité singulièrement son état nerveux.

Bachaumont écrit dans ses *Mémoires* :

« C'est avec douleur que les amateurs du Théâtre-Italien, qui avoient conçu les plus grandes espérances sur le compte du Sr Grétry, ce Pergolèse de la France, voient que ce musicien est sur le point d'être moissonné à la fleur de son âge. Il est attaqué de la poitrine, et son genre de vivre ne contribue pas peu à aggraver son état. On convient assez généralement qu'il étoit fait pour faire une révolution dans la musique de ce théâtre dont les coryphées ne paroissent que des gens médiocres de cet auteur. »

Le projet de mariage, qui lui coûta tant d'angoisses et de chagrins, vint mettre fin à ses souffrances et fut un des plus grands événements de la vie de Grétry.

Le 1r décembre 1770, (1) Jeanne-Marie Grandon mit au monde un enfant du sexe féminin.

Cette femme, jolie comme un cœur,comme l'écrit un critique, était fille de Jacques-René Grandon, peintre distingué de portraits, (maître de J. B. Greuze,) et Benoite Toupet. Grandon était venu s'établir à Paris, où Greuze le suivit et s'y fixa également.

Jeanne-Marie, née à Lyon, avait pour protecteur l'abbé Fr. Rozier, du diocèse de Lyon, et c'est lui qui prit toutes les précautions possibles pour hâter le mariage du compositeur.

La mère de Grétry, Marie-Jeanne De Fossez, qui habitait Paris depuis peu de temps (1770), avait des soins particuliers de l'état maladif de son fils et de sa future belle-fille.

Malgré tout le désir de Grétry de s'unir à Mlle Grandon en 1769, le mariage n'eut lieu qu'en 1771, huit mois après la naissance de la première fille.

C'est le 3 juillet 1771 (2) qu'on célébra ce mariage à l'église de Saint-Roch, en présence de quelques amis et connaissances mais dans la plus grande simplicité. Les jeunes époux goûtèrent enfin après bien des angoisses et des revers, le parfait bonheur.

La mère de Grétry, femme honorable, d'une simplicité modèle et très robuste, assistait assez régulièrement aux représentations des opéras de son fils aimé.

Voici l'acte de mariage :

« 1771. *Ont été unis : André-Ernest-Modeste Grétry, compositeur de musique, fils de défunt François et de Marie-Jeanne Defossez de cette paroisse Saint-Roch ; et Jeanne-Marie Grandon, fille mineure de défunt*

(1) Grétry, selon un manuscrit, aurait eu des relations en 1784 avec Barbe-Thérèse Moreau, de Liège.

M. De Busscher, archiviste de la ville de Gand, décédé en 1882, possédait des autographes de Grétry, renfermant des correspondances entre Grétry et cette demoiselle.

Ce manuscrit a été vendu à la vente de l'ancien archiviste de Gand en 1882, pour la somme de 140 francs, mais il a été reconnu que ce manuscrit est faux, quant à la soi-disante correspondance amoureuse de Grétry et de Mlle Moreau.

(2) Cette année Tapray publie : *Quatuor et ariettes* de *Lucile* et du *Tableau parlant*, arrangés pour le clavecin.

Au concert spirituel du 15 août 1770 on chanta à la fin un *Laudate*, motet arrangé sur plusieurs airs de Grétry, dont la musique savante et agréable, écrit le critique du *Mercure de France*, ne peut manquer de plaire sous telle forme qu'on la produise. La musique de Grétry obtint à cette époque une vogue sans exemple.

Jacques-Irenée et de Benoite Toupet, de fait de cette paroisse, de droit de celle de St-Pierre-et-St-Saturin, de la ville de Lyon. »

Jacques Grandon, peintre, naquit à Lyon, le 8 septembre 1746, et décéda le 23 octobre 1763.

VIII.

L'Ami de la maison, en 3 actes et en vers, de Marmontel, fut joué à la cour à Fontainebleau, le 26 octobre 1771, et à Paris, aux Italiens, le 14 mai 1772.

Le succès en fut équivoque à la cour, mais pour la représentation de Paris, les auteurs firent des coupures, et on croyait qu'une comédie proprement dite, d'un genre où le comique ne domine point, qui n'est pas une comédie d'intrigue, était peu faite pour la musique, c'est ainsi que Grétry s'exprime dans ses *Mémoires* :

« Malgré le succès de *Zémire et Azor*, qui se soutenoit toujours, celui de cette pièce augmenta avec les représentations. Cette gradation de succès était naturelle dans une comédie de cette nature. Cette musique souvent parlante, quoique d'un genre assez élevé, n'avoit été traitée, je crois, par aucun musicien. »

Grétry en retranchait les morceaux qui avaient produit le moins d'effet en société et aux répétitions particulières.

Le *Journal des Sciences et des Beaux-Arts*, tome VI, 1778, écrit :

« MM., nous assure que les opéras de M. Gluck sont faits pour ennuyer Naples, Rome, Venise, Londres, Vienne et Madrid, et qu'au contraire on ne se lasse jamais et avec raison de *l'Ami de la maison*, de *Sylvain*, de *Zémire et Azor;* et qu'il y a dix ans qu'on raffole du genre de ces divins opéras. »

On a joué *l'Ami de la maison* depuis Pâques; il peut aller très longtems. (*Gazette littéraire de l'Europe*, août 1772.)

La verve mélodique du musicien réussit à lui assurer du succès, à côté de celui qu'obtenait à la même époque le délicieux opéra de *Zémire et Azor*.

Le *Journal encyclopédique* écrit :

« Toutes les scènes de cette pièce sont théâtrales et demandent beaucoup de jeu et de finesse. Il faut annoncer que les acteurs se sont surpassés et que Mad. Laruette est céleste dans son rôle, ainsi que le Cliton à Orphise. M. Grétry a donné de nouvelles preuves d'un rare talent par son genre de comédie; sa musique est tantôt noble, tantôt comique, suivant ce qu'il a à exprimer, sans la moindre charge, ni les extravagances de chant qui font gémir le goût. »

L'Ami de la maison n'a pas encore été repris au théâtre. (*Dictionnaire* de Larousse.)

La comédie de *l'Ami de la maison*, exécutée pour la première fois hier samedi 26 octobre, sur le théâtre de la cour, n'a pas eu le succès qu'on s'en promettoit.

C'est un opéra comique en 3 actes et en vers libres.

. . . . . .

Quant à la musique, tout en a paru de la meilleure composition. L'ouverture a produit un grand effet. On a été vivement ému de plusieurs *Adagio* très-tendres, mais qui, trop répétés, ont dégénéré en monotonie. Tel est le jugement de la cour, communément en contradiction avec celui de la ville.

. . . . . .

L'activité du Sr Grétry se distinguoit par des attitudes plus vives et plus variées. Il battoit la mesure, et tout le désordre de sa personne caractérisoit l'intérêt qu'il prenoit à la chose. Son amour-propre a paru mieux fondé, d'autant plus que le succès de ces jolis riens est dû, presque toujours uniquement au musicien. (*Gazette littéraire*)

Grétry a voulu s'essayer dans un genre de musique plus pathétique, de plus de conception et de formes plus dramatiques.

Cet opéra n'eut pas un succès éclatant, mais resta tout de même au répertoire. Ce fut un succès d'estime, comme le dit Grétry dans ses *Mémoires*.

Le Magnifique, drame en 3 actes, par Sedaine, donné le 4 mars 1773. Malgré les cabales organisées par les partisans du compositeur Monsigny et ceux de Marmontel, cet opéra obtint un succès d'estime.

Les comédiens italiens ont donné hier la première représentation du *Magnifique*, comédie en 3 actes. La musique est du Sr Grétry. Depuis longtems le public n'avoit rien vu de ces deux auteurs et s'est porté en foule au spectacle. On ne peut reprocher à l'auteur de la musique qu'une trop grande abondance de richesses harmoniques; elle devient fatigante pour l'auditeur; d'ailleurs il n'y a pas assez de variété. Le meilleur de l'ouvrage dans l'un et l'autre genre est l'ouverture qui est en action; elle commence par une marche de captifs, où il y a beaucoup d'art, de goût et de symphonie. C'est un coup de tambour qui donne le signal, et a paru une nouveauté heureuse. (*Mémoires*, de Bachaumont.)

Grétry dit dans ses *Mémoires* :

« *Le Magnifique* n'eut pas un succès éclatant, mais ce qu'on appelle un succès d'estime et il est resté au théâtre. »

Il y a une scène où le Magnifique triomphe de son rival. Ce moment

est enchanteur et il fait beaucoup d'honneur à l'actrice, Mad. Laruette, et au musicien ; c'est à ce morceau que le drame devra tout son succès.

A l'égard du musicien, l'avoir nommé, c'est avoir fait son éloge : si le peuple français était généralement musicien, la scène de la rose ne serait pas trop longue; mais elle l'est pour le grand nombre de nos ignorans en ce genre. *(Journal encyclopédique.)*

Artistes : Mad. Laruette, MM. Clairval, Berard et Trial.

Un critique écrit dans son enthousiasme :

« La musique est excellente ; elle soutient et augmente la réputation de Grétry, génie fécond qui se plie à tous les genres, et qui sait donner avec tant de succès un langage intelligible à son chant, et des formes gracieuses et pittoresques à sa composition. Le Magnifique et Clémentine sont joués et chantés par Clairval et par Mlle Laruette, avec un art, un sentiment et un jeu admirables. »

Il y a une belle ouverture, dans laquelle Grétry a introduit l'air de : *Vive Henri IV.*

Clairval y déployait un talent extraordinaire dans la scène de la rose.

En rendant compte des théâtres de Paris, la *Gazette littéraire de l'Europe*, dans la livraison de juin 1773, écrit au sujet de cet opéra :

« Cette comédie a été jouée le 4 mars dernier (1773); comme elle étoit annoncée depuis longtemps, qu'on soupirait après quelqu'ouvrage du Sr Sedaine et du Sr Grétry, on s'y est porté en foule. »

Parmi les chanteurs qui ont contribué à la bonne exécution des œuvres de Grétry citons, Louis Michu, né à Reims en 1754, qui débuta le 18 janvier 1775, dans *le Magnifique*, et chanta ensuite dans *l'Ami de la maison*, etc. Il se noya dans la Seine en 1802, à la suite de la déconfiture de la salle Favart.

La Rosière de Salency, comédie-pastorale en vers, de Pezai, fut représentée à la cour de Fontainebleau en 4 actes, et à Paris en 3 actes, le 28 février 1774. (1)

La première nouveauté qu'on ait donnée à Fontainebleau c'est *la Rosière de Salency*, paroles d'un anonyme, musique de Grétry.

Les paroles en sont agréables et prêtent à la mélodie : cependant la rumeur générale est qu'il n'a point eu de succès. On attribue ce dégoût à la musique, elle n'a pas plu ; ce qui a occasionné l'insuccès, c'est que le public a repoussé les actrices dont les mœurs sont peu régulières.

La musique est de Grétry, dont le nom seul suffit aujourd'hui pour son éloge.

(1) Ses *Mémoires* indiquent fautivement 1777.

Ce n'est ni le mouvement ni l'intérêt qni manquent dans ces quatres actes de la seconde *Rosière*. On se réunit à porter sur la musique douce, ingénieuse et fraîche de M. Grétry, la plus grande partie du succès de cette pièce, jouée d'ailleurs en perfection par Mad. Trial, dont la voix et le talent semblent s'augmenter tous les jours, par M. Clerval, si adroit à rendre avec justesse les différens caractères, et par MM. Nainville, Trial et Laruette, toujours agréables au public. (*Journal encyclopédique.*)

Malgré la protection éclatante dont une auguste Princesse couvroit les deux auteurs, elle a peu réussi. (*Gazette littéraire de l'Europe*, juin 1774).

La musique en est agréable, mais plus faible que tout ce que nous avons vu de Grétry.

Il y a trois ou quatre morceaux saillants, le reste ressemble à tout. Il y a même plusieurs traits qui sont pris mot pour mot de ses premières compositions. Quoique le motif des airs soit presque toujours choisi avec esprit, on le perd bientôt de vue et l'on s'égare ensuite dans des idées communes.

Nous lisons dans le livre précité de Grosheim :

Meisterhaft ist hier der Trugschluss nach A dur (Dieu que etc.), *statt C dur wohin der Satzt sich neigte. Und so ist diese Oper ein Lieblingstück geworden. Sie hatt auch in Deutschland allgemeinen Beifall gefunden.* »

Les auteurs ont retiré la pièce après les premières représentations. Il y a dans la scène de Colin et Cécile un duo dialogué, d'un très bon effet, parce que le musicien a eu soin de varier son style à mesure que le poëte exprime divers sentiments.

Ces vers, *Il faut par notre tendresse*, sont exprimés avec toute l'énergie du sentiment qu'ils indiquaient au musicien. Ce n'est ni finesse, ni esprit ; c'est la nature avec sa simplicité.

Le trio du Bailli furieux est bien caractérisé ; mais le duo de Lucile et Nina a paru trop long. Il est vrai que ce duo est rempli d'esprit, et l'esprit est le fléau de la bonne musique.

Le récitatif obligé : *J'ai tout perdu mon amant et la rose,* a été fort applaudi. Il est très pathétique.

Il y a un duo entre le Bailli et Cécile, qui forme un ensemble très intéressant. La scène des paysans etc. offre de grandes difficultés au musicien, mais tout cela paraissait difficile à accorder ; mais Grétry a tiré des beautés de la difficulté même.

Le récitatif obligé du 3me acte a été fort applaudi. Il est très pathétique. La fête de cet acte est très belle, et les danses ont été applaudies.

Quoiqu'il y ait d'excellents morceaux dans cet ouvrage, et que la

musique soit digne de Grétry, cependant il n'a pas eu le même succès que ses autres opéras-comiques. Les duos y sont trop multipliés. (*Chronique du temps.*) Extrait du Journal des Beaux-Arts de 1774.

On adressa des vers à Grétry lors de la représentation de *la Rosière de Salency* à la cour. En voici quatre adressés à l'auteur des paroles, Masson de Pézai :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure ;
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poëte et marquis.

Les acteurs de cette pièce ont fait le compliment de clôture, et ont chanté des airs choisis de différents drames.

Artistes : Mmes Trial, Beaupré, MM. Trial, Laruette, Clairval, Nainville, Narbonne.

Nous extrayons du *Musikalischer Almanach,* de Forkel, de l'année 1782 :

« *Man muss sagen, dass die Natur für Grétry alles gethan hat. Er componirt blos aus Instinkt. In allen seinen Werken findet man wahre Deklamation, und diese Deklamation weiss er immer zu einem melodischen Gesange zu bilden.*

18 juin. *La Rosière de Salency*, de Grétry, reduite en 3 actes.

La musique de Grétry a fait un nouveau plaisir par la fraîcheur délicieuse de chants neufs, variés et très piquants. La pièce est très bien jouée.

Ce n'est qu'après bien de changements que cette piéce fut mise au répertoire, aussi Grétry fut très tourmenté par les changements continuels que faisait l'auteur du poëme.

Pour s'initier au genre pastoral, Grétry lisait les poésies de Gesner, et il dit dans ses *Essais : Je crois même que l'on doit remarquer le fruit de cette lecture par la douceur, et j'ose dire la piété des chants qui caractérisent cet ouvrage.* »

Le duo : *Colin, quel est mon crime?* est regardé comme un morceau bien réussi, mais il produit jamais grand effet au théâtre.

Cette pièce n'a jamais attiré la foule, quoique le public ait eu de la satisfaction aux représentations de cet opéra.

L'instrumentation dont il faisait habituellement usage étant beaucoup plus favorable à exprimer les passions douces, les situations comiques, les scènes spirituelles ou divertissantes, servait merveilleusement à donner à cet opéra le cachet pastoral exigé par le sujet du libretto. (*Aperçu historique*, etc., de Gaussoin.)

Grétry voulait faire une pastorale en sa vie, on lui offrit *la Rosière de Salency*, dont toute le monde aimait le sujet. (1)

La musique de Grétry était très en vogue à la cour, car voilà quatre pièces jouées de suite à Fontainebleau.

Le roi prit du plaisir à écouter les mélodies simples de Grétry et à encourager le jeune maître.

Le 1r février 1775 (2) les Italiens représentèrent *la Fausse Magie*, comédie en 2 actes, en vers, de Marmontel, mêlée d'ariettes.

Après quelques représentations, cet ouvrage, dit Grétry dans ses *Mémoires*, ne se soutint pas longtemps; je sollicitai le début d'une jeune actrice, Mlle Dérouville, qui chanta supérieurement dans cette pièce, et ne fut pas reçue parce qu'elle chantait trop bien; mais *la Fausse Magie* resta au théâtre et fut souvent repris avec succès.

Grétry ajoute dans ses *Mémoires* :

« Les anciens ont beaucoup parlé de l'empire du rythme ou du mouvement; il opère plus puissamment que la mélodie et l'harmonie; mais lorsqu'il est réuni, son empire est irrésistible. »

Nous lisons dans *l'Aperçu historique*, d'A. Gaussoin :

« *La Fausse Magie* se distingue des autres ouvrages de Grétry par le soin qu'il a tâché d'apporter pour la première fois dans l'harmonie de ses œuvres dramatiques. Ce fut à cette représentation que Grétry fut présenté à J. J. Rousseau, mais par un pur hasard celui-ci voulut franchir des pierres laissées dans la rue; Grétry prit son bras et lui dit : Prenez garde, Monsieur Rousseau! il le quitta brusquement en disant : *Laissez-moi me servir de mes propres forces !* Grétry fut anéanti par ces paroles et chacun prit son chemin pour ne plus jamais se revoir. Il faut supposer que Rousseau fut froissé des paroles, cependant très obligeantes de Grétry. »

1775. 31 janvier. Les italiens donneront demain la 1re représentation de la *Fausse Magie*, comédie en 2 actes et en vers, mêlée d'ariettes, musique du Sr Grétry; comme le poëte Marmontel est un des coryphées de la secte encyclopédique, tous les Bureaux divers de littérature auxquels il préside se sont empressés d'aller aujourd'hui à la répétition, qui a été très brillante. On a trouvé l'ouvrage délicieux; quant à la musique, on dit que c'est la meilleure qu'ait fait le compositeur jusqu'à présent. (*Mémoires* de Bachaumont.)

(1) Voir les *Essais* de Grétry.

(2) Beaucoup de ces dates ne s'accordent pas avec celles données dans les *Mémoires* de Grétry, et il y a plusieurs erreurs dans ces notes biographiques.

C'est après la représentation de la *Fausse Magie* que l'on présenta J. J. Rousseau à Grétry.

Voici comment Grétry s'exprime dans ses *Mémoires* :

« J'aime aussi à me rappeler que ce fut à une représentation de la *Fausse Magie*, que l'on me présenta à J. J. Rousseau. J'entendis quelqu'un qui disait : « M. Rousseau, voilà Grétry, que vous nous demandiez tout à l'heure ». Je volai auprès de lui, je le considérai avec attendrissement. — Que je suis aise de vous voir, me dit-il ; depuis long-temps je croyais que mon cœur s'était fermé aux douces sensations que votre musique me fait encore éprouver. Je veux vous connaître, monsieur, ou, pour mieux dire, je vous connais déjà par vos ouvrages ; mais je veux être votre ami. — Ah ! monsieur ! lui dis-je, ma plus douce récompense est de vous plaire par mes talens. — Êtez-vous marié? — Oui. — Avez-vous épousé ce qu'on appelle une femme d'esprit ? — Non. — Je m'en doutais ! — C'est une fille d'artiste ; elle ne dit jamais que ce qu'elle sent, et la simple nature est son guide. — Je m'en doutais : oh ! j'aime les artistes, ils sont enfants de la nature. Je veux connaître votre femme, et je veux vous voir souvent. — Je ne quittai pas Rousseau pendant la *Fausse Magie* ; nous sortîmes ensemble : j'étais loin de penser que c'était la première et la dernière fois que je lui parlais ! En passant par la rue Française, il voulut franchir des pierres que les paveurs avaient laissées dans la rue ; je pris son bras, et lui dis : Prenez garde, M. Rousseau. — Il le retira brusquement, en disant : Laissez-moi me servir de mes propres forces. — Je fus anéanti par ces paroles ; les voitures nous séparèrent, il prit son chemin, moi le mien, et jamais depuis je ne lui ai parlé.

» Si j'avais moins aimé Rousseau, dès de lendemain je l'aurais visité ; mais la timidité, compagne fidèle de mes désirs les plus vifs, m'en empêcha. Toujours la crainte d'être trompé dans mes espérances, m'a fait renoncer à ce que je souhaite le plus ; si cette manière d'être expose à moins de regrets, elle contrarie sans cesse l'espérance, cette douce illusion des mortels. »

Ce fut la première et la dernière fois qu'il s'entretint avec le célèbre écrivain-musicien.

Cet opéra, d'après la déclaration de Grétry dans ses *Mémoires*, ne se soutint pas longtemps, cependant il a été repris plusieurs fois après la mort de Grétry, et notamment en 1828 et en 1863.

De 1775 à 1863, voilà quatre-vingt-huit années. Y a-t-il beaucoup d'œuvres musicales qui ont pu se maintenir aussi longtemps ?

Une artiste de talent, Mlle Marie Babin de Grandmaison, dite Burette,

née à Blois, vers 1765, contribua beaucoup au succès des œuvres de Grétry, dans *le Tableau parlant* (Colombine), dans *la Fausse Magie* (Lucette), puis dans le rôle d'Agathe de *l'Ami de la maison*. Cette artiste, accusée de participation à la conjuration de l'étranger et de liaison avec le baron de Batz, fut exécutée sur l'échafaud en 1793.

La *Fausse Magie* reparut à l'Opéra-Comique à différentes reprises et toujours avec un nouveau succès.

1775. On a donné mercredi 1r février *la Fausse Magie*, au théâtre italien. Cette pièce en 2 actes et en vers a eu peu de succès ce jour-là; mais cela ne conclut rien pour les représentations suivantes : les ouvrages de musique veulent être revus plus d'une fois pour être bien sentis et bien appréciés.

Ce n'est pas qu'on n'ait applaudi vivement plusieurs morceaux du 1r acte, surtout deux duos et un quatuor qui égalent ce que Grétry a fait de mieux et même en général on a été content de la musique, malgré l'infériorité sensible du second acte au premier, faute du poète qui n'a pas fourni au musicien des matériaux aussi heureux dans le second acte que dans le premier.

Le fond de la pièce est peu de chose; l'intrigue en est commune et faible, et le dénouement est une farce. Les ariettes et les duos sont faits à merveille, et c'est le principal dans cette sorte d'ouvrages où le poète se met, pour ainsi dire, sous le musicien.

. . . . . .

On a réduit les 2 actes de *la Fausse Magie* en un seul, et les représentations se continuent avec succès.

La pièce est un peu froide; mais Grétry n'a fait guère de meilleure musique que trois ou quatre morceaux de cette pièce, et la bonne musique gagne toujours avec le temps.

Nous aurons à la rentrée des spectacles *Céphale et Procris*, paroles de Marmontel, musique de Grétry.

Céphale n'a pas eu de succès. Le poëme est froid, obscur et mal écrit; c'est ce que Marmontel a fait de plus mauvais; la musique a paru faible Il y a pourtant quelques beaux morceaux, surtout un duo du 1r acte et quelques airs de danse; mais après Gluck, il faut que la musique dramatique soit plus nourie et plus substantielle. (La Harpe, *Cours de littérature.*)

Il n'y a qu'une seule voix sur la musique de la *Fausse Magie*. Grétry semble s'être surpassé lui-même ; chaque air est un morceau achevé qui charme autant qu'il étonne. Invention dans les pensées, art prodigieux

pour varier les formes musicales, talent particulier de rendre tous les instruments acteurs, goût exquis pour saisir, embellir et fortifier le langage propre du sentiment ou de la passion, science profonde de l'art avec toutes les grâces de la belle nature ; tant d'avantages réunis feront toujours distinguer les compositions de Grétry.

L'ouverture est une très belle symphonie suivie d'un air, dont la modulation est neuve et très agréable.

Le grand air : *Comme la flatteuse espérance* a plus qu'on n'exige d'un chant délicat et varié.

La musique du duo, *Il vous souvient de cette fête*, a une fraîcheur, une aménité, un charme délicieux, qni se sentent mieux qu'on ne peut le dire.

Quoi de plus comique et d'une imitation plus pantomime que le duo du songe ? Le duo des vieillards est encore d'une musique plus saillante et plaisamment imitative.

Le quatuor est un chef-d'œuvre où les traits de caractères et de vérité, où les contrastes, la variété, les différents mouvements, les expressions pittoresques de la musique forment un ensemble ravissant.

L'orchestration que Grétry rend si intéressante qu'il la fait pour ainsi dire participer à l'action de la scène, est d'une perfection d'exécution peu commune.

Les rôles sont parfaitement remplis par Trial, excellent musicien et acteur (Dalin) ; Clairval, qui joue avec art et finesse Lintral, qu'il chante avec goût ; par Mme Vial, dont l'organe admirable et le jeu intelligent ont été applaudis dans Lucette ; par Mme Billioni, qui a joué avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité le rôle de la tante ; par Nainville, dont la voix superbe et le jeu franc et gai font le plus grand plaisir ; par Mme Moulinghem, qui a très bien joué et chanté le rôle de magicienne.

Mlle Favel chanta aux Italiens dans *le Maître de musique*, de Pergolèse, et dans *la Fausse Magie*. Cette dernière pièce avait été remise avec le plus grand succès.

Grétry a ajouté plusieurs airs et plusieurs morceaux d'ensemble, qui sont d'un effet étonnant.

La musique est délicieuse, neuve et pittoresque et les rôles sont parfaitement joués et chantés.

Mad. Trial y est admirable et son chant est du plus grand éclat dans le rôle de Lucette.

Mad. Billioni, Trial, Clairval, Nainville, Mad. Moulinghem, tous se distinguent dans cette charmante musique.

La Fausse Magie est un des meilleurs ouvrages de Grétry, qui était

perdue pour le théâtre parce qu'on ne trouva point d'artiste capable de chanter le rôle principal.

Mlle Roland y avait également réuni tous les suffrages.

A une reprise de cet opéra on écrit :

« Quelle musique que celle de *la Fausse Magie!* comme tout cela est plein et nourri ; quelle mélodie! On ne se lasse point d'entendre le duo des vieillards ; on l'a fait encore répéter. Il y a dans ce morceau une force et une vérité qui entraînent. Faites entendre au public de la musique ancienne bien rendue dans son véritable esprit et soyez sur qu'il en sentira la beauté. »

Poëme, Paris, Constapel.

Vu le grand succès obtenu par les œuvres de Grétry, M. X. Moxhon, littérateur-amateur de Liège, lui proposa, en 1775, de composer un opéra-comique pour la Comédie-Italienne.

Voici la réponse de Grétry au jeune artiste, son compatriote :

« Je serais bien enchanté, Monsieur, de travailler un poëme de mon compatriote; mais il faut avant, que je puisse me décider moi-même, que la Comédie Italienne assemblée en ait pris lecture; après laquelle les Comédiens acceptent ou refusent la pièce. J'ai tout lieu de croire, Monsieur, que votre ouvrage fera plaisir et sera reçu. Je n'épargnerai rien pour prévenir MM. les Comédiens en faveur de l'ouvrage et de l'auteur. Le titre d'homme d'esprit et de compatriote sont plus que suffisants pour me donner tout le zèle et toute l'activité qu'exige votre affaire.

» Je vous pris de donner votre paquet à M. Mars, premier commis à la poste, et de l'adresser à M. Lacombe, mon beau-frère. J'aurai l'honneur de vous répondre par la même voye.

» Je suis, etc. »

Paris, le 12 mai 1776.

Céphale et Procris, tragédie de Marmontel, une des pièces de Grétry qui eut le moins de succès, représentée à Versailles le 30 décembre 1773, devant la cour, pour le mariage du comte d'Artois, puis à Paris, à l'Opéra, le 2 mai 1775.

Grétry dit lui-même que cet opéra, joué l'année du mariage du comte d'Artois, n'eut qu'un médiocre succès.

On y proposa des changements que le musicien décrit dans ses *Mémoires*, mais Marmontel les refusa.

Gluck assista à deux répétitions à Versailles.

Déjà le 19 avril 1774 on avait représenté à l'Opéra, *Iphygénie en Aulide*, de Gluck, et Grétry, sans se mêler au triste spectacle de la guerre

des Gluckistes et des Piccinnistes, fut très sensible à l'influence qu'allait exercer à Paris ce maître, et à la nouvelle école de musique dramatique qu'inaugurait Gluck.

Aussi, dans ses *Essais*, il tâche de se justifier de l'échec de cette pièce, par quelques lignes.

Cet opéra a été parfaitement exécuté par Mmes Larrivée, Arnould, Duplan et M. Larrivée.

Les ballets, de la composition de Laval, Gardel et Vestris, sont d'une pantomime noble, ingénieuse et très agréable.

L'opéra n'obtint cependant pas de succès à cause de l'exécution incorrecte de certaines parties.

La musique a paru digne de la réputation rapide et brillante que Grétry s'est acquise. Les chants de l'Aurore et de sa cour sont pleins de grâce et de fraîcheur. Ceux de Céphale et Procris sont nobles et touchants; ceux de la jalousie et des démons étonnent dans un genre qui semblait être épuisé. Les duos du 1er acte, le quatuor qui finit le second, tout l'acte de la jalousie, sont du plus grand caractère. Les chants ont le double mérite d'un dessin clair et simple, et d'un ensemble harmonieux. Quelques personnes semblaient douter si Grétry, qui excellait dans le chant, réussirait de même dans le récitatif et dans les airs de danse. Le problème est bien résolu Son récitatif est si vrai, si facile, si naturel, si analogue à l'accent de la langue, qu'il semble n'être que la parole embellie, anoblie, et plus sensible encore que la simple déclamation.

Nous extrayons du *Mercure de France :*

« Le musicien, M. Grétry, dont tous les travaux sont des succès, a développé dans cet opéra les charmes et les ressources de son génie. Il nous a paru que son récitatif s'appropriait sans effort aux formes de notre langue, qu'il saisissait et rendait l'expression juste du sentiment ou de la passion, qu'il était commandé par la prosodie, qu'il ne gênait ni la voix ni le jeu de l'acteur, et qu'enfin il était une vraie déclamation musicale.

» Ses chants jamais vagues, sont toujours inspirés par le sentiment et indiqués par les paroles Ils les expliquent et les embellissent avec un choix et dans le mouvement le plus analogue et le plus juste. Comme tout ce que chante l'Aurore a de grâce, de fraîcheur et d'élégance! Que les chants de Céphale conviennent bien à un chasseur, à un amant fier et passionné! Que Procris est tendre, douce et sensible dans l'expression de son amour, de ses plaintes et de sa douleur! La jalousie ne s'est jamais fait entendre avec plns de force et d'énergie.

» Les chœurs de cet opéra sont du plus grand effet et de la plus riche composition. Les airs de danse sont tous très saillants et d'une mélodie agréable, neuve et pittoresque. On ne s'attendait pas à la réussite de cette partie de la musique des danses, toute nouvelle pour M. Grétry; le succès n'en est pas même encore librement avoué par ceux qui ne font point attention que le musicien qui a le génie de l'invention, qui sait créer des motifs et les moduler, qui, en un mot, est le maître de ses chants, l'est nécessairement de son art et doit traiter toutes les parties surabondantes à l'expression avec autant de facilité que de supériorité. »

Lors de la représentation sur la scène de l'Opéra en 1775, la même revue fait l'éloge des récitatifs.

1775. 2 mai. Le ballet de *Céphale et Procris* a été exécuté aujourd'hui à l'Opéra, et malgré les changements qu'on annonçait dans les paroles et la musique, le grand nombre des amateurs n'a pas été satisfait. A l'égard de la dernière, on a trouvé le 1r acte passable, le 2d mauvais et le 3me meilleur. Mais en général on veut que le plus mauvais des opéras-comiques du Sr Grétry, à la Comédie-Italienne, soit meilleur que cet essai au Théâtre-Lyrique.

Le succès en fut médiocre, parce que, sorti de l'ornière ordinaire, Grètry avait fait de la musique dramatique, celle qui parle au cœur et à laquelle le public et les auteurs de cette époque ne comprenaient rien.

Voici la distribution des rôles lors de la représentation de cette pièce à la cour et à l'Opéra :

1773. Mesd. Sophie Arnould, Larrivée, Rosalie (Levasseur), Beaumenil, Duplan, La Suze, Dubois, M. Larrivée.

En 1775, Rosalie Levasseur remplaça Sophie Arnould, Mlle Mallet prit le rôle de Mlle Levasseur, et Mlle Châteauneuf celui de Mlle La Suze.

Artistes de la danse : Mesd. Guimard, Dorival, Heinel, Peslin, Hidoux, MM. Vestris, Lefèvre, Gardel aîné et cadet,

Le 23 mai 1777, *Céphale et Procris* fut repris et eut cette fois-ci vingt-six représentations. On y fit quelques changements.

Bien des artistes ont étudié la musique de Grétry, et plusieurs, peut-être, sans intention préméditée, ont rencontré les mêmes idées cinquante ans plus tard.

Rossini, ce grand musicien, n'est même pas exempté de plagiat. Dans son *Barbier de Séville*, représenté le 6 mai 1824 à l'Odéon, se trouve un passage identiquement le même que celui du ballet de Grétry : *Céphale et Procris*. Le voici :

Céphale et Procris. 1773.

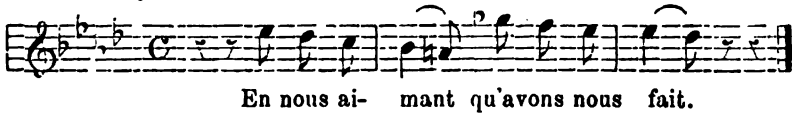

Le Barbier de Séville. 1824.

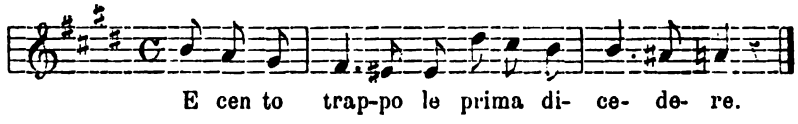

Nous pourrions donner d'autres exemples de ce genre de pillage.

Quelques tentatives faites par Grétry dans le grand genre lyrique lui démontrèrent rapidement que son talent se perdait dans les grands cadres dramatiques ; ce sont *Céphale et Procris*, *Andromaque, Aspasie, Denys le Tyran* (*Dictionnaire* de Larousse.)

Larousse, comme beaucoup d'autres, n'a pas étudié à fond les partitions de Grétry, car dans plusieurs opéras, entre autres dans *Céphale et Procris*, il y a des accents dramatiques remarquables, des conceptions hardies, qui dénotent tout le contraire de ce qu'avance l'auteur du *Dictionnaire universel*.

Notons, que cette pièce a été jouée à Paris avant la première apparition des opéras de Gluck, le grand réformateur du drame lyrique et de l'orchestration. Un critique écrit :

« C'est un mérite de plus qu'il faut reconnaître à Grétry, d'unir le talent dans les trois genres de musique, l'opéra-comique, le genre bouffe et celui du grand opéra.

» *Céphale* n'a pas eu plus de succès à sa reprise qu'il n'en avait eu dans sa nouveauté. Grétry a été mal conseillé de venir opposer à des tragédies aussi intéressantes qu'*Iphygénie en Aulide*, et *Alceste* de Gluck, une froide pastorale qui roule sur une équivoque de mots et dans laquelle Procris croit que son mari appelle une rivale, *Aura*.

» Le poëme est froid, obscur et mal écrit. Il y a pourtant quelques beaux morceaux, surtout un duo du premier acte et quelques airs de danse; mais après Gluck, il faut que la musique dramatique soit plus nourrie et plus substantielle. (*Correspondance littéraire*, de La Harpe.)

Il ajoute dans une note : « Grétry dit lui-même dans ses intéressants *Mémoires* : *Gluck a failli m'étouffer*. »

La partition de cet opéra contient de belles choses, aussi il a été constamment applaudi, comme un nouveau chef d'œuvre de l'art, et une nouvelle preuve du génie riche et fécond de Grétry.

On a été singulièrement surpris de l'expression étonnante de l'orchestre, qui semble dans cet opéra avoir redoublé de zèle et d'attention, ainsi que du talent des artistes.

Plus tard, Mlle Châteauvieux remplaca Mlle Levasseur, et Mlle Joinville y succède à Mlle Beaumesnil.

Mlle Duplan a obtenu les témoignages éclatants de l'admiration dans le rôle de la Jalousie et fait éprouver aux spectateurs les divers sentiments qu'elle exprime.

Un historien français, M. F. Crozets, dit dans son ouvrage : *Revue de la Musique dramatique en France :* « Cet opéra assez médiocre, a eu peu de succès. »

En principe, cet opéra fut froidement reçu, mais les auteurs ont remanié la pièce, qui, comme on vient de lire, obtint l'approbation générale.

Les historiens, pour rester dans la vérité, devraient tenir compte de certaines circonstances.

M. Félix Clément n'en sait pas plus que M. Crozets.

Tous ces contrastes sont rendus par le musicien avec un art infini.

Le duo de la Jalousie et de Procris a un caractère sublime. Tout est chantant dans cet opéra. La musique des ballets est généralement applaudie. Celle de la Jalousie est de la plus belle composition. Mlle Duplan rend avec force et grandeur le récitatif obligé du 3me acte : *Fille cruelle de l'amour*. Les derniers vers sont répétés par les démons, suivants de la Jalousie, qui forment un chœur terrible. (*Journal des Beaux-Arts et des Sciences*, juin 1775.)

Le *Journal des Sciences et des Beaux-Arts*, de Castilhon, écrit dans la livraison du 1r juillet 1777 :

« On y va peu, et l'on en dit beaucoup de mal. Mais il nous semble qu'on le traite avec trop de sévérité. Combien d'opéras on a applaudis avec transport, qui ne valent pas, à tous égards, un seul acte de celui-ci. Depuis ce temps, il est vrai, le goût du public a changé. D'un excès il s'est jeté dans un autre. Les Français ne vouloient alors que de la gaieté, des fêtes et peu d'intérêt.

. . . . . .

» Si l'on eut écouté sans prévention l'opéra de *Céphale*, on y eut trouvé non-seulement des choses agréables, des chants heureux, de la clarté, de la fraîcheur, mais aussi du sentiment et de la force dans les endroits qui en étoient susceptibles. Pour exemple du premier genre, on peut citer le début du premier acte : *Naissantes fleurs cessez d'éclore;* celui du second : *Eveillez-vous charmante aurore;* l'air des Nymphes de Diane : *Fière indifférence*, que tout le monde a retenu, et presque

tous les airs de danse. Il y a du sentiment dans l'air : *Mon cœur blessé d'un trait de flamme,* dans le beau duo du 1r acte, etc.; de la force dans l'entrée de la jalousie; de l'un et de l'autre dans l'air dialogué : *Ah! j'ai bien mérité l'injure.* Ce dernier morceau surtout est d'un chant neuf, expressif; le motif heureux, bien suivi, la situation théâtrale est parfaitement rendue par ce musicien : les morceaux d'ensemble sont en général pleins d'expression et de chaleur. C'est être bien difficile, que de ne pas se contenter de tout cela.

» Ce qu'on peut reprocher à M. Grétry, ce sont deux airs dans l'ancien genre français : l'un de l'Aurore dans le second acte : *Ne vois tu pas ce qui m'engage;* l'autre de Procris dans le troisième acte : *Témoin de ma naissante flamme.* A quelques tournures de chants près qui sont de ce siècle-ci, ces deux morceaux ont presque l'air d'être de l'autre. Il y a bien encore quelques petits défauts qu'une critique sévère pourroit ne pas pardonner; mais on peut assurer en général que le nombre des beautés est infinement supérieur; et tout ouvrage dont on en peut dire autant, mérite un autre succès que celui de *Céphale.*

» Il est vrai qu'il n'est pas aussi aisé de louer le poëme que la musique. Le sujet manque de vraisemblance en Français, quoique très vraisemblable dans les Métamorphoses d'Ovide. Là, Céphale raconte lui-même que lorsqu'il étoit las de la chasse, il alloit chercher l'ombre et le repos dans de fraîches vallées; et que pendant les chaleurs du jour, il appeloit le Zéphir.

. . . . . .

» Quant aux changemens que le poëte et le musicien ont faits à cette reprise, il y en a beaucoup d'heureux, et quelques uns qui ne le sont pas. Le plus mauvais est l'arrivée de la Jalousie au second acte : ces apparitions souterraines sont toujours ridicules quand elles ne sont pas effrayantes, et celle-ci n'effraye personne. Il faut sans doute du merveilleux à l'Opéra. Mais l'emploi de ce moyen théâtral demande beaucoup de ménagemens. On commence surtout à se lasser de ces diablèries éternelles, de ces torches enfumées, de ces furies cabriolantes, de ces démons rouges, noirs ou blafards, qui se tuent à varier leurs grimaces, leurs contorsions et leurs vilains serpents verts, pour sauver, autant qu'il est en eux, l'uniformité de leurs danses infernales. »

Sophie Arnould, l'excentrique cantatrice de l'Opéra, disait au sujet de cette pièce : « *La musique est plus française que les paroles.* »

On s'aperçoit dans les données des *Mémoires* de Grétry, combien il s'inquiétait de la musique allemande. L'on verra dans la suite de cet ouvrage, dit-il, « combien la musique du jour, la musique bruyante (celle

de Gluck), qu'on peut appeler révolutionnaire, est loin de celle qui est propre au caractère du Français »

Remarquons que Grétry a commencé à travailler avant Gluck pour le grand opéra, et que *Céphale et Procris* fut donné à Versailles en 1773, à moins d'une année de distance à celle d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck.

Le 12 juin 1776, en plein été, quand le beau monde déserte Paris, les Italiens représentèrent *les Mariages Samnites*, drame lyrique en 3 actes en vers, par Du Rosoy.

Poëme, Paris, chez Merlin.

C'est le poëme qui fut jadis unanimement refusé par les Italiens et remanié pour la scène par le poète.

Cet ouvrage ne réussit point; peut-être que le préjugé y contribua : les spectateurs ne voulurent pas s'habituer à voir sous le casque, les acteurs qu'ils voyaient chaque jour dans des rôles comiques.

Cet opéra est plus fait pour l'Académie de musique que pour le théâtre italien, soutenu d'une musique excellente et d'un spectacle charmant, rechauffé par un rôle des plus brillants que l'on ait vus à ce théâtre et joué par Mlle Colombe.

Les Mariages Samnites est le 10me opéra de Grétry, ce compositeur fécond et le plus populaire de tous les musiciens.

Pendant plus de cinquante ans, cette musique expressive et naturelle fit les délices des habitués de l'Opéra, des Italiens et de la Cour.

La reine assistait à une représentation de cette dernière pièce, et toute l'assemblée s'unit aux acteurs pour chanter le couplet :

Du monde entier formez la chaine
C'est commander que vous servir;
Quand on a la beauté pour reine;
Tout est devoir, tout est plaisir.

Mlle Colombe brilla au premier rang dans cette pièce ; au couplet : *Objet sacré de notre hommage règnez sur nous*, etc., tout le théâtre s'émut avec transport; on cria *bis*, et lorsque le chœur reprit le même vers, les applaudissements redoublèrent avec fureur, et la voix publique semblait en ce moment payer un tribut d'hommage et de reconnaissance à ce juge auguste et au talent de Grétry.

Jamais le Théâtre Italien n'avait été témoin d'une démonstration aussi solennelle et aussi spontanée en faveur d'une souveraine et d'un compositeur.

Grétry y avait naturellement sa plus grande part.

La pièce à la suite subit des changements de la part des deux auteurs.

Par contre, cet opéra, joué à Bruxelles, (1) le 4 novembre 1776, y obtint un grand succès.

Les Mariages Samnites n'ont eu qu'un succès médiocre. Il y a de très jolis morceaux dans la musique, qui est de Grétry; mais la pièce qui est tirée des contes de Marmontel, est une des plus plates choses dont le sieur de Rosoi fût capable.

On est fâché qu'un musicien tel que Grétry ait choisi un si mauvais poëte; on trouve cette union mal assortie. A l'égard de Grétry, il avait fait il y a longtemps la musique des *Mariages Samnites* sur des paroles d'un nommé Léger, qui avaient été refusées à l'Opéra. Grétry a la prétention du grand opéra, de la tragédie lyrique; il ne l'avait pas soutenue dans *Céphale et Procris;* il a voulu prendre une revanche dans les *Samnites*, mais cela ne lui a pas réussi. A quelques morceaux près du 1r acte, tels qu'un duo des deux amis, et un chœur de jeunes filles samnites, qui est charmant, le reste est faible et commun. (*Correspondances littéraires,* de La Harpe, tome X.) (2)

La seconde représentation n'a pu avoir lieu que le samedi 29 juin, à cause de la maladie de Mad. Dugazon, une des principales actrices.

Grétry n'a jamais porté si haut l'art de la composition musicale, que dans cette nouvelle pièce, qui atteste la richesse inépuisable de son génie. Nous nous contenterons de citer l'air à la fois tendre et martial chanté par Agathis : *Quand mon cœur vole à la victoire*, etc , le quatuor, aux chants si délicieux; le chœur des Guerriers, la marche militaire, celle des filles samnites, dont le chant est si naif, si délicat.

Le récitatif obligé et l'air d'Eliane, musique de la plus grande énergie et de l'effet le plus imposant; le duo enchanteur entre Eliane et Céphalide, le chant passionné entre Eliane, le magnifique duo des deux amis, les beaux airs de Céphalide, les couplets des filles samnites et ceux de la fin.

(1) M. Piot, publia, à Bruxelles, une brochure fort intéressante sur cet ouvrage, au sujet des correspondances de Grétry avec Vitzhumb, compositeur à Bruxelles.

(2) Les critiques parfois si érronées de La Harpe et du fameux baron de Grimm, seront appréciées à leur juste valeur par ceux qui étudient les opéras de Grétry, et M. Fétis dit avec raison : « Les jugements de Grimm ne sont pas toujours exempts de prévention et d'erreur.»

Ces deux critiques, au fond des hommes très savants, mais ayant peu de connaissances musicales, ont exercé une certaine influence sur le mouvement musical en France au siècle dernier.

Ce drame était d'abord composé en prose. De Pezay l'a mis en vers. La pièce ne réussit point, mais on attribue l'insuccès à l'exécution médiocre Il y a des morceaux dans cette partition dignes de Grétry, mais la manière ridicule dont les artistes portaient le costume antique, produisit une mauvaise impression.

Si la musique, qui a toujours la plus grande part de succès de ces espèces d'ouvrages, pouvait seule le produire, celle que Grétry a employée dans les *Mariages Samnites* assurerait à cette pièce tous les suffrages par sa variété, ses grâces et sa nouveauté; mais le sérieux et le vide du sujet semble avoir balancé les charmes de cette musique, dont toute l'assemblée paraissait enchantée.

Le *Mercure de France* (décembre 1776) écrit :

« La superbe musique de cette pièce d'un caractère mâle et guerrier a été sentie comme un nouveau chef-d'œuvre du génie fécond de Grétry »

Malheurement, le poëme médiocre fit du tort à l'excellente musique de cette pièce, malgré les frais considérables des costumes.

Acteurs : MM. Julien, (1) Michu, (2) Narbonne. (3) Meunier, (4) Mesd. Trial (5) et Colombe. (6)

1776. 28 décembre. Reprise avec des changements des *Mariages Samnites*.

Ce spectacle nouveau a fait plus de sensation que dans son origine

Mad. Dugazon a détaillé la scène avec une intelligence, une vérité et une expression qui caractérisent une excellente actrice. Mlle Colombe (Marie-Thérèse Rombocoli Riggieri) a été vue et entendue avec transport dans le beau rôle d'Eliane.

Julien, Michu et Narbonne ont également recueilli les suffrages des nombreux spectateurs.

Grétry a abrégé le duo des deux amis par un récitatif qui partage le chant. Cette coupe heureuse a fait un plaisir infini.

Les journaux du temps font l'éloge de la pièce et des artistes.

Grétry dédia cette partition à son protecteur l'Evêque et prince de Liège, qui l'avait nommé son conseiller intime.

1777. *Les filles pourvues*, compliment de clôture composé pour la Comédie-Italienne, paroles d'Anseaume, également représenté à la cour.

(1) Dont on connait le goût et le talent. — (2) Bon acteur et agréable chanteur. — (3) Excellent musicien. — (4) Plein de feu et d'intelligence. — (5) Intéresse infiniment par la beauté de son organe, par la juste et brillante expression de son chant. — (6) Etonne, enchante par la noblesse de son jeu, par l'étendue de sa voix et par le grand caractère de son chant.

En 1777, Grétry composa encore pour les représentations de la cour le divertissement : *Amour pour amour*, pièce de Laujon, d'après une comédie de Lachaussée. Il n'a pas été représenté à Paris.

A la même époque il composa la musique de *Momus sur la terre*, prologue, représenté au château de la Roche-Guyon, paroles de Vetelet.

Le roi continua à protéger notre jeune Maëstro, et en 1777 on représenta devant la cour *Matroco*, drame burlesque en 4 actes, en vers, de Laujon, joué à Paris aux Italiens, le 28 février 1778.

Cette pièce n'obtint aucun succès et la partition a été détruite par l'incendie.

Grétry se sentit très peu disposé à mettre le poëme de Laujon en musique.

L'ouverture se composait d'airs connus et parlant qui expliquaient le sujet de la pièce. On a compris toute la difficulté pour former un ensemble d'anciens airs tous rivaux et d'une musique nouvelle, aussi dans une telle pièce composée de combats, de nains, de géants, etc., tout doit être boursoufflé et gigantesque puisque les personnages sont tels.

Cet ouvrage était original, dit Grétry, et il n'a pu diminuer en rien la réputation de Laujon.

Grétry composa cet opéra pour la cour par pure complaisance.

Cette pièce ne fit pas grand bruit, et la presse fut bien indifférente.

Grétry dit dans ses *Essais* : « Le succès d'une production de ce genre sera toujours, selon moi, presque impossible. Je fis cet opéra pour la cour et par complaisance : il fut joué à Paris contre mon gré et la flamme a dévoré cette production monstrueuse en expiation de l'atteinte que j'avais donnée au bon goût. »

Cela dit assez de la valeur de *Matroco*.

Il paraît que Grétry fut tellement sensible à cet échec, qu'il brûla toute la musique. Enfin malgré le secours de la richesse des décors, des costumes et de tous les accessoires possibles, cette pièce ne plut point.

Il y a dans la musique des choses charmantes, entre autres un duo sur la gazette, très neuf et très original : mais ce sont des beautés perdues, et l'on regrette le au temps que Grétry a daigné employer pour un ouvrage aussi peu digne de son talent.

Les rôles ont été parfaitement joués et chantés par les principaux artistes de ce théâtre.

Clairval a représenté Matroco avec une dignité comique. Mad. Trial et Billioni chantent des duos et des airs charmans qui ont été fortement applaudis.

Quelques retranchement indiqués par le public dans ce drame, en ont assuré le succès, et la seconde représentation a été grandement applaudie.

La reine, M. et Mad. le comte et la comtesse d'Artois ont honoré de leur présence ce spectacle, et en ont paru très satisfaits.

Forkel dit dans son *Almanach* :

« *Gretry hat noch ein komisches Nachspiel gemacht, mit dem Titel* Matroco; *man hat ihn von Seiten des Hofs darum, weil est bey den Ergötzlichkeiten des Hofs gebraucht werden sollte. Aus Gefälligkeit gegen die Schauspieler hat er es auch hernach in der Stadt Paris vorstellen lassen. Da die Charaktere dieses Stücks sehr contrastiren, so dass sehr emphatische Stellen der irrenden Ritter, und gleich darauf sehr gemeine Gassenlieder vorkommen, Dinge die für einen Componisten sehr grosse Schwierigkeiten haben können, so muss man dieses Stück gewissermassen mit einiger Nachsicht beurtheilen.* »

1778. 28 avril, à l'Opéra : *Les trois Ages de la musique*, prologue de De Visme, directeur de l'Académie de musique. Cette pièce fut composée pour l'inauguration de la nouvelle administration de l'Opéra.

Sous ce nouveau directeur on a repris un grand nombre d'opéras de l'ancien répertoire, ce qui suggéra l'idée de cette pièce.

Le souvenir de la lutte acharnée des Gluckistes et des Piccinnistes n'était point effacé à Paris.

Grétry avait personnifié Lully, Rameau et Gluck, les trois réformateurs du drame lyrique.

Ce prologue ne réussit point.

Dans cette pièce le compositeur s'est attaché à faire comprendre aux auditeurs les différentes transformations subies par l'art musical en France aux époques de Lully, Rameau et Gluck, tout en les forçant, par ces contrastes, à se prononcer sur le plus ou moins de mérite de ces compositeurs. (*Aperçu historique*, etc., déjà cité.)

Dans cette pièce de circonstance Rameau, Lully et Gluck étaient les héros.

La nouvelle administration de l'Opéra a donné pour l'ouverture de son théâtre une espèce de prologue intitulé : *Les trois Ages de l'Opéra*, dont l'objet est de représenter les différentes révolutions qu'a éprouvées la musique parmi nous. Le genre de Lully, celui de Rameau, celui de Gluck et de Piccinni, sont caractérisés par leurs différents attribus et par des morceaux tirés de leurs ouvrages. On continue de donner les grands jours *Armide* et *Roland* en concurrence et tous deux avec succès. (La Harpe.)

Les trois Ages de l'Opéra, prologue dramatique, joué le lundi 27 avril 1778, opéra qui avait pour objet de donner une idée des trois principales époques où la musique en France a éprouvé des changements considérables.

Ces trois tableaux ont occupé agréablement le public, auquel le choix qu'on avoit fait des morceaux de Lully, Rameau et Gluck, a paru faire plaisir. Il y a un rôle qui représente Lully escorté des personnages principaux de ses meilleurs opéras.

Il est habillé d'un costume du siècle où il vivait, accompagné de Polymnie, et vient faire l'aveu public de la faiblesse de l'art musical de son temps

Un air de danse enchanteur annonce le présence de Rameau, que présente Terpsicore. Il se retire au fond de la scène et va embrasser Lully. Quelques mesures de la belle ouverture d'*Iphigénie* se font entendre; le génie de l'Opéra en est dans le plus grand ravissement, et il demande d'où part une harmonie si supérieure à tout ce qu'on avait entendu Melpomène répond, que c'est l'ouvrage d'un de ses favoris qui médite sans doute de nouveaux chefs-d'œuvre tragiques. La palme est ainsi accordée au célèbre Gluck, dont on parodie quelques morceaux comme on l'a fait à l'égard de Lully et de Rameau.

Ces trois grands musiciens étaient les héros de cette pièce. (*Mercure de France*)

Dans *les trois Ages*, de Grétry, le génie de l'Opéra ranime le zèle des artistes et invoque le secours des trois muses.

Polymnie présente au génie de l'Opéra Lully, qui vient sur une marche du triomphe de Thésée, entouré des personnages de ses principaux opéras. Il chante dans la manière de son récitatif :

Vous voyez un chanteur antique
Qui mérita quelque succès.
J'ai fait connaître la musique
Au peuple aimable des François :
Un art plus brillant me remplace :
Mais convenez de bonne foi
Que beaucoup d'autres à ma place,
N'en auraient pas fait plus que moi.

Terpsicore fait paraître ensuite son favori; c'est Rameau qui s'avance pareillement entouré des premier personnages de ses opéras.

Le génie y chante :

Est-ce vous immortel *Rameau*
De la scène lyrique appui toujours durable ?
Venez jouir d'un triomphe nouveau ;
Vos chœurs savans, pompeux, et votre danse aimable,
Quels que soient les progrès dont l'art sera capable,
Vous placeront toujours dans le rang le plus beau.

Les ballets représentent les différents âges de la danse. La composition, qui est de Niverre, est pittoresque et agréable. Les plus grands talents de la danse y paraissent dans tout leur éclat.

La musique nouvelle est de M. Grétry, qui a su plier, avec autant d'adresse que de franchise, son génie à tous les genres de musique qu'il célébrait, et en saisir avec tant de vérité les formes, qu'il est impossible de ne pas s'y méprendre.

Gaussoin s'exprime ainsi à l'occasion des opéras joués à l'Académie de musique, sur le second ouvrage de Grétry :

« Grétry, dont le génie s'identifiait si bien à l'esprit, au caractère français, et qui en outre avait le mieux contribué à diriger l'école vers ses véritables destinées n'obtinrent plus ces éclatants témoignages d'admiration qui stimulent et soutiennent l'artiste dans sa pénible carrière, lors de la révolution des Gluckistes et des Piccinnistes. A l'exception de quelques artistes étrangers qui surent comme Gluck et Piccinni faire goûter leurs œuvres, on citerait difficilement un compositeur français dont la réputation se serait consolidée autrement que par l'esprit et l'excellence de la déclamation lyrique que Grétry avait su porter à un si haut degré de perfection.

» Sans rival dans sa spécialité, dans le genre qu'il avait créé, il abandonna la route facile et belle qui s'ouvrait devant lui, pour tracer faiblement quelques pénibles sillons dans un champ qui n'était et ne pouvait être le sien. C'est alors qu'il commença à s'essayer dans un style qu'il croyait propre à contrebalancer les succès des ouvrages sérieux. Heureusement pour Grétry, ces tentatives furent souvent interrompues par des retours au genre facile et gracieux, auquel il devait toute sa célébrité. (*Belgique musicale*, 1845.)

27 juin, samedi, 1778. *Le Jugement de Midas*, comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, paroles d'Hèle. (1)

Poëme, Paris, chez la veuve Duchesne.

(1) Thomas Hales, transformé en celui d'Hèle, naquit en Angleterre en 1742, et décéda à Paris, le 27 décembre 1780. Il composa trois poëmes pour Grétry.

Grétry donna le poëme de cette pièce à l'examen de l'Intendant des plaisirs dramatiques de la cour. La pièce étant d'un anglais fut refusée à Versailles, mais le duc d'Orléans la fit exécuter dans un théâtre particulier par des amateurs.

Ce poëme fut achevé en 1776, et resta pendant deux ans en portefeuille chez Grétry.

La 1re représentation réussit, mais certains clercs de procureurs se croyant offensés par un passage, firent circuler un avis imprimé dont Grétry reçut un exemplaire conçu dans ces termes : « Messieurs les clercs de procureurs vous invitent à venir siffler demain la seconde représentation du *Jugement de Midas*, dans laquelle pièce ils sont insultés »

Les auteurs de cet écrit furent à leur poste le lendemain, sifflèrent à outrance, mais le public les désapprouva et ils perdirent leur procès.

Cette soirée fut très orageuse.

La musique est charmante en plusieurs endroits et comparable à ce que son auteur a fait de mieux ; en d'autres elle est médiocre et ce qui est fâcheux, cette médiocrité se trouve précisement dans le principal rôle, qui devait être le meilleur de tous.

Il y avait peu de monde à la 1re représentation de cette pièce, mais chacun sortit content, excepté les clercs de procureurs, sans doute.

« Cet opéra, dit Grétry, fut la satire la plus mordante contre l'ancienne musique, ou pour mieux dire, contre la manière traînante dont on la chantait. »

Cette pièce a eu un grand succès ; elle avait déjà été essayée sur le théâtre particulier de Mad. Montesson. Il y a de la gaieté et de l'esprit dans le poëme, et c'est, pour le fond, le trait connu de l'ancienne mythologie, dont on a fait une allégorie satirique contre la musique française.

La musique est, dit-on, plus savante que tout ce que Grétry a fait jusqu'ici ; mais en s'appliquant davantage à l'harmonie, il semble un peu avoir négligé la partie dans laquelle il est supérieur, la mélodie. Cependant l'opéra a beaucoup réussi et doit consoler Grétry, autant qu'il est possible, des chagrins et des contradictions qu'il éprouve depuis quelque temps. On n'est pas toujours heureux, et nul compositeur ne l'a été d'abord plus que Grétry.

Cet opéra se donnait encore au mois de décembre 1778.

La pièce est d'une gaieté charmante ; elle a eu le plus grand succès.

La musique en est remplie d'agrémens et d'ingénieuses épigrammes ; elle porte l'empreinte du génie de l'auteur, qui embellit encore les productions sur lesquelles il travaille. On a surtout applaudi le rôle de

Marsyas, qui est tout en chant français et dans lequel Grétry s'est beaucoup engagé aux dépens de cet ancien genre.

A l'égard du chant d'Apollon, quoique la mélodie en soit très agréable, on le ne trouve pas aussi céleste qu'on le voudroit dans la bouche de ce Dieu de la musique. (*Gazette littéraire de l'Europe.*)

Cet opéra a été très favorablement accueilli.

La musique n'est point au-dessous du talent de Grétry. On a beaucoup applaudi de très beaux morceaux d'harmonie, des trios, des quatuors; mais peut-être desireroit-on dans le rôle d'Apollon un peu plus de ces chants si mélodieux auxquels Grétry nous a accoutumés. Au reste, le *Jugement de Midas* avoit été essayé sur un théâtre particulier, et le succès qu'il avoit eu annonçoit celui qu'il vient d'avoir sur le Théâtre Italien, et qui est égal aux plus grands succès qu'ait eus Grétry. (*Mercure de France).*

Le grand succès du *Jugement de Midas* ne doit pas être seulement attribué au mérite de l'ouvrage ; il y auroit de l'injustice à ne pas y faire entrer pour quelque chose le jeu des acteurs, Clairval, Nainville, Ménier, Trial, Narbonne, Rosière, Mesd. Dugazon, Billioni et Moulinghem.

Cette pièce est du petit nombre des Comédies-Lyriques dont le succès ne se borne pas à de nombreuses représentations; pour l'ordinaire, le musicien en a toute la gloire; et quelques ariettes détachées font tout ce qu'on daigne lire de ces malheureux drames, dont l'auteur est presque toujours inconnu, s'il n'est ridiculisé. Pour cette fois, M. Grétry se voit forcé de partager son triomphe, et les airs charmants du nouveau Midas ne font pas tout le mérite de ce petit opéra. Indépendamment de la musique, on en soutient la lecture avec intérêt, parce qu'il est raisonnablement conçu, adroitement intrigué, semé de bonnes plaisanteries. (*Journal des Sciences et des Beaux-Arts*, du 15 octobre 1778.)

Cette revue raconte tout au long le sujet de cette pièce.

Nous extrayons du *Journal encyclopédique*, qui en donne l'analyse :

« Tel est le canavas de cet ouvrage rempli de traits ingénieux, qui en font le succès, ainsi que la musique légère de M. Grétry. Cette musique est légère, vive et charmante.

» Nous conviendrons cependant que le morceau d'Apollon chante pour disputer le prix, ne paroît pas à tout le monde aussi transcendant qu'il devroit l'être dans la supposition que c'est le dieu même du chant qui se fait entendre; mais ce qu'on désire dans de pareilles situations est sans doute au-dessus du pouvoir humain. »

Voltaire composa les quatre vers suivants à l'occasion des différents

succès obtenus par cette pièce au théâtre, et qui furent remis par la nièce de Voltaire à Grétry :

La cour a dénigré tes chants
Dont Paris dit des merveilles ;
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

Il paraît qu'à la représentation de la cour, le public brillant bailla avec affectation, blessé de certaines allusions. (1)

Le Jugement de Midas fut repris à l'Opéra-Comique, le 26 sept. 1811.

Il règne dans cet ouvrage une variété de tons qui, indépendamment du sujet très spirituellement traité, est d'un effet fort agréable. Les scènes d'Apollon avec Lise et Chloé sont charmantes. C'est une idée heureuse que celle du chant d'Apollon écrit dans le genre italien, mis en opposition avec l'ancienne manière de l'opéra français et la sorte d'allure naïve et grossière de nos refrains populaires. (*Moniteur universel*, 8 mai 1812.)

Cette pièce a eu plusieurs reprises, eut un grand nombre de représentations, et selon le *Mercure de France*, l'opéra fut toujours très bien accueilli.

Il y a quelque temps on exécuta à un concert de l'école de musique à Anvers l'ouverture de cet opéra. La *Fédération artistique* écrivit à ce sujet :

« L'ouverture du *Jugement de Midas*. Malgré ses formules surannées, la musique du compositeur elle est encore fraîche, simple et partant coquette.

». Cela s'écoute sans fatigue ; tout est dans l'inspiration mélodique et quand celle-ci nous tient, elle ne nous lâche plus. Ressusciter de telles pages, c'est faire preuve d'un bon goût auquel nous nous plaisons à rendre hommage ; c'est de plus donner aux élèves de notre école une excellente leçon d'histoire musicale. Peter Benoit l'a compris, nous l'en félicitons. »

Forkel s'exprime ainsi en parlant des opéras de Grétry dans son *Musikalischer Almanach* déjà cité :

« *Grétry hat noch den Vortheil oder vielmehr den Vorzug, sich niemals wiederholt, oder sonst jemand copirt zu haben. Seine zwei letzten*

(1) Depuis quelque temps Grétry avait la coutume de réunir à souper après une première représentation de ses opéras, ses amis et ses intimes, que les plus grands personnages embellissaient de leur présence. Greuze, Jos. Vernet, Sèdaine, La Harpe, Mad. Lebrun, etc., étaient de la partie, ainsi que quelques artistes du théâtre.

Werke, das Urtheil des Midas (le Jugement de Midas) *und der eifersüchtige Liebhaber* (l'Amant jaloux) *sind so neu, als wenn sie seine ersten Arbeiten wären, und seine ersten scheinen die letzten Bemühungen eines in seiner Kunst vollkommen reif gewordenen Mannes zu sein.* »

1778. 23 décembre. A la Comédie-Italienne : *L'Amant jaloux ou les fausses apparences*, en 3 actes, poëme de M. d'Hèle.

Sur l'affiche, cet opéra figure sous le simple titre : *l'Amant jaloux*.

C'est un des grands succès de Grétry. La pièce avait été représentée à Versailles devant la cour, le 20 novembre de la même année.

La partie lyrique a été versifiée par Levasseur, ancien capitaine des dragons.

Grétry dit dans ses *Mémoires :*

« *L'Amant jaloux* tomba à la répétition générale que l'on en fit à Versailles, le jour même de la première représentation. L'on était si sûr de sa chute, qu'on ne fut occupé qu'à m'en consoler pendant le dîner du premier gentilhomme de la chambre, où j'étais : je le priai d'aller demander au roi la permission de commencer le spectacle par cette pièce, au lieu *Rose et Colas*, où Cailleau venait encore quelquefois recueillir de nombreux applaudissements après sa retraite.

» Le roi y consentit, et je fis changer les décorations a 5 heures.

» Le sort de *l'Amant jaloux* changea : j'avoue que cette transition d'une chute parfaite à un plein succès, pendant un si court intervalle, fut pour d'Hèle et pour moi un moment délicieux. »

Les rôles sont bien remplis par Mesd. Dugazon (après elle Mad. Billioni), Trial, Colombe, MM. Clairval, Julien, Nainville.

L'Amant jaloux, donné avec beaucoup de succès, le mercredi 23 décembre 1778, a été interrompu par la maladie d'une des plus intéressantes actrices de la Comédie-Italienne, Mad. Dugazon (1 janvier 1779).

Dans son N° du 15 janvier le *Mercure* écrit : « Au moment où nous écrivons cet article, la seconde représentation de l'ouvrage de M. d'Hèle n'a point encore été donnée. »

Le critique ajoute qu'il ne peut parler exactement d'une production sans l'avoir entendue une seconde fois.

Cette seconde n'eut lieu que le 9 janvier (samedi).

Après avoir relaté le détail du poëme, le *Journal des Sciences et des Beaux-Arts* écrit :

« Son succès a été très grand. La musique a paru charmante dans plusieurs morceaux et négligée dans d'autres. Les rôles ont été fort bien remplis par MM. Clairval, Julien et Nainville, et par Mesd. Trial, Colombe et Billioni. A la première le rôle de Jacinthe était joué par

Mad. Dugazon. Elle y a reçu des applaudissemens, que ceux qu'on a donnés depuis à Mad. Billioni n'ont point fait oublier. »

Cet opéra fut repris dans l'été de 1779.

On lit dans le *Mercure de France* : (1)

« Sans doute une musique telle que celle de M. Grétry les a beaucoup embellis; mais qu'on le consulte lui-même, et il avouera que nul poète n'a su mieux servir le musicien et lui fournir un fonds plus heureux. Quelle féérie plus charmante que celle de *Zémire et Azor*? L'idée du tableau magnifique n'est-elle pas une des plus théâtrales qu'on ait exécutées dans ce genre de fiction. *L'Ami de la maison* est plein de grâces et de finesse, et *Lucile et Sylvain* sont d'un intérêt qui fait verser des larmes. »

« Le succès prodigieux et constant de cette comédie-lyrique en atteste le mérite et la perfection. La musique en est vraiment dramatique et pittoresque, avec un chant toujours agréable, expressif et varié. Ce nouveau chef-d'œuvre du génie fécond qu'en a produit tant d'autres, plaît et révit dans les concerts de même que sur le théâtre; preuve bien sensible que la bonne musique est comme les bons vers, dont tout le charme ne dépend point de l'illusion de la scène. »

Cet article est de La Harpe. (2)

Martine dit au sujet des finals dans son ouvrage précité :

« Je regarde le final de *l'Amant jaloux* comme le chef-d'œuvre du génie dont il réunit tous les mérites; les finals qui me paraissent mériter une distinction particulière sont ceux de *la Fausse Magie*, de *l'Epreuve villageoise*, de *la Rosière de Salency*, d'*Aucassin et Nivolette*, du *Jugement de Midas*, des *Evénements imprévus*. »

Nous mentionnons Mlle Renaud l'aînée comme une interprête sérieuse de la musique de Grétry dans *la Fausse Magie* (Lucette), dans *l'Amant jaloux* (Léonore), dans *le Tableau parlant* (Colombine), et de Zémire, dans *Zémire et Azor*, dans *l'Amitié à l'épreuve* (Coraly), pièce déjà représentée en 1771, et qui est remise avec des changements. Ses deux sœurs plus jeunes se sont également distinguées dans les opéras de Grétry.

L'Amant jaloux est une des plus belles partitions de Grétry, aussi, elle fut souvent reprise.

(1) Le *Mercure de France* donne dans la livraison de décembre un air : *Romance du Chevalier du Soleil*, musique de Grétry.

(2) En 1779, la Harpe continua à faire la critique de la Comédie-Française; Suard celle de l'Opéra, et l'abbé Remy celle du concert spirituel.

M. Charnois fit les articles sur la Comédie-Italienne, qui désormais sera le seul chargé dans ce journal de tout ce qui concerne les théâtres.

En 1850 l'opéra fut remis en scène avec arrangement d'orchestration moderne par Désiré Batton, 1r grand prix de l'Institut de France, décédé à Paris, le 16 octobre 1855.

En 1778, Marmontel adressait une lettre à M. de la Harpe, sur l'opéra, laquelle fut inserée dans le *Mercure de France* du 15 septembre. Après avoir fait l'éloge de la musique de Gluck il dit :

« La musique de la *Colonie*, de Sacchini, celle de la *Bonne fille*, celle de *l'Ami de la maison*, de *Zémire et Azor*, de *Sylvain*, de *l'Amant jaloux*, etc., ne ressemble en rien à la musique dramatique de M. Gluck. C'est purement de la musique italienne, adaptée à des paroles françaises; il y a dix ans que cette musique soutient et enrichit l'un des théâtres de Paris : on ne s'en lasse pas encore; comment expliquer ce phénomène? Il n'est pas difficile de se l'expliquer quand on a étudié les œuvres de Grétry. »

Un air très connu de l'opéra d'Halevy, *la Juive*, a beaucoup de ressemblance avec une mélodie de *l'Amant jaloux*. Le voici :

L'amant jaloux. SÉRÉNADE. N° 9bis.

Florival. Moderato.

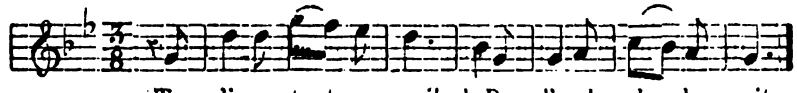

Tan- dis que tout som- meil- le Dans l'ombre de la nuit.

La Juive.

A mes tremblantes mains con- fi- a ton ber- ceau.

Le 11 novembre 1779, *les Evénements imprévus*, en 3 actes, poëme de d'Hèle, (1) firent leur apparition au théâtre de la cour à Versailles.

Le 13 du même mois, cet opéra fut joué à la Comédie-Italienne, et n'eut aucun succès.

(1) C'est le dernier opéra composé par Thomas d'Hèle, écuyer du comte de Glocester, fort jeune enrolé dans l'armée française. Depuis ses succès à l'Opéra-Comique il s'était attaché à la célèbre Zanerini-Bianchi, dite Argentine, qui débuta aux Italiens, le 21 juillet 1766, et quitta ce théâtre en 1780, après la suppression de la troupe italienne. Cette actrice, retournant en Italie, d'Hèle en fut tellement contrarié, qu'il mourut de chagrin, âgé environ de 40 ans.

C'est au milieu de sa brillante carrière que cet homme d'esprit fut enlevé.

Grétry regretta beaucoup la mort de son collaborateur d'Hèle, dont il fait l'éloge dans ses *Essais*.

L'attention publique éveillée par les œuvres de Gluck et de Piccinni, fut, croyons-nous, la cause principale de la chute des *Evénements imprévus*. Le poëme, tiré d'un ouvrage italien : *Di peggio in peggio*, est la dernière œuvre de d'Hèle, qui mourut quelques temps après.

On a joué samedi à la Comédie-Italienne : *Evénements imprévus*, comédie nouvelle en 3 actes, en prose. Cette première représentation a répondu à la haute opinion qu'on avoit des auteurs ; c'est M. d'Hèle, qui a composé les paroles et M. Grétry la musique : la pièce a eu le plus grand succès dans les deux genres. L'excellence du poëme a rendu le musicien encore supérieur à lui-même ; le théâtre avait besoin d'un pareil secours pour sortir de la langueur où il étoit depuis longtemps.

M. Grétry accoutumé à faire d'excellente musique, ne pouvoit que réussir avec un fond aussi bien disposé : sa veine est devenue plus abondante et plus variée et le musicien à chaque instant produit presque autant d'étonnement que le poète. Il a jugé à propos d'amener des finals à la fin de chaque acte, à la manière des Italiens ; mais ce n'est pas en quoi M. Grétry a le mieux réussi ; soit par sa faute, ou plutôt par le défaut d'habitude des chanteurs, il en a résulté une cacophonie peu agréable, embrouillée et discordante. (Bachaumont, *Mémoires.)*

Le jeudi 15 décembre 1803 (1) on reprit pour la rentrée de M. et Mad. Gavaudan l'opéra de Grétry : *les Evénements imprévus*.

On écrit à ce sujet dans le *Journal des Débats* :

» Grétry a exécuté avec succès, pour la comédie, ce que Gluck a tenté pour la tragédie : il a su marier si heureusement la mélodie avec le poëme dramatique, qu'il en résulte de l'alliance des deux arts, un effet tel qu'aucun des deux séparément n'auroit pu le produire. Ses morceaux d'ensemble forment des situations d'un genre neuf ; ses morceaux de chant peignent les caractères : il n'y a presque rien pour le chanteur, tout est pour l'acteur, tout est pour la scène. Des airs, tels que : *l'autre jour sous l'ombrage*, etc. ; *ah ! dans le siècle où nous sommes*, etc. ; *qu'il est cruel d'aimer*, etc., ont le mérite rare quoique peu senti, d'exprimer les sentiments de la situation des personnages : il faut, pour les bien rendre, de l'âme et du goût, plus encore que de la voix ; on les chante mal quand on ne les joue pas bien.

(1) Cette année on représentait les opéras suivants de Grétry : *La Caravane, la Fausse Magie, Zémire et Azor, Lisbeth, l'Epreuve villageoise, les deux Avares, l'Amant jaloux, la Rosière de Salency, Pierre le Grand.* A la fin de l'année on annonçait la reprise d'*Anacréon chez Polycrate.*

Mesd. Desbrosses, Pingenet cadette et aînée, Aglae Gavaudan, R. Gavaudan, Chevalier, Messié, Gonthier, MM. Lesage, Baptiste, Chenard, Saint-Aubin, Boucher, Prévost, Jausserand, Philippe, St-Léger, jouaient dans ces pièces à l'Opéra-Comique.

» Clairval, qui représentait le marquis dans cet opéra, faisoit encore beaucoup de plaisir à cinquante ans, avec une voix fatiguée et rauque, parce que l'agrément de son rôle consiste plus dans l'expression, le caractère et le jeu, que dans la belle qualité du son : le meilleur chanteur y seroit insupportable, s'il n'étoit pas acteur, s'il n'avoit ni grâce, ni aisance, ni noblesse.

» Le duo : *J'aime mon maître tendrement*, etc., celui des deux valets : *Serviteur à M. Lafleur*, etc., sont deux chefs-d'œuvre, l'un de finesse et de sentiment, l'autre de comique. »

Artistes dans cette pièce : Mesd. Dugazon, Billioni, Colombe, Gonthier, MM. Michu, Clairval, Suin, Trial, René, Roziéres.

Mad. Dugazon s'y distinguait particulièrement.

Auber réorchestra la partition de *l'Epreuve villageoise*, et Eugène Prévost celle de *la Fausse Magie*.

Ferrari composa une nouvelle musique pour cet opéra, ainsi joué à Paris en 1791, au théâtre de Mlle Montansier.

L'Almanach général des spectacles, de 1792, juge ainsi cette pièce :

« *Les Evénements imprévus*, paroles de feu M. d'Hèle, musique de Ferrari. Rien ne fait plus d'honneur à Grétry que la musique de M. Ferrari. Celui-ci n'a pas senti une seule phrase de son auteur; il n'en a nullement saisi l'esprit. C'est un homme qu'on a dépouillé d'un habit d'or et de soie, fait à sa taille, pour le revêtir d'une redingotte de laine prise à la friperie. »

Ferrari, qui était venu à Paris en 1790, fut très sensible aux critiques de la presse française, et l'échec de cet opéra le décida à quitter Paris.

C'était encore une victoire pour notre artiste belge.

A. Grétry neveu raconte à ce sujet dans le volume : *Grétry en famille* :

« Ce ne fut qu'un triomphe de plus pour Grétry. La première représentation de ces *nouveaux Evénements imprévus*, prouva que l'ancienne musique était, pour ainsi dire, consacrée. Les plus violents murmures se firent entendre d'abord pendant et à la fin de chaque morceau; et lorsque le duo : *Serviteur à monsieur La Fleur*, le motif qu'avait choisi M. Ferrari, auteur de cette musique, parut si complètement ridicule, que le public, pour punir les audacieux, fit cesser sur-le-champ la représentation. M. Mengozzi, compositeur gracieux et chanteur aimable, avait été choisi pour l'*Amant, jaloux;* mais il vit le piége dangereux, et il se retira en homme d'esprit. »

L'Amanach des spectacles de 1792, écrit, quant à la nouvelle musique des pièces de Grétry, et que Mlle Montansier voulait monter à son nouveau théâtre :

« On dit qu'ellea l'audace de faire faire une musique nouvelle à l'*Amant jaloux*, aux *Evénements imprévus* et au *Jugement de Midas*; MM. Ferrari et Mengozzi, dit-on, ont osé se charger de ce travail. C'est un parti bien pris de ravir à la Comédie Italienne trois chefs-d'œuvres... Mais, outre que dans ce genre, ces deux compositeurs sont à cent lieues du talent de Grétry, outre que l'indignation publique doit venger la mémoire de Dell; les Comédiens Italiens peuvent être bien tranquilles sur la prétendue concurrence que l'Acapareuse veut établir entr'elle et ses voisins; la supériorité de leurs talens doit les rassurer à jamais; l'ensemble avec lequel les Italiens jouent leurs bons ouvrages, ne se retrouvera nulle part; et l'on ira cent fois entendre les beaux morceaux de Grétry, quand on aura bâillé une ou deux fois aux savans, mais monotones accens de nos deux faiseurs ultramotaines. Ferrari n'a nullement le genre qui convient à la scène; et Mengozzi est aussi glacial dans sa musique que dans son jeu. »

IX.

Honneurs rendus à Grétry en 1780, par les Magistrats de sa ville natale.

Les Magistrats de la ville de Liège ont perpétué le souvenir d'un compatriote si cher et qui, par ses talents, a illustré au loin notre patrie, par ses œuvres musicales nombreuses.

Le lundi 24 janvier 1780, le conseil communal de Liège décida unanimement que son buste serait placé à l'avant-scène du théâtre vis-à-vis la loge du Prince-Evêque.

L'inauguration se fit avec grande pompe le samedi 23 sept. suivant.

Ce buste était en marbre blanc et exécuté par Evrard.

Le piédestal portait cette inscription : *Grétry Leodius, sub consulato de Vivario et de Fossoul.*

Ce piédestal fut détruit par un incendie du théâtre, le mardi 1r janvier 1805.

On venait de donner à Paris *les Evénements imprévus*, *Aucassin et Nicolette*, et *Andromaque*.

Grétry fut si sensible à cette marque honorable de la part des Magistrats, qu'il dédia une partition à la ville.

Le procès-verbal de la décision du conseil de la cité est redigée ainsi :

« Le conseil de la cité, toujours attentif à encourager nos compatriotes qui se distinguent par leurs talens, et voulant rendre hommage

public et permanant au célèbre Grétry, qui a enrichi la scène française de tant de chefs-d'œuvre en musique, est d'avis que son buste soit placé sur l'avant-scène du théâtre de la salle de spectacle, appartenant à la cité, afin que par ce monument, la mémoire de cet auteur célèbre, qui fait honneur à la nation liégeoise, se transmette à la postérité la plus reculée; ordonnons en conséquence de faire faire le buste en marbre blanc. »

Nous lisons dans le *Journal de Littérature* de l'année 1780 :

Encouragement pour les artistes.

« M. Grétry, dont les compositions musicales font, depuis nombre d'années, les plaisirs de la France, est natif de Liège.

» Son buste sculpté par M. Everard, d'après le modèle fait à Paris par M. Pajou, a été placé le 23 septembre 1779 (1780) au théâtre de sa patrie, qui a cru devoir lui donner cette marque précieuse d'estime pour ses talents et de reconnaissance pour l'honneur qu'il fait à son pays. Le buste est du plus beau marbre blanc d'Italie; le piédestal est en partie de marbre noir, avec l'inscription, etc. »

Le 28 janvier 1780, le buste de Grétry fut inauguré avec grande pompe au théâtre de Liège, et à cette occasion on représenta une comédie-lyrique en 1 acte, intitulée : *Le second Apollon,* dédiée aux citoyens de la ville de Liège

Les paroles adaptées à des morceaux de Grétry, sont de M. Alexandre, comédien ordinaire de la principauté de Liège.

A cette époque, Grétry était conseiller intime du Prince-Evêque de Liège.

Le 22 septembre 1780, la ville de Liège accorde au sculpteur Everard, auteur du buste en marbre blanc de Grétry, placé au théâtre, une somme de quatre-vingts Louis.

Pajou, de Paris, en avait exécuté le moule en plâtre.

Les artistes du théâtre se trouvant à Spa, la ville les fit venir à Liège pour représenter les opéras : *Lucile* et *l'Amant jaloux*, précédés d'un prologue en prose mêlé de chants relatifs au buste du célèbre maître.

Artistes dans cette pièce : Mesd. Vilmont, Alexandre, De Rozière, De Lille, James, Brunot, St-Albin, Duraut, Paulin, MM. Montfort, De Rozières, Moreau, d'Alicourt, Goyer, St-Albin, Alexandre d'Alicourt.

On apporta le buste de Grétry, que l'on cacha dans le groupe des Muses.

Après, les Muses se retirent, et laissent aux yeux d'Apollon le buste. Apollon dit avec transport :

Muses, je suis content,
Grétry, je jure à ta patrie
Un amour éternel ;
Je t'élève un autel
Où je soumets la noire envie ;
Dans ces climats heureux,
L'aimable poésie
Trouvera l'harmonie
Toute au gré de ses vœux.

Cette solennité attira la foule au théâtre, et on couronna le buste du célèbre compositeur à l'apothéose final, qui produisit un grand effet sur les auditeurs.

Le buste fut placé en face de la loge, où le Prince-Evêque, entouré de ses chanoines du chapitre, venaient applaudir les opéras de leur concitoyen.

Nous extrayons de la *Scénologie de Liège*, par Rouveroy, 1844 :

« Epoque certaine de l'inauguration du buste de Grétry au théâtre de Liège.

» Ici nous avons à éclaircir quelques doutes, à faire concorder quelques dates, car nous tenons à être fort précis sur les *dates* et sur les *époques* ; c'est pour beaucoup de lecteurs le premier mérite de ce léger travail.

» D'abord nous voyons, dans son ouvrage sur Grétry, M. Van Hulst citer une délibération du conseil de la cité de Liège, du 24 janvier 1780, où il est décidé que le buste de Grétry sera placé sur l'avant-scène du théâtre de la salle de spectacle appartenant à la cité, afin que par ce monument, la mémoire de cet auteur célèbre, qui fait honneur à la nation liégeoise, se transmette à la postérité la plus reculée, ordonnons en conséquence de faire faire le buste en marbre blanc.

» Le 31 du même mois, la même autorité vote une récompense au sieur Alexandre.

» Le terme de ces arrêtés et les dates sont officiels.

» Le drame lyrique d'Alexandre, imprimé chez Collette, et que j'ai sous les yeux en écrivant ces lignes, a été représenté le 28 janvier 1780.

» Je me suis demandé comment il avait pu se faire que le buste en marbre, ordonné le 24 janvier, pouvait déjà se trouver inauguré le 28,

à peine quatre jours après ! Il en fallait au moins huit pour faire le poëme, l'apprendre et le répéter convenablement.

» Cette scène lyrique d'Alexandre est intitulée, *le second Apollon.* Sous ce premier titre il est dit en parlant du buste : « Que M. Clairville, entrepreneur des spectacles de la principauté de Liège, a obtenu la permission de faire faire et de placer sur l'avant-scène du théâtre de cette ville le même jour. »

Au lieu de l'éclaircir, ceci rendait la question beaucoup plus compliquée, car c'était bien là le drame lyrique qu'avaient remunéré nos magistrats le 31 janvier, et il eut été ridicule de supposer que le buste était déjà fait lors de sa première délibération.

» D'autre part, j'avais une date que je croyais plus précise et dont je parlerai tout-à-l'heure, en demandant grâce aux personnes qui me liront de ce surcroît de détails, dont je ne me doutais guères.

» Ne pouvant me rendre compte de ce rapprochement inexplicable, ni m'arrêter de rien, je m'avisai de lire les assez méchants vers du drame lyrique du sieur Alexandre, et je crois y avoir trouvé le mot de l'enigme que je cherchais. Il y est dit, page 7 : On apporte le buste de Grétry que l'on cache dans le groupe des muses. Puis : les muses se retirent et laissent aux yeux d'Apollon le buste de Grétry. Après quelques morceaux de chant (tous parodiés de ses opéras) les muses placent le buste de Grétry auprès de la loge de S. A. C et où enchaine Marsias auprès du buste de Grétry.

» Ceci prouve à l'évidence, selon moi, que ce buste n'était pas de marbre. Les chastes Sœurs, tout immortelles qu'elles sont, n'ont point la force d'Hercule, ni même celle des Arabes Marocains. L'on n'eût pu ni apporter, ni placer aussi facilement un buste en marbre et son piédestal, car il eût été ridicule d'enchainer Marcias à côté d'un buste mis sur le sol, et si la base avait été placée à l'avance, Apollon, qui n'était pas dans le secret, et l'avait sous les yeux, n'eût pas manqué de demander ce qu'attendait ce piédestal?

» Mon avis est que le directeur de spectacle, espérant comme tous ses confrères, faire une ou deux bonnes recettes, avait obtenu la permission de rendre ce premier hommage au grand compositeur, alors dans toute sa gloire, et que c'est tout simplement un buste en plâtre (et il n'en manquait pas à Paris, Grétry jouissait alors d'une renommée égale si non supérieure à celle des premiers compositeurs de nos jours). C'était donc un buste en plâtre et un piédestal en toile peinte qui ont servi pour cette représentation.

» Le moment où la toile levée, montra le buste aux spectateurs, fut

celui des acclamations réitérées et des applaudissements les plus vifs. Cet hommage, le premier de ce genre dont la nation ait honoré un de ses artistes, est bien propre à exciter l'émulation.

» Entre les deux pièces Fabre-D'Eglantine (celui qui fut le farouche conventionnel de 1793) lut un poëme de sa composition intitulé : *Triomphe de Grétry*, qui fut généralement goûté. »

4 octobre 1781. Il est question de placer le buste de Grétry, fameux musicien sur le théâtre de Liège. Il a été commandé par M. Pajou, mais il doit être exécuté en marbre.

Chacun l'a jugé de la plus grande vérité; l'artiste a fait passer dans sa tête toute la chaleur du sujet et les yeux pétillent de feu. Le sieur Grétry y semble tourmenté de cette fièvre brûlante dont il est atteint toutes les fois qu'il compose (*Mémoires* de Bachaumont.)

X.

Grétry, voulant imprimer un autre caractère à sa musique, Sedaine lui composa le poëme d'*Aucassin et Nicolette*, drame en 3 actes, joué à Versailles devant la cour, le 30 décembre 1779, puis à Paris aux Italiens, le 3 janvier 1780.

Poëme, Paris, chez Brunet.

C'est la première pièce de Sedaine qu'il mit en musique.

Les comédiens italiens ne sont point riches de nouveautés; ils ont donné hier encore la 1re représentation d'*Aucassin et Nicolette, ou les mœurs du bon vieux temps*, comédie en 4 actes et en vers, mêlée d'ariettes.

Bachaumont écrit dans ses *Mémoires* :

« Les auteurs sont Sedaine et Grétry. Ces grands noms en opéra-comique en ont imposé à la troupe, qui a fait beaucoup de dépenses pour les décorations, habillements et spectacle; mais il est à craindre que leurs frais ne soient en pure perte.

» En général, l'ouvrage est froid et triste; il y a des choses charmantes dans la musique; il faut avant d'en parler plus au long, voir quel effet produira la seconde représentation.

» Il a fallu les prières des comédiens et de Grétry, pour décider M. Sedaine en général fort récalcitrant à la critique, pour changer le poëme de la pièce *Aucassin et Nicolette*. Cette pièce a été réduite à trois actes.

» De nouveaux morceaux de musique rendent cette œuvre une des meilleures de Grétry; ils prouvent combien le compositeur est à la fois fécond et jaloux de mériter les suffrages des vrais amateurs Dans le

nombre des airs qu'on a conservés, celui du pâtre et le duo des gardes ont excité les plus vifs applaudissemens. Il en a été de même de la scène où Nicolette, au pied de la tour, serre la main de son amant, qui la lui présente à travers des barreaux. Mad. Dugazon rend parfaitement cette situation, ainsi que tout son rôle. Le sieur Clairval, dans celui d'Aucassin, ne fait pas moins de plaisir. »

Le 7 janvier 1784 on reprit *Aucassin et Nicolette*, avec le plus grand succès, d'après les journaux du temps.

On remarque plusieurs morceaux dignes d'intérêt, entre autres : le premier air de Nicolette, le duo des sentinelles au second acte, et l'ariette du Pâtre. Grétry voulut opérer dans cette partition une fusion entre la musique ancienne et la musique moderne en mélangeant leurs couleurs respectives. (*Mercure.*) (1)

Grétry a mis dans cette partition l'antique et le moderne, ce qui donne, d'après Grétry, plus de saillant à la composition générale de l'ouvrage.

La répétition générale à Versailles devant la famille royale, fit l'effet d'une parodie.

C'est Grétry qui écrit dans ses *Essais*, qu'à la répétition à la cour on riait aux éclats dans les endroits que Sedaine et Grétry avions cru les plus touchants.

Martine dit dans son ouvrage précité :

« Grétry, qui sait si bien donner à chacune de ses productions la couleur qui lui convient, a imprimé sur la musique d'*Aucassin et Nicolette*, le cachet du siècle où se passe l'action du poëme. C'est donc dans un vieux style que sont écrits les airs : *Simple. naïve et joliette*, *Pucelle au cœur franc*, ainsi que plusieurs passages répandus dans d'autres morceaux. Mais comme *en adoptant une musique antique il devait plaire aux modernes, et qu'on ne sait gré à l'artiste d'avoir été vrai qu'autant qu'il amuse*, il a joint le nouveau genre à l'ancien. Tous les morceaux de musique militaire, comme l'ouverture, la marche l'air d'Aucassin : *Amis, qu'on m'apporte mes armes*, sont brillans et d'un bel effet. C'est une idée heureuse d'avoir consacré l'ouverture à l'expression du bruit de guerre qui frappe les oreilles du spectateur au commencement de la pièce, et d'y avoir fait entendre, après quelques mesures, la voix du comte de Garins, qui veut engager son fils à prendre les armes. Le bel air d'Aucassin est coupé très heureusement par un morceau d'un caractère tendre, destiné à peindre la joie qu'il va éprouver en revoyant

(1) Le *Mercure de France* donne beaucoup de détails sur les opéras de cette époque.

Nicolette. Son duo avec son père, qui ouvre la pièce, est heureusement contrasté ; le style des interlocuteurs y est bien caractérisé. Le bel air : *Il est vainqueur* ! retrace toute l'allégresse qu'inspire au comte de Garins la victoire de son fils. »

Artistes : Mad. Dugazon, MM. Clairval, Narbonne, Trial, Suin, Rosière, Philippe.

A la cour, la pièce fit l'effet d'une parodie, d'après la déclaration même de Grétry. Les auteurs ne perdirent pas courage ; ils en retranchaient quelques passages, et repris le 7 janvier 1782, l'ouvrage fut favorablement accueilli.

Nous y admirons des morceaux très brillants et à la fois harmonieux.

C'est *Andromaque*, tragédie en 3 actes, de Racine et Pitra, qui suivit à l'Opéra, le 6 juin 1780.

Cette partition, écrite en trente jours, se rapproche d'une manière assez du genre de Gluck ; on y trouve peu de chant, mais un grand nombre de chœurs et de récitatifs.

Grétry avait beaucoup de peine pour réussir dans la tragédie, où Gluck se montrait si distingué.

Aucun ouvrage n'a coûté moins de peine à l'auteur que la musique de cette pièce ; « trente jours, dit Grétry dans ses *Mémoires*, ont suffi pour écrire la partition. » L'auteur, pour aller vite, composa le soir, ce qui était contre son habitude.

L'auteur du poëme, Pitra, ne le quitta aucun instant, et l'opéra fut composé d'un seul jet. Grétry dit : « Il pêche peut-être par trop de chaleur, même en musique, et je conseille à ceux qui en feront l'exécution de ne pas presser le mouvement. C'est, je crois, la première fois qu'on a eu l'idée d'adopter les mêmes instruments pour accompagner partout le récitatif d'un rôle qu'on veut distinguer. Lorsque Andromaque récite, elle est presque toujours accompagnée de trois flûtes traversières qui forment harmonie. Cette tragédie eut, à deux reprises, environ vingt-cinq représentations, qui furent interrompues par l'incendie de la salle du Palais-Royal. »

Le *Mercure de France* écrit :

« Il y a loin du style de *Sylvain* et de *Lucile* à celui que demande un opéra-tragédie. *Andromaque* est le premier ouvrage en ce genre que Grétry ait tenté ; et si l'on en juge par les beautés qui s'y font remarquer, on peut concevoir de grandes espérances sur les autres compositions de la même espèce dont ce musicien va s'occuper.

» Les chœurs sont en général d'un grand effet ; ils sont bien conçus, et quoiqu'un peu nombreux, n'ont rien de fatiguant, parcequ'ils sont

variés et écrits d'une style sonvenable à leur cituation. Les airs de ballets ont été goûtés et applaudis.

» Nous demandons à M. Grétry :

» 1° Pourquoi, en adressant ce vers à Pyrrhus : *Ne vous souvient-il plus Seigneur?* le prononce à demi-voix et avec une expression qui convient à un reste de terreur? Cette expression est fausse; car outre qu'un héros, tel que le fils d'Agamemnon doit être incapable d'exprimer du trouble au souvenir d'un ennemi mort.

» 2° Pourquoi le morceau : *Nos peuples affaiblis*, est exécuté piano et le second fortissimo? Est-ce pour faire une opposition?

» 3° Enfin nous lui ferons remarquer que dans les fureurs d'Oreste il ne s'est pas assez occupé du ton nécessaire à la vérité et à l'illusion. »

Mlles Levasseur et Laguerre chantèrent avec distinction le rôle d'Andromaque. Lainez était fort bien dans le rôle de Pirrhus, et Larrivée dans celui d'Oreste.

Nous y remarquons quelques beaux morceaux, remplis d'expression, d'images et de force.

Quant à la musique d'*Andromaque*, certains critiques trouvent que Grétry a quitté son style et sa manière : qu'il a voulu se rapprocher alternativement et du chevalier Gluck et de M. Piccinni, et qu'inférieur à tous deux, il n'a ni l'énergie du premier, ni le chant gracieux du second.

Il fut remis en 4 actes et repris le 25 mai 1781.

1781. 22 février. A l'Opéra : *La fête de Mirza*, ballet en 4 actes, de Maximilien Gardel.

On prétend qu'on adapta à ce ballet de la musique de Grétry et de Gluck.

Gossec composa l'ouverture, et l'acte final est de Grétry.

Il n'eut qu'une seule représentation.

Cet acte reparut dans la pièce *Elisca* (1799), mais qui ne réussit point.

La comédie en 3 actes et en vers : *Colinette à la cour*, de Lourdet de Santerre, fut jouée à l'Opéra, le 1r janvier 1782.

Gretry ne fait que citer cette pièce. Chose étrange.

Nous lisons dans la *Gazette littéraire de l'Europe* :

"Grétry est très louable pour le soin avec lequel il a tâché d'assortir la musique, presque toujours fraîche, variée, piquante, au sujet de cette comédie, et pour son attention à éviter une richesse d'accompagnement nécessairement ridicule, sitôt qu'elle est déplacée. Son chant a partout l'expression propre, quand il peint la naïveté des habitants de la campagne, genre dans lequel ce compositeur excelle principalement. Peut-être n'a-t-il pas saisi également bien le ton des autres personnages;

mais il faut convenir aussi que ce ton est quelque fois si étrange, qu'il n'est pas étonnant que le musicien se ressente des disparates dont le poète fourmille. Il y a entre le Prince et la Comtesse des morceaux de sentiment bien faits ; les chœurs au dernier acte ont été également applaudis; celui où les paysans invoquent le Ciel pour leur bon Seigneur, est de la simplicité la plus touchante, et en même temps la plus noble. »

Nous lisons dans l'ouvrage cité de Martine :

« Avant *Colinette à la cour*, la comédie lyrique n'avait pas été traitée avec succès sur le théâtre de l'Académie impériale de musique ; c'est donc un genre nouveau dont Grétry l'a enrichi. Il fut alors, dit-il, regardé comme *un novateur répréhensible*, quoi-qu'il s'appuyât de l'exemple des comédiens français qui donnent alternativement la tragédie et la comédie. C'est le sort de toute nouveauté de trouver d'abord des contradicteurs. Les airs de *Colinette à la cour* sont en général simples, gais et faciles ; ils ont le caractère pastoral que demandait l'ouvrage. On peut citer pour exemples l'allegretto de l'ouverture, le quatuor : *C'est demain qu'on nous marie ;* l'air de Julien : *Jeunes filles, joyeux garçons*, les rondes qui terminent le premier et le troisième acte, les chœurs : *L'amour content, l'hymen joyeux, etc.; Chantons et buvons tous ensemble* ; et la plupart des airs de danse. La marche qui accompagne le chœur ; *Que ces bois ont d'attraits !* est très agréable ; le trio : *Pouvons-nous sans Colinette, etc.*, a un caractère bien marqué dans la partie de Mathurine, L'expression du duo : *Avec plaisir je renouvelle, etc.* est sensible et intéressant ; le chœur de la dernière scène est d'un bel effet. Cependant, entre plusieurs morceaux où l'on reconnaît le génie du compositeur, il en est d'autres assez médiocres, et la musique de *l'Epreuve villageoise* qui devait avoir à-peu-près le même caractère. est généralement plus piquante. »

1782. Le 1r janvier, *la Double Epreuve*, ou *Colinette à la cour*, comédie en 3 actes, de Grétry. Même sujet que *Ninette à la cour*.

Beaucoup de fêtes et de spectacles peut-être même beaucoup trop. De l'esprit, de la finesse, de la grâce et de l'expression dans la musique,

Le rôle de Colinette, très bien rempli par Mad. Audinot, à laquelle il a fait une réputation. Ballets charmants, composés par M. Dauberval. (*Journal des Sciences et des Beaux-Arts.*)

Artistes : Mesd. Laguerre, Audinot, Gavaudan, Rosalie, MM. Lainez Chéron, Lays, Tirot, Moreau.

Cet opéra fut repris en juillet 1784, et voici le jugement du *Journal de Paris* :

« Cet opéra, joué en 1782, est le premier où on ait vu sur le théâtre

une action comique, animée par une musique spirituelle, vive et gaie, et embellie de toutes les richesses de la danse et du spectacle, propres à la scène lyrique. Toutes les beautés ont été vivement senties à cette reprise. Mad. Gavaudan a joué le rôle de Colinette avec finesse et avec gaîté. Les autres rôles ont été très bien rendus par les acteurs qui en ont été chargés. M. Grétry y ajouta quelques airs de danse dont l'effet a paru très heureux. »

On reprend *Colinette à la cour*, en 3 actes, le 1r février 1815

Le public a vivement applaudi le trio, l'air de Mathurine : *Qu'allait-elle faire à la cour?* et jusqu'à la ronde que fredonnoient nos pères. La comparaison (avec *Tamerlan*, opéra de Winter) rendoit la musique de Grétry plus piquante; on se sentoit à son aise, on respiroit; on eut dit une matinée fraîche du printemps qui succédoit à une journée pesante et surchargée de brouillards. Ce Grétry est un terrible voisin! (*Journal des Débats*, du 3 février 1815.)

Le 26 novembre 1782, à l'Opéra : *l'Embarras des richesses*, comédie en 3 actes, d'Allainval et Lourdet de Santerre.

Cet opéra eut le même sort que *Colinette à la cour*, qui ne réussit point. Un plaisant écrivit ce couplet au sujet de cette pièce :

On donne à l'Opéra
L'Embarras de richesses,
Mais il rapportera,
Je crois, peu d'espèces.
Cet opéra-comique
Ne réussira pas,
Quoique l'auteur lyrique
Ait fait son embarras.
Embarras d'intérêts,
Embarras de paroles,
Embarras de ballets,
Embarras dans les rôles.
Enfin de toute sorte.
On ne voit qu'embarras,
Mais allez à la porte
Vous n'en trouvez pas.

L'opéra a été jugé avec plus de sévérité qu'un ouvrage de ce genre ne semble en mériter.

La musique de *l'Embarras des richesses* est remplie de choses agréables;

elle est peut-être même plus soignée que celle de *Colinette à la cour*, (donnée le 1r janvier 1782), mais on y a trouvé plus de réminiscences et moins de variété. Voici un extrait du nouvel opéra, qui peut suppléer à tout ce que nous avons oublié d'en dire. (*Correspondance* de Grimm, t. II.)

Le *Journal de littérature des Sciences et des Arts* annonce dans son tome sixième :

« On prépare un nouvel opéra en 3 actes dans un genre très neuf pour ce théâtre, dont la musique est de Grétry. Il a pour titre, etc. (suit le titre). »

L'Opéra, après des répétitions multiples et assez orageuses, représenta *La Caravane du Caire*, en 3 actes, de Morel de Chédeville (Comte de Provence), le 15 janvier 1784. (1)

Grétry écrit dans ses *Mémoires* :

« Lorsque je portai la comédie lyrique sur la scène de l'Opéra, je fus aussi regardé comme un novateur repréhensible. Cependant je voyois le public fatigué de la tragédie qui ne quittoit pas la scène J'entendois les nombreux partisans de la danse murmurer en la voyant réduite à jouer un rôle accessoire et souvent inutile dans la tragédie. Enfin ces trois ouvrages (*Andromaque*, *Colinette à la cour* et *La Caravane*) et surtout *la Caravane*, donnés en très peu de temps, fixèrent l'opinion publique sur la nécessité d'établir la comédie lyrique à ce spectacle. » (*Opéra.*) (2)

(1) Grétry dit le 30 octobre 1783, à la cour.

On annonçait pour le 10 mai 1784 la mise en vente de la partition de *la Caravane*, de Grétry, aux frais duquel l'œuvre avait été gravée, et le maître fit connaître par la voie des journaux, qu'il ne pouvait se rappeler les noms de toutes les personnes qui lui commandaient des exemplaires.

(2) En 1784 on a représenté à Paris une parodie de *la Caravane*. Voici le programme : *Grands danseurs du roi*. 3 avril 1784. Parodie de *la Caravane* : *Le marchand d'Esclaves*.

C'est Jean-René Lecoupay de la Rosière, dit Rosière, comédien des Italiens, qui composa avec Radet cette parodie spirituelle en 2 actes. On voit descendre des nues un char monté d'un ballon, qui amène le père; alors le marchand d'esclaves chante le couplet suivant sur l'air : *J'ai perdu mon âme* :

De telles venues
Ne nous sont pas inconnues ;
Car l'on voit de tems en tems
Des pères et des dénouemens
Qui tombent des nues.

Le public nombreux qui prit grand plaisir à cette pièce, a fait répéter ce couplet. La fin a décidé le succès et on a demandé l'auteur. A la suite de ce bon accueil, M. Rosière, qui remplit le rôle du marchand, est venu chanter un couplet de remerciement.

Faisons suivre différents jugements sur cette pièce :

Cet opéra fit beaucoup de bruit. Le poëme, la musique, le ballet, la mise en scène, les décors, tout contribua au succès.

Cet éclatant triomphe inspira une grande jalousie aux partisans de Piccinni ; ils organisèrent même quelques cabales qui n'eurent d'autres résultats que d'interdire l'entrée au spectacle de l'Opéra à l'un des cabaleurs (l'architecte M. Moulgue).

La parodie jouée aux Italiens contribua même à sa renommée. (*Aperçu historique*, etc., déjà cité.)

On a donné hier sur le Théâtre Lyrique (Grand Opéra), la 1re représentation de *la Caravane*. Paroles mauvaises et musique faible. Voilà qui a été le résultat en bref du jugement des connoisseurs. Il y a du reste beaucoup de beaux habits, de riches décorations, un charmant spectacle et les yeux ont de quoi se satisfaire. (*Mémoires* de Bachaumont.)

A l'occasion de la nouvelle publication de cet opéra dans la collection des *œuvres de l'ancien répertoire de l'Opéra français*, réduite pour chant et piano en 1880, par F. Gevaert, éditeur M. Michaëlis à Paris, M. Victor Wilder, dans une notice, qu'accompagne cette partition, écrit :

« Nous n'avons pas à nous occuper ici des comédies lyriques de Grétry, en général ; la seule qui nous intéresse ; *la Caravane*, est, dans ce genre, un modèle accompli.

» *La Caravane du Caire* a été représentée, pour la première fois, devant la cour, à Fontainebleau, le 30 octobre 1783, et devant le public parisien, à l'Académie royale de musique, etc.

» Le livret était de la façon de Morel de Chédeville, qui l'avait écrit, dit-on, en collaboration avec le comte de Provence, plus tard Louis XVIII.

» Montée avec un grand luxe et remarquablement jouée par les demoiselles Maillard (Zélime) et Joinville (Almaïde), les sieurs Lainez (Saint-Phar), Lays (Husca), Chéron (Osman), Larrivée (Florestan) et Rousseau (Tamorin), secondés par les demoiselles Oudinot et Buret, les sieurs Furville et Moreau, *la Caravane* obtient dès le premier soir de son apparition devant le public parisien un succès éclatant.

» La popularité de *la Caravane* fut aussi durable qu'elle avait été rapide.

» Depuis le jour de sa première représentation, au début de l'année 1783 jusqu'en 1791, la pièce ne quitta pas le répertoire A cette époque, elle disparut devant la tourmente révolutionnaire. Mais l'éclipse ne fut pas de longue durée.

» On la reprit en grande pompe le 16 germinal an VII (5 avril 1799), avec la plupart des artistes de la création. Lainez, qui s'était fait applau-

dir par Saint-Phar, était remplacé par Laforêt, mais Mlle Maillard, Chéron, Rousseau et *tutti quanti* étaient restés fidèles à la fortune de l'ouvrage Quant à Lays, qui chantait le marchand d'esclaves, il était mieux en voix que jamais.

« Ceux qui fréquentent l'Opéra, disait *le Courrier des spectacles*, et qui ont regretté pendant longtemps de ne plus entendre le citoyen Lays, trouvent que sa voix a encore gagné. On a surtout admiré la manière dont il chante le morceau :

Téméraire Français !

et cet autre :

J'ai des beautés piquantes...

» Le trio de la quatrième scène du deuxième acte, chanté par les citoyens Lays, Chéron et Rousseau, produit un effet tel qu'on est en droit de l'attendre de trois artistes aussi distingués. La citoyenne Maillard qui donne dans cet ouvrage de nouvelles preuves de son talent, a surtout été très applaudie dans le monologue de la scène sixième du troisième acte.

» Pour cette reprise de *la Caravane* on avait donné aux ballets une importance exagérée, car le *Courrier des spectacles*, se plaint de leur longueur et cite parmi les morceaux ajoutés : « Un trio dansé par le citoyen Vestris et les citoyennes Gardel qui est du citoyen Widerker, un pas de neuf qui s'exécute sur une très belle symphonie concertante du citoyen Eler, enfin un air de Vogel, qui sert de fond au pas de deux, dansé aux troisième acte, par le citoyen Milon et la citoyenne Saulnier » Du reste une lettre de Gardel, adressée au rédacteur du *Courrier du spectacles*, confesse la faute en cherchant à l'excuser. Il est assez singulier toutefois que Grétry, encore en bonne position à l'Opéra, ait prêté la main à cet arrangement et ait laissé larder sa partition de morceaux dont il n'était pas l'auteur.

» Quoi qu'il en soit, la nouvelle carrière de *la Caravane* ne fut pas moins heureuse que la première et l'ouvrage ne quitta plus le répertoire jusqu'au 23 septembre 1829. M. Théodore de Lajarte a constaté, d'après les registres de l'Opéra, qu'il obtint le chiffre extraordinaire de cinq cent six représentations et produisit plus d'un million de recettes. C'est là, je crois, un fait sans analogue dans l'ancien répertoire. Ce succès sans précédent, cette longue popularité, nous auraient fait un devoir de recueillir *la Caravane du Caire* dans la collection des *Chefs-d'œuvres classiques de l'Opéra français*, si le mérite intrinsèque de la

partition de Grétry et l'originalité de sa forme n'y avaient d'avance marqué sa place »

Le musicien a parfaitement profité de la variété des situations; le chœur des esclaves, en opposition avec celui des voyageurs libres, contraste d'une manière très agréable. Le moment où le chef impose silence est plein de force et d'esprit; il fait le plus grand honneur au musicien.

. . . . . .

Le trio entre le Pacha, le chef de son Sérail et le marchand, présente de grandes difficultés pour la musique; M. Grétry s'en est tiré en maître habile, accoutumé depuis longtems au langage de la vérité. La musique de ce dialogue est pleine d'esprit et de l'expression la plus vraie.

Le succès a été aussi complet qu'il pouvait l'être à une première représentation. *(Journal de Paris.)*

Le dimanche, 18 janvier, eut lieu la seconde représentation.

Nous extrayons du *Mercure de France* :

« Quant à la musique nous nous contenterons de dire qu'on y trouve à chaque instant l'esprit, la grâce et la vérité piquante qui caractérisent les compositions de Grétry. La seconde et surtout la troisième représentation ont attiré une affluence extraordinaire et ont eu encore plus de succès que la première.

» L'orchestre a été sans reproche, et on a admiré la précision qu'il a mis dans les intentions du compositeur. Cet opéra a été mis avec le plus grand soin. »

Artistes : Mesd. Joinville, Maillard, Audinot, Buret, MM. Chéron, Lays et Larrivée.

Les danses sont de Gardel, maître des ballets à l'Opéra.

Le *Mercure* donne en notation l'air de Mlle Joinville : *J'abjure la haine cruelle.*

De son côté, le fameux baron de Grimm s'exprime ainsi lors de la représentation de cet opéra à la cour à Fontainebleau, le 30 octobre 1783 :

« *La Caravane du Cair*, opéra en trois actes, représenté, pour la première fois, sur le théâtre de la cour le 30 octobre, est le seul ouvrage après *Didon*, qui ait eu un succès décidé. Les paroles sont de M. Morel, auteur du poëme d'*Alexandre dans l'Inde*, et la musique de notre charmant Grétry. Dans le premier acte une caravane attaquée par les Arabes est défendue par un officier qui s'y trouve captif avec sa femme; le danger lui a fait mettre les armes à la main et sa liberté lui a été promise à ce prix par les chefs de la caravane. Cet acte est d'un genre neuf et piquant, c'est un vrai tableau dans le genre de Le Prince. Le second présente l'intérieur d'un sérail; la foire du bazar et la vente des

esclaves, il n'a pas eu le même succès. Le troisième est terminé par un dénouement plein d'intérêt et de mouvement. On a critiqué le plan du poëme, on lui a reproché que l'intérêt de l'action était trop suspendu, presque nul au second acte ; le style en a paru en général plus que négligé, quelque-fois même d'un mauvais ton; mais tout l'enthousiasme qu'avait inspiré l'opéra de *Didon* n'a pas empêché qu'on ait trouvé dans la musique de celui-ci beaucoup de fraîcheur, de grâce et de sensibilité; elle ajoute encore à la réputation de l'auteur, à qui nous devons l'introduction de ce genre d'opéra-comédie sur notre scène lyrique. La pompe et la magnificence du spectacle n'ont rien laissé à désirer ; il était digne du théâtre sur lequel on l'a représenté. »

Et plus tard, lorsque *la Caravane* fit son apparition sur la scène de l'Opéra, Grimm ajoute encore :

« Cet ouvrage a complètement réussi. Les tableaux neufs et variés que présente le premier acte, les danses agréables que l'on exécute dans le bazar, l'intérêt du dénouement et la fête brillante qui le suit, ont valu à cet opéra un succès qui, au grand scandale des Piccinistes, égale au moins jusqu'à présent celui de *Didon*. La fable du poëme est absolument romanesque, sa conduite irrégulière absolument invraisembable ; mais la musique est presque toujours d'une grâce si originale et si piquante, d'un comique si vrai, si bien saisi, que l'on oublie même, en l'entendant, toutes les négligences de style dont fourmille cet opéra.

Cette pièce, qui donna un grand reflet à la réputation de Grétry, eut un nombre considérable de représentations; aussi, le maître liégeois travailla avec une nouvelle ardeur, et fit représenter cette année : *Théodore et Paulin*, *l'Epreuve villageoise*, et *Richard-Cœur-de-Lion*.

Cette dernière pièce, comme la plupart des opéras de Grétry, eut plusieurs reprises.

Le 28 avril 1783, aux Italiens : *Thalie au nouveau théâtre,* (1) prologue en 1 acte, de Sedaine.

Cette pièce ne réussit point et les journaux enfin n'en font guères mention. On le voit, à côté de grands succès, Grétry a subi plus d'une chûte au théâtre, mais souvent le poëme médiocre en a été la cause.

Ce prologue a été composé pour l'ouverture du théâtre Favart.

1784. 18 mars, aux Italiens : *Théodore et Paulin*, en 3 actes, de Desforges, opéra donné sans succès.

Il fut remis au même théâtre le 24 juin de la même année, en 2 actes, sous le titre de *l'Epreuve villageoise*.

(1) Ou : *La jeune Thalie*.

Cette comédie, jouée à la cour, ne satisfit point la Reine et fut froidement reçue. Voici différents jugements sur cette pièce :

— 20 mars. Avant-hier a été jouée la comédie *Théodore et Paulin* ; le 1r acte n'a point déplu ; mais le second et le 3me ont autant ennuyé la ville que la cour ; l'on a fait répéter une espèce de romance villageoise d'un ton niais et original : c'est ce qui a été le plus applaudi dans la musique même, qui ne peut être mauvaise de la part de M. Grétry, mais sans caractère, sans motifs et souvent triviale pour le défaut du fond.

Le sieur Grétry ayant, comme de raison, grand regret d'avoir perdu sa musique employée à la pièce de *Théodore et Paulin*, a déterminé l'auteur des paroles, le sieur Desforges, a conserver de son sujet ce qui avoit trouvé grâce devant le public et mérité même les applaudissements, c'est-à-dire, un épisode réservé en 2 actes, sous le titre de *l'Epreuve villageoise*. Cette niaiserie a eu hier le plus grand succès relativement à la musique pittoresque, naïve, riche, sans aucun luxe déplacé et étranger au genre. (*Mémoires* de Bachaumont.)

Le prologue par lequel on a fait l'inauguration de la nouvelle salle de la Comédie-Italienne, n'a pas été trop bien accueilli, quoique ce soit M. Sedaine qui en a fait les paroles et M. Grétry la musique.

Quoiqu'il y ait dans cette discussion quelques traits de critique heureux, l'ennui a gagné tous les spectateurs, et sans respect pour les deux Muses rivales, à peine un murmure général leur a-t il permis d'achever leur rôle. (*Correspondance littéraire* de Grimm, t. II)

Cet ouvrage a été représenté sans succès le 15 mars de cette année. Nous ne dirons rien de la musique de M. Grétry. Une représentation tumultueuse ne suffit pas pour donner une idée satisfaisante d'un ouvrage de musique, et lorsque, dans une telle circonstance, il s'agit de prononcer sur un homme du mérite de M. Grétry, des censeurs prudens gardent le silence : *Ne forté, quod plerisque accidit*, a dit Quintillion, comme s'il eut voulu parler de nos juges en musique, *damnunt quod non intelligunt*. (*Mercure de France*.)

On le voit, le public s'intéressait directement tant au poëme qu'à la musique.

Théodore et Paulin fut joué à la cour, le 5 mars 1784.

L'Epreuve villageoise, en 2 actes, de Desforges, suivit de près *la Caravane* aux Italiens. Cet opéra fut représenté le 24 juin 1784.

« Ce petit ouvrage, dit Grétry dans ses *Mémoires*, doit son existence à la chute complète d'un plus grand ouvrage, *Théodore et Paulin*, en 3 actes et à double intrigue.

» Je proposai à l'auteur des paroles un plan qui excluait les person-

nages nobles ; il l'adopta, et fit de *Théodore et Paulin* une pièce en 2 actes, sous le titre de *l'Epreuve villageoise.* »

Grétry y a introduit une fugue pour terminer le 1r acte, composée anciennement, mais il engage dans ses *Mémoires* d'employer rarement cette composition, dont le parterre ne sait aucun gré au musicien, et qui pour les acteurs est difficile à retenir.

Le compositeur y fit quelques retranchements pour en faciliter l'exécution dans un spectacle de société. Larousse dit dans son *Dictionnaire* :

L'Epreuve villageoise n'est qu'une modification de *Théodore et Paulin* et resta au répertoire de l'Opéra-Comique.

Les couplets : *Bon dieu, bon dieu, comme à cette fête*, furent tellement populaire qu'on les entendit dans les rues de Paris et qu'on les avait arrangés pour les danses de l'Opéra.

C'est peut-être la première fois qu'un air d'opéra retentit dans les rues de Paris. aussi, Grétry dit dans ses *Mémoires* que ce genre de succès lui fit un sensible plaisir.

Mlle Adeline, actrice charmante, y acheva sa réputation.

Un critique dit :

« La pièce qu'on a jouée hier, sous le titre de *l'Epreuve villageoise*, faisoit partie d'une autre pièce jouée il y a quelques mois sous le titre de *Théodore et Paulin*.

» Quant à la musique, elle a été souvent applaudie avec transport ; on a fait même répéter le charmant air de : *Mon cher André*, qui, n'ayant fait qu'apparoître un instant, avoit volé dans toutes les bouches. Enfin, *Théodore et Paulin* avoit peu réussi, la pièce qu'on en a tirée a été bien plus heureuse.

» On voit que c'est recueillir un assez bon débris du naufrage.

» Les deux principaux rôles, Denise et André, ont été parfaitement joués par le sieur Trial et la Dlle Adeline.

» Le public a demandé les auteurs ; MM. Desforges et Grétry ont paru. (*Journal de Paris.*) »

La musique de ces scènes respire la fraîcheur, les grâces, l'originalité, la vérité naïve et spirituelle qui caractérisent si heureusement la plupart des productions de Grétry ; mais tout ce que débitent les autres personnages ne lui a inspiré que des chants aussi froids que la morale ridicule et fastidieuse dont le poète a chargé leur rôle. M. Grétry a eu le bon esprit de retirer la pièce après la première représentation.

Plusieurs airs détachés ont été exécutés depuis dans différents concerts et y ont toujours été vivement applaudis. (*Correspondance* de Grimm.)

Voici une correspondance échangée au sujet de cette pièce, et qui nous a été communiquée par M. Er. Melotte, de Liège :

« A Monsieur Papillon de la Ferté, commissaire-général de la maison du Roi, Administrateur des Postes, etc.

» *Monsieur*,

» La permission que vous voulez bien m'accorder de faire paroitre cet ouvrage sous vos auspices, est pour moi le présage le plus flatteur. Un de nos plus habiles compositeurs a cru pouvoir y joindre sa musique, et vous vous intéressez au succès ; que de raisons vous donnent pour oser l'espérer!

» Quelque soit au reste, le sort de cette comédie, le mien sera toujours infiniment heureux, puisque votre indulgence m'a fourni l'occasion de vous offrir authentiquement l'hommage de la vive reconnaissance que je vous dois depuis si longtemps, et à tant de titres.

» Je suis avec respect, etc.

» DESFORGES. »

« A Monsieur de Codancé.

» Ce mercredi 23 juin 1784.

» *Monsieur*,

» Malgré l'indulgence qui dicta le jugement porté sur *Théodore et Paulin* dans le *Journal de Paris*, je sentis que l'ouvrage, trop sérieux peut-être, et conséquemment peu susceptible d'un vrai succès sur un théâtre consacré à la gaîté, devoit subir une métamorphose ; je m'en occupai. M. Grétry me donna des idées qui fixèrent et égayèrent les miennes.

» *L'Epreuve villageoise* est le résultat de cette opération. Ce petit ouvrage, que la musique de mon célèbre coopérateur suffiroit pour rendre agréable, aura l'avantage de ramener le public à cette douce gaité qu'il aime (avec raison). Il aura au moins immanquablement celui de lui prouver que les efforts des artistes en tous genres n'ont pour but que d'obtenir son suffrage, et que la docilité y donne peut-être quelques droits. Je suis avec la plus sincère reconnaissance, Monsieur, votre très humble, etc.

» DESFORGES. »

En parlant des ouvrages de Grétry, représentés en 1784, le *Mercure de France* dit :

« Un mérite essentiel, propre à M. Grétry, et que peu de compositeurs partagent avec lui, est de s'attacher non seulement à rendre avec

vérité l'expression mais à rechercher des couleurs et des nuances propres à distinguer le caractère des personnages qu'il fait chanter. On trouve cette fidélité d'expression presque dans tous le cours de son ouvrage. »

Le 21 octobre 1784 (selon Grétry le 25 de ce mois) notre compatriote obtint un succès jusqu'ici sans exemple dans les annales des théâtres par l'opéra en 3 actes, *Richard Cœur-de-Lion*, (1) de Sedaine, pièce qui fut le grand triomphe de la Comédie-Italienne.

Grétry dit dans ses *Essais* qu'il fit de plusieurs manières la belle romance : *une fièvre brûlante*, sans trouver ce qu'il cherchait, c'est-à-dire le vieux style capable de plaire aux modernes, et il y travailla même depuis onze heures du soir jusqu'au lendemain à quatre heures.

L'acteur Philippe chanta le rôle de Richard, mais le jour de la première représentation, cet artiste zélé et plein d'ardeur fut attaqué subitement d'une extinction de voix, ce qui ne l'empêcha pas de chanter.

Clairval, dans le rôle de Blondel, y mit toute la perfection désirable.

Grétry écrit dans ses *Mémoires* :

« La musique de *Richard*, sans avoir la vigueur et le coloris d'*Aucassin et Nicolette*, en conserve des réminiscences. »

L'air :

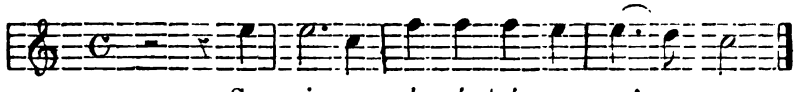

s'y rencontre souvent sous des formes différentes. Cette mélodie peut s'égaler avec les plus distinguées du répertoire théâtral et par le cachet de sa grandeur et sa distinction elle ne fatigue aucunement.

Même à la représentation donnée en 1880 aux fêtes de Bruxelles, cet air a dû être bissé.

Grétry a mal saisi la prononciation car il le faudrait ainsi la noter :

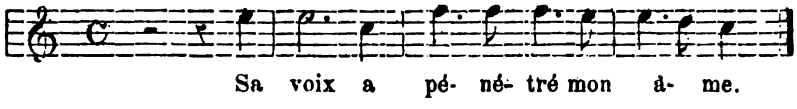

Grétry ajoute dans ses *Mémoires* :

« Il est inutile de parler du succès de cette pièce ; il paroît que cent

(1) On reprit le 1r juillet 1880, à Bruxelles, pendant les fêtes nationales : *Richard Cœur-de-Lion*, et on conserva l'œuvre dans toute son intégrité, avec l'orchestration originale du maître.

Le public accueillit avec une faveur marquée l'œuvre, bientôt centenaire. M. Gevaert, directeur du Conservatoire, avait présidé aux répétitions.

représentations, toujours extrêmement nombreuses, suffiront à peine à l'empressement du public »

Le public trouve un plaisir toujours nouveau à entendre les accents si vrais, si pathétiques et si naturellement dramatiques de Richard et de Blondel. Tout le mérite de *Richard* consiste dans l'observance de ces principes esthétiques que certains compositeurs modernes perdent malheureusement trop souvent de vue, et dont l'influence sur la perfection d'une œuvre lyrique et dramatique est suffisamment démontrée par l'usage heureux qu'en fit Grétry.

Ce que distingue l'artiste, dit M. de Gerlache, en parlant de *Richard*, c'est la fécondité de la pensée. Si l'on veut avoir une idée de la fécondité de Grétry, il faut voir de combien de manières différentes un seul sentiment, l'amour, se reproduit dans une seule pièce; Grétry, plus heureux dans le genre bouffe et demi-sérieux que dans la tragédie lyrique, obtint aussi un grand succès par l'opéra de *Panurge*.

Ce qui contribua beaucoup à la réussite de cet ouvrage, indépendamment des excellentes intentions comiques qu'on remarque dans la musique, ce furent les pas de danse et la magnificence des costumes chinois. Le divertissement dansé par Gardel, Vestris, Mlles Langlois et Saunier, enleva surtout les suffrages du public. (*Aperçu historique*, etc., déjà cité.)

La révolution faite par Gluck sur le théâtre de l'Opéra pour la tragédie lyrique, y fut aussi opérée par Grétry pour la comédie. Ses opéras de *Colinette à la cour*, de *la Caravane* et de *Panurge*, y introduisirent un genre nouveau dont il doit être regardé comme le créateur, et dans lequel on a fait après lui peu de tentatives heureuses, si ce n'est Lemoyne, dont les *Prétendus* peuvent soutenir la comparaison avec les ouvrages les plus agréables. (1)

Bachaumont écrit :

« Depuis plusieurs années on parloit d'un opéra comique à grande prétention, ayant pour titre : *Richard Cœur-de-Lion*. Cet ouvrage a été exécuté hier. C'est le pendant d'*Aucassin et Nicolette*.

» Les deux premiers actes ont été fort applaudis; ils sont remplis d'intérêt; le 3me est plus que médiocre. »

Les auteurs ont fait des changements à la pièce, et le *Journal de Paris* fait les remarques suivantes : « On a donné avant-hier, 22 décembre, la 35me représentation de *Richard*, avec des changemens, c'est-à-dire avec un acte de plus. Le troisième avait essayé des critiques

(1) Nous donnons souvent notre appréciation sur quelques œuvres de Grétry.

En songeant à l'améliorer, il est venu à M. Sedaine une idée qui lui a paru nécessiter un acte de plus. Cette entreprise étoit hazardeuse, par des raisons qui ont dû nécessairement se présenter à l'imagination de M. Sedaine.

. . . . . .

» Nous ne ferons pas ici l'ouvrage d'une pièce que tout Paris à couru voir en foule. Au reste, les deux premiers actes ont été reçus comme à l'ordinaire avec le plus vif enthousiasme; et même dans les deux autres, on a applaudi de très beaux morceaux de musique que M. Grétry vient d'y ajouter, et qui portent tous le caractère du talent inépuisable de ce compositeur. »

Le *Journal de Paris*, très favorable à la pièce, s'exprime ainsi :

« Pour M. Grétry il faut que son talent soit d'une bien riche fécondité. On croiroit que son imagination se ranime sans cesse, au lieu de s'épuiser et que loin de se répéter, il devienne tous les jours plus original. On a applaudi avec transport dans cet ouvrage, nombre d'airs charmans et d'un faire qui lui appartient. ».

Cet opéra obtint grand succès à Londres, et voici ce que C. Michaelis, qui a traduit *l'Histoire de la musique* de Thomas Busby, écrit d'après cet auteur :

« *Un diese Zeit fingen die hervorragenden und originellen Talent A. Gretry's an zu schmücken und zu beleben.*

» *Dieser wahrhaft geniale Tonsetzer, den Sacchini liebte und bewunderte erfreute Paris mit fast dreissig Opern.* (1) Zémire et Azor, *und* Richard Cœur-de-Lion *wurden im Englische übersetzt, und in London gespielt, wo sie mit allen dem Beifall aufgenommen wurden, den die Neuheit ihres stils, und ihr Geist und Pathos den Parisern abgedrungen hatten.*

» *Die Talente dieses musikalischen Genies waren höchst achtungswürdig und vielseitig.* (2)

En 1785, Sedaine a de nouveau refondu les deux actes ajoutés à son *Richard Cœur-de-Lion*, et l'a remis en trois. Après la toile baissée (ceci eut lieu le 30 décembre 1785), on a demandé pendant très longtemps

(1) Erreur ! Plus de cinquante.

(2) La musique de Grétry était à cette époque très en vogue aux concerts à Paris. A celui donné le 28 avril de cette année, par Mlle Paradis, M. Auguste Chéron, artiste de l'Opéra, chanta avec succès une scène française, musique de Grétry.

Il est probable que ce morceau a été composé expressément pour Chéron, intimement lié avec Grétry.

l'auteur, et à la fin le musicien s'est montré et il fut reçu avec enthousiasme. La pièce se trouvait ainsi dans l'état de perfection désiré.

Après avoir fait des changements au poëme, Sedaine adressa cette lettre aux journaux :

« Le désir de contenter le public m'a fait seul remettre sur le métier le poëme de *Richard*, qui, sans doute, après 35 représentations auroit pu rester tel qu'il étoit : je ne me suis pas dissimulé qu'un 3me et un 4me actes après le second, qui a pleinement réussi, étoit une tâche très difficile à remplir. Il est probable que la représentation avec le siége aura lieu jeudi prochain.

» Ce seroit insulter les hommes de lettres que de les remercier d'avoir été honnêtes et décens dans leurs observations ; ainsi, Messieurs, je ne vous en remercie pas, mais j'en suis très reconnoissant.

» Paris, 26 décembre 1785. »

N'oublions pas de citer Ph. Cauvy, dit Philippe, né en 1754, comme l'un des artistes qui ont largement contribués à la bonne exécution de la musique de Grétry, dans *Zémire et Azor*, dans *le Magnifique*, (où il débuta en 1780), et finalement dans *Richard Cœur-de-Lion*, rôle de Richard, où il fut attaqué subitement d'une extinction de voix, qui donna au rôle du prisonnier un cachet particulier et convenable, aussi on l'applaudit avec enthousiasme.

Mlle Ad. de Savornin lui dédia une pièce de vers, au sujet du rôle de Richard, d'où nous extrayons :

Dans Richard ta voix affoiblie
Nous promettoit d'abord un timide succès ;
Une assurance noble à ton jeu rend la vie,
Et je revois, plus attendrie,
L'amant de Marguerite et le monarque anglois.

Cet acteur mourut à Paris vers 1818.

Au retour d'Elleviou, le célèbre ténor à l'Opéra-Comique en 1806, on reprit grand nombre d'opéras de Grétry, et le public fut transporté par les belles mélodies ainsi que par la fidèle interprétation de cet excellent chanteur.

On représentait le 9 juillet 1806, *Richard* et *les Evénements imprévus*.

Le *Journal des Débats* écrit à ce sujet :

« Ce spectacle avait attiré une assemblée nombreuse. *Richard* a un attrait auquel il est difficile de résister et comment ne pas croire que le temps où on faisoit de pareilles pièces étoit le bon temps de l'Opéra-

Comique. Ce qui est du moins bien certain, c'est que les pièces qu'on fait aujourd'hui ne ressemblent guère à celle-là, ni pour les paroles, ni pour la musique. Comment se fait-il qu'à une époque où la musique est, dit-on, si perfectionnée, on ne puisse plus faire de cette musique d'expression et de caractère, qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir?

. . . . . .

» Ce qui donne à *Richard* un grand avantage sur les autres chefs-d'œuvre de Grétry, c'est qu'il est bien joué. Cet opéra-comique doit être cher à ce théâtre comme un monument de son salut; les acteurs doivent en conserver religieusement la mémoire. La représentation de *Richard* et le retour d'Elleviou ont relevé les ruines de cet agréable spectacle qui, sans un pareil secours, n'existeroit peut-être plus aujourd'hui »

Cet éloge est bien flatteur pour notre compatriote.

En parlant de l'opéra *Pénélope*, de Piccinni, ce journal ajoute :

« Grétry a trouvé le secret d'enchérir encore sur cette première manière, en donnant à sa musique plus d'esprit, de force et de variété, et en appliquant cette musique à des drames mieux intrigués et plus intéressans.

» Depuis Grétry, on s'est jeté dans les abus de la musique italienne et allemande; on n'a cherché qu'à étaler de la science; on a multiplié les morceaux d'ensemble; on a couru après les effets, et l'on a fait beaucoup de bruit sans effet. Aujourd'hui on est fatigué et blâsé; il est difficile de revenir au simple, au naturel, au vrai. »

La *Gazette nationale* écrit dans son enthousiasme : « On ne pourra peut-être citer aucun opéra comique qui ait eu un succès aussi brillant, aussi soutenu, aussi général que *Richard*. Cent représentations, à Paris, ont attiré la même affluence. Redemandé dans les provinces avec une sorte de fureur, il a été traduit et joué avec le même succès sur tous les théâtres de l'Europe.

» Grétry est l'enchanteur qui a donné la vie à tous les tableaux, une grâce infinie et de l'esprit à des paroles qui n'en ont guère, mais qui sont bien en situation.

» Il n'y a point d'exemples d'un concours, d'une affluence aussi considérable, mais la fureur et l'enthousiasme ont éclaté bien plus vivement au dehors qu'au dedans de la salle. »

Il faut croire qu'une manifestation eut lieu en faveur de Grétry après le spectacle.

Cet opéra a eu plusieurs reprises, et actuellement il est encore au répertoire de l'Opéra-Comique à Paris.

Voici l'air sublime de *Richard*, (1) une des plus belles inspirations connues :

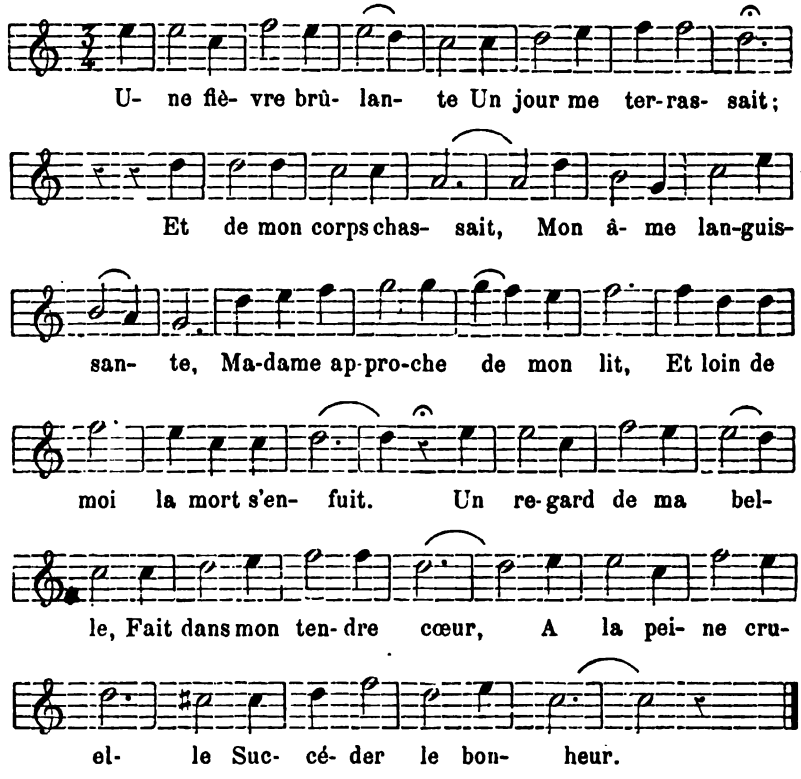

Cette mélodie se répète en duo entre Richard et Blondel dans un mouvement plus vif, et ce morceau produit partout un tel effet que le public le redemande généralement.

C'est Ad. Adam qui réorchestra cette partition.

Lors des représentations de *Richard*, (2) Grétry fut très indisposé, ce qui est constaté par ces quelques lignes tirées d'un journal du temps :

(1) L'air d'entrée de *Lara*, opéra de Maillart, est pour-ainsi-dire, calqué sur la célèbre romance, *une fièvre brûlante*. (Voir le *Guide musical* du 13 décembre 1866.)

(2) Une traduction en anglais de *Richard Cœur-de-Lion* a été représentée au théâtre de Drury Lane, à Londres, le 20 octobre 1786. La musique de Grétry eut un grand succès. Un journal de l'époque cite Mad. Romanzini (depuis Mad. Bland) comme ayant « produit grand effet et avoir mis grande naïveté » dans l'air si charmant : *the merry dance* (les couplets d'Antonio : *la danse n'est pas ce que j'aime*). Le rôle de Richard était chanté par John Kemble, qui, malgré sa mauvaise voix, s'en tira passablement. (Communiqué par M. Félix Delhasse.)

« Il seroit à désirer que le célèbre compositeur ne fut pas retenu chez lui pour cause de maladie, et qu'il pût assister aux représentations; il est à présumer qu'il supprimeroit, dans plusieurs morceaux, des répétitions, qui affoiblissent trop l'intérêt. »

Enfin les journaux de l'époque font l'éloge du Bazar, une des plus agréables fêtes qui se soient encore vues sur ce théâtre, dans lequel on applaudit Mlle Audinot, qui s'accompagne avec la harpe, de l'ensemble qui règne dans l'orchestre, et du talent de Mesd. Maillard, Joinville, Buret, MM. Larrivée et Lainez.

On y applaudit également les artistes de la danse, Mesd. Gervais, Coulon, Fréderic, Dorlay, MM. Laurent, Favre et Gardel.

Panurge dans l'île des Lanternes, poëme en 3 actes et en vers, de Morel de Chédeville, (1) passa à l'Opéra le 15 janvier 1785. (2)

Panurge, dit Grétry, est le premier ouvrage entièrement comique, qui ait paru avec succès sur le théâtre de l'Opéra.

Il y a introduit la danse dans l'ouverture, ouverture qui indique les caractères nobles et comiques qui vont paraître sur la scène.

Cette idée nouvelle n'est venue à l'esprit de l'auteur que deux jours avant la première représentation.

Déjà l'affiche des Italiens du 19 janvier annonçait au public la première représentation pour le mardi 25 suivant.

Nous lisons dans le *Journal de Paris :*

« L'auteur de la musique est M. Grétry. On ne pourra reprocher à ce compositeur, devenu depuis longtems l'idole du public, de se ralentir en raison de ses succès; les applaudissemens qu'il reçoit ne sont pour lui que des encouragemens et ne lui servent qu'à contracter, pour ainsi dire avec le public, de nouveaux engagemens. Qu'il nous soit permis d'observer que, malgré sa santé la plus fragile, il s'est montré cette année quatre fois sur les deux théâtres lyriques, et qu'il a obtenu quatre succès. Jamais ce compositeur n'a prouvé plus d'esprit et plus d'intelligence de la scène que dans la pièce de *Panurge*, et jamais son incroyable variété n'a été mieux remarquée ; cette variété précieuse s'étend jusqu'aux airs de danse, qui tous ont plus ou moins un caractère particulier.

» Il seroit difficile d'obtenir plus d'ensemble, plus de facilité et de grâces dans le chant, qu'il n'en trouve dans ces quatre talents réunis. Les costumes sont riches et les décorations brillantes. »

(1) Charles Poisot dit de Morel et du Comte de Provence (Louis XVIII).

(2) Selon d'autres le 25 janvier.

Artistes : Mesd. Huberti, Gavaudan, la jeune, Maillard, MM. Laïs, Chéron et Rousseau.

J'étais faché, dit Grétry, « de voir que la danse finale des opéras n'était presque jamais que le signal du départ et que les loges étaient vides. »

Il ajoute dans ses *Mémoires* : « Le récitatif de *Panurge* est, je crois, vrai sans être trivial. »

Laïs y établit sa brillante réputation.

Grétry s'est efforcé de rendre sa musique aussi bizarre que possible et a parfaitement réussi. C'était la seule façon de lui donner du caractère.

Nous extrayons des *Mémoires* de Bachaumont :

« *Panurge*, malgré la mauvaise opinion que l'on en avoit, assez généralement, a été représenté hier avec une grande affluence de spectateurs.

« La musique, au contraire, n'a pas été trouvée aussi excellente qu'on se l'étoit imaginé; rien d'extrêmement piquant. On reproche au sieur Grétry un manque absolu de goût en travaillant sur un fond aussi puérille et aussi misérable. En un mot, tous les accessoires du luxe, propres à éblouir les yeux des sots, etc. »

Le 10 mars 1785, 16me représentation de *Panurge* à l'Opéra et 22me de *Richard*, aux Italiens.

Journée glorieuse pour notre compatriote. Le public se porte en foule à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, pour admirer la belle musique de Grétry.

Il y a grand enthousiasme dans les deux théâtres.

Grétry assistait ordinairement dans une loge dérobée aux représentations de ses opéras.

On prétend que vers cette époque, un artiste obscur, M. Panseron, père d'Auguste Panseron, professeur au Conservatoire de Paris, fut chargé par Grétry d'orchestrer ses partitions.

Rien ne justifie cette déclaration fortuite, et Grétry est bien l'auteur de l'orchestration de ses opéras.

Il est vrai, que le travail d'orchestre ne prit pas, du temps de Grétry, un grand développement, tant sous le rapport des effets que sous celui des détails.

Voici plusieurs jugements sur cette pièce :

« Cet ouvrage est des mêmes auteurs que *la Caravane*, et c'est une nouvelle tentative pour étendre les limites du genre comique, sur le théâtre de l'Opéra. Jamais aucun ouvrage n'a attiré à ce théâtre une telle affluence que *Panurge*, et l'empressement du public, ainsi que les applaudissemens augmentent à chaque représentation. » *(Mercure de France.)*

Le Théâtre des Arts cherche de plus en plus à mériter son nom.

Jamais réunion plus précieuse de talents en tous genres ne frappa plus vivement tous les sens, et en attirant une prodigieuse affluence ne causa une satisfaction plus générale.

La musique du sieur Grétry a reçu déjà dans son temps les justes éloges qu'elle méritait; c'en est peut-être un de plus à lui donner pourtant, et de faire remarquer qu'elle n'a point vieilli malgré ce système un peu révolutionnaire en musique, qui paraît, depuis quelque temps, vouloir s'établir, les amateurs un peu gothiques de la douce mélopée, se sont trouvés fondés à croire qu'on pourrait produire des effets sans déchirer le tympan par des septièmes diminuées sur les cors, et par un charivari perpétuel de trombone : ils poussent même l'entêtement jusqu'à dire que des voix ne doivent point être des parties d'orchestre, et que le chant a sa place marquée sur le théâtre; et c'est encore la musique de *Panurge* qui les enracine dans ce vieux préjugé.

Les ballets de *Panurge*, par la variété des pas, des dessins, et par le fini de l'exécution, font le plus grand honneur au talent et à l'esprit du sieur A. Gardel. *(Décade.)*

Mais ce qui a fait essentiellement le succès de *Panurge*, (1) car, malgré les huées et les murmures qu'il a essuyés le premier jour, ce sont les ballets et la singularité des costumes chinois. *(Correspondance littéraire* de Grimm, t. III.)

M. Fétis dit de cette composition : « L'apparition de *Panurge* à l'Opéra fit encore bien plus de bruit et de scandale que celle de *la Caravane*. Passe encore pour la comédie lyrique; mais le genre burlesque à l'Académie royale de musique! C'était une hardiesse sans exemple. Cette fois encore le proverbe eut raison et la fortune sourit aux audacieux. »

Cet opéra est plutôt bouffon. M. Fétis ajoute, dans sa *Biographie des musiciens*, que Grétry était plus apte à traiter le genre de demi-caractère et le genre bouffon, que celui de la tragédie.

M. Clément a lu la partition, et il ne trouve rien à citer. La tempête est rendue d'une façon puérile, écrit-il, cependant, l'opéra a eu 24 représentations. La 24me eût lieu le 12 juin 1785.

Saint-Huberti, la célèbre cantatrice, y fut très-applaudie. Un ballet en assura le succès. Mlles Langlois et Saulnier s'y firent remarquer.

Le ballet (pas de quatre), dansé par Vestris et Gardel, produisit toujours beaucoup d'effet.

Il y a dans une des fêtes de cet opéra un tambour énorme sur lequel

(1) Dans le ballet du 3me acte, Grétry a fait reprendre l'ouverture, que dansent Mlles Langlois, Saulnier, MM. Gardel et Vestris. Cette nouveauté a eu le plus grand succès.

on frappe continuellement, et qui forme une espèce de basse continue. On a fait à ce propos le quatrain suivant :

Dans cet opéra, je vous prie,
Qui frappe avec tant de faveur?
C'est le Dieu du goût, je parie,
Qui prend le tambour pour l'auteur.

On publia l'ouverture de *Panurge* pour le clavecin. Paris, aux adresses ordinaires. (1785, mars.)

Voici une lettre de Grétry à ce sujet adressée aux journaux :

« *Messieurs*,

» Je dois des remerciemens à l'honnête musicien qui a bien voulu se charger d'arranger l'ouverture de *Panurge* d'après mon manuscrit, et qui a eu la bonté de ne pas y changer une note essentielle.

» J'ignore la manière dont il s'est servi pour se procurer cette ouverture confiée au copiste de l'Opéra et à mon graveur, qui sont de très honnêtes gens; mais ce qui m'arrive me prouve seulement que l'art de s'emparer du bien d'autrui se perfectionne tous les jours. On trouvera jeudi prochain chez l'auteur, rue Poisonnière, et aux adresses ordinaires, l'ouverture et quatre airs de danses de *Panurge*, arrangés aussi pour le clavecin ou forte-piano, avec accompagnement, au même prix que l'ouverture seule annoncée par l'honnête M..... M. Hulmandel et moi avons pris seulement la liberté de faire quelques changemens à celle de ce musicien, qu'il voudra bien nous pardonner sans doute.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» 22 mars 1785. » GRÉTRY. »

Vers adressés à Mad. Gavaudan, jouant le rôle de Diadème dans Panurge.

Comme *Panurge*, entre deux belles,
Que n'ai-je à me déterminer!
Sans m'amuser à des *Lanternes*,
On me verroit à l'une d'elles,
Et un instant fixer mon choix.
Eh! comment résister aux charmes de ta voix,
Dont le brillant éclat et l'heureuse harmonie,
A tous les tons divers se prêtent sans effort?
O jeune *Gavaudan*, tu prends un double essor.

Par M. BAUDRAIS.

1786. 16 novembre, aux Italiens : *Les méprises par ressemblance*, en 3 actes, de Patrat.

Cette pièce fut d'abord jouée à Versailles, le 7 novembre 1786. (1)

Poëme, Paris, chez Gabriel Dufour, 1791.

Grimm après une revue sur le sujet, dit de la musique dans sa *Correspondance*, T. III :

« Quant à la musique, on y applaudit ce caractère spirituel qui distinguera toujours le talent de Grétry. »

En province on avait donné cet opéra sous le faux titre de : *les deux Grenadiers*.

Les directeurs, en province, étaient coutumiers de pareilles transformations quand ils n'allaient pas jusqu'aux mutilations et aux corrections.

Le *Journal de Paris* écrit :

« La musique a reçu les plus grands applaudissements. C'est toujours ce talent aussi varié qu'inépuisable qui a enrichi de tant de chefs-d'œuvre les deux théâtres lyriques.

» L'auteur a, dans ce nouvel ouvrage, pris tous les tons et exprimé avec autant de vérité que de grâce tous les sentiments.

» Les principaux rôles sont exécutés par Mesd. Adeline, Carline, MM. Trial, Meunier et Philippe. Ce dernier a mis dans celui de Robert fils beaucoup de sensibilité et de chaleur. »

Le comte d'Albert, drame en 3 actes, de Sedaine, joué à Fontainebleau, le 13 novembre 1786, et à Paris à la Comédie-Italienne, le 8 février 1787, ne produit pas grand effet.

Quant à la musique, c'est peut-être l'ouvrage le plus faible de Grétry; le vaudeville du 1r acte, deux duos entre les filles du comte, sont les seuls morceaux où l'on puisse reconnaître le faire heureux de son talent. (*Correspondance* de Grimm, t. 4.)

Le comte d'Albert, opéra-comique de Sedaine, a eu le plus grand succès au Théâtre-Italien. C'est une espèce de proverbe en pantomime; ce sont

(1) On donnait à cette époque des représentations à la cour, qui étaient de véritables fêtes. Les gens de la cour jouissaient de la primeur d'une quantité de pièces avec musique. Certaines personnes eurent l'honneur de présenter leurs opéras à la cour; ainsi le 5 mars 1785, M. Framery, surintendant de la musique du comte d'Artois, eut l'honneur de présenter au roi et à la famille royale, la partition du *Barbier de Séville*, pièce dédiée à la reine, (qu'il a remise en français), musique de Paisiello, telle qu'elle a été représentée devant la cour au théâtre de Trianon et de Versailles.

La musique de Grétry fut pendant longtemps en faveur aux représentations royales.

Le 23 septembre 1813, Mlle Jenny Grétry, une des nièces du compositeur, a été admise à présenter à la duchesse d'Angoulême la collection des chefs-d'œuvre de son oncle. Madame a accueilli cet hommage avec bonté.

des tableaux arrangés pour la scène et pour le musicien; mais l'ensemble produit de l'effet. Tout y est en action et en spectacle. (La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. XII.)

Le même jour on représenta *Le comte d'Albert et sa Suite*.

On y remarque des situations d'un fort beau caractère dramatique admirablement rendues par la musique.

Autant de variété que de richesses dans la musique, autant de gaîté dans le 3me acte que de pathétique dans les précédents. Beaucoup d'originalité dans quelques morceaux, de l'esprit, de la fraîcheur, des situations dramatiques développées avec beaucoup d'art dans des accompagnements clairs, expressifs, et qui ajoutent à l'effet, assurent à M. Grétry pour cette composition, les éloges qu'il a mérités pour tant d'autres.

La prière : *O mon Dieu, je vous implore,* fut très applaudie, et la prière sourde de l'orchestre seul, en contre-point d'église, produisit également un charmant effet.

La musique de cet opéra a été composée très rapidement, car on voulait cette pièce à Fontainebleau, où elle fut représentée le 13 novembre 1786, comme nous l'avons déjà dit.

Mad. Dugazon, par sa beauté et ses talents d'actrice et de cantatrice, y fit sensation.

Grétry écrit : « Cette femme admirable ne sait point la musique; son chant n'est ni italien ni français, mais celui de la chose. »

On avait déjà annoncé cet opéra sur l'affiche depuis le 8 janvier 1787.

Voici l'annonce : « *Aujourd'hui* 8 *février, la Veuve Anglaise, en* 1 *acte, et la* 1re *représentation du Comte d'Albert, comédie nouvelle en* 2 *actes et ariettes, et la Suite en* 1 *acte, musique de Grétry.*

Ces deux nouvelles pièces à ariettes, tirées d'un vieux sujet, ont eu un brillant succès, proportionné à l'affluence des spectateurs.

Nous y avons trouvé autant de richesse que de variété; il a su être aussi gai dans cet acte que pathétique dans les premiers. Ce célèbre compositeur est moins embarrassé pour créer de nouvelles beautés, qu'on ne l'est pour le louer d'une manière nouvelle; il a moins de peine à varier sa musique que nous à varier nos éloges.

On y a remarqué un rôle de petite fille, joué par Mlle Carline.

« Les deux premières représentations ont eu le plus grand succès, » écrit le *Journal de Paris*.

La pièce fut très bien chantée par Mesd. Dugazon, Carline, MM. Trial, Philippe, etc.

Cet opéra fut repris le 8 octobre 1788, et on représentait en même temps la Suite. Voici le programme officiel :

8 *octobre* 1788. *Comédie-Italienne. Le comte d'Albert, en* 2 *actes, et la Suite, en* 1 *acte.* La 2me représentation du *Rival confident.*

1786. 30 octobre *La nouvelle Amitié à l'épreuve,* en 3 actes, même théâtre.

C'est l'opéra *l'Amitié à l'épreuve,* reduit en 2 actes de l'année 1771 et remis en 3 actes en 1786.

Le *Journal de Paris* s'exprime ainsi sur ce changement :

« Grétry a aussi retravaillé la musique qu'il avait faite pour cet ouvrage ; il y a semé des morceaux neufs qui ont eu un grand succès, principalement ceux qui ont été chantés par Mlle Renaud, l'aîné. Trial jouait le rôle du nègre. »

L'affiche du 30 octobre 1786 annonce :

« 1re représentation de : *La nouvelle Amitié à l'épreuve,* en 3 actes, opéra remis au théâtre. »

Le 2 novembre on en donnait la 2de représentation.

Le public fut cette fois-ci très-favorable à la nouvelle musique de Grétry.

Voici le titre primitif : *L'Amitié à l'épreuve, comédie en* 2 *actes, mêlée d'ariettes, tirée des Contes moreaux de Marmontel ; dédiée à Madame la Dauphine ; représentée, devant Sa Majesté, à Fontainebleau, le* 13 *novembre* 1770, *et à Paris,* 24 *janvier* 1771.

Il y a une dédicace en vers des auteurs à Mme la Dauphine.

Le Prisonnier anglais, en 3 actes, de Desfontaines, donné aux Italiens en 1787, n'eut qu'une seule représentation, malgré la musique séduisante et agréable.

On a hué et sifflé et des scènes tumultueuses ont suivi la représentation.

Cet opéra a été repris en 1788 et en 1790, avec des changements, sous le titre de *Clarice et Belton.*

Le succès n'a pas été heureux. L'action manque de vérité ; elle est pathétique sans être touchante, parce qu'il n'y a que la vérité qui intéresse. Nous avons reconnu dans la musique plusieurs morceaux très bien faits, mais qu'on n'a pu sentir.

Le tapage qui a suivi cette première représentation a été si violent, que les Comédiens Italiens se sont enfin décidés par les ordres de leurs supérieurs, à faire asseoir le parterre.

Il y avait sans cesse des scènes bruyantes au parterre, où le public était débout et souvent impatient.

On lit dans la *Correspondance* de Grimm :

« Pitoyable drame de M. Desfontaines, qui n'était pas mieux traité aux Italiens que *les Rivaux*, malgré la musique de Grétry. »

La représentation du *Prisonnier anglais* n'a pas été heureuse ; si l'auteur du poëme prend le tems et le soin de revoir l'ouvrage, nous n'aurons pas la douleur de perdre la musique du célèbre compositeur qui s'en est occupé. *(Journal du temps.)*

On a remanié le canavas, et après un rude travail la pièce a été reprise le 18 janvier 1788.

Un critique écrit :

« On a remis avec le plus grand succès *le Prisonnier anglais*.

» Les morceaux de musique qu'a ajoutés M. Grétry, sont remarquables par leur nombre et leur beauté, qui a été vivement sentie. La plupart ont reçu les plus grands applaudissemens. »

La partition écrite du maître a été acquise en 1881, au prix de 105 francs, à la vente de J. Kafka, à Paris, pour la commission (1) chargée de la réimpression des œuvres de Grétry, sous les auspices du Gouvernement belge. Précieuse partition originale, avec un trio et autres, probablement ajoutés, et non écrit de la main de l'auteur.

1788. 18 février. Reprise du *Prisonnier anglais*, de Grétry.

Cette pièce refaite a gagné du côté du plan, mais elle a un peu perdu du côté de l'intérêt, et à moins d'originalité.

Le Prisonnier Anglais, en 3 actes, aux Italiens, fut encore remis en 1793 avec de grands changements.

On a remanié le tout, et la 2de représentation eut lieu le 18 janvier 1788.

Le 26 juin 1788, à la Comédie-Italienne, *le Rival confident*, en 2 actes, de Forgeot, donné sans succès.

Cette bagatelle n'offre au fon l qu'un tissu d'invraisemblances, mais ce défaut est racheté, s'il peut l'être, par une foule de traits heureux et de plaisanteries assez gaies.

(1) Cette commission se compose de MM. Gevaert, président, Radoux, De Burbure, Samuel et Ed. Fétis, secrétaire. C'est grâce à la protection accordée aux Beaux-Arts par M. Rolin-Jaequemyns, Ministre de l'intérieur, qu'on doit cette publication nationale, qui formera une belle collection de partitions.

Cette publication précieuse est confiée à la maison Breitkopf et Härtel à Leipsick, et formera une collection de trente-trois partitions avec réduction au piano. Le prix de souscription est de fr. 15 par volume. Chaque année paraîtront trois partitions, grand in-folio.

Ce projet soumis aux Chambres belges, par M. Rolin, fut accueilli favorablement, aussi, cette collection formera une des plus intéressantes publications connues.

La musique de cette petite comédie n'ajoute rien à la gloire de Grétry. (*Correspondance littéritaire* de Grimm, juillet, 1788.)

Cet opéra a été remis avec des changements le 6 octobre 1788. Voici l'opinion du *Journal de Paris* sur cette reprise : « Cet opéra qu'on a remis hier avec succès, avoit paru pour la première fois au mois de juin dernier. La pièce avoit réussi; les auteurs, plus sévères que le public, l'ont remis avec des changemens; il y a trois ou quatre nouveaux morceaux de musique; leur zèle a été payé par de justes applaudissemens. »

Voici l'annonce officielle de cette reprise :

Aujourd'hui, 6 octobre, la 1re représentation de la reprise du Rival confident, comédie nouvelle en 2 actes, en prose mêlée d'ariettes.

On y remarque une ronde fort gaie : *L'âge a su borner nos désirs*, et une ariette fort originale : *Ici, lorsque l'on est heureux.*

La ronde de cette pièce se distingue par des qualités de premier ordre. (Voir Clément, *Dictionnaire lyrique.*)

Poëme, Paris, chez Prault.

Amphytrion, en 3 actes, de Molière et Sedaine, donné le 15 juillet 1788.

Nous avons déjà dit, que l'artiste de la musique est M. Grétry; ce nom nous dispense de tout éloge. Nous hasarderons de lui observer que dans la 1re scène de Sosie avec Amphytrion, la musique du rôle de Sosie tient plus de la cruauté que lui inspirent les menaces de son maître que de la véritable situation des parties d'esprit où il doit être; mais elle n'en est pas moins agréable, et nous pensons que cet ouvrage est propre à soutenir la réputation de son auteur.

M. Chardini rend le rôle de Jupiter; Chéron celui d'Amphytrion; Mercure est rendu par Rousseau, et Sosie par Lays; Mlle Billette est chargée du rôle d'Alcmène et Mlle Gavaudan la cadette, de celui de Bromia, femme de Sosie.

Quoiqu'il en soit elle a été écoutée assez froidement.

Les ballets sont de la composition de M. Gardel. (*Journal de Paris.*)

Une des plus bizarres idées qui soient venues à Sedaine, c'est de refaire en opéra-comique l'*Amphytrion*, un des chefs-d'œuvre de Molière, et de le faire jouer au Grand-Opéra.

La pièce a été mal reçue; mais l'administration de l'Opéra, dévouée à Grétry, a prodigué, pour soutenir sa musique, toutes les ressources des ballets, et cela suffit pour faire aller la pièce quelque temps. Cette musique est si mauvaise que le morceau qu'on y applaudit le plus, est un *pont-neuf* fort médiocre, mais assez gai, très inférieur aux barcaroles de Venise. Il n'y a pas d'apparence que cette rapsodie soit jamais reprise. (La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. XII.)

La musique n'a point rempli ce que semblaient promettre et la nature du sujet, et les contrastes heureux qu'il présentoit au compositeur, et le caractère même du talent qui distingue plusieurs ouvrages de Grétry. Le récitatif est la partie la plus négligée de cet opéra. (*Correspondance* de Grimm, t. IIII.)

La musique de cette pièce ne parut point à la hauteur des autres partitions de Grétry. On y remarque un beau duo entre Mercure et de Bromia et un autre entre Sosie et sa femme. (*Dictionnaire* de Larousse.)

On raconte le fait suivant au sujet de l'opéra *Amphytrion* :

Le chanteur renommé Laïs, désirant faire remettre cet opéra, vint trouver Grétry peu de temps avant sa mort. Il voulait ajouter un air au rôle de Sosie, et spontanément malgré les souffrances du célèbre maître, il composa sur des paroles, que lui fit son neveu A. Grétry, un air délicieux.

Ce dernier morceau de Grétry était *le Chant du Cygne*.

On a trouvé que M. Sedaine avait porté un peu trop loin les sacrifices exigés par le musicien, et que d'ailleurs le sujet n'était pas aussi propre qu'il l'avait cru à être mis en musique.

Il y a quelques morceaux au commencement, et au 3me acte une scène, celle qui contient l'air : *A Vénus disait Junon,* vraiment faits pour la musique. Aussi ces endroits n'ont-ils pas manqué leur effet. Le public y a retrouvé le talent du compositeur.

Le reste n'a pas paru faire tant de plaisir.

Les récitatifs sont faibles et contrastent singulièrement avec les autres compositions de Grétry. Il n'y avait dans tout l'opéra que quelques airs et morceaux d'ensemble qui furent applaudis.

Artistes : Mesd. Billette, Gavaudan, MM. Chardini, Chéron, Rousseau et Lays.

Ballets, par Gardel.

Artistes de la danse : Mesd. Pérignon, Coulon, Elsberg, Millers, Troche, MM. Gardel, Vestris, Nivelon, Lauveu et Laborie.

Raoul-Barbe-bleue, en 3 actes, de Sedaine, qui suit de près *le Rival confident* et *le comte d'Albert*, fut donné le 2 mars 1789, à la Comédie-Italienne.

La musique a paru faire le plus grand plaisir; il y a des morceaux d'un pathétique déchirant, de grands airs, des morceaux d'ensemble, ainsi que de grandes beautés d'orchestre, qui ont excité les plus vifs applaudissements. *(Journal de Paris.)*

La musique indique plus de soin pour l'harmonie, et une plus grande richesse d'instrumentation que dans les autres œuvres de Grétry. Le

dernier trio entre Isaure, Vergi et Barbe-Bleue, produisit le plus grand effet. Comme musique imitative on remarque dans cette partition un effet d'orchestre tendant à rappeler le galop cadencé des chevaux. (*Aperçu historique* déjà cité.)

Mad. Dugazon a exprimé tantôt avec feu, tantôt avec douceur, toutes les nuances de la sensibilité; M. Michu a mis beaucoup d'intelligence dans le rôle de Vergy, et M. Chénard, qui joue le rôle de Raoul, a mérité les éloges. (*Journal de Paris.*)

La musique de ce drame a paru en général plus savante et d'une harmonie moins uniforme dans ses accompagnemens que beaucoup d'autres compositions de Grétry; on a trouvé son orchestre plus varié et plus soigné en même temps; le duo entre Isaure et Vergi est d'un effet déchirant. (*Correspondance* de Grimm.)

En 1866, on représenta à Vienne un opéra de J. Offenbach, sous le titre de : *Barbe-Bleue.*

Selon le critique Adolphe Hirsch, Offenbach a beaucoup pillé dans l'opéra de Grétry, et la pièce n'obtint aucun succès.

Cet opéra fut donné sur le théâtre *An der Wien.*

Raoul-Barbe bleue releva Grétry dans l'opinion de ceux qui croyaient à une décadence de son talent. Il a imprimé à sa musique un caractère sombre et sauvage, qui prouve son goût et son génie. L'ouverture en est excellente; elle annonce le genre de la pièce et renferme des passages d'une expression très énergique. En général, cet ouvrage moins connu et moins cité que beaucoup d'autres, parce qu'il est moins chantant, satisfait le connaisseur, qui y découvre avec plaisir les beautés austères qu'il devait présenter.

1789, mardi 17 mars, à l'Opéra, *Aspasie*, en 3 actes, de Morel.

Le mérite de Grétry, auteur de la musique, est tellement connu, que nous nous dispenserons de tout éloge.

Plusieurs chœurs ont excité de grands applaudissemens et les airs de danse, qui sont très mélodieux, ont paru plaire généralement. (*Journal de Paris.*)

Tous ont des mouvemens intéressans; mais les trois rôles les plus étendus sont ceux d'Alcibiade, d'Aristorphane et d'Anacréon; tout trois sont joués avec beaucoup de goût dans le chant et d'intelligence dans la scène. MM. Lays et Chardini ont obtenu les plus grands applaudissemens. On applaudit avec transport la grâce, la noblesse et la variété des tableaux formés par les groupes exécutés dans le Lycée, pour la fête d'Apollon.

La pantomime exécutée par Mlle Elsberg, MM. Vestris et Guyon, dans

la fête de Bacchus, a été fort applaudie. On y voit dans la fête MM. Gardel, Vestris, Favre, Huard, Guyon, Fréderic, Laborie, Mesd. Pérignon, Rose, Laure, Coulon, Deligni, Troche et Duvaly.

Cette dernière, élève de Gardel, a dansé pour la première fois; elle a été très applaudie.

Artistes : Mesd. Maillard, Gavaudan, MM. Lays, Lainez, Chéron, Chardini et Le Brun.

Un critique écrit :

« Tout le monde s'accorde aussi à trouver fort ridicule l'opéra-comique de *Barbe-bleue*, que notre confrère Sedaine a été prendre dans la bibliothèque bleue, et tout le monde court le voir, et tout le monde a raison. Mad. Dugazon y joue avec une grande supériorité.

» On joue au Grand-Opéra une *Aspasie*, en 3 actes, de Morel et Grétry (17 mars 1789), qui ne vaut pas mieux que *Barbe-bleue*, et qui n'est pas moins suivie, quoiqu'on ne soit guère embarrassé qu'à décider lequel est le plus mauvais de la musique ou des paroles. La partie des décorations est bien entendue, et *Aspasie* en particulier présente le plus beau spectacle possible. Une bacchanale dansée par tous les premiers sujets de l'Opéra, excite aussi l'admiration du public. La musique est de Grétry qui n'est plus rien. Les paroles sont sous le nom d'un M. Morel, non pas auteur, mais entrepreneur d'opéras. » (La Harpe.)

On le voit, La Harpe est assez mordant dans ses jugements.

Le jour de la première représentation Grétry adressa aux journaux cette lettre qu'on trouve dans le *Journal de Paris* :

» *Messieurs*,

» Un des premiers sujets de la danse à l'Opéra m'a demandé un air dans le genre et le caractère de celui des *Sauvages* de Rameau pour l'opéra d'*Aspasie* que l'on donne aujourd'hui ; cet air étoit sans doute plus aisé à imiter qu'à créer; celui que j'ai fait, quoique différent par la mélodie ou le chant, en a souvent conservé le rhitme ou le mouvement, parceque c'est surtout sur le rhitme musical que le Danseur règle ses pas. Je n'ai pas voulu copier Rameau, mais j'ai voulu complaire à un artiste dont le rare talent est bien fait pour contribuer au succès d'un Opéra-Ballet. » GRÉTRY. »

La partition, qui n'est pas gravée, n'est plus connue que par le duo resté longtemps célèbre : *Donne-la moi, dans nos adieux. (Dictionnaire* de Larousse.)

On n'a guère reconnu dans la musique de cet ouvrage le talent de M. Grétry. Parmi les airs de danse qui composent la partie essentielle

de l'opéra d'*Aspasie*, on en a distingué deux ou trois d'un caractère très neuf et très piquant, presque tous ont au moins de la grâce et de la fraîcheur. (*Correspondance* de Grimm, t. V.)

1790, mardi 13 janvier, à la Comédie-Italienne, *Pierre le Grand*, en 4 actes, de Bouilly.

Si quelque chose pouvait ajouter à la réputation et à la gloire de M. Grétry, ce serait sûrement cette nouvelle production; il y a déployé toutes les ressources de son art et celles d'un génie aussi heureux que fécond. Le public a fait recommencer deux couplets; le premier, chœur au 3me acte, est un morceau chanté par M. Chénard, et dans lequel cet acteur, qui joue le rôle du Génevois Lefort, chante devant de bons paysans l'histoire du Czar, sans que ceux qui l'entourent se doutent qu'il est présent; le second, chanté par Mad. Dugazon à la fin de la pièce et qui contient un éloge très agréable de Louis XVI. Les transports qu'a excités ce dernier couplet, prouvent, etc.

Nous avons d'ailleurs été entraînés par l'attrait que le musicien a répandu sur les différentes situations qu'il a peintes, par les contrastes heureux qu'il a su se ménager, par des chants délicieux et toujours analogues aux caractères des personnages, par des accompagnemens très ingénieux; enfin par des chœurs d'un très bon effet.

Quant à la manière dont cette pièce a été jouée, le public a manifesté, par les plus grands applaudissemens, la satisfaction que les acteurs lui ont fait éprouver. (*Moniteur universel.*)

La seconde représentation eut lieu le samedi 16 janvier 1790 et la 23me fut donnée le 28 novembre. (1)

Le génie du maître se retrouve principalement dans l'ouverture, qui est d'un bel effet.

Grétry y a introduit un fort joli motif de danse russe, qu'il a ensuite ingénieusement employé dans une ariette.

L'air : *Oui mes amis*, etc., et le duo : *Oui tes services*, etc., sont des morceaux de grande valeur.

Selon Martine, c'est une des faibles productions de Grétry.

(1) Cette année la musique de Grétry est plus goûtée que jamais. Nous avons consulté les programmes officiels et voici les pièces jouées pendant cette année, au nombre de vingt-deux : *Le Magnifique*, *la Fausse Magie*, *Aucassin et Nicolette*, *Richard*, *les deux Avares*, *le Comte d'Albert et sa Suite*, *Zémire et Azor*, *les Evénements imprévus*, *les Méprises par ressemblance*, *le Tableau parlant*, *Raoul-Barbe-bleue*, *l'Epreuve villageoise*, *la Rosière de Salency*, *l'Ami de la Maison*, *le Jugement de Midas*, *Panurge*, *la Caravane*, *le Rival confident*, *Lucile* et *le Mariage d'Antonio*, de Lucile Grétry.

A plusieurs soirées on représentait aux Italiens deux opéras de Grétry.

La musique nouvelle de Gluck et de Piccinni avait exercé une grande influence sur l'esprit et le talent du maître liégeois, et il travaillait avec une nouvelle ardeur.

En 1806, on reprit *Pierre le Grand*, avec Mlle Pelet, qui a introduit un beau duo, qui était nouveau pour tout le monde, et a été fort goûté et vivement applaudi.

On assure que Grétry, enchanté de cette résurrection d'un de ses petits-enfants, a sauté au cou de celle qui avait fait le miracle, et l'a solennellement embrassée dans le foyer en présence de toute la bande joyeuse, accompagnant ce transport des éloges les plus flatteurs.

Le couplet où l'on fait des vœux pour la prospérité de l'empereur de Russie, chanté avec bravoure par Mlle Pelet, excita dans l'assemblée le plus vif enthousiasme. (*Journal des Débats.*)

L'Art musical, de l'année 1866, donne d'intéressants détails sur *Pierre le Grand*

XI.

Grétry et les voleurs de ses partitions en 1791.

L'opéra en 3 actes : *Raoul Barbe-bleue*, musique de Grétry, fut joué à Paris le 2 mars 1789.

En 1790, on l'a représenté à Bordeaux, à Marseille et à Lille.

Avant que la partition ne fut publiée, cette musique fit les délices des habitués du spectacle de ces trois villes.

Il est à supposer que le bibliothécaire, le copiste ou tout autre employé de la Comédie-Italienne a pris copie de la partition, en y laissant de nombreuses fautes, car Grétry lui-même, dans une lettre adressée au *Journal de Paris*, s'en plaint amèrement.

Voici cette lettre :

« Je prie les directeurs desdits spectacles de corriger à l'aide de la partition gravée, la partition manuscrite de *Raoul Barbe-bleue*, qui leur a été donnée par des mains infidèles ; c'est le seul dédommagement que je leur demande pour avoir joué mes pièces sans mon aveu. L'espoir qu'il existera bientôt des lois qui feront respecter la propriété des artistes, me font supporter avec patience cette dernière injustice.

» 1791. 1r janvier. » GRÉTRY. »

On le voit, les opéras de Grétry furent tellement en vogue, que déjà avant la publication de la partition on trouvait le moyen, à l'insu de l'auteur, de les représenter.

L'auteur publia seulement la partition de cet opéra en 1791, rue Poissonnière.

On comprend aisément combien les directeurs des différents théâtres de France désiraient monter les opéras de Grétry si applaudis sur les premières scènes de Paris, et combien il était difficile de se les procurer avant leur apparition.

En tout cas, c'est un acte bien audacieux que celui qui s'est pratiqué à l'égard de la partition de *Raoul-Barbe-Bleue*.

Aucune loi n'existant sur la propriété d'ouvrages littéraires ou de compositions musicales, l'auteur était impuisant à poursuivre l'infidèle.

Aujourd'hui cette loi existe depuis nombre d'années, et elle garantit la contrefaçon de toute propriété.

A propos de propriété, une lettre, dont nous donnons la copie, fut adressée par Grétry à Beaumarchais. La voici :

« On répète *Nina* (1) aux *bouffi* ; il n'y a pas une scène dérangée ; on a traduit le poëme en italien, on a fait d'autre musique et ils se croyent en droit de nous prendre ainsi nos poëmes ! Si vous les laissez faire bientôt à la 4me et 6me représentations d'un ouvrage, soit comédie ou opéra, on prendra le sujet, on y plaquera de la musique italienne, un opéra-comique n'est pas un ouvrage de stile ni d'érudition. L'originalité du sujet, la conduite de l'ouvrage, des situations bien amenées, voilà ce qui en fait le mérite et prendre tout cela c'est tout prendre ; la traduction n'y fait rien. On remet en musique mes ouvrages de d'Hele et d'Anseaume, qui sont morts. Cela est-il dans l'ordre ! J'en parlai un jour à M. Lechapellier ; il me dit en propres termes : « Cela ne doit pas être, » vous êtes mari et femme quand vous vous associez pour faire un » ouvrage ; vous avez contribué à faire valoir les paroles comme le » poète a donné lieu à vous faire faire de la bonne musique en prépa- » rant la place où l'on doit chanter ; c'est l'ouvrage à tous deux ; il doit » être votre propriété jusque après la mort des deux auteurs. » Hé bien, M. Chénier, lui, a prêché le contraire et il a cessé de s'en occuper. Il est encore tems, mon ami, de gagner notre cause. Ne trouveriez-vous le moyen de dire à la suite de la liberté de presse, dont on va s'occuper.

» *On ne pourra traduire dans une autre langue aucun ouvrage sans le consentement de l'auteur à moins que l'original n'ait été composé dans un pays étranger. Les ouvrages dramatiques mis en musique étant la propriété de deux auteurs, on ne pourra, après la mort d'un des*

(1) *Nina*, ou *la Folle par amour*, de Dalayrac, jouée le 15 mai 1786.

deux, ni remettre les paroles sur d'autre musique, ni la musique sur d'autres paroles, sans le consentement du dernier existant.

» Tâchez de faire ce coup superbe, mon cher ami, je sais que la chose presse ; mais vous êtes si actif, si aimable, si pressant quand vous voulez quelque chose de juste, qu'on ne peut vous résister.

» Je vous embrasse de tout mon cœur.

» Paris, 18 août 1791. (1) » GRÉTRY. »

En 1790, lorsque Méhul fit son premier pas à l'Opéra-Comique par *Euphrosine et Coradin*, partition qui dénote un nouveau génie et qui obtint un très grand succès, Grétry en fut consterné, quoique cette musique manquât de grâce et de légèreté, deux qualités dominantes de la musique de l'artiste liégeois.

Déjà la musique de Gluck l'avait profondément ému en 1774, et avait excité son goût pour la musique dramatique.

En 1791, il redouble d'activité, malgré ses 50 ans, et de cette année jusqu'à 1803, il compose : *Guillaume Tell*, *Basile*, *les deux Couvents*, *Joseph Barra*, *Lisbeth*, *Elisca*, *le Barbier de village*, *Denis le tyran*, *Anacréon chez Polycrate*, *la Rosière républicaine*, *le Casque et les Colombes*, *Delphis et Mopsa*, etc.

Malheureusement l'artiste tombe souvent en voulant suivre ses contemporains, dans le genre banal, avec des formes outrées, des mélodies prétentieuses, des effets développés peu en harmonie avec sa nature et son talent ; aussi, la plupart de ses pièces sont tombées pour ne plus jamais se relever, à part *Guillaume Tell* et *Lisbeth*, qui ont obtenu la vogue en partie attribuée à la nouveauté du poëme.

Nous extrayons de la *Biographie universelle* de M. Fétis à ce sujet :

« Au milieu des succès dont l'auteur de tant de productions voyait couronner ses travaux, un nouveau genre de musique, créé par Méhul et par Cherubini, s'était introduit sur la scène de l'Opéra-Comique. Cette musique, plus forte d'harmonie, plus riche d'instrumentation, et beaucoup plus énergique que celle de Grétry, devint tout à coup à la mode au commencement de la révolution, et fit oublier pendant plusieurs années *le Tableau parlant*, *l'Amant jaloux* et *la Fausse Magie*. Il n'y a point d'auteur qui se résigne de bonne grâce à l'oubli du public : Grétry fut très-sensible à cette sorte de disgrâce, à laquelle il n'était pas préparé. Il n'aimait pas la musique nouvelle, mais il regrettait que des études plus fortes ne l'eussent point mis en état de lutter avec ses nouveaux

(1) Lettre communiquée par M. Mélotte, amateur antiquaire distingué à Liège.

adversaires : toutefois, comme on ne se rend jamais justice sur ce qui touche l'amour-propre, il ne se considéra pas comme vaincu, et il voulut rentrer dans la carrière en imitant, autant qu'il le pouvait, un genre qu'il dédaignait au fond de l'âme. C'est à ces efforts pour y parvenir qu'on dut *Pierre-le-Grand*, *Lisbeth*, *Guillaume Tell* et *Élisca*. Quoiqu'on retrouve dans ces ouvrages des traces de son ancienne manière, on aperçoit facilement le tourment qu'il se donne pour être autre que la nature ne l'avait fait. Les mélodies de ces productions n'ont plus l'abandon, le naturel ni la verve qui distinguaient les œuvres de la jeunesse de Grétry ; en un mot, il n'est plus qu'imitateur timide au lieu d'inventeur qu'il était. »

Larousse écrit dans son *Dictionnaire* :

« La révolution de 1789 avait imprimé aux esprits un cachet de sérieux et d'énergie qui devait se refléter même sur l'art musical. Cherubini et Méhul introduisaient même dans l'opéra-comique le style sévère et les sonorités pompeuses de l'instrumentation.

» Grétry accepta désespérément la lutte, et écrivit *Pierre-le-Grand* (1790); *Lisbeth* (1797); *Guillaume Tell* (1791) et *Elisca* (1799), qui tombèrent. Il n'avait ni la science, ni la force suffisantes pour faire vibrer la corde d'airain des grandes passions dramatiques.

» Grétry ressentit vivement sa disgrâce passagère. Le désespoir faillit l'atteindre; mais bientôt une réaction se fit en sa faveur; les spectateurs de l'Opéra-Comique demandèrent des tableaux plus riants, et *Richard*, *Zémire et Azor*, *le Tableau parlant*, reparurent sur les affiches.

» La musique de Grétry brille surtout par le chant, le sentiment scénique et la vérité de l'expression; mais une fois sa mélodie trouvée, et s'adaptant bien aux paroles, Grétry laissait de côté les ensembles et l'effet des masses chorales et instrumentales. »

XII.

Lettre de Grétry, communiquée par M. G. Becker, de Genève, au « Guide musical » de Bruxelles.

Nous extrayons de ce journal du 5 septembre 1878 :

« Dans la courte biographie que M. Fétis a consacrée à André-Joseph Grétry, neveu, il a cru devoir accuser d'égoïsme l'illustre auteur de *Richard cœur-de-Lion*, de *la Fausse Magie* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Sur quoi cette accusation a-t-elle été basée ? M. Fétis a-t-il eu d'autres preuves que celle alléguée dans ladite biographie ? Et cette

preuve était-elle fondée, convaincante ? Déduire de la position précaire du neveu — *il était*, dit-il, *toute sa vie dans un état de malaise et de souffrance* — le plus ou moins d'égoïsme de l'oncle, nous paraît passablement hasardé.

» Un contemporain du célèbre Grétry, J.-F. Reichardt, nous apprend (1) *qu'il supportait en vrai philosophe la perte de sa fortune*. Et cet homme devait être égoïste ! Nous en doutons.

» Voici d'ailleurs une lettre qui donne une rude entorse à l'allégation de M. Fétis. On verra que si Grétry ne s'occupait pas trop de ses neveux — Dieu sait pour quelle raison — il s'intéressait du moins vivement à leurs pères :

« *Monsieur,*

» Mon frère ainé va perdre un bureau principal de tabac situé sur la place de la Comédie-Italienne, et qui lui raportait environ quatre mille livres ; c'est son unique ressource, il est père de huit enfans vivants, il est excellent-homme, et M. de la Voissier le reconnait pour tel daignez Monsieur, le pourvoir d'une place de ce genre dans la nouvelle régie du tabac, daignez le préferer à beaucoup d'autres mieux recommandés que lui, sans doute, mais qui méritent moins de votre justice et de vos bontés, vous êtes amateur des arts, Monsieur, oserais-je espérer qu'un artiste qui, peut-être, a contribué quelquefois à vos délassements, trouve en vous une protection dont il a le plus grand besoin.

» Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

» Paris, ce 23 mars 1791. » GRÉTRY. »

XIII.

Le samedi 9 avril 1791, à la Comédie-Italienne, *Guillaume Tell*, en 3 actes, de Sedaine.

Nous extrayons de *l'Almanach des spectacles* de 1792 :

« Cette pièce, dont l'enthousiasme d'un parti a seul fait le succès, ne fait honneur ni au génie, ni aux principes de M. Sedaine. Mais, il a suivi l'impulsion du moment ; et, s'il est condamnable en cela, il l'est en si nombreuse compagnie, qu'il n'y a pas moyen de lui en vouloir. Si l'*Aristocratie* était le parti dominant, M. Sedaine serait aristocrate ; il n'en faut pas douter ; d'ailleurs, le succès excuse tout On retrouve dans la musique, le talent créateur de M. Grétry. Aucun Compositeur n'a plus

(1) Voir ses lettres de Paris (1802-1803).

d'esprit et ne connaît mieux la magie du Théâtre. Nous répètons là une vérité rebattue depuis vingt ans. »

Voici d'autres jugements d'un critique du temps sur cette pièce :

« Des tableaux touchants, des traits où le patriotisme et l'amour de la liberté respirent, ont fait réussir ce drame. La musique est digne en tout du sujet et la manière dont le poète l'a traité. M. Grétry, qui en est l'auteur, a toujours l'art de donner à son chant le caractère des situations des personnages qu'il doit peindre. Il a fait plus dans cet ouvrage; il y a le style particulier de la musique du pays où se passe l'action. Il a placé dans son ouverture le fameux *Ranz des Vaches*.

» On a demandé les auteurs, et surtout l'acteur nouveau qui a rempli le rôle de Gesler. Sur le refus de M. Chénard, M. Philippe, Mad. Delorge et Elleviou ont paru.

» Parmi les morceaux saillants de cette partition citons : le duo entre Marie et le jeune Tell : *Ah! nous serons bien heureux;* la ronde champêtre : *Noisette je ne veux point te cueillir;* puis le final du 1r acte; l'air de Gesler : *Qui jamais eut pensé*, et le chœur suivant.

» Depuis long-tems on n'a rien vu de si beau que les costumes de cet opéra, monté avec le luxe le plus éclatant et les soins les plus recherchés.

» Cette magnificence, toujours soumise aux caprises du goût, fait honneur à l'administration trop persécutée de ce théâtre.

» Mlle Henri et Lays chantaient les principaux rôles. »

Le 24 mai 1824, il fut remis avec des changements importants dans le poëme.

H. Berton réorchestra la partition de *Guillaume Tell*, qui fut publiée par A. Petit, à Paris, sous ce titre :

Guillaume Tell, drame lyrique en 3 actes, du célèbre Grétry, remis à la scène avec des changements au poëme par de Pellissier et à la musique par H. Berton.

Ce drame fut ainsi chanté à Paris à l'Opéra-Comique par Mesd. Boulanger, Rigaut, Charles, Bordes, MM. Le Clere, Huet, Valère, Lafeuillade, Vizentini, Henri et Belmie.

XIV.

Manifestation au théâtre de Gand, en l'honneur de Grétry, l'an 1794.

Les opéras de Grétry ont été pendant nombre d'années au répertoire du théâtre de cette ville.

On avait repris à Paris, récemment, l'opéra *Guillaume Tell*, avec des changements importants dans le poëme.

Cet opéra fut donné à Gand dans des conditions très favorables.

Il y avait grand enthousiasme et foule à cette solennité nationale, qui attira un public nombreux.

Des bravos unanimes accueillirent cette production, et le buste de l'immortel auteur fut apporté et couronné à la demande générale des spectateurs.

A ce moment solennel toute la salle se levait et acclama avec une frénésie extraordinaire le compositeur illustre.

L'orchestre, les acteurs, enfin tous avaient contribué à donner à cette représentation tout l'éclat dû à ce célèbre compatriote.

XV.

1792, en janvier, *Cécile et Ermance*, en 3 actes, poëme de Desprès, pièce qui a été froidement accueillie.

Cependant la musique, dit le *Moniteur universel*, « a offert plusieurs beautés, et on a lieu de croire qu'à mesure qu'on l'entendra, on en découvrira encore davantage. » (27 janvier 1792.)

Cet ouvrage a été représenté généralement à la Comédie-Italienne sous le titre de : *Les deux Couvents.*

Grétry, à la fin de sa carrière, a eu souvent la main malheureuse quant aux poëmes qui lui ont été fournis.

Le 24 octobre 1792, *Basile*, ou *à Trompeur, trompeur et demi*, en 1 acte, joué à la Comédie-Italienne.

Cet ouvrage est tiré du roman de Don Quichotte.

Le *Journal de Paris* écrit :

« La musique a paru digne de Grétry; on y trouve plusieurs morceaux qui rappellent sa première originalité, et qui promettent que cette imagination si féconde n'est pas encore épuisée. »

Cet opéra ne doit pas avoir réussi, car nous n'avons rencontré qu'un seul programme où il est affiché.

1792, 29 juin, au Vaudeville, *Piron avec ses amis*, en 1 acte, de J. M. Deschamps.

Poëme, Paris, chez le libraire du Vaudeville.

Il y a un air de Grétry :

Qu'un jour ce temple nouveau,
Devenu rival du caveau, etc.

et un autre de Guichard :

Avoir dans sa cave profonde
Vin excellent, en qualité, etc.

1793, 23 décembre, *Clarice et Belton*, opéra donné aux Italiens.

C'est le *Prisonnier anglais*, tombé jadis, et que les auteurs ont révisé avec des changements heureux.

A cause d'un tumulte confus occasionné par un changement de spectacle, cet opéra n'a pu être apprécié à sa juste valeur. (*Dictionnaire* de Larousse.)

C'est M. Fétis père, qui dans ses *Curiosités musicales* désigne cet opéra comme étant de Grétry.

Nous avons fait des recherches constantes, et finalement le programme porte sans indication d'auteurs : *Clarice et Belton.*

Le 25 mars, la même pièce est donnée avec une autre de Grétry : *Les Evénements imprévus*.

31 mars. Le programme de l'Opéra-Comique annonce : *Aucassin et Nicolette*, et *Clarice et Belton*.

10 avril, *Clarice et Belton*, avec *le Déserteur*.
16 » *Clarice et Belton.*
21 » Même pièce.

A cette époque on jouait encore l'opéra *Guillaume Tell.*

Le comte d'Albert et sa suite, joué le 5 mars et le 19 du même mois 1793, y figure encore avec *le Tableau parlant.*

1793. *La blanche Haquenée.*

Sous ce titre Gerber, dans son *Lexicon*, cite une pièce de Grétry, mais nous n'avons trouvé trace nulle part. Y a-t-il erreur?

1793, 26 février, salle Favart. *Le Congrès des rois*, opéra en 3 actes, pièce révolutionnaire.

On prétend que Grétry, Berton, Méhul, Blasius, Devienne, Solie, Trial fils, Cherubini, Jadin et autres y ont travaillé.

Prosper Deshayes, probablement fils du célèbre maître de ballet, en est le principal auteur. Le poëme est de Desmaillots.

La pièce a été très mal accueillie et suspendue par ordre des Magistrats de Paris.

1793, 26 décembre, à l'Opéra, *la Rosière républicaine*, ou *la Fête de la raison*, de Sylvain Maréchal.

Cette partition qui n'a pas été gravée, n'obtint aucun succès.

Il y a un tableau représentant une église, où le chant est accompagné par l'orgue.

Interprêtes : Mesd. Maillard, Chéron, Gavaudan, MM. Adrien (artiste belge), Chéron, Lays, Rousseau, Dufresne. (1)

1794. Le 5 juin, à l'Opéra-Comique, *Joseph Barra*, en 1 acte, de Levrier de Champrion, joué à la Comédie-Italienne.

L'affiche du 3 juin 1794 annonce :

« En attendant la 1re représentation de *Joseph Barra, fait historique en 1 acte*, etc. »

La seconde représentation eut lieu le 7 juin suivant, devant une salle comble.

Les affiches n'annoncent point une troisième, ce qui fait supposer que la pièce n'eut aucun succès.

On sait que J. Barra fut un personnage révolutionnaire ; il était à l'âge de 12 ans tambour dans l'armée républicaine, et fut pris par les Vendéens qui lui ordonnèrent de crier : *Vive Louis XVII* ; il répondit héroïquement : *Vive la République*. Il mourut percé de coups et obtint l'honneur d'être enterré au Panthéon.

Faisons suivre différents jugements du temps sur *Joseph Barra* :

« Grétry s'est oublié. Un chœur neuf et agréable, voilà tout ; c'est trop peu pour Grétry. » (*La Décade.*)

Le théâtre de l'Opéra-Comique célébrait le jeune héros français Joseph Barra vivant ; et le jour même où la France eut à pleurer sa perte, le théâtre de la rue Feydeau a célébré son Apothéose ; c'est-à-dire, l'inauguration de son buste et la fête que lui a décernée la commune où il a reçu le jour.

« L'auteur de la musique est M. Grétry ; on y retrouve toute cette fraîcheur, cette gaîté, cette originalité piquante qu'on admire depuis si longtemps dans cet inépuisable et ingénieux compositeur. On a surtout remarqué un air de Barra ; un de l'ivrogne dans lequel il rejette son bras avec sa manche, de la manière la plus comique ; et un quintette plein de chant. L'ouvrage a beaucoup réussi.

« La pièce provoqua beaucoup d'enthousiasme, mais on y reproche quelques longueurs. (2)

» C'était plutôt une pièce patriotique avec paroles de Ph. de Levrier, de la Bibliothèque. » *(Gazette nationale)*

(1) Nous avons souvent remarqué, que plusieurs revues et journaux s'abstiennent à rendre compte des ouvrages non réussis de Grétry.

(2) Sur la proposition de M. Lombard Lachaux, l'assemblée de la Convention nationale met à la disposition du ministre de l'intérieur, une somme de cent mille livres,

1794. 23 août, à l'Opéra, *Dénis le tyran, maître d'école à Corinthe*, en 1 acte, de Sylvain Maréchal.

Cette pièce fut jouée dans la salle construite en face de la Bibliothèque de la rue Richelieu, aux frais de Marguerite Brunet, connue sous le nom de Mad. Montansier.

C'est une pièce historique relative à Louis XVI.

Grétry a eu tort de mettre cette pièce en musique, d'autant plus, que Louis XVI l'avait beaucoup encouragé par la représentation de ses opéras à la cour.

C'était montrer peu de reconnaissance envers son ancien protecteur.

1794. 19 septembre, à l'Opéra-Comique, *Callias*, ou *Nature et Patrie*, en 1 acte, d'Hoffmann. C'est un drame héroïque. (Voir les *Mémoires* de Grétry.)

Grétry dit, « qu'il a tâché de donner à cette partition une couleur antique en employant de préférence des intervalles de quarte. »

C'est le célèbre Elleviou qui y déclamait avec beaucoup de verve les poésies.

Aucun nouvel opéra de lui n'ayant paru jusque là, quelques personnes croyaient que ses nombreux ouvrages avaient épuisé son génie.

XVI.

Projet d'établissement d'une école de musique à Liège en 1796. Correspondances à ce sujet entre Henri Hamal, compositeur à Liège, et Grétry.

Pendant les années 1794 à 1797, Grétry a eu une époque où le repos lui était nécessaire. Des crachements de sang, qui l'avaient forcé d'abandonner la place d'un des inspecteurs du Conservatoire de musique, le décès de sa mère, les soucis de cette famille tant éprouvée par la mort de son frère aîné, ses inquiétudes pour élever cette nombreuse famille, leur procurer un avenir, tout cela avait profondément ébranlé sa constitution si compromise déjà.

Henri Hamal, un des bons musiciens de Liège, conçut le projet de doter sa ville natale d'une école de musique, pour former des musiciens d'orchestre, des chanteurs, etc.

pour être distribuée aux vingt spectacles de Paris, à titre d'indemnité des représentations qu'ils ont données pour le peuple.

L'Opéra reçut une somme de 8,500 livres et l'Opéra-Comique une de 7,000 livres.

Pendant le 1r trimestre, on représente dans plusieurs théâtres des pièces de circonstance et en faveur de la république. Il est probable que le public était admis gratuitement aux représentations de J. Barra.

Le maître eut l'heureuse idée de s'adresser à Grétry pour la réussite de ce projet, et voici la lettre qu'il adressa au compositeur liégeois à Paris :

» Au citoyen André Grétry.

» *Mon cher ami*,

» Je vous envoie un mémoire avec un plan d'une école de musique que j'ai présenté au jury d'instruction qui l'a fait passer au département pour être envoyé au ministre de l'intérieur, je profite de l'occasion pour vous le faire passer, je ne doute aucunement que vous ne ferez tous vos efforts auprès de vos amis membres de l'institut national pour le faire approuver; c'est à la sollicitation des malheureux artistes que j'ai tracé l'idée d'une école primaire de musique qui put s'accorder avec nos moyens qui sont presque nuls. Elle serait sous l'inspection du jury central d'instruction et de l'administration du département. Les élèves les plus capables pourraient ensuite aller se perfectionner au Conservatoire de Paris, qui est censé être l'école principale de la république. L'établissement que je me suis proposé de faire à Liège, pourrait beaucoup mieux valoir que les conservatoires de Naples, qui sont dans le plus mauvais état et que j'ai vu de près pendant un an. Il est si doux, mon ami, d'obliger de malheureux musiciens que je connais depuis trente ans! J'ai résolu de sacrifier le peu d'années qui me restent à les aider; c'est à vous à me seconder et qu'il est réservé de soutenir, à Paris, la gloire de la musique de Liège que vous avez tant illustrée, et à moi de faire mettre en pratique les excellens conseils que vous donnez dans votre ouvrage que je ne cesse de lire. Au reste, si je ne réussis pas dans mon projet, je n'aurai rien à me reprocher; j'aurai toujours la satisfaction de me dire que j'ai fait tout mon possible pour obliger mes concitoyens. Mais vous et moi ne verrions pas sans peine tomber l'art musical dans notre commune patrie où il y a eu tant de succès jusqu'à présent.

» Liège, 9 janvier 1797. » H. Hamal,

» membre du jury d'instruction. »

Faisons suivre la réponse de Grétry :

« *Au citoyen Henri Hamal, à Liège*,

» L'administration centrale du département de l'Ourthe, mon cher concitoyen, m'avait déjà envoyé votre mémoire; je ne puis que vous louer du rôle qui vous anime, comme artiste, né dans le même pays que vous, mon ami, vous verrez dans la lettre que j'écris à Bassenge

par le même courrier, où en sont vos affaires, et vous verrez que je n'avais pas attendu votre louable sollicitude pour m'intéresser au sort des artistes liégeois.

» Recevez mes salutations fraternelles.

» Paris, 28 janvier 1797. » GRÉTRY. »

Ce n'est que le 23 avril 1827 et après bien des obstacles que le projet Hamal-Grétry reçut sa réalisation et qu'on fonda le Conservatoire de musique de Liège.

Grétry était à cette époque en correspondance suivie avec Reynier, Hamal, Bassenge, Henkart et autres.

XVII.

Grétry, membre de l'Institut. (1)

Grétry est nommé Membre de l'Institut de France en 1796.

A sa mort, en 1813, Monsigny a été nommé unanimement membre de la 4me classe de l'Institut à la place laissée vacante par Grétry.

Parmi les solicitants on citait Boieldieu, Catel, Berton et Cherubini.

En sa qualité de Membre de l'Institut, Grétry fut appelé à donner son jugement sur plusieurs ouvrages sérieux concernant la musique et les instruments.

A cette époque il contribua suffisamment par ses talents au livre suivant en société de Gossec, Méhul, Sarette et Cherubini.

Instruction publique. Conservatoire de musique. Éclaircissements sur

(1) En cette même année on représenta à Liège : *La Fée Urgèle,* musique de Grétry et autres compositeurs. Voici l'affiche du jour : Mercredi 14 septembre 1796 (28 fructidor an 4).

Les Artistes Dramatiques donneront aujourd'hui 14 septembre, au bénéfice du citoyen Delys et son épouse, abonnement suspendu, une première représentation de la *Fée Urgèle*, ou *ce qui plait aux Dames,* opéra-féerie en vers et en quatre actes, nouvellement remis au théâtre, avec des augmentations, musique des citoyens Cherubini, Duni, Philidor et Grétry, orné de tout son spectacle, d'un ballet de Provenceaux, dans lequel le citoyen Brout, danseur des italiens, exécutera plusieurs pas seul, et de deux. De plus, une décoration neuve, faite par le citoyen Durieux, membre des artistes dramatiques. Ce spectacle sera précédé des *Deux Jocrisses*, ou *le Négociant de fraîche Date,* nouvel opéra-comique en prose et en un acte.

On prendra aux premières loges deux escaliers, aux secondes un escalier, au parterre cinq sous et le militaire une livre en assignats, comme à l'ordinaire. L'on payera en numéraire les prix ci-dessus, ou au cours du jour en monnaie républicaine.

M. Mélotte, amateur à Liège, possède la pièce ci-dessus qui est assez curieuse, et où le nom de Grétry est cité. Elle a rapport au théâtre de Liège.

le Conservatoire de musique adressés à la commission des dépenses du conseil des Cinq-cents, par les inspecteurs de la commission chargés de l'organisation de cet établissement. In-8°. Paris, imprimerie de la République. (1)

Déjà en 1780, Vignon édita à Paris l'ouvrage : *Table raisonnée des Principes de musique et de l'Harmonie, etc.*, qui fut approuvé par Philidor, Grétry et Rigel.

XVIII.

Lisbeth, en 3 actes, de Favières, fut représentée au théâtre Favart, le 10 janvier 1797, et cette pièce, à cause du médiocre libretto, ne fut pas trop bien reçue, malgré quelques jolies bluettes.

On lit dans l'ouvrage précité de Martine :

« On trouve plus de chant dans *Lisbeth* que dans *Pierre-le-Grand*. Les couplets de Nannette sont agréables, aussi bien que l'air : *Je connais la bonne jeunesse*, dont le caractère peint l'aimable bonhomie de Gesner. Les accompagnemens de la finale du premier acte sont remarquables par la couleur locale. Il y a une expression sensible dans l'air : *Pauvre innocent ! il semble me sourire* ; de l'énergie et de la chaleur dans la partie chantée par Simon à la fin du trio : *Je vous entends cette fille coupable*, etc. Quelques morceaux de l'ouvrage laissent à désirer, et particulièrement celui de Gesner : *Que le réveil de la nature émeut doucement le cœur !* les paroles promettent la plus belle musique, et l'attente n'est pas remplie. Un musicien a de grands écueils à éviter en traitant de semblables sujets dont l'exécution est presque toujours inférieure à ce qu'on en espérait. »

La musique de cet ouvrage est de Grétry; on y retrouve toute la fraîcheur de sa jeunesse, avec la force de l'expérience. C'est une excellente réponse à ceux qui croiraient que les nombreux ouvrages de cet homme célèbre ont épuisé son génie. C'est le plaidoyer de Sophocle. Honneur à ce musicien-poète. La pièce est fort bien jouée en général. Mad. Saint-Aubin, surtout, a été fort applaudie.

Cette pièce, dont on a demandé les auteurs, qui n'ont point paru, a obtenu le plus grand succès.

A la seconde représentation une couronne fut jetée des loges, avec une pièce de vers. On appela les auteurs. Grétry parut, amené presque de force par Mad. Saint-Aubin, qui, aidée de Mlle Carline, plaça sur sa

(1) Voir le catalogue de la riche Bibliothèque musicale de M. Fétis père.

tête cette couronne bien due à ses talens et à cette suite de triomphes qui le rendront immortel. (*Moniteur universel.*)

On a donné à l'Opéra-Comique avec beaucoup de succès, un ouvrage intéressant, intitulé *Lisbeth*, de Grétry.

Quant à la musique, le nom de Grétry impose presque silence à l'observation. On y retrouve toujours d'ailleurs sa manière spirituelle et gracieuse; mais quelque soit pourtant mon respect pour ce compositeur admirable, je dois lui faire un reproche sur une faute d'autant plus grave que son exemple peut entraîner, et servir d'excuse à ceux qui voudraient l'imiter; faute d'autant plus dangereuse qu'elle est applaudie et qu'elle accélère la corruption du goût. C'est d'avoir sacrifié la vérité de l'expression du rôle de Gesner, au désir de faire chanter Solié dans la manière actuelle. Gesner, le peintre de la nature, roucoulant un chant maniéré, me paraît dans cet ouvrage un contre-sens aussi formel de la part du musicien, que si un peintre s'avisait de me représenter le bon-homme Lafontaine sous le costume d'un de nos *incroyables*. Grétry n'est pas fait pour céder ainsi aux sottises de son siècle.

La pièce est parfaitement bien jouée; et des décorations d'un bon effet annonçent de la part des comédiens un soin qu'on leur reprochait avec raison de négliger. Les citoyens Chénard, Michu, Solié et la citoyenne St-Aubin reçoivent dans cette pièce des applaudissements très justement mérités.

On dit qu'à la seconde représentation le succès a été encore plus prononcé, qu'on a demandé les auteurs et qu'une couronne jetée sur le théâtre et destinée à Grétry, a été posée par les acteurs sur la tête du citoyen Favières : cette couronne a paru un peu légèrement donnée. (*La Décade.*) L. G.

Flamand-Grétry, neveu du compositeur, composa :

Hymne à l'occasion de l'ouverture du temple expiatoire érigé à la mémoire des augustes victimes, musique du célèbre Grétry (entr'acte de *Lisbeth*), in-8°, 1824.

Les paroles et la musique sont gravées pour le piano et lithographiées in-8°.

Anacréon chez Polycrate, en 3 actes, de J. H. Guy, suit de près l'œuvre précédente, et *Anacréon* fut représenté à l'Opéra, le 17 janvier 1797, à une distance de sept jours.

Grétry y avait introduit une danse pour clarinette solo, exécutée par Lefèvre et dansée par Mlle Chameroy.

Ce morceau fut applaudi universellement.

La musique du célèbre Grétry est bien ce qu'elle doit être, à quelques

réminiscences près, fraîche et mélodieuse; le musicien s'est encore plus identifié avec *Anacréon* que le poète même; mais on accuse avec quelque raison ses airs de ballets d'un peu de monotonie. Lays chante le rôle d'Anacréon avec beaucoup de charme; sa physionomie laisse peut-être quelque chose à désirer dans un rôle de genre; mais sa voix et sa manière de chanter y suppléent suffisamment.

Le citoyen Henri développe dans le rôle d'Anaïs des grâces et de la sensibilité; le rôle de Polycrate est saisi avec esprit et noblesse par Adrien (artiste belge).

Les ballets nous reproduisent à la fois et les talens précieux qu'on aime tant à voir à ce théâtre, et des tableaux tout-à-fait ingénieux.

Le public a parfaitement accueilli l'ouvrage, tel qu'il est, et a prouvé aux acteurs qu'il était satisfait de cette première nouveauté qui doit nécessairement en voir succéder quelques autres. (*La Décade.*) L. C.

Encore un nouvel ouvrage de Grétry, encore un nouveau succès. Après deux ou trois ans de repos, la verve de ce compositeur inépuisable s'est ranimée avec plus de vigueur que jamais. *Anacréon*, qu'il vient de mettre en musique pour ce théâtre, peut-être mis au nombre de ses meilleurs ouvrages.

Nous avons déjà dit que la musique est digne du meilleur temps de Grétry; on retrouve presque partout la manière vraie, sensible, aimable et originale de ce compositeur célèbre. Les deux auteurs demandés ont paru. (*Moniteur universel.*)

La Caravane, *Panurge* et *Anacréon chez Polycrate*, tiennent l'affiche pendant le 1r semestre de 1797.

Le 22 mai, on donna la seconde représentation d'*Anacréon*, mais *la Caravane* et *Panurge* l'emportent sur le dernier opéra.

Lors de sa reprise, au bénéfice d'Adrien, le 16 avril 1807, le chroniqueur du *Journal des Débats* écrit :

« Il ne faut pas être étonné que Grétry ait été trompé par le poète. Plein de naturel et de talent dans sa musique, il a lui-même, en littérature et en philosophie, un peu d'exaltation.

» Il a donc mis dans sa musique une majesté, une pompe, une lenteur bien éloignées du caractère d'Anacréon; il a fait un grand opéra. Le charmant auteur de *la Caravane* est sorti de son genre : le tyran lui-même est trop empesé; un enfant fait à sa fille n'est pas une affaire d'une si grande importance ; sa fille mère est trop tragique; les chœurs sont trop bruyants. Le compositeur a fait de grands pas pour s'éloigner de la vérité; il a fait la même faute que Gluck, qui a traité *Echo de Narcisse* dans le même style qu'*Iphigénie* et *Alceste*. *Anacréon* devoit

être un opéra gracieux dans le genre de la délicieuse *Caravane;* il falloit y prodiguer tout ce que la mélodie a de plus enchanteur. Grétry en a fait, à quelques morceaux près, une composition grave et sévère, une superbe déclamation tragique, sans volupté, sans grâce; et malgré les grandes beautés musicales répandues dans cet opéra, c'est un ouvrage froid et d'un effet médiocre.

» Mais la voix de Lays et celle de Mad. Branchu font oublier ce qu'il y a de faux et d'exagéré dans l'expression. »

Pendant l'année 1807, les pièces suivantes de Grétry ont été jouées : *Le Huron, Richard, Zémire et Azor, Pierre-le-Grand, les Evénements imprévus, la Caravane, l'Amant jaloux, Panurge, la Rosière de Salency, Aucassin et Nicolette,* (1) *Lucile,* (2) *Lisbeth,* (3) *la Fausse Magie, Silvain, Anacréon chez Polycrate,* (4) *l'Ami de la maison,* (5) *le Jugement de Midas.* (6)

Richard cœur-de-Lion, et *la Caravane* ont eu le plus grand nombre de représentations.

L'affiche de l'Opéra du 15 mars 1824, annonce la première reprise d'*Anacréon chez Polycrate.*

Le 6 mai 1797, au théâtre Feydeau, *le Barbier de village,* en 1 acte, paroles d'André Grétry, neveu du compositeur.

On a gravé des airs détachés de cette pièce, qui échoua.

Malgré l'état de faiblesse et les soucis d'une nombreuse famille, délaissée par son frère aîné, Grétry se remit au travail, et composa l'opéra en 3 actes, de Favières, *Elisca,* ou *l'Amour maternel,* représenté au même théâtre le 1r janvier 1799. (7)

(1) L'opéra *Joseph,* de Méhul, donné le mardi 17 février 1807, fit oublier quelques partitions de Grétry.

(2) Donné le 25 février avec début de Mlle Michu cadette, dans le rôle de Lucile. On donna souvent cette pièce.

(3) Pour début de Mlle Michu (4 mars).

(4) Le 16 avril, au bénéfice de M. Adrien.

(5) Repris le samedi 27 juin.

(6) Repris le 22 août. — Le *Journal des Débats* écrit : « Le *Jugement de Midas* est aujourd'hui sans effet; c'est une satire contre l'ancienne musique française et contre les vaudevilles. Lorsque la pièce fut représentée en 1778, il restoit peut-être encore quelques amateurs de l'ancien opéra français; aujourd'hui on n'entend plus à l'Opéra que la musique de Gluck, de Piccinni, de Sacchini, de Grétry lui-même. »

En citant les vers de Voltaire le journal ajoute : « Pour entendre avec plaisir la plupart de ses facéties, il falloit en effet que les grands eussent de très grandes oreilles. »

(7) *Elisca,* en 5 actes, fut donné à Bruxelles, le 17 mars 1817, sous le titre : *Elisca* ou *l'Amour maternel.* Cet opéra y réussit complétement.

Cette musique a été applaudie avec transport et sans distinction du bon et du médiocre. On a fait répéter deux couplets chantés par des nègres. Le compositeur a fort bien marqué la différence qui doit se trouver entre le chant des sauvages et celui des Français. Un chœur sert d'ouverture à la pièce; et l'on a exécuté entre le 1r et le 2d acte, une marche de sauvages. On a demandé à grands cris l'auteur de la musique. Il avait assisté à la représentation et les applaudissemens qui lui rappelaient ses anciens succès l'avaient ému si vivement qu'il s'était évanoui deux fois : c'est du moins le motif employé pour excuser le refus qu'il a fait de paraître en public. (*Journal encyclopédique.*)

Cet opéra obtint peu de succès, mais à la reprise, le 5 mai 1812, la musique a été applaudie avec transport.

Jouée à Bruxelles le 17 mars 1817, cette pièce, par sa touche fraîche, gracieuse et originale, y obtint beaucoup de succès.

Grétry employa le *tamtam* dans cet opéra.

Un anonyme écrit à ce sujet dans l'ouvrage : *Le Rideau levé*: Paris. chez Maradan, 1818 :

« Et qu'étaient-ce, tout compte fait, que les partitions si péniblement élaborées, les combinaisons ou plutôt ce chaos prétendu harmonique; où il appela jusqu'au *tam-tam* à son secours, comme dans son *Elisca*. »

Le *tamtam*, fort en usage chez les Orientaux, bien employé dans des scènes funèbres ou dramatiques, produit un effet saisissant.

Le *Moniteur universel* donne ce jugement favorable sur cette pièce :

« Ce théâtre vient de tresser une couronne nouvelle à l'immortel Grétry; le public d'une voix unanime la décernait à cet artiste par ses applaudissemens. C'est le 12 du mois, que pour la quarante-sixième fois, Grétry a reçu la palme due à son talent. Il y a un duo de nègres, petit chef-d'œuvre de naturel et de naïveté qu'on fait répéter chaque fois; puis la marche des victimes vers le bûcher, morceau supérieur dans lequel on ne sait qu'admirer de plus, ou de la beauté du prélude, ou de la pureté du chant, ou de la force des oppositions formées par le cri d'allégresse des barbares.

L'Oracle, journal bruxellois, s'exprime ainsi dans son n° du 19 mars 1817 :

« Cette pièce, si vivement désirée par les amateurs, a rempli agréablement leur attente. On a reconnu dans la musique, d'un genre tout-à-fait neuf, la touche fraîche, gracieuse et originale, qui caractérise les belles productions de notre célèbre compatriote Grétry. On doit dire, à la louange des acteurs, qu'ils ont exécuté leur rôle avec une chaleur et une intelligence qui leur ont mérité de vifs applaudissements. »

Grétry à la fin de sa carrière ajouta six morceaux à la partition d'*Elisca*, nécessités par les changements que son neveu avait faits au poème. Le public, à une reprise de cet opéra, avait remarqué que la musique n'avait rien perdu de sa fraîcheur.

Voici l'opinion du critique de *la Décade :*

« On regrette que ce sujet ait été manqué par le sieur Favières, que l'immortel Grétry, dans ce cinquante-unième fruit de sa verve musicale, a déployé un talent neuf encore. L'ouverture est d'un effet admirable; les airs sensibles et variés, le coloris toujours approprié au sujet. Aussi le public l'a-t-il appelé avec enthousiasme, pour le couronner. Grétry s'est rendu au vœu général et a reçu la couronne avec cette noble sensibilité qui l'en rendait encore plus digne. »

On remarque dans l'ouverture une belle facture, un air d'un caractère mystérieux, accompagné par un cor, *Viens Ziméo*, la prière d'Elisca, *tu m'accorderas ton secours*, le fameux duo entre Jago et Zambri, *dis à moi sans mystère,* puis une marche avec chœur, l'air et la cavatine : *o mes amis, quelle belle victoire.*

Tous ces morceaux prouvent que Grétry n'avait point perdu de sa brillante imagination. Il fut appelé sur la scène après la 1re représentation et on lui plaça sur sa tête une couronne de lauriers.

Grand succès obtenu par Elisca, *donné en* 1799, *et repris en* 1812.

Grétry, âgé de 71 ans, toujours souffrant, a été invité à se rendre à cette représentation, qui attira un nombre considérable de spectateurs. L'opéra, très bien interprété par Mesd. Michu, Florigny, MM. Gavaudan, Batiste, Paul, Darancourt, Roland, Gauthier et Allaire, fut très applaudi.

Cette pièce, de Favières, sans beaucoup d'esprit, avait grandement besoin de la musique de Grétry. La musique a été acclamée avec transport et sans distinction du bon et du médiocre, car il y a certainement des morceaux faibles dans cette partition.

Ce jour on a fait répéter deux couplets chantés par deux anges. Le compositeur a fort bien compris la différence du caractère de la musique.

On a demandé à grands cris l'auteur de la musique, mais on n'a fait aucune mention de l'auteur des paroles.

Grétry assistait à la représentation et se montre vivement ému des applaudissements qui lui rappelaient ses anciens succès.

Le vieillard fut ravi de l'accueil fait à sa musique et à sa personne en 1812, et s'est réjoui de cette vénération.

XIX.

Grétry et son séjour à l'Ermitage.

Le *Guide musical*, très bien renseigné, grâce aux minutieuses recherches de M. Félix Delhasse, publie le récit suivant sur l'ermitage situé à Montmorency :

« Depuis la mort de Jean-Jacques Rousseau, la propriété de *l'Ermitage*, à Montmorency, passa en différentes mains, et quand, en 1797, cette charmante retraite fut mise en vente, ce fut Grétry qui s'en rendit acquéreur.

» Voulant quitter la vie active et goûter à la campagne un repos qui lui était bien dû, l'auteur de *Richard* considéra comme une bonne fortune de pouvoir s'établir au milieu d'un site pittoresque, dans la demeure que poétisait l'ombre de Rousseau. Voici comment il parle lui-même du marché qu'il venait de faire : « J'ai acquis, pour la somme de 10,000 fr., *l'Emitage* de Jean-Jacques Rousseau à *Émile*, ci-devant *Montmorency*, que je n'abandonnerai de ma vie, si je n'y suis forcé par le besoin, et où je me crois plutôt le secrétaire des précieuses reliques que j'y ai trouvées que le propriétaire véritable. » Montmorency avait changé, ainsi qu'on le voit, un nom qui rappelait à la France une des grandes illustrations de son histoire, pour celui de l'un des écrits du philosophe de Genève. Les reliques dont parle Grétry étaient le bois de lit de Jean-Jacques, une table en bois de noyer sur laquelle il composa une partie de son *Héloïse ;* deux chiffonnières et un petit corps de bibliothèque ; un baromètre, quatre globes en verre qui lui servaient à mettre de la lumière quand il travaillait au jardin ; deux gravures représentant ; l'une, de *Retour de soldat*, d'après un peintre anglais : l'autre, les *Vierges sages et les Vierges folles*.

» En se retirant à *l'Emitage*, Grétry avait eu l'intention de prendre congé du public ; mais quel est l'artiste qui a eu le courage de tenir rigoureusement une telle résolution lorsqu'il pouvait ou croyait pouvoir ajouter une pierre à l'édifice de sa renommée ? Il reprit la plume à *l'Ermitage* pour écrire les partition d'*Elisca*, du *Casque et les Colombes* et de *Delphis et Mopsa*. Ce fut alors aussi qu'égaré par une de ces erreurs assez communes chez les artistes, il essaya de sortir de la sphère habituelle de ses travaux pour se faire littérateur et moraliste. Il est permis de penser que ce projet lui fut suggéré par l'aspect même des lieux qu'il habitait et où règnait un certain parfum de philosophie. Là où Jean-Jacques Rousseau avait vécu, pensé, écrit, il n'aura pas cru pouvoir se dispenser d'esquisser à son tour un système d'organisation sociale. C'est ce qu'il fit dans le long et indigeste ouvrage intitulé : *La vérité ou ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*. Quant aux *Réflexions d'un solitaire*, dont il assurait avoir redigé six volumes à *l'Ermitage*, et qui devaient contenir le développement complet de ses idées sur son art et sur bien d'autres

choses, elles n'ont pas été publiées. Les volumes annoncés existaient-ils ailleurs que dans son imagination ?

» Quoi qu'il en soit, Grétry vivait heureux et tranquille à *l'Ermitage*, lorsqu'un événement tragique vint le frapper de stupeur. Un meunier, son voisin, fut trouvé mort, assassiné dans son lit. Dès lors Grétry ne se croit plus en sûreté à l'*Ermitage*; ses bosquets odorants, ses parterres fleuris, les souvenirs de Jean-Jacques, de Mme de d'Houtetot, rien ne le retient. Il accourt à Paris, poursuivi par la crainte des poignards, et jure qu'il ne remettra plus les pieds à Montmorenci. Près de deux ans se passent, en effet, sans qu'il y retourne ; mais, peu à peu, les impressions qui l'en avaient éloigné s'effacent; il y va d'abord faire quelques visites, puis, comme ses médecins lui conseillaient l'air de la campagne, il va s'y fixer de nouveau. « Je suis convaincu que ma dernière heure approche, avait-il dit, et je désire mourir à *l'Ermitage* auprès de Jean-Jacques. » Peu de jours auprès, Berton, son collègue et son ami, va lui faire une visite. Grétry lui parle du *De profundis* qu'il a composé pour être exécuté le jour de ses funérailles. C'est Berton qu'il charge, avec Persuis, de présider à la partie musicale de la cérémonie. Et voyez comme il faut que l'amour-propre de l'artiste se signale en tout : Grétry songe à l'effet du morceau ; il a toujours remarqué, dit-il, que les contre-basses avaient un son très-sourd dans les églises. Pour éviter cet inconvénient, il prie qu'on les place sur une estrade élevée. — « Tu devrais, ajoute-t-il, passer la nuit à *l'Ermitage*. » Comme Berton s'en excusait en promettant de revenir quelques jours après, Grétry dit en soupirant qu'il serait trop tard. Le jour suivant, en effet, il rendit le dernier soupir (24 septembre 1813). »

Gerber dit dans son *Lexicon* : « *Um diese Zeit schien er die Schwachheiten des Alters selbst immer mehr zu fühlen. Er überliess also die Verwanltung seiner Aemter andern, kaufte sich* 1799 *die Einsiedeley des J. J. Rousseau bey Montmorenci, mit allen den von selbigem hinterlassenen Meubeln zu seinem Gebrauche, und schlief noch* 1802 *in Rousseau's Bette.* »

XX.

1799. ..... Exécution de la Ronde sur la plantation d'un arbre de la liberté, devant le palais du Directoire donnant sur la rue de Tournon. On avait placé une estrade sur laquelle le Directoire prit place avec ses ministres. Le Conservatoire de musique exécuta un Hymne à la liberté, paroles du sieur Mahérault, musique de Grétry.

Voici les paroles du 1r couplet :

Unissez vos cœurs et vos bras,
Enfants, citoyens, magistrats ;
Plantons l'arbre, l'honneur de ce rivage !
Que ton emblême, ô liberté,
Soit le signal de la gaîté ;
La tristesse en ce jour n'est que pour l'esclavage ;
Les jeux, les chants sont un hommage
Pour les succès
Des Français.

1801. (1) 7 novembre, à l'Opéra (Théâtre des Arts à cette époque), *Le Casque et les Colombes*, en 1 acte, de Guillard et Collin d'Harleville.

C'est une pièce tout-à-fait de circonstance, composée en vue des préliminaires de la paix entre l'Angleterre et la France.

Elle n'eut que trois représentations.

Une romance : *Le volage dieu des combats*, eut quelque succès.

Les Colombes font leur nid dans le casque de Mars.

1802. (18 fructidor), au théâtre des jeunes élèves. *L'amour au village*, opéra-vaudeville en 1 acte, de H. E. D. R et St. H.

On adapta aux paroles des airs connus de Grétry, Boieldieu, Méhul, J. J. Rousseau. Raimond composa quelques airs nouveaux.

Artistes : Mlles Voyez, Mitoneau aîné, Montano, MM. Buisson, Minguet et Martin.

Poëme, Paris, Allut et Fayes, 1804.

1803. 15 janvier, à l'Opéra, *Delphis et Mopsa*, en 2 actes, de J. H. Guy.

C'est le dernier opéra du fécond compositeur avec une musique aux formes et au rhythme de l'autre siècle.

Le premier acte a très bien réussi, un succès complet attendait

(1) En cette année l'administration de l'Opéra reçut la partition de *Zelmar*, ou *l'Asyle*, paroles d'André Grétry neveu.

André-Joseph Grétry, fils du frère de Grétry, né à Boulogne-sur mer, en 1774, et aveugle de naissance. Ce fut un littérateur ordinaire, et il est mort dans la misère à Paris, le 19 avril 1826.

On lit au sujet de cette pièce dans *Grétry en famille* :

« La seconde partition est celle de *Zelmar*, ou *l'Asyle*, opéra en deux actes, dont j'ai fait les paroles, et reçu, il y a plus de douze ans, au grand opéra. On nous avait souvent flatté de l'espoir de l'entendre exécuter; mais les administrations successives de ce premier théâtre de l'Europe ont éprouvé tant de déchirements, que.... Et puis.... et puis.... *festina lente.* »

l'ouvrage sans douie, si le second acte eût paru digne des mêmes éloges.

La pièce n'obtint qu'un succès d'estime, comme l'on dit aujourd'hui, et le public n'a pas demandé les auteurs comme on en avait l'habitude.

Les ouvrages de Méhul, Cherubini et de quelques compositeurs italiens avaient transformé la musique d'opéra. Le public suit ordinairement par ses goûts et ses tendances, la nouveauté, les progrès dans l'art.

La musique avait pris des proportions plus élevées, avec une orchestrationplus nourrie, plus riche en effets, et jouant un rôle plus important dans la musique théâtrale, des élans plus dramatiques avec des effets plus bruyants.

La composition de *Delphis et Mopsa* parut pâle à côté de celle des novateurs.

Grétry, qui était âgé de 62 ans, confia l'instrumentation de cet opéra, un de ces plus faibles, à Momigny, né à Philippeville en 1766, éditeur-compositeur à Paris.

1804. 26 ventose, au théâtre de la Société Olympique, *Une Matinée de deux Corneilles*, en 1 acte et en prose, par André Grétry, neveu du célèbre compositeur.

L'auteur des paroles adapta à ce poëme plusieurs airs des opéras *Anacréon*, *Lisbeth*, etc., de Grétry.

1807. 19 novembre. On représenta ce jour à Anvers, au profit de M. Malevigne, comédien, une pièce flamande, pastichée sur la musique de différents auteurs, parmi lesquels figure Grétry.

Voici le programme officiel :

« *Reus Antigonus*, Zang helden dicht in 3 bedrijven overgezet, volgens de geschiedenis der stigting van Antwerpen, door M. . . . inwoonder dezer stad. Het muziek geschikt door MM. Berton, Grétry, Dalayrac, enz. enz. Dit stuk zal voorgegaen zijn van het stuk : *Dat er geen is*, over-een-komede tweespraek en vermengd met straetliedekens, noyt in deze stad vertoond. De woorden zyn van MM. Duval, Bonel en Servières. »

Opéras de Grétry non représentés et publications différentes.

1. *Diogène et Alexandre*, en 3 actes, paroles de Maréchal.
2. *Electre*, (1) tragédie en trois actes, de Thilorier.

(1) Il fut question de jouer cet opéra, car dans les *Mémoires* de Flamand-Grétry nous lisons : « Il était question de remettre *Electre*, musique de Grétry, à l'Opéra. M. Thilorier, auteur du poëme, croyant que la partition était déposée chez le notaire de la succession (après 1813), m'écrivit afin de me faire autoriser par les héritiers à la retirer et à la porter à l'administration de l'Opéra, qui la demandait avec empressement. »

3. *Alcindor et Zaïde*, en 3 actes.

4. *Ziméo et Zelmar*, (1) en 3 actes. (Manuscrit à la bibliothèque des archives à Paris.)

5. *Le Baron d'Otrante*, de Voltaire.

6. *Les deux tonneaux*, de Voltaire.

7. *Les Maures d'Espagne*, en 3 actes.

8. *Zelmar* ou *l'Asile*, en 1 acte, paroles de Grétry neveu, qui fut reçu à l'Opéra en 1801. (Partition manuscrite à Paris, à la bibliothèque des archives.)

9. *Séraphine*, ou *absente et présente*, en 3 actes, opéra déjà composé vers 1792.

Grétry disait à Flamand-Grétry, (2) qu'il croyait cette musique, qui est du genre espagnol, plus forte et plus piquante que celle de l'*Amant jaloux*.

Vers 1785, Grétry mit en musique le 1r acte d'*OEdipe à Colone*, opéra en 3 actes, de Guillard, poëme qui passa dans les mains de Sacchini, et joué le 1r février 1787 sous le nom de cet auteur.

Interrogé sur le sort de cette pièce par son neveu, A. Grétry, le compositeur répondit: *Oui, j'en étais assez content, mais je l'ai jetée au feu.*

Marmontel avait composé en 1772-1773, *les Statuts*, opéra féerie, sur lequel Grétry voulait travailler, et dont les comédiens n'ont pas voulu se charger, car il n'était pas fait pour le théâtre.

La Harpe écrit dans sa *Correspondance littéraire*: « Cependant comme cette pièce des *Statuts*, tirée des contes des *Mille et une Nuits*, offre des situations agréables et un très beau spectacle (j'en ai entendu la lecture), on croit que si Grétry vient la faire jouer à Fontainebleau, (3) elle y aura du succès.

Gerber signale une pièce dans son *Lexicon*, intitulée : *Le Ménage*, grand opéra qu'on attendait à l'Académie de musique en 1803.

Tel est l'ensemble des pièces de théâtre de Grétry.

Le lecteur jugera de l'activité, de la persévérance incroyable de notre

(1) Les motifs de *Ziméo et Zelmar*, sont dans la partition d'*Elisca*.

(2) Flamand-Grétry, né à Fère en Tardenois, le 25 novembre 1764, de parents peu fortunés, publia en 1820 : *L'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau et de Grétry*, poëme en huit chants avec figures et notes historiques. Un volume in-8°.

Flamand, qui devint l'homme de confiance de Grétry, épousa le 13 janvier 1796, Marie Grétry, fille du frère du compositeur, qui avait un certain talent de pianiste.

Le père de Marie mourut peu de temps après le mariage de sa fille.

Flamand décéda en 1843.

(3) Elle était donc faite la musique des *Statuts*.

compatriote, malgré ses souffrances corporelles et les insuccès de plusieurs de ses pièces.

Il avait un ardent désir de suivre l'impulsion nouvelle que l'on donnait à la musique dramatique depuis l'époque de Gluck et de Méhul, mais son tempérament musical, d'après les critiques du temps, ne s'accordait nullement avec la nouvelle école lyrique.

Ajoutez encore ses ouvrages de littérature musicale, de philosophie, ainsi que les nombreuses œuvres musicales restées en manuscrit, et le lecteur aura une idée exacte des travaux considérables de cette vaste conception.

Chose à constater, les œuvres instrumentales telles que symphonies, sonates, sont pour ainsi dire inconnues même en Belgique.

Signalons encore les œuvres suivantes :

Dans le *Recueil de romances*, publié en 1774 à Paris, nous trouvons page 339 du second volume :

Nouvelle romance de M. de St. Lambert, musique de Grétry.

Dans le *Journal de guitare*, publié à Paris par P. Porro, au siècle dernier, on a inséré : *Chansonnette de Société*, par M. Grétry.

Ce morceau en *do*-majeur et en 2/4, n'a aucune valeur musicale.

La voix de l'amour, romance, (1) musique de Grétry. Paris, chez Pleyel.

Ce morceau a du naturel et de la vérité, écrit un critique.

En 1805, Momigny, musicien belge et éditeur de musique à Paris, publia :

Trois romances nouvelles avec piano, paroles et musique de Grétry, chantées par l'auteur dans plusieurs concerts de Paris, et dédiée à Mlle Stouf. Op. Ier.

Cette œuvre est d'André-Joseph Grétry, fils du frère du compositeur.

1806. 19 mars. Le *Journal des Débats* annonce la publication de :

Trois romances avec piano, paroles et musique de Grétry. Paris, chez H. J. Godefroy.

1809. Pleyel publie une romance de Grétry, intitulée : *Le charme de s'entendre*.

Elle est remplie de grâce, de naturel et d'une grande vérité d'expression.

(1) On sait que Grétry (André-Joseph), neveu du compositeur, est l'auteur de quelques romances. Nous ignorons à qui appartient celle-ci.

XXI.

Les arrangements sur les opéras de Grétry.

La manie de l'arrangement pour différents instruments existait déjà du temps de Grétry.

Ces arrangements sont d'une prodigalité extraordinaire pour clavecin, flûte, harpe, guitare, violon, violoncelle, etc.

Parmi les arrangeurs et faiseurs de ce genre de musique, les Beyer et Cramer de l'époque, furent un certain Benaut, artiste de talent et compositeur, musicien que nous avons fait connaître dans notre ouvrage : *Des Gloires de l'Opéra*, puis Musard, flûtiste à Paris.

Une foule d'extraits de romances, airs, duos, etc., ont été publiés dans des journaux périodiques de musique à Paris, en Belgique et en Hollande.

On peut évaluer à plusieurs milliers les arrangements pour différents instruments sur les opéras de Grétry.

Ce moyen de publication à très bon marché, a beaucoup aidé à rendre la musique populaire dans les salons et dans les concerts.

Voici les noms des artistes qui ont fait la plupart des arrangements des œuvres de Grétry : Deleplanque, Leroi, Cousineau, Petrini, Pouteau, Vidal, Burkhoffer, César, Davieux, Charpentier, Cartier, etc.

Quand nous parcourons les catalogues de 1770 à 1804, on est étonné de la quantité d'arrangements pour tous les instruments de la musique de Grétry.

Pour donner une idée du nombre des arrangements faits des œuvres de Grétry, nous donnons ci-dessous les titres de quelques-unes de ces publications :

Marche du Huron, avec variations pour le violon, par Cardon, violoniste de la maison du roi. Paris, 1771.

Ouverture de l'Amitié à l'épreuve, pour clavecin avec violon et violoncelle ad libitum, par Benaut.

Airs de Zémire et Azor, arr. pour flûte, violon et basse, par Musard, maître de flûte. Paris, au bureau du *Journal de musique*. 6 livres.

Ouverture de l'opéra l'Amitié à l'épreuve. En *ré*-majeur à gr. orchestre.

Id. de la double épreuve, en *sol*-majeur à grand orchestre.

Id. d'Anacréon chez Polycrate, en *ré*-majeur.

Air de Richard Cœur-de-Lion, avec accompagnement de harpe, par Burkhoffer. Paris, Imbault, 1784.

Ouverture de l'Epreuve villageoise, arr. pour le clavecin, par Mezger.

Air de Richard, varié par Couperin, père. Paris, Leduc. 1784.

On annonce en 1787 (février), une collection de musique de Grétry arrangée pour différents instruments par M. Corbelin, professeur de musique, seul chargé par Grétry d'arranger la musique de ses opéras, du *Mariage d'Antonio*, ceux ajoutés à *l'Amitié à l'épreuve*, l'ouverture et les airs des *Méprises par ressemblance*.

Ces ouvrages, avant d'être gravés, seront revus par M. Grétry, et chaque exemplaire sera signé de M. Corbelin.

Nous trouvons à ce sujet dans *le Journal de Paris* :

« M. Corbelin, professeur de musique, seul chargé par M. Grétry d'arranger pour différens instrumens la musique de ses opéras, publiera incessamment les airs et l'ouverture du *Mariage d'Antonio*, ceux ajoutés à *l'Amitié à l'Epreuve*, les airs et l'ouverture des *Méprises par ressemblance*, avec accompagnement de harpe et de violon *ad libitum*, etc.

» Chaque ouvrage, avant d'être gravé, sera revu par M. Grétry, et chaque exemplaire sera signé de M Corbelin, qui fera parvenir par tout le royaume la dite collection. »

Grétry arrangeait lui-même ses œuvres quand il en avait le temps et le loisir. Voici un arrangement à lui :

1785. *Ouverture et quatre airs de danse de Panurge, arr. pour le clavecin et violon*, par Grétry. Paris, chez l'auteur, rue Poissonnière.

Le *Mercure de France* fait l'observation suivante :

« Nous avons souvent l'occasion de parler contre les arrangemens de musique, faits sans la participation de l'Auteur, véritable brigandage, dont les artistes, et souvent même le public, sont également dupes. M. Grétry vient aussi de s'en plaindre publiquement. Il est à désirer qu'à force de réclamations, il s'établisse un nouvel ordre qui mette en sûreté la propriété des auteurs. »

L. Van Beethoven, à un concert donné par Weigl, en mars 1798, ayant entendu chanter le bel air : *Une fièvre brûlante*, il écrivit sur cette mélodie des variations en *ut*-majeur pour le piano qui furent publiées en novembre de la même année.

D'autres variations sur le même thème, aussi en *ut*-majeur, ont été attribuées au célèbre Mozart, mais on sait aujourd'hui qu'elles n'étaient pas de lui.

Air de la Caravane, arr. pour clavecin et violon, par Pouteau, organiste et maître de clavecin. Paris, chez Bouvin. 1784.

Ouverture de l'Embarras des richesses, arr. pour le clavecin avec accompagnement de violon, par M. César. Paris, chez Boyer. 1784.

Mlle Gérard publia au siècle dernier :

Ouverture pour flûtes de Silvain, le Tableau parlant, l'Ami de la maison. — Ouvertures pour clavecin ou harpe de : Le Magnifique, Zémire et Azor, les deux Avares, Lucile, la Fausse Magie, la Rosière de Salency, le Jugement de Midas.

Recueil d'airs de l'Epreuve villageoise, avec accompagnement de harpe, par Cousineau fils. Paris, Cousineau. 1784. Op. III.

Ouverture de Panurge, pour deux violons, par Davieux, musicien-éditeur.

Ouverture de Richard, arr. pour le clavecin, par Mlle Caroline Variet. Paris, Boyer.

Ouverture d'Aspasie, arr. pour le piano, par César. Paris, César.

Ouverture de Pierre-le-Grand, arr. pour le clavecin, par ..... Paris, chez l'auteur.

Dans le *Recueil d'ariettes,* publié à Paris sans date, on trouve les airs de plusieurs opéras de Grétry, tels que: *Les deux Avares, l'Ami de la maison, Silvain, le Huron, Lucile, Zémire et Azor, le Tableau parlant.*

Air de la Caravane, arr. par Deleplanque. N° 8. 1784.

Air de l'Epreuve villageoise, avec accompagnement de clavecin, par de la Manière. 1784.

Feuilles de Terpsichore. N° 1. Air de *Richard,* pour clavecin avec variations, par Charpentier. 1784.

Air de Richard, par J. B. Cartier, varié pour le violon seul. 1784. OEuvre 3. Paris, Imbault.

Feuilles de Terpsichore. Air de Richard, par Baur.

Air de Richard, par Burkhoffer Op. 22. 1784.

Deux sonates pour le clavecin avec accompagnement de la flûte traversière, de violon et de la basse, tirées de *l'Amitié à l'Epreuve,* par Grétry. Op. 1. Offenbach, chez J. André. (Pas en partition.)

Il y a ici une erreur dans la biographie de M. Fétis, qui prend cette œuvre pour des sonates originales, tandis que ce n'est qu'un arrangement.

A la reprise de *Richard* en 1806 il y eut grand nombre d'arrangements sur cette pièce.

Xavier Desargus, professeur, publia chez Mad. Duhan : 6me *Pot-pourri pour la harpe, avec violon, sur des airs de Richard.* Op. X.

Fantaisie avec 6 variations sur la romance de Richard, dédiée à son ami Grétry, composée par D. Steibelt. Paris, chez Mad. Duhan. 1807.

XXII.

Les œuvres instrumentales de Grétry.

Nous avons donné la nomenclature avec différentes appréciations des pièces de théâtre de Grétry, voici maintenant ses œuvres instrumentales composées dans sa jeunesse.

Dans nos recherches sur ces ouvrages nous n'avons rencontré aucun exemplaire de ces œuvres.

Nous avons parcouru minutieusement les programmes des concerts donnés à Paris au siècle dernier par la *Société des Amateurs*, les *Concerts spirituels*, les concerts du *Cirque*, du *Palais Royal*, les théâtres et les concerts particuliers, et aucun ne mentionne les symphonies de Grétry, tandis que les programmes fourmillent des symphonies d'Haydn, de Pleyel, de Gossec, de Stamitz et autres compositeurs de l'époque.

Grétry composa ses symphonies lors de la création pour-ainsi-dire de ce genre de musique, et nous avons vu qu'elles furent exécutées avec succès à Liège, d'abord, puis à Rome.

Il est réellement étonnant que Grétry, qui aimait à se produire à Paris, n'ait pas songé à retoucher ses symphonies à petit orchestre et à les faire exécuter en public, lui qui était si populaire et qui exerçait une si grande influence sur le mouvement musical à Paris.

D'autant plus, qu'aux *Concerts des Amateurs* et aux *Concerts Spirituels*, on avait un excellent orchestre et des directeurs de talent.

Mais Gossec, également musicien belge, tenait le sceptre de ces réunions musicales, et nous croyons qu'entre les deux compatriotes il n'y eut jamais une liaison fort intime, et que Gossec voulut seul règner avec ses symphonies, qu'on exécutait beaucoup à ces concerts.

Il est vrai, que Grétry a eu le talent de se servir adroitement de ses œuvres instrumentales dans ses pièces de théâtre pour différents opéras, et par là même, cette partie de ses œuvres disparut.

Quant aux morceaux détachés de ses pièces, les principaux artistes lyriques les interprétaient de préférence à tous les autres.

Voici maintenant ses œuvres de musique instrumentale citées par les biographes :

Six symphonies pour orchestre. Liège, 1758.

Six sonates pour le clavecin. (1) Paris, 1768.

(1) Grétry, quoi qu'on en dise, doit avoir étudié cet instrument, si en vogue à cette époque.

Nous avons encore consulté les catalogues du temps, et nulle part nous ne trouvons trace de toutes ces œuvres, dont plusieurs, prétend-on, sont éditées.

Est-il bien certain que ces ouvrages aient été publiés?

Nos recherches sont restées sans fruit quant aux symphonies, quatuors et les 6 *sonates pour clavecin*, publiées selon M. Fétis à Paris en 1768.

Dans ses *Mémoires* Grétry n'en fait aucune mention, et nous sommes de l'avis de M. X. Van Elewyck, qui écrit dans son remarquable ouvrage : *Les claveciniſtes flamands* : « En définitive, nous sommes tentés de croire que les sonates de Grétry n'existent point »

Une œuvre très rare de Grétry se trouve au Conservatoire de Paris. En voici le titre :

Sei Quartetti per due violini, alto e basso, composta a Roma, opera III, à Paris, chez le sieur Borrelly. 1769.

XXIII.

Œuvres vocales religieuses.

Les compositions religieuses de Grétry, restées toutes en manuscrit, sont très rares, à part le psaume : *Confitebor tibi Domine*, qui se chante en Belgique dans plusieurs églises.

Dans sa jeunesse, et étant encore à Liège, il composa sous la direction de son professeur Moreau, alors maître de chapelle de Saint-Paul, une messe à 4 voix.

Gerber en parle ainsi dans son *Lexicon* à la biographie consacrée au maître :

« *So arbeitete er doch von Stund an eine Messe aus, übergab si seinem Lehrer zur Darchsicht, und als dieser zwar einige Fehler in der Harmonie, aber keinen im Ausdrucke gefunden hatte, wurde sie durch Vorschub des Hernn von Harlez nicht nur öffentlich in der Kirche aufgeführt, sondern er erhielt auch vom Kapittel ein Geschenk.* »

Cette messe solennelle fut chantée à Liège.

Confitebor tibi Domine, à 4 voix et petit orchestre. 1762.

M. Terry, de Liège, possédait également le manuscrit du *Confitebor*, de Grétry, œuvre que le compositeur envoya pendant son séjour à Rome pour le concours ouvert d'une place de maître de chapelle de sa ville natale, fonction qu'il sollicita sur les instances de son père, mais qu'il

n'a pas remplie, vu son désir de se produire à Paris et de continuer ses études à Rome.

Le *Confitebor* est une œuvre de longue haleine, divisée en espèce de petit oratorio, avec une fugue *à la breva*.

Ce n'est pas une composition de grande valeur musicale car le genre de musique d'église est bien celui dans lequel Grétry a le moins réussi; le sentiment austère et le caractère édifiant de la musique proprement dite religieuse, n'était nullement en harmonie avec la nature du talent du célèbre maître. On peut le comparer à Rossini, sous ce rapport, qui adapta de la musique dramatique théâtrale aux sujets religieux et mystiques, sans se rendre compte des mystères de la foi et du style qui convient à la maison de Dieu.

Pour preuve, son fameux *Stabat Mater*, œuvre éminemment dramatique, qui a été bannie des églises d'Anvers, à cause de ses formes peu en harmonie avec le style religieux.

Six motets à 2 et à 3 voix. Rome. 1763.

De Profundis, (1) messe ou fragment de *Requiem*, composée spécialement pour son enterrement.

M. J. Mees écrit à ce sujet dans la publication des *Mémoires* de Grétry : « On ignore ce qu'est devenu le manuscrit de ce *De Profundis*, dont Grétry parlait encore deux jours avant sa mort à son ami Berton. S'il a été soustrait, le temps le rendra sans doute à la curiosité publique. »

Un mystère profond s'attache à cette œuvre restée inconnue.

Le *Journal des Débats*, de 1813, s'exprimait ainsi lors du décès du célèbre maître :

« L'Opéra-Comique et même l'Opéra est aujourd'hui dans le deuil : toutes les muses qui président particulièrement au chant et à la musique, répandent des larmes, et, dans l'excès de la douleur, brisent leurs instruments.

» On chante aujourd'hui, 28 septembre 1813, un *De Profundis* dans une église de Paris pour celui qui a fait retentir les théâtres des chants les plus vrais, les plus expressifs et les plus ingénieux.

» Le Dieu de l'opéra comique, ou plutôt de la comédie lyrique, a terminé sa carrière ; il est allé rejoindre Orphée, Amphion et Linus, laissant ici-bas, avec la collection de ses chefs-d'œuvre, jusqu'à un *De Profundis* qu'il avait eu la précaution de composer lui-même pour ses funérailles, de peur qu'un musicien ne s'avisât de souiller par des chants peu naturels la cérémonie de son enterrement.

(1) Voir pour le *De Profundis* les *Essais* de Grétry, t. 1, pag. 78 et 79.

» Une députation de l'Institut a été chercher à Montmorency la dépouille mortelle de M. Grétry. L'institut en corps, le Conservatoire de musique, et tous les auteurs dramatiques, assisteront demain aux funérailles de cet illustre compositeur. On assure qu'on exécutera un *De Profundis* qu'il avait composé lui-même, et sur lequel les mots suivants sont écrits de sa main : « *De Profundis pour être exécuté à mon enterrement ; commencé en* 1775 *et fini en* 1813. » Il a laissé une *Messe des Morts* qui sera chantée dans quelque temps par tous les premiers artistes de la capitale. »

XXIV.

Les œuvres manuscrites de Grétry.

Dans la question du concours ouvert par l'Académie de Belgique, concernant la vie et les œuvres de Grétry, on demande également une analyse des manuscrits de Grétry.

Nous avons demandé des renseignements principalement dans sa ville natale, mais il n'existe d'après MM. Radoux, directeur du Conservatoire royal, et L. Terry, professeur à cet établissement, (1) aucune trace des œuvres manuscrites de Grétry à Liège.

Il y a une œuvre à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris : *Confitebor tibi Domine, à 4 voix et orchestre*, et les deux partitions déjà signalées, page 148.

XXV.

La musique de Grétry à l'étranger.

La musique de notre compatriote n'a pas été moins appréciée dans les autres parties de l'Europe qu'en France et en Belgique. Plusieurs de ses partitions ont été traduites en diverses langues et même en flamand.

La plupart des opéras-comiques de Grétry ont été traduits et joués en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Flandre, en Hollande, en Suède, en Russie, etc. Le maître liégeois a trouvé en dehors de la France les succès et la gloire qui, jusque-là, semblaient exclusivement réservés à ceux des musiciens italiens ou allemands que Paris avait attirés dans son orbite; à dater de Grétry, on peut le dire, l'opéra français cessa de demeurer circonscrit en deçà des frontières de la mère-patrie.

Une lettre que nous allons reproduire constate le brillant accueil fait

(1) Décédé le 25 juillet 1882.

en Italie aux opéras-comiques de Grétry; elle est d'Etienne Floquet, (1) qui voyageait dans ce pays pour y perfectionner ses études musicales.

Louable et trop rare exemple de déférence de la part d'un jeune artiste à l'égard d'un maître.

« Florence, le 13 septembre 1776.

» *Monsieur Grétry*,

» Je profite, Monsieur, d'un moment heureux et très-agréable, pour avoir l'honneur de vous écrire, et pour vous faire mon compliment sur le succès que vos opéras ont en Italie. Il vient de passer à Florence une troupe de comédiens français qui ont joué *Lucile*, *les Deux Avares*, *Zémire et Azor*, etc., avec un succès étonnant. *Zémire et Azor*, surtout, a fait fanatisme, quoique représenté sans décorations et par des chanteurs médiocres. On vous met ici au-dessus de tous les maitres qui ont travaillé dans ce genre. M. le marquis de Ligniville, parent du Grand-Duc, et grand *contrepuntiste*, m'a dit, étant à dîner chez lui; qu'un seul morceau de *Zémire et Azor* achèterait tous les opéras-comiques italiens qui ont été faits depuis trente ans. On a trouvé tous vos motifs charmants, et vos airs remplis de grâce, d'expression et du plus beau pathétique, selon la situation. Le quatuor de *Lucile* a été recommencé trois fois, avec des applaudissements étonnants. Je vous rends, Monsieur, les choses telles qu'elles se sont passées. Vous devez des remerciments *al signor Rutini*, maître de chapelle de cette cour, et homme de beaucoup de mérite, qui a fait toutes vos répétitions avec la même exactitude que si les ouvrages lui eussent appartenu ; et les jours de la représentation, il s'est mis lui-même au clavecin pour faire aller l'orchestre. On traduit *Zémire et Azor* en italien, et je crois que sous peu de temps on verra cet opéra sur tous les théâtres de l'Italie. Mon intention serait que vous fissiez mettre cette lettre dans les papiers publics, (2) afin que notre chère nation soit convaincue que nous avons de la belle musique en France, et qu'il est assez inutile qu'on se tue à faire traduire des opéras italiens, tandis que l'Italie elle-même traduit nos ouvrages. Jouissez de vos succès. On parle de vous sans cesse dans ce pays, et l'Italie vous réclame comme un de ses enfants. Je suis

(1) Etienne-Joseph Floquet, né à Aix en Provence, le 25 novembre 1750, mort à Paris, le 10 mai 1785, musicien resté presque inconnu et pourtant digne d'un meilleur sort, car suivant M. Arthur Pougin, qui lui a consacré une étude spéciale (*Revue et Gazette musicale*, juin 1863). Floquet a concouru au progrès de l'art musical en France.

(2) Elle a été insérée dans le *Mercure de France*, novembre 1776.

presque à la fin de mon voyage, que j'ai tâché de faire avec tout le fruit possible. Puissé-je, comme vous, Monsieur, continuer de plaire à ma nation, et mériter le suffrage de l'Europe entière, qui applaudit à vos productions.

» J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, etc.

» FLOQUET. »

L'archevêque-électeur de Cologne avait au siècle dernier une chapelle de musique et un théâtre allemand.

M. Thayer, dans son ouvrage : *Ludwig Van Beethoven's Leben*, fait l'historique de la musique de l'archevêque, et constate qu'en 1771 on représentait à Bonn, *Silvain*, où Louis Van Beethoven, maître de la chapelle, remplit le rôle de Dotmon fils (Silvain), et Jean Van Beethoven, probablement son fils, y avait également un rôle.

L'archevêque, qui aimait particulièrement la musique de Grétry, fit représenter ensuite sur son théâtre *l'Amant jaloux*, *l'Ami de la maison*, *l'Amitié à l'épreuve*, *Lucile*, *les Mariages Samnites*, *Zémire et Azor* et *les Evénements imprévus*.

Plusieurs partitions de Grétry furent éditées en Allemagne.

Les mémoires de Kelly, publiés en 1881 dans *l'Art musical*, renseignent ceci quant à l'opéra de *Richard* et à d'autres pièces de Grétry :

« Le soir même de notre arrivée à Londres,(1) Stephen Storace et moi, fîmes une visite à M. Linley que nous trouvâmes chez lui, ainsi que ses charmantes et distinguées filles, Mmes Shéridan est Tible. Mme Shéridan me demanda si j'avais entendu à Paris *Richard cœur-de-Lion*. Lui ayant répondu que je l'avais entendu il y avait quelques jours, elle me pria d'aller l'entendre le soir à Drury-Lane, désirant avoir mon opinion sur le mérite réciproque de ces deux représentations, la française et l'anglaise.

» La traduction de l'opéra en anglais avait été faite par le général Burgoyne, et M. Shéridan s'était chargé de le monter sur la scène anglaise.

» Storace, moi et un autre jeune homme, nous allâmes au théâtre ; mais la pièce était déjà à moitié jouée. Il faut remarquer que j'étais complètement ignorant relativement au personnel artistique de Drury-Lane.

» En entrant dans notre loge, Richard commençait justement à

(1) Page 55 nous avons donné quelques renseignements sur la musique de Grétry à Londres, concernant *Zémire et Azor*.

chanter la romance dans la prison, accompagnée par deux cors d'harmonie français, placés derrière les coulisses ; je fus étonné d'entendre cet accompagnement, tout à fait contraire aux intentions du compositeur et qui en même temps détruisait l'effet de la mélodie ; ma surprise ne fut pas moindre en entendant la voix du royal prisonnier qui excita en moi toute autre chose que de l'enthousiasme. Me retournant vers Storace je lui dis :

» — Si Sa Majesté qui chante en ce moment est le premier ténor de votre théâtre, je vous avoue que je n'éprouve nulle crainte de rivaliser avec lui pour obtenir la faveur de public.

» Mon ami se mit à rire et me dit que ce ténor qui chantait dans ce moment était M. John Kemble, le fameux tragédien, chantant par complaisance pour l'administration, parce qu'aucun chanteur de Drury-Lane n'aurait pu se charger de jouer le rôle de Richard.

» Ma méprise de prendre M. Kemble pour le premier ténor était excusable, puisque quelques jours avant j'avais vu à Paris remplir ce rôle par M. Philippe, le premier ténor de l'Opéra-Comique. »

Les opéras de Grétry ont eu un succès sans exemple à Bruxelles, à Gand, à Liège, à Anvers, à Amsterdam et dans d'autres villes.

Vitzthumb, directeur et chef-d'orchestre du théâtre de la Monnaie à Bruxelles, correspondit avec Grétry, afin de l'engager à venir à Bruxelles, cela ressort de la lettre adressée le 25 février 1775 par Vitzthumb au célèbre maître.

Par lettre du 13 juillet 1776, Grétry annonce à Vitzthumb l'envoi de la partition : *Les Mariages samnites*, avec quelques changements, et il termine sa missive par l'annonce de son départ pour Liège vers le 15 août et son arrivée probable à Bruxelles le 17 du même mois.

Voici au sujet de ce voyage quelques détails, que nous extrayons d'un excellent travail communiqué par M. Piot, archiviste-adjoint du royaume, dans une séance de l'Académie royale de Belgique, classe des Beaux-Arts, en 1875 :

« Il fut comblé de prévenances par Vitzthumb et assista, paraît-il, à une représentation théâtrale, pendant laquelle on exécuta une de ses œuvres. Tout à coup, au milieu de l'exécution, il entendit des sons étranges, des phrases musicales à lui inconnues, des corrections enfin. Jamais coup de foudre n'avait retenti plus sinistre à ses oreilles. Une main téméraire, une plume sacrilége avaient introduit des changements à la partition.

» Vivement irrité de ce procédé, Grétry écrivit de Bruxelles (21 août 1776) une lettre qui respire le dépit le plus cruel, un froissement exces-

sif de l'amour-propre. Après avoir chaleureusement remercié son hôte, Grétry ajoute :

« Que ne puis-je vous en dire autant de ma musique, Monsieur, mais elle est loin d'être aussi satisfaite de vos prétendues corrections.

» .... Ne comptez plus sur mon retour à Bruxelles, Monsieur...Vous m'avez banni à jamais du théâtre de Bruxelles. »

En effet, Grétry, le plus susceptible des hommes, ne revint plus à Bruxelles; son voyage en Brabant n'est pas mentionné dans ses *Mémoires* et le nom de Vitzthumb n'y est pas prononcé.

C'est le 4 novembre 1776 qu'on représenta à Bruxelles *les Mariages samnites*, en 3 actes.

Grand succès qui se traduisit par une des plus fortes recettes de l'année, fl. 1,146.

Le *Guide musical* du 2 décembre 1875, communique les correspondances suivantes :

« Le départ de Grétry pour Bruxelles était à Paris un événement dont ses amis et ses connaissances s'entretenaient beaucoup. Un liégeois, nommé G. Moreau, qui s'intitule : « Ordinaire de l'Académie royale de musique à Paris, » se préoccupait singulièrement de cette excursion. Il écrivit à Vitzthumb cette lettre, dont nous avons observé rigoureusement l'orthographe, très peu académique :

« *Monsieur*,

» Vous serez peut-être très-étonner qu'après plusieurs années, je pense à vous écrire. Soyez persuadés que vous n'avez pas été hord de mon souvenir. La sirconstance est qu'ayant appris de M. Grétry qu'il passeroit par Bruxelle en allant à Liège et qui auroit le plaisir de voir représenter la nouvelle pièce intitulé les Mariage Samnite, j'ai communiquer à ce sujet à M. Derozoir (De Rozoi) auteur des paroles de ce drame. Il m'a parut brûler du désir de voir votre spectacle. Je lui ai conseiller de vous faire le sacrifice de son Richard trois, tragédie qui eut déjà été donné ici si nos comediens nétoient pas aussi lent à lire les ouvrages que paresseux à les aprendre. Cette tragédie jouit ici de la plus haute réputation, vû que lorsque son auteur fit un voyage à Toulouse, il y fit représenter sa pièce. Le corps de ville, le magistrat, l'université lui donnèrent une couronne de lauriers en plein théâtre.

» Enfin j'ajoutai de moi-même que vous étiés assé mon ami pour que vous vous intéressiez pour cela, et qu'il en fit hommage au prince Charle, que je croyoit assurément assez généreux pour le dédommager

de son voyage. Il m'a aussi prié de vous offrir, ci il étoit nécessaire à quelque chose pour contribuer à la splendeur d'un spectacle si célèbre en Europe comme le sont les Mariage Samnite. Il profiterois du même temps pour faire entendre son Richard trois. Enfin, mon cher ami, sil m'est encore permit de me service de ces termes, je vous prie de faire pour cela tous ce qu'il dépendra de vous. Vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être avec respect

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» G. MOREAU, *ordinaire de l'Académie royale de musique, rue du Sepulchre,*

» Paris, ce 30 juillet 1776. »

» Vitzthumb lui écrivit quelques jours plus tard (3 août 1776). D'après sa réponse : il serait enchanté de voir De Rozoi réussir dans son projet; mais il n'osait pas lui promettre du succès pour deux motifs. Le prince Charles de Lorraine passe ordinairement l'été à la campagne; le public aime mieux le comique et la musique. Il conseilla donc à De Rozoi de ne pas risquer sa tragédie dans un pays où ce genre de spectacle n'est pas goûté. Si tôt ou tard la pièce venait à enrichir le répertoire de Bruxelles, il n'épargnera ni temps, ni dépenses pour la faire représenter avec toute la pompe et l'appareil nécessaires.

» Moreau admettait ces raisons. Mais ayant appris de De Rozoi, qu'il était décidé de rejoindre Grétry à Bruxelles, au moment de la représentation des *Mariages Samnites*, il proposa à Vitzthumb une idée. Grétry était, d'après Moreau, occupé à composer une œuvre musicale, que nous n'avons trouvée nulle part mentionnée, pas même dans ses *Mémoires*. C'était *Pygmalion*, dont le libretto était dû à la plume de De Rozoi. Grétry semble y avoir renoncé. Le 16 décembre 1780, cette pièce est représentée à Paris sous le nom de Rozoi, musique de Bonesi. Voici comment Moreau s'exprime dans une lettre redigée par lui, au sujet de la musique à laquelle travaillait le compositeur liégeois :

« *Monsieur*,

» Grétry est occupé, dit-il, de mettre en musique *le Pygmalion*, de M. de Rozoi, acte annoncé ici comme un tableau délicieux. Le costume blanc des *Mariages Samnites* suffiroit pour les habits; et il n'y a, dit-on, qu'un seul acteur. M. Grétry, qui est mon compatriote, m'a dit que cet ouvrage l'occupait beaucoup ; qu'il en portoit la musique à Liège, pour ne pas le perdre de vue pendant son séjour en cette ville.

» Il m'a paru, Monsieur, que ce seroit pour vous un coup de parti décisif, si tenant les deux auteurs, vous profitiez de ce moment pour

donner, à la ville de Bruxelles, les prémices d'un acte, qui doit être un chef-d'œuvre, vu le sujet et la musique, que M. Grétry est capable d'y adapter.

» Le souvenir de votre ancienne amitié pour moi, mérite bien que dès que mon cœur dicte une idée, qui me paroît heureuse, je la saisisse aussitôt. Si M. Grétry est parti pour Liège avant que vous receviez ma lettre, écrivez lui. Ce sera le moyen qu'il se hâte de rassembler ou de finir ces morceaux. Lui-même ou vous, Monsieur, écrivez à M. de Rozoi d'envoyer toujours le poëme, ce serait un accord charmant. Et je serai enchanté que mon cher compatriote doive un nouveau triomphe à mon zèle pour lui .....er ce qu'on en dis ici. Je vous réponds d'un succès aussi brillant qu'avantageux.

» J'ai l'honneur, etc. G. MOREAU.

» Paris, ce 16 août 1776. »

Grétry arriva, en effet, quelques jours plus tard à Bruxelles, et assista à une représentation théâtrale. Le directeur, un chef-d'orchestre ou toute autre personne s'était permis à l'insu de Grétry, de profaner sa musique, de la dénaturer d'une manière inexplicable.

Vivement contrarié, Grétry, au moment de quitter Bruxelles, adressa la lettre suivante à Vitzthumb, dont nous avons déjà donné un fragment:

« Oserai-je vous prier, Monsieur, en cas que l'on vous adresse encore quelques lettres pour moi, de me les envoyer à l'Hôtel-de-l'Agneau-sur-Meuse, à Liège. M. de Viltaneuse et moi, Monsieur, nous vous prions d'agréer nos remerciements de toutes les honnêtetés dont nous avons été comblés par vous pendant notre séjour à Bruxelles. Que ne puis-je vous en dire autant de la part de ma musique, Monsieur. Mais elle est bien loin d'être aussi satisfaite de vos prétendues corrections que nous le sommes M. de Viltaneuse et moi de toutes vos honnêtetés Ne comptez plus sur mon retour à Bruxelles, Monsieur. Je viendrois vous gêner dans vos opérations. Vous m'avez banni à jamais du théâtre de Bruxelles. Mais l'honnête Monsieur Vitzthumb conservera toujours sur mon cœur les droits que l'homme de probité obtient si naturellement des âmes reconnaissantes. Je suis, Monsieur, avec la plus grande et la plus parfaite estime, votre très humble et obéissant serviteur, (1)

GRÉTRY.

» Bruxelles, ce 21 aoust 1776. »

(1) Malgré l'absence de l'adresse et la distinction que l'auteur semble établir entre Monsieur, et M. Vitzthumb, nous croyons qu'elle lui est écrite. L'oncle de Grétry et d'autres personnes encore avaient adressé leurs lettres à Vitzthumb pour les remettre à Grétry pendant son séjour à Bruxelles. (Note de M. Piot.)

Les opéras de Grétry ont été autant acclamés à Bruxelles qu'à Paris.

M. Piot, un de nos archivistes les plus distingués, a communiqué à l'Académie royale de Belgique, en 1875, un travail sur la *Méthode à chanter à l'Opéra de Paris et de Bruxelles*, dont il a publié des tirés à part, et *Quelques lettres de la correspondance de Grétry avec Vitzthumb*. Bruxelles, chez F. Hayez, 1875.

Déjà en 1774, les opéras de Grétry commencent à se populariser à Bruxelles.

Lucile, le Tableau parlant, Sylvain, les deux Avares, l'Amitié à l'épreuve, la Rosière de Salency, Zémire et Azor, l'Ami de la maison, le Magnifique, étaient au répertoire.

Le 12 mai 1775, *la Fausse Magie* (1) obtint un tel succès, qu'on n'en avait pas eu d'exemples.

Grétry, très sensible aux triomphes et au succès extraordinaire de ses opéras, entre ensuite en correspondance avec Vitzthumb, compositeur-violoniste, alors directeur du spectacle de Bruxelles, et dont il a été déjà fait mention.

Jacques Neyts, (2) artiste lyrique, qui avait organisé une troupe d'opéras, de comédies et de vaudevilles, en 1771, est le premier directeur qui traduisit en flamand quelques opéras de Grétry.

Il alla de ville en ville, en Belgique et en Hollande, répandre le goût de la musique théâtrale, pour faire connaître aux habitants des provinces flamandes la musique française.

Déjà en 1758, Neyts vint donner à Anvers des représentations. Les archives de l'hôpital mentionnent :

1758. Mars. *Reçu de 13 représentations de comédie flamande données par J. Neyts. Fl.* 53,11.

En 1772, Neyts donnait des représentations au théâtre d'Amsterdam, et pendant qu'on jouait le 11 mai de cette année les opéras ; *De kwalyk bewaerde Dogter* en *Den Deserteur*, ce théâtre devint la proie des flammes.

Il avait traduit pour la scène flamande les opéras :

Annette et Lubin, de La Borde. *Lucile, l'Amant jaloux, Sylvain, le Tableau parlant, Zémire et Azor, les deux Avares*, de Grétry. *Le Déserteur*, de Monsigny. *Le Milicien, le Devin du village, la Bohémienne, le Maître de musique, le Soldat magicien, Rose et Colas*, et bien d'autres.

Tous ces opéras furent représentés dans plusieurs localités par sa troupe.

(1) Grétry reçut 326 florins pour sa partition à Bruxelles.

(2) Neyts, dont le véritable nom est Cary, naquit à Bruges, le 14 juin 1727, et décéda à Boulogne-sur-mer, le 8 juillet 1791. Son frère François, chef-d'orchestre de la troupe, fit les arrangements de tous ces opéras.

Le 2 septembre 1788, *Zémire et Azor* obtint un succès d'enthousiasme, et antérieurement on n'avait jamais vu à Amsterdam de pièces de ce genre.

On était enchanté de cette musique si facile à saisir, si mélodieuse et si vraie en rapport avec le poëme. Ce spectacle attrayant attira une foule de monde.

Les populations flamandes des villes de province, qui ne connaissaient point la musique de Grétry, ne furent pas moins sensibles que l'était le peuple français, aux mélodies charmantes de ce maître.

C'est donc à J. Neyts que revient l'honneur d'avoir traduit et propagé dans le pays flamand les œuvres de notre compatriote liégeois.

Son frère François, qui fut chef-d'orchestre de cette troupe, prit une grande part à la bonne exécution de ces comédies avec musique.

Ces deux musiciens méritent certainement une mention particulière quant au développement de la musique d'opéra dans les Pays-Bas.

Parmi les artistes de talent de cette troupe citons principalement Mlle Isabelle Stasinou, née à Bruges, vers 1730, d'une famille d'artisans, laquelle avait un talent particulier pour l'ariette et possédait en même temps une fort jolie voix.

Nous sommes heureux de rendre hommage à tous ces artistes oubliés.

Voici les pièces de Grétry représentées en 1788 à Amsterdam en français : *l'Epreuve villageoise*, *Zémire et Azor*, *le Comte d'Albert*, *Sylvain*, *Richard*, *la Fausse Magie*, *l'Ami de la maison*.

Malgré leur succès, principalement en Allemagne, les historiens traitant de la musique d'opéra, n'ont qu'imparfaitement connu la musique de Grétry et la glorieuse carrière de l'artiste.

Prenons au hasard l'ouvrage de G. Fink, publié en 1838 : *Wesen und Geschichte der Oper*.

C'est une lacune dans cet excellent livre, que de ne pas citer les opéras de Grétry et leur popularité! En parlant de la musique française il écrit :

« *Ein recht eigentlicher Francose, ein Abbild des dramatischen pariser Geschmackes, des schnell wechselnden, war d'Alayrac, der sich besonders nach Grétry bildede.* »

Gerber, Schilling, A. Lewald et autres, sont plus circonspects dans leurs appréciations, et voici les jugements de ces historiens sur la musique de Grétry :

« *Richard Löwenherz ist noch in den letzten jahren in Berlin und anderwärts nicht ohne Vergnügen gehört worden.* »

« *Auf deutschen Theatern werden nun folgende in der Uebersetzung*

mit Gretry's Musik aufgeführt : l'Epreuve villageoise, Richard cœur-de-Lion, Amphytrion, Electre. » (Gerber, *Lexicon.*)

« *Wie keiner seiner Vorgänger auf diesem Gebiete hatte sich Grétry die gesangreiche und characteristische Melodie angeeignet, nach seinem eigenen Geständniss, von den Italienern, und indem er damit zugleich jene scharf accentuierte Declamation, die wir als wesentlichstes Erforderniss der komischen Oper erkannten, verbindet, gewinnt diese jene lebendige, pikante Ausdrucksweise, welche mitten aus der Situation hervortreibt, und mit welcher er allerdings seine gesammte Characteristik und die komische Wirkung fast ausschliesslich bestreitet. Die Harmonie ist ihm selten mehr als blosse Grundlage, einzelne Fälle ausgenommen, wo er durch Anwendung eines leichten künstlicheren Contrapuncts die komische uud romantische Wirkung zu erböhen strebt, wie in dem neuerdings wieder zu Ehren kommenden* Chor der Wache. *Nicht minder dürftig ist das Instrumentale behandelt, und Grétry nimmt den Anschein, als ob dies mit Bewusstsein geschehen sei.* » (*Allgemeine Geschichte der Musik*, par A. Reissmann.)

« *Unter diesen Männern ist nächst Gossec, der schon zu Rameau's Zeiten thätig war, namentlich der in Italien gebildete Belgier Grétry zu nennen, dessen musikalisches Talent durch einen Fall auf den Kopf erwachte, den er von einem Kirchboden herab that, der also buchstäblich auf den Kopf gefallen war, nur mit der entgegengesetzten Wirkung als man gemeinhin annimmt. Grétry trat* 1769 *mit einem von Marmontel gedichteten Werke* Huron *auf. Die kleine, zweiactige Oper machte grosses Glück, so dass rasch auf einander, bis zum Jahre* 1799, *über* 40 *tähnliche Werke, unter denen* Die Karawane, Richard Löwenherz, Zemire und Azor *die bekanntesten sind, folgen konnten. Glüklich in der Erfindung heiterer und rührend-ergreifender Melodien, haben dieselben eine weite Verbreitung gefunden und sich bis herab auf die neuere Zeit im Munde des Volkes erhalten.* » (*Geschichte der Musik*, par F. Brendel.)

« *Unter diesen wurden die zwei letztern ins Englische übersetzt, und in London gespielt, wo sie mit al dem Beifall aufgenommen wurden, den die Neuheit ihres Stiels, und ihr Geist und Pathos den Parisern abgedrungen hatten.*

» *Sacchini sprach stets von Grétry's Genie höchst rühmlich, und aüsserte, dass er, obgleich ein Deutscher, doch von Natur das Feuer und die Lieblichkeit der Italiänischen Schule besitze, und alle ihre zierliche Anmuth erlangt habe.*

» *Die Talente dieses musikalischen Genies waren höchst achtungswürdig und vielseitig; und seine Ansichten der bürgerlichen Gesell-*

schaft, der Moral und der Wissenschaft liberal. Sein Essay sur la Musique *ist gründlich und lehrreich ; und seine Schrift* de la Vérité etc. *beweist einen hellen Kopf.* » (*Allgemeine Geschichte der Musik*, par C. Michaelis.)

« *Als Tendenz seines Schaffens erkannte und nannte er Richtigkeit und Wahrheit der Declamation (er meinte, dass Pergolese's Cantilene eine reine Zeichnung sey, die der Declamation folge), horchte sie den Schauspielern ab, beobachtete sie in der Sprache des gemeinen Lebens, hielt daneben eine höchst mässige Begleitung für genügend und wollte ihr nicht eher einen stärkern Eintritt gestatten, als, nachdem die Textstelle schon einmal gehört sey. Der malenden Begleitung sagte er ab, von einer tieferen Bedeutung derselben ahnte er wohl nichts. Ob er dieses System, wie die Memoiren andeuten, schon im Vaterlande und in Italien umfasst, oder erst in Frankreich ausgebildet hat, wo er bald inne wurde, dass das Publicum die ärgsten Misstöne hinnahm, aber bei der kleinsten falschen Betonung in allgemeinen Tumult ausbrach, das kann uns gleich seyn. Sein Naturell und Italiens Einflüsse zogen ihn zu frischeren Melodien, und jenes Princip bewahrte ihn nur vor den welschen Ausschweifungen, die man in Paris nicht mehr mochte; treffend hatte er aus seiner frühesten Kindheit von sich angemerkt :* « que j'étais prudent, même dans mes étourderies. » (*Encyclopädie der gesammten musikalischen Wissenschaften*, par G. Schilling.)

Nous sommes heureux de constater comment la musique de Grétry a été appréciée à l'étranger.

De son côté, le musicographe Ch. Burney, qui fit en 1770 un voyage artistique en France, en Italie, dans les Pays-Bas, etc , fait l'éloge de la musique de Grétry.

Il eut occasion de voir représenter le samedi 23 juin 1770, *le Huron*, joué à la Comédie-Italienne, et il y trouva de choses charmantes et spirituelles, tout à fait dans le *buon gusto* de l'Italie.

Chose étrange et regrettable, Dr Jules Alsleben, dans son livre: *Abriss der Geschichte der Musik*, (Berlin, 1862, chez T. Trautwein), ne fait que citer le nom de Grétry, tandis qu'il parle longuement de la musique de Gluck.

Joseph Sütter, dans son *Allgemeine Geschichte der Musik*, ne consacre que dix lignes à notre artiste si populaire.

Forkel écrit dans son *Musikalischer Almanach für Deutschland* (1782), qu'on traduisait ses pièces en italien, en suédois, en russe et en anglais, et il ajoute que Grétry réussit tant dans les chœurs que dans la musique de danse.

XXVI.

Physionomie et caractère de Grétry.

Grétry avait une figure longue, expressive, l'œil serein, le regard attentif et un ensemble de tendresse très sympathique et qui frappa.

Sa figure portait l'intelligence et la distinction; ses yeux étaient langoureux en même temps qu'étincellants.

Il avait le teint blême, maladif, reflétant parfois la souffrance et la fatigue, suite de son état de faible santé.

L'artiste qui dès l'âge de 27 ans fut en contact avec des gens de la cour et du grand monde, avait acquis une grande distinction dans son langage et dans ses manières. En même temps, il montrait dans sa conversation beaucoup d'esprit et de douceur, et s'exprimait principalement bien en italien. Grétry fut en même temps d'une affabilité peu commune et sa bonhomie lui attirait constamment la sympathie générale.

Des circonstances de sa vie si troublée le rendirent parfois un peu brusque, mais il ne tardait pas à revenir à sa douceur naturelle.

Bienveillant, dévoué à sa famille et ses amis, encourageant pour ses élèves et son entourage, Grétry s'est fait estimer jusqu'à sa mort.

Mais à côté de tant de qualités, l'artiste fut présomptueux, tant soit peu envieux de ses rivaux, et montra trop peu de respect pour ses contemporains.

De plus, Grétry était compatissant et charitable, il donnait beaucoup aux malheureux. Dans ses promenades journalières dans Paris, il s'arrêtait volontiers pour faire des aumônes.

Voici une lettre qui donne encore une preuve de la générosité de Grétry.

Flamand, le tapissier, lié plus tard avec Grétry, se trouvait en 1808, dans une position très précaire. Grétry lui écrivit ses quelques lignes :

« L'Ermitage, 15 août 1808.

« J'apprends, mon ami, que votre coquin vous a mis dans l'embarras; si un millier d'écus et ce que vous pouvez toucher pour moi, peuvent vous tirer de cet embarras, vous pouvez disposer de moi.

» Je vous embrasse. » GRÉTRY. »

Ce Flamand-Grétry avait reçu depuis longtemps de Grétry le pouvoir de recevoir pour lui partout où il était dû.

Selon M. Pujoulx, (1) littérateur, qui a intimement connu Grétry, le compositeur avait dans son caractère une légère teinte de mélancolie.

Il est certain que la mort de ses trois filles accabla fortement le père, et que cette perte influa d'une manière directe sur son caractère et son moral.

Enfin sa carrière si brillante de Grétry pendant un terme de plus de cinquante ans, ne fut pas à l'abri de revers et de tribulations.

Grétry affectionnait particulièrement ceux qui l'entouraient, et la perte d'un membre de sa famille ou d'un ami l'accablait sensiblement. La mort de son père, au commencement de son succès du *Huron*, l'état maladif de sa femme et de lui-même, furent autant de causes qui exercèrent à cette époque désastreuse pour le compositeur, une grande influence sur son caractère.

En 1774, lors de l'apparition de l'opéra : *Iphygénie en Aulide*, Grétry fut le premier à reconnaître le talent dramatique de Gluck. Tout en flattant sa musique, le succès des œuvres du réformateur le rendit parfois morose.

Cette heureuse réforme de l'harmonie, des récitatifs et des élans dramatiques nouveaux, frappèrent vivement l'esprit de l'artiste liégeois.

Dans ses goûts privés Grétry est resté ce qu'il était depuis sa naissance.

Son appartement était modeste et meublé à l'antique; il n'avait pour instrument qu'une espèce de clavecin de petite dimension, qui avait appartenu à J. J. Rousseau, sur lequel celui-ci avait composé son *Devin du village*. (2)

Ce clavecin, dans la vente des meubles de Grétry, en 1813, devint propriété du compositeur Nicolo Isouard.

Ses appartements de l'Ermitage, comme nous l'avons dit, se distinguaient par la simplicité et le goût artistique.

Grétry n'avait pas, comme la plupart des musiciens, une bibliothèque musicale, aussi l'artiste n'eut il guère le temps de s'occuper de cette ressource si utile et si importante pour tout homme qui cultive les arts.

Ce qui prouve combien Grétry fut attaché à sa famille et combien son caractère était compatissant, c'est qu'après la mort de ses trois filles, il adopta la veuve illégitime et les sept enfants de son frère aîné, Jean-

(1) Jean-Baptiste Pujoulx, né à Saint-Macaire en 1762, mort à Paris, le 17 avril 1821, publia en septembre 1813 trois articles sur Grétry, dans le *Journal de Paris*, quelques jours après la mort du compositeur.

(2) Le bureau sur lequel Grétry a travaillé près d'un demi siècle, est en possession de M. Gevaert, qui l'a reçu étant à Paris d'un ami. Il est d'une grande simplicité.

Joseph Grétry, qui vinrent habiter Paris. Il prodigua à cette nombreuse famille, dénuée de toute ressource, tous les soins d'un véritable père.

Voici encore une preuve de la bonté du caractère de Grétry.

Flamand, qui demanda la main de la nièce de Grétry, se présenta chez celui-ci, afin de l'entretenir de son mariage. Flamand, dans ses *Mémoires*, écrit à ce sujet :

« Quel gracieux et touchant accueil je reçus de cet homme aussi célèbre qu'affectueux ! Avec quelle complaisance, quelle sensibilité, il daigna écouter le long récit de mes cruels chagrins. Il voulut bien apprécier mon union avec sa nièce qu'il chérissait et en être le témoin. »

Dans ses vieux jours, malade et épuisé par ses travaux, l'artiste ne s'occupait que de littérature musicale, que d'ouvrages philosophiques et historiques. Son habitation de l'Ermitage sans luxe et sans abondance de meubles, était fréquentée par un petit cercle d'amis dévoués et par une famille nombreuse.

Le travail d'esprit fut alors une nécessité pour soutenir son moral, car une vie oisive ne s'accordait nullement avec son tempérament.

Auguste Lewald, (1) dans son livre : *Geschichte der Musik*, apprécie en ces termes le caractère de Grétry :

« *Grétry besass viel Geist, er war sanft und gut. Ohne eben bescheiden zu seyn, hat er doch die Eigenliebe Anderer nie gekränkt, und kannte den Neid nicht. Man hat ihm den Vorwurf gemacht, dass er nur stets seine Mnsik hören wollte, und selbst die Werke anderer Komponisten nicht einmal kannte. Dies war jedoch mehr die Folge seines Grundsatzes, sich den Kopf nicht mit den Melodien Anderer anzufüllen, um seine Originalität zu bewahren.* »

Extrayons de l'*Histoire de la musique*, de Mad. de Bawr, quant au caractère de Grétry :

« Il est presque inutile de dire que Grétry avait beaucoup d'esprit. Il était d'un caractère doux, et son excellent cœur s'est toujours montré dans la conduite qu'il a tenue avec sa nombreuse famille et avec ses amis. Sans être modeste, il n'a jamais blessé ni même inquiété l'amour-propre de personne, car rien ne lui était plus étranger que l'envie ; et l'orgueil, quand il tourne ainsi, devient un bon défaut. On lui a reproché de ne pas aimer à entendre d'autre musique que la sienne, et même de ne point connaître celle des autres compositeurs. Ce tort était peut-être la suite du système qu'il s'était fait dans sa jeunesse : « J'ai toujours

(1) Lewald dit par erreur que Grétry mourut fort jeune en 1809, et qu'il finit sa carrière par *Anacréon* et *Elisca*.

pensé, » disait-il souvent, « qu'il est au moins inutile pour un compositeur d'avoir la tête remplie de traits de chants connus : cela peut lui revenir quand il travaille, et sans qu'il s'en doute. » Cependant, il rendait toujours une entière justice à Gluck, et surtout à Sacchini. La veille même de sa mort il a parlé de Méhul et de M. Boieldieu dans les termes les plus flatteurs, ce qui prouve qu'il avait entendu leurs opéras. »

XXVII.

Les trois Filles de Grétry.

Malgré nos nombreuses recherches nous n'avons pu découvrir les actes de décès des trois filles de Grétry. Elles sont toutes trois mortes à la fleur de l'âge, à Paris, ce qui affligea profondément l'artiste sensible.

Nous trouvons à leur sujet les détails suivants dans le *Diapason*, (N° 24 et 25 de l'année 1851) :

« Si les artistes ne sont pas plus sensibles que les autres hommes au bonheur de se voir renaître en une jeune postérité, il est une espérance, une joie qui leur appartient par privilége et à laquelle ils s'abandonnent toujours sur la foi des apparences, malgré tant d'exemples de déception, celle de la transmission héréditaire du talent qui leur a valu leur renommée, leur fortune. L'ambition commune à tous les pères, c'est de retrouver l'empreinte de leurs traits dans leurs enfants ; l'ambition des artistes va plus loin, et en cela le vulgaire, ami du merveilleux, les encourage ; ils aiment à retrouver dans les êtres qui leur doivent la vie quelque étincelle du feu qui les anime encore ; ils en épient curieusement les premiers symptômes ; ils les surprennent avec enthousiasme, avec délices, car leurs enfants sont les seuls rivaux par lesquels ils ne redoutent pas d'être surpassés.

» Grétry fut un de ceux qui goûtèrent le plus vivement cette enivrante félicité de père et d'artiste, mais à quel prix, grand Dieu ! De quelle amère douleur ne paya-t-il pas le doux frémissement d'orgueil dont il n'avait pu se défendre ! Comme il s'accuse lui-même de s'être laissé séduire à l'épanouissement de ces tendres fleurs qu'un souffle mortel devait sitôt glacer ! Comme il s'en prend à son génie du péché originel que ses frêles rejetons apportaient en venant au monde ! Comme il s'en veut de n'avoir pas été un homme simple, laborieux, frugal, obscur enfin, doué de toutes les qualités nécessaires pour procréer des enfants robustes et vivaces !

» Jenny, Lucile, Antoinette ! ainsi se nommaient les trois charmantes

filles de l'illustre compositeur. Elles étaient nées, comme ses chefs-d'œuvre, à peu de distance l'une de l'autre. Jenny, la plus agée des trois, avait la figure d'une vierge ; elle en avait aussi la douceur, la candeur : « Voilà, disait Grétry en la désignant, voilà mon bâton de » vieillesse, voilà celle qui, semblable à Antigone, conduira son père » au soleil pour ranimer sa vieille existence. » Jenny se serait volontiers contentée du plaisir d'exister, d'aimer et d'être aimée, mais on lui répétait sans cesse que cela ne suffisait pas, qu'en général toutes les belles personnes étaient ignorantes, et qu'il serait glorieux pour elle de faire exception à la règle. On lui donnait des maîtres qui contrariaient ses innocentes inclinations, on lui imposait des devoirs qui la fatiguaient au point de ternir l'éclat de ses yeux, de plisser son front, de décolorer ses joues. Ce qu'elle savait le mieux et ce que personne ne lui avait enseigné, c'était l'art du chant. Elle écoutait son père lorsqu'il était en train de composer, et que, cherchant l'accent de la nature, l'expression vraie, le mot propre, il redisait vingt fois la même phrase. Elle n'eut jamais d'autres leçons et chantait d'une voix angélique ; à seize ans, la jeune vierge s'endormit pour ne plus se réveiller, et ce jour-là même elle se croyait plus que jamais rappelée à la vie ; invitée à un bal que donnait mademoiselle Panckoucke, elle avait prié son père d'écrire qu'elle ne manquerait pas au bal prochain !

» Lucile, la seconde fille de Grétry, avait comme il le dit lui-même, autant d'énergie, d'activité que l'aînée en avait peu. « C'était la tuer, » dit-il encore, que de l'empêcher d'agir ; sa tête était toujours préoc- » cupée et ses traits en mouvement. Si on lui reprochait quelque faute » qu'elle n'eût pas commise, la rébellion paraissait sur son visage ; » mais si, lorsqu'elle était en faute, on lui présentait la vérité dans des » termes simples et laconiques, sa réponse était toujours la soumission » accompagnée de larmes. Son caractère extrême (en tout semblable au » mien) s'indignait contre l'injustice, qu'elle avait en horreur, et toujours » la vérité, qu'elle avait au fond du cœur, tempérait son caractère » irascible. J'étais son refuge ordinaire dans toutes les situations de la » vie. En venant à moi, je lisais jusqu'au fond de son âme ; je n'avais » que deux choses à dire : Tu as de l'humeur, parce que tu as raison ; » tu pleures, parce que tu te repens. »

» L'instinct musical s'était rélévé de bonne heure chez la jeune fille ; encore enfant, elle composait des chants heureux. Sedaine écrivit pour elle un petit opéra, *Le Mariage d'Antonio*, faisant suite à son *Richard Cœur-de-Lion*. Lucile le mit en musique, et la pièce fut jouée avec succès le 9 juillet 1786. Le matin même de ce jour, Grétry avait adressé.

au *Journal de Paris* une lettre en terme de préface ou d'avis au public, dans laquelle il réclamait l'indulgence pour sa fille, âgée de treize ans ; et en même temps il indiquait franchement la part qu'il avait prise au travail de la jeune musicienne : « Comme je ne veux point, dissait-il, » altérer la candeur de son âge en excitant en elle une présomption » mensongère, je dois dire qu'ayant elle-même composé tous les chants » avec leur basse et un léger accompagnement de harpe, j'ai écrit la » partition qu'elle n'était pas en état de faire. Les morceaux d'ensemble » ont été rectifiés par moi, cette composition exigeant une connaissance » du théâtre que je serais bien fâché qu'elle eût acquise. »

» Si vous voulez un échantillon de la manière dont Lucile procédait en cherchant ses inspirations, c'est encore Grétry qui va vous le donner. Vous n'avez pas oublié ce qu'il vous a dit de son caractère impétueux : « Elle était encore la même, ajoute-t-il, lorsqu'elle composait : elle » pinçait sa harpe avec colère, elle s'impatientait de ne rien trouver. Je » criais de loin : — Tant mieux ! c'est une preuve que tu ne veux rien » faire de médiocre. — Lorsqu'elle avait trouvé ce qu'elle cherchait (et » que l'on cherche quelquefois si longtemps), elle accourait vers moi : » — Tiens, disait-elle, je l'ai fait ce morceaux diabolique ! — Tout est » diabolique dans les arts, disais-je, quand on sent la vérité, et qu'on » veut la rendre ; l'air le plus léger est aussi difficile que le plus grand » morceau. — Elle tremblait pendant que j'examinais ce qu'elle venait » de faire. Je me gardais bien de lui dire tout de suite qu'il y avait des » défauts essentiels ; il ne faut pas éteindre le feu sacré, mais le lende- » main... — J'ai rêvé, disais-je, à ce morceau d'hier ; il faudrait peut- » être changer ou y ajouter cela... qu'en penses-tu ? Essayons au piano » les deux manières. — Oui, répondait-elle, tu as raison ; que tu es » heureux, toi ! tu trouves tout de suite ce qui convient. — Il est vrai, » disais-je ; mais il y a trente ans que je cherche. »

» Lucile composa encore la musique d'une autre petite pièce, *Louis et Toinette* ; mais celle-là fut arrosée de larmes que le seul amour de l'art ne faisait pas couler. Si jamais père, si jamais artiste eut lieu de s'enorgueillir de son enfant, ce fut Grétry, lorsqu'il contemplait sa chère Lucile. Comment se fit il donc qu'il se trompa si cruellement, en croyant assurer son bonheur par un riche mariage ? C'est que Grétry avait une femme, et qu'à travers ses bonnes qualités cette femme nourrissait la vanité, l'ambition, la soif de l'or, que sa passion pour le jeu tendait à irriter sans cesse. Le fils d'un banquier opulent, M. Marin, demanda la main de Lucile, et sa demande fut accueillie aussitôt que formée. Grétry s'était persuadé que son gendre futur voulait épouser sa fille, d'abord

parce qu'il l'aimait, et ensuite parce qu'il y avait dans cette alliance quelque chose qui flattait son amour-propre, tandis qu'en réalité le jeune homme ne se mariait que pour échapper à la domination paternelle. Élevé comme un esclave, il traita sa femme comme un tyran. Il l'abreuva d'ennuis, de chagrins ; au bout de deux ans d'hymen, l'infortunée Lucile, blessée au cœur, sentit le terme de ses maux s'approcher; mais avant de mourir, elle eut le temps de faire sa confession tout entière ; elle s'occupa surtout du destin de sa jeune sœur, Antoinette, et voulut emporter dans la tombe la certitude qu'un malheur du même genre que le sien lui serait épargné.

« Antoinette était belle comme ses sœurs, aimable et séduisante comme elles. M. Bouilly, qui était alors le collaborateur de Grétry pour les paroles de l'opéra de *Pierre le Grand*, était devenu épris de la fille de l'illustre compositeur ; de son côté, le jeune auteur avait fait impression sur la jeune personne. Lucile ne fut pas la dernière à s'en apercevoir, mais Antoinette avait la reine de France pour marraine, et il s'agissait de décider une mère ambitieuse à négliger de hautes prétentions pour n'écouter que la voix du cœur. Lucile se chargea de cette tâche difficile: elle appela sa famille au chevet de son lit, et elle exigea la promesse qu'Antoinette serait mariée selon son inclination. Elle dit à sa mère : « Vous avez cru que l'opulence suffirait à mon bonheur : oh ! combien » vous vous êtes abusée ! Depuis deux ans je n'ai fait que gémir, et mon » mal était d'autant plus douloureux que je sentais qu'il était inutile de » me plaindre. Je voudrais préserver ma chère Antoinette du tourment » cruel, insupportable, auquel est condamnée une jeune femme négligée, » et qui a trop d'honneur pour s'en venger... Promettez-moi de ne pas » faire de ma sœur une seconde victime... Elle aime... elle est aimée... » son choix eût été le mien... promettez-moi de le sanctionner ! — » C'est le plus cher de mes vœux ! s'écria Grétry : le soir même de la » première représentation de *Pierre le Grand*, je vis un gendre dans » mon jeune collaborateur. » Madame Grétry, les yeux baissés, gardait un morne silence. Enfin, elle consentit, vaincue, entraînée par l'ascendant de sa fille mourante. Entourée des heureux qu'elle avait faits, la malade se ranima quelques instants encore, mais sa dernière heure ne devait pas se faire attendre : elle expira pendant la nuit en pensant à sa sœur aînée, qu'elle allait rejoindre, et en s'écriant d'une voix affaiblie: « Ah ! ma pauvre Jenny ! »

» Désormais, Antoinette restait seule pour soutenir le père et l'artiste, frappé à la fois du même coup. Grétry n'eut pas la force de garder l'appartement qu'il habitait dans la rue Poissonnière ; il en loua un

autre sur le boulevard Italien ; celui-ci ne devant être libre qu'au bout de six mois, il fallut songer à un voyage, et d'abord il fut question de visiter la Touraine, pays du gendre futur ; mais des intérêts de famille appelaient madame Grétry à Lyon, sa ville natale. Sedaine venait de lire à la comédie italienne son *Guillaume Tell*, et en avait remis le manuscrit à Grétry, qui, pour mieux s'inspirer, conçut l'idée d'aller jusqu'à Genève et de visiter la Suisse. Avant de partir, il présenta son gendre à la reine, et Marie-Antoinette offrit au jeune homme à titre de cadeau de noces, la place de secrétaire de ses commandements. Le fiancé, la fiancée échangèrent des anneaux. Prête à monter en voiture, Antoinette coupa une mèche de ses beaux cheveux blonds, et les donnant à l'époux de son choix, elle lui dit : « Ils vous rappelleront que vous m'appartenez. »

» Un événement fatal marqua le retour de ce voyage : la Saône enflée avait inondé ses bords. En quittant Lyon pendant la nuit, et s'imaginant qu'elle marchait sur un sable jaune, Antoinette tomba dans les flots ; Grétry ne la sauva qu'au péril de ses jours, et comme par miracle. « Ami, j'ai cru que je ne vous reverrais plus, » dit Antoinette à son fiancé. Bientôt le mal, dont quelques symptômes s'étaient manifestés pendant le voyage, se déclara plus fortement à Paris. « Sa voix si douce » à mon oreille (c'est le fiancé lui-même qui s'exprime ainsi) me parut » voilée ; sa respiration me semblait courte, haletante. J'en attribuai » d'abord la cause à la vive émotion que nous éprouvions l'un et l'autre. » Toutefois ses grands yeux bleus, que couronnaient les plus beaux » sourcils châtains, étaient moins brillants ; et son teint, d'une fraîcheur » incomparable, me paraissait empreint d'une pâleur que je crus l'effet » de la fatigue du voyage. Ce qui m'inquiétait le plus, c'est qu'on » remarquait dans cette angélique créature une gaieté forcée que » démentait sa figure, et l'intention de cacher une secrète souffrance. »

» Bientôt il n'y eut plus moyen de rien cacher, du moins aux regards pénétrants d'un fiancé, d'un père ; mais Antoinette se flattait encore de tromper le second, en imposant au premier un héroïque silence. Lorsque Grétry commença *Guillaume Tell*, Antoinette lui avait dit : « Ta mu- » sique a toujours l'odeur du poëme ; celle-ci sentira le serpolet. » *Guillaume Tell* fut la dernière préoccupation de la fille de l'artiste : elle demandait avec inquiétude si l'ouverture était faite ; elle voulut absolument l'entendre, et Grétry fut obligé de céder à ce désir impérieux. Il transporta son épinette auprès de la chaise longue sur laquelle sa fille était étendue : il exécuta l'ouverture qu'il venait d'achever, et la mourante eut l'air de revenir à la vie. Hélas ! toute espérance était

évanouie : depuis longtemps le malheureux père n'en conservait plus. Il n'avait pas été dupe du goût qu'elle affectait pour la toilette, pour le bal. Dans ses derniers jours, elle était en proie à une sorte de délire : elle revoyait ses sœurs, leur parlait, leur confiait ses sentiments, ses plus secrètes pensées ; elle allait avec elles au bal, à la promenade, au spectacle. Calme et sereine, elle prit la main de son père, de sa mère, et avec un doux sourire : « Je vois bien, dit-elle, qu'il faut prendre » mon parti : je ne crains point la mort ; mais vous deux, qu'allez-vous » devenir ? »

Lucile Grétry épousa Marini, dit Marin, littérateur, homme étourdi et dissipateur, qui rendit très malheureuse la jeune et intéressante artiste.

Elle décéda sans enfants en 1794, âgée d'environ vingt-deux ans.

La mort de ses filles causa au père de vifs regrets, dont il laissa un témoignage bien touchant dans ses *Mémoires*.

On prétend que le germe de la maladie de poitrine, dont Grétry souffrait dans ses vieux jours, a été attribué à la perte de ses enfants.

L'Art musical de 1866 résume en ces lignes ce que nous venons de dire :

« Grétry, dont l'âme aimante était isolée, depuis la mort de ses trois filles et de sa femme, paraissait atteint depuis quelque temps d'une grande mélancolie. Au retour du printemps il alla à sa maison de l'Ermitage, près Montmorency. Il avait acheté cette maison pour s'y nourrir de l'immortalité de J. J Rousseau, qui longtemps en avait fait sa demeure. Rien d'intéressant comme les tendres soins que Grétry prenait lui-même de ce beau rosier planté de la main de Jean Jacques et qui lui inspira la romance délicieuse : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître.* »

La *Gazette de France* écrit dans son N° du 27 septembre 1813 :

« La perte cruelle qu'il avait fait de ses trois filles, mortes toutes trois à l'âge de 17 ans, (?) avait beaucoup attristé son caractère, naturellement mélancolique; mais il lui restait sa femme qui l'adorait, et dont la tendresse et la gaîté habituelle répandaient un grand charme sur sa vie; il la perdit aussi il y a 6 ans à peu près ; et depuis cette époque on ne l'a jamais vu rire. Il disait souvent, lorsqu'on lui parlait de ses succès : *Celle pour qui j'en désirais autrefois n'existe plus; tout cela m'est égal.* »

Grétry possédait les portraits de ses trois filles à l'Ermitage. Toutes les fois qu'il les montrait à des amis il disait : « *Voilà trois ingrates qui m'ont quitté.* »

XXVIII.

Grétry harmoniste.

Plusieurs auteurs ont soutenu que Grétry avait négligé ses études d'harmonie ou la science des accords, et que le compositeur faisait des infractions contre les lois des principes de cet art.

Nous allons donner sur cette matière le jugement de deux critiques, emprunté à la *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, 1817, chez L Michaud, et au *Diapason*, du 19 décembre 1850 :

« Mais si l'opinion du public n'a jamais varié sur le mérite de Grétry comme compositeur de musique dramatique, tous les musiciens ne partagent pas cette opinion ; plusieurs lui contestent la science, c'est-à-dire la connaissance profonde des accords et des effets d'harmonie, etc.; il avait du chant, disent-ils, mais il ne parlait pas la langue musicale avec correction. Les ouvrages de Grétry offrent une foule de morceaux écrits avec beaucoup de correction ; ce qui prouve, quoiqu'on en dise, que ce compositeur connaissait bien les règles de l'art, mais ne les croyait pas assez essentielles pour qu'il dût s'y soumettre constamment et leur sacrifier des chants heureux. En effet, il répondait aux personnes qui lui reprochaient des fautes contre les règles : « *Je sais que j'en fais quelquefois ; mais je veux les faire.* »

» Grétry, régardant la meilleure déclamation comme le seul guide que dût suivre le compositeur dramatique, la vérité d'expression était tout pour lui : il ne pouvait se faire à l'idée de séparer un instant la musique des paroles. »

L'auteur y ajoute : « Enfin dans ses dernières années, Grétry, quoiqu'il eût renoncé à la musique, fit des corrections et des additions assez considérables à ses opéras des *Mariages samnites* et d'*Elisca*. »

. . . . . .

» Grétry, lui, n'employait l'anticipation avec affectation que pour rappeler l'ancien chant français dans le *Jugement de Midas*. L'appogiature ne faisait par le fond, mais seulement la broderie de ses airs de bravoure ; la suspension ne se mouillait sous sa plume que pour rappeler les chants religieux, comme dans le *Comte d'Albert*; et sa pédale essentiellement agreste, colorait les chœurs de *Lisbeth* et de *Guillaume Tell*. Grétry faisait donc une musique spéciale, on ne saurait trop le répéter, pour un poëme spécial. On a reproché à plus de vingt compositeurs de *rossiniser*. Jamais, que nous le sachions, on n'a dit d'un émule

de Grétry : *Il grétrise!* Cela tient à l'absence de formules toutes faites dans les ouvrages de Grétry.

» Lisez *Richard Cœur-de-Lion ;* analysez la chanson de Roland : *Moi je pense comme Grégoire*, ou la fameuse romance : *Une fièvre brûlante*, et osez dire que Grétry n'était pas harmoniste ! Changez de partition, lisez le début de la tempête, chanté par Pierrot dans *le Tableau parlant*, et osez soutenir que l'harmonie de ce magnifique début n'est pas la peinture la plus vraie du calme de la mer !

» Oui, Grétry, compositeur scènique avant tout, fut harmoniste dans toute l'acception du mot. — Il possédait l'art des contrastes ; et, chose digne d'admiration ! il sût être varié, sans puiser à la boîte des modulations.

» L'ouverture de *la Caravane*, écrite d'un bout à l'autre dans le seul ton de *ré*-majeur, est un de ces tours de force que pas un compositeur n'a encore osé tenter depuis Grétry.

» Les critiques qui accusent sans cesse Grétry, de manquer de force dans son instrumentation, ne font pas assez la part de l'époque où ce compositeur fit ses premiers pas sur la scène de l'Opéra-Comique en 1768.

» Quant la plupart des compositeurs entassent accord sur accord pour être ternes et secs, Grétry, par le fait seul de la position de la *bonne note*, ainsi qu'il l'exprime dans ses *Essais sur la musique*, Grétry, disons-nous, donne une couleur délicieuse, vraie et saisissante au plus simple mot de son poëme. Témoin la ravissante phrase chantée par Denise, dans le finale de *l'Épreuve villageoise*, lorsque, parlant de l'éclat des cours, elle dit :

J'ai vu le lever du soleil ;
Ça doit être à peu près pareil !

Sur le mot *soleil*, Grétry a placé un accord parfait majeur (la tierce exécutée à la dixième par la voix), qui semble illuminer la mélodie d'un éclat tout resplendissant.

» N'oublions pas que ce fut Grétry qui, le premier, introduisit deux clarinettes dans l'orchestre de l'Opéra-Comique. Signalons aussi son finale des *Événements imprévus*, comme le morceau le plus développé de tous ceux de la même époque, comme enfin le précurseur des beaux finales dont Mozart devait plus tard doter le monde musical.

» On peut reprocher sans doute à Grétry des fautes de style scolaire, *des quintes de suite*, des modulations souvent mal emmanchées ; mais ces négligences apparentes ont presque toujours une raison d'expression

chez Grétry ; et d'ailleurs, de nos jours, dans son *Guillaume Tell*, le cygne de Pesaro a pris sans façon de semblables licences, et personne, les pédants exceptés, ne lui en fait un crime.

» Répétons en terminant cette *étude*, que le cercle étroit qui nous est accordé a dû de beaucoup restreindre, que l'immortel auteur de *Richard* fut un harmoniste très-profond, parce que la science dans ses instincts devient constamment un moyen d'expression et non pas l'exhibition d'un savoir stérile.

» Que de compositeurs harmonistes voudraient qu'on pût un jour leur donner le surnom de mélodistes ! »

Quand on considère les instruments de cette époque, (flûte, hautbois, basson et cor), qui en général ne soutenaient le chant que par de simples notes, à cause du peu d'étendue des instruments et de la difficulté de jouer dans des tons diésés et bémolisés, on est vraiment étonné des ressources qu'on mettait au jour à cette époque.

De son côté le *Journal des Débats* (23 août 1821) écrit :

« Grétry, musicien spirituel et fécond, gracieux et pathétique, d'un mérite extraordinaire pour l'invention du chant, a trop négligé l'harmonie; il est permis de croire qu'il n'en avait pas fait une étude approfondie. »

A. Adam, qui réorchestra *Richard*, puis *Zémire et Azor*, dit dans son ouvrage : *Souvenirs d'un musicien* :

« Grétry était un grand musicien qui avait mal appris, mais qui devinait beaucoup. Il était né harmoniste ; sa modulation, quoique mal agencée, est imprévue et souvent piquante ; ses accompagnements sont maigres et gauches, mais sont remplis d'intentions et d'effets quelquefois réalisés. On sent que le génie l'emporte et que c'est parce que la science lui fait défaut, qu'il ne peut accomplir tout ce qui vient à sa pensée. »

XXIX.

Grétry pendant la République.

Il résulte de nos recherches que Grétry était partisan des réformes politiques sans aller pourtant jusqu'à vouloir la république, et c'est pendant cette période tourmentée que son collègue et compatriote Fr.-J. Gossec, lui composa plusieurs œuvres de circonstance dans le goût du jour.

Déjà en 1791, l'opéra de Grétry, *Guillaume Tell* est rempli de chants patriotiques et d'allusion à l'amour de la liberté.

Le 26 décembre 1793, l'Opéra représenta : *La Rosière républicaine* ou *la Fête de la raison*, en 1 acte de Sylvain Maréchal.

Grétry mit en musique *Joseph Barra*, fait historique en 1 acte, joué au théâtre de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, le 5 juin 1794.

On sait que J. Barra fut un des héros de la révolution.

Ce petit acte doit avoir eu un succès de circonstance, car on l'a représenté plusieurs fois, ce qui est extraordinaire pour une pièce d'actualité.

En 1799, Grétry composa un Hymne pour la plantation d'un arbre de la liberté, au palais du Directoire donnant sur la rue de Tournon Les paroles sont du citoyen Mahérault, et ce morceau fut chanté par les élèves du Conservatoire. (1)

Le *Moniteur universel* en donne les paroles.

Gossec, (né à Vergnies en 1734), était le compositeur favori de la Convention nationale.

XXX.

Grétry écrivain.

Grétry, dont les facultés d'invention commençaient à diminuer, et doué d'une activité d'esprit sans exemple, voulut également, comme Rameau, Rousseau, Berlioz et autres, illustrer son nom par des ouvrages didactiques; sous ce rapport son talent littéraire n'a pas eu l'importance de ses compositions musicales.

Vers 1784, il commença ses *Essais sur la musique*, dont le premier volume parut seul en 1789.

« Nous croyons, » dit M. Gaussoin, (2) « que les nombreux préceptes d'esthétique qu'il renferme sont ceux dont les compositeurs ont fait le plus fréquent usage. L'école française toute entière en est la preuve.

» Grétry, quoiqu'il fasse presque constamment mention de ses propres ouvrages, montre aussi dans ses *Essais* quelque abnégation d'amour-propre, en reconnaissant l'utilité des connaissances qui lui manquaient.

« Cependant, dit-il, cette fleur si belle (la mélodie) a besoin d'une tige pour la soutenir. »

Il faut croire qu'on attacha une grande importance à cet ouvrage, car à la suite d'une pétition adressée par Méhul, Chérubini, Dalayrac, Devienne, Lesueur, Gossec, Langlé, Lemoyne et Champein à la Conven-

(1) Page 145, nous en donnons un couplet.

(2) *Belgique musicale*, année 1845.

tion nationale, et sur le rapport favorable fait par le citoyen Joseph Lakanal, (1) membre de cette assemblée, on décida la publication des *Essais* de Grétry, ce qui prouve surabondamment l'utilité et le mérite de l'œuvre.

La réimpression à charge de l'Etat fut ordonnée par un arrêté du Comité de l'Instruction publique du 28 vendémiaire de l'an 1797.

Le *Journal des Débats* en 1813 consacra quatre articles développés au sujet de cette publication.

Le même ouvrage fut publié en 3 volumes, pour lesquels le gouvernement lui accorda la réimpression gratuite à l'imprimerie nationale.

M. Fétis prétend à tort, dans *la Biographie universelle des musiciens*, que Grétry n'a point écrit les trois volumes qui portent son nom, et qu'un certain professeur au collége de Plessis, M. Legrand, leur donna la forme.

M. J. B. Rongé, compositeur à Liège, possède une partie d'un manuscrit, écrite de la main de Grétry, dont nous parlerons plus loin.

Une troisième édition en fut publiée en 1812 à Paris, chez Verdière. Elle est très rare. C'est une réimpression de l'édition de l'année 1799, et le même imprimeur en est l'auteur typographique.

La pétition adressée par les différents compositeurs de Paris au Comité d'instruction publique dans le mois de fructidor de l'an deux, se trouve dans les *Mémoires* de Grétry.

1794. 1 vendémiaire. Convention nationale. Lakanal fit ce discours:

« Citoyens, un artiste-musicien, dont les divers travaux ont enrichi la scène, Grétry, vient de terminer un ouvrage sur les rapports de l'art musical avec l'instruction publique.

» La musique, vous le savez, eut chez les anciens une grande influence sur les mœurs publiques; elle fut toujours l'art favori des cœurs sensibles. J'ai lu l'ouvrage de Grétry avec d'autant moins d'indulgence que je suis son ami, car c'est à l'amitié surtout qu'il appartient d'être sévère. Je ne doute pas que cet ouvrage intéressant ne concoure à la grande amélioration sociale, objet de tous vos travaux. Je demande donc l'envoi de cet important écrit au comité d'instruction publique qui le fera imprimer, si, comme moi, il le juge essentiellement utile, et qui comprendra s'il y a lieu, le nom de l'auteur dans la liste des citoyens qui ont droit à la munificence nationale par les services qu'ils ont rendus aux arts utiles et à la société. »

Cette proposition fut décrétée.

(1) Né en 1762, à Serres, mort en 1845.

Grétry avait probablement envoyé son manuscrit à l'assemblée nationale ou à M. Lakanal.

L'ouvrage fut publié en 1799, à Paris, à l'imprimerie de la République. 3 volumes en format in-8°.

Au premier volume il y a un Avant-propos.

Cet ouvrage a été commencé bien longtemps avant 1789, puis qu'il voulait laisser ce livre à ses enfants, qui sont morts à un âge peu avancé.

Le compositeur y raconte sa vie, donne un jugement, et l'historique de ses opéras. (1)

Le second volume traite de l'amour, de la jalousie, des mœurs étrangères, des religions, etc.

Le troisième volume contient des dissertations sur une foule de choses concernant les institutions politiques, de la liberté, de l'instruction publique relativement à la musique, de la musique grecque, de la musique chez les Romains, les Italiens, les Allemands, les Français, etc.

A la fin du 3me volume Grétry s'exprime ainsi :

« Jeunes gens, je sens s'approcher le terme de ma carrière : ce livre est un dépôt que je vous laisse ; puissiez-vous profiter de mes erreurs, autant que des principes certains que je vous ai tant de fois recommandés. Croyez-moi, vous avez encore de nombreuses palmes à cueillir : partagez-les. Tel qu'un père entouré de sa joyeuse famille, je jouis d'avance du succès de mes enfans ; cette idée fait mon bonheur, elle me repose, elle a pour moi doubles charmes.

» En terminant ici le catalogue de mes pièces, je passe sous silence les *Méprises par ressemblance*, *le Prisonnier anglais*, *le Rival confident*, *Amphytrion*, *Barbe bleue* et *Aspasie*, parce que plusieurs de ces pièces n'ont point été gravées. » (2)

Chose étrange, il ne parle point de l'analyse de : *le Vendemmiatrice*, (3) *Isabelle et Gertrude*, *Pierre le Grand*, *Guillaume Tell*, *Denis le tyran*, *la Rosière républicaine*, *Barra*, *Callias*, *Diogène et Alexandre* (non donné), *Electre*, tragédie (non donnée), *Lisbeth*, *Anacréon*, *les trois âges de la musique*, *la jeune Thalie*, *Momus sur la terre*, *les Filles pourvues*.

A côté d'idées fort utiles et très pratiques, Grétry n'a pas toujours approfondi le sujet qu'il traitait.

(1) D. Charles Spazier fit une traduction de cet ouvrage sous le titre : *Grétry's Versuche über die Musik*. Leipsick, chez Breytkopf et Härtel. 1800.

Gerber signale une édition de l'année 1797, Paris et Basel, chez Jac. Decker, sur papier velin. In-8°.

(2) *Raoul*, *Barbe bleue*, a été gravé.

(3) Cette pièce se composait seulement de petites ariettes.

Néanmoins cet ouvrage mérite d'être lu par ceux qui s'intéressent à l'art musical, et surtout à la vie de Grétry.

M. H. Mees en publia une nouvelle édition, en 1829, à Bruxelles, chez Aug. Wahlen, avec portrait. Trois volumes, petit 8°.

On en a tiré un grand nombre d'exemplaires et cet ouvrage se vend à un prix très modique aujourd'hui.

Comme nous le disions, on trouve dans le *Journal des Débats*, du 20 octobre 1813, une critique sur *les Mémoires, ou Essais sur la musique*. (Trois vol. in-8°. Paris, chez H. Verdière. Prix : 12 fr.)

On lit dans cet examen :

« Grétry, dont la France déplore la perte récente, a obtenu sans doute une gloire éclatante pendant sa vie; mais qu'on ne croie pas que cette gloire n'ait pas été contestée. Si Grétry a, moins qu'un autre, souffert des atteintes de l'envie, c'est que le ciel l'avait doué d'un caractère doux, d'un excellent esprit, d'une vraie philosophie qui lui apprenoit à supporter, à dédaigner peut-être les petites passions qui s'agitoient pour abaisser sa renommée. Qui ne sait que, depuis un petit nombre d'années, les *savans* regardent en pitié ceux qui voient dans Grétry un modèle de composition musicale? Qui ne sait qu'en lui accordant quelque esprit et quelque heureuse intention, ces savans gémissent ou du moins ont l'air de gémir de ce qu'un homme aussi ingénieux ait été dépourvu de science. Or, si la plupart de ceux qui tiennent aujourd'hui le premier rang dans l'empire de Polymnie, portent un pareil jugement sur l'auteur de *l'Amant jaloux* et de *l'Ami de la maison*, oserions-nous, ignorans que nous sommes, essayer de prouver que le jugement est aussi injuste qu'absurde? Non, nous saurons nous défendre d'une telle prétention.

. . . . . .

» Grétry n'est pas écrivain de premier ordre. Le ciel n'accorde pas au même degré tous les dons à un même individu; cependant on est frappé très souvent du ton de simplicité, de candeur, de bonhomie qui règne dans ses récits, et le naturel a une grâce que rien ne remplace. »

Dans le 3me article, l'auteur R. finit :

« Si Grétry n'étoit pas savant, convenez, Messieurs, les savans, qu'il étoit passablement malin. » (*Journal des Débats*, 3 novembre 1813.)

Dans le 4me article du même critique (9 novembre), on lit :

« Si ces principes en religion et en morale sont de la plus grande pureté, il n'en est pas ainsi de ses principes sociaux et politiques; il a adopté avec un enthousiasme souvent très ridicule des idées exagérées de liberté et d'égalité; ses *Mémoires* contiennent sur tout cela un bon nombre de rêveries auxquelles nous nous abstiendrons d'ajouter aucune

épithaphe désobligeante : il les eut démenties sans doute, s'il eut vécu plus longtemps, et si sa santé lui eut permis de se livrer à une révision de son ouvrage Jetons un voile sur ses erreurs, et ne voyons que les vertus et les talens qui consacrent sa mémoire honorable. »

Dans le N° 32 de la *Gazette nationale*, de 1790, on trouve un compte-rendu sur le 1r volume des *Mémoires*. (1)

Dans le N° 331 du même journal se trouve, sous le titre : *Littérature*, une longue revue sur ce volume Nous en extrayons :

« Le style est clair, simple, naïf, spirituel sans être dénué quelquefois de profondeur. On doit des éloges à l'impression de ces *Essais* et de la reconnaissance au Gouvernement qui l'a ordonnée. »

Castil Blaze a publié, dans le *Journal des Débats* de 1826, plusieurs feuilletons sur ces *Mémoires*. En voici un extrait :

« Le théâtre de l'Opéra-Comique regardait avec raison Grétry comme son plus illustre et son plus ferme soutien. Ses pièces jouissaient d'une faveur extraordinaire. Les poëmes, les couplets, les pièces de théâtre, les journaux reproduisoient, sous mille formes différentes, les éloges de ce compositeur. Grétry étoit l'Orphée français, le modèle présenté à tous les débutants, le rival redoutable opposé à toutes les réputations naissantes Grétry ne nous entretient que de sa musique. Il n'avoit point de bibliothèque musicale, et ne se rendoit au spectacle que quand on représentoit ses pièces.

» Les idées philosophiques, les subtilités morales de Grétry, la peinture des caractères et des travers dont il veut à toute force que la musique se charge et qui sont tout-à-fait hors de son domaine, furent désapprouvées par les musiciens qui connaissoient les ressources de leur art, et les autres lecteurs abandonnèrent le livre dès qu'ils en eurent terminé le premier volume. En effet, comment imaginer de bonne foi qu'il puisse exister une musique spéciale et des accords plus particulièrement applicables aux récits du *distrait*, de *l'optimiste* et du *pessimiste*, du *soupçonneux*, de *l'envieux*, du *pédant*, de *l'homme rusé*, de *l'homme d'ordre*, etc., etc ? C'est vouloir engager le jeune musicien à faire l'examen de conscience de tous ses personnages avec une vérité minutieuse, pour saisir et tâcher d'exprimer des nuances fugitives qui lui échapperont à lui-même, qui rendent son style étroit et mesquin, et dont l'expression ne sera pas sentie par le public.

. . . . . .

» Ses *Essais sur la musique* ont pour but principal de prouver l'inutilité de la science ; il n'est plus nécessaire de combattre cette opinion,

(1) Grétry habitait à cette époque, N° 540, Boulevard des Italiens.

Mozart et ses émules ont depuis longtemps démontré le contraire. Grétry, désespérant de convertir les musiciens, se tourna du côté des gens de lettres dont il partageoit les erreurs sur la musique ; il fit cause commune avec eux Au lieu de s'attacher aux grands moyens que la connoissance de la haute composition peut seule donner, il s'égara, se perdit dans les abstractions et les minuties.

» Tout ce que Grétry a écrit sur la variété de la science musicale, toutes ces tendresses pour les paroles de leur déclamation lui avoient été inspirés par les gens de lettres.

» Le livre de Grétry intéressera toujours par sa partie biographique, mais il est à peu près nul sous le rapport de l'art musical. Franc, loyal, fier, d'une bonté prévenante, toujours occupé de morale et de philosophie, indépendant, son noble caractère ne s'est pas plus démenti que son génie. L'habitude de la souveraineté musicale, ces éloges répétés pendant quarante ans, et justifiés par tant de succès, durent faire croire à Grétry que la musique existoit toute entière en lui seul. On lui pardonnera cette erreur. »

Il raconte ensuite l'anecdote suivante :

« Un jour Grétry se promenait avec un sociétaire du théâtre Favart sur le Boulevard Italien, lorsqu'une vieille dame, qui passoit, appela : *Azor !* C'était son chien. Grétry la salua ; en s'approchant de cette dame, il vit qu'elle portoit un autre petit chien sous son bras. « Sans trop être indiscret, lui dit-il, pourroit-on, Madame, vous demander quel est le nom de ce joli petit animal ? — *Zémire.* — Ah ! j'en suis enchanté. Tu vois, mon ami, que tout le mon le ne m'a pas oublié. »

Le second ouvrage : *la Vérité*, ou *ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*, 3 vol. in-8°. Paris, 1801, est plus philosophique.

Grétry dit dans cet ouvrage :

« Ma musique n'est pas aussi énergique que celle de Gluck ; mais je la crois la plus vraie de toutes les compositions dramatiques : elle dit juste les paroles suivant leur déclamation locale.

» Je n'ai pas exalté les têtes par un superlatif tragique ; mais j'ai révélé l'accent de la vérité que j'ai enfoncé plus avant dans le cœur des hommes. »

M. Pujoulx écrit à ce sujet : « Cette opinion est peu modeste ; mais elle est vraie et sentie.

» Ce livre prouve que Grétry n'avait nullement le don de la prescience, et était très étranger aux principes d'une saine politique. » (1)

(1) *Biographie universelle ancienne et moderne.*

Son troisième ouvrage est une *Méthode pour apprendre à préluder en peu de temps avec toutes les ressources de l'harmonie.* Paris, 1802, à l'imprimerie de la République, in-8° de 95 pages, ouvrage médiocre, qui dénote le peu de connaissances de l'auteur sur la matière.

Gerber dit dans la seconde édition de son *Lexicon* :

« *Dies Werk verräth seine grosse Unbekanntschaft in der Literatur, indem er darin von den Stammakkorden, als von einer Lehre handelt, auf die von ihm noch niemand gefallen sey.* »

Ce livre est basé sur les deux accords, *l'accord parfait* et celui de *septième* sur toutes les notes. Ces deux accords étaient les seuls fondamentaux, il les voit en tout, par-tout, et ne peut sortir des règles qu'ils prescrivent et en émanent.

Dans l'avant-propos, Grétry dit qu'en moins de trois mois, une de ses nièces, âgée de 15 ans, sachant peu lire la musique, a conçu et pratiqué le système de l'harmonie de manière à étonner même les compositeurs.

C'est Méhul qui a engagé Grétry à publier cet opuscule.

Il y a dans ce petit ouvrage beaucoup d'exemples en notation musicale, mais il ne répond aucunement au but que l'auteur s est proposé, car si l'élève doit apprendre à préluder sur le contenu incomplet de cette brochure de 95 pages, il aura bien peu d'idée de l'e ısemble des accords et surtout de l'art de moduler, qui forme la principale base du talent de préluder ou d'improviser.

Cet opuscule est imprimé par les soins de M. P. D. Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie de la République française.

Le quatrième ouvrage est intitulé : *Réflexions d'un Solitaire*, en 6 volumes, livre philosophique, qui n'a jamais vu le jour, et qui n'a pas même été trouvé à sa mort.

Il est probable qu'un membre de la famille et peut-être Louis-Victor Flamand Grétry, (1) a fait disparaître ce manuscrit, qui ne pouvait rien ajouter à la gloire ni à la réputation de Grétry.

En 1809, Grétry s'occupait activement de cet ouvrage. C'était, paraît-il, un résumé général des arts et de la musique en particulier. Il est fâcheux qu'un ouvrage d'une telle importance soit perdu.

Grétry enrichit de notes l'ouvrage de De la Borde : *Essai sur la musique ancienne et moderne.* Paris, chez Pierre, 1780, 4 vol. in-8°.

L'ouvrage de La Borde se trouve aujourd'hui à la riche Bibliothèque musicale de feu M. Fétis, acquise par le Gouvernement.

Faisons suivre quelques détails, quant aux notes de Grétry.

(1) Marié à une nièce de Grétry.

Grétry, qui savait à quoi s'en tenir sur la capacité musicale de La Borde, et qui n'ignorait pas que, si la partie d'érudition de l'*Essai* appartenait à l'abbé Rosier et à d'autres savants, les jugements prononcés sur les artistes et sur l'art étaient au moins de l'auteur *putatif* de l'ouvrage, fut blessé de plusieurs de ses sentences, en le lisant lorsqu'il fut livré au public, et jeta sur les marges de son exemplaire des réflexions dont il employa plusieurs dans ses *Essais* à lui sur la musique, ainsi que le remarque une note manuscrite de Boieldieu.

Ces notes rendent cet exemplaire extrêmement précieux Boieldieu l'acheta à la vente du célèbre liégeois, et en fit cadeau plus tard à Pixerécourt, intrépide collectionneur de toute sorte de curiosités littéraires, qui en augmenta la valeur en y annexant quantité de pièces autographes.

Avant le titre du premier volume et l'intéressant mémoire remis par La Borde à Champein, puis en face de l'avant-propos, on voit un beau portrait de Grétry, gravé par L.-J Cathalin.

Le premier volume contient bon nombre de notes dont la plupart sont dignes d'être recueillies En voici quelques-unes que je prends au hasard:

Page 14. « Un jour que je célébrais une fête avec mes amis, je fis cesser un excellent orchestre qui avait tellement captivé l'attention des convives, qu'aucun ne mangeait plus ; et je leur dis : « Vous croiriez peut-être, mes amis, que je vous donne de la musique par économie. »

« La joie et la tristesse sont aisées à caractériser par la musique ; du reste, elle a toutes les inflexions de la parole, mille manière de dire *oui, non* ; *je vous aime, je vous déteste*. Un amateur, M. Chabanon, a voulu prouver le contraire, et il m'a prouvé seulement que ses sensations sont très-limitées. O Jean-Jacques ! que tu sentais différemment que M. de Chabanon ! »

Page 22. « Rameau n'a jamais déclamé juste dans sa musique. Lully a eu plus de mélodie que Rameau, mais sans vérité de déclamation. Je ne parle point du récitatif qui n'influe pas sur une scène bien écrite. — C'est un ignorant. — Pergolèse a déclamé. Mon instinct m'a toujours porté à déclamer, sans abandonner le charme de la mélodie : cette réunion est difficile, c'est un talent donné par la nature. »

Page 27. « Remarquez avec quelle complaisance M. de La Borde nie et voudrait nier les effets que la musique produit : *Cet homme assurément n'aime pas la musique*, pourrait lui être appliqué En effet, il ne l'aime plus ; il en fait beaucoup cependant, mais elle n'a servi qu'à le dégoûter lui seul de cet art charmant. Il restera de lui quelques chansons assez bonnes. Mais je doute qu'on entende jamais parler de vingt on

trente opéras comiques ou sérieux sortis très-rapidement de la plume de cet auteur. »

Page 40. « J'ai demeuré près de neuf années à Rome. J'ai entendu improviser plus de cent fois, et j'ai toujours payé par beaucoup d'ennui le plaisir de quelques saillies. Je crois être arrivé à Rome l'an 1759. »

Page 49. « Tous mes ouvrages sont joués toute l'année; jamais aucun musicien n'a eu autant d'ouvrages restés au théâtre et joués aussi souvent que les miens ; par conséquent, mes honoraires sont au *prorata* du nombre des représentations. Cependant le plus qu'ils m'aient rapporté n'a pas évalu (*égalé*) la moitié du revenu d'un comédien, c'est-à-dire dix-huit mille francs. »

Page 43. « L'Opéra commence à être en état d'exécuter de la musique au lieu du plain-chant auquel il était habitué. »

Page 123 « Étant à la Rocheguyon, chez Mad. la duchesse d'Anville, M. le duc de Chabot, frère du vicomte, me dit : « Allez voir dans quel état vous avez mis mon frère » Je cours à sa chambre, je le trouve sur son lit fondant en larmes et saisi d'un tremblement universel. Je venais de lui chanter le monologue de Mlle St. Yves, au deuxième acte dans le *Huron*.»

Le deuxième volume, où il est traité des troubadours et des trouvères, n'a inspiré aucune note à l'auteur de la délicieuse ballade de Blondel, à celui qui a trouvé le chant des troubadours. Il ne contient non plus aucun autographe.

Le troisième volume est mieux nanti. Indépendamment de quelques notes manuscrites de Grétry, il renferme dix-sept autographes entre autres une lettre de Philidor, de la musique copiée par J. J. Rousseau et une lettre de d'Alembert à Sedaine.

Le quatrième volume, dénué de notes de Grétry, contient vingt-deux autographes, une épigramme de Collé, des lettres de Ducis, de François de Neufchâteau, de la Harpe, de Laujon, du savant P. de Leyre, de Monval, de Palissot, de Sedaine, de Thomas, de Vadé, avec une quittance signée de Quinault, le 27 dec. 1676.

Indépendamment des pièces intercalées dans les volumes, on a réuni dans un portefeuille trente-huit autographes.

Tel qu'il est cet exemplaire est d'une importance réelle En l'acquérant, la Bibliothèque Nationale a recouvré des traces de l'intelligence si sensée et si pure de Grétry, et l'accessoire dont Pixerécourt a entouré ce compositeur, modèle ravissant de charme et de naturel, ne peut projeter sur lui l'ombre la plus légère. Loin de là, il le montre dans son vrai domaine, l'art et le théâtre.

C'est principalement au premier volume que Grétry a mis des notes de son cru et des observations sur certaines parties de l'ouvrage de M. La Borde.

Dans un paragraphe à la première page, Grétry écrit :

« Les notes que j'ai ajoutées à cet ouvrage de Laborde, sont des réflexions rapides que je fis en lisant l'ouvrage lorsqu'il fut livré au public. »

Travail immense, qui demanda bien du temps, une étude consciencieuse et laborieuse.

M. J. B Rongé, compositeur-amateur, a eu le bonheur de mettre la main sur le manuscrit d'un fragment littéraire de Grétry, et dans une brochure (1) publiée en 1882, il prouve clairement que Grétry est l'auteur de ses ouvrages de littérature, nonobstant l'idée contraire avancée par certains historiens.

Nous extrayons de cet excellent travail :

« Comme tous les manuscrits, le mien n'étant pas signé, je me permets, Messieurs, de vous faire part des remarques qu'il m'a suggérées, afin que son authenticité ne puisse être mise en doute.

» Ce document, que j'ai eu la chance inespérée de découvrir chez un archéologue appartenant à l'une des plus anciennes familles liégeoises, comprend quatorze pages de 0m19 sur 0m23. On y trouve de nombreuses corrections dans le texte, ainsi que dans les marges, où sont consignées des observations et des réflexions, le tout d'une seule écriture. A l'inspection du manuscrit, vous constaterez, Messieurs, que cette écriture est identiquement la même que celle des lettres de Grétry que j'ai l'honneur de mettre également sous vos yeux et que je tiens de M. Terry, l'un des admirateurs les plus sincères de notre immortel compatriote.

» Pour un œil exercé, il ne peut y avoir de doute.

» S'il en était autrement, nous nous permettrions de faire remarquer que Grétry, dans ses épîtres, n'emploie pas ordinairement de lettres majuscules au commencement de ses phrases ; ses *r* ont la forme de *v*, les queues de ses *p* sont doubles, ses *s* et surtout ses doubles *ss* ressemblent à deux *ff*. ses *j* nous apparaissent surmontés d'un point comme ses *i*, ses *z* ont une forme spéciale facile à reconnaître ; partout l'écriture est grande, lisible, les lettres bien formées et ordinairement liées entre elles dans chaque mot.

(1) *Lettre adressée à M. les membres de la Commission instituée par le Gouvernement belge pour la publication des œuvres de Grétry, à propos d'un manuscrit inédit de ce célèbre compositeur.* Liège, chez Léon de Thier.

M. Rongé décéda à Liège en 1882.

» Je vous ferai observer, Messieurs, que ces particularités se remarquent également dans notre manuscrit.

» Voilà pour le côté matériel, mécanique, si je puis m'exprimer ainsi.

» Quant à la partie intellectuelle, l'analogie du manuscrit avec les ouvrages littéraires de Grétry, et notamment avec celui intitulé : *De la Vérité*, est flagrante. Notre compositeur a l'habitude de diviser ses ouvrages en volumes, chacun de ceux-ci formant un certain nombre de chapîtres Or, notre manuscrit porte en tête de la marge de la 1re page : Chapître 30, 3e volume. Il est intitulé : *le malheur de l'homme est de n'avoir que des demi-passions.* »

XXXI.

Grétry philosophe.

La force de l'esprit humain, affirment les philosophes de nos jours, est la plus active de toutes les forces connues. Quand elle semble fatiguée sur une matière dont elle est assouvie, elle se dirige vers d'autres objets. Même pendant le repos, pendant le sommeil, elle ne reste pas inactive. Il est vrai que toutes ses opérations ne nous sont pas encore connues.

Le compositeur délicieux Grétry nous en est un exemple frappant.

Nous avons prouvé qu'il sacrifia ses forces les plus vivaces à son art, son bonheur. Il s'occupait aussi de sa famille, de ses amis, et n'oubliait même pas ses envieux, ses ennemis C'est prouvé.

Mais ce qui peut étonner, c'est que, dans son âge avancé, il déclare « que la musique l'intéresse moins qu'autrefois. » En était-il fatigué ? non ! — Il était Grétry et ne pouvait pas être, ni devenir Méhul. Voilà le secret de son découragement.

Mais il veut, il doit travailler : il essaie de se faire philosophe et écrit : « *De la vérité, ce que nous sommes, ce que nous devrions être* » ; avec la devise : « Toutes nos forces sont dans la vérité, toutes nos faiblesses dans le mensonge. » (1)

Dans toutes ses compositions musicales, le grand artiste a fait le possible pour justifier cette devise. Il cherche, même dans les sentiments les plus intimes, le naturel, la vérité. Aussi sa musique est comprise. Elle fait ressentir les sensations, les sentiments dont les phrases musicales sont les signes extérieurs.

(1) Imprimé chez Ch. Pougens à Paris. An IX (1801).

On ne pourrait pas dire de son livre qu'il est philosophique ; car on y rencontre des opinions vraiment étranges Nous en citerons quelques unes.

« Si Diderot et Condillac, dit Grétry, n'eussent été qu'un, nous aurions eu l'homme qu'on ne verra peut être jamais. — Il n'y a point d'unité dans l'homme. »

« Ce n'est pas avec leur âme que les érudits rectifient les idées exaltées, c'est avec leur raison : ils font taire leur imagination, ou pour mieux dire, chez eux la raison n'est forte que parce que leur imagination ne dit rien »

Il sépare ainsi la raison de l'âme et remplace l'âme par l'imagination. Nous ne croyons pas que l'auteur soit là dans la vérité; mais dans la confusion la plus complète.

Son opinion sur Diderot et Condillac, nous semble aussi erronnée; car certes ces philosophes n'étaient pas parfaits; mais si l'on pouvait créer d'eux un homme parfait, la perfection humaine, tant désirée par tous les hommes de bien, serait devenue possible.

« Mes écrits, dit-il plus loin, sont le résultat de plus de quarante ans de réflexions; vu la faiblesse de ma poitrine, j'ai toute ma vie concentré les idées qu'il m'était difficile de communiquer. »

Cette confession prouve encore que l'auteur désire faire le bien et qu'il croit que ses idées sont bonnes. Et disons le bien vite, son livre contient des idées utiles et pratiques.

Il considère l'ignorance comme un malheur d'une nation. « La France, dit-il, trop ignorante n'a pu hériter des vertus, ni même des vices des Romains, ses conquérants. — Quelques moines encore cultivaient les sciences dans le fond de leurs retraites; mais l'esprit général de ces savants anachorêtes était celui de leur ordre : ils ne cherchaient point à éclairer les hommes, au contraire, ils les voulaient ignorants pour conserver leur empire. »

Ses idées sur l'éducation de la jeunesse sont excellentes.

« L'éducation, dit-il, doit être vraie. Jamais l'écart de la vérité ne sera nécessaire à l'enfant, à moins qu'il ne devienne fripon. — En vain un proverbe dirait qu'on ne peut tirer d'un instrument de musique que les sons propres à sa nature : on rectifie l'instrument pour rendre ses sons meilleurs. »

Ces idées là indiquent la foi sincère de Grétry dans le progrès du genre humain par le développement de ses facultés intellectuelles et morales; par la culture de la science et des arts.

« Les droits de l'homme, continue-t-il, doivent être expliqués aux enfants dans les écoles primaires, au moins une fois par décade. L'insti-

tuteur doit leur apprendre que tous les hommes ont les mêmes droits politiques, que les emplois, les places les plus éminentes appartiennent à tous, et que la seule nullité des talents ou l'immoralité peuvent les en éloigner. »

Ces nobles idées ont été et sont encore celles de tous les hommes vertueux, de tous ceux qui désirent le bonheur de leurs sembables

Et comme conséquence de ces principes humanitaires, l'auteur ajoute: « Puisque tous les citoyens attachés à différents cultes envoient leurs enfants aux écoles primaires, aucun culte en particulier ne doit y être recommandé, ni célébré. »

Ni les idées de Grétry sur le spiritualisme, ni son appréciation sur les principes de J. J. Rousseau, ne furent partagées par les philosophes de son temps, ni par ceux qui sont venus après lui.

Aussi Grétry se contredit souvent dans ses ouvrages.

Dans ses réflexions sur la recherche de la vérité, il préconise, que l'habitude de mentir est une maladie; que celui qui trompe les autres, se trompe soi-même; que les vérités morales se déduisent des sciences exactes par analogies; que les plus grandes passions des hommes sont des sources de mensonges; que l'instruction publique fondée entièrement sur la vérité, est le moyen de rendre les hommes vrais Mais que l'enfant élevé dans le mensonge à la maison, à la rue, à l'école, ne peut jamais déraciner les conséquences funestes de cette éducation

Il déconseille aux éducateurs d'émousser la sensibilité de la jeunesse, et engage le Gouvernement à surveiller l'instruction publique, à conserver les principes qui peuvent consolider l'esprit républicain.

En tout, il veut la vérité; il veut les sentiments généreux, l'amour du prochain : il condamne tout ce qui y est contraire.

De l'éducation de l'enfant, Grétry passe aux artistes, aux savants et aux gens de lettres. Il traite du théâtre ancien et du théâtre moderne, et veut partout et en tout — même dans les vices — la vérité; il abhorre partout et en tout le mensonge. Il critique les réputations résultées de l'ignorance et admire les mérites véritables.

« Un peuple à sa naissance, dit-il, doit être stupide, grossier, mais sincère. Après avoir acquis quelques connaissances sociales, il devient égoïste, cruel et maladroit — Il a quelques idées, quelques volontés sans moyens d'exécution, et sa franchise commence à dégénérer en dissimulation. De même que le villageois, voisin des grandes villes, est astucieux et perfide, l'homme sauvage qui approche de la civilisation a les mêmes défauts. — Les voyageurs ont dû trouver l'homme bon dans le pur état de la nature; cruel, sanguinaire, menteur,... là où l'éducation l'a corrompu. »

L'auteur tâche de prouver ses opinions par des exemples pris chez les hommes soi-disant civilisés. — Il est fort douteux que le grand Grétry ait jamais examiné sérieusement comment, d'après quelles lois immuables, l'homme acquiert toutes ses bonnes et toutes ses mauvaises qualités. Il est vrai, que malgré Helvetius, Roger Bacon, Condillac et tant d'autres ces lois n'étaient pas encore connues et Grétry n'avait pas eu le temps pour approfondir ce que déjà la méthode expérimentale avait découvert : Sa musique occupait toutes ses forces.

Mais laissons lui la parole :

« Presque tous les anciens législateurs et les philosophes moralistes ont senti et affirmé que la musique influence directement les mœurs; que c'est véritablement leur porter atteinte, que de changer la musique d'un peuple; que l'harmonie est la seule science qui ait un charme assez puissant pour diriger la sensibilité, et, par suite, la pensée et la volonté de l'homme vers toutes les sciences où la sensibilité est nécessaire; qu'elle le conduit, malgré lui, à l'aménité, à l'amour de son semblable, afin qu'elle seul peut le rendre tel qu'il doit être pour pouvoir vivre avec d'autres hommes dans la même société. »

« Partout, continue-t-il, où l'on a voulu civiliser les hommes, les instituteurs des nations ont commencé à parler au cœur des sauvages avant de s'adresser à leur raison. Dans le Paraguay, les jésuites, qui entendaient si bien l'art de la séduction, s'asseyaient tranquillement sur l'herbe pour y exécuter quelques airs de flûte; ils n'invitaient pas les nations à s'approcher d'eux; mais attirés par la douceur des sons, tels que les oiseaux de nos cages encore mal apprivoisés, chaque jour ils faisaient un pas de plus et finissaient par se mêler dans le groupe mélodieux pour voir de plus près, et souffler grossièrement dans l'instrument enchanteur qui les avait attirés. »

Plus loin il prétend hardiment : « Que les hommes sont partout différents; que la différence entre eux provient des climats, des langages, des nourritures.... et que par conséquent, ils doivent être sensibles à différents genres de musique. » Il ajoute : « Les peuples adoptent toujours la musique qui leur est propre, et que leur climat inspire, à moins qu'on ne les provoque à en adopter une autre. »

Par ses opinions qui ne sont pas toujours d'une logique rigoureuse, Grétry prouve qu'il ne faut pas être grand philosophe pour être grand musicien.

« La vérité, les vertus, dit-il encore, ne sont pas plus innées chez les peuples naturels qu'ailleurs; elles doivent leur être inspirées par des institutions douces, sentimentales. »

Il passe à l'examen : l'amour à différents âges, la modération, le caractère. les moralistes, la mort, l'immortalité de l'âme, la moralité en général, le mensonge en particulier, etc. — Malheureusement ses idées, bonnes, justes en général, ne sont pas coordonnées et de là confusion et contradiction involontaire.

Grétry condamne l'athéisme et abhorre les athées, sans s'apercevoir pourtant que souvent lui même n'est pas loin de le devenir sans le savoir, sans le vouloir et surtout sans le désirer.

La vérité morale pour lui, « c'est celle de l'instinct dans les forêts, et celle de convention dans les sociétés. » — D'où elle émane, il ne le dit pas.

Il accepte deux idées éternelles : « Dieu et le temps. »

« La vie, dit-il, n'est qu'une unité, si longue qu'elle soit, elle n'est que la répétition d'un même instant variée dans ses formes, et le même quant au fond. »

Comme nous l'avons déjà dit : cet ouvrage contient bien des idées bonnes, généreuses, utiles; mais il ne nous étonne pas, qu'aucune critique sérieuse n'en ait été faite. Grétry y a voulu censurer le plus grand nombre d'abus et d'erreurs de la soi-disant civilisation, tout en voulant préconiser tout le bien que cette même civilisation procure : travail excessivement aride et qui exige une puissance philosophique supérieure à celle de notre auteur favori.

Parmi bon nombre de saines idées, notre vénéré compositeur jette parfois des sentences par trop sévères et irréfléchies. Ainsi il prétend que : « dominer, subjuguer, écraser son semblable pour règner seul c'est l'histoire de l'homme. »

Cela ne prouve cependant pas une haine contre l'être humain ; mais il est fort probable que ce grand musicien ait souffert beaucoup de ceux qu'il devait appeler et aimer comme ses semblables.

XXXII.

Les Elèves marquants de Grétry.

Grétry, dans ses moments de loisir, a formé quelques élèves, parmi lesquels nous citerons François-Joseph Darcis, né à Paris, en 1759, et tué en Russie vers 1786, dans un duel.

Le 18 juillet 1774, le théâtre italien représenta : *La peur de rien*, en 1 acte, par M. N....

Le poëme, publié en 1775, chez Valade, à Paris, donne le titre suivant : *La fausse Peur*, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, par M. N....

La musique est de M. Darcis, élève de M. Grétry, âgé de 14 ans et demi. Il y a une dédicace de la part de Darcis à sa mère.

Cette pièce fut jouée par Mesd. Trial, Moulinghem, MM. Suin, Meunier, Julien, Trial et Desbrosses.

Nous empruntons au *Journal encyclopédique* :

« La musique, qui est de M. Darcy, jeune élève de Grétry, soutient les espérances que fait concevoir un compositeur de 15 ans, et qu'un de nos plus célèbres musiciens a jugé digne de ses leçons. L'ouverture en est harmonieuse et piquante : une polonaise qui en fait partie a paru intéresser vivement le public. »

Voici l'opinion du *Mercure de France* :

« Cette pièce n'a eu qu'un faible succès. La musique est d'un très jeune homme, qui a montré du talent.

» Les auteurs ont mis dans la pièce beaucoup d'intelligence et de vérité.

» Le style n'est pas encore fait comme il pourra l'être avec l'âge par l'expérience. Grétry et d'autres habiles musiciens ont accoutumé le public à entendre à ce théâtre une musique tour-à-tour pittoresque, éloquente, expressive et passionnée, qui sait imiter avec précision et se montrer la fidèle interprête des sentiments et des passions.

» On veut aujourd'hui sentir partout dans les compositions musicales, cette vérité embellie qui est le secret du génie et le charme de l'art imitateur. »

C'est grâce à la protection de Grétry que l'opéra de Darcis a été joué. Le *Journal encyclopédique* en donne tous les détails.

Martin-Joseph Adrien, compatriote de Grétry, né à Liège, le 26 mai 1767, fut aussi un des bons élèves de Grétry pour l'art du chant.

On l'engagea à l'Académie de musique pour les rôles de basse.

En 1804 l'administration de l'Opéra le nomma chef du chant, et en mars 1822, à la mort de Lainé, il devint professeur de déclamation lyrique au Conservatoire. Il décéda le 19 novembre de la même année.

Le 1 février 1824 on donna à l'Opéra une représentation au bénéfice de sa veuve, composée du *Rossignol* et *la Suite d'un bal masqué*.

Adrien, dans la société comme dans l'intérieur de son administration, jouissait d'une considération méritée comme élève de Grétry, et ce fut au souvenir de ce célèbre compositeur qu'il dut l'avantage d'achever à Paris ses études musicales et l'auteur de *Zémire et Azor* et d'*Anacréon* ne lui épargna ni les leçons de son art, ni les moyens d'en tirer profit légitime. *(Journal des Débats.)*

Selon Grimm, Grétry donna des leçons de chant à Voltaire. Extrayons de sa correspondance, t. III :

« Grétry, à son retour de Rome, à l'âge de vingt-deux ans, avait passé une année à Genève, occupé à lui donner des leçons de chant.

» Voltaire, en envoyant son poëme de *l'Education d'un prince* (fait pour Grétry), exigea qu'il tût son nom aux comédiens. » (1)

Grétry eut pour élève en 1771, la reine Marie-Antoinette, et il lui enseigna l'art du chant.

On raconte l'anecdote suivante à ce sujet dans *Grétry en famille*, petit ouvrage de A Grétry, publié à Paris en 1814, chez Chamerot :

« Grétry, se rendant, le lendemain de la première représentation de *Zémire et Azor*, chez la reine Marie-Antoinette, dont il était, à cette époque, le maître de chant, ne fut pas peu surpris, en traversant une galerie, de voir un garde-du-corps lui porter les armes, honneur qu'on ne faisait qu'aux princes et aux ministres. *Monsieur le chevalier*, lui dit-il, *vous vous trompez : je suis Grétry*. Le garde-du-corps lui répondit, avec la brusque vivacité d'un factionnaire : *J'étais hier à Zémire et Azor*. Le garde-du-corps, à coup sûr, aimait la musique. »

Parmi les élèves favoris de Grétry citons encore :

Berton, celui qui réorchestra la partition de *Guillaume Tell*.

Une autre élève de Grétry est Mlle Wayet, auteur d'un opéra-comique présenté à la Comédie Italienne, mais refusé.

Dans une lettre adressée à Grétry par cette artiste, dont M. Rongé possède une copie, elle se plaint amèrement de la déception qu'elle éprouve de ce refus, qui la rend à jamais malheureuse.

Parmi les musiciens que Grétry estimait particulièrement, citons Nicolas Dalayrac, qui fut reçu par lui comme ami, et profita des conseils du maître liégeois.

Lucile Grétry, (2) son enfant, qu'il idolâtrait, commença fort jeune la musique et promettait beaucoup pour l'avenir.

Malheureusement la mort est venue briser une carrière qui s'ouvrait sous les plus brillants auspices, car elle décéda à Paris en 1794, à la fleur de l'âge.

Le chagrin que Grétry en ressentit, eut des suites fâcheuses, pour sa santé, déjà ébranlée.

On représenta deux opéras de cette gracieuse artiste, à la Comédie-Italienne.

1° *Le Mariage d'Antonio*, (1) en 1 acte, poëme de Mad. de Beauvoir, le 29 juillet 1786. Très bien accueilli.

(1) A l'âge de 26 ans.

(2) On sait qu'elle épousa Marin, grand amateur de musique et littérateur, mais étourdi et dissipateur.

2° En 1787, on représenta *Toinette et Louis*, en 1 acte, qui eut moins de succès.

La jeune artiste n'avait que 13 à 14 ans quand elle composa ces œuvres.

Nous sommes en mesure de donner quelques renseignements sur les opéras de Lucile Grétry :

L'opéra de Mlle Lucile Grétry : *Le Mariage d'Antonio*, a obtenu à Paris, à la Comédie Italienne, un très grand succès. Il a été joué le 29 juillet 1786.

Son chant est facile et pur, il a de la grâce et de la finesse : on doit surtout y remarquer une manière de phraser qui annonce autant d'intelligence que de goût.

Les accompagnemens ont tout l'éclat qu'ils doivent avoir pour soutenir le chant ; mais jamais ils ne lui peuvent nuire : ils sont au contraire ménagés avec tant d'art, qu'ils sont plus brillants sans altérer la pureté. On a demandé les auteurs.

La 19e représentation du *Mariage d'Antonio*, eut lieu le 6 décembre avec les *Méprises par ressemblance*.

En 1787 on reprend le *Mariage d'Antonio*, et on le joue chaque fois avec grand succès.

Une certaine partie du public accusait Grétry d'être l'auteur de la musique. A cette occasion il répondit par la lettre suivante, adressée aux journaux de Paris :

« Je dois dire qu'ayant elle-même composé tous les chants avec leur basse et un léger accompagnement de harpe, j'ai écrit la partition qu'elle n'était pas en état de faire. Les morceaux d'ensemble ont été rectifiés par moi ; cette composition exigeant une connaissance du théâtre que je serais bien faché quelle eût acquise.

» Si ces chants sont quelque fois déclamés avec vérité, cela provient sans doute de la manière dont je l'instruis.

» Lorsqu'elle m'apporte un morceau que je juge n'être pas saisi musicalement dans le sens des paroles je ne lui dis pas : Votre chant est mauvais ; mais voici ce que vous avez exprimé. Alors je chante son air sur des paroles que j'y crois analogues, et je donne une vérité d'expression à ce qui n'était que vague ou à contre-sens.

» GRÉTRY. »

Antonio chante à la fin un couplet de vaudeville, qui a été très-vivement applaudi, et dont nous n'avons retenu que les deux derniers vers :

(1) Cette partition fut gravée.

Il est des fleurs de toutes les saisons,
Il est des talents de tout âge.

Mlle Lucile Grétry, née en 1773, n'avait alors que 13 ans.

Le jeudi 22 mars 1787, (1) on représenta le second opéra de Lucile Grétry, intitulé : *Toinette et Louis*, en 2 actes.

Un journal s'exprime ainsi sur cette nouvelle pièce :

« La musique a fait beaucoup de plaisir, elle annonce le talent de Mlle Grétry avec plus d'avantage encore que celle du *Mariaga d'Antonio*. Le public a témoigné sa satisfaction en faisant répéter ce couplet, qu'on peut regarder comme un horoscope, dont le célèbre instituteur de Mlle Grétry ne peut hâter l'accomplissement :

Jeunes rosiers, jeunes talens,
Ont besoin du secours du maître
Un petit auteur de treize ans
Est un rosier qui vient de naître,
Il n'offre qu'un bouton nouveau,
Si vous voulez des fleurs écloses.
Daignez étayer l'arbrisseau,
Quelques jours vous aurez des roses. »

Il y a au commencement deux ou trois scènes assez gaies, très bien rendues par Mesd. Saint-Aubin, Rosalie et ....

La musique a été très goûtée et elle annonce le talent de Mlle Grétry avec plus davantage encore que celle du *Mariage d'Antonio*.

Il est à regretter que MM. Clément et Larousse donnent si peu de renseignements sur les opéras de Grétry et de sa fille.

Nous extrayons du *Journal de Paris* :

« 1787, jeudi 22 mars. 1re représentation de *Toinette et Louis*, divertissement nouveau en 2 actes, mêlé d'ariettes.

» Il y a dans cette pièce des traits d'esprit et de gaieté, mais trop souvent un style à prétention, qui ne convient ni à l'état ni au caractère des personnages. Après le dénouement on a très vivement applaudi un couplet qui rappelle l'âge de l'auteur de la musique, Mlle Grétry. Il y a dans les morceaux qui composent cette nouvelle production, de la grâce, de la fraîcheur et le genre de beautés qui convenait au sujet. »

(1) Le même jour on représenta le *Mariage d'Antonio* et le *Tableau parlant*.

On jouait cette pièce avec *le Mariage d'Antonio*, du même auteur, et *le comte d'Albert et sa suite.* (1)

Mlle Desbordes, (plus connue sous le nom de Mad. Desbordes-Valmore), et qui débuta le 29 décembre 1804, à l'Opéra-Comique, dans *Lisbeth*, fut aussi une des élèves du maître liégeois.

Le *Journal de Paris* fait ses éloges.

C'est sur les instances de Grétry que Mlle Desbordes se décida à aborder la carrière lyrique qu'elle abandonna plus tard pour la comédie et le drame.

Mlle Marceline-Félicité-Josèphe Desbordes naquit à Douai, le 20 juin 1786, et décéda à Paris, le 23 juillet 1859.

Sainte-Beuve et H. Corne, en 1870 et 1876, ont publié chez Levy et Hachette, une notice sur la célèbre femme-poète.

XXXIII.

Les Voyages de Grétry.

Après ses grands voyages de Rome, de Genève et de Paris, Grétry a été un des musiciens les moins disposés à parcourir le monde, tant à cause de sa faible santé que par dégoût de se déplacer.

Après une absence de dix-sept ans, Grétry revint dans sa patrie en 1776, bien après le succès de *la Fausse Magie*, l'insuccès de *Céphale et Procris*, et la réussite des *Mariages Samnites*. C'est probablement pour le rétablissement de sa santé, fortement atteinte à cette époque, qu'il se rendit à Spa. Grétry consulta en effet un célèbre médecin spadois, le Dr de Limbourg, qui lui prescrivit les eaux minérales, avec un régime à suivre.

Voici en quels termes M. Albin Body, littérateur distingué et archiviste à Spa, rend compte dans son *Histoire anecdotique du théâtre de Spa*, du voyage de Grétry, en août 1776 :

« Grétry cet adorable compositeur, alors dans tout l'éclat de son talent, vint à Spa en Septembre 1775 et au lendemain de son succès : *La Rosière de Salency*. Il assista ici à la représentation d'un de ses opéras. Une gazette du temps (2) raconte que *les Deux Avares*, furent donnés sous les yeux du maëstro. Laissons la parole au rédacteur de la feuille liégeoise « Parmi les plaisirs inséparables de ce délicieux séjour

(1) *Le Journal de harpe*, par les meilleurs maîtres, 6me année, publiait le Vaudeville du *Mariage d'Antonio*, No 33 et 43.

(2) *La Gazette de Liège*, petit in-4o, imprimée chez Desoer.

du beau monde de l'Europe entière, le spectacle tient un des premiers rangs ; il est très bien monté, il a été très-suivi et méritait de l'être. La présence du célèbre Grétry a ajouté au zèle des acteurs qui se sont surpassés par la manière dont ils ont joué successivement diverses pièces de ce grand maître que la nation liégeoise s'applaudit de compter au nombre de ses concitoyens et en qui l'univers entier reconnait et révère les qualités essentielles à une musique sublime : la science, le talent et le sentiment qui le distinguent supérieurement dans toutes les pièces de sa composition. A chaque pièce qu'on a joué ici, cet aimable auteur a reçu par les acclamations du public les preuves les plus flatteuses du cas qu'on fait de ses talents, et l'entrepreneur du spectacle, animé du même esprit que le public fit ajouter dimanche dernier à la fin de l'opéra des *Deux Avares* un couplet à sa louange qui fut chanté et répété par un chœur avec un applaudissement général et les cris de *Vivat Grétry*.

» Les vers « dédiés à Grétry de l'académie philharmonique de Bologne » étaient d'un Spadois nourisson des muses. Les voici :

Enfin de nos Liégeois l'espérance est remplie
Grétry nous te voyons au sein de ta patrie,
Chacun fait éclater les plus joyeux accens ;
  Permets que ma muse ravie
  Vienne aussi t'offrir son encens
Dans mes vers, cher *Grétry*, que ne puis-je te rendre
  Le ravissement, le plaisir
Que ta musique harmonieuse et tendre
  Chaque jour me fait ressentir,
Ah ! si les chants que je vais faire entendre
  Egalaient tes sons séducteurs !
Mais c'est en vain qu'on l'oserait prétendre.
Il faut être *Grétry* pour enchanter les cœurs.
  Le Dieu même de l'harmonie,
  Remit sa lyre entre tes mains.
Il t'anima du feu de son génie,
Il t'ordonna de charmer les humains.
  Toujours le sentiment t'enflamme,
  Lui seul fait naître les accords ;
Ta musique est le langage de l'âme.
Tu nous fais éprouver ses différents transports. etc.

» Le poëte passait en revue les différentes créations du compositeur,

Zémire, *La Fausse Magie*, etc ; Grétry cent fois acclamé, fut l'objet d'une ovation enthousiaste.

» Les détails que nous venons de donner sont extraits d'une note manuscrite du temps, que nous devons à l'obligeance d'un de nos amis. Nous y avons fait une rectification en ce qui concerne la date où cette fête eut lieu. La note susdite porte 1775 au lieu de 1776. Or, le nom de Grétry ne figure pas sur la *Liste des Etrangers* de 1775, mais bien sur celle le 1776 (26 août, n° 42), sous cette rubrique : « Grétry, conseiller intime de S. A. C. Mgr. l'évêque et prince de Liége, membre de l'Académie des Philharmoniques de Bologne. « A l'hôtel des *Armes d'Hollande*, rue du Waux-Hall. » M. F. Van Hulst, dans sa monographie de Grétry (p. 48), s'est donc trompé quand il a dit : « Deux ans après (1782) Grétry rentrait pour la première et pour la dernière fois dans sa ville natale qu'il avait quittée depuis 1759 »

Cette même année on joua aussi à Spa *le Tableau parlant*.

Grétry se rendit à Liège et à Bruxelles en 1776. (1)

1776. Août. Arrivée à Liège de Grétry, qui avait quitté sa ville natale depuis 1759. Il était accompagné de M. De Viltaneuse, et on le reçut avec une extrême cordialité. M. Velbruck, prince-évêque, l'accueillit comme l'enfant de la maison, le nomma son conseiller intime et l'admit même journellement à sa table.

La ville de Liège tenant à honorer la présence de son illustre enfant, organisa plusieurs fêtes et concerts.

Grétry se rendit donc la même année à Spa, où on représenta plusieurs de ses opéras.

On y avait à cette époque une troupe régulière d'opéra comique.

En décembre 1782, Grétry quitta Paris pour revoir une seconde fois sa patrie et pour se consoler, dit Bachaumont dans ses *Mémoires*, de la non réussite de son opéra : *l'Embarras des richesses*

Nous extrayons des *Mémoires* de Bachaumont une relation concernant le voyage du célèbre maître :

« Grétry, pour se consoler un peu de l'échec qu'a reçu à Paris son nouvel opéra *l'Embarras des richesses*, est venu dans sa patrie recevoir des distinctions flatteuses, et dont il n'y a point d'exemple encore à l'égard d'artistes de son genre.

» Le 21 décembre au soir, Grétry se rendit à la salle des spectacles et fut conduit à la loge magistrale, où messieurs nos bourguemestres régens le placèrent au milieu d'eux. Les comédiens donnaient son charmant

(1) Page 159 nous avons donné des renseignements sur son séjour à Bruxelles.

opéra *l'Amant jaloux*, précédé d'un divertissement analogue à la présence de l'auteur et composé en partie de celui qui avait été représenté, il y a deux ans, à l'inauguration de son buste dans l'avant-scène du théâtre. A la fin de cette pièce, un transparent où était écrit : *Vive Grétry*, traversa le haut du théâtre, s'arrêta au dessus de la loge magistrale, et en s'entrouvant, remit à messieurs les bourguemestres régens un bouquet qui fut présenté par eux, au nom de la patrie, à l'illustre artiste, cérémonie qui eut lieu aux acclamations de l'assemblée la plus nombreuse qu'on eût encore vue à notre spectacle.

» Le 23, la Société d'Émulation tint une séance publique extraordinaire à son occasion ; elle le fit complimenter par son secrétaire perpétuel, et elle remit à M. Louis, l'architecte du roi de Pologne, directeur général des bâtiments de M. le duc de Chartres, qui avait fait le voyage de Liége avec Grétry, une patente d'associé étranger. »

Pour regagner Paris, Grétry passa par Lille. Dans une correspondance datée de cette ville, 10 janvier 1783, et rapportée également par Bachaumont (p.43), on trouve : « On ne vous a point exagéré les honneurs rendus ici à Grétry. Il revenait de Liége avec M. Louis. Il a passé par cette ville et s'y est arrêté pour entendre le concert qu'on y a nouvellement institué, ou plûtôt établi. On en donna un extraordinaire en son honneur où l'on n'exécuta que les morceaux les plus intéressants de *Céphale et Procris*, *d'Andromaque* et du *Seigneur bienfaisant*. Quant à ce dernier, il s'en serait bien passé ; on remarqua même que cet artiste très-jaloux de son naturel et sur tout d'un mérite naissant comme celui de M. Floquet, fit la grimace en entendant un morceau auquel il ne s'attendait pas. Quoi qu'il en soit, on lui rendit ensuite tant d'honneurs qu'il en fut comblé.

» On avait mis une couronne sur la statue d'Apollon qui est au fond de la salle, et l'on avait orné de guirlandes sa lyre, où l'on lisait le nom du célèbre compositeur.

» Dès qu'il parut dans la salle garnie d'un monde immense, accompagné de deux commissaires, au milieu desquels il était placé, la joie publique éclata par des battements de main, longs et multipliés, qui ne furent interrompus que par une fanfare, qui produisit le plus grand effet.

» M. Feutry, poëte que cette ville se glorifie d'avoir vu naître, excellent pour les *impromptus*, crayonna sur le champ, le quatrain suivant :

« *Grétry* parait, la gloire l'environne ;
Elle applaudit à ses divins accents :
L'orchestre brille, il enchante, Il étonne ;
L'œil du génie enflamme les talens. »

Détails concernant la visite de Grétry à Liège en 1782, extraits d'une lettre datée du 16 janvier 1783 :

« Parmi ceux qui ont droit à nos hommages, aucun ne mérite mieux que Grétry les couronnes que la gloire dispense à la vertu et aux talents et le détail des honneurs qu'il vient de recevoir ne peut qu'encourager les artistes qui s'efforcent de marcher sur ses traces. Il vient de faire un voyage à Liège, sa patrie, où il a été accueilli par tous les ordres de citoyens avec transport, qu'excite presque toujours la présence du génie. Les applaudissemens, les acclamations de la plus nombreuse assemblée qu'on eut jamais vue à ce théâtre, avoient commencé, au moment de son entrée ; ils redoublèrent et furent répétés vingt fois.

» Le 23 décembre, la Société d'Emulation tint une séance extraordinaire et publique, à l'occasion du séjour de cet illustre artiste, qui en est associé ordinaire. Au moment de son entrée dans la salle, l'orchestre exécuta une ouverture d'un de ses opéras. M. Regnier, secrétaire perpétuel, le complimenta au nom de la Société ; M. Henkart lut une pièce de vers de sa composition ; M. Regnier en lut une autre de M. Bassenge. Ces deux pièces furent très applaudies. Ensuite M. Regnier remit à M. Louis, qui accompagnait Grétry, une patente d'associé.

» L'orchestre continua l'exécution de différens morceaux de la composition de Grétry, qui furent aussi applaudis que bien exécutés.

» A l'issue de la séance, Grétry se rendit au spectacle où l'on représenta *la Fausse Magie* et *le Jugement de Midas*. Il y jouit encore des applaudissemens de ses concitoyens, qui en regrettant de ne pas le posséder plus longtemps, furent attendris de la vive reconnoissance qu'il leur témoigna. »

Le 22 décembre 1782, on joua un prélude sous le titre : *Le second Apollon ;* au même instant une femme du peuple vint, aux cris enthousiastes d'une foule sympathique, couronner le buste en marbre de Gréry, qui se trouvait sur l'avant-scène.

Grétry, qui se trouvait dans une loge, fut très émotionné et pleurait.

Le prince-évêque ordonna de répéter le même morceau au spectacle du lendemain.

23 décembre. A la suite de cette séance de la nouvelle société fondée récemment, on le nomma membre honoraire, et toute la société assista le lendemain à une représentation du *Jugement de Midas* et de *la Fausse Magie*.

Le secrétaire, M. Benoit Regnier, (1) lui adressa ces paroles :

« *Illustre et cher confrère,*

» Vous avez vu la foule attendrie de vos concitoyens, impatients de jouir de votre présence, voler à ce théâtre qui retentit mille fois de vos accords et où la nation vous élève un monument immortel.

» Fière de vous compter parmi ses associés, et jalouse, à son tour, de vous posséder dans son sein, la Société d'Emulation s'empresse de vous offrir un hommage particulier. Le but de son établissement est d'honorer et de célébrer les talents ; avec quelle douce satisfaction le remplit elle, en ce jour, envers un concitoyen qui fait à la fois les plaisirs et la gloire de la patrie. » (2)

C'est après ce brillant discours que MM. Henkart et Bassenge récitèrent des pièces de vers, et l'orchestre, sous la direction de Henri Hamal, maître de chapelle à St. Lambert, exécuta une scène de *Céphale et Procris*, le dernier chœur des *Mariages Samnites* et un duo wallon de Ramaux, sur le motif des *Evénements imprévus* : *J'aime Philinte tendrement.*

A l'occasion de cette seconde visite dans sa ville natale, de grandes ovations lui furent faites, et Grétry fut très sensible à l'accueil si sympathique qu'il reçut de la part de ses concitoyens.

Le 21 décembre on donnait au théâtre : *l'Amant jaloux.* A son entrée dans la loge avec les Magistrats de la ville, toute la salle se trouva débout et applaudit à tout rompre.

A la fin de la pièce on plaça un transparent où était écrit : « *Vive Grétry,* » et à ce moment solennel le public fut transporté par l'effet magique de cette scène émouvante et touchante à la fois.

Le bruit se répandit comme un éclair que Grétry se rendait à Liège par Lille.

Le directeur du théâtre de cette dernière ville, voulant donner un spectacle en son honneur, s'empressa de rendre une visite à Grétry, pour l'inviter à assister à la représentation où l'on donna deux de ses opéras.

Ce spectacle se composait des morceaux les plus choisis de *Céphale et Procris,* d'*Andromaque* et du *Seigneur bienfaisant.*

A son retour de Liège, le maître repassa à Lille et le directeur représenta en son honneur le lendemain plusieurs de ses pièces.

(1) Décédé à Cologne, le 18 mai 1792, âgé de 33 ans.

(2) Ce discours se trouve dans le procès-verbal de la séance publique tenue par la Société, le lundi 23 décembre 1782. On donna ensuite lecture de deux pièces de vers de Bassenge et Henkart.

Grétry, aussi cher à ses amis par sa modestie que par l'aménité de ses mœurs, fut dans toutes ces circonstances vivement touché de ces honorables témoignages de l'attachement de ses concitoyens.

On lit dans *les Spectacles de Paris*, publié par la veuve Duchesne (1786):

« Grétry s'est trouvé à Lille vers le mois de janvier 1783. Le directeur du spectacle s'empressa de donner deux opéras de sa composition, où il assista. A son retour de Liège, il repassa par Lille, et l'on remet les autres opéras de cet habile compositeur. »

Grétry s'est rendu deux fois à Lyon où il avait été d'abord en 1789 avec sa famille et sa fille Antoinette.

Il composa pendant l'été 1789 l'opéra *Guillaume Tell.*

C'est au printemps que Grétry et sa famille quittèrent Paris.

Ce voyage n'avait aucun but artistique, et c'est sa fille qui lui témoigna l'envie d'y retourner. Il est plus que probable que la femme de Grétry, originaire de Lyon, y avait de la famille.

Deux filles de Grétry sont mortes avant 1790, et dans cette circonstance douloureuse, la femme de Grétry, par pitié pour son mari découragé, eut la force de résister aux tristes angoisses de la douleur.

C'est au retour de Lyon qu'un accident terrible faillit précipiter au fond des eaux Grétry et son enfant chérie.

Cet accident eut lieu au mois de novembre 1789.

Un journal écrit :

« Au mois de novembre Grétry s'y trouvait avec sa femme et sa fille, âgée d'environ 15 ans. Mlle Grétry, encore toute endormie, prend pour du sable l'eau de la Saône; elle entre dans la rivière qui l'estraîne. Grétry seul voit sa fille flotter sur l'eau, soutenu par ses vêtements; il s'élance, tombe sur un fond solide qui lui permet de saisir sa fille d'appeler à son secours, et de la remettre entre les mains des bateliers. »

C'est, croyons-nous, le dernier voyage entrepris par Grétry à Lyon, dont la santé depuis la mort de sa dernière fille a été très compromise.

D'après nos renseignements, Grétry se rendit à Bologne, et y eut des conseils du célèbre compositeur Martini, auteur de plusieurs opéras.

Le *Guide musical* de l'année 1870 relate ce voyage en ces termes :

« Leur auteur (de *Lucile, le Tableau parlant*), est un jeune homme d'une physionomie avenante ; il me demanda (à Burney) de vouloir bien me charger d'une lettre pour le père Martini, avec lequel il a étudié quelque temps à Bologne. »

Le 18 juillet 1809, Grétry se rend à Orléans, pour assister au mariage de son neveu Alexis Grétry, ingénieur en cette ville.

M. Flamand s'exprime ainsi à ce sujet dans ses *Mémoires* :

« Le 18 juillet 1809, à l'occasion du mariage d'un de ses neveux qui était sous-ingénieur à Orléans, Grétry partit pour cette ville et y resta quinze jours. Je fus de ce joli voyage et je restai tout le temps auprès de lui. La célébrité de Grétry avait attiré dans Orléans un grand nombre d'amateurs et d'artistes distingués de tous les environs et même de Paris. La célébration de ce mariage eut lieu le 25. Tous désirant offrir au grand compositeur l'hommage de leur admiration, se réunirent dans une avant-salle du banquet des noces pour exécuter différentes pièces d'harmonie extraites de ses œuvres. Rien ne peut peindre la surprise de Grétry et de tous les convives, lorsqu'à la première phrase de musique, au moment où l'on s'y attendait le moins, une porte à deux ventaux s'ouvrit pour laisser voir un orchestre très-nombreux, exécutant avec précision des morceaux remplis de mélodie. Grétry accueillit avec autant de bonté que de gratitude, ce tribut spontané de sentiment et d'estime ; il approcha affectueusement les amateurs et les artistes, et leur témoigna sa reconnaissance et sa sensibilité.

» Une scène des plus touchantes eut lieu après la lecture de quelques vers : Grétry fut couronné des mains de sa nouvelle nièce au nom des amateurs et des artistes réunis ; mais aussitôt il reprit sa couronne et la posa sur la tête de la jeune mariée. »

XXXIV.

Grétry, Quasi-Sénateur et décoré de la Légion d'honneur.

Le nom de l'illustre compositeur était vénéré, et la réputation qu'il avait acquise par ses nombreux travaux l'avait fait désigner pour siéger au Sénat.

Laissons parler le *Guide musical*, par la plume de M. Félix Delhasse :

« Au début de l'Empire français, Grétry fut compris dans les premières nominations de l'ordre de la Légion d'honneur. Si, presque en même temps, le doux chantre liégeois n'entra pas au Sénat, ce ne fut pas la faute de ses concitoyens des bords de la Meuse, comme on le verra par la *Décade philosophique, littéraire et politique* du 30 thermidor, an XII (18 août 1804), dont voici un extrait :

« Nous apprenons par une lettre de Liège, comme une nouvelle intéressante pour les arts, que la patrie de Grétry, loin d'oublier dans sa retraite cet artiste ingénieux et aimable à qui nos théâtres lyriques doivent tant de productions charmantes, vient de lui donner une preuve

honorable de souvenir. Dans l'assemblée de canton de ce chef-lieu du département de l'Ourthe, Grétry a été au nombre des citoyens que l'on a désiré voir parvenir à la dignité de Sénateur, et il a obtenu vingt suffrages. »

« Grétry n'était pas bien rigoriste en politique; il s'était facilement accommodé des divers régimes sous lesquels il a vécu, en acceptant places, pensions et les mille faveurs qu'appelle la renommée; un siège au Sénat eut peut-être flatté la vanité du vieux musicien, mais, pour les amis de l'art pur, c'eût été tristement clore une glorieuse carrière. »

C'est en 1803 que Grétry, en compagnie de deux illustres compositeurs, François-J. Gossec, (1) artiste belge, et Etienne-N. Méhul, (2) de Givet, fut nommé par Napoléon Ier membre de la Légion d'honneur.

Le *Journal de Débats* l'annonce en ces lignes :

« Les c.c. Gossec, Grétry et Méhul, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur. »

Grétry reçut à cette occasion de nombreuses marques de sympathie et d'admiration de la part de ses amis et de ses admirateurs

Napoléon, témoin du mérite de ses œuvres et des succès obtenus, s'est acquitté d'une dette publique envers l'illustre maître belge.

Si jamais décoration fut méritée, c'est bien à Grétry qu'en revient l'honneur, non-seulement pour ses talents, mais pour ses services rendus à l'art musical dans différentes fonctions remplies à la Comédie-Italienne, au Conservatoire et à l'Institut de France.

Faisons suivre la pièce constatant sa nomination de la Légion d'honneur :

Ordre national de la Légion d'Honneur.

Le Grand Chancelier de l'Ordre national de la Légion d'honneur certifie que, par décret du 26 frimaire an 12 (26 décembre 1803), M. Grétry, membre de l'Institut, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Paris, le 26 décembre 1882. (signé) L. Faidherbe.

(1) Décédé à Paris en 1829, âgé de 95 ans.

(2) Mort à Paris, le 18 octobre 1817, âgé de 54 ans.

XXXV.

Couronnement de Grétry à l'Opéra-Comique en septembre 1804, lors de la représentation de « Lucile » et la « Fausse Magie ».

La musique de Grétry, si touchante et si expressive à la fois, fit toujours les délices des habitués de l'Opéra-Comique et de l'Académie de musique.

Laisons parler le critique d'un des principaux organes de la presse parisienne :

« L'opéra-Comique vient de donner de grands signes de conversion, et l'on ne peut plus douter de son retour aux principes.

» Grétry reparut en conquérant sur l'ancien théâtre de ses triomphes.

» A son aspect les roulades, les gargouillades, les cascades tous les colifichets, les sauts, les pirouettes musicales s'évanouissent insensiblement pour faire place à l'expression et à la note.

» Depuis que le goût du public s'est réveillé pour les chefs-d'œuvre de Grétry, il était naturel que ce compositeur vint jouir en personne de ses succès et fut témoin des transports qu'il excite : ce devait être là, la récompense la plus douce.

» Grétry se trouvait dans une loge le jour que l'on donnait *Lucile* et la *Fausse Magie* ; en jouant la ritournelle du beau quatuor de *Lucile*, Blasius, chef d'orchestre. s'est tourné vers Grétry et l'a fait remarquer aux spectateurs. Le célèbre compositeur est devenu le centre de tous les regards, et pendant que les acteurs chantaient : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?* on lui a mis une couronne sur la tête aux acclamations de toute l'assemblée.

» Le moment était bien choisi ; Grétry au théâtre que son génie a si richement doté, au milieu d'auditeurs dont sa musique a fait les délices, était véritablement au sein de sa famille.

» L'estime des connaisseurs, les suffrages du public, la gloire d'avoir perfectionné le genre de la comédie-lyrique, corrompu et degradé en Italie, voilà pour Grétry la plus belle couronne ; cela vaut infiniment mieux qu'une branche d'arbre, qu'une main amie lui a placée sur la tête dans l'obscurité d'une loge étroite où il était emprisonné. »

(Journal des Débats.)

Cette année encore Grétry assistait souvent en société de sa femme et de quelques amis dévoués aux représentations de ses pièces, et le

lecteur ne sera pas surpris des nombreuses reprises faites pendant les années 1804 à 1807, des opéras de notre compatriote.

Le public, malgré les œuvres charmantes de Nicolo (Isouard), Boieldieu, Méhul, Cherubini et autres, fut ravi de la simplicité et de la naïveté des mélodies de Grétry.

XXXVI.

Etat de fortune de Grétry.

Grétry, élevé dans des goûts simples et modestes, eut généralement une position médiocre comme fortune, car étant à Rome et à Genève, il fut obligé de donner des leçons de musique pour subvenir aux nécessités de la vie journalière.

Au commencement de son arrivée à Paris, il n'avait aucune ressource, aucune perspective de se créer un avenir lucratif. Le maître même eut un instant l'idée de retourner dans sa famille, tellement son avenir lui paraissait douteux. Des amis généreux lui vinrent pourtant en aide.

Ce n'est qu'en 1787, alors qu'il jouissait des bénéfices de quelques opéras, ainsi que d'une pension de 7,200 livres de la Comédie-Italienne et du roi, que l'aisance se montra chez lui.

Selon J. F. La Harpe, écrivain et critique, dans ses lettres publiées en 1820, (Paris, imprimerie de Didot,) Grétry en 1780, perdit 30,000 livres dans la débacle de son beau-frère, Jacques Lacombe, avocat sans cause, puis libraire, qui en 1775 fit une faillite de 500,000 francs. C'est lui, en 1752, qui publia le *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts*, qui eut plusieurs éditions.

Grétry, après le mariage de Flamand avec sa nièce, confia le soin de ses affaires à celui-ci, il assistat avec sa femme à toutes les fêtes de famille, et il partageait les billets de spectacle entre ses amis et les jeunes mariés. Flamand fut honoré de toute la confiance de son oncle de qui il tenait les pouvoirs nécessaires pour toucher ses revenus et honoraires.

Grétry lui écrit à cet effet ces lettres :

A l'Opéra-Comique :

« Je prie M. Laurau de remettre à mon neveu M. Flamand le mon-
» tant de mes honoraires de Paris et des départemens, et de recevoir
» sa signature pendant mon absence à l'Ermitage. »

A l'Ermitage, 8 prairial an 13. (signé) GRÉTRY.

A l'Institut :

« Je prie M. Lucas de recevoir la signature et de remettre mes » honoraires de l'Institut à mon neveu M. Flamand pendant mon séjour » à l'Ermitage. »

Paris, le 27 mars 1806. (signé) GRÉTRY.

A l'Opéra :

« Je prie M. Preux de remettre à mon neveu M. Flamand, porteur » de ce billet, mes honoraires et pensions de l'opéra, et de recevoir sa » signature pendant mon séjour à l'Ermitage. »

A l'Ermitage, 8 prairial an 13 (28 mai 1805). (signé) GRETRY.

Ainsi depuis 1805 jusqu'à son décès (1813), seul Flamand fit toutes ses recettes et ses payements, excepté à la trésorerie.

En 1786, le roi accorda à Grétry un brevet d'une pension de 6,000 liv.

Nous extrayons de l'ouvrage : *Les Comédiens du roi*, de M. Campardon, quant aux sommes accordées à Grétry :

« Délibération des comédiens approuvée par M. le duc de Duras pour accorder 1,200 livres d'appointemens à commencer du 1er octobre 1771 au sieur Grétry pour reconnoître ses services journaliers et qu'il ne travaillera que pour leur spectacle et veillera à tout ce qui concerne ce genre de musique, le chant et l'orchestre. »

» Brevet d'une pension de 6,000 livres en faveur du sieur André-Ernest-Modeste Grétry, né à Liège le 11 février 1741, baptisé le même jour dans la paroisse Notre-Dame de la dite ville.

» Cette pension composée des objets ci-après, savoir : Une pension de 2,400 livres sans retenue pour lui tenir lieu de la gratification annuelle de pareille somme qui lui a été accordée sur les dépenses extraordinaires des menus plaisirs en considération des ouvrages en musique de sa composition qui ont été donnés avec succès tant au théâtre de la Cour qu'à ceux de Paris, suivant les décisions des 10 novembre 1771 et 1er juillet 1778 ; une augmentation de 3,600 livres sans retenue qui lui a été accordée par décision de ce jour 26 novembre 1786. »

Grétry avait acquis, à très bon compte, une petite maison rue St. André-des-Arts à Paris, maison qui se trouvait dans un très mauvais état. C'est Flamand qui en reçut le loyer.

L'acte fut passé le 26 décembre 1812.

Donc en 1787, Grétry avait relativement une brillante position. Déjà en 1782 on lui accordait une pension de 1,000 fr. sur la caisse de l'Opéra.

Plus tard, Napoléon, considérant les pertes subies par Grétry à la

Révolution française et ses immenses services rendus à l'art musical, accorda à notre compatriote une pension annuelle de 4,000 francs.

Si une loi avait été en vigueur concernant la propriété, l'auteur de *Lucile* aurait amassé en quelques années une fortune considérable.

Il est vrai, qu'à la Révolution française Grétry, comme bien des gens, perdit une grande partie de ses ressources. Sa femme, qui avait cultivé dans sa jeunesse la peinture, se mit de nouveau à travailler pour le public, ce qui lui valut des éloges.

Nous avons à redresser un fait avancé par Jules Schubert dans son *Lexicon*, publié en 1865, à Leipsick, qui dit :

« *Grétry starb* 24 *septembre* 1813, *veramt durch die Revolution.* »

Non. Grétry, par les produits divers de ses fonctions et de ses œuvres, était dans une position aisée. Comment aurait-il pu suffire à ses besoins personnels et à ceux d'une famille nombreuse misè à sa charge par son frère aîné ?

XXXVII.

Fonctions remplies par Grétry.

A cause de son état de faible santé Grétry n'a pu remplir comme il aurait désiré des fonctions qui aggravaient ses fatigues.

En octobre 1771, (1) alors que la réputation de Grétry était faite, les comédiens italiens, reconnaissant les services que le maître pourrait rendre aux représentations de la Comédie-Italienne, le chargèrent de toute la surveillance qui se rapportait aux acteurs, au chant et à l'orchestre de ce théâtre, (si en vogue à cette époque), aux appointements annuels de 1,200 livres.

Vu le zèle et le dévouement apportés dans cette fonction, un arrêt du Conseil de 1787 créa et le nomma au poste d'inspecteur de ce théâtre avec jouissance d'une part dans les revenus de la Comédie-Italienne.

Faisons suivre l'acte officiel, que nous empruntons à l'excellent ouvrage de M. Em. Campardon : *Les Comédiens du roi*, concernant cette fonction :

« Le roi s'étant fait rendre compte des lois et règlemens intérieurs relatifs à la Comédie-Italienne et de ce qui pouvoit contribuer le plus efficacement au soutien et aux succès de ce spectacle, soit en excitant l'émulation des compositeurs, soit en encourageant le zèle des auteurs, Sa Majesté a pensé que ce double objet ne pourroit être bien rempli que

(1) Cette même année Grétry, accorda une donation à sa mère de 400 livres comme rente viagère. Consulter l'ouvrage cité de M. Campardon, page 259.

par une inspection journalière confiée à un sujet capable de réunir les connoissances dramatiques, l'entente de la scène et de la distribution des chants à celles de la composition musicale qui, dans ce genre de spectacle, exigent une alliance et des rapports si intimes que, sans eux, la perfection ne peut pas exister ; considérant que le sieur Grétry rassemble toutes les connoissances qui peuvent le rendre propre à cette inspection, qu'il a enrichi la Comédie-Italienne par un grand nombre d'ouvrages qui ont puissamment concouru au soutien et à la splendeur de ce spectacle ; qu'il a perfectionné en France l'art du chant et qu'il est parvenu au plus haut degré de réputation dans son état ; Sa Majesté a cru devoir récompenser des talens si distingués et les encourager par une marque particulière de sa bienveillance : A quoi voulant pourvoir, ouï le rapport, le Roi étant en son Conseil a ordonné et ordonne ce qui suit :

» Sa Majesté a commis et commet le sieur Grétry pour faire les fonctions d'inspecteur de la Comédie-Italienne.

» Il se rendra régulièrement en cette qualité aux assemblées qui seront indiquées par l'administration de ce spectacle.

» Il rendra compte aux premiers gentilshommes de la Chambre des abus qu'il aura remarqués et leur proposera les moyens d'y remédier : il leur indiquera ceux qui lui paroîtront les plus propres à concourir aux succès de ce spectacle et à assurer son existence.

» A compter de Pâques prochain, le sieur Grétry jouira jusqu'à son décès d'une part entière dans les produits de la Comédie-Italienne et cette part entière lui sera payée aux époques ordinaires par le caissier de la Comédie, sans préjudices et indépendamment de ses droits comme auteur qui continueront de lui être payés à l'ordinaire.

» Le sieur Grétry assistera aux assemblées, comités, lectures des pièces, et il jouira de même que les Comédiens des droits de présence et de jetons.

» Sa Majesté veut et entend que ledit sieur Grétry continue de faire tous ses efforts pour la perfection du spectacle soumis à son inspection et d'indiquer par de nouveaux chefs-d'œuvre le chemin de la gloire aux jeunes compositeurs qu'il aidera de ses conseils, ainsi que les sujets qui annonceront des dispositions marquées pour l'art du chant.

» Fait au Conseil d'État du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le . . . . . 1787. »

En 1795 il était un des inspecteurs de l'enseignement du Conservatoire de Paris, aux appointements de 5,000 francs. Il n'a pu accepter cette place que pour le temps nécessaire de son installation, c'est-à-dire, qu'il voulut bien apporter ses services pour fonder cet établissement.

Vu de fréquentes hémorrhagies ou crachements de sang, il a été obligé de donner sa démission.

On ne peut le contester, Grétry, depuis 1768 à 1800, a eu une vie active, non seulement comme compositeur, mais aussi comme répétiteur de ses opéras, et comme professeur.

Ainsi, à chaque nouvelle œuvre il fut appelé à diriger les répétitions d'ensemble, afin d'indiquer exactement le caractère de sa musique, la manière de l'interpréter tant pour les chanteurs que pour les actrices.

On sait par la voie des journaux les soins qu'on mettait souvent à jouer ces pièces, et combien l'execution était supérieure aux représentations primitives de ces opéras.

Les chefs-d'orchestre, souvent des musiciens routiniers, ne pouvaient saisir l'esprit de la musique de Grétry, et sa présence à chaque nouvelle pièce était de toute nécessité.

Nous avons aussi lu dans les journaux combien parfois elles étaient négligées, sous le rapport de l'exécution, quand l'auteur ne pouvait plus présider aux répétitions.

A cette rude besogne de chef-d'orchestre il faut ajouter ses travaux à l'Institut de France, où il a été appelé souvent à donner son jugement éclairé sur des méthodes, sur des nouveaux instruments, etc.

Grétry déclara dans une pièce datée du 19 juin 1802, qu'il n'avait accepté la place d'inspecteur du Conservatoire que pour le temps nécessaire à son installation indispensable à l'art musical, et que vu ses hémorrhagies fréquentes, il se trouvait obligé malgré lui de donner sa démission de ses fonctions, après une année d'exercice.

C'est en 1795-1796, que Grétry fut nommé à cet important emploi en compagnie de Gossec, Méhul, Lesueur et Cherubini.

En 1797 il ne figure plus sur la liste des inspecteurs, et sa place est déclarée vacante.

En 1799, J. Martini (Schwartzendorf), musicien savant, remplaça Grétry.

XXXVIII.

Les Portraits de Grétry.

L'immortel compositeur liégeois a eu la satisfaction de voir les plus habiles peintres, graveurs et statuaires s'empresser de reproduire ses traits, aussi, il serait difficile de réunir ses nombreux portraits même ceux en lithographie.

C'est après le grand succès de *Zémire et Azor*, qui date de 1771, qu'on

publia à Paris le premier portrait du célèbre maître, dessiné et gravé par Moreau.

Ce portrait vu de profil est renfermé dans un médaillon. Il est gravé d'une petite pointe légère et spirituelle. On lit au bas ce vers d'Horace, dans l'application à la musique pittoresque et dramatique de Grétry :

Irritat, mulcet, falsis terroribus implet ut magus.

En 1776, fut gravé un portrait dont on fit plusieurs copies.

En 1784, on publia un portrait-médaillon de la composition de B. Delaroche.

Ce médaillon, qui offre une ressemblance parfaite et une exécution très pure, a été frappé de différentes manières, propre à orner les côtés d'une cheminée ou le dessus d'une tabatière.

En 1785, Mad. L. Vigée Le Brun a peint de Grétry un beau portrait, gravé par L. J. Carthelin, graveur du roi, avec ces vers : (1)

Par des plaisirs réels et de fausses allarmes
Ce puissant enchanteur calme ou trouble nos sens;
Mais de son amitié peut-on goûter les charmes
Sans égaler au moins son cœur à ses talens?

Vers 1804, P. Sudre publia un portrait lithographié.

Isabey fit le portrait de Grétry en 1808.

Laisons parler Flamand-Grétry :

« Isabey, dont le talent est justement apprécié, voulant couronner ses crayons des lauriers de Grétry dont il était l'ami, eut le bonheur de tracer, avec une vérité frappante, les traits de l'immortel compositeur. L'homme célèbre, que peu de chose affectait, m'apprit un jour qu'il avait confié à M. F.... marchand d'estampes, le précieux dessin d'Isabey, qu'il lui avait promis de le faire graver ; mais que ce particulier, faute d'en avoir le moyen l'avait laissé chez le graveur, qui le gardait comme un nantissement de son ouvrage qui était commencé. Sans rien dire à Grétry, j'allai chez ce marchand d'estampes pour connaître ce graveur : c'était feu Simon, artiste distingué. Je fus le trouver. Je convins avec lui de 400 fr. Il y mit tous ses soins et me livra son ouvrage avec le dessin original, en lui remettant la somme convenue, dont il me donna quittance le 5 août 1808. Aussitôt je portai la planche chez l'imprimeur pour en avoir de belles épreuves.

(1) Paris, chez l'auteur rue du Roule, maison du ferblantier.

» Je fis le dépôt de cette belle gravure à la bibliothèque impériale le 8 février 1809, et ensuite je la livrai au commerce ; mais j'en donnai, avec profusion, à tous les admirateurs de Grétry, et j'osai me permettre d'en relever mes faibles opuscules.

» Peu de temps après, Grétry m'en récompensa de la manière la plus flatteuse, et voici comment :

» Stouff, sculpteur, comme je l'ai déjà dit, était chargé, par M. le chevalier de Livry, d'exécuter en marbre la statue de l'auteur de *Sylvain*; à cet effet, Grétry lui confia un de ses bustes (celui de Quanon), qui, avec ses traits, rappelle la bonté qui y régnait.

» Un jour qu'il vint me demander à dîner, il me dit : « Mon fils, je » vais te charger d'une commission ; tu iras avec un porteur chez Stouff, » à la Sorbonne ; tu le prieras de ma part de te remettre le buste que » je lui ai prêté pour lui servir de modèle. » Je lui demandai s'il fallait le faire porter chez lui, « non, me dit-il, tu le garderas chez toi, je te » dirai ce que j'en ferai. » Dès le lendemain ma commision fut faite, le porteur plaça le buste sur une colonne dans mon salon.» *(Mémoires.)*

En 1813, Laurent Lefebre, élève de David, fit le portrait en pied de Grétry, qu'il envoya à l'exposition de Liège.

Plus tard il en fit hommage à la Société d'Emulation, qui lui envoya pour témoigner sa reconnaissance, une tabatière en or de la valeur de 400 francs.

Ce portrait se trouve dans l'un des salons de la société.

Maurin fit un portrait en lithographie d'après celui peint par Lefebre, pour la salle de l'Assemblée de l'Opéra-Comique, et qui fut publié ensuite avec une notice de M. Fétis dans la 2de livraison de la *Galerie des musiciens*.

Ce portrait est très ressemblant.

M. Simon a gravé au burin le portrait d'après le dessin de M. Isabey, que plus tard Mees publia dans ses *Mémoires*.

En 1813, Duplessy-Bertaux terminait l'eau-forte du dessin que le quatrain de M. Villiers a inspiré à M. Joly.

Joly écrit dans une lettre adressée au *Journal de Bruxelles* :

« En mettant en action le quatrain de M. Villiers sur Grétry, captivant avec sa lyre l'attention de Caron, je n'ai point eu la prétention de faire un dessin, mais seulement une esquisse, que le public, j'espère, voudra bien juger sur l'intention. Je n'ai eu d'autre but que de rendre hommage à un talent célèbre. Je saisis cette occasion pour faire mes remerciments à M. Berteaux, qui a bien voulu se charger de l'eau-forte.»

En même temps, Gayard fait paraître un portrait de Grétry, gravé en relief. Paris, chez Levêque. Prix : 10 francs.

Ce portrait est d'une ressemblance frappante et d'une exécution très artistique.

On écrit en 1813 :

« L'immortel Grétry, dont nous pleurons la perte, a eu la satisfaction de voir les plus habiles peintres, statuaires et graveurs s'empresser de reproduire ses traits. Dans le nombre des portraits exécutés en sculpture et offerts en ce moment au public, nous croyons devoir faire remarquer un petit buste de M. Falrye, statuaire et compatriote de Grétry, élève de M. Lemot Ce buste est d'une proportion agréable, et surtout d'une ressemblance parfaite. Prix : 8 francs. » (*Journal encyclopédique.*)

En 1813, le portrait de Grétry par le peintre Robert, est gravé par Bernick, membre de l'Institut.

La même année, Romagnesi fit un des plus remarquables portraits depuis la mort du célèbre maître, comme ressemblance, avec une expression vraie et naturelle.

Le modèle en cire, joliment encadré, se vendait 20 fr. et les épreuves en talc 6 fr. Paris, chez Le Duc, marchand de musique.

En décembre 1813, on publia en gravure : *L'ermitage de Montmorency,* au bas duquel se trouve les profils de J. J. Rousseau et Grétry, par M. Debucourt.

L'étroite amitié qui, depuis vingt-cinq ans, liait M. de Sartrouville à feu M. Grétry, lui a donné l'idée de faire exécuter le buste de ce compositeur célèbre, et d'ouvrir une souscription à cet effet. M. Flatters, élève de M. Houdon, est chargé de l'exécution.

On ne peut douter que cet artiste, dont le talent est connu, n'allie une grande ressemblance à la noblesse et à la pureté du style qui le caractérisent.

Le prix était de 40 francs.

Le portrait de Grétry peint par Rosa Bonheur, se trouve à la salle des hommes illustres au foyer du théâtre de Bordeaux.

En 1857, M Besson, peintre, exposa au salon de Paris un tableau représentant Grétry.

(Voir le *Ménestrel* de Paris, 1857, au sujet de ce tableau).

Ce portrait est adroitement composé, d'un coloris frais, agréable, et rappelle l'école de Vanloo.

Dans la *Galerie universelle*, publiée par Blaiset, on trouve un portrait lithographié par Ducarme, d'après H. Garnier.

L'ouvrage de A. Grétry, neveu : *Grétry en famille, ou anecdotes litté-*

raires et musicales, etc., Paris, Chaumerot jeune, libraire, Palais royal, 1814, contient un portrait lithographié, très simple, qui doit dater environ de 1810.

On a mis les vers suivants sous celui que nous possédons :

La musique avant lui changeait à tout moment,
Le caprice et la mode en règlaient l'harmonie,
Fidèle à la nature ainsi qu'au sentiment,
Il a fixé le goût sous les lois du Génie.

Dans la réimpression des *Mémoires* de Grétry, de Mees, Bruxelles, 1829, il y a également un portrait lithographié.

On trouve aussi son portrait dans la brochure de M. Van Hulst : *Grétry*, et dans la *Galerie des portraits du XVIIIme siècle*, par Arsène Houssaye.

M. De Mersseman, peintre décédé aujourd'hui, a fait il y a quelques années le portrait de Grétry en pied, qui se trouve dans la grande salle des concerts du *Cercle artistique* à Anvers. Ce portrait, fort bien peint, est plus que grandeur naturelle.

XXXIX.

Bustes et statues.

Le célèbre statuaire Ruxthiel a exécuté un joli buste de Grétry en 1780, qui se trouve dans la salle du Collége échevinal de l'hôtel de ville de Liège.

Le 24 janvier 1780, il fut placé au théâtre de Liège. C'est dans une séance du conseil de cette ville qu'on en décida le placement.

En 1785, l'administration de l'Opéra, voulant honorer la mémoire de Grétry, son buste fut placé au foyer de ce théâtre.

Le comte de Livry, (1) grand admirateur des œuvres de Grétry, fit faire à ses frais une statue en marbre, dont le projet fut déjà élaboré en 1805.

En effet, le *Journal des Débats* inséra dans un de ses N^os^ de l'année 1805 :

« On assure qu'un simple particulier fait faire la statue en marbre du célèbre Grétry ; qu'il a consacré 12,000 francs à l'érection de ce monument et que c'est le statuaire Stuf qu'il a chargé de son exécution. »

(1) Le comte de Livry a fait paraître à Paris, chez Ogier, sans date : *Recueil de lettres écrites de Grétry ou à son sujet*. In-8° de 157 pages.

Enfin en 1809, ce monument fut placé sous le vestibule du théâtre de l'Opéra-Comique. Cette statue était l'œuvre de M. Stouf et se trouvait au pied de l'escalier de la salle Feydeau.

Le 28 mars 1810 fut inauguré à la salle de la Société d'Emulation à Liège, le buste de Grétry, exécuté par Sajou, honneur qui jusqu'alors n'avait été accordé qu'à Mgr Velbruck, prince et fondateur de cette société.

Ce buste, donné par le bourgmestre De Fossoul, servit de modèle à celui que le sculpteur liégeois, M. Ervrard, exécuta aux frais de la ville, destiné à orner la salle de spectacle, buste qui disparut lors de l'incendie de 1805.

Déjà en 1816 la Société d'Emulation de Liège mit au concours le plan d'un monument à élever à Grétry, sur la place qui porte son nom.

C'est en 1817 que la même société ouvrit un concours pour le meilleur éloge académique de Grétry, auquel elle proposa une médaille d'or.

En même temps, elle chargea M. de Gerlache d'insister auprès de l'administration communale de Liège, afin de contraindre les héritiers du grand artiste à exécuter les dernières volontés du maître, leur oncle.

Un mémoire en ce sens fut proposé au conseil qui l'adopta, et un procès fut intenté devant le tribunal de Pontoise, qui donna gain de cause aux héritiers.

La ville se pourvut en appel devant la cour royale de Paris. Sur le brillant plaidoyer de l'excellent avocat, M. Hennequin, la cour condamna les neveux du compositeur à restituer le cœur de leur vénéré oncle.

La première statue placée en Belgique, est celle de André-Ernest-Modeste Grétry à Liège.

Le philologue Fuss avait proposé d'inscrire sur le piédestal de la statue de Grétry à Liège ces vers : *Cor patriae dedit ipse, Gloriam sibi vindicat orbis*, mais on n'en voulut pas, nous ne savons pourquoi.

La statue trouvait primitivement place de l'Université. En juillet 1866, elle fut transportée sur la place du Théâtre Royal.

La cérémonie de l'inauguration eut lieu le 18 juillet 1842.

A midi, on annonçait le départ du Cortège qui se composait des membres de la *Société d'Emulation*, de la *Société Grétry*, du Conservatoire royal, du Conseil communal, etc. Parmi les artistes on remarquait Fr Liszt, Fétis, Daussoigne-Méhul, Artot, Vieuxtemps, Geefs (auteur de la statue), Wiertz et d'autres célébrités.

Le cœur de Grétry, (1) renfermé dans un vase de bronze recouvert d'un crèpe, était porté par M le bourgmestre.

(1) C'est en 1828, que MM. de Sauvage et de Gerlache furent chargés d'aller recueillir à Paris le legs précieux que Grétry avait laissé à sa ville natale.

Puis suivaient Grétry, petit-neveu de l'illustre musicien, et Souberbielle, médecin à Paris, âgé de 89 ans, ami intime de Grétry, et auquel le grand artiste avait remis le soin de pratiquer son autopsie.

Le sculpteur a choisi le moment où l'artiste liégeois livré à son inspiration, trouve une heureuse mélodie : il vient de produire l'air si populaire : *Où peut-on être mieux.*

Un chœur triomphal de Persuis a été exécuté par un orchestre de 300 exécutants, et l'harmonie de Huy a joué ensuite un morceau composé des airs les plus célèbres de l'illustre musicien.

Le corps de musique de la Garde-Civique y prêtait également son concours, et une salve de 21 coups de canon fut tirée.

Le bourgmestre Tilman et M. Orban de Rossius, président de la *Société d'Emulation*, retracèrent dans leurs discours la vie et les travaux du compositeur liégeois.

On chanta ensuite un beau chœur de Daussoigne-Méhul, intitulé : *Hommage à Grétry* ; et la romance de *Richard Cœur-de-Lion*, arrangée pour voix d'hommes par le même artiste.

M. de Bavay donna lecture d'arrêtés royaux accordant la décoration de l'ordre de Léopold à MM. Fétis et Daussoigne-Méhul.

Le soir il y eut spectacle gala avec *Richard Cœur-de-Lion*, chanté par Mmes Guichard, Lovie, MM. Laborde et Altairac. Le fameux duo fut redemandé à grands cris.

Ensuite eut lieu l'apothéose de Grétry, grande scène lyrique, paroles de Dessessart, musique de Ch. Hanssens aîné, mêlée de danses et de chants. Cette scène a fait le plus grand plaisir.

Par suite de la mort du duc d'Orléans, la députation de l'Institut de France n'assista pas aux fêtes de Grétry.

Parmi les pièces composées à l'occasion de cette solennité citons celles de MM. Marcellis, Weustenraad (*le Remorquer*), Polain, Félix Van Hulst, Et. Henaux, A. Van Hasselt.

Le 19 juillet, un grand concert donné par la ville, clôtura ces belles fêtes.

On y exécuta la belle ouverture de *Panurge*, puis Mme Damoreau chanta avec brio l'air de la fauvette de *Zémire et Azor*, et F. Liszt improvisa une fantaisie sur *Richard Cœur-de-Lion*. M. Massart s'y fit également entendre.

Voici un extrait du discours prononcé par M. Tilman, bourgmestre de Liège, au moment de l'inauguration de la statue de Grétry :

« *Messieurs*,

» Grétry apparait au milieu de vous, grand et majestueux comme son génie.

» Ses cendres, depuis trente ans refroidies, se raniment aux chaleureux accens de la patrie. Une gloire qui avait rempli le siècle passé, qui recommence une ère nouvelle au milieu du nôtre, revêt sous nos yeux des formes indestructibles comme elle ! Grétry échappe à la tombe pour venir jouir, au milieu des siens, de l'immortalité qu'il a conquise. Emporté loin de nous, par sa haute destinée, il sera Liégeois par le cœur, et ce noble cœur, qu'il légua à sa ville natale, animera désormais le monument que lui élèvent notre admiration et notre reconnaissance.

» De tous les lieux que charmèrent les chants heureux de Grétry, d'ardentes sympathies répondent à votre ovation ; un universel écho redira les sentiments que vous faites éclater dans cette solennité touchante.

» Messieurs, Grétry, musicien comme Lafontaine a été poète, nourri en Italie des traditions austères de Durante, de Léo ; séduit par les entraînantes mélodies de Jomelli, de Paisiello, de Pergolèse, il apporta en France un génie trempé aux fortes émotions, assoupli par de brillants essais, impatient de créer dans une voie nouvelle.

» La France l'adopta, comme elle adoptait sa musique, et ses succès l'élevèrent incessamment au rang que lui assignaient à la fois l'art et la science, le naturel et la grâce, l'esprit et le goût, le sentiment et l'originalité de ses compositions. La postérité, reconnaissant en lui le sens philosophique, le tact observateur et cette précieuse facilité d'entraînement qui caractérisait les deux poètes les plus populaires de la France, l'a placé entre Molière et Béranger.

» Grétry, parti de Liège en 1759, n'y reparut que vingt-trois ans plus tard ; le maître déjà célèbre avait succédé au pauvre enfant de chœur. Déjà son buste avait été inauguré au théâtre, déjà la patrie l'avait ceint d'une couronne. Un prince, ami des lettres et des arts, une cour élégante et polie, la Société d'Emulation, jetant à sa naissance un viril éclat à la faveur des talents distingués de Reiner et de Bassenge, de Henkart et de Villet, s'empressèrent à l'envi de lui faire les honneurs de la cité.

» En se livrant au bonheur de fêter le retour de son enfant de prédilection, Liège était loin de prévoir alors qu'elle le voyait pour la dernière fois.

» Lorsqu'en 1811, la ville inaugura, dans le quartier qui l'avait vu naître, la place qui porte son nom, Grétry fut invité, de la manière la

plus pressante, à assister à cette solennité. Voici en quels termes il répondit au chef de l'administration communale :

« *Monsieur le maire,*

» Je reçois avec la plus sensible reconnaissance l'arrêté du conseil municipal qui honore et récompense mes faibles talents bien au-délà de ce qu'ils méritent.

» Présentez, je vous prie, M. le maire, mes très-humbles remercimens au corps respectable que vous présidez, et assurez-le que, quoique expatrié depuis longtemps mon cœur est demeuré dans ma bonne ville de Liège, où mes idées se reportent à chaque instant et où je volerais dès-à-présent en personne, si les infirmités de mon âge n'y mettaient obstacle. » GRÉTRY.

» Hélas ! *ces infirmités de l'âge* qui faisaient violence à ses plus douces inclinations, devaient bientôt altérer et terminer sa vie. Grétry acheva sa glorieuse carrière en septembre 1813. Liégeois et Français, confondus alors dans la même nationalité, rendirent à sa cendre de splendides honneurs.

On écrit dans un journal au sujet de la fête :

« Le grand concert donné hier par la ville, a clos d'une manière remarquable les belles fêtes organisées pour célébrer dignement l'inauguration des plans inclinés et de la statue de Grétry.

» Ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ce beau festival, en conserveront longtemps le souvenir. La salle du théâtre, remplie jusqu'aux combles, malgré la grande chaleur, offrait le plus magnifique coup-d'œil.

» Le concert a commencé par la belle ouverture de *Panurge*, de Grétry, bien exécutée par nos instrumentistes ; ensuite Laborde a chanté, avec le charme qu'on lui connait, le bel air de *Guido et Ginevra*, de Halévy.

» Un banquet de plus de cent couverts a été donné hier par souscription aux artistes étrangers qui étaient venus assister à l'inauguration de la statue de Grétry. Il était présidé par l'honorable M. Orban.

» M. le bourgmestre a porté un toast à la mémoire de Grétry ; M. Liszt aux artistes ; M. Grétry, neveu, aux Liégeois.

» L'harmonie a exécuté, pendant le repas, les plus beaux morceaux du répertoire de Grétry. »

Voici les vers que M. André Van Hasselt improvisa au moment de l'enlèvement du voile :

Te voilà donc enfin, ô grande renommée.
Te voilà de retour dans la ville embrumée,
Fier et debout, foulant d'un pied monumental
Ton socle, le plus beau de tous, le sol natal.

Avec enivrement ta Liége bien aimée,
D'un fils dans ton airain, revoit l'ombre exhumée,
Et cherche, à deux genoux devant ton piédestal,
L'image de son cœur sur les traits de métal.

Plus belle que jamais ta gloire recommence,
Un peuple tout entier, comme un orchestre immense,
Chante autour de ton nom, par nous ressuscité.

Et tu t'en réjouis sur ton faite qui brille,
Car ne l'as-tu pas dit, ô roi de la cité,
« Où peut on être mieux qu'au sein de sa famille?

Les fêtes de l'inauguration de la statue de Grétry se terminèrent par de brillantes illuminations, parmi lesquelles on admira surtout celle du pont des Arches qui portait *sur toute sa longueur* ce vers inscrit en gigantesques lettres de feu :

Son génie est partout et son cœur n'est qu'ici.

Faisons suivre d'autres détails.

Un temps magnifique, trop chaud, a favorisé la cérémonie de l'inauguration de la statue de Grétry, pour laquelle de grands préparatifs ont eu lieu. Déjà à 10 heures du matin toutes les rues qui avoisinent la Place de l'Université étaient encombrées. Toutes les maisons autour de la place étaient masquées par une immense estrade établie en forme de cirque, ornée de drapeaux, de signes allégoriques, rappelant le titre de tous les ouvrages du compositeur liégeois et destinée à contenir 2,000 personnes.

Dès 11 heures l'estrade se remplit de monde, et à 12 ½ elle présente un coup-d'œil magnifique. En face de la tribune se trouve la tribune royale et les places réservées aux invités.

On publia à l'occasion de cette fête :

Procès-verbal de la séance publique de la société libre d'Emulation de Liège, tenue le 19 juillet 1842. Liège, chez Oudart, 1842. In-8°.

On y a inséré : *Discours de M. Orban de Rossius.*

La statue de Grétry, par Etienne Henaux. 1842. In-12°.

Grétry, par Félix Van Hulst. Liège, chez Félix Oudart. 1842. In-8°.

A toutes les gloires de l'ancien pays de Liège, inauguration de la statue de Grétry, le 18 juillet 1842, par L. D. Polain. Liège, chez Oudart. 1842.

Le 26 septembre 1860, on inaugura à la *Société Royale d'Harmonie* d'Anvers la statue de Grétry, du sculpteur J. De Braeckeleer.

A cette occasion l'orchestre de cette Société exécuta : *Hommage à Grétry*, par Van Calck, ancien chef de musique de l'armée.

Cette statue a été offerte à la Société par les autorités communales.

M. Félix Grisar, directeur-président, a prononcé le discours suivant :

« Grétry ! Messieurs, ce nom ne saurait être prononcé sans éveiller en nous les plus vives sympathies ; c'est celui d'un grand homme qui a régénéré l'art musical ; c'est celui d'un compositeur illustre, qui avec son compatriote Gossec, prouva à une époque de triste mémoire que malgré son asservissement la Belgique n'avait pas cessé d'être la terre privilégiée des arts ; que malgré leur assujetissement au joug de l'étranger, ses enfants régnaient encore en maîtres par la force seule de leur génie.

» Ai-je besoin, Messieurs, de vous rappeler les titres de Grétry ? Mais non, vous les avez tous présents à la mémoire.

» Oui, tous nous avons cédé au charme de cette musique délicate et suave; de ces inspirations sublimes qui ont éternisé les opéras du *Huron*, de *Lucile*, du *Tableau parlant*, de *Zémire et Azor*, de l'*Amant jaloux*, de l'*Epreuve villageoise*, de *Richard Cœur-de-Lion*, enfin de cette étonnante quantité de productions hors ligne, qui mirent le comble à la gloire de notre compatriote, et qui firent déclarer par des critiques de renom que *Grétry n'avait plus de rivaux en France.* »

Le bourgmestre, Fr. Loos, a répondu à ce discours par quelques paroles parfaitement senties.

Puis le voile qui recouvrait la statue a été enlevé au bruit des vivats les plus enthousiastes de l'assistance toute entière. L'orchestre faisait entendre un air de Grétry, suivi bientôt du quatuor : *Où peut-on être mieux*, de l'illustre compositeur, qui fut répété en chœur par le nombreux public.

Pendant cette fête, on a distribué aux membres des vers dûs à la plume d'un ancien ami de Grétry, M. L. Lardin de Paris, âgé de 80 ans, qui ne manque aucune occasion de rendre hommage au talent du célèbre artiste. Nous y remarquons ces vers, composés pour la circonstance :

Le vrai fut son génie et toujours sa boussole
C'est ainsi que son nom, son nom brillant symbole.
Est bien acquis à l'avenir.
Sa gloire, est-ce un vain bruit, une vaine auréole?
Cinquante ans de succès fondent son souvenir.
Maître puissant dans l'art que son amour honore,
Grétry chante, et son chant bien loin qu'il s'évapore,
Parle si bien au cœur qu'il y doit revenir,
Qu'il y reste toujours. Il caresse, il console,
Emeut, charme, ravit qui sait le bien sentir.
Honneur à qui l'on doit un si noble plaisir!
Honneur à lui qui porte une belle parole
Utile aux siècles à venir.

Sur la façade du théâtre royal d'Anvers, inauguré le 1r septembre 1834, se trouve le buste de Grétry.

XXXX.

Intolérance d'un artiste refusant de chanter dans un opéra de Grétry.

La musique de Grétry, qui était au répertoire depuis plus de trente ans, conserve toujours sa vogue, et après un abandon de quelque temps, sa musique reprend en 1804.

Un artiste récalcitrant refusa de chanter un rôle, et à ce sujet le *Journal des Débats* s'exprime en ces termes :

« On conte qu'un des héros du Théâtre Favart (probablement Martin), s'étant laisser fléchir au point de s'abaisser à prendre un rôle dans une pièce de Grétry, qu'on avoit dessein de remettre, fut très scandalisé de la simplicité et de la tournure antique d'un des airs qu'il avoit à chanter. Il avoit bien un des secrétaires de ses commandemens, un de ses musiciens ordinaires disposé, au premier signe de sa volonté, à lui habiller de neuf de viellerie, et à la parer de tous les ajustemens à la mode; mais sans permission de Grétry, (1) il n'étoit pas possible qu'une main étrangère essayait une pareille métamorphose. Voilà donc l'acteur accoutumé à donner ses ordres, forcé de descendre aux prières : cela étoit dur.

» Cependant il prend son parti bravement, et se rend chez Grétry, dans le dessein de lui faire une proposition assez désagréable de sa nature.

(1) L'artiste-chanteur alla chez Grétry pour le remaniement d'un rôle qu'il trouva trop simple et trop antique.

» En effet, Grétry reçut avec tout le respect convenable la visite du chanteur; mais quand il en apprend le sujet il reste confondu : « *Hélas, Monsieur*, lui dit le vénérable compositeur, *attendez du moins ma mort, qui n'est pas éloignée; vous ferez alors ce que vous voudrez de ma musique; mais, je vous en supplie, ne m'estropiez pas de mon vivant.* » L'artiste mortifié se retire; et dans son dépit il rendit le rôle, lorsqu'il lui falloit se compromettre jusqu'à chanter la note d'un air de Grétry, composé peut-être depuis trente ans. »

Il ajoute :

« Rien ne dégrade plus la musique que cette inconstance de goût qui met au rang des antiquailles les vrais chefs-d'œuvre, tandis qu'il se laisse charmer par des pauvretés de la veille. »

XXXXI.

Le retour de l'ancien répertoire théâtral, les partitions de Grétry, et succès obtenu par le compositeur en 1804.

L'ancien répertoire lyrique, à part quelques pièces, est pour ainsi dire complétement abandonné.

Pour juger à fond d'une pièce de théâtre, il faut nécessairement l'entendre dans de bonnes conditions, tant sous le rapport de l'école traditionnelle d'exécution que sous celui de la mise en scène qui était fort simple.

Les directeurs de théâtres fondent peu d'espoir sur le retour de l'ancien répertoire, d'autant plus, que ces opéras sont écrits souvent avec deschœurs à deux voix et un petit orchestre d'où le fracas est banni; aussi, cette musique ne porte pas assez à l'esprit et à l'imagination sous le rapport de l'effet et des combinaisons dramatiques et scèniques.

Dans les anciens opéras il y a de la facilité, de la grâce, de la naïveté, du charme toujours, du sentiment et de l'esprit. Ce sentiment qui allait souvent au pathétique, était impressionnable sur l'esprit des masses, et cette musique allait-elle directement au cœur.

L'accompagnement était simple, l'orchestration sobre, parfois monotone mais sans prétention, et n'étouffait pas les voix.

Dans ce temps-ci on a infinement plus d'art, des harmonies plus développées, plus riches en combinaisons, une instrumentation plus colorée, avec des sonorités, et des abus des cuivres inconnus du temps de Grétry.

De nos jours la conception est plus hardie, la mélodie plus rare, et souvent la musique n'exprime que vaguement le sujet auquel le poëme est adapté.

On fait souvent des bâtisses sans plan, des poëmes incolores, ordinairement trivial, de la musique sans style, qui manque de repos et fatigue l'auditoire. Denuée de cet esprit vif, de cette richesse de formes mélodiques, faciles à saisir pour toute oreille, de cette grâce infinie et de cette gaîté franche, la musique moderne, il est vrai, a des qualités dramatiques d'une grande valeur artistique, la science musicale a progressée à pas de géant depuis cent ans, et Rossini, Meyerbeer, Auber, Thomas, Adam, Hérold, Bellini, Halévy, Donizetti, Verdi, Wagner, etc., sont les champions de l'école moderne.

Qui ne sait ce que Monsigny, Philidor, Grétry et Méhul auraient produits, s'ils avaient eu à la main les ressources vocales et instrumentales dont disposent les compositeurs modernes ?

Ce sont principalement les premiers opéras de Grétry qui ont pu se soutenir au répertoire.

On a beaucoup perfectionné depuis 1768 la flûte, la clarinette, le basson, le hautbois, le cor, dont les moyens sont immenses aujourd'hui.

Il y a eu sous ce rapport depuis Grétry une réforme complète et hardie, dont les compositeurs modernes ont largement épuisé les ressources, mais dont beaucoup abusent avec une effronterie impardonnable, témoin, grand nombre de pièces du répertoire moderne.

Sans cesse dans les morceaux d'ensemble, l'orchestre domine les voix, et par moment il en résulte une véritable cacophonie. C'est là le grand défaut de notre école moderne.

Tant que l'instrumentation a été simple, modérée dans les anciens opéras, tant elle est bruyante tourmentée et parfois d'une belle sonorité, il faut le dire, dans les opéras de nos jours.

On est vraiment étonné de la simplicité et de l'uniformité de l'emploi des instruments à vent dans les premiers opéras de Grétry. Ces instruments tant prodigués par les compositeurs modernes, ne formaient généralement qu'un remplissage des notes soutenues, et le quatuor, principe très rationnel, en faisait l'élément principal. Sous ce rapport, l'école moderne a introduit un système qui parfois détruit tout le charme de la musique, par un abus de sonorité permis dans une symphonie ou dans la musique en plein air, mais déplacé et écrasant pour la musique vocale.

Si l'emploi des instruments à vent fut peu développé anciennement, c'est le défaut de ressource que présentait ces instruments à peu d'étendue et qui offrait de grandes difficultés d'exécution.

Les cors et les trombones qui ont subi principalement une transformation complète, sont tous aujourd'hui à pistons et leur timbre appartient pour ainsi dire à la même famille.

Il n'est pas dans notre plan d'entrer plus en détail sur cette partie de l'art musical dramatique, sur laquelle il y a toute une étude à faire.

On a réorchestré plusieurs partitions de Grétry, ce que nous envisageons comme un véritable vandalisme dans l'art, car pour juger une œuvre à sa juste valeur, il faut l'entendre dans son état primitif, tant sous le rapport de l'orchestre que sous celui de l'interprétation.

C'est dénaturer cette musique en y adaptant une instrumentation bruyante, peu en harmonie avec le chant, qui ne supporte pas les accompagnements surchargés et le fracas des cuivres.

Les partitions de Grétry.

Comme nous l'avons dit, Grétry était en relation avec les plus nobles personnages de Paris.

Il dédia *le Huron* à son Exellence M. le Comte de Creutz, son bienfaiteur. Partition à petit orchestre, Paris, chez Beraux. Op. I. (1)

Lucile, est dédiée à son Excellence Mgr le comte d'Oultremont. Op. II.

Il dit dans la dédicace :

« Vous faites le bonheur du pays, qui m'a vu naitre et que je chérirai toute ma vie. »

Il y a un basson dans l'orchestration.

C'est dans cet opéra qu'on trouve en quatuor le célèbre air connu : *Où peut on être mieux qu'au sein de sa famille?*

Paris, aux adresses ordinaires.

Le Tableau parlant, dédié à Mgr le duc de Choiseul. Op. III. Paris, id.

Sylvain, opéra dédié à S. A. R. Mgr Prince Charles de Pologne, duc de Saxe, etc Paris, id. Op. IV.

L'Amitié à l'épreuve, dédiée à la Dauphine. Paris, id. Op. VI.

Voici la dédicace des auteurs :

D'un jour pur, d'un jour doux vous éclairez la France ;
Toutes vos actions partent de votre cœur ;
Dans vos regards sereins, se peint la bienfaisance ;
Et l'on vient, près de vous, respirer le bonheur.
L'Amitié ne doit pas vous paroitre étrangère :
Vous en faire sentir le charme séduisant,

(1) Houbaut publia plusieurs de ses partitions.

Fut le premier bienfait de votre auguste Mère :
C'est le besoin des Rois ; c'est leur faire un présent.
Princesse, vous daignez en accepter l'hommage :
Vous rendez plus ardens les vœux que nous formons.
Les Princes ont toujours nos respects en partage ;
Mais on ne leur dit point à tous : nous vous aimons.

L'Ami de la maison, dédié au Duc de Duras.

Le Magnifique, dédié au duc d'Albe. Op. IX. Paris, Houbaut.

La Rosière de Salency, dédiée à Mad. la comtesse de Stroganoff. Paris, Houbaut.

La Fausse Magie, dédiée au prince de Poix. Op. IX. Paris, id.

Fragment de la dédicace :

« La reconnoissance et le dévouement dont je vous consacre l'hommage, etc. Vos bontés ont daigné s'attacher à l'Artiste ; vous l'avez ranimé et encouragé plus d'une fois, vous avez pris un soin sérieux et suivi de son sort et de celui de sa famille, en sollicitant pour lui une protection qui est pour les Arts le comble de la gloire, etc. »

Céphale et Procris, (1) ballet-héroïque dédié à Mgr Montmorency. Op. XII. Paris, aux adresses ordinaires.

Voici la dédicace :

« *Monseigneur*,

» C'est à l'Amateur d'un Art que vous cultivés avec goût; c'est au Protecteur éclairé des talens que vous aimés; c'est à l'Ami honorable des Artistes dont votre suffrage fait la plus noble récompense; c'est à vous, Monseigneur, qui avés bien voulu m'encourager, dès les premiers pas dans la carrière que j'ai parcourue, que je prends la liberté de présenter l'hommage de ce nouveau fruit de mon zèle et de mon désir de vous plaire; daigner l'agréer avec cette bonté que vous m'avez toujours témoignée; et permettez-moi de vous renouveller les sentimens de reconnaissance que je vous ai consacrés, et que je me fais gloire de publier.

» Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. » GRÉTRY. »

Les Mariages Samnites, dédiés à S. A. Celestisme Mgr l'Evêque et Prince de Liège. Op. XIII. Paris, Houbaut.

(1) L'exemplaire-manuscrit se trouve à la Bibliothèque de l'Opéra.
Cette pièce n'eut que 12 représentations.

L'Amant jaloux, dédié à M. Le Noir, conseiller intime du prince-Evêque de Liège. Op. XIV. Paris, Houbant.

Dédicace :

« Le plus noble emploi de l'Art que je cultive seroit sans doute de contribuer à vos plaisirs si le bonheur d'un peuple et la sécurité des concitoyens ne réclamoient sans cesse en vous les sollicitudes d'un Père et les lumières d'un Juge. C'est sous les auspices de Mad. votre fille que j'ose vous présenter ce nouveau fruit de mes veilles. »

Andromaque, dédiée à Mad. la Duchesse de Polignai. Paris, Houbant. Avec dédicace. OEuvre XVII.

Il y a des cors, hautbois, clarinettes, trompettes, basson et timbales.

Colinette à la Cour, ou *la Double Epreuve*, dédiée à Mgr le Comte de Vaudreuil. OEuvre XIX. Paris, Houbaut.

La Caravane du Caire, dédiée à M. le baron de Breteuil, Op. XXII. Aux adresses ordinaires.

Dédicace :

« *Monseigneur*,

» Si j'ai par mon zèle et par vingt-deux ouvrages, mérité la bienveillance du public, j'ai obtenu le prix de mes travaux, et mon bonheur est complet, puisqu'un Ministre protecteur éclairé des arts daigne accepter l'hommage de ma dernière production. »

L'Epreuve villageoise, dédiée à Mad. De la Fierté. OEuvre XXIII. Paris, Houbaut. Avec dédicace.

Le comte d'Albert, dédié à Mad. Le Brun, peintre du roi. OEuvre XXIIII. Id.

Panurge dans l'Isle des Lanternes, dédié à Mad. la Marquise de Foulquet. OEuvre XXV. Id.

Aucassin et Nicolette, ou *les Mœurs du bon vieux tems*, dédiée à Mad. la comtesse De Gramont. OEuvre XX. Paris, Houbaut.

Les partitions d'orchestre gravées de Grétry in folio, sont d'une rareté extrême aujourd'hui.

Quant à ses partitions restées en manuscrit et non représentées, telles que *Alcindor et Zaïde*, en 3 actes, *Ziméo*, en 3 actes, *Zelmar* ou *l'Asile*, en 1 acte, *Electre*, en 3 actes, *Diogène et Alexandre*, en 3 actes, et *les Maures d'Espagne*, en 3 actes, il sera difficile et même impossible de donner un aperçu sur ces partitions.

On a reédité à Paris quelques partitions de Grétry en petit format avec chant et piano, (ce qui ne se faisait pas lors de leur première édition,

car toutes sont pour orchestre et chant), mais il y a beaucoup d'incorrections dans la plupart de ces éditions.

Mad. veuve Launer, E. Girod, Maurice Schlesinger à Paris, Swickert et Peters à Leipsick, Schlesinger à Berlin, Simrock à Bonn, Leuckart à Breslau, publièrent différentes partitions.

Les partitions d'opéras et d'opéras-comiques publiées en son vivant, sont au nombre de trente trois, toutes avec orchestre, grand format in-4°.

Plusieurs opéras même n'ont pas eu l'honneur de la publication, parmi ceux-là nous citons : *Matroco*, *Théodore et Paulin*, *la Suite du comte d'Albert*, *le Prisonnier anglais*, *le Rival confident*, *Basile*, ou *à Trompeur trompeur et demi*, *les deux Couvents*, *Joseph Barra*, *Callias*, *le Barbier du village*, *les trois Ages de l'Opéra*, *Amphitryon*, *Aspasie*, *Denis le Tyran*, *le Casque et les Colombes*, *Delphis et Mopsa*.

C'est Houbaut à Paris, qui édita le plus grand nombre de partitions de Grétry.

Les derniers opéras gravés de Grétry sont même édités par lui, comme il résulte du titre des pièces : *Anacréon chez Polycrate*, *Guillaume Tell*, *Lisbeth*, *Raoul*, *Barbe-bleue* et *Pierre le Grand*.

Il faut conclure de là qu'il paya les frais de l'impression, et qu'il conserva la propriété de sa musique.

Le Conservatoire de Paris possède 38 œuvres gravées en partition, les Ballets du 3me et 4me acte de *Zémire et Azor*, *le Confitebor*, la partition du *Mariage d'Antonio*, de Lucile Grétry, puis l'œuvre excessivement rare : *Sei quartetti*, déjà citée.

Nous devons ces renseignements à M. J. B. Weckerlin, bibliothécaire du Conservatoire de Paris.

Gerber dit dans son *Lexicon* que Grétry avait en 1782 un revenu annuel de 30,000 livres de ses partitions.

En 1825, on a ouvert une souscription pour la nouvelle publication des opéras de Grétry en grande partition. Le prix de ces pièces au nombre de 32, est fixé à 1214 fr.; il se réduit à 288 fr. pour les souscripteurs qui prendront toute la collection Un choix de 16 partitions coûte fr. 176, de 8 partitions 96 fr. et celui de 4 partitions 56 fr.

On souscrit chez Fey, éditeur à Paris, jusqu'au 30 juillet 1825.

M. Michaelis, éditeur à Paris, a entrepris depuis quatre ans une publication des plus importantes connues jusqu'ici.

Cette transcription fidèle d'anciennes partitions de Campra, Lully et autres, fait le plus grand honneur à cet éditeur consciencieux.

M. Gevaert arrangea en partition de piano et de chant : *La Caravane*,

l'Amant jaloux, *l'Epreuve villageoise*, *les Méprises par ressemblance*, *l'Ami de la maison*, *les deux Avares*, et *Céphale et Procris*.

C'est Mlle Jenny Grétry, une des nièces du compositeur, qui eut la propriété de trente deux opéras de Grétry après sa mort.

Le Gouvernement belge sur l'initiative de M. Rolin-Jaequemyns, Ministre de l'intérieur, a décidé de rééditer les œuvres de Grétry, tant littéraires que musicales. Cette commission, présidée par M. Gevaert, a commencé ses travaux et se réunit périodiquement à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Les études préparatoires de cette publication importante sont poussées avec une grande activité, mais elles sont nécessairement très longues en raison des difficultés causées par l'absence des documents de première main : les partitions autographes ou les copies du temps faisant généralement défaut. Toutefois la publication ne tardera pas à recevoir un commencement d'exécution. Les négociations préalables sont aujourd'hui terminées et les questions matérielles sont en grande partie résolues. On compte pouvoir l'ouvrir dans quelques mois d'ici avec *Richard Cœur-de-Lion*, qui sera suivi de près de *Céphale et Procris* et de *Lucile*. La gravure et l'impression des partitions de Grétry sont confiées à la maison Breitkopf et Hærtel, de Leipsick.

Succès de la musique de Grétry en 1804.

Le samedi 18 août 1804, reprise de *l'Ami de la maison*.

Le 15 août, reprise de *Lucile*. Grâce à Mad. Rolandeau, on a remis *la Fausse Magie*, et même avant sa rentrée on représentait *l'Epreuve villageoise*, *l'Amant jaloux*, *Zémire et Azor*, et *les Evénements imprévus*.

En parlant de la reprise de *Lucile*, le *Journal des Débats* contient ces lignes :

« Le 23 août 1804 était un beau jour pour Grétry. Lui seul occupait la scène. Le quatuor de *Lucile* a été annoncé par des applaudissements du public plus encore que de l'orchestre. Il y a loin de cette musique pleine d'âme et d'espoir, à tous ces charivaris soi-disant finale, qui ne diffèrent les uns des autres que par le plus ou moins de bruit.

» Quand on entend la musique de *Lucile*, on est fâché qu'un si bel ouvrage soit resté enfoui si longtemps, tandis qu'on nous prodiguait des balivernes sans couleur et sans style et qui n'avait que le mérite de la nouveauté.

» C'est un vrai chef-d'œuvre de raison et de style, en comparaison de ces plattes boufonneries de ces mascarades grossières. »

Les années 1805 et 1806 furent aussi une époque glorieuse pour Grétry.

En 1805, on représentait à Paris : *Zémire et Azor*, *Lisbeth*, *l'Ami de*

la Maison, *Lucile*, *l'Epreuve villageoise*, *Pierre le Grand*, *la Fausse Magie*, *le Tableau parlant*, *Panurge*, *Anacréon chez Polycrate*, *la Caravane*, etc.

Grétry, le mélodiste le plus vrai, le compositeur qui savait imprimer à sa musique cette douce jouissance au cœur, fut au comble du bonheur, quant les deux principales scènes de la capitale, retentirent de ses œuvres limpides et impressionnables.

Au théâtre Mareux, rue Saint-Antoine, on jouait aussi cette année plusieurs de ses opéras.

Faisons suivre l'ordre des représentations des œuvres de Grétry.

1805. Mardi, 1r janvier. *Lisbeth* et *l'Ami de la Maison*.

3 janvier. *Lucile*. — 4. *Les Evénements imprévus*. — 9. *L'Epreuve villageoise*.— 12. *L'Ami de la maison*. — 18. *Lisbeth* et *les Evénements imprévus*. — 19. *L'Ami de la maison*. — 22. *Zémire et Azor* et *la Fausse Magie*. — 27. *L'Ami de la maison*. — 29. *Zémire et Azor*.

1r février. *La Caravane*. — 2. *Lucile*. — 6. *Lisbeth* avec *l'Ami de la maison*. — 8. *Lucile*. — 9 et 12. *Zémire et Azor*. — 15. *La Fausse Magie* et *Lisbeth*. — 17. *Panurge*.— 19. *Zémire et Azor*.— 22. *Lisbeth*. — 25. *L'Epreuve villageoise*.

4 mars. *La Fausse Magie*. — 5. *Panurge*. — 8. *La Caravane* et *Zémire et Azor*. — 16 et 19. *La Fausse Magie*. — 20 et 28. *L'Ami de la maison*. — 26. *Les deux Avares*. — 29. *Les deux Avares* et *l'Epreuve villageoise*. — 30. *Panurge*, *Pierre le Grand*, et *l'Ami de la maison*, à l'Opéra-Comique.

2 avril. *La Caravane*. — 5. *Lisbeth*. — 17. *Pierre le Grand*. — 21. *Panurge*. — 22. *L'Ami de la maison*. — 23 et 30. *Anacréon chez Polycrate* et *Lisbeth*. — 26. *Zémire et Azor*. — 28 *La Caravane*.

3 mai. *Les deux Avares*. — 5. *Panurge* et *l'Ami de la maison*. — 6. *Lucile*. — 7 et 12. *La Caravane*.— 10. *Zémire et Azor*.— 19 *Panurge*. — 24. *Lisbeth*. — 26. *La Caravane*. — 27. *Zémire et Azor*. — 31. *L'Epreuve villageoise* et *Zémire et Azor*.

2 juin. *L'Ami de la maison*. — 3. *L'Amant jaloux*. — 4. *Anacréon chez Polycrate*. — 5. *La Fausse Magie*. — 7. *La Caravane*. — 13. *L'Ami de la maison*. — 17. Reprise du *Tableau parlant*. — 18. *Anacréon chez Polycrate* et *la Fausse Magie*. — 19. *Le Tableau parlant*. — 23. *La Caravane*.

1r juillet. *L'Amant jaloux*. — 2. *La Caravane*. — 3. *Le Tableau parlant*. — 23 et 28. *La Caravane*. — (Il y a eu relâche à l'Opéra-Comique et à l'Opéra.

9 août. *Anacréon chez Polycrate*. — 25. *Panurge*.

3 septembre. *La Caravane.* — 8. *Le Tableau parlant.* — 13. *Lisbeth.* — 15. *Lucile.* — 16. *La Fausse Magie.* — 17. *Les Evénements imprévus.* — 21 et 22. *La Caravane.* — 28. *Les Evénements imprévus.*

Mad. Aubert chantait le rôle de Lucile, Chénard celui de Blaise, et Jausserand le rôle du ténor.

Dans *Panurge*, joué au mois de septembre 1804, Dufresne prend le rôle de Laïs, et Mesd. Branchu et Armand chantaient à ravir les rôles des femmes.

Grand succès pour les pièces et les artistes.

1r octobre. *La Fausse Magie.* — 2 et 9. *Le Tableau parlant.* — 4. *L'Amant jaloux.* — 12. *L'Amant jaloux.* — 14. *Les Evénements imprévus.* — 16. *Lisbeth.* — 20. *La Caravane.* — 27. *Panurge.*

3 novembre. *L'Amant jaloux.* — 10. *Panurge.* — 11. *Pierre le Grand.* — 15. *L'Amant jaloux.* — 30. *Le Tableau parlant.*

10 décembre. *Sylvain.* — 13. *Le Tableau parlant.* — 14 et 17. *L'Epreuve villageoise.* — 16. *Le Tableau parlant.* — 20. *Anacréon chez Polycrate.* — 27. *La Caravane.* — 29. *L'Ami de la maison.*

En 1806, lorsque le célèbre ténor Elleviou reparut sur le théâtre de l'Opéra-Comique, la musique de Grétry fut plus populaire que jamais.

Voici par ordre de date les pièces représentées cette année :

2 janvier. *La Fausse Magie.* — 11. *L'ami de la maison.* — 26. *La Caravane.* — 31. *Sylvain.*

5 février. *Aucassin et Nicolette.* — 9. Au théâtre du Palais des Variétés. *Zémire et Azor.* — A l'Opéra on continue les réprésentations de *la Caravane* et de *Panurge*, pièces qui attirent toujours du monde — 11 fév. *Zémire et Azor.* — 12. *Aucassin et Nicolette.* — 14. *Le Tableau parlant.* — 16 *La Caravane.* — 17. *L'Epreuve villageoise.* — 18. *Panurge.* — 25. *L'Ami de la maison.*

2 mars. *La Caravane.* — 8. Rentrée d'Elleviou, *l'Epreuve villageoise.* — 10. Suite de la rentrée d'Elleviou, *l'Ami de la maison.* — 16 et 18. *Raoul, Barbe-bleue.* — 20. Reprise de *Richard Cœur-de-Lion.*

Le *Moniteur universel* écrit à ce sujet :

« Cet opéra a été traduit et joué avec le même succès sur tous les théâtres de l'Europe. Grétry a donné la vie à tous les tableaux, aussi *Richard* avait attiré un concours prodigieux et la représentation a été très applaudie. »

Mesd. Pingenet (aînée), Gavaudan, Saint-Aubin, MM. Elleviou, Solié, Gavaudan et Gaveau, contribuaient à l'ensemble de cette mémorable soirée.

21 mars. *Raoul.* — 22. *Richard.* — 23, 25, 27 et 29. *La Caravane.* — 30. *Richard* et *L'Epreuve villageoise.* — 31. *Richard.*

2 avril. Même spectacle du 30 mars. — 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15 et 19. *Richard*. — 8 *Le Comte d'Albert*. — 21. *Richard* (avec Elleviou). — 23. *Richard* et *Sylvain*. — 25, 27 et 26. *Richard*.

1 mai. *Richard*. — 2. Reprise de *Lisbeth*. — *La Caravane du Caire* ne quitte pas l'affiche de l'Opéra en compagnie de *Panurge*. — 3. *Richard* et *Zémire et Azor*. — 4. *Panurge*. — 6. *Richard*. — 7. *Sylvain*. — 8. *Richard* et *Raoul*. — 10. *Richard* et *Aucassin et Nicollette*. — 11, 14, 16, 18, 20 et 23. *Richard*. — 25. *La Caravane*. — 27 et 31. *Richard*.

1r juin. *Panurge*, et à l'Opéra-Comique, *Richard* et *la Rosière de Salency*. — 3. *L'Ami de la Maison*. — 5 *Richard*. — 6. *La Rosière*. — 8. *La Caravane*. — 9. *La Rosière*. — 11. *Richard*. — 13. *L'Ami de la maison*. — 15 *Panurge*. — 18. Reprise de *la Fausse Magie*. (1) 20. Id. — 22. *Richard*. — 24. *Raoul*.

1r juillet. On reprend *Zémire et Azor*. — 4. Id. — 6. *Raoul*. — 9. *Richard*, avec *les Evénements imprévus*. — 11. *Pierre le Grand*. — *La Fausse Magie* et *Richard* font des recettes extraordinaires. — 15. *La Caravane*. — 17. *Pierre le Grand* et *Zémire et Azor*. — 22. *La Caravane*. — 23. *la Fausse Magie*. — 27. *Panurge*. (2)

1 août. *La Caravane*. — 3. *Panurge*. — 19. *Raoul*. — 21. *Les Evénements imprévus*. — 23. *La Fausse Magie*, avec début de Mlle Pelet. — 24. *Panurge*.

On avait repris *Anacréon*. Flamand-Grétry l'annonçait en ces termes à son digne oncle :

« Mon cher oncle, l'institut a renvoyé jusqu'à jeudi le jugement de composition musicale, ainsi je n'aurai le plaisir de vous aller chercher que mercredi.

» On ne cesse de jouer vos ouvrages tant à Paris qu'en province. A l'Opéra, *Anacréon* a été exécuté et monté avec pompe ; la salle était remplie : c'était un spectacle enchanteur ; Lays et Mme Branchu se sont surpassés et ont été vivement applaudis. A l'Opéra-Comique, chaque fois qu'on donne *Richard*, la salle est pleine dès six heures, et on le donne souvent, et même aujourd'hui. Les journaux ne cessent de parler de votre belle musique qui rajeunit tous les jours. Il n'y a qu'elle qui attire la foule à l'Opéra-Comique. Mademoiselle Regnault a très-bien chanté dans *l'Amant Jaloux*.

» Adieu, mon cher oncle ; à mercredi avec une bonne voiture. Nous vous embrassons ma femme et moi bien tendrement. »

(1) Avec début de Mlle Lalande.

(2) Ce jour là à l'Amphithéâtre de Francini, *Richard Cœur-de-Lion*.

2 septembre. *La Caravane.* — 6. *Richard.* — 11. *Aucassin et Nicolette.* — 12. *Les Evénements imprévus.* — 14, 19, 26 et 30. *Richard.* — 21. *La Caravane* et *Richard.* — 24. *Raoul.* — 28. *Panurge.* — 29. Reprise de *Lucile.*

2 octobre. *Zémire et Azor.* — 3. *Richard.* — 7. *Lucile.* — 9. *L'Ami de la maison.* — 11. *Richard.* — 12. *La Caravane.* — 14. *Raoul.* — 19. *La Caravane* et *Richard.* — 20. *L'Ami de la maison.* — 28. *La Caravane.*

11 et 16 novembre. *Richard.* — 14. *La Caravane* et *Lisbeth.* — 23. *Panurge.* — 28. *La Caravane* et *l'Ami de la maison.*

1r décembre. *Les Evénements imprévus.* — 3. *Richard.* — 5. *La Caravane* (pour la rentrée à l'Opéra de M. Henry, danseur). — 6. *Lucile.* — 7 et 13. *Richard.* — 10. *Pierre le Grand.* — 16. *La Caravane* et *Pierre le Grand.* — 21. *Panurge.* — 23. *La Rosière.* — 30. *La Caravane.*

Ce jour là reprise du *Huron*, en 2 actes, et de *la Fausse Magie.*

En 1806, l'empereur Napoléon assistait parfois aux représentations des théâtres de Paris.

Frappé de la vérité d'expression, de la grâce, de la forme et de l'originalité des mélodies de Grétry, l'empereur a daigné en faire témoigner sa satisfaction à l'auteur, par une lettre que lui adressa M. Auguste Talleyrand, chambellan de S. M. Cette lettre est accompagnée d'une boîte ornée du portrait de S. M. et d'une gratification de 6,000 francs.

Cet événement si heureux et si flatteur pour Grétry eut lieu en avril 1806, après une représentation de *Richard.* (1)

On donna cet opéra les 25, 27, 29, 30, 31 mars, les 2, 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15, 19, 21, 23, 25, 27, 29 avril, et on en continua les représentations jusqu'à la fin de l'année. Cet opéra doit avoir eu au moins en cette année cinquante à soixante représentations, et chaque fois il attira la foule.

Le 20 avril, le célèbre ténor Elleviou, après sa maladie, reprend le rôle de Blondel et il a été fêté et adoré comme jamais un artiste ne l'a été à Paris.

Jausserand ne fait regretter personne. Mesd. Saint-Aubin et Gavaudan y obtinrent un grand succès.

Le chroniqueur du *Journal des Débats*, Geoffroy, écrit au sujet de la reprise de *Richard* :

(1) Schlesinger, à Berlin, publia la partition allemande sous ce titre : *Richard Löwenherz, oper in drie Aufzügen in Musik gesetzt von Andreas Emil Grétry, nebst der zu dieser Oper componirte Ouverture von Joseph Weigl. Vollständiger Clavier auszug von Friedrich Ludwig Seidel*, etc.

« On a dit même, très indiscrètement, que la musique étoit un des chefs-d'œuvre de Grétry ; assurément, l'air : *ô Richard!* est d'une superbe expression, d'une facture aujourd'hui très rare et dont le moule est à peu près perdu ; quelques autres morceaux pleins de mélodies et de grâce, font reconnoître le délicieux auteur de *Zémire et Azor*, etc., mais en général, cette composition ne s'élève pas à la hauteur des grands ouvrages de Grétry.

» La belle décoration, d'après les dessins de M. Denon, représentant cette même forteresse de Diernstein qui viennent d'être témoin des prodiges de nos braves, prêtoit un charme nouveau et tout-à-fait piquant à la reprise de cette pièce. »

XXXXII.

Décès de Mad. Grétry-Grandon, le 16 mars 1807, âgée de 61 ans.

Après trente-six années de mariage, après une vie agitée, pleine de gloire et d'amertume, Grétry perdit sa chère Jeanne, morte après bien des souffrances. Dans l'acte de décès figure le tapissier L. Flamand, né en 1764, et qui épousa vers 1796 la nièce de Grétry, fille du frère aîné du compositeur.

C'est lui qui acheta pour compte de son oncle l'Ermitage de J. J. Rousseau, situé à Montmorency, où le maître passa ses vieux jours dans une tranquillité parfaite.

A la mort de sa chère femme, objet de toute sa tendresse, Grétry fut tellement accablé, qu'il quitta pendant un mois sa demeure, pour aller habiter chez Flamand-Grétry, Quai Voltaire.

Ce dernier fut l'homme de confiance de Grétry, c'est lui qui eut le procès avec la ville de Liège, quant au cœur du compositeur.

Ce singulier personnage, mort à Paris en 1843, parle dans ses *Mémoires* (Paris, chez Delloye), de la mort de cette digne femme, qui cultiva la peinture non sans talent.

« L'homme admirable, pour qui tout ce qui contribue au bonheur d'un être tel que lui devrait ne jamais changer, me donna une bien plus grande preuve de sa confiance et de son tendre attachement pour moi à une des époques les plus malheureuses de sa vie, le 16 mars 1807, lorsqu'il éprouva la cruelle douleur de perdre sa plus tendre amie, qui lui était devenue indispensable, cette compagne fidèle, qui ne cessait

d'épier et de prévenir tout ce qui pouvait affecter l'âme sensible de son illustre mari, et qui sut, par ses soins vigilans, prolonger sa trop faible existence.

» A cette époque fatale, dis-je, Grétry, ainsi qu'on l'a déjà vu dans l'introduction, daigna choisir mon modeste logis, quai Voltaire, pour y passer le premier mois du deuil qu'il garda religieusement jusqu'à son dernier jour. J'ai su conserver toutes les lettres que Grétry reçut à ce douloureux moment, Quai Voltaire; il en est, parmi un grand nombre, quelques unes qui méritent de ne pas être ensevelies dans l'oubli, elles seront publiées lorsque je donnerai la vie entière du célèbre compositeur.»

Voici l'acte de décès de la femme de Grétry :

« *Du mardi dix-sept mars mil huit cent sept, dix heures du matin. Acte de décès de Dame Jeanne-Marie Grandon, âgée de soixante ans environ, née à Lyon, département du Rhône, décédée d'hier, à huit heures du soir, Boulevard Italien, N° 7, division Le Pelletier, épouse de M. André-Ernest-Modeste Grétry, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur. Les témoins ont été MM. Louis-Victor Flamand, m^d tapissier, demeurant Quai Voltaire, N° 1, neveu de la défunte, et Antoine-Marcel-Arnoult Sartrouville, homme de loi, demeurant rue Helvetius, N° 21, division de la Butte des Moulins, ami de la décédée. Lesquels ont signé avec nous, adjoint au Maire, qui avons dressé le présent acte de décès le tout après lecture faite et le dit décès préalablement constaté suivant la loi.* »

XXXXIII.

Le plus beau jour de la vie de Grétry. Hommage rendu à Grétry, le 5 février 1809, à Paris.

Grétry, pendant plusieurs années, a eu sa vie livrée aux angoisses et aux revers de toutes sortes.

Son état sensible et maladif, ses fréquentes fièvres intermittentes, la mort de trois charmantes filles, à un âge où les enfants donnent de la satisfaction aux parents, puis l'insuccès de quelques pièces et la jalousie de certains musiciens, lui occasionnèrent de longs et profonds chagrins.

A côté cette vie agitée, Grétry est peut-être l'artiste le plus choyé, le plus compris et le plus fêté de tous les compositeurs, et c'est, sans contredit, le plus populaire des musiciens du monde entier; il a été apprécié à sa juste valeur dans toute l'Europe.

En 1809, Grétry, nommé membre honoraire de la célèbre Académie des *Enfants d'Apollon*, à Paris, Guichard, Bouilly (auteur dramatique), Berton (compositeur), Séjan, Gavaux (chanteur), etc , furent nommés par la Société pour se rendre en députation auprès de Grétry, à l'effet de lui présenter l'hommage de l'Académie, et de lui offrir un exemplaire de ses statuts et règlements.

Cette décision fut prise dans la séance du 5 février 1809.

Le 19 du même mois, ces membres avaient rempli leur mission honorable, et obtenu le plus heureux succès.

Le 5 mars, Davaux, maître de cérémonies, et Berton, surintendant de la musique de la Cour, se rendent chez Grétry pour l'inviter à honorer de sa présence la Société des *Enfants d'Apollon* à une séance solennelle.

Pendant cette séance on place le buste du maître ceint de lauriers. On écrit sur le socle ces quatre vers de Berton :

Les fils d'Euterpe au Dieu de la lumière
Dès longtemps pour leur art demandent un *Molière* ;
Apollon en ce jour par leur plainte attendrie,
Il vient de le nommer, le voilà c'est *Grétry*.

Ce buste se trouvait placé devant une glace, sur laquelle on avait peint l'image du soleil, dont les rayons formaient une auréole d'autant plus éclatante, qu'on y voyait inscrits nominativement les cinquante-cinq ouvrages lyriques de Grétry.

M. Guichard, président de l'Académie, prononça le discours suivant :

« *Monsieur*,

» Accoutumé depuis longtemps à faire les délices de l'âme sensible et délicate, vous n'êtes point étonné sans doute de l'accueil délirant que vous deviez attendre des *Enfants d'Apollon*, par votre entrée dans cette enceinte.

» Le feu du génie qui vous inspire sans cesse devait être en rapport avec le faisceau des enfants du Dieu des arts.

» Venez donc, fils chéri du Dieu de l'harmonie, venez recevoir l'accolade que je dois vous donner au nom de l'assemblée que j'ai l'honneur de présider. »

M. Bouilly, auteur du poëme de *Pierre-le-Grand*, chancelier de la Société, prit ensuite la parole, et prononça un brillant discours, dont nous extrayons :

« Quels concours d'artistes célèbres? Quelle imposante réunion d'anciennes et modernes réputations! Quel empressement et quelle

ivresse! La joie brille sur tous les visages, de douces larmes s'échappent de tous les yeux.

» Célébrerait-on le retour de quelque membre de la famille absent depuis longtemps? Quelqu'un de nos frères aurait-il obtenu de nouveaux titres à l'immortalité? Non c'est tout à la fois le Molière et l'Anacréon de la musique française, qui vient visiter ses contemporains, ses amis, ses frères, ses élèves. En un mot, c'est Grétry, célèbre depuis si longtemps, qui n'a pas laissé passer une année sans attacher un nouveau fleuron à sa couronne ; ce fécond, cet infatigable compositeur de cinquante opéras qui forment encore et formeront longtemps le plus beau répertoire de notre scène lyrique; ce peintre fidèle des passions et des plaisirs, de la finesse et de la galanterie française, de Grétry enfin que nous apprimes à respecter dès notre enfance, s'approche devant nous d'une démarche assurée; son teint semble parsemé des roses du printemps, son œil vif et brillant lance encore tout le feu du génie et les nombreux lauriers qui ombragent sa tête vénérable, ont empêché les rides de sillonner son front.

» Caillot (chanteur aux Italiens) fut votre appui, votre défenseur; il vous empêcha d'abandonner la lyre, de retourner chez l'étranger qui vous désirait : il chanta le rôle du *Huron*, et les amis des arts lui sont aujourd'hui redevables de compter en France(1) un grand homme de plus. »

En ce moment solennel, Grétry très ému, quitte sa place pour aller se jeter dans les bras de son ami; le discours fut interrompu. Leur vive émotion se communique à cette brillante assemblée, et tous les yeux se remplissent des plus tendres larmes.

C'était une scène vraiment pathétique que de voir l'émotion de l'artiste vieillard, qui avait alors 68 ans.

Bouilly continue en ces termes :

« Admis dans le sein de votre adorable famille, vous m'accordâtes insensiblement une part dans votre amitié, à qui je dois mon bonheur, le peu que je vaux, et surtout l'avantage si flatteur d'être en ce moment l'organe de la société des *Enfants d'Apollon* et de vous exprimer l'honneur et la joie qu'elle ressent de vous posséder dans son sein. »

Après une brillante ovation faite au héros de la fête par l'élite des arts et des lettres, le concert suivant eut lieu, composé exclusivement d'œuvres du vénérable maître.

(1) Fils adoptif de la France, Grétry lui doit les plus humbles inspirations de son génie ; et peut-être sans les encouragements qu'il reçut de cette patrie des beaux-arts, son talent ne serait-il jamais parvenu au degré de perfection qu'il atteignit parmi nous. (*Mémoires* de L. Flamand.)

1° Ouverture de *Panurge*. 2° *O Richard, ô mon Roi,* chanté par Chenard et Auber. (1) 3° Duo de l'*Embarras des richesses*, chanté par Chenard et Auber. 4° *Mélange d'airs de Grétry*, pour piano, violon, cor et basse, par G. Dugazon, exécuté par l'auteur, J. Lefebvre, Petit, Gilles 5° Duo de *Céphale et Procris*, chanté par Cloiseau et Guichard. 6° Variations sur *Lisbeth*, par Lefebvre, Raoul, Guillou et Vernier. 7° Duo de la *Fausse Magie*, par Richer et Chenard. 8° Quatuor de *Lucile*, (Où peut-on être mieux), chanté en chœur.

Cette musique délicieuse a été exécutée avec une perfection étonnante, par des hommes de talent; aussi après le chœur final, un enthousiasme indescriptible s'emparait des nombreux auditeurs, charmés par ces mélodies touchantes qui frappent l'esprit et l'âme.

Après, un banquet eut lieu, où M. Guichard chanta un rondeau fort applaudi, puis suivit un duo chanté par Guichard et Richer sur la célèbre marche des *Mariages Samnites*, opéra de Grétry.

Entre ces deux morceaux, M. Barilli, artiste estimé des Italiens a lu une pièce de vers en italien vivement applaudie, tant l'auteur a mis d'expression et de sentiment dans son débit.

A la fin du banquet, M. Robert Lefebvre, peintre de talent, s'offre généreusement à embellir du portrait de Grétry la salle des séances de la Société.

M. Moreau, le jeune, informe l'assemblée qu'il a également pris des arrangements avec Grétry pour dessiner son portrait, qui sera ensuite gravé et distribué à tous les membres.

Ces deux propositions sont accueillies avec enthousiasme.

Grâces soient rendues à ces deux artistes distingués d'avoir si bien terminé une journée de bonheur, qui perpétuera les plus beaux souvenirs dans l'âme des *Enfants d'Apollon*.

Nous faisons suivre quelques vers des morceaux chantés à cette intéressante fête de famille.

Si jamais mon cœur a joui
C'est bien aujourd'hui
Quand *Grétry*
S'abandonne
Aux douceurs que l'on goûte ici,
Et quand Apollon l'y couronne.

Rondeau, chanté par Guichard :

(1) Peut-être l'auteur de la *Muette de Portici*.

Que chaque jour la douce aurore,
Fraiche et pure comme ses chants,
A jamais, pour lui fasse éclore
Des plaisirs toujours renaissants!
Que Minerve, aux grâces unies,
Protège longtemps ses succès!
Aux rares vertus, au génie,
Le Ciel doit ses premiers bienfaits.
L'astre nouveau, qui nous éclaire,
Embellit le sacré vallon;
L'amitié nous donne pour frère
Un digne émule d'Apollon;
Charmés, ravis de la conquête
Que notre ordre fait aujourd'hui,
Pour, dignement, passer la fête,
A Grétry, chantons du *Grétry*.

Couplets chantés par Richer, de l'Opéra :

De nos jours
Par trop courts,
Remplissons l'espace,
Et que les Grâces
En dirigent le cours;
Que Bacchus sur leurs traces,
Dans ce moment chéri
Verse à grands flots dans nos tasses.
Son nectar pour boire à *Grétry*.

Le chœur répète ces quatre derniers vers.
Des vers italiens, de Barilli, nous extrayons :

Incomparabile
Model pregiato
Dell'arte lirica
Ognor sarai;
E ognor sul Patrio
Teatro amato
Con somma gloria
Tu regnerai;
Il Ciel propizio
Ai nostri ardenti

Voti ricolmiti
Dé suoi favor
E a te fia lecito
Qui offrir soventi
Omaggi teneri
Di stima e amor.

Louis Barilli, était également membre des *Enfants d'Apollon*.

On publia à Paris, in-4°, la pièce de circonstance sous ce titre: *Société académique des enfants d'Apollon. Hommage rendu à M. Grétry.*

XXXXIV.

Napoléon Ier et Grétry.

Grétry a règné en roi pendant plusieurs années à la Comédie-Italienne, et aucun artiste n'a obtenu une renommée aussi éclatante.

Cette renommée, justifiée par tant de chefs-d'œuvre et tant de succès, avait franchi le palais de Napoléon le Grand, jaloux de la popularité de notre compatriote.

Dans une occasion toute particulière, Napoléon, qui avait accordé une pension à l'artiste, s'adressa au vieux maître en ces termes :

Comment vous appelez-vous? — Toujours Grétry, Sire, lui répondit le maître avec un sourire et un air spirituel. — *Quel est votre pays? — Je suis de Liège, Sire. — Ah! j'ignorais,* reprit l'homme terrible, *que la patrie de Mathieu Laensberg* (astronome distingué), *eut donné naissance à un si grand musicien.*

Grétry tout flatté s'inclina humblement, et l'entrevue n'eut plus de suite.

Napoléon, à la mort de Grétry en 1813, et du haut de sa grandeur, fut frappé du deuil général et de cette douleur spontanée qu'inspira à tout Paris le décès du célèbre maître.

Dans une occasion, un courtisan jaloux de cet enthousiasme général, dit : « *Mais si l'on fait des funérailles pompeuses pour un musicien, que fera-t-on pour l'empereur?* »

A. Grétry raconte dans son livre : *Grétry en famille* :

« A une députation de l'Institut au château des Tuileries, Grétry fut interrogé par Bonaparte sur le lieu de sa naissance. En apprenant qu'il était de Liège : c'est étonnant, répondit l'ex-empereur; je croyais que Liège ne produisait que des *cloutiers*. »

La musique de Grétry proscrite par Napoléon Ier, et honneurs rendus au célèbre compositeur en 1814, à Paris.

On rapporte que le grand conquérant, très susceptible quant aux allusions, prit des mesures sévères contre les abus dans les pièces de théâtres de couplets emblématiques ou ayant rapport à des personnalités politiques.

Nous avons à ce sujet publié dans le troisième volume de notre *Bibliothèque musicale populaire*, page 115 :

« Les sociétaires du théâtre Feydeau vont remettre l'opéra *Pierre le Grand*, de Grétry, proscrit sous le règne de Bonaparte.

On sait qu'il avait aussi défendu les représentations du *Tableau parlant*, du même auteur, à cause de l'air :

Vous étiez ce que vous n'êtez plus,
Vous n'étiez pas ce que vous êtes.

. . . . . .

Et vous aviez pour faire des conquêtes
Et vous aviez ce que vous n'avez plus.

L'opéra *l'Amitié à l'Epreuve*, dont les comédiens avaient sollicité la reprise auprès de la police, avait été écarté, parce que les personnages sont anglais; l'air de Henri IV, inséré par Grétry dans l'ouverture de l'opéra *Le Magnifique*, avait été aussi supprimé et il fut repris le 20 janvier 1814.

Le ridicule se joignait à l'horreur, cependant *Pierre le Grand* a été repris le 7 mai 1814.

Cette année même la *Société musicale et académique des enfants d'Apollon*, de Paris, a donné un grand éclat au concert du 11 décembre, et pour honorer la mémoire de Grétry, elle exécuta une cantate en l'honneur du célèbre compositeur belge. C'était une protestation publique donnée dans cette circonstance contre le despotisme impérial.

Voici quelques vers de cette composition :

CHŒUR DES ENFANTS D'APOLLON.

Grétry n'est plus ; ah ! qu'en ces lieux
Eclate une douleur profonde !
Pleurons le chantre aimé des cieux,
Qui fit les délices du monde.

RÉCITATIF.

De notre deuil religieux
A sa mémoire offrons l'hommage ;

Mais pour l'exprimer encore mieux.
Empruntons jusqu'à son langage.

(Trio et chœur, sur l'air du trio du *Tableau parlant* et de *Zémire et Azor*).

CORYPHÉE.

Ah ! nous devons le pleurer à jamais ?

DEUX MUSES.

Oui, nous devons le pleurer à jamais ?

CORYPHÉE.

Qui nous rendra ce culte si tendre ?

DEUX MUSES.

Las ! il n'est plus ; cruels regrets ?

CORYPHÉE.

Faut-il, hélas ne plus l'entendre ?

DEUX MUSES.

Vœux superflus cruels regrets ?

EN CHŒUR.

Ah ! nous devons le pleurer à jamais.

CHŒUR DES ENFANTS D'APOLLON.

Touchants accords ! sons ravissants !
C'est bien son culte et ces accents.

POLYMNIE AVEC LES CHŒURS.

Enfants des arts, que votre hommage
Pour votre ami s'élève aux cieux,
Honneur au culte mélodieux,
Honneur au peintre ingénieux,
Dont l'éclat vivra d'âge en âge ;
Il a créé mille plaisirs
Et pour nos sens et pour notre âme ;
Il laissera des souvenirs
Toujours gravés en traits de flamme. (1)

(1) MM. Robert Lefèvre. peintre ; Gattaux. graveur, et Ruxthiel, sculpteur, ont tous les trois fait hommage à la Société d'un portrait de Grétry ; le charme de la ressemblance s'y trouve joint au fini de l'exécution.

XXXXV.

Projet de donner le nom de Grétry à une place publique à Liège. Correspondance de Grétry à ce sujet.

En 1810, on avait déjà le projet de donner à une place publique de Liège, le nom de Grétry. L'église St. Nicolas fut démolie à cet emplacement.

Il y eut à ce sujet des correspondances entre M. Dumont, notaire à Liège, et l'artiste adressa à Dumont ces lignes :

« Paris, le 6 décembre 1810.

» Je viens de recevoir trois fois la *Gazette de Liège* : c'est vous ou M. Hencart qui me les envoye, je n'en doute pas, et pour augmenter ma reconnaissance envers vous deux, vous gardez l'anonyme : et ce n'est que depuis peu de jours que je sais que vous avez fait des démarches auprès des autorités de Liège, pour faire réussir le projet de la place qui porte mon nom et qui rend ma mémoire impérissable dans la ville où je suis né et où je voudrais qu'un jour mon cœur fut transporté. »

Une cérémonie eut lieu à ce sujet et on avait invité Grétry à y venir assister, mais son état maladif et son grand âge ne lui permirent d'entreprendre ce long voyage.

Le 11 juin 1811, l'inauguration eut lieu avec une certaine solennité.

Les Magistrats en avertirent le célèbre artiste.

M. L. Terry, compositeur et ancien professeur au Conservatoire royal de Liège, qui possédait de précieux documents sur les artistes liégeois, avait en sa possession de plusieurs autographes du maître.

En voici deux qui ont rapport à la *place Grétry* :

« Paris, le 13 avril 1810.

» *A Monsieur de Fossoul, ancien bourgmestre à Liège.*

» Je reçus trop souvent, Monsieur, des preuves de vos bontés pour moi, pour que je ne puisse résister au plaisir de vous en témoigner ma plus vive reconnaissance Pour la seconde fois vous daignez m'immortaliser dans ma patrie, puisse mon nom s'unir au vôtre et rappeler un jour aux braves Liégeois, que vous fûtes le digne protecteur des arts, et que je fus digne de votre suffrage.

» J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance respectueuse, votre concitoyen, » GRÉTRY. »

Le 14 septembre 1811, Grétry adressa cette nouvelle lettre à M. de Fossoul :

« Il y a longtemps, Monsieur et cher compatriote, que vous m'avez convaincu de l'intérêt à tout ce qui me regarde. Je suis encore en idée dans la loge Magistrale où, dans vos bras, je versai de si douces larmes : le temps, Monsieur, n'efface pas de si doux souvenirs. Daignez recevoir mes remercimens pour mon neveu, qui se rendra digne, j'en suis sûr de l'honneur que lui fait la société d'Emulation.

» Je suis avec respect votre affectionné serviteur.

» GRÉTRY. »

Le 29 décembre, il écrivit de nouveau au notaire Dumont à Liège :

« Paris, le 29 décembre 1810.

» Vous ne cessez, mon cher ami, de vous occuper de moi, j'en suis touché jusqu'aux larmes; votre cantate que je reçois est excellente et cent fois au dessus de ce que je puis mériter. Vous voulez que j'aille à Liège pour le 11 février 1811 : oh! mon ami; je puis vous dire que je ne supporterais ni le voyage, ni la cérémonie qui me touche de trop près. Chaque fois que je m'expose au froid je crache du sang : Voilà où 55 opéras représentés sortis de ma pauvre tête m'ont réduit. Non, dans ma bonne ville, au milieu de vous, j'étoufferais de joie et vous ne voulez pas que je meure encore. »

Pierre Joseph Henkart (1) avait composé les paroles d'une cantate mise en musique par B.T. Dumont, et faite expressément pour l'inauguration de la place Grétry. Latour, à Liège, en édita le poëme.

Philippe Lesbroussart, poète, avait composé en 1810 un poème : *Les Belges*, où il fait l'éloge de Grétry, et que l'auteur envoya au compositeur. Grétry lui répondit en ces termes :

« Je vous remercie, Monsieur, d'avoir si dignement chanté mon pays et de m'avoir compris dans les hommes d'élite qui y prirent naissance. Je vois avec plaisir et orgueil fleurir les talents distingués tels que le vôtre, Monsieur, dans le pays qui m'a vu naitre : les ans ne séparent pas le cœur de son berceau; je suis Liégeois dans l'âme et pour la vie. »

Fréderic Rouveroy, fabuliste, (né à Liège, le 19 novembre 1771), était également en correspondance avec Grétry. Dans une lettre de ..... il écrit à celui-ci :

(1) Né à Liège, le 13 février 1761, chanoine de l'église collégiale de St. Martin. Il eut de fréquentes correspondances avec Grétry.

« N'oubliez pas, je vous prie, dans vos réunions amicales, n'oubliez pas celui qui vous porte en son cœur et qui, le reste de sa vie, conservera le même sentiment. » GRÉTRY. »

Inauguration de la Place Grétry à Liège, le mercredi 3 juin 1811.

La *Feuille d'annonces* du Département de l'Ourte, du mercredi 5 juin, rend compte dans ces termes de cette brillante fête, qui a laissé un souvenir agréable au nombreux public qui y assistait :

« La ville de Liège a célébré hier, 3 juin, l'inauguration de la Place Grétry. C'était une fête de famille; le cœur, sans le talent, peut la décrire. Les premiers jours du mois de juin avaient été obscurcis par un ciel nébuleux, mais le moment de la fête a été serein et pur. A 6 heures du soir tous les habitans de la ville de Liège étaient dans le quartier d'Outre-Meuse : là, est né Grétry; là, est la place publique qui va porter son nom; là, il recevait l'offrande glorieuse de sa patrie.

» Sur la place Grétry l'on avait dressé une grande estrade; artistes, amateurs de Liège, du département s'y étaient réunis; le respectable Toskinet, ce patriarche de la famille, le premier maître de Grétry, se trouvait au milieu d'eux.

» Au moment où la mairie et le conseil municipal parurent, la musique se fit entendre, c'était l'ouverture de *Panurge*.

» M. Soleure, secrétaire de la mairie, lut les actes de l'autorité publique, qui donne à l'ancienne place de l'église St. Nicolas le nom de la Place Grétry; ce nom fut répété aux acclamations universelles. L'air céleste du quatuor de *Lucile* fut chanté. Il est bien difficile de mettre à côté du texte sentimental des idées qui le remplacent; mais le sujet était heureux et le talent de M. F. Rouveroy fait pour le célébrer.

» Il disait :

Peut-on le fêter mieux
Qu'au sein de sa patrie?
Son souvenir remplit ces lieux :
Fils d'Apollon, il est l'ami des Dieux.
Ce jour, *Grétry*, pour ton âme attendrie,
Est délicieux !
Fils d'Apollon, il est l'ami des Dieux.
Que l'Europe qui te couronne
Pare de ses lauriers ton front toujours vainqueur;
La simple fleur qu'ici Liège te donne
A plus de charmes pour ton cœur;

Gloire au Dieu de l'harmonie,
Hommage au nom de *Grétry* !
Comme Paris, au génie,
Consacrons ce nom chéri.
Peut-on le fêter mieux
Qu'au sein de sa patrie?
Son souvenir remplit ces lieux :
Fils d'Apollon, il est l'ami des Dieux.
Bon citoyen, ami fidèle,
A tes neveux sers de modèle;
Mais, en toi, qu'admirer le plus
De tes talens, de tes vertus?
Témoin d'un zèle aussi sincère,
Pourquoi n'est-tu pas dans nos bras?
Ah! pour nous plaire,
Quitte une rive hospitalière !....
Mais il est loin de nous, hélas !
Peut-on le fêter mieux
Que dans le sein de sa patrie?
Son souvenir remplit ces lieux :
Fils d'Apollon, il est l'ami des Dieux.

» Toutes les voix n'avaient formé qu'un concert, et tous les cœurs applaudirent. M. Dewandre, 1r adjoint à M. le maire de Liège, remplaçait ce fonctionnaire, que la fête de l'héritier du trône a appelé dans la capitale; M. Dewandre a prononcé ce discours :

« *Mes chers concitoyens,*

» Nous célébrons aujourd'hui une fête de famille; aujourd'hui la patrie s'honore en honorant un de ses enfants; aujourd'hui nous inaugurons solennellement la place Grétry : quel liégeois ne cite pas le nom de Grétry avec une douce émotion, ne le réclame pas pour son compatriote avec un noble orgueil! Vous, habitans de ce quartier célèbre par son courage, respectable par ses malheurs, recommandable par son active industrie, vous, dont la main implacable de Belione avait incendié les asyles, mais que la main invincible du plus grand des héros a relevés ; vous, qui à côté de vos berceaux, avez vu le berceau de Grétry: habitans du quartier d'Outre-Meuse, vous êtes fiers de ce nom, vous êtes heureux de sa gloire; eh ! quel nom plus célèbre dans la carrière des arts; et dans la carrière de la gloire quelle renommée plus belle ! son génie a

charmé le monde, sa lyre a chanté les Dieux, les grands hommes, les actions sublimes et généreuses; *Silvain*, *Lucile*, *Zémire*, *Colinette* et *le Tableau parlant* et tous ses ouvrages ne reçoivent-ils pas le tribut du cœur, du talent et de la vertu ! Ainsi Liège acquitte une dette sacrée quand elle inaugure cette place publique et la décore du nom de Grétry.

» Grétry ! vos œuvres immortelles ont réuni tous les suffrages; votre fête, fête civique, réunit tous les cœurs !

» Patrie heureuse, livrez-vous en bonheur, à l'ivresse de cette Romaine, à l'aspect de son fils ceint de la couronne du chêne et porté en triomphe, elle s'écriait : *et c'est moi qui lui ai donné le jour !* »

» L'on chante ensuite des couplets composés par M. P. J. Henkart, mis en musique par M. B. E. Dumont, tous deux Liégeois.

» La critique se tait devant de pareils tributs; c'est la reconnaissance, c'est l'attachement qui les acquittent, et l'indulgence s'empresse de les accueillir.

Hymne (1) *pour l'inauguration de la Place Grétry, à la ville de Liège, sa patrie, le* 3 *juin* 1811.

CHŒUR.

Jour de triomphe! jour de gloire !
Apollon, pour ton favori,
Descends du Temple de Mémoire,
Viens, avec nous, chanter *Grétry*.

Quand les œuvres de son génie
Immortalisent son pays,
Se pouvait-il que sa Patrie
Eût fait pour lui moins que Paris? (2)
Mais, non, Liège aujourd'hui s'honore,
En réparant un long oubli.
Mère heureuse, elle se décore
D'un nom par la gloire ennobli

(1) On publia en cette année une plaquette de 8 pages, renfermant : 1° *Hymne pour l'inauguration de la place Grétry, dans la ville de Liège, paroles de P. J. Henkart, musique de B. E. Dumont.* 2° *Parodie du fameux quatuor de Lucile,* par F. Rouveroy, de Liège. 3° *Couplets par M. Bassenge aîné de Liège sur l'air du Vaudeville de la Fausse Magie.* Liège, imprimerie de J. A. Latour.

(2) Paris a donné, en 1785, le nom de Grétry à l'une de ses rues, et à cette époque le pays de Liège ne faisait pas encore partie de l'empire français.

Grétry parut, et l'harmonie
S'enrichit de nouveaux trésors :
Par lui, la France à l'Ausonie
Disputa ses brillans accords ;
Des arts il ravit le suffrage,
Heureux et sûr de réunir,
Avec les tributs de notre âge,
Les éloges de l'avenir.

Dans les palais, dans sa retraite,
Riche de talents, de vertus,
Jamais il ne courba la tête
Devant l'autel de nos Plutus :
Sa gloire immortelle se fonde
Sur l'estime de ses rivaux,
Et dans les délices du monde,
Il voit le prix de ses travaux.

Grétry, de l'intrigue vénale,
Tu sauvas ta célébrité ;
Au poison que l'envie exhale
Ta gloire pure a résisté :
L'Europe, voilà ta cabale !
Ton juge est la postérité :
Poursuis ta course triomphale
Et vole à l'immortalité.

CHŒUR.

Jour de triomphe ! jour de gloire !
Apollon, pour ton favori,
Descends du Temple de Mémoire,
Viens, avec nous, chanter *Grétry*.

» L'on était ému d'entendre la voix de ce favori des muses, de cet orateur sensible dont le cœur s'enflamme au nom de patrie, de talents, de beaux-arts; dont la plume célèbre tout ce qui honore son pays. On a écouté en silence ces couplets de M. Bassenge, aîné A chaque refrain toutes les voix se sont réunies aux voix de l'orchestre, le chœur a été universel. »

Couplets de M. Bassenge, aîné, de Liège.
Sur l'air du vaudeville de la Fausse Magie.

Le Dieu brillant de l'harmonie
Rassemble ici les vrais Liégeois;
Combien sur leur cœur a des droits
La fête qu'on donne au génie!
O des beaux jours le plus chéri! } *bis.*
Liège célèbre son *Grétry*.

Elle a dit : Que ce nom décore
Ces monumens intéressans (1)
Que, sous ces platanes naissans
Il resplendisse et les honore!
Que ce jour soit le plus chéri, } *bis.*
Liège le consacre à *Grétry*.

Lève ta tête enorgueillie
Antique et célèbre cité!
C'est dans ton sein que fut porté
Celui qui charme notre vie;
Dieu des arts, c'est ton fils chéri, } *bis.*
Aime Liège, au nom de *Grétry*.

Le ciel sur cette rive heureuse
Fit naître l'aimable enchanteur;
Il te devait cette faveur
Généreux quartier d'Outre-Meuse;
Il t'appartient ce jour chéri, } *bis.*
C'est toi qui nous donnas *Grétry*.

Ici la bonhomie antique
De nos chers et braves aïeux,
Anime le cœur et les yeux
D'un feu pur et patriotique,
Sois toujours le quartier chéri, } *bis.*
Honorant et Liège et *Grétry*.

Grâces, prêtez-nous vos guirlandes,
Apollon, ton luth immortel;

(1) La place qui va porter le nom de Grétry, la pierre monumentale qui l'annoncera.

Oui, cette pierre est un autel,
Le goût y reçoit vos offrandes,
Par qui ce bon peuple est chéri,
Quand il vient couronner *Grétry*. } *bis.*

Suspendons à ces doux feuillages
D'élégans, de frais médaillons,
Entourant de lauriers les noms
De tant de sublimes ouvrages....
Mais c'est assez du nom chéri,
On dit tout en nommant *Grétry*. } *bis.*

Paris, à la voix de la France,
Lui rendit l'honneur solennel,
Qu'il retrouve au bord paternel
Témoin des jeux de son enfance :
Liège enfin, dans ce jour chéri,
A payé sa dette à *Grétry*. } *bis.*

Au haut du Temple de mémoire
Qu'il jouisse de ses travaux :
Sans envieux et sans rivaux,
Rien ne peut altérer sa gloire.
Pour lui l'Europe n'a qu'un cri,
Répétons-le : Vive *Grétry*. } *bis.*

Et vous, dont l'allégresse brille,
Jointe aux transports du sentiment,
N'oubliez pas que ce moment
Offre une fête de famille;
Elle rappelle un mot chéri,
Où pourrait être mieux Grétry? } *bis.*

» L'ouverture de *la Caravane,* la marche de *Panurge* ont terminé cette belle, cette touchante cérémonie.

» Tous les cœurs étaient dans l'ivresse, de douces larmes coulaient de tous les yeux. O Grétry! et tu n'étais pas là pour les recueillir! tu n'étais point à cette fête heureuse! il fallait recevoir toi-même ce tribut si pur, jouir de cette gloire si belle; rien n'aurait manqué à notre bonheur si tu n'avais pas manqué à ton triomphe.

» Le cortège, en quittant la Place Grétry, s'est rendu dans la rue

voisine, qui l'a vu naître; elle était entièrement tapissée de verdure. La maison où fut son berceau était couverte de pyramides, le soir elle fut illuminée; des couronnes y étaient appendues en offrandes; au-dessus de la porte, sur une table de marbre étaient inscrits, en lettres d'or, ces mots :

Ici est né André-Ernest-Modeste Grétry,
le 11 *février* 1741.

» Là le cortège immense s'est arrêté, ému, attendri.... ô Grétry! cette place publique, ce monument de marbre vivront longtemps dans ta patrie, ils vivront pas moins encore que ton nom et tes ouvrages. »

P. J. H.

XXXXVI.

1811. Une glorieuse année de la carrière musicale de Grétry.

Grétry fréquentait fort peu les théâtres dans les derniers temps de sa vie.

Tandis qu'il était retiré à l'Ermitage, la reprise de plusieurs de ses opéras donnait un nouvel éclat à sa gloire. En janvier 1811, Mlle Paulin continuait ses débuts à l'Opéra-Comique de Paris dans *Zémire et Azor*, rôle de Zémire.

1 janvier. *Raoul*. — 5 et 7. *Zémire et Azor*, avec début de Mlle Paulin. — 13. *La Caravane*.

Le mercredi 9 janvier, l'Opéra-Comique donne sur le théâtre des Petits Appartements, devant la cour, *les Evénements imprévus*, opéra qui date du 13 novembre 1779.

16 janvier. A l'Opéra-Comique, *les Evénements imprévus*. — 23 et 27. *Richard Cœur-de-Lion*. — 31. *Zémire et Azor*.

1r février. *Colinette à la Cour* (à l'Opéra), qui date de 1782.

« Ce spectacle avait attiré une affluence considérable. Le rôle de Colinette est joué par Mad. Granier, actrice pleine de grâce, qui a beaucoup de finesse dans le jeu et dans la physionomie, qui chante avec goût et avec une jolie voix. La musique de Grétry plaît comme dans sa nouveauté, etc. » (*Journal de l'Empire*.)

10 février. *Colinette à la Cour*. — On reprend à l'Opéra *la Caravane du Caire*. — 15. *Anacréon*. — 18. *Les Evénements imprévus*. — 22. *Colinette à la Cour*. — 26. Id.

3 mars *La Caravane du Caire*. — 15. *Raoul-Barbe-Bleue*. — 16. *L'Ami de la maison*, avec début de Mad. Boulanger. — 18. *Raoul-Barbe-Bleue*. — 19. *L'Ami de la maison*. — 22. *Colinette à la Cour* à

l'Opéra et *Zémire et Azor* à l'Opéra-Comique. — 24. *La Caravane.* — 25. *Zémire et Azor.* — 30. *L'Ami de la maison.*

2 avril. *Colinette à la Cour.* — 11. *La Fausse Magie.* Mad. Boulanger débute dans cette pièce. — 15. *Barbe-Bleue.* — 21. *Richard Cœur-de-Lion* et *la Fausse Magie.* — 23. *L'Epreuve villageoise.* — 24. *Le Tableau parlant.* — 28. *Colinette à la Cour.* — 29. *Le Tableau parlant* et *la Fausse Magie.*

Grand succès pour ces deux pièces et foule.

Ce jour, Mad. Boulanger continua son début dans *le Tableau parlant.*

M. Geoffroy, critique du *Journal de l'Empire* et un des plus chauds partisans de la musique de Grétry, s'exprime ainsi :

« Grétry a rendu un grand service à Mad. Boulanger en lui fournissant des airs dont la génération actuelle ne connaissait point encore le mérite parce qu'aucune cantatrice n'avait su les exécuter.

» Mad. Boulanger a rendu à son tour un grand service à Grétry en faisant connaître au public les airs charmants qu'elle a chantés avec un esprit, une légèreté, une grâce vive et brillante, dignes du compositeur de la musique.

» Le public un peu rassasié des roulades et autres misérables colifichets auxquels on l'a réduit pour toute nourriture, a paru tout transporté de cette mélodie toute neuve (qui date de 1775), si théâtrale, si expressive et si ingénieuse ; il y avait longtemps qu'il ne s'était trouvé à pareille fête et à pareil festin.

» C'est en vain que les musiciens et les chanteurs à la mode conspirent depuis longtemps pour étouffer ce genre de musique, ce goût du chant si naturel, si vrai, si varié : c'est en vain qu'ils s'efforcent de substituer à ces accens si vifs, si animés, je ne sais quel ramage insipide, je ne sais quel gazouillement ennuyeux et monotone, où l'on réussit avec de l'artifice, sans chaleur, sans talent, sans moyens.

» La musique du *Tableau parlant*, l'une des meilleures de Grétry, compte aujourd'hui quarante deux ans ; elle est plus fraîche, plus brillante que celle d'hier : elle est pleine de verve, de chaleur et de vie ; on ne fait plus aujourd'hui que des airs inanimés et sans couleur ; on affecte même de dédaigner cette facture élégante, spirituelle et gracieuse, dont on ne peut approcher.

» Il reste, pour véritable cause de l'enthousiasme qu'excite *le Tableau parlant*, la gaieté de l'ouvrage, l'extrême beauté de la musique, l'agrément de l'exécution et la nouvelle apparition d'un phénix qui joue aussi bien qu'il chante, Mad. Bonlanger, oiseau rare et qu'on n'avait pas vu depuis longtemps parmi les actrices de l'Opéra-Comique. »

Voilà une belle et juste appréciation de la musique de Grétry.

1811. 2 mai. *Le Tableau parlant.* — 4. *La Fausse Magie* et *le Tableau parlant.*— 8. *L'Epreuve villageoise.*— 11, 14 et 18. *Le Tableau parlant.*

Ces deux dernières pièces attirent la foule, et le public applaudit avec enthousiasme. On avait rarement vu un succès pareil.

On reprit le 8 mai, pour le début de Mlle Renaud l'aînée, *l'Epreuve villageoise*, opéra qui date de 1784.

M. Geoffroy écrit à ce sujet dans le même journal : « Il faut cependant convenir que l'ancienne musique paraît avoir dans ce moment un retour de jeunesse ; ces niaiseries difficiles, les tours de gosier, les colifichets et tout le charlatanisme des chanteurs paraît s'évanouir un instant devant les vraies beautés musicales et les délices réels d'un chant pur, mélodieux et facile : voilà Grétry presqu'à la mode, grâce à Mad. Boulanger, son aimable interprète. Combien d'artistes, dont le clinquant passait pour de l'or, maudissent en secret Grétry et Mad. Boulanger, qui font voir que leur or prétendu n'est que de la fausse monnaie ! Mais ce triomphe sera court et ne durera pas plus que les débuts de Mad. Boulanger.

» On saura bien mettre ordre à ce que cette apparenee de réforme n'ait point de suite fâcheuse.

» A combien de gens ce retour du bon goût ne serait-il pas fatal ! !

» Combien il renverserait de réputations et de fortunes ! Une pente rapide entraîne vers la décadence à certaines époques : une fois descendus dans la nuit infernale de la barbarie, revenir à la lumière et au bon goût, *c'est le diable !* »

14 mai. *Le Tableau parlant* — 12. A l'Opéra, *Colinette à la Cour* et *l'Amant jaloux*, qui date du 23 décembre 1778. — 14 et 18. *Le Tableau parlant.* — 19. *La Caravane du Caire.* — 20 et 22. *Le Tableau parlant.*

5 juin. *La Fausse Magie*, qui date du 1r février 1775. — 7 et 15. *La Fausse Magie.* — 22. *Le Tableau parlant.* — 25. *La Fausse Magie.* — 26 et 29. *Le Tableau parlant.*

1r juillet. *Le Tableau parlant.* — Cet opéra attire toujours beaucoup de monde à l'Opéra-Comique impérial. — 7. *La Caravane.* — 8. *Zémire et Azor.* — 9. *Raoul-Barbe-Bleue.* — 11. *Le Tableau parlant.* — 14. *Colinette à la Cour.* — 18. *Le Tableau parlant.* — 20. Id. — 21. *La Caravane.* — 22. *Richard Cœur-de-Lion.* — 24. Id. et *la Fausse Magie.* — 25. *Le Tableau parlant.* — 28. *Colinette à la Cour.* — 29. *Le Tableau parlant.* — 30. *L'Amant jaloux.*

3 août. *Richard Cœur-de-Lion.* — 4. *Le Tableau parlant.* — 5. *Zémire et Azor.*

M. Huet, en l'absence d'Elleviou et pendant le congé de Martin, débute dans cette pièce. Huet joue de plus le rôle de Pierrot de la foire. Il y met plus de franchise et de gaieté, Elleviou plus de grâce et de délicatesse.

7 août. *Le Tableau parlant.* — 8. *Richard Cœur-de-Lion.* — 11. *Zémire et Azor.* — 13. *La Fausse Magie.* — 20. *Richard.* — 21. *Le Tableau parlant.* — 24. *Richard.* — 26. *Le Tableau parlant.* — 31. Id.

3 septembre. *Richard.* — 4. *La Fausse Magie.* — 8. *Richard.* — 9. *Le Tableau parlant.* — 11. *Richard.* — 13. *Le Tableau parlant.* — 15. Id. et *Richard.* Journée glorieuse pour Grétry et foule de monde.

19 et 21 septembre. *Le Tableau parlant.* — 24. *Colinette à la Cour* et *l'Amant jaloux* à l'Opéra-Comique. — (On a restauré la salle de l'Opéra et réorganisé l'orchestre.) — 26. Reprise du *Jugement de Midas.* — 28. *Le Tableau parlant.* — 30 *La Fausse Magie.*

M. Suard écrit dans le *Moniteur universel* :

« C'est à Pergolèse que Rameau, qui avait travaillé fort tard pour le théâtre, disait : *Si j'avais 30 ans de moins, j'irais en Italie; Pergolèse serait mon modèle; j'assujettirais mon harmonie à cette vérité de déclamation qui doit être le seul guide des musiciens.*

» Grétry n'eut pas même le bonheur de le connaître, quoiqu'il se soit formé en Italie beaucoup plus tard; mais Pergolèse fut en effet son maître; c'est en l'entendant que Grétry semble s'être dit : Et moi aussi je suis musicien. »

C'est à l'occasion de la représentation, qui se composa de *la Servante maîtresse* et *le Tableau parlant*, que M. Suard écrit cette note.

2 octobre. *Le Tableau parlant.*

Elleviou fit sa rentrée le 28 octobre dans cette pièce.

Le *Journal de l'Empire* contient ce jugement :

« Il est inutile de dire que la foule était prodigieuse : on sait à quel point. Elleviou est chéri du public et par quel talent il se rend digne de cette bienveillance.

» *Le Tableau parlant* a fait plus de plaisir que *le Roi et le Fermier* ; Elleviou a chanté le rôle de Pierrot avec tout le goût et tout l'agrément qu'on pouvait désirer. »

Elleviou, un des plus distingués ténors de l'Opéra-Comique de Paris, reprend cette année le répertoire de Grétry, un peu plus oublié à cause des pièces de Méhul, Chérubini, Boieldieu, Dalayrac, Piccinni, Martini, Gaveaux, Nicolo, Spontini, Kreutzer, pièces où l'orchestration est plus nourrie et plus développée dans ses détails, et avec des éléments de chœurs d'un genre plus dramatique.

Malgré toutes ces innovations *le Tableau parlant, Richard, l'Ami de la*

maison, avec Elleviou, font les délices des habitués de l'Opéra-Comique.

Dans *l'Ami de la maison* et dans *Richard* il paraissait dans deux rôles diamétralement opposés à son caractère et aux grâces de sa personne. Elleviou n'a consenti sans doute à jouer ces rôles qu'en faveur de la belle musique de Grétry, dont il fut un des plus dignes interprètes.

4 octobre. *Colinette à la Cour*. — 6. *La Caravane* à l'Opéra et *Richard* à l'Opéra-Comique.

Le *Journal de l'Empire* écrit :

« L'ensemble de *la Caravane* réunit tout ce qui peut flatter les sens : musique, danses, décorations, spectacle ; le gracieux s'y mêle au pathétique, et les images voluptueuses y sont à côté de situations touchantes.

» La musique a une couleur orientale : le compositeur nous transporte en Egypte, de même que dans *Richard* il a su nous transporter au fond de l'Autriche. Cet ouvrage charmant est aujourd'hui au rang des vieilleries : l'exécution en est peu soignée. Nourrit, dans quelques endroits, a outré l'expression d'une manière choquante, mais il a été applaudi dans ces endroits-là même. On a distingué un pas de Mlle Fanny Bias avec Elie, un autre de Mlle Victoire Saulnier avec Anatole. »

17 octobre. Reprise de *l'Ami de la maison* et *Richard*. (Brillante représentation.) — 21 et 30. *Le Tableau parlant*.

1^r^ novembre. *La Caravane*. — 3 *Colinette à la cour* et *Richard*. — 3. *L'Amant jaloux*. — 13. *Richard*. — 17 et 20. *Le Tableau parlant*. — 24. *La Caravane*.

Jugement du *Journal de l'Empire* :

« La musique de *la Caravane* est pleine de mélodie, de grâce et d'expression ; il y règne une heureuse variété ; cet ouvrage est du très petit nombre de ceux qui n'abusent pas du privilége d'ennuyer, dont jouissent les grands opéras. Le chant n'a pas fait moins de plaisir que la danse. »

29 novembre. *Colinette à la cour*.

2 décembre. Reprise des *Evénements imprévus*. — 3. *La Caravane*. — 4. *Les Evénements imprévus*.

Artistes : Mesd. Desbrosses, Haubert, Aglaé, Gavaudan, P. Michu, MM. Chénard, Saint-Aubin, Moreau, Huet et Ténard.

13 décembre. *Anacréon chez Polycrate*. — 14. *Les Evénements imprévus*. — 18. *La Fausse Magie*. — 29. *La Caravane* et *le Tableau parlant*.

Artistes : Mesd. Albert Himm, Jannard, Percillée cadette; MM. Derivis, Laforêt, Albert, Duparc, Lavigne.

Extrait du *Journal de l'Empire* concernant l'opéra *Anacréon* :

« *Anacréon* est un mauvais sujet d'opéra; mais la musique de cet opéra est de Grétry. Lays joue le rôle d'Anacréon; Mad. Branchu celui de la fille-mère. Grétry, Lays et Mad. Branchu doivent obtenir grâce pour l'inconvenance du poëme, surtout aux approches du Carnaval, où l'on est moins choqué de la mascarade d'un chansonnier travesti en héros. »

Cet opéra fut encore joué le 17 janvier 1812, en compagnie de *la Caravane* et *Colinette à la Cour*.

Il n'obtint aucun succès et fut chanté par Mad. Josephine Armand, MM. Lays, Derivis, Laforêt.

XXXXVII.

Décès et Funérailles de Grétry.

Le 13 septembre 1813, onze jours avant son décès, Grétry écrivit cette lettre à M. Le Breton, membre de l'Institut :

« Il m'est impossible de me rendre à l'Institut, pour le jugement des prix de musique. En arrivant à l'Ermitage, encore convalescent, une hémorrhagie qui a duré trois jours, et pendant laquelle j'ai rendu huit palettes de sang, m'a jeté dans une faiblesse extrême. A présent, enflé jusqu'au diaphragme, j'attends le résultat de mes longues souffrances. Je suis résigné; mais je sens qu'en quittant cette vie, un de mes plus vifs regrets serait de ne plus me réunir avec mes chers confrères que j'aime autant que je les honore. Faites-leur, je vous prie, part de ma lettre. Adieu, mon cher confrère, je vous embrasse de tout mon cœur.

» A l'Ermitage de Jean-Jacques. GRÉTRY

» Montmorency, 12 septembre 1813. »

L'artiste sentait arriver le jour fatal de sa mort.

André-Ernest-Modeste Grétry, décéda à Montmorency, après plusieurs années de souffrances, le 24 septembre 1813, (1) et sa mort fut un deuil général. Il habitait cette année, N° 7, Boulevard des Italiens. Il eut pour médecin le célèbre docteur Tronchin, dont l'art, dit Grétry, lui fut d'une si grande utilité dans toutes ses maladies. (2)

L'artiste liégeois, on peut le dire, fut l'idole de toutes les classes de la société, et jamais artiste n'a joui d'une popularité aussi durable.

Pareil enthousiasme ne s'était jamais présenté à Paris, et le jour de l'enterrement toute la ville était sur pied. Riche et pauvre, artisan et

(1) A 11 1/2 heures du matin.

(2) M. Henreaux fut chargé d'exécuter en marbre blanc le monument erigé au Père Lachaise, monument qui est d'une élégante simplicité et placé sur la tombe de Grétry, au cimetière de l'Est.

artiste, tous voulurent donner au célèbre maître un dernier hommage de leur admiration et de leur vénération.

Flamand-Grétry s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* quant aux derniers moments de Grétry :

« Sa belle-sœur (Mad. Grétry) et ses nièces,(1) étant allées prendre un peu de repos, je passai la dernière nuit de l'homme célèbre auprès de son lit de douleur. Comment décrire la cruelle situation où je me trouvai pendant cette nuit affreuse ! à chaque crise, je croyais qu'il allait expirer. De temps en temps, il me prenait la main, et me remerciait de mes soins, de ceux de sa famille, qu'il jugeait, hélas ! inutiles.

» Le moment funeste, qui devait nous séparer pour jamais du meilleur des parens, approchait.

» Quelques heures après, Grétry, par un mouvement spontané et effrayant pour moi, qui, pour le moment, était seul auprès de lui, se met sur son séant en élevant ses yeux mourans et son bras défaillant vers le ciel, sans proférer une seule parole. Quelle était sa pensée ? mais bientôt ses forces l'abandonnent, il retombe accablé de souffrances: soudain il nous appelle auprès de son lit, il joint ses mains mourantes aux nôtres, et nous dit : « Venez tous ... mes enfans ... je n'ai plus » qu'une heure à rester avec vous ... j'ai vécu ... je me meurs. . . » Nous croyons qu'il exhale le dernier soupir ; mais il ouvre encore ses paupières, nous regarde fixement et nous demande un verre d'*anisette* ; on le lui présente : il en humecte le bord de ses lèvres livides ... sa tête retombe sur l'oreiller, et un moment après il n'est plus ! ! ! »

A sa mort, les journaux et les feuilletons n'étaient remplis que de vers à sa louange. Son image se voyait partout ; médailles, gravures, bustes, tabatières, épingles, tout était pour ainsi dire *à la Grétry*.

Une députation de l'Institut a été chercher à Montmorençy la dépouille mortelle du maître célèbre, et un grand nombre de personnes y assistaient.

Que de pleurs, que des regrets !

Il n'y a pas d'exemples dans les annales du théâtre de cette vogue soutenue depuis 1768 jusqu'à l'année 1824, malgré les opéras nouveaux qui opérèrent une révolution marquée dans les formes mélodiques, dans le travail harmonique et dans l'orchestration.

(1) Jenny Grétry, une de ses nièces, avait déjà habité chez son oncle longtemps avant la mort de Mad. Grétry en 1807 ; mais ne pouvant s'accorder elle fut obligée de quitter la famille ; sur des instances de Flamand, comme elle avait soigné son père avec des soins particuliers, Grétry consentit à la reprendre chez lui. Il la combla de bienfaits et l'avantagea après sa mort.

Voir addition p. 394

Le jour même de sa mort, on représentait à l'opéra-comique *Richard Cœur-de-Lion*, pièce qui attira constamment la foule.

Le corps du célèbre défunt avait été transporté de l'Ermitage, qui avait appartenu à J. J. Rousseau, à Paris, et exposé dans une chapelle ardente où des milliers d'amis, des artistes, et une masse de curieux sont venus donner un dernier adieu à l'illustre compositeur. L'enterrement eut lieu le 27 septembre, et le cortège s'est formé à midi

Les quatre coins étaient portés par Méhul, Marsollier, Berton et Bouilly ; les nombreux élèves du Conservatoire dont Grétry avait été un des inspecteurs, marchaient d'un pas lent et formaient la haie.

Un corps de musique choisi parmi les meilleurs exécutants de Paris, jouait pendant la translation du corps du célèbre maître, une belle marche funèbre avec *tantam*, de la composition de son compatriote, François-Joseph-Gossec.

Cette musique, accompagnée de l'instrument funèbre et du roulement des tambours voilés, est d'un grand caractère; elle a été composée pour les funérailles de Mirabeau, et n'avait plus été exécutée depuis.

Le convoi a suivi les boulevards jusqu'à la rue Montmartre, et s'est arrêté devant le théâtre Feydeau; le péristyle était tendu de noir; un buste de Grétry, couronné de lauriers, était placé au premier étage, et les acteurs, vêtus de deuil, se trouvaient rangés devant la grande entrée de la salle. Au moment que le convoi s'est arrêté un orchestre caché a fait entendre l'air si touchant de *Zémire et Azor : Ah ! laissez-moi la pleurer*. Il est impossible de se figurer la sensation produite par ce morceau, l'un des plus touchants de son immortel auteur. M Gavaudan a prononcé, d'une voix entrecoupée par ses sanglots, un discours plein de sensibilité.

« Permettez, a-t-il dit, Messieurs, que nous suspendions un instant cette marche funèbre, et que des enfans éplorés rendent un dernier hommage à leur père sur le seuil même du théâtre qui retentit si longtemps du bruit de ses triomphes Permettez que nous déposions sur son cercueil une des nombreuses couronnes que le public lui a décernées. »

Après cette cérémonie, qui a fait couler les larmes de tous les assistants, le convoi a repris sa marche.

Il s'est arrêté de nouveau devant l'Académie de musique.

M. Picard, directeur, s'y trouvait avec plusieurs auteurs et avec tous les artistes de ce théâtre. M. Aignan s'est rendu l'interprète de leur douleur, et a payé aux mânes de M. Grétry le tribut des regrets universels qu'il excite.

Enfin le convoi est seulement arrivé à 2 heures à l'église St. Roch, où le 3 juillet 1771, Grétry épousa Mlle Jeanne-Marie-Grandon.

Une foule immense, évaluée à plus de 30.000 personnes, suivait le cortège funèbre. Jamais on n'avait été témoin à Paris, d'un deuil aussi général et d'un spectacle aussi émouvant. Toutes les rues où passaient les restes de ce musicien populaire et sympathique, regorgeaient de monde appartenant à toutes les classes de la société, et on lisait dans le regard de cette foule attristée, un sentiment de regret et de condoléance.

Après un *Dies iræ* de Mozart et un *De Profundis* chantés par les élèves du Conservatoire, le cortège s'est remis en marche et s'est rendu au cimetière du Père Lachaise. M. Méhul, au nom de l'Institut, et M. Bouilly, au nom des auteurs dramatiques, ont prononcé des discours qui ont produit une vive émotion.

Un compositeur italien, qui est devenu français par ses ouvrages, s'est écrié : « C'est ainsi que l'auteur de *Stratonice* devait louer l'auteur de *Sylvain*. »

Le cortège arriva vers 5 heures, au cimetière, où un grand nombre de spectateurs de tout rang, de tout âge, formaient les groupes les plus variés. Les Dames, vêtues de blanc, semblaient représenter les ombres heureuses des Champs Elysées dont le lieu de repos offrait en ce moment la plus fidèle image.

Ce jour mémorable fut embelli par la nature même ; jamais le soleil n'avait été plus serein au moment où l'on descendit le cercueil dans la fosse.

Le soir au théâtre de l'Opéra-Comique l'orchestre a exécuté au milieu des plus vifs applaudissements l'air : *Ah ! laissez-moi la pleurer*.

Les spectateurs ont demandé pour le 28 septembre, en l'honneur de Grétry, une représentation de *Zémire et Azor* et de *l'Amant jaloux*. M. Gavaudan est venu annoncer que les acteurs s'empresseraient de déférer aux vœux du public.

L'affiche annonçant les deux opéras et plusieurs autres compositions de Grétry, portait : *Toute la Comédie paraîtra*.

Le théâtre est pris d'assaut, et jamais musique ne fut applaudie avec plus d'enthousiasme. L'ouverture d'*Elisca* fut bien jouée et elle est une des plus originales de Grétry; c'est une composition remarquable par cette couleur locale qu'il savait donner à chacun de ses ouvrages.

Cette ouverture était à peine finie, lorsque le rideau, en se levant, a laissé voir tous les acteurs rangés près du buste de Grétry et tenant des couronnes de laurier. Le trio si vrai : *Laissez-moi la pleurer*, a causé

ensuite une profonde émotion; il avait été arrangé en chœur, et les paroles exprimaient de douloureux regrets. A ce morceau a succédé la marche des *Mariages Samnites*, pendant laquelle les acteurs et actrices ont déposé les couronnes au pied du buste de Grétry.

Au milieu de la toile d'avant-scène on avait placé sur un champ bleu, réservé dans un groupe de nuages, couleur de fumée et inscrit dans une couronne de lauriers, le nom de Grétry, surmonté d'une lyre et d'une étoile, signe d'immortalité. Du centre de la couronne jaillissent 14 à 15 rayons lumineux, sur chacun desquels le titre d'un des ouvrages de l'illustre compositeur est écrit en lettres noires, un second cartouche placé plus bas, tout-à-fait dans le nuage, porte le nom du compositeur Dalayrac.

L'orchestre a fait entendre l'air : *Où peut-on être mieux*, et des bravos sont partis de tous les coins de la salle.

Tous les artistes étaient en deuil dans l'apothéose, les actrices en robe blanche avec une écharpe noire. Un grand nombre de spectateurs étaient pareillement en deuil et jamais habitué de ce spectacle n'avait assisté à une représentation aussi attendrissante et aussi émouvante. C'était un véritable délire.

Relevons ici les quelques vers d'admiration lus par l'excellent chanteur et ami de Grétry, Jean Baptiste Gavaudan, premier sujet du théâtre Feydeau lorsque le cortège s'arrêta à ce théâtre :

Oui, mes amis, cessons tous de pleurer,
Un nouveau sentiment nous doit tous inspirer ;
Que ces lieux soient pour lui le temple de Mémoire
Et dans nos cœurs, surtout, lui dressant des autels,
Chantons en le voyant, entouré de sa gloire,
Prendre sa place enfin parmi les immortels.

Aucun biographe n'a donné jusqu'ici les paroles prononcées à la mémoire de notre compatriote dans cette circonstance, et nous sommes heureux de les communiquer à nos lecteurs.

Parmi les musiciens qui assistaient à l'enterrement, signalons Chérubini, Gossec, Paër, Lesueur, Boïeldieu, Berton, Catel, Nicolo, Persuis, et autres.

Le jour de l'enterrement on annonçait l'exécution du *De Profundis*, que Grétry avait composé, qu'on a trouvé parmi ses musiques, et sur lequel les mots suivants sont écrits de sa main :

De Profundis pour être exécuté à mon enterrement ; commencé en 1775, *et fini en* 1813.

Discours prononcés sur la tombe de Grétry, le 27 septembre 1813, à 5 heures, au cimetière du Père Lachaise.

C'est Méhul qui le premier s'est avancé, et a dit au nom de l'Institut :

« *Messieurs,*

» A l'espect de ce cercueil qui va bientôt disparaître à nos yeux, un même sentiment nous affecte, une même pensée nous occupe : nous regrettons un grand artiste, et nous comptons avec orgueil pour sa mémoire, ses titres, tous ses droits à l'admiration de la postérité. Elle commence pour les hommes célèbres, au moment où ils cessent d'exister, et trop souvent ce n'est qu'à ce moment funeste,qu'ils recoivent le tribut d'estime et de reconnaissance qu'ils ontmérité pard'utiles et honorables travaux.

» Si avant de consacrer ses veilles à l'étude des beaux-arts, on pouvait savoir à quel prix, s'achète la renommée, les hommes doués d'une âme fière et sensible préfèreraient une vie obscure à un éclat trop envié pour n'être pas la source de tous les chagrins.

» Par un concours de circonstances dont l'heureuse combinaison ne se retrouvera peut-être jamais, Grétry n'a point eu à souffrir de l'injustice de ses contemporains.

» Les clameurs de l'envie ne se sont point élevées contre ses nombreux succès.

» Trop supérieur dans le genre qu'il c'est créé pour avoir des rivaux dignes de l'inquiéter, il n'a pas connu les honteuses tracasseries que suscitent les rivalités.

» Honoré à la cour, honoré à la ville, la faveur, la fortune ont été le prix de ses heureux travaux. Il a reçu tous les honneurs, toutes les distinctions qu'il a mérités, et sa longue carrière a été un long triomphe.

» Dans ce lieu où il nous précède d'un moment, dans ce lieu cù tant de réputations s'effacent pour jamais, son nom ne sera point enseveli avec sa dépouille mortelle, Grétry a vu s'élever les monuments qui doivent éterniser sa mémoire

» Avant de fermer les yeux, il a, si j'ose m'exprimer ainsi, passé au jugement de la postérité, et joui de son immortalité.

» Qu il goûte le repos éternel, et cherchons à adoucir l'amertume de nos regrets en songeant qu il fut heureux, et qu'une plus longue vieillesse n'eût fait qu'ajouter aux infirmités douloureuses qui attristèrent ses derniers jours.

» La mort d'un grand artiste ne ressemble point à celle de l'homme

vulgaire; l'un s'anéantit tout entier, tandis que l'autre semble, pour ainsi dire, se réfugier et vivre encore dans les œuvres de son génie.

» Si Grétry nous est ravi par la commune loi, les trésors de sa féconde imagination nous restent.

» Cet héritage précieux pour nous et pour nos neveux, a fait une partie de la gloire du siècle qui vient de finir, et sera une source inépuisable de jouissance pour le siècle qui vient de commencer.

» Faible émule d'un si grand maître, d'un maître inimitable, en un mot, d'un Molière de la comédie lyrique, il me serait doux d'offrir à ses mânes le tribut d'admiration dont je suis pénétré, et d'être le digne interprête des regrets de la classe des beaux-arts de l'Institut, mais je sens qu'il y aurait une présomption sacrilége à entreprendre une tâche qui est au-dessus de mes forces. D'ailleurs il est des hommes dont la renommée est à la fois si élevée et si populaire, qu'il suffit de les nommer pour rappeler les grandes qualités qui les distinguent Grétry est de ce nombre, et Grétry aura autant d'admirateurs et de panégyristes, qu'il existe d'êtres sensibles au bel art dans lequel il s'est illustré.

» Je me bornerai donc à dire qu'il fut admiré pour ses talents, qu'il fut estimé pour son caractère, et qu'il sera longtemps regretté par sa famille, par ses amis et par ses nombrenx admirateurs. »

Bouilly, l'un de ses collaborateurs prit la parole après Méhul ; ces deux discours ont été entendus avec le plus touchant intérêt, et l'assemblée, s'est séparée pénétrée de l'émotion qu'elle avait partagée avec les deux orateurs.

Voici le discours de M. J. N. Bouilly, orateur choisi dans l'assemblée générale des auteurs dramatiques :

« *Messieurs*,

» On vient de vous retracer les travaux et la gloire de l'homme célèbre que nous pleurons. Je viens à mon tour, au nom des auteurs dramatiques et des compositeurs français, déposer sur sa tombe les regrets de l'amitié, les hommages de la reconnaissance.

» Que la France entière qu'il enchanta pendant un demi-siècle, répète ses divins accents dans le palais des rois, comme dans la plus obscure chaumière! que tous nos théâtres s'enrichissent et se soutiennent par ses nombreux chefs-d'œuvre ; quant à nous qu'il admettait dans sa vie privée, qu'il associait à ses succès, qu'il dirigeait par ses conseils, nous ne sommes plus en ce moment qu'une famille désolée dont il était le chef adoré ; et nous nous bornerons à vous retracer ici les bontés de son cœur.

» La nature en dotant Grétry de ce qui fait un homme célèbre, y joignit tout ce qui constitue l'homme aimable. Jamais on ne réunit à la fois plus de finesse et de simplicité, une âme plus expansive, un esprit plus observateur. Fier avec les grands, simple avec ses amis, affable avec ses inférieurs, il sut constamment se faire honorer et chérir. Avec quelle grâce il se plaisait à dessiller les yeux des jeunes artistes égarés par quelques succès éphémères! son plus grand plaisir surtout était de consoler, d'encourager ceux qui ne pouvaient parvenir à se faire connaître. Il leur rappelait alors l'époque de sa jeunesse où lui-même il entendait rejeter ses vœux, dédaigner ses efforts, mettre en problème son propre mérite, et leur disait : « N'oubliez pas que les jouissances d'une grande » réputation sont toujours en proportion de la difficulté qu'on éprouve » à l'établir. »

» Plein du souvenir de ce qu'il avait souffert en commençant sa carriere, Grétry prit la douce habitude de s'en venger, en traitant avec une bonté remarquable les jeunes compositeurs qui présentaient sur la scène les prémices de leurs travaux. Vous qui m'entourez en ce moment, et qui marchant sur ses traces arriverez un jour à l'immortalité rappelez vous l'accueil paternel qu'il vous faisait sans cesse, la part qu'il prenait à vos succès, les avis qu'il s'empressait de vous donner pour en perpétuer la durée. Récapitulez avec moi les entretiens profitables, les discusions lumineuses où ce grand compositeur aimait à descendre jusqu'à vous, pour vous élever jusqu'à lui. Ah ! quand il recevait ceux qu'il appelait ses *légataires*, quel charme dans ses expressions qu'elle ivresse sur tous ses traits ! c'était un chef d'école qui se voyait renaître dans ses élèves ; c'était un père heureux et fier de ses enfants dont il entrevoyait dans l'avenir le bonheur et la gloire. Un jour, il m'en souvient, l'un de vous s'entretenait avec lui sur les moyens d'exprimer les passions et de peindre la nature : ce grand maître le pressant dans ses bras, dit avec le plus tendre sourire : *En voilà encore un qui me console de vieillir*. Paroles touchantes, comment vous oublier jamais !

» Qui mieux que Grétry, Messieurs, sut allier à l'imposante dignité d'un homme célèbre, cet esprit des convenances, ce tact sûr et délicat, cette urbanité française dont il avait pris à la cour les plus parfaits modèles? Vous, artistes distingués, à qui tant de fois il confia l'exécution de ses chefs-d'œuvre, avez-vous jamais éprouvé de sa part le plus simple reproche, la moindre impatience? A cette époque même où son âge, son expérience, sa célébrité lui donnaient en quelque sorte le droit de commander, il vous pria toujours, il ne cessa de vous identifier à lui : « Ce sont mes frères d'armes, disait-il, je leur dois la plus grande » partie de mes victoires. »

» Ni l'éclat de la renommée, ni les faveurs du souverain, ni le cercle nombreux de ses admirateurs ne purent mettre Grétry à l'abri des coups les plus cruels du sort. Il perdit en peu de temps trois filles dans la fleur de l'âge, et qui déjà fières du beau nom qu'elles portaient, semblaient s'en rendre dignes par leurs talents. Cette perte irréparable, dont la trace ne s'efface jamais du cœur d'un père, fit trembler quelque temps pour sa vie : ses amis s'empressèrent de lui offrir leurs consolations. « Je » n'aurais jamais cru, leur disait-il, pouvoir survivre au coup qui m'a » frappé ; mais si le destin m'a privé de mes trois filles, la mort de mon » frère vient de me rendre sept enfants.... » Il fut en effet le père et l'unique soutien de tous ces orphelins, parmi lesquels on compte aujourd'hui des hommes distingués par leur mérite, des mères respectables dont les enfants diront à la postérité : « Si Grétry fit par son génie les » délices de sa patrie et de son siècle, il fit par ses bienfaits le bonheur » de sa famille. »

» Ce furent surtout les hommes de lettres dont ce chantre immortel embellit les productions, qui ressentirent plus vivement l'heureuse influence de sa gloire. J'ose vous évoquer en ce moment, ombres chéries de Marmontel, de d'Hèle et de Sedaine ; vous, ses dignes collaborateurs, dont les ouvrages semblaient donner à sa lyre plus de force et d'harmonie, venez nous dire avec quel charme, quelle fidélité il savait rendre vos idées, exprimer vos sentiments, avec quelle adresse il couvrait de fleurs le moindre précipice, aplanissait la route où quelquefois vous vous étiez imprudemment engagés, et vous soutenant dans votre marche incertaine, vous sauvait les dangers et les fatigues du voyage ! Combien de fois lui dûtes-vous les lauriers que vous partagiez ensemble ! Combien de fois sur vos simples esquisses vit-on Grétry faire un tableau d'histoire !

» Il semble en effet que le grand compositeur se soit surpassé lui-même dans les différents ouvrages de ces trois auteurs dramatiques. Partout on y trouve l'expression de la nature et de la vérité. Chaque note en frappant l'oreille, va droit au cœur, et sans effort se grave dans la mémoire. Aussi tous les chants de ces admirables productions sont-ils répétés sans cesse ; ainsi que les vers de Molière, ils sont devenus proverbes parmi nous ; ils influent sur les mœurs, ils concourent au bonheur de la société. De combien d'amis resserra les doux liens la touchante romance de *Richard* ! que de familles se sont réconciliées aux accents irrésistibles du quatuor de *Lucile* ! Oui, Grétry, l'honneur de s'associer à toi était regardé comme un triomphe ; et lorsque tu disais à l'un de nous : « Je me charge de votre ouvrage ; » celui-là pouvait dire : je suis sûr de partager une couronne. Qui mieux que moi en fit l'heureuse

épreuve? Jeune encore, caché sous un des rayons de ta gloire, j'osai placer mon nom obscur auprès du tien; je te dus mon premier succès.(1) Honoré de ton estime, j'obtins quelques droits à celle des auteurs dramatiques et des compositeurs français; je te dois enfin ce qui jamais ne s'effacera de mon souvenir, l'honneur d'être choisi par eux pour déposer sur ta cendre révérée nos larmes confondues, nos regrets d'être séparés de toi.... Mais que dis-je! nous ne perdons que ta dépouille mortelle; ton âme et ton génie sont impérissables: Grétry, tu vivras toujours parmi nous; souvent nous viendrons en ces lieux, devenus l'Élysée des grands hommes, te consulter sur nos travaux, nous animer de ce feu créateur dont ta cendre même fera jaillir encore de vives étincelles; nous y viendrons te faire hommage de nos succès, nous consoler de nos revers; nos successeurs y viendront à leur tour, et comme nous, admirant tes ouvrages, ils inscriront sur ta tombe cette vérité consolante : « Le temps » qui détruit tout, agrandit et propage une réputation méritée. »

Après les oraisons funèbres de Méhul et de Bouilly, le neveu de Grétry, Louis-Victor-Flamand, qui épousa la fille du frère du compositeur, jeta quelques fleurs sur les restes de son oncle vénéré, en rappelant en même temps en quelques mots les qualités de son cœur, ses vertus, et surtout l'appui qu'il accorda si généreusement à sa famille infortunée.

Ajoutons que le corbillard, avant d'arriver à l'église, était couvert de fleurs et d'emblèmes, tellement la vénération publique était grande; aussi, un concours immense de spectateurs s'était rendu au cimetière du Père Lachaise quelques heures auparavant.

Après la mort de Grétry, l'Opéra-Comique et l'Opéra ont repris : *Zémire et Azor*, *l'Amant jaloux*, *La Caravane du Caire*, *Sylvain*, *la Rosière de Salency*, *la Fausse Magie*, *l'Ami de la maison*, *Colinette à la Cour*, *Richard Cœur-de-Lion*, *Raoul barbe-bleue*.

Nous n'entrerons plus dans de longs détails sur les qualités personnelles de Grétry, ni sur sa vie domestique : privé de ses enfants, il avait cependant une nombreuse famille dont il était le guide et l'appui. Tous l'ont aimé, honoré; il eut son Antigone dans une nièce chérie, qui s'était consacrée tout entière aux soins pieux du vieillard infortuné, soins que reclamait une santé depuis nombre d'années affaiblie. Un étranger, M. Sigismond Neukomm excellent compositeur, secondé de parents, d'amis et d'élèves fidèles, ne le quitta pas un instant; il a recueilli ses dernières paroles, comme il avait reçu le dernier soupir d'Haydn, son maître et son ami.

(1) Celui de *Pierre-le-Grand*, opéra en trois acte.

Enfin, le décès de Grétry fut un deuil général à Paris, et dès que l'on apprit la mort d'une des gloires de l'art musical, chacun voulut payer le tribut de reconnaissance à l'artiste, honoré et respecté.

Il y eut de grandes difficultés dans la famille au sujet du monument à ériger sur la tombe de Grétry, les uns se rappelant que l'illustre maître avait dit : *Je veux être enterré au Père Lachaise. Je veux qu'une simple pierre couvre ma tombe et que mon nom seulement y soit gravé.* D'autres voulaient, et avec raison, que ce monument fut digne de passer à la postérité. Finalement, comme nous l'avons déjà dit, M. Henreaux fut chargé d'exécuter en marbre blanc le monument, tel qu'on le voit sur la tombe du vénéré maître au cimetière de l'Est.

Acte de décès du compositeur Grétry.

Du samedi vingt-cinq septembre mil huit cent treize, à six heures du soir. Acte de décès de André-Ernest-Modeste Grétry, Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, né à Liège, le huit février mil sept cent quarante-et-un, décédé en son hermitage de Montmorency, le vingt-quatre du présent mois, à onze heures et demie du matin, veuf sans enfants de Jeanne-Marie-Grandon. — Premier témoin, Louis-Victor Flamand, propriétaire, demeurant à Paris, rue du Helder, N° 6, âgé de quarante huit ans, neveu du défunt; deuxième témoin : André-Marie Renié, architecte, demeurant à Paris, rue Basse du Rempart, chaussée d'Antin, N° 24, aussi neveu du défunt, et âgé de vingt-cinq ans. — Sur la déclaration à moi faite par Marin Damien, docteur en médecine, demeurant en cette commune. — Lecture à lui faite du présent acte ainsi qu'aux témoins sus nommés ils ont signé.

FLAMAND, RENIÉ fils & DAMIEN, d. m.

Constaté suivant la loi pour moi, Adjoint au Maire de la Commune de Montmorency, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné par délégation de M. le Maire, après m'être transporté auprès du décédé pour m'assurer de son décès.

Signé : LESGUILLIER, Adjoint.

Nous faisons suivre différents renseignements au sujet de la mort du célèbre maître.

Grétry mourut au mois de septembre 1813, il avait 73 ans. (?) Il avait dit dans la matinée au jeune médecin qui ne le quittait pas :

— Adieu, docteur, je crois que j'ai envie de m'endormir.

Il s'endormit en effet pour toujours, sans aucun mouvement douloureux, le sourire de la béatitude sur les lèvres, et comme environné des douces harmonies qu'il avait tant de fois fait entendre sur la terre, il

remonta vers la voûte céleste, où l'on crut voir une légion d'ombres heureuses l'introduire au séjour de l'éternelle paix.

Dès que le bruit de sa mort se fut répandu dans Paris, tout ce qui tenait à l'art dramatique se réunit au foyer de l'Opéra-Comique pour s'occuper des moyens d'honorer la mémoire de cet homme célèbre. Une députation fut nommée et chargée de faire transférer ses restes mortels de Montmorency à sa demeure, sur le boulevard des Italiens. Là, pendant trois jours et trois nuits, il fut exposé sur un lit funéraire aux regards du public, qui vint en foule y jeter l'eau sacrée et des couronnes de fleurs. Depuis la porte d'entrée de l'hôtel qu'il occupait jusqu'à sa chambre à coucher, tout était tendu de noir. Des cassolettes antiques exhalaient de suaves parfums, et quatre artistes dramatiques, en grand costume de deuil, et se relevant d'heure en heure, étaient placés à chaque coin du cénotaphe comme les gardiens et les dépositaires des restes précieux de l'homme de génie qu'ils pleuraient.

Parmi les femmes qui vinrent déposer leurs hommages, on en remarqua deux en habits de deuil et portant sur le visage un double voile brodé, sous lequel on ne pouvait distinguer leurs traits. Elles entrèrent en se donnant le bras. L'une d'elles portait une couronne de roses blanches, l'autre un rameau de laurier qu'entouraient plusieurs branches d'immortelles. A certaines paroles qui s'échappèrent de la bouche d'une de ces inconnues, à la vive émotion que parut éprouver l'autre en déposant sur le cénotaphe la branche de laurier, quelques observateurs crurent reconnaître la reine de Hollande et Amélie de Bavière, sa belle-sœur. La couronne et le rameau restèrent déposés sur le cercueil de l'illustre défunt et ne disparurent qu'avec lui dans sa dernière demeure.

Jamais de plus grands honneurs funèbres ne furent rendus à un simple citoyen, qui n'avait d'autre opulence que son génie, d'autre patronage que son nom, d'autre titre que celui de compositeur français.

Après cette imposante et religieuse cérémonie, le cortége traversa Paris au milieu de quatre cent mille habitants qui se trouvaient sur le passage du convoi. Rien n'était à la fois plus curieux et plus touchant que d'entendre tous ces ouvriers, quittant un instant leur travail, demander aux officiers de deuil quel était le personnage éminent qu'on entourait de tant d'hommages.

— Est-ce un sénateur ? disait l'un.

— C'est bien plus que cela, répondait l'officier.

— Est-ce un général ? demandait l'autre.

— Bah ! vous n'y êtes pas.

— C'est donc un prince ? ajoutait un troisième.

— Bien plus encore.

— Est-ce que se serait un frère de l'Empereur ?

— C'est un souverain, mais le souverain de la musique en France. En un mot, c'est Grétry.

— Celui qui nous a tant fait pleurer dans *Sylvain*, *Richard Cœur-de-Lion* ?

— Précisément.

— Qui nous a tant fait rire dans *la Fausse Magie* et *le Tableau parlant*?

— Justement.

— Et dont nous chantons les airs dans tous nos ateliers ?

— C'est lui-même.

— En ce cas, nous nous joignons au convoi.

Il serait impossible de peindre l'affluence du peuple qui pénétra dans le cimetière de l'Est. Il était environ cinq heures lorsque le corbillard parut à la porte d'entrée. Toutes les jeunes choristes de l'Opéra-Comique et du grand Opéra, vêtues de blanc avec de longues ceintures noires, jetèrent des fleurs sur le sentier qui conduisait au dernier asile, en répétant l'air : *Ah ! laissez-nous, laissez-nous le pleurer*, dont Marsollier avait fait le refrain des stances les plus expressives. Ces adieux, chantés par environ soixante voix de femmes, en deux parties, produisirent sur tous les assistants une profonde et religieuse émotion.

Ce jour mémorable fut embelli par la nature elle-même. Jamais le ciel n'avait été plus pur, et par un de ces hasards très-remarquables en pareille circonstance, au moment où l'on descendait le cercueil dans la fosse, le soleil se coucha, ce qui fit dire à un des assistants :

— Oh ! regardez ! deux astres brillants disparaissent à la fois de notre horizon !... (*France musicale*, N° 21, 1866.) D. Sterne.

Extrait de la *Gazette de France*, du 27 septembre 1813 :

« Grétry est mort sans grandes souffrances, sans angoisses, parlant avec calme de sa fin, qu'il ne semblait pas croire aussi prochaine, grâce aux soins qu'on prenait de l'abuser à cet égard. C'est ainsi qu'il a terminé la plus belle carrière qu'on puisse parcourir, laissant aux artistes et aux amis qui le pleurent, les admirables productions de son génie, et le respectable souvenir de ses vertus. Il a conservé jusqu'au dernier moment toute la plénitude de sa raison, et a lui-même dicté ses dernières volontés. Il a composé, à ce qu'on assure, une messe de mort qui sera exécutée par les trois orchestres réunis de l'Opéra, de Feydeau et des Bouffons. » (Par un de ses élèves.)

Extrait du *Journal de l'Empire* :

« On a cité dans un journal plusieurs mots de Grétry et entr'autres le suivant : Un personnage très distingué lui demandait quelle différence il mettait entre Cimarosa et Mozart. « L'un, répondit-il, met la statue sur le théâtre et le piédestal dans l'orchestre; tandis que l'autre met la statue dans l'orchestre et le piédestal sur le théâtre. » Cette repartie, aussi juste qu'ingénieuse, a scandalisé tous les fanatiques de l'Opéra allemand : ils se sont inscrits en faux dans un journal qui ne fait pas autant de bruit que la musique dont il est le champion, et une enquête solennelle se poursuit par devant le tribunal de la *Gazette de France*, pour prouver à l'Europe chantante, que jamais Grétry n'a prononcé le blasphème dont on a voulu flétrir sa mémoire. » (Octobre 1813.)

M. Fayolle, un des rédacteurs de *la Biographie des musiciens*, avec Choron, écrit la lettre suivante au *Journal de l'Empire*, à l'occasion de cet article :

« Le mot de Grétry sur Mozart et Cimarosa a été imprimé pour la première fois à l'article Cimarosa du *Dictionnaire des musiciens*. Je le tenais de Grétry lui-même, et il me remercia de l'avoir rapporté.

» Aux bons mots de ce grand compositeur que vous avez cités, permettez-moi d'en ajouter d'autres qui peignent à la fois son esprit et son caractère.

» Un jour qu'il se promenait avec un homme de lettres, il fut accosté d'un vieillard qui lui demanda l'aumône. Il lui donne tout l'argent qu'il avait sur lui et dit à la personne qui l'acccompagnait : « Quand je vois un vieillard mendiant, cela me fait l'effet d'une fausse note. »

» M. P... lui avait envoyé un de ses romans, et lui demandait en échange quelque chose qui eût appartenu à J. J. Rousseau. Grétry dit à ce sujet : « C'est un homme qui pour un sou veut avoir un quine »

» Le curé de Montmorency lui demandait la permission de l'enterrer dans son cimetière, il lui répondit : « Comme chrétien j'y consens; mais, comme musicien, je ne le puis; je serais trop près du carillon de la paroisse. »

» Le voyant près de sa mort son docteur lui dit : « M. Grétry, je vais prendre l'air sur la terrasse. » — « Restez, docteur; je sens que j'ai envie de mourir. »

» Paris, 16 octobre 1813. »

Extrait du journal de Spa : *l'Echo des Fontaines*, N° 32, 1862 :

« Grétry était l'homme aux suaves compositions, il a fait vibrer toutes les cordes du cœur, il a exprimé tous les sentiments. Ses partitions sont

toutes marquées au coin du génie. Avec des notes il a écrit la tragédie, le drame, la comédie, le vaudeville, nous dirions presque la parade. Pourquoi-pas ?

» Ecoutez *le Magnifique*, *la Caravane*, *Panurge*, *Zémire et Azor*, *Richard*, *l'Epreuve villageoise*, *Sylvain*, etc. et surtout *le Tableau parlant*, et l'on se convaincra de la vérité de nos paroles.

. . . . . .

» Liège et la France se sont disputé ses restes; après plusieurs procès, la France garde son corps et Liège possède son cœur. C'est juste; le cœur à la patrie, à la ville natale.... le cœur au clocher qui le fit battre pour la première fois.

» Jamais mort d'artiste n'eut un pareil retentissement : la gravure, la lithographie, la poésie, tout ce qui tient aux arts voulut payer un tribut à la mémoire du chantre harmonieux qui laissait au monde tant de chefs-d'œuvre. Parmi les vers improvisés pour cette triste circonstances le chansonnier de Piis improvisa au caveau cette stance :

Et moi, je dis ! dans ce sacré vallon
Toujours, *Grétry*, résonnera ta lyre,
A moins qu'un jour on ne voie Apollon
Ecorché vif de la main du satyre.

» Les obsèques de Grétry eurent un caractère particulier; tout ce qu'il y avait à Paris de notabilités dans les lettres, les arts, voire même dans la banque, se firent un devoir de suivre les funérailles d'un homme qui avait jeté un si grand reflet sur la musique française.

» Après la mort de Grétry, les comédiens de Feydeau organisèrent plusieurs spectacles particuliers composés des œuvres du maître.

» La première recette fut de 5,500 francs.

» Le lendemain on renouvella cette soirée.

» La curiosité était grande à Paris; le lendemain donc même affiche, mêmes couronnes, même recette, même douleur, mêmes regrets; enfin, pendant quatre soirées consécutives, toute la troupe chantante pleura si fort, que l'on crut devoir mettre fin à ces scènes de désolation C'est à ce sujet que l'on improvisa les couplets suivants, qui amusèrent tout le monde, excepté les comédiens :

Notre Amphion nous est ravi,
Nous venons de perdre *Grétry*,
C'est ce qui nous désole.

Mais tous les soirs, depuis ce temps,
Nous pleurons pour cinq mille francs,
C'est ce qui nous console.

De *Grétry*, tant que l'on paiera,
Nous jouerons peu chaque opéra,
C'est ce qui nous désole.

Quand nous ne paierons plus de droits,
Nous le jouerons vingt fois par mois,
C'est ce qui nous console.

Quelques musiciens fameux,
Bientôt nous ferons leurs adieux,
C'est ce qui nous désole.

Tous ces compositeurs chéris
Seront pleurés au même prix,
C'est ce qui nous console.

Peu faits à ces coups de jarnac,
Nous avons manqué *Dalayrac*,
C'est ce qui nous désole.

Mais nous jurons tous par *Grétry*,
De ne pas manquer *Monsigny*,
C'est ce qui nous console.

1813. — Dans la séance du 3 octobre de l'Institut de France, M. Le Breton, secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts, dans une transition heureuse et habilement préparée, s'est rendu l'interprète des regrets publics sur la perte du célèbre Grétry, et cette partie de son discours a fait une vive impression.

Joachim Le Breton lut, à la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut royal de France, le 1er octobre 1814, une notice sur Grétry. (1) Nous en extrayons :

« Le nom de Grétry est un des plus glorieux que la France ait à inscrire dans les annales des arts. Jamais musicien ne compta autant de succès au théâtre, et c'est en créant un genre nouveau, un genre qui manquait à la scène et qui est éminemment français, la comédie lyrique, qu'il obtint presque autant de triomphes qu'il composa d'ouvrages.

(1) Paris, Didot, 1815. — In-4°.

» Grétry n'oublia jamais ses années de souffrance. Il était délicat et timide, mais docile, doux et patient.

» Ce qui est étonnant, et nous semble en même temps un premier trait du caractère de Grétry, c'est qu'il ne fit jamais connaître à sa famille dont il était tendrement aimé, l'état d'angoisses continuelles dans lequel il vivait, quoiqu'il sût parfaitement que son père, étant considéré du chapître, aurait été redoutable pour le maître, au point de le perdre, s'il ne l'avait pas soutenu.

» Il avait besoin d'un professeur plus élevé que Rennekin, pour apprendre la composition et qui eut moins de complaisance pour ses essais. Grétry le trouva dans un ami de son père, Moreau (1) maître de musique de St-Paul à Liège.

» Grétry commença, pour la troisième fois, les éléments de composition sous Casali, et, après environ deux ans de leçons, Casali lui conseilla de voler de ses propres ailes.

» Le crachement de sang et la fièvre le retinrent au lit pendant six mois à Rome, ne s'occupant plus de musique que comme on s'occupe d'une ingrate maîtresse, pour s'en tourmenter et la maudire.

» A son départ de Rome, le 1er janvier 1767, il laissait ses messes, ses psaumes et ses leçons de composition entre les mains des Liégeois, ce qui prouve qu'il n'y tenait pas beaucoup et qu'il connaissait sa carrière.

» En commençant à composer pour le théâtre, il suivit l'impulsion de l'école italienne qui était alors dans une bonne route.

» Le même système de vérité et de concurrence dramatique s'établissait partout. Pergolèse en donnait du moins l'exemple en Italie, Gluck en Allemagne, Duni, Monsigny, Philidor et Gossec en France.

» Dans toute la force de son talent, il se fit une manière à lui, et qui n'a point été imitée, peut-être parce qu'elle est inimitable : il travailla devantage son orchestre, et chercha à mettre des effets dans ses accompagnements. Au reste, cette impulsion, sans doute exagérée, de notre école, aura cependant servi aux progrès de l'art.

» Ce fut Grétry qui trouva l'accent comique et spirituel propre à toutes les nuances du genre dont il a si richement doté la scène.

» Il étonne par la fécondité et la souplesse de son génie, par l'étendue, le brillant et la variété de son imagination.

» Il a introduit la comédie lyrique jusque sur le théâtre du Grand-Opéra, où *Panurge*, *la Caravane*, *Colinette à la cour*, *Anacréon* conserveront sa mémoire.

(1) Moreau est mort correspondant de l'Institut. Ce fut Grétry qui le proposa.

» On a reproché à Grétry, de ne pas avoir fait de très-bonnes études dans la partie scholastique de son art ; mais ce reproche, qu'on ne peut pas nier extrêmement, est au moins indiscret. Grétry, plus savant, aurait été moins spirituel. Il était né pour être ce qu'il fut.

» Il paraît que Gluck et Grétry ne se rendaient pas toute la justice qu'ils se devaient ; nous en ignorons les causes. Ce ne dut point être la rivalité, on aurait peine à la concevoir ; ils avaient même un lien naturel, c'est qu'ils partaient du même principe, et qu'ils marchaient au même but par deux routes différentes.

» Grétry avait étudié aussi et s'était surtout inspiré ; il avait saisi avec un tact heureux, une habileté rare, la société dans les rapports qui convenaient le plus à son esprit.

» Depuis son premier succès à Paris (1768) jusqu'à sa mort, la carrière de Grétry fut heureuse : elle présente d'abord vingt-cinq années de triomphe au théâtre et d'hommages dans le monde, sans ce noir mélange dont l'envie et les rivalités empoisonnent la gloire elle-même. Les orages de la Révolution n'atteignirent point sa tranquillité : il perdit de sa fortune, comme tous ceux qui avaient placé des fonds sur le trésor public et sur des propriétés particulières ; mais il fut honoré et protégé pendant la tempête. Dans les dernières années de sa vie, il vit et le même théâtre et le même public l'en dédommagea avec transport aux fréquentes représentations de la *Fausse Magie*, de *Zémire et Azor*, de *Sylvain*, de *l'Amantjaloux*, de *Richard*, du *Tableau parlant*, etc.

» Grétry fut bon fils, bon époux, excellent père, parent généreux.

» Le caractère de Grétry avait pour bases la douceur, la modération et beaucoup d'esprit. Il eut, dans le monde, la vraie dignité également éloignée de l'orgueil qui blesse les talents inférieurs et de l'intrigue qui cherche à concentrer les hautes faveurs.

» Grétry a composé une méthode d'harmonie pour l'éducation de ses filles.

» Grétry repose auprès de Delille. Un monument d'une élégante simplicité, érigé par ses enfants adoptifs, signale sa cendre comme celle du grand poète. »

Le *Journal des Débats* s'exprime ainsi quant à la mort de Grétry :

« L'Opéra-Comique et même l'Opéra est aujourd'hui dans le deuil : toutes les muses qui président particulièrement au chant et à la musique, répandent des larmes, et, dans l'excès de la douleur, brisent leurs instruments.

» On chante aujourd'hui, 28 septembre 1813, un *De Profundis* dans

une église de Paris pour celui qui a fait retentir les théâtres des chants les plus vrais, les plus expressifs et les plus ingénieux.

» Le Dieu de l'opéra comique, ou plutôt de la comédie lyrique, a terminé sa carrière; il est allé rejoindre Orphée, Amphion et Linus, laissant ici-bas, avec la collection de ses chefs-d'œuvre, jusqu'à un *De Profundis* qu'il avait eu la précaution de composer lui-même pour ses funérailles, de peur qu'un musicien ne s'avisât de souiller par des chants peu naturels la cérémonie de son enterrement.

» Quand il parut dans la capitale, Philidor et Monsigny partageaient entr'eux l'Opéra-Comique, alors appelé Comédie-Italienne. Philidor avait plus de science que Monsigny, plus de naturel, de mélodie et de grâce : tous les deux avaient un beau talent.

» Le monde ne lui offrait (à Grétry), que des protecteurs zélés et puissants ; il était accueilli dans les meilleures sociétés, moins encore comme musicien que comme un homme d'esprit et de goût, aimable, doux, poli, et d'un très bon ton. Depuis le *Huron* (1768), une suite non interrompue de succès brillants couronna une suite de chefs-d'œuvre qui se succédaient sans interruption. Grétry est le fondateur de la comédie lyrique en France ; il y a établi, développé et perfectionné l'art de peindre la parole avec des sons, de mettre les pensées dans le chant et du chant dans les pénsées. C'est le plus naturel, le plus vrai, le plus expressif, le plus dramatique des compositeurs. Il avait choisi Pergolèse pour modèle ; mais il a surpassé son modèle, du moins par le nombre des ouvrages.

» Ses compositions, sous tous les rapports, sont fort au-dessus de celles qu'on représente à l'Opéra-Buffa, qui ne sont que des concerts, et n'ont rien de théâtral. « GEOFFROY. »

« Une députation de l'Institut (1) a été chercher à Montmorency la dépouille mortelle de Grétry. L'Institut en corps, le Conservatoire de musique, et tous les auteurs dramatiques, assisteront demain aux funérailles de cet illustre compositeur. On assure qu'on exécutera un *De Profundis* qu'il avait composé lui-même, et sur lequel les mots suivants sont écrits de sa main : « *De Profundis* etc. Il a laissé une *Messe des Morts* qui sera chantée dans quelque temps par tous les premiers artistes de la capitale. »

On n'a pas eu le temps en tout cas, de faire l'exécution de cette œuvre, qu'on prétend perdue.

Nous extrayons du *Moniteur universel* :

(1) C'est le compositeur Monsigny et non Lesueur, qui remplaça Grétry à l'Institut.

« Les hommages rendus à la mémoire de Grétry par l'Opéra-Comique ont été très avantageux aux véritables légataires de ce grand compositeur. *Zémire* a été entendu nombre de fois avec un plaisir toujours nouveau; *la Rosière* a paru avec cette fraîcheur, cette grâce, ce coloris virginal, si on peut le dire, qui caractèrisent cette aimable production. Grétry va revivre tout entier; sa mort lui assure une existence nouvelle et la nature de son talent promet que cette existence sera longue : il le désirait et le savait lorsqu'il embrassa le système qui lui fut si favorable lorsqu'il voulut être plus poète que compositeur, plus dramatique que musicien, c'est-à-dire, lorsqu'il reconnut qu'à l'exemple des vieux maîtres d'Italie, il fallait être l'un et l'autre, et pour avoir un succès indépendant des caprices de la mode des progrès ou de la décadence de son art. »

Flamand-Grétry, qui habitait en 1816 l'Ermitage (1) de Montmorency, reçut l'autorisation d'inhumer le cœur de Grétry, dans la propriété d'Enghien-Montmorency, renfermé dans une boîte de plomb, pour lui élever un monument funéraire.

Flamand en fit l'acquisition le 3 septembre 1814.

Le plus fidèle ami de Grétry fut le chevalier Sigismond Neukomm. Il eut l'attendrissant courage de le raser entièrement deux heures après sa mort, pour le modeler en plâtre.

Parmi les nombreux amis de Grétry citons encore particulièrement M. Courtin, ex-négociant et ancien juge au tribunal de commerce.

Il assistait avec sa femme à toutes les fêtes de famille, et on avait l'habitude de se réunir le 7 septembre, la veille de la fête de Jeannette, femme de Grétry.

Grétry en était naturellement le héros, aussi sa conversation était attachante; elle offrait parfois un mélange de réflexions philosophiques et d'aperçus pleins de finesse, et malgré ses revers et ses malheurs, on remarquait le plus aimable abandon dans le commerce habituel de sa vie.

Par ses lectures d'ouvrages d'histoire et de littérature, car Grétry lisait beaucoup et principalement Montaigne, (qui était son auteur favori), il s'était acquis de grandes connaissances.

La Harpe s'exprime ainsi dans son *Cours de littérature*, Tome XII :

« Je savais bien que l'auteur (Grétry) était non-seulement un grand artiste, mais homme de beaucoup d'esprit; je ne savais pas qu'il fût

(1) Grétry, pendant son séjour, y fit construire un petit châlet. Il y posa la première pierre, sur laquelle il fit graver son nom, celui de sa femme et de Mlle Josephine Grétry, sa nièce. Il fit également construire une petite chaumière, où logea une pauvre femme, qui y mourut huit jours avant lui.

écrivain, et il l'est. Il m'avait toujours paru celui de nos compositeurs qui avait eu le plus d'esprit en musique; mais j'ai vu, en lisant, qu'il en a aussi beaucoup dans son style, et je suis bien aise d'avoir cette occasion de l'en féliciter. »

XXXXVIII.

Grétry fêté à Anvers. à Bruxelles et à Liège.

La plupart de ses opéras ont été joués à Anvers et la musique de Grétry a constamment charmé les dillitantes de cette ville renommée pour ses goûts artistiques. Nous sommes heureux de donner les renseignements suivants sur le succès de Grétry dans la ville commerciale.

Au commencement de ce siècle on représenta avec un accueil toujours favorable : *Zémire et Azor*, *le Jugement de Midas*, *l'Epreuve villageoise*, *la Rosière de Salency*, *la Fausse Magie*, *la Caravane*, *Pierre le Grand*, *le Magnifique*, *Anacréon*, *le Tableau parlant*, *Lisbeth*, *Richard Cœur-de-Lion*, *Sylvain*, *l'Amant jaloux*, *Raoul*, *le Comte d'Albert*, *Panurge*, etc.

Faisons suivre quelques détails des années 1812 et 1813 :

1812, 9 juillet (jeudi). *Sylvain*, première représentation ; acteurs : Mesd. Tobi, Dubrueil, Dupret ; MM. Camoin, Goyon et Adrien.

Le *Journal des Deux-Nèthes* écrit :

« Je ne finirai pas cet article sans dire un mot de *Sylvain* ; ce chef-d'œuvre de Grétry suffirait pour combattre le faux système que le plus puissant attrait de la musique est dans sa nouveauté ; celle de *Sylvain* a survécu à nos roulades modernes et malgré l'empire de la mode on y revient encore avec un charme également senti de l'ancienne et de la nouvelle école. Mad. Tobi a chanté le rôle d'Hélène avec une méthode et une expression qui lui ont mérité tous les suffrages. »

13 juillet. *Zémire et Azor*. — 16. Rerprise de *Lisbeth*. — 29. *La Fausse Magie*. — 31. *Richard Cœur-de-Lion*.

7 août. *Lisbeth*, chanté par Mesd. Tobi, Belleval, Dupret ; MM. Gamet, Goyon, Camoin et Adrien. — 9. La première reprise de *la Caravane*. — 13. *Sylvain*. — 14. *La Caravane*, ornée de tout son spectacle. — 15. Pour l'anniversaire de Napoléon Ier, *la Caravane*. — 21. *Le Tableau parlant*.

Le célèbre Elleviou, qui vint donner quelques représentations à Anvers, chanta le rôle de Pierrot. C'était un spectacle demandé. Foule et enthousiasme pour le chanteur et la musique.

29 août. *Raoul Barbe-bleue*.

4 septembre. Reprise du *Jugement de Midas*. — 10. *La Fausse Magie*. — 11. *Les deux Avares*, opéra bouffon. — 17. Reprise du *Comte d'Albert et sa suite*.— 18. *L'Epreuve villageoise*.— 28. *Richard*.

21 octobre. *Les deux Avares*. — 23. *l'Epreuve villageoise*.

5 novembre. *Richard*. — 8. Reprise de *Panurge*. — 13. *Le comte d'Albert*. — 16. *L'Amant jaloux*.— 17. *Les Evénements imprévus*, avec M. Huet, artiste de l'Opéra-Comique de Paris. — 18. *Zémire et Azor*.

14 décembre. *Raoul*, *Barbe-bleue*.

La Caravane, *Lisbeth*, *Zémire et Azor*, *le Tableau parlant*, *les deux Avares*, et autres pièces de Grétry,tiennent l'affiche pendant l'hiver de 1813.

La direction du théâtre d'Anvers, voulant honorer la mémoire de Grétry, organisa une représentation extraordinaire le 14 octobre 1813, composée de *Sylvain*, du *Jugement de Midas* et du *Souvenir de Grétry*, prologue en vers de M. Emmanuel Dupaty, dans lequel on entendait la dernière romance de Grétry, connue sous le titre de *Chant du Cygne*.

Tous les artistes en emplois se sont empressés de contribuer au charme de cette représentation. Le directeur du théâtre, M. Dorsan, s'est distingué dans cette soirée.

Dans le prologue on a improvisé trois couplets à la louange de Grétry, qu'il a bien fallu applaudir, quelques médiocres qu'ils fussent.

L'air du *Chant du Cygne* est digne de lui. Voici quelques vers de la pièce de Dupaty :

Et jusqu'à son dernier jour nous nous souviendrons tous
De son air martial : *la Victoire est à nous*.
En serrant en ses bras et sa femme et sa fille,
Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?

Le spectacle a été terminé par une *Apothéose de Grétry*, précédée d'une ouverture de M. Marly, chef d'orchestre du théâtre, composée des plus jolis motifs de Grétry, et le public a saisi avec un douloureux enthousiasme le bel air de *Richard Cœur-de-Lion* :

Que je vous plains, vous ne la verrez pas.

On a réservé pour l'apothéose la décoration du *Mont-Parnasse*, sur lequel figuraient les ouvrages de Grétry, au nombre de cinquante-cinq ; au sommet du mont était un piédestal attendant un buste ; au-dessus on lisait : *Anacréon*. Apollon suivi des neuf Muses en deuil était sur le mont tenant dans ses bras le buste de Grétry, qu'il a posé sur le piédestal.

Lise et Chloé portaient la lyre du Dieu, couverte d'un crêpe. Mercure a paru et a chanté un couplet fort joli, mais qu'on n'a pas entendu ; il a été suivi de deux autres, dont un chanté par Apollon et l'autre par Midas ; ils ont obtenu les honneurs du *bravo*.

Le tout a fini par le quatuor de *Lucile*, et Apollon a couronné Grétry. Tous les artistes en deuil et les musiciens de l'orchestre ont jeté des couronnes sur la scène qui s'est éclairée par des feux de Bengale. En général cette idée a été goûtée.

Enfin, fête brillante, foule et un succès complet pour les artistes et le directeur.

Jamais on n'avait vu à Anvers un enthousiasme pareil.

Le décès de Grétry ne produisit pas moins de sensation à Bruxelles, où une messe à sa mémoire eut lieu.

Nous empruntons à l'ouvrage de M. Faber : *Histoire du Théâtre Français en Belgique* :

« Un triste événement vint frapper le monde musical. Grétry, le charmant auteur de tant d'opéras, mourut le 24 septembre 1813, à Montmorency. A l'effet d'honorer sa mémoire, l'avis suivant fut inséré dans les journaux :

« A LA MÉMOIRE DE GRÉTRY.

La messe funèbre de Gossec, en l'honneur du célèbre compositeur, notre compatriote, que la mort vient d'enlever, sera exécutée jeudi, 14 octobre 1813, dans l'église du Grand-Béguinage, par les artistes du théâtre de Bruxelles, réunis aux musiciens et amateurs les plus distingués de cette ville. »

» Cette messe fut célébrée aux frais des comédiens. Les artistes des deux sexes s'y trouvèrent en vêtements de deuil ; les hommes, en frac noir, portaient l'épée à poignée d'acier. C'était un petit reste des coutumes de l'ancien régime où les artistes avaient droit au port de l'épée, interdit à d'autres classes de la société. Les chants furent exécutés par les principaux sujets et les chœurs de l'opéra.

» On ne s'en tint pas là. Le même soir, il y eut spectacle extraordinaire à la Monnaie. On joua deux opéras du compositeur tant regretté : *le Jugement de Midas* et *le Tableau parlant*. La toile tombée au final de ce dernier ouvrage, se releva bientôt et les spectateurs virent au milieu de la scène, le buste de Grétry, entouré d'un côté par tous les acteurs, de l'autre par toutes les actrices, vêtus de noir et tenant en main des palmes et des branches de laurier. M. Bourson, se détachant du groupe, s'avança vers la rampe et récita en l'honneur du célèbre défunt, une

pièce de vers de sa composition. En voici les passages les plus remarquables :

. . . . . .

Liège fut sa patrie et ces heureux climats
De ses talens naissants reçurent les prémices ;
Bientôt de l'Italie ils firent les délices
Et vers Paris ensuite il dirigea ses pas.
Du Théâtre-Français les savantes merveilles
Frappèrent à la fois son cœur et ses oreilles.
C'est en se pénétrant des talents de Clairon,
En écoutant Brizard, en admirant Préville,
Que sa muse naïve, élégante et facile
De tous les sentiments sut imiter le ton...

» Après avoir rappelé l'enfance de l'Opéra-Comique à Paris et les essais plus ou moins heureux de Duni, de Philidor et de Monsigny, il continue :

Grétry paraît enfin, et sa lyre savante
Fait naître les transports d'un peuple qu'elle enchante.
Polymnie a repris son antique splendeur,
Le chant va peindre tout, il va parler au cœur... »

M. Bourson, directeur du *Moniteur belge*, publia l'opuscule : *Hommage rendu à la mémoire de Grétry*, par les artistes du Grand-Théâtre de Bruxelles.

A Liège, le décès de Grétry ne fit pas moins de sensation, dans toutes les classes de cette cité industrielle.

La Société d'Emulation de Liège fait un appel à l'occasion de la mort de Grétry, pour l'érection d'une statue, ce qui eut quelque retentissement dans le pays. Les événements politiques de l'année 1814 firent tomber ce projet, qui fut repris en 1826, de commun accord avec les Magistrats de la ville et la société musicale *Grétry*.

On réunit en peu de temps une somme de 4,819 florins, et la Société d'Emulation souscrivit pour la somme de 500 florins.

La ville institua une commission pour prendre les mesures quant à l'emplacement du monument, mais la Révolution belge de 1830 vint encore mettre obstacle à ce projet.

En 1839, la commission remit à la ville une somme de 7,192 francs, produit total de la souscription.

En 1842, après bien des difficultés de toute nature, la statue du maître fut inaugurée dans sa ville natale, comme nous l'avons dit au chapitre concernant les bustes et statues.

Un journal de Liège annonce en ces termes le décès de Grétry :

« L'auteur de *Sylvain*, etc., a cessé de vivre, à Paris, le 24 de ce mois, à onze heures du matin. Il était né le 11 février 1741. C'est là une de ces pertes irréparables, également douloureuse pour les arts, sa famille et l'amitié ! Et Liège, qui s'honore de l'avoir vu naître, quel tribut ne doit elle pas à la mémoire de Grétry. »

P. J. Henkart.

On publia ces vers à l'occasion de sa mort :

Tes accords les plus enchanteurs,
Grétry, n'ont point ému les parques inflexibles
Rien ne peut arrêter leurs ciseaux destructeurs;
Mais tant qu'aux doux accords nos cœurs seront sensibles,
O ! d'Apollon immortel favori,
Ton nom sera pour nous le nom le plus chéri.

Pour charmer l'ennui de la route,
Grétry, sa lyre en main, traversait l'Achéron ;
Ramez donc, dit-il à Caron;
Que faites-vous?.... J'écoute.

P. Villiers.

XXXXIX.

Popularité de la musique de Grétry après sa mort.

1813. 30 septembre, jeudi, spectacle demandé : *l'Amant jaloux*, *Zémire et Azor*. Entre les pièces, l'ouverture d'*Elisca* et la marche des *Samnites*.

Spectacle à 6 1/2 heures. Artistes dans *l'Amant jaloux* : Mesd. Frédéric, Regnault, Gavaudan ; MM. Chénard, Gavaudan, Huet. Artistes dans *Zémire et Azor* : Mesd. Duret, Frédéric, Simonet ; MM. Chénard, Moreau, Paul.

2 octobre, samedi. *Zémire et Azor* et le *Tableau parlant*. — 4. *Le Tableau parlant*. — 5. A l'Opéra, *la Caravane* avec début de Levasseur.

Le 6 octobre 1813 tous les musiciens de Paris, voulant donner un hommage à l'illustre maître, se réunirent pour exécuter à sa mémoire à l'église Saint-Roch une messe de mort.

10 octobre. A l'Opéra, *Colinette à la Cour*. — 10. A l'Opéra-Comique, *l'Amant jaloux*, ouverture d'*Elisca* et *Zémire et Azor*. — 11. Reprise de la *Rosière de Salency* avec la *Fausse Magie*. Artistes : Mesd. Desbrosses, Regnault, Simonet ; MM. Chénard, Gavaudan, Saint-Aubin,

Moreau, Paul. — 12. A l'Opéra, *la Caravane*. — 13. Spectacle demandé à l'Opéra-Comique, *Zémire et Azor*, chanté par Mesd. Duret, Frédéric, Simonet ; MM. Moreau, Huet, Darancourt.

Pendant plusieurs jours il n'y eut pas de spectacle aux Italiens.

15 octobre. *La Rosière de Salency*. — 17. *Zémire et Azor*. — 19. *La Rosière de Salency*, chanté par Mesd. Gavaudan, Regnault, Boulanger ; MM Chenard, Gavaudan, St-Aubin, Moreau et Paul. — 22. *Le Tableau parlant*. — 23. *Zémire et Azor*. — 24 *La Rosière de Salency*. — 26. *L'Ami de la maison* et *Richard Cœur-de-Lion* — 27. *Lisbeth*, chanté par Mesd. Moreau, Paul-Michu, Frédéric; MM Chénard, Rolland, Gonthier. Alaire. — 28 *Le Tableau parlant*. — 29. *Zémire et Azor*. — 31. *Elisca* (ouverture), le *Tableau parlant*.

3 novembre. *La Rosière de Salency*. — 5. Reprise de *Sylvain* et le *Tableau parlant*. — 6. *Zémire et Azor*. — 7. A l'Opéra, *Colinette à la cour* et *Richard* aux Italiens. — 8. *Sylvain*. — 11. *L'Amant jaloux* et l'ouverture d'*Elisca*. — 12. *Lisbeth*. — 16. *La Rosière de Salency*. — 18. Représentation extraordinaire avec *l'Amant jaloux*, l'ouverture d'*Elisca* et *Sylvain* Foule. — 20. *La Rosière de Salency* — 21 *Sylvain*. — 23. *Lisbeth*. — 25 et 27. *Sylvain*. — 28. *Sylvain* avec le *Tableau parlant*. — 30. *Sylvain*.

1 décembre, *Les Evénements imprévus*. Artistes : Mesd. Desbrosses, Moreau, Boulanger, P. Michu : MM Chénard, Lesage, Gavaudan, Saint-Aubin, Ponchard et Darancourt. — 2. *Zémire et Azor*. — 3. *Sylvain*. — 5 et 11. *Les Evénements imprévus* et *Sylvain*. *Sylvain* est chanté par Mesd. Gavaudan, Duret, Boulanger ; MM. Chénard, Lesage, Gavaudan, Saint-Aubin, Ponchard et Darancourt. — 7. *La Rosière de Salency*. — 13. *L'Amant jaloux*, ouverture d'*Elisca* et *Sylvain* L'ouverture produit toujours grand effet. Cet opéra fut joué sans succès en 1799. Ce fut une des dernières œuvres de Grétry — 14 *Zémire et Azor* et *Richard*. Le dernier opéra est joué par Mesd. Belmont, Joli, Saint-Aubin, Gonthier, Richardy ; MM. Huet, Darancourt, Ponchard, Perceval, Rolland, Gonthier, Théodore et Alaire. — 17. *Sylvain*. — 27. *Zémire et Azor*. — 28. *Richard Cœur-de-Lion*.

Pendant l'été de 1813, on avait abandonné en partie le répertoire de Grétry et on jouait à de rares intervalles l'*Ami de la maison*, *Zémire et Azor*, *Richard*, la *Caravane*, le *Tableau parlant*, *Colinette à la Cour*, la *Fausse Magie*, l'*Epreuve villageoise*.

Ce fut toujours *Richard* qui eut la palme.

Le 23 juillet 1813, on reprit *Lisbeth* avec Mesd. Moreau, Paul Michu,

Frédéric ; MM. Chénard, Rolland, Gonthier et Alaire. Cet opéra, joué à la Comédie-Italienne, le 10 janvier 1797, ne s'est pas soutenu.

Il manquait alors à Grétry, auteur de tant de charmantes mélodies, la fraîcheur et l'originalité dans les idées, plutôt à cause de la faiblesse de sa constitution, qu'à celui de manque d'invention.

L.

Testament de Grétry, déposé chez le notaire Lahure à Paris, le 28 Septembre 1813, quatre jours après la mort du célèbre artiste.

Je soussigné, André-Ernest-Modeste Grétry, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, Boulevard des Italiens, n° 7,

Je fais et institue :

1° André-Joseph Grétry, né à Boulogne-sur-Mer, le 20 novembre 1774, aveugle, homme de lettres ;

2° Marie-Marguerite-Ernestine Grétry, née à Gand le 18 août 1776, et mariée avec Louis-Victor Flamand, le 11 pluviôse an IV ;

3° Marie-Jeanne-Françoise Grétry, née à Gand le 4 mars 1779 ;

4° Jean-Joseph-Alexis Grétry, ingénieur des ponts et chaussée né à Gand, le 31 janvier 1783 ;

5° Jeanne-Marie Grétry, née à Paris, paroisse, de la Madeleine, le 23 février 1785, mariée avec Pierre-Joseph Gravier, le 7 septembre 1805 ;

6° Gabriel-Honoré Grétry, né à Paris, paroisse St-Roch, le 26 mai 1791, actuellement élève à l'Ecole militaire de Saint-Cyr ;

7° Marie-Auguste Grétry, née à Paris, place des Italiens, le 7 août 1793.

Tous enfants de mon frère aîné, Jean-Joseph Grétry, et élevés par moi depuis leur enfance, mes légataires universels de tous mes biens, meubles et immeubles, qui m'appartiennent au jour de mon décès pour en jouir par eux, à compter du dit décès, en toute propriété, comme de choses appartenant à eux iucommutablement.

Je déclare au surplus confirmer, en tant que besoin est, le contrat de mariage de Pierre-Joseph Garnier et de la dite Jeanne-Marie Grétry, passé devant Rouen et son confrère notaires à Paris, le 18 fructidor an XIII.

En conséquence, j'entends que tous les susnommés enfants de mon

frère, viennent recueillir directement, chacun leur part égale dans ma succession, sans être tenus de la demander à la dite Jeanne-Marie Grétry, leur sœur.

A l'égard des vingt mille francs qui, par le dit contract de mariage, doivent rester entre les mains de Madame Garnier, pour servir la rente stipulée par le même acte en faveur de Madame Defran, sœur de ma femme, je veux qu'il en soit fait emploi pour assurer le dit capital et le service de la dite rente, si mieux n'aime Madame Garnier donner caution solvable.

Fait à l'hermitage de J. J. Rousseau commune de Montmorency, département de la Seine-et-Oise, le neuf juin mil huit cent neuf.

(*signé*) ANDRÉ-ERNEST-MODESTE GRÉTRY.

Grétry confia une copie de ce testament à son ami E. Regnard, Maire de la commune de Montmorency.

Ainsi le testament a été fait deux ans après la mort de sa femme et quatre ans avant son décès.

Manifestation à l'Opéra-Comique en faveur de Grétry, pendant la représentation demandée, composée de l'Amant jaloux, Zémire et Azor, *l'ouverture d'*Elisca, *et la Marche des Mariages Samnites.*

Ce spectacle attrayant commençait à six heures et demie, et eut lieu le jeudi 30 septembre.

A 6 heures la foule s'ameute pour assister au triomphe de Grétry.

Déjà le 28 septembre, comme nous l'avons déjà dit, on avait organisé une représentation à la mémoire du célèbre défunt.

Voici le jugement du *Journal de l'Empire* :

« C'est surtout au fils à honorer son père; il ne peut mieux l'honorer qu'en jouant ses pièces, et en les jouant bien, ou du moins le mieux qu il lui est possible. Mais ce n'est pas seulement l'Opéra-Comique, qui signale sa piété filiale, c'est toute la société qui fait éclater sa reconnaissance et son admiration.

» Les honneurs funèbres rendus à Grétry portent le caractère de son talent : le naturel, la vérité, l'expression juste et fidèle; tout le monde étoit ému et touché; ce n'étoient point des simulacres de la douleur, c'étoit une douleur sincère; il n'y avoit ni dépenses, ni magnificence, ni luxe, ni faste; l'intérêt général, les regrets publics faisoient les plus grands frais de cette pompe funèbre.

. . . . . .

» Grétry n'écrit pas mal; mais le musicien est bien au-dessus de

l'écrivain. Il étoit consommé dans l'art de la musique ; il n'avoit qu'une médiocre connoissance de l'art d'écrire; il lui est arrivé quelquefois de raisonner sur des matières qu'il n'entendoit pas assez; il a une grande affectation de philosophie; c'étoit la maladie du siècle; il affiche une grande prétention à la sensibilité; c'étoit le ton à la mode.

. . . . . .

» Par une succession rapide de chefs-d'œuvre, il avoit, depuis longtemps, condamné l'envie au silence; vivant, il a joui de sa gloire; et lorsque le bruit de sa mort s'est répandu, tout Paris c'est associé à la douleur des artistes et des gens de lettres. Les représentations avoient attiré un concours immense de spectateurs. Tout ce que la capitale offre de plus brillant et de plus distingué étoit réuni dans la même enceinte, et jamais peut-être une représentation théâtrale n'a produit un pareil effet. Il étoit facile de s'apercevoir que le souvenir de Grétry y remplissoit tous les cœurs. Les paroles étoient à peine écoutées, et chaque air, chaque morceau d'ensemble existoient des transports universels. Après *l'Amant jaloux* l'orchestre a exécuté avec une précision admirable l'ouverture d'*Elisca*.

» Aux dernières mesures le rideau s'est levé; le théâtre représentoit un site pittoresque; le milieu de la scène étoit occupé par un sarcophage au pied duquel étoient groupés des jeunes enfants tenant à la main des partitions de Grétry.

» Les acteurs, en habit de deuil, et les actrices, vêtues de blanc, étoient rangés sur les côtés de la scène. Ils ont défilé devant le public sur la Marche des *Mariages Samnites*. La Marche terminée, Gavaudan a prononcé quatre vers, dont voici le sens: *Grétry n'est plus; mais cessons de le pleurer, il est allé se réunir aux immortels*. L'orchestre a fait entendre l'air si populaire : *Où peut-on être mieux*, etc. Nous n'essaierons pas de décrire l'effet de cette heureuse application. L'enthousiasme s'est manifesté dans toute la salle. La plupart des spectateurs se sont levés, comme pour donner au grand compositeur dont ils déploraient la perte un dernier témoignage d'admiration et de respect.

» On ne conçoit pas ce que la mort de Grétry lui a rapporté de faveur et de gloire; on attendoit son dernier soupir pour faire éclater l'enthousiasme que doit inspirer son talent; on lui a prodigué les éloges du moment qu'il n'a plus été en état de les entendre; dès que le musicien a été rayé du nombre des vivans, ses opéras ont été solennellement inscrits parmi les premiers chefs-d'œuvre de la comédie lyrique. On jouoit rarement ces pièces; on les jouoit mal; on n'y alloit point; à peine a-t-il cessé d'exister, que tous les théâtres, tous les carrefours retentissent de

sa musique. On ne connoissoit guère ses *Mémoires*; on ne les achetoit point pendant sa vie; le libraire Verdière, dans sa boutique, Quai des Augustins, N° 27, est étonné un jour de voir entrer plusieurs amateurs qui demandent ces *Mémoires*. »

Les opéras suivants furent représentés en 1814: *Colinette à la cour*,(1) *la Rosière*, *Sylvain*, (2) *Raoul*, *Richard*, (3) *le Magnifique* (repris le 20 janvier), *Lisbeth*, *Aucassin et Nicolette* (4) (repris le 7 février), *la Fausse Magie*, *la Caravane*, *Zémire et Azor*, *l'Amant jaloux*, (5) *le Tableau parlant*, *Anacréon chez Polycrate* (repris le 19 avril), *Pierre le Grand* (repris le 7 mai), *l'Ami de la maison*, *l'Epreuve villageoise* (reprise le 31 octobre).

On écrit dans le *Journal des Débats* quant à *la Fausse Magie* :

« Sur les paroles les plus médiocres il a trouvé le secret de faire une musique délicieuse, vive, spirituelle; c'est véritablement un prodige, il a avivé un cadavre; mais il n'appartient qu'à lui de faire le miracle. Son imagination vive et ardente suppléoit à la faiblesse de l'écrivain Marmontel. Ses notes sont des pensées; sa mélodie est du style. »

Mad. Mainvielle-Fodor fit cette année (1 septembre) ses débuts dans *Zémire et Azor*, rôle de Zémire.

Mlle Foulquier, âgée de 14 ans, débuta dans *la Fausse Magie* et dans *Richard*.

Prévost continua ses débuts dans *la Caravane*, rôle du Pacha.

Eloge de Baillot.

Trois mois après le décès de Grétry, le célèbre violoniste français Baillot, dans un discours prononcé à la distribution des prix aux élèves du Conservatoire, dont il était un des plus distingués professeurs, rendit aussi hommage à la mémoire de Grétry en ces termes :

« Le jour où Grétry a cessé de vivre a été un jour de deuil pour les arts ; près d'un demi-siècle de succès non interrompus n'aurait pas suffi à sa gloire. Celui qui sut si bien émouvoir les cœurs pendant sa

(1) Chanté par Mesd. Branchu, Granier, Paulin, Jannard, MM. Nourrit, Albert, Bertin, Alexandre, Bonel.

(2) Joué par Mesd. Gavaudan, Duret, Boulanger, MM. Chénard, Paul, Darancourt, Gonthier.

(3) On publie à 4 mains l'ouverture de *Richard*, arrangée par Beauvarlet-Charpentier. Paris, chez l'auteur.

(4) Chanté par Mad. P. Michu, MM. Chénard, St. Aubin, Moreau, Darencourt, Rolland, Ponchard, Perceval, Alaire.

(5) Joué par Mesd. Gavaudan, Regnault, Michu, MM. Chénard, Batiste, Ponchard.

vie, devait les affliger profondément à sa mort. Aussi vit-on à ses funérailles toutes les passions se taire, les opinions se confondre, et tout ce qu'il y avait à Paris de musiciens ou d'hommes sensibles au charme de la musique, s'empresser de lui rendre les derniers devoirs : ce mouvement spontané, l'éloquence de tant de larmes, ce mélange de regrets et d'honneurs, qui proclamaient son immortalité, donnaient à sa pompe funèbre tout le caractère d'une apothéose.

» Grétry avait composé plus de cinquante opéras : le premier, donné à Paris, en 1768, fut *le Huron ;* le dernier, représenté en 1799, fut *Elisca.* Ses *Mémoires* ou *Essais sur la Musique*, sont connus de tous les amis des arts : les personnes qui ne les connaissent point encore trouveront trop de plaisir à remonter à la source, pour que nous cherchions à diminuer leurs empressement, en répétant ce qu'il a dit avec tant de naturel, d'esprit et de jugement.

» Payons un tribut de reconnaissance à celui qui, des premiers, sut dérober le feu sacré aux compositeurs d'Italie, et, à l'exemple de l'auteur de *Rose et Colas,* la vérité de la declamation, et toutes les convenances dramatiques. »

LI.

Vente du mobilier de Grétry.

C'est le 23 octobre 1813, en présence d'une foule d'artistes, amateurs et curieux, qu'eut lieu au domicile du compositeur, la vente de ses meubles, objets d'art, etc.

Le *Journal des Débats* l'annonce en ces termes :

« La vente faite hier (23 octobre) au domicile de feu Grétry avoit attiré un grand concours d'amateurs de musique. Les partitions manuscrites, les tabatières et tout ce qui avoit été à l'usage personnel du célèbre compositeur, se sont vendus à un prix fou. Le piano sur lequel il a composé quarante opéras, et la canne avec laquelle il battoit la mesure aux répétitions générales de ses ouvrages, ont été adjugés à M. Nicolo. Il a gardé le piano, et a fait hommage de la canne à son estimable confrère M Berton, qui a récemment prouvé, par une démarche pleine de noblesse, que la modestie est toujours la compagne du vrai mérite. (1)

(1) Par lettre datée du 1r octobre 1813, M. Berton déclinait en faveur de Monsigny la place de membre de l'Institut en remplacement de Grétry. Nous extrayons de cette lettre : « Mon admiration pour son grand talent, mon respect pour son caractère et pour son âge, m'imposent la loi de cesser dans ce moment de prétendre à l'honneur de siéger à l'Institut. »

» La vente du mobilier de Grétry s'est continuée hier et aujourd'hui. Le carnet sur lequel il avoit jadis travaillé à Rome, et qui valoit à peine six francs, a été adjugé moyennant cent dix francs, à Boieldieu, l'un de nos plus charmans compositeurs. Il a acheté à cette même vente l'ouvrage de Laborde, sur la musique, dont chaque marge est remplie de notes on ne peut plus intéressantes pour l'art, écrites par Grétry, comme il le dit lui-même dans ces notes, à mesure qu'il lisoit l'ouvrage. Il y réfute avec beaucoup d'esprit quelques argumens de Laborde, avec lequel il ne paroît pas d'accord sur plusieurs points. »

1813. Le *Journal des Débats* annonce en même temps :

« Mme Jenny Grétry, nièce du célèbre compositeur, lui succède dans son fonds de partitions et planches d'étain. Elle demeure rue du Helder, No 6. » (13 novembre).

Ainsi la canne avec laquelle il battait la mesure aux répétitions a été adjugé à M. Nicolo. Il garda le piano, et il fit hommage de la canne à son confrère Berton.

M. Van der Straeten a publié dans le *Guide musical* du 18 octobre 1877, une note concernant l'instrument de Grétry, intitulée : *L'Epinette de J. J. Rousseau et de Grétry.*

Il est probable que Grétry fut en possession de l'épinette de Rousseau à la mort de ce savant en 1778, et ce n'est pas le même instrument qui fut acquis par Nicolo Isouard à la vente des meubles de Grétry en 1813.

On écrit de Paris, le 23 octobre :

« La vente des meubles et de la bibliothèque de Grétry est terminée depuis hier. Tout ce qui a appartenu à ce célèbre compositeur, a été recherché avec le plus grand empressement par tous les musiciens les plus fameux de la capitale. Son piano, adjugé pour 400 fr à M. Nicolo, était recherché par M. Boieldieu, qui ne s'étant pas trouvé à la vente, a proposé de faire de grands sacrifices pour l'obtenir. M. Nicolo, fier de la possession de cet illustre instrument, a généreusement rejeté toutes les offres qui lui ont été faites, et M. Boieldieu a été obligé de se rabattre sur une *cartelle* sur laquelle Grétry avait fait ses premières études musicales à Rome. Ces espèces de tablettes ont été adjugées pour 104 fr., somme dix ou douze fois au-dessus de leur valeur intrinsèque.

» Il n'est sorte d'hommages que les arts ne se plaisent à rendre aux mânes de Grétry ; la peinture, la sculpture et la gravure s'empressent à l'envi de reproduire ses traits Déjà deux statuaires, MM. Rutxhiel et Flatters ont exécuté le buste de ce musicien célèbre : et bientôt le beau portrait qu'on doit au pinceau facile et vigoureux de M. Robert Lefev e, va se multiplier sous le précieux burin de M. Berwic. Mais voici un

nouvel artis e qui s'occupe en ce moment de retracer d'une autre manière l'image de l'auteur de *Zémire et Azor*. M. Gayrard, quoique jeune encore, avantageusement connu dans les arts par plusieurs médailles qui font partie de l'histoire numismatique de l'Empereur ; M. Gayrard, disons-nous, doit faire paraître, d'ici à peu de jours, un portrait de Grétry, gravé en relief, et destiné à faire des dessus de tabatières en bronze doré. Ce médaillon, qui a 22 lignes de proportion, joint au mérite d'une parfaite ressemblance, celui d'être traité avec toute la sévérité que comporte le style numismatique. Sans doute il sera favorablement accueilli et recherché par un grand nombre de personnes. Quel est l'homme de lettres, l'artiste, le musicien qui ne veuille posséder le portrait de Grétry sur la boîte compagne de ses travaux, et quelquefois la source de ses plus heureuses inspirations ? »

Voici le résultat de la vente du fonds de musique de Grétry :

1° La première enchère fut de 15,000 francs, adjugée à Nicolo (Isouard).

2° La seconde de 16,000 fr. et la troisième à Flamand pour 17,000 fr.

LII.

Premier anniversaire de la mort de Grétry, célébré à Paris le 6 octobre 1814.

Nous empruntons au *Moniteur universel* :

« Le service solennel pour feu Grétry, que l'on devoit célébrer au mois de mai dernier, aura lieu à l'église Saint-Roch, le jeudi 6 octobre pour l'anniversaire de la mort du célèbre compositeur.

» Les plus habiles musiciens et chanteurs de la capitale concoureront à cette cérémonie. M. Gossec, dont toute l'Europe connaît le talent, apporte en hommage aux mânes de son ami, la messe qui fut nombre de fois exécutée il y a plus de 20 ans, et dont les beautés religieuses et touchantes sont encore gravées dans la mémoire des artistes et des amateurs. »

L'affluence était si grande que ce n'est qu'avec les plus pénibles efforts que les artistes même qui devaient contribuer à l'exécution parvenaient à entrer La vaste enceinte n'a pu contenir la moitié des fidèles ou des curieux amenés à Saint-Roch par des motifs pieux ou mondains. Cette messe, dans laquelle on chercherait en vain un morceau faible, a produit sur tous les auditeurs l'impression la plus profonde La partie vocale était confiée à MM. Lays, Eloy, Levasseur, Théodore, Ducrot, Begrez et Lecomte ; l'idée du pieux et douloureux tribut qu'ils payaient à un des plus grands maîtres qui aient jamais honoré l'art musical,

semblait doubler leur talent, et l'exécution instrumentale dont s'étaient chargés les premiers musiciens des orchestres de l'Opéra, de Feydeau et de l'Opéra Buffa, n'a pas été au-dessous de ce qu'on avait droit d'attendre de pareils artistes ; l'ensemble a été parfait. La superbe composition musicale, inspirée à M. Gossec par l'amitié en larmes fait également honneur à son cœur et à son talent. (*Journal de Paris*, 7 octobre 1814.)

De son côté le *Guide musical*, N° 41, 1872, publie ces réflexions sur cet anniversaire :

« Un an après, sous la première restauration des Bourbons, on célébra le premier anniversaire du compositeur liégeois, non pas au théâtre, mais bien dans une église. On ne choisit pas précisément la date du 24 septembre, qui est celle du décès de Grétry, on prit la date du 6 octobre, parce que le parti royaliste y vit une occasion de conspuer la Révolution française dans une de ses journées les plus significatives.

» La cérémonie religieuse consacrée à Grétry eut lieu à l'église de St.-Roch, et ce fut à Gossec que la partie musicale fut confiée. Grétry et Gossec ! deux noms chers à la Belgique tous deux partisans de 1789 — et quelque peu de 1793, — et que par cela l'on est étonné de retrouver au milieu d'une manifestation bourbonnienne ! Politique ou non, on aime à connaître tout ce qui se rapporte de loin ou de près à nos grands artistes ; c'est pourquoi l'article ci-dessous, emprunté à la *Gazette de France* du 8 octobre 1814, nous a paru de nature à piquer la curiosité de nos lecteurs :

« Rien n'est plus digne, assurément, d'un peuple civilisé que d'honorer la mémoire des hommes qui, par des talents extraordinaires, ont honoré eux-mêmes l'époque où ils ont vécu. Plus heureux qu'aucun autre artiste, plus heureux même que ces génies transcendants qui feront la gloire éternelle de la France ou qui lui ont consacré leurs chefs-d'œuvre, Grétry, applaudi et fêté pendant sa longue vie, a reçu, dans son cercueil, des hommages jusque-là sans exemple parmi nous. Fixerons-nous seulement nos regards sur la carrière où il s'est illustré, nous demanderons qui songe à jeter une fleur sur la tombe de *Gluck* de *Piccinni*, de *Sacchini*, créateurs et modèles de notre scène lyrique ? Parlerons nous de ces hommes au-dessus de l'homme même, dont les écrits ont répandu la langue française sur tous les points du globe, et la feront revivre encore quand on aura cessé de la parler ? Bossuet, Pascal, Fénélon, Corneille, Racine, Molière, Voltaire, Buffon, sont ils honorés dans leurs tombeaux par des anniversaires ou des apothéoses ? Si une nation voisine célèbre la *Commémoration* du fameux musicien

Händel, du moins ne néglige-t-elle pas de rendre annuellement encore, après plus de deux siècles, un hommage non moins éclatant à son vieux Shakespeare.

» Ces réflexions, plus d'une personne peut les avoir faites pendant la cérémonie funèbre qui avait rassemblé, jeudi 6 de ce mois, à Saint-Roch, tous les curieux de la capitale. Elles n'empêchent pas, d'ailleurs, que l'on n'ait trouvé extrêmement convenable et touchant que le Nestor de nos musiciens, le bon M. Gossec, ait voulu déposer ce nouveau tribut de ses regrets sur la tombe de l'illustre compositeur dont il a vu commencer et finir la brillante existence. Il en était particulièrement estimé ; Grétry ne lui a consacré qu'un mot dans ses écrits, mais ce mot est un éloge complet. »

LIII.

Inauguration du cœur de Grétry à l'Ermitage, en 1816. (1)

Flamand Grétry, le *factotum* de son oncle le compositeur, s'est particulièrement occupé à organiser cette fête artistique, et nous extrayons de ses *Mémoires* (Paris, chez Delloye) :

« Voici le récit fidèle de l'auguste cérémonie de l'inauguration du cœur de Grétry à l'Ermitage. Ayant fait part de mes intentions à MM. l'abbé Rose, ancien maître de chapelle ; Berton, compositeur ; le chevalier de Piis, homme de lettres ; Potier, amateur distingué, et Chénard, artiste de l'Opéra-Comique; chacun rivalisa de zèle pour rendre cette pieuse cérémonie digne de son objet. M l'abbé Rose composa un motet, M. Berton un hommage à trois voix aux mânes de Grétry, et M. le chevallier de Piis un hymne religieux, et une ronde intitulée : *L'ombre d'Anacréon à l'ombre de Grétry*. Quant à M. Chénard, il fut, en quelque sorte, l'ordonnateur de cette pieuse cérémonie : son zèle fut sans exemple. Quelques jours avant, je priai M. Droneau, alors curé de Montmorency, de disposer un service funèbre pour ce jour-là, et d'y mettre toute la pompe qui serait en son pouvoir.

» Enfin, le 15 juillet arrive ; tout était préparé pour célébrer dignement cette journée. Le matin, le ciel était pur et le soleil brillait sur

(1) *Richard, Cœur-de-Lion*, a été joué cette année pendant l'hiver à Naples et à Turin. Le *Journal des Débats* écrit : « C'est il signor Tottola, poète napolitain, qui a arrangé ou dérangé l'ouvrage de Sedaine ; il signor Caccherini a refait la musique de Grétry, qui n'étoit pas assez bonne pour les italiens. A Turin on s'est borné à traduire l'opéra français. La musique est del signor Radicati. »

l'horizon : j'avais déjà fait toutes les dispositions nécessaires ; mais à peine neuf heures sonnent, que le soleil est éclipsé par des nuages affreux qui couvrent le firmament, et la pluie de tomber par torrens pendant toute la journée. Cependant les amis de Grétry, des compositeurs et artistes distingués, et la famille, tous bravant la tempête, se rendent d'abord à l'Ermitage ; chacun veut rendre un pieux hommage au cœur du grand artiste, qui était déposé dans la chambre où il rendit le dernier soupir : elle était éclairée par une lampe sépulcrale ; le cœur était posé sur un coussin de velours noir, un crèpe, une couronne, et des rameaux du *laurier de Grétry*, couvraient sa dépouille révérée. Les compositeurs, artistes et amateurs distingués répétaient les morceaux consacrés à Grétry, qu'ils avaient composés ou choisis dans ses œuvres. Outre les personnes qui j'ai déjà nommées, on distinguait MM. Berton fils, Nicolo, Lafont, Boucher, etc. etc., et le docteur Souberbielle. Une foule innombrable s'était rendue, malgré l'inondation, tant à l'église qu'à l'Ermitage. Enfin, profitant d'un petit moment de calme, nous conduisîmes la dépouille mortelle à l'église ; des personnes éminentes, les autorités de la ville, les juges des tribunaux de Pontoise, et une foule considérable, tout était réuni dans le lieu saint, qui était transformé en tombeau. Le service fut célébré avec pompe ; M. l'abbé Rose fit exécuter son motet, qui fit un grand effet. Pendant tout le temps de la messe, le temps s'était encore calmé un instant ; le cortège nombreux, suivi de M. Gobert, maire de la ville, des autorités, et de beaucoup de personnes de distinction de l'un et l'autre sexe, qui quittèrent leurs voitures pour aller pieusement à pied, (notamment la première épouse de M. Delahaie, avoué), se mit en marche pour l'Ermitage ; mais à peine a-t-on fait quelques pas que la pluie recommence plus que jamais Rien ne dérange la marche funèbre : le pasteur et M. le maire donnent à tous l'exemple. On arrive inondé à l'Ermitage ; on parvient au monument. Le bon curé, malgré les torrens, consacre la pierre et le marbre qui doivent nous dérober le cœur de Grétry ; M. Berton fait entendre son hommage à trois voix, et M. Chénard chante avec les autres amateurs et artistes des morceaux analogues à l'auguste cérémonie. Le bon pasteur, précédé de son clergé, retourne au temple, traversé par la pluie, malgré mes instances pour le faire rester à l'Ermitage.

» Un banquet, que j'avais eu soin de faire préparer, réunissait tous ceux qui étaient venus rendre un si touchant hommage à l'homme célèbre ; la décence régnait pendant ce repas. La salle du banquet était parsemée d'étoiles, dans le millieu desquelles était inséré le nom de chaque chef-d'œuvre de Grétry : cette idée et son exécution appartient à M.

Berton fils. Après le repas, M. Potier chanta l'hymne et la ronde de M. Piis, et plusieurs autres morceaux. M. Grétry, neveu, chanta *son Chantre d'Azor*, et on lut des vers dictés par le plus pur sentiment. Quant à moi, j'offris à tous le portrait de Grétry : cet hommage parut flatter tous les assistans.

» Le soleil reparut enfin. Alors M. le maire, en costume, suivi des autorités et de tous les assistans, se transporta au monument pour faire sceller en leur présence la pierre qui va dérober à notre aspect ce cœur si digne de notre amour. On déposa dans le petit caveau, à côté du cœur, et enveloppé dans une feuille de plomb, les procès-verbaux, signés des autorités, de tous les assistans, et de la famille ; on y déposa aussi le portrait de Grétry, et tous les morceaux de musique composés pour célébrer en ce jour sa mémoire. M. Berton, accompagné de son fils et autres amateurs, fit entendre encore son Hommage et plusieurs autres morceaux de Grétry, entr'autres, celui qui est consacré à peindre nos regrets : *Ah ! laissez-nous, laissez-nous le pleurer*. Le monument fut dressé à l'instant, et le buste de Grétry, couronné de lauriers, fut offert à l'admiration de tous les spectateurs. »

Les personnes présentes à cette fête cordiale étaient, outre la famille : Casimir de Genlis, Berton née Bordy, Marcou, Michel, Regnard, Caubert, Nicolo (Isouard), Jadin, Egger, Gebauer, Piis (chevalier, ami très intime du défunt), G. Berton, Rose (ancien maître de chapelle), F. de Bonneau, S. M. Berton, J. Mengal (belge), le chevalier Lafillé, Bouffil, Pierre Berton, Lafont, Boucher, Adolphe Berton, Potier, Bochsa, Mad. Prestatnie Lamy, Gobert (Maire), Balfourier (deuxième adjoint).

Le *Journal des Débats* résume en ces lignes (19 juillet 1816), cette fête de famille :

« Au moment où les arts pleurent en Italie Paisiello, ils viennent de rendre à Grétry un dernier hommage. La famille de ce célèbre compositeur, et un grand nombre d'artistes, se sont réunis à Montmorency, où l'on a célébré un service funèbre pour le second anniversaire de sa mort. Son cœur a été porté ensuite à l'Ermitage, qu'il a longtemps habité.

» En peu d'années nous avons perdu Cimarosa, Grétry et Paisiello ; et lorsque l'on entend la musique qui se fait aujourd'hui, on seroit tenté de croire que le terme de leur existence a marqué celui de l'art. Un bruit confus, une suite de sons vagues et dépourvus de toute intention dramatique, ont remplacé l'aimable mélodie. Si nous entendons encore quelques chants, il est bien rare qu'ils soient neufs; mais nous en sommes réduits, à souhaiter que nos faiseurs d'opéras prennent le parti d'être plagiaires.

. . . . . .

» Ces pédans osent cependant chercher dans une partition de Grétry *deux quintes* ou *deux octaves*, parlent de la pauvreté de son orchestre et relèvent la tête avec orgueil. Il vaudroit mieux sans doute que Grétry eut attaché plus d'importance à la partie harmonique de l'art; mais lorsqu'on songe à ce qu'étoit l'orchestre à l'époque où il a composé ses premiers opéras, on reconnoît que, sous ce rapport même, il a fait une véritable révolution. Alors les premiers violons accompagnoient le chant avec une scrupuleuse exactitude, l'alto était toujours écrit à l'unisson, et l'on employoit à peine les instrumens à vent, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant les partitions de Duni, de Monsigny et même de Philidor, qu'on appeloit *le savant*.

» Grétry a chargé les accompagnemens plus qu'on ne l'avoit jamais fait avant lui.

» Quant aux fautes contre les règles, Grétry n'en a pas tant fait qu'on voudroit le faire croire; et ces fautes, pour la plupart, sont tellement celles d'un écolier, qu'on ne peut en conscience en accuser que le défaut d'attention. Cela tient en grande partie à ce que Grétry n'écrivoit pas lui même sa partition, la foiblesse de sa poitrine ne lui permettant pas de se tenir longtemps penché sur un bureau. Lorsqu'il avoit composé son chant (ce qu'il appeloit avoir composé son opéra, tant les temps sont changés), il faisoit venir un homme dont l'intelligence étoit vraiment étonnante pour ce genre de besogne, il lui dictoit sur son piano tout son orchestre, en nommant à mesure, les différens instrumens. N'ayant jamais l'ensemble sous les yeux, on peut expliquer comment il lui échappoit des négligences qu'il auroit corrigées à première vue, s'il avoit pris le soin d'examiner le tout à tête reposée, ce qu'il faisoit rarement Cette particularité qu'on ignoroit peut-être, sans justifier entièrement Grétry d'un reproche si souvent répété, peut désarmer quelques puristes; et nous laissons à ses chants délicieux, à son expression toujours dramatique, à son inépuisable fécondité, le soin de désarmer les autres. »

C'est dans ses vieux jours, croyons-nous, que Grétry chargea un artiste de l'orchestration de ses opéras. Nous avons déjà dit, que Momigny orchestra *Delphis et Mopsa*.

Nous donnons les pièces de Grétry, jouées à Paris, en 1816 :

Zémire et Azor, *Sylvain*, (1) *la Caravane*, *l'Epreuve villageoise*, *le*

(1) *Sylvain* a été chanté à l'Opéra le 29 août au bénéfice de Mad. Gardel, et chanté par Mesd. Branchu, Gavaudan, Grassari, MM. Derivis et Fleury. Mad. Grassari ne paraissait pas très familarisée avec la musique de Grétry.

Le 15 mars on représenta *Sylvain*, *l'Epreuve villageoise* et *le Tableau parlant*.

Tableau parlant, *Aucassin et Nicolette*, *la Fausse Magie*, *l'Ami de la maison*, *Panurge*, (1) *Richard*, (2) *l'Amitié à l'épreuve*, (3) *Raoul*, *barbe-bleue*, *la Rosière de Salency*, *Anacréon chez Polycrate*, (4) *Colinette à la cour*, *Pierre-le-Grand* (le 26 mars), *l'Amant jaloux*.

Cette année, une représentation extraordinaire eut lieu à l'Opéra le 29 février, au bénéfice de M Albert Bonnet, avec *Raoul*, *Barbe bleue*, et autres pièces, avec le concours des trois principaux théâtres de Paris.

Mlle Paulin et M Derivis, artistes d'un talent hors ligne, remplissaient les rôles d Isaure et de Raoul dans l'opéra de Grétry.

Laisons parler le *Journal des Débats* sur cette mémorable soirée :

« L'époque de sa première apparition est remarquable ; c'est l'année 1789. Sedaine étoit bon homme, doux et simple dans ses mœurs. Depuis longtemps sa pièce dormoit dans son portefeuille ; il crut le moment favorable pour l'en tirer et il céda malgré lui à l influence des événemens et à la force des circonstances. La tragédie couroit les rues ; elle pouvoit donc se montrer avec ses plus épouvantables catastrophes sur un théâtre d'Opéra-Comique. Telle fut la cause qui, avec la musique de Grétry et le jeu sublime de Mad Dugazon, assura à *Raoul* un succès que l'on n'eut pas osé tenter quelques années plus tôt. Aujourd'hui que, revenus à des affections plus douces et à nos antiques habitudes, nous n'allons plus chercher au spectacle, et à l'Opéra-Comique moins qu'ailleurs, les émotions de la Grève. »

Nous mettons sous les yeux du lecteur l'hommage à trois voix, aux mânes de Grétry, paroles et musique de M. Berton, ainsi que l'hymne sur l'*inauguration du cœur de Grétry*, par M. le chevalier de Piis.

Hommage aux mânes de Grétry.

Du célèbre *Grétry* la dépouille mortelle
Fut rendue à la terre, et son âme est aux cieux ;
Mais son *cœur*, grâce aux soins de l'amitié fidèle,
Sous ce marbre glacé vient ranimer ces lieux.
Son génie est partout, ainsi que ses ouvrages,
Sa patrie est aux lieux où l'on peut les chanter.
Enfans amis des arts, unissez vos hommages !
Un grand homme appartient à qui sait l'admirer.

(1) Annoncé au bénéfice de M. Lays.
(2) Repris le 19 octobre. — (3) Reprise le 26 octobre. — (4) Repris le 19 avril.

Hymne sur l'inauguration du cœur de Grétry.

AIR : *Simple, naïve et joliette.* (d'Aucassin.)

Du bon *Grétry* nous devons tous croire
Qu'à jamais le sort est heureux.
De David. de Cécile aux cieux,
Sans doute il partage la gloire ;
Ce jour va marquer dans l'histoire,
Car son cœur passe à ses neveux ;
Mais le temps, un peu jaloux d'eux,
Lègue à nos neveux
Sa mémoire. } *(bis.)*

De sa famille réunie
O combien les embrassemens
Réparaient, dans ces lieux charmans,
Sa santé soudain rajeunie !
Les morceaux, nés de son génie,
Pourraient-ils n'être pas touchans,
Son cœur même en dictait les chants,
Et la paix des champs,
L'harmonie. } *(bis.)*

Anges cachés par les nuages
Aux regards de chaque mortel,
Si de *Grétry* le luth fut tel
Qu'il a pu capter vos suffrages,
Sur cet air pris dans ses ouvrages,
Sur cet air noble et naturel,
Portez dans ce jour solennel
Jusqu'à l'Eternel
Nos hommages. } *(bis.)*

Flamand, qui n'avait jamais fait des vers, fit la pièce suivante pour mettre au pied d'un saule pleureur que Grétry avait planté. Le voici :

Au Rossignol.

Je t'ai consacré ce bosquet,
Ce délicieux paysage,
Ah ! pourquoi restes-tu muet ?
Et pourquoi fuis-tu l'Ermitage ?

Sous ce saule qui pleure, où je suis attendri,
Je prête en vain l'oreille : ton amoureux ramage
Cesse de me charmer sous son épais feuillage :
Tu te tais ! c'est qu'hélas ! tu n'entends plus *Grétry* !

LIV.

Monument de Grétry. Son éloge.

En 1816, la société libre d'Emulation de Liège a arrêté le plan d'un monument à élever à Grétry.

En 1821, une mention honorable avec médaillon d'encouragement fut adressée à M. Suys, architecte à Bruxelles.

De nouveau mis au concours, le prix fut définitivement accordé en 1822, à M. Joller, architecte de Paris.

1822. La société libre d'Emulation de Liège, voulant contribuer à la gloire de Grétry, proposa pour le concours de cette année :

1° *L'éloge académique de Grétry.* — Médaille en or de 400 francs.

2° *Le monument à élever à Grétry dans la ville de Liège et destiné à conserver la mémoire du legs qu'il lui a fait de son cœur.* — Médaille et une gratification de 200 francs.

Pour ce dernier concours le comité laisse aux concurrents le choix de l'emplacement sur lequel ils voudront supposer que ce monument doive être érigé. Seulement il les invite à faire connaître celui sur lequel leur choix sera tombé. Un mémoire semblable, renfermant le développement des idées de chacun des auteurs, devra être joint à leurs plans respectifs, et de plus, contenir un devis ou un aperçu de la dépense que l'exécution du monument occasionnerait. Cette dépense ne devra pas excéder la somme de dix mille francs.

L'échelle du monument est fixée à cinq centimètres par mètre. Celle du plan général aura un centimètre pour mètre.

Déjà en 1816 elle a mis au concours : *L'Eloge académique de Grétry*, qui est resté longtemps sans réponse.

Au concours de 1828, pour le même sujet, on accorda une mention honorable à Mad. Caroline de Montigny, et une médaille d'encouragement à M. Moreau de Jonès. Ces deux mémoires ne sont pas publiés.

La rhétorique de Gand, *De Fonteinisten*, ouvrit également un concours en 1816 pour le meilleur discours sur Grétry. Aucun mémoire n'a été envoyé sur cette question, ce qui nous étonne.

Nous devons en partie ces renseignements à M. Jules Neef, président de la Société d'Emulation de Liège. (1)

LV.

Inauguration de la nouvelle salle de spectacle à Bruxelles, le 25 mai 1819.

Ce spectacle extraordinaire, qui avait attiré une affluence considérable, fut encore consacré à une des principales œuvres de Grétry.

Voici le texte de l'affiche du jour :

« Théâtre royal.— Ouverture de la nouvelle salle. — Représentation extraordinaire. — Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui mardi, 25 mai 1819 (billets et entrées de faveur généralement supprimés), *la Caravane du Caire*, grand opéra en 3 actes et à grand spectacle, de Morel, musique de Grétry, orné d'un divertissement, dont les principales entrées seront exécutées par les premiers sujets de la danse.

» Chant : MM. Bernard, Desfossés, d'Arboville, Chaudoir, Bousigue, Hubert, Folville, Mesd Lemesle, Cazot, Michelot.

» Danse : MM. Petipa, Desplace, Josse, Mesd. Lesueur, Adeline, Feltmann, Sarette, Oudart.

» Le spectacle commencera par *Momus à la Nouvelle salle*, prologue d'inauguration en un acte et en vaudeville, terminé par un divertissement nouveau, composé par M. Petipa »

L'Oracle, journal de Bruxelles, en donne la relation suivante :

« De Bruxelles, le 26 mai 1819. — L'inauguration de notre nouveau Théâtre-Royal s'est faite hier avec toute la pompe et l'éclat que commandait cette solennité théâtrale. Dès quatre heures, les bureaux étaient assaillis par la foule empressée et impatiente de jouir de ce beau spectacle ; cependant, lorsque les plus pressés eurent trouvé place, il en restait encore pour ceux qui, n'éprouvant pas la même impatience, sont venus plus tard. La salle était pleine sans encombrement ; sa vaste étendue offre d'ailleurs la ressource d'admettre un nombre considérable de spectateurs. Le spectacle se composait d'un prologue inaugural, intitulé : *Momus à la nouvelle salle*, de la composition de M. Bernard, orné de danses et de chant, et de *la Caravane du Caire*, opéra de Grétry. L'administration avait choisi pour cette circonstance un opéra dont la musique fût de la composition d'un artiste belge.

(1) La Société des Beaux-Arts de Gand avait fait célébrer à l'église de St. Nicolas une messe solennelle pour le repos de l'âme de Grétry (16 novembre 1813).

» Le prologue, dont toutes les parties et les détails semblaient rivaliser pour exciter l'enthousiasme national, a produit le plus grand effet. Cette petite pièce de circonstance est semée des couplets pleins d'esprit, de sel, et quelques-uns même d'une fine plaisanterie, qui a beaucoup égayé le public. La plupart de ces couplets ont été redemandés avec transport et répétés au milieu des plus bruyants applaudissemens ; tels sont ceux qui expriment si bien l'amour que les Belges portent à leur auguste monarque et à la famille royale et dont les refrains se terminent par *vive le roi ! vive la reine ! vivent le prince et la princesse ! vive le prince grand-maître !* On a remarqué un charmant couplet adressé à Grétry et un autre à l'architecte; ils ont également obtenu les honneurs du *bis*. »

Dans le prologue d'inauguration *Momus à la nouvelle salle*, (1) pièce en 1 acte, mêlée de danse et de chant, de Bernard, ancien directeur, il est question de Grétry en ces termes :

C'est à *Grétry* que Polymnie
Confia ses accords touchans;
Et Liège, d'être sa patrie,
S'honorera dans tous les temps.
Père de l'Opéra-Comique,
Ici naquirent ses talens;
Et cet enfant de la Belgique
A droit à nos premiers accents.

LVI.

Inauguration de la nouvelle salle de spectacle à Liège, le 4 novembre 1820. Anniversaire de la naissance de Grétry. Spectacles de Liège en 1822 et 1823.

L'ouverture de la nouvelle salle de spectacle de Liège (2) fut inaugurée par une nouvelle composition : *L'Apothéose de Grétry*, paroles de Latour, musique de Jean-Hubert Ansiaux de Huy.

(1) Publiée en 1819 à Bruxelles, chez Gambier, libraire.

(2) Liège possédait depuis longtemps un théâtre qui ne jouissait pas d'une grande vogue. Le Prince-Evêque Velbruck lui prodigua ses encouragements. Il écrivait à Chestret à Spa, en 1779 : « Il est de l'intérêt de l'Etat, dans le siècle frivole où nous sommes, que nous ayons une bonne comédie, surtout à Spa. »

Cette même œuvre fut chantée au grand jubilé de Malines en 1825.

Le 6 novembre 1825, lorsqu'on exécuta la 9me messe d'Ansiaux à l'église St. Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, on y fit entendre en même temps l'œuvre de *l'Apothéose de Grétry*.

Sur nos instances, M. Er. Mélotte, de Liège, a eu l'obligeance de nous faire parvenir les renseignements suivants sur la fête du 4 novembre 1820, extraits de la *Gazette de Liège*, du même jour :

« Grand théâtre de Liège. Aujourd'hui samedi 4 novembre 1820, pour l'ouverture de la nouvelle salle de spectacle, la première représentation de *l'Apothéose de Grétry*, opéra nouveau, suivi de *Zémire et Azor*, opéra en 4 actes, musique de Grétry.

» S'adresser pour location des loges et billets de bureau à la direction du théâtre, rue de la Syrène, N° 149, derrière le chœur St. Paul. »

« J. A. Latour, imprimeur-libraire, débite :

» *Prologue sur l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle de Liège*, suivi de *l'Apothéose de Grétry*, terminé par des danses et des chants, par M. M...., de Liège In-8°. Prix : 50 centimes.

» Nota. Cette brochure se trouve aussi chez tous les libraires de cette ville. »

Du lundi 6 et mardi 7 novembre 1820 (extrait d'un article intitulé *Ouverture du Grand-Théâtre de Liège*) :

« Que dirai-je de cette pièce nouvelle qui possède tout juste le mérite de l'à-propos? Conception, intrigue, intérêt, tout est nul. Malgré ma scrupuleuse attention, je n'ai compris le rôle d'aucun personnage. *L'Apothéose de Grétry* est sous tous les rapports si insignifiante (je me sers d'un terme honnête) qu'il se refuse à l'analyse. Il n'a pas médiocrement contribué à l'ennui glacial des spectateurs. On a remarqué dans la musique de cet opéra bâtard quelques intentions heureuses et des motifs bien conçus. L'auteur mérite une mention particulière et cet essai fait concevoir de son talent d'assez hautes espérances. » (1)

En 1821, l'anniversaire de la naissance de Grétry fut fêté à Liège

En 1796 (20 mars), les artistes dramatiques de la commune de Liège représentaient *Zémire et Azor*, opéra féérie en 4 actes.

Desoer, imprimeur-libraire, en débita le poëme à 10 sols.

Le 30 mars de la même année, *les deux Avares*, représentation donnée au profit des pauvres, avec début de M. Dejean, dans le rôle de Martin.

Mercredi, 19 octobre 1796, *Raoul, Barbe-bleue*.

On donna plusieurs autres pièces de Grétry.

(1) Se trouvant à Paris en 1808, Ansiaux fut présenté à Grétry par le chanteur liégeois Adrien.

autant qu'à Bruxelles. *L'Oracle*, journal de Bruxelles, donne le résumé suivant :

« L'anniversaire de la naissance de Grétry a été célébré à Liège avec solennité. Le théâtre de cette ville avait été décoré avec autant de soin que de goût ; il représentait le temple de l'immortalité, au fond duquel s'élevait une pyramide où étaient inscrits les noms des principaux opéras de Grétry, dont on apercevait le buste entouré de guirlandes de fleurs. Au moment où Apollon dépose sur ce buste une couronne de lauriers, les applaudissemens les plus vifs ont éclaté de toutes les parties de la salle. La façade de la salle avait été illuminée et ornée d'un transparent sur lequel était représentée une lyre avec ces mots : A Grétry. »

C'est le directeur Wyngaard qui organisa cette manifestation, sous la direction du chef d'orchestre Fiévez.

La musique de Grétry a eu de tous temps beaucoup de vogue à Liège.

Nous allons donner quelques programmes des spectacles de 1822 et 1823, que nous devons à l'obligeance de M. Mélotte, amateur-antiquaire à Liège.

1822. Jeudi, 31 octobre. *L'Epreuve villageoise*, jouée par MM. Florini, César, Mesd. Martin, St. Paul, la petite Gay, chœurs de villageois.

Vendredi, 8 novembre. Au bénéfice de M. César, *Richard-Cœur-de-Lion*. — Cet ouvrage est remis en scène avec le plus grand soin par M. Jausserand (Directeur), tel qu'il l'a remonté au Théâtre de l'Opéra-Comique à Paris, orné des décors et costumes analogues.

Mardi, 26 novembre. *L'Amant jaloux*, joué par MM. Jausserand, Lavilette, Julien, Mesd. Jamet, Dorgebray, Borsary.

Vendredi, 29 novembre. *La lettre de change*, suivie de *la Fausse Magie*. Acteurs dans *la Fausse Magie* : MM. Lavilette, Ramond, Julien, Mesd. Jamet, Martin, Paul, chœurs de Bohémiens et Bohémiennes, toute la troupe.

1823. Jeudi, 9 janvier. *La Caravane du Caire*, jouée par MM. Alexandre, Lavilette, Guilleman, Julien, Florini, Narcisse, Alphonse, Mesd. Jamet, Martin, St. Paul, chœurs, toute la troupe.

Avis. — Mlle Jamet, ayant désiré jouer le rôle de Zélime, dans *la Caravane*, afin de ne point priver le public de cet ouvrage, Mlle Martin s'est chargée du rôle d'Almaïde qui n'est point de son emploi.

17 avril. *Le Tableau parlant*, joué par MM. Julien, Ramond, César, Mesd. Dorsan, Borsary.

LVII.

Hommage rendu au Théâtre Royal de Bruxelles, à la mémoire de Grétry, le 11 février 1821.

C'est M. Bernard, directeur du grand théâtre de Bruxelles, qui a pris l'initative d'organiser une représentation en l'honneur de notre célèbre compatriote, composée exclusivement d'œuvres du maître liégeois, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Voici le programme :

Dimanche, 11 février 1821, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Grétry, né Belge, spectacle extraordinaire.

Le 1er acte de *Richard-cœur-de-Lion*, suivi du 1er acte de la *Fausse Magie*, et du 2me acte de *la Caravane*, dit l'acte du Bazard, terminé par l'inauguration du buste de Grétry, scène ornée de couplets et dans laquelle paraîtront tous les artistes. On commencera à 6 heures par *l'Epreuve villageoise*, et entre les deux dernières pièces, l'orchestre exécutera l'ouverture *d'Elisca*.

C'est au directeur de la Monnaie, qu'appartient la gloire d'avoir réveillé l'un des plus beaux souvenirs de l'orgueil national ; cette attention délicate à nous mettre sur la voie de la reconnaissance, à nous rendre fiers de nos hommes célèbres mériterait ce me semble, indulgence plénière pour les forfaits administratifs de l'avenir. J'ai remarqué avec plaisir que le peuple s'était porté en foule à cette représentation extraordinaire : quel musicien fut en effet plus populaire que Grétry ? On le nierait en vain : le grand homme est celui qui a parlé la langue de tout le monde ; les autres classes de la société n'avaient eu garde de manquer au rendez-vous ; la composition du spectacle offrait une originalité d'autant plus piquante qu'elle donnait en quelque façon, la mesure de la prodigieuse flexibilité du génie musical de Grétry.

L'Epreuve villageoise ce modèle de grâce, de fraîcheur et de malignité, ouvrait la marche ; Mmes Rousselois, Michelot, MM. D'Arboville et Linsel ont joué de verve, et l'on a remarqué que M. Lepanc avait poussé le respect pour l'auteur jusqu'à s'abtenir même de prolonger le point d'orgue de son air du second acte ; il a chanté la note et rien de plus, et Grétry lui-même eût applaudi à ce tact judicieux des convenances. Le bel air de *Richard* a été salué par une quadruple salve de bravos ; j'ai vu le moment où si ce n'eût été la crainte de fatiguer M. Desfossés le public l'aurait redemandé, tant l'on a paru content de son

exécution. Même enthousiasme pour le premier acte de la *Fausse Magie*; le fameux duo des deux vieillards a excité des transports unanimes ; il semblait qu'on entendit cette musique ravissante pour la première fois ; tel est en effet le caractère des compositions de Grétry, une jeunesse éternelle, que s'est chargé de perpétuer un chant toujours pur et mélodieux sans rien perdre de sa couleur locale.

Le second acte de *la Caravane* préparait à la touchante cérémonie de l'inauguration du buste de son immortel auteur : on l'avait fait précéder de l'ouverture *d'Elisca*, où le musicien a prouvé qu'il était savant quand il le voulait.

Dans l'intermède M. Bernard chante :

Leurs chefs-d'œuvre parlent bien mieux
Que nous pourrions le faire :
Ils satisferont quoique vieux
Les loges comme le parterre.

Pour chanter *Molière* et *Grétry*
Il faut leurs talents... soyons sages ;
Contentons-nous d'avoir l'esprit,
De représenter leurs ouvrages.

Il assistait à la *Fausse Magie*,
Et le public ravi de son talent
A cette œuvre de son génie
Applaudissait à tout moment.

Tous les acteurs dans le costume des personnages qu'ils venaient de représenter, et des palmes à la main, firent le tour de la scène, précédant le buste de Grétry placé sur un brancard que portaient Desfossés, d'Arboville, Perceval et Linsel ; le mouvement imprimé à cette image en passant devant le public, semblait animer ses traits, exprimer la joie d'un hommage aussi légitime et au moment où M. Bernard plaçait une couronne de lauriers sur le buste, l'orchestre fit entendre l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*. Cette touchante allusion fut saisie avec transport; les larmes qui coulaient de tous les yeux, les cris d'enthousiasme, les bravos multipliés, l'aspect de cette voute de feuillage sous laquelle Grétry paraissait sourire à la reconnaissance de ses concitoyens, les artistes groupés autour de celui dont ils exécutaient chaque jour les nombreux chefs-d'œuvre, et reportaient la pensée à la solennité des jeux olympiques, où les produc-

tions du génie étaient aux acclamations de tout un peuple, consacrées à l'immortalité.

Le baron de Reiffenberg, littérateur, composa pour cette circonstance une pièce de vers, dont on ne permit pas la lecture sur la scène.

Faisons suivre quelques poésies composées pour cette solennité :

Grétry, je crois aux revenans....
Je te vois, sous l'aimable image
De l'homme sensible et du sage,
Couronné de lauriers qui devancent les ans!
Mais loin de la terreur si folle,
De ton ombre je me fais l'idole,
Objet des plus tendres élans !
Près d'elle on ressent mille charmes,
Et ce sont nos plus douces larmes
Qui sont le vrai tribut offert à ses talens !

MATIS.

Nous lisons dans le *Journal de Bruxelles* au sujet du monument à ériger à Grétry :

« Les ouvrages immortels de notre célèbre Grétry survivront à tous les monuments qu'on pourait élever à sa gloire. Dès son vivant, il eut le rare avantage de contempler sa propre statue érigée par la munificence d'un seul particulier, juste appréciateur de ses sublimes talents. Par quelle fatalité, cette justice rendue à ce compositeur célèbre dans une contrée étrangère, n'a-t-elle pas trouvé l'initiative dans la capitale du royaume qui s'enorgueillit de l'avoir vu naître, où des preuves si récentes d'une admiration des amateurs, attestent combien il leur serait doux qu'un monument public leur retraçât son image, exécuté par M. Godecharles, le doyen de nos sculpteurs, perpétuât à jamais son souvenir parmi eux, et quel emplacement plus avantageux et plus digne en même temps pourrait convenir à un tel monument, si ce n'est le foyer même de notre nouvelle salle, et quelle décoration plus auguste pourrait l'inaugurer si ce n'est la réprésentation de l'un de nos plus grands, des plus illustres compositeurs auxquels notre patrie se glorifie d'avoir donné le jour.

» Ce désir, que, sans aucun doute, partage un grand nombre d'artistes et d'amateurs, m'a fait former le vœu, qu'une souscription ouverte à cet effet, contribuât sans délai à l'érection d'un monument si désiré.

Signé ROUCOURT,
Professeur et directeur à l'école de chant, rue de Namur, 968,
à Bruxelles, 15 *février* 1821. »

M. Roucourt souscrivit pour 120 fr.

A peine la proposition faite par M.Roucourt, d'une souscription destinée à ériger une statue à Grétry dans la capitale, a-t-elle été connue, que M.Thomas, notaire, s'est empressé de souscrire, et a offert ses services pour l'exécution d'un projet si honorable pour nos compatriotes.

La souscription était également ouverte chez ce notaire.

Les journaux de l'époque publient le projet dû à M. Roucourt.

Voilà maintenant quelques détails sur les représentations des opéras de Grétry à Bruxelles en 1821.

1821. 1 janvier. *La Caravane.* — 2. *Richard.* — 14. *Panurge.* — 22. *Les deux Avares.* — 10 février. *Pierre le Grand* (reprise). — 23. *L'Amant jaloux.* — 1 mars. *Raoul-Barbe-bleue.* — 16. *La Rosière de Salency.* — 24 *Zémire et Azor.* — 7 avril. *Richard.* — 10. *Le Tableau parlant.* (Relâche pour le carême.) — 25. *La Fausse Magie,* pour le début de M. Eugène. — 26. *Sylvain.* — 16 mai. *L'Amant jaloux.* Le fameux Talma donne plusieurs représentations, ce qui empêche de donner des opéras. — 4, 12 et 14 juin. *L'Ami de la maison. Pierre le Grand. Le Comte d'Albert.*

Le *Journal de Bruxelles* écrit : « Grétry y trouva la matière d'une action intéressante qu'il anima des sons enchanteurs de sa lyre, et quoique la voix publique ait attribué à l'une de ses filles la suite du *Comte d'Albert,* je ne vois pas qu'elle fasse disparate avec le reste : on y reconnaît au moins l'œil du maître et la main paternelle. Ce bruit d'ailleurs n'a rien de fondé ; Grétry était assez franc pour avouer cette innocente supercherie, s'il en eût été coupable »

4 juillet. *Sylvain.* — 13. *Zémire et Azor.* — 14. *L'Epreuve villageoise* (reprise). — 30. *L'Ami de la maison.* — 18 août. *L'Amant jaloux,* en 3 actes. — 11 septembre. *Anacréon chez Polycrate.* — 12. *La Rosière de Salency.* — 5 octobre. *Richard* (reprise). — 24. *La Fausse Magie.* — 26. *Pierre le Grand.* — 5 novembre. *Raoul-Barbe-bleue.* — 18. *La Caravane du Caire,* ornée de ses ballets. — 22 décembre. *Les deux Avares* en 2 actes.

Du 20 août 1768 jusqu'au 12 juin 1776, Grétry composa douze opéras, qui forment un ensemble de vingt-sept actes.

LVIII.

Procès du cœur de Grétry.
Correspondances à ce sujet avec Flamand.

L. V. Flamand épousa en secondes noces Marie-Augustine-Ernestine Grétry, nièce du compositeur, charmante personne qui avait un talent distingué sur le piano et dont Grétry fut le parrain.

Mlle Grétry ne comptait que 19 ans, quand elle épousa le 31 janvier 1796 Flamand, tapissier de son métier.

Un accident facheux est venu jeter la brouille dans la famille.

Lacombe, littérateur, libraire et éditeur, avait épousé la sœur du compositeur, et gêné dans ses affaires commerciales, vint demander à Grétry de lui avancer une somme de 30,000 francs, pour sauver l'honneur de la famille, ce qui fut fait, mais cet argent ne fut jamais liquidé, aussi, Lacombe et sa femme n'assistèrent-ils pas au mariage de Flamand.

Sur une proposition de Lacombe, ce dernier quitta son métier pour reprendre le commerce de celui-ci.

Flamand-Grétry, l'ami intime de son oncle, assista souvent avec lui aux représentations de ses opéras. Il s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* :

« Grétry partageait ses billets de spectacle entre ses amis et nous. Quel ravissement c'était pour moi d'entendre les chants délicieux de cet homme immortel ! comme je me glorifiais de lui appartenir ! quelles soirées ravissantes ! quels heureux délassements de nos pénibles travaux ! Je n'ai point d'expression assez énergique pour décrire l'enivrement que ses accents harmoniques me faisaient éprouver. »

Grétry mettait tout sa confiance dans son nouvel allié.

Deux mois environ après la mort de Grétry, L. V. Flamand adressa la lettre suivante au préfet de police pour faire extraire le cœur de Grétry :

« Paris, le 19 novembre 1813.

» *Monsieur le Baron*,

» Le soussigné Louis-Victor Flamand, tant pour lui que pour Marie-Marguerite-Ernestine Grétry, son épouse, et que comme fondé de pouvoir de demoiselle Jenny Grétry, demeurant rue du Helder, 6 ; de MM. Alexis Grétry, ingénieur des ponts et chaussées à Melun, et Gabriel-Honoré Grétry, contrôleur extraordinaire des droits réunis à Bordeaux, tous neveux et nièces de Grétry, *désirant faire hommage à*

la ville de Liége, sa patrie, du cœur de feu leur oncle, vous demandent la permission de profiter du moment où le corps vient d'être exhumé (afin de lui faire un caveau et de lui ériger un monument), pour en faire faire l'extraction avec toutes les formalités d'usage.

« Vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être, etc.

« *Signé* FLAMAND. »

Il reçut cette réponse :

« Nous le conseiller-d'Etat, préfet de police.

« Vu la demande de M. Flamand, demeurant rue du Helder, 6, au nom de la famille Grétry, tendant a obtenir l'autorisation nécessaire pour faire exhumer du cimetière de l'Est le corps de M. Grétry, à l'effet d'en extraire le cœur *pour le transporter à Liége (département de l'Ourthe), sa patrie.*

« Autorisons M. Flamand audit nom à faire procéder à l'exhumation, au cimetière de l'Est, du corps de M. Grétry, pour en extraire le cœur et le transporter à Liège, à la charge de prendre toutes les précautions convenables sous le double rapport de la décence et de la salubrité, et de faire dresser procès-verbal de l'exhumation, extraction et réinhumation par le commissaire de police du quartier de Popincourt, qui nous le transmettra de suite.

« Le conseiller-d'Etat, préfet de police,

« *Signé* baron PASQUIER, etc. »

Le même neveu a fait connaître en novembre 1813, au préfet du département de l'Ourthe, ainsi qu'au Maire de la ville de Liège, qu'il faisait hommage à cette dernière ville du cœur de l'artiste célèbre, et les pria de faire retirer ce précieux dépôt avec les formes nécessaires.

Le procès-verbal de l'extraction du cœur de Grétry se fit le 23 novembre 1813, devant l'avocat commissaire de police Denis-François Bagnard, en présence de L. Flamand, et au nom de Alexis Grétry, Honoré-Gabriel Grétry et Jenny Grétry, tous enfants du frère de Grétry.

Cette extraction fut autorisée et faite par M. Joseph Souberbielle, docteur en chirurgie et chirurgien-major de la gendarmerie impériale, assisté de M. Ch.-Alex. Legrand, avocat en la cour impériale.

Souberbielle s'est chargé de l'embaumer et de le renfermer dans un coffret en plomb, pour être remis à Flamand, à l'effet d'en effectuer l'envoi à la ville de Liège. Il a été après, sur le-champ, procédé à la réinhumation du corps dans le caveau, qui a été fermé, en présence du commissaire de police du quartier de Popincourt.

Lettre de Flamand à M. le Préfet de l'Ourthe.

» 28 novembre 1813.

» *Monsieur le baron,*

» Au moment fatal qui nous sépare pour jamais d'un oncle chéri, de l'immortel Grétry....., l'idée me vint de faire extraire de sa dépouille mortelle ce qui restait de plus précieux à conserver, le cœur.... ce cœur si sensible et si pur qui brûla avec tant d'ardeur pour sa chère patrie, ses bons amis et sa famille, afin d'en faire hommage à la ville de Liège. Des obstacles m'en empêchèrent ; il y fallut renoncer. Cependant, comme nous lui faisions ériger un monument et qu'il fallait l'exhumer, *cette idée me revint plus que jamais*, son génie me l'inspira, je profitai de l'occasion et je fus heureux....

» Il ne me reste plus, M. le baron, qu'à savoir de vous comment je ferai parvenir à la ville de Liège *ce dépôt précieux dont nous lui faisons hommage. Je remettrai, aux personnes qui en seront chargées, l'expédition du procès-verbal dûment légalisé.*

» Je vous prie, M. le préfet, de daigner me faire une *prompte réponse*, et d'agréer les sentimens respectueux avec lesquels je suis, etc. »

Ces administrateurs n'attachèrent aucune importance à l'empressement de Flamand, et sa lettre resta sans réponse.

C'est seulement le 3 janvier 1814 que le Maire de Liège, répondant à une seconde missive de la part de M. Flamand, lui manda de lui adresser le cœur du célèbre artiste liégeois, ajoutant qu'on lui en donnerait un accusé de réception. Blessé par ce procédé peu galant, M. Flamand résolut d'abandonner ce projet et de faire élever à ses frais un petit monument dans le jardin de l'Ermitage à Montmorency, pour y déposer le cœur de son oncle.

Voici la lettre du Maire Desoer :

« Liège, le 3 janvier 1814.

» *Monsieur,*

. . . . . .

» Je vous prie de m'adresser la boîte renfermant la précieuse dépouille, *par le premier courrier, en prenant les précautions nécessaires et faisant les recommandations convenables.* Je lui *donnerai décharge de la remise et j'aurai l'honneur de vous en accuser réception*, etc. » *Signé* Désoer. »

Toute la famille fut scandalisée de tant d'inconvenance de la part de

ce haut Magistrat, aussi on s'opposa formellement et par écrit à ce que le cœur de l'illustre liégeois fut envoyé à la ville de Liège, attendu que cette ville n'appartenait plus à la France.

Voulant conserver ce précieux cœur, il fut déposé à l'Ermitage. Selon Flamand, Grétry n'a jamais émis le vœu que son cœur fut envoyé à sa ville natale, et la famille n'a pas entendu exprimer ce vœu par l'artiste.

Si c'était son désir, il l'aurait inscrit dans son testament fait en 1809.

Dans une conversation entre Flamand et Nisten, liégeois, un des médecins de Grétry, quant au cœur de Grétry. Nisten lui répondit : *Vous faites bien de faire cet hommage aux liégeois; ça aura été le vœu de Grétry, s'il y eut songé.*

Du petit ouvrage publié par Grétry aîné en 1814, *Grétry en famille*, il résulte (p. 11 et 35), que le vœu de Grétry aurait été d'être inhumé à Enghien-Montmorency et non dans la ville de Liège.

Enfin, Flamand dit dans ses *Mémoires* :

« Grétry s'adresse à M. Berton : « Mon petit, l'institut va vouloir » m'élever un tombeau, c'est ici, à l'*Ermitage*, que je voudrais être » déposé ; » et de la lettre écrite à ma femme par M. le Joyand, le 8 mai 1823, et de celle qu'il adressa à M. le premier président de la cour royale, le 12 du même mois, de laquelle je donnerai copie.

» Grétry, en présence de sa famille, fit un vœu ; il est rapporté dans mon livre de l'*Ermitage*, p. 266, note 1re, publié bien antérieurement au procès ; le voici : « Je ne veux pas être enterré à l'Ermitage, *per-* » *sonne de vous ne l'achètera*, on pourrait profaner mon tombeau ; je » veux être enterré au Père-Lachaise. »

» Me Hennequin a dit que la modestie de Grétry *l'a empêché d'émettre son vœu dans son testament ou par écrit*. Mais qui l'empêchait de le manifester à plusieurs membres de sa famille, à ses amis, à cet ex-juge-de-paix (M. Regnard) qu'il avait choisi pour être le dépositaire de son testament olographe ? Ce juge-de-paix ne l'aurait-il pas proclamé ce vœu au pied du lit mortuaire de Grétry, en présence de sa famille en pleurs ? Ne se serait-on pas empressé d'en faire part à la ville de Liège ? se serait-on opposé à l'extraction ? Fort de ma conscience, je puis attester, sans crainte, à la face du ciel et au pied du trône, que jamais Grétry n'a émis à ma connaissance le vœu que son cœur fût envoyé à sa ville natale. »

Flamand ajoute :

« Grétry était français par un juste sentiment de reconnaissance. La place de son cœur est et doit être dans cette France qu'il charma si longtemps par ses œuvres; elle est surtout dans cette vallée de Mont-

morency dont les souvenirs de tout genre plaisaient à sa féconde et brillante imagination. »

C'est le 15 juillet, et après bien des difficultés, qu'on en fit l'inauguration en présence de plusieurs compositeurs, hommes de lettres et amis de feu Grétry, qui en ont constaté le souvenir en dressant et en signant un procès-verbal, qui fut déposé dans une urne à côté de celle qui renfermait le cœur de Grétry.

La ville de Liège, instruite de ce grand événement par les journaux, demanda de nouveau le cœur de leur compatriote. Ce n'est que le 15 juillet 1821 que Flamand reçut une lettre d'une personne autorisée à retirer le dépôt, mais l'indifférence qu'avaient montrée les Magistrats de la ville de Liège pour une des gloires musicales de la Belgique, révolta à tel point M. Flamand qu'il refusa nettement cette demande.

Le 6 juillet 1822, six ans après l'inauguration du monument, Flamand fut assigné à comparaître au tribunal de Pontoise, et un jugement déclara que la ville de Liège restait non recevable dans sa demande du dépôt du cœur de Grétry et fut condamnée aux dépens.

Voici le résumé de cette grave affaire :

« Attendu que, de tout ce que dessus, il résulte que le sieur Flamand n'a jamais été dépositaire du cœur de Grétry pour la ville de Liège, au nom de laquelle l'offre irrégulière et caduque du sieur Flamand et de trois de ses cohéritiers seulement n'a jamais été acceptée jusqu'à ce jour, et que, l'eût-elle acceptée en nom collectif, ce qui n'est pas, n'a jamais été autorisée légalement à cet effet ;

» Qu'au contraire, par l'acte du quinze juillet mil huit cent seize, il est intervenu entre lui et sa famille entière un contrat solennel qui le constitue, au profit exclusif de celle-ci, dépositaire du cœur de Grétry, et, comme tel, l'oblige de défendre ce dépôt de toutes atteintes qui pourraient lui être portées par des étrangers ;

» Le Tribunal, jugeant en premier ressort,

» Déclare la ville de Liège purement et simplement non-recevable en sa demande,

» Et la condamne en tous les dépens de l'instance, etc. »

Un procès s'ensuivit, qui fut gagné alternativement par les deux parties; il dura pendant plusieurs années, et finalement un arrêt de la cour royale de Paris ordonna que la ville de Liège serait mise en possession du dépôt qu'elle avait réclamé tant d'années. L'extradition de la boîte qui renfermait le cœur du maître fut faite au mois de septembre 1828, et le 7 de ce mois les commissaires officiels chargés d'en faire le transport ont fait leur entrée dans la ville de Liège aux acclama-

tions d'une foule sympathique, désireuse de posséder le cœur d'un compatriote cher à tous et qui avait par son talent charmé le monde musical pendant un demi-siècle.

Dans son brillant plaidoyer, M. Caubert, avocat de Flamand-Grétry, fait valoir :

« Pendant sa vie, cet illustre compositeur ne manifesta jamais le vœu que son cœur fut déposé à Liège, et cette ville n'est pas même nommée dans son testament, sous la date de 1809.

» Nous avons fait la gloire de Grétry, dit en terminant M. Caubert; si sa gloire est Européenne, c'est à nous qu'il la doit. Grétry vécut et mourut français; que cet homme célèbre conserve sa dernière demeure dans sa patrie adoptive. C'est en France que son cœur doit rester. »

Nous renvoyons le lecteur au livre précité de Flamand-Grétry.

C'est Flamand-Grétry qui fit après la mort de Grétry l'acquisition de l'Ermitage, le 18 septembre 1814. (1)

Il écrit à ce sujet dans ses *Mémoires* :

« S'il s'était présenté, à l'adjudication de l'Ermitage, un homme de lettres, ou un artiste digne de succéder à Grétry, je n'aurais sûrement pas couvert son enchère ; mais on ne vit que des personnes qui voulaient en faire un vil objet de spéculation Ce seul motif m'ayant paru un outrage à la mémoire de mon oncle, me détermina à user de tous mes moyens pour parvenir à en être adjudicataire.

» Pendant le temps que Grétry fut propriétaire de l'Ermitage, il n'y fit aucune réparation essentielle ; mais il fit construire, tout à côté, pour se procurer un voisinage, un petit châlet. Il y posa la première pierre,

(1) Dans une lettre de M. le Joyand à M. le baron Séguier, qui a été lié intimement avec Grétry depuis 1779 jusqu'à sa mort, celui-ci déclare qu'il n'a jamais témoigné le désir qu'une partie de sa dépouille mortelle fut déposée à Liège. Nous en extrayons :

« L'Europe est l'écho de sa mélodie. et si l'atmosphère de la terre n'était pas bornée, le ciel redirait ses accens Les Liégeois peuvent jouir, comme nous, des fruits d'un génie qui ne se serait peut-être pas connu lui-même ailleurs qu'en France; ils doivent se glorifier d'avoir vu naître, parmi eux, Grétry ; mais *leurs soins, leurs sollicitudes, pour lui, n'ont jamais été jusqu'à deviner qu'ils devaient assez efficacement secourir son enfance et sa jeunesse*, pour acquérir sur lui le droit qu'ont acquis les Français, de conserver le symbole et l'organe de ses plus douces affections.

» Mais, s'il est possible aux Liégeois, comme à tout autre peuple, de se justifier de cette imprévoyance. voici un défaut d'intérêt dont ils ne peuvent se justifier.

» Mais, aussitôt que le gouvernement eut permis de rendre ses chefs-d'œuvre au public impatient, le bon Grétry fit venir sa bonne mère ; elle mourut chez lui, en 1799, âgée de quatre-vingt-cinq ans ; c'est moi qui lui ai fermé les yeux, tandis que la faible santé de Grétry faisait craindre qu'il ne succombât à la douleur. »

sur laquelle il fit graver son nom, celui de sa femme et de Joséphine, une de ses nièces. Il fit encore bâtir une petite chaumière, où logea une pauvre femme, qui y mourut huit jours avant lui.

» Lorsque j'acquis l'Ermitage, il était dans un état de ruine complète ; je le fis relever presque entièrement, mais sans rien déranger à l'ordre extérieur, désirant qu'on le reconnut tel qu'il était tandis que Grétry l'habitait. »

Lettre des états députés de Liège à Flamand, et réponse de ce dernier :

« Liège, le 22 décembre 1821.

» *Monsieur*,

» Par une lettre écrite au maire de Liège, le 28 novembre 1813, vous avez exprimé l'intention et le plaisir que vous auriez à remettre à cette ville le cœur de feu le célèbre Grétry, votre oncle. Mais il nous a paru résulter des pièces que les bourgmestres de Liège viennent de nous communiquer *que certains procédés vous en auraient détourné.*

» L'hommage que veut rendre à Grétry une ville de cinquante mille habitans, par l'érection d'un monument, se rattache trop à la mémoire de cet homme célèbre, pour que nous puissions supposer que vous ayez eu jamais l'intention d'y porter obstacle.

» Nous vous prions, Monsieur, d'oublier un procédé qui ne peut être que le fait d'un individu.

» *Si, comme nous l'espérons, vous nous donnez une réponse satisfaisante, on s'empressera de prendre de suite les mesures nécessaires pour que le précieux objet soit* remis à une députation et transporté à Liège avec la décence et les honneurs dûs au célèbre défunt.

» Par la députation, le greffier des Etats,

» *Signé* BRAND. »

Voici quelle fut la réponse :

« L'Ermitage, 6 janvier 1822.

» *Messieurs*.

» Je ne pourrais mieux faire, pour répondre à votre demande, datée du 22 décembre, que de vous prier de prendre communication de la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à MM. les bourgmestres de la ville de Liège, le 12 août dernier, en leur faisant hommage d'un exemplaire de mon ouvrage sur J.-J. Rousseau et sur Grétry, duquel hommage, bien faible à la vérité, *ces messieurs n'ont pas daigné seulement m'accuser réception.* Mais je veux bien entrer ici dans quelques détails succincts.

» Sans moi, Messieurs, le cœur de Grétry serait devenu la pâture des vers ; il n'y a *point de difficultés que je n'aie su vaincre pour parvenir à l'en préserver et à en faire l'offre à la ville de Liége. La postérité me le devra, et nul doute qu'un jour Liége pourra le posséder dans son enceinte lors du décès de mon épouse et le mien, et dans le cas où l'Ermitage passerait en des mains étrangères à Grétry, à moins, cependant, que la France ne s'y oppose.*

» Il est certain, Messieurs, que si les représentans de Liège eussent répondu et agi sur ma proposition d'une manière solennelle, et, j'ose le dire, décente, j'aurais employé toute mon influence (quoique ne formant qu'une unité et un septième dans la famille) pour que leur ville possédât dès-lors le noble objet de leur demande. Il n'y avait alors que peu d'obstacles, presque toute la famille ignorait que la précieuse extraction était faite ; mais la lettre inconvenante du maire les fit lever, et alors je ne fus plus le maître de faire ce que je désirais le plus. Ensuite un long silence de la part de la ville de Liège, l'adhésion et le vœu formel et écrit de la famille, le pouvoir de l'autorité française, m'autorisèrent moi-même à faire l'inauguration sacrée du cœur de mon illustre allié dans le lieu où il exhala le dernier soupir. »

Faisons suivre l'arrêté officiel concernant le cœur de Grétry :

« Vu l'arrêté du conflit pris par le préfet de police, le 20 juin 1823 ;

» Vu l'arrêt rendu, le 17 mai 1823, par la Cour royale de Paris, sur l'appel interjeté par les bourgmestres de la ville de Liège, et par lequel la Cour, considérant que l'extraction du cœur de Grétry n'a été demandée au nom de la famille et accordée par l'autorité publique que pour en faire hommage à Liège, sa ville natale, qui l'a accepté et fait préparer un monument pour le recevoir, ordonne que le cœur de Grétry sera retiré du jardin de l'Ermitage, en présence du maire de la commune de Montmorency, et des commissaires de la ville de Liège, pour être remis à ceux-ci sur décharge qui serait insérée au procès-verbal. »

Le 19 juin 1823, S. A. R. la duchesse de Berri, daigna visiter l'humble Ermitage, et prendre sous sa protection généreuse le cœur de Grétry, que les Liégeois voulaient ravir à la France.

Flamand composa pour cette occasion une cantate, que Mlle Herminie Daubonne mit en musique et qu'il eut l'honneur de présenter à la duchesse. En voici quelques extraits qui ont rapport à Grétry :

Je suis saisi d'épouvante....
Grétry ! quelle peine accablante !
Demain, mon Ernestine ; il faut livrer son cœur.....

Si de *Grétry* la divine harmonie
A su charmer votre esprit, votre cœur,
Si sur vos sens les accords du génie
Règnent encore par un pouvoir vainqueur;
Laissez en paix celui qui pour la gloire
Long-temps, chez nous, des plus beaux feux brûla;
Tâchez d'aller au temple de mémoire,
Vous le trouverez là.

Flamand fit vers 1826 (1) l'acquisition d'un tableau peint à la gloire des artistes célèbres et particulièrement de Grétry, tableau de 4 pieds 3 pouces de haut sur 5 pieds 6 pouces de large, dû au pinceau de M. Berlot, et qui fut exposé au salon de Paris en 1814, sous le titre : *Monument à la gloire des artistes célèbres.* En voici la description :

« Sur le premier plan, à droite du spectateur, l'artiste a peint un arc de triomphe ; on lit sur la frise de ce monument l'inscription ci-dessus qui fait le titre du tableau. Dans toute sa largeur, sont rassemblés un grand nombre de tombeaux des poètes et artistes célèbres, parmi lesquels on distingue, toujours sur le premier plan, ceux de Rubens, Michel-Ange, Raphaël, J. Cousin, J. Vernet, Boileau, Molière, Lafontaine, Voltaire, J.-J Rousseau, Jacques Delille, Gluck, Pergolèse, Lulli, Haydn, Dalayrac, etc, etc. Au milieu de tous ces tombeaux, dont la plupart sont peints d'après nature et les originaux que l'artiste a pu se procurer à la bibliothèque du Roi, s'élève majestueusement celui de Grétry, tel qu'il est au cimetière de l'Est, mais surmonté d'un très haut obélisque, sur lequel l'artiste a inscrit les titres de tous les ouvrages dramatiques et autres du célèbre compositeur. Cet obélisque est surmonté d'une lyre et d'un génie qui couronne toutes les œuvres du grand artiste ; sur le tombeau, qui sert de base à l'obélisque, on lit ce vers de M. Bouilly :

« Il sut chanter comme écrivait Molière. »

» Méhul en extase tient une palme de laurier qu'il va déposer au pied du monument érigé à son illustre confrère, que bientôt il va rejoindre

(1) Flamand dit que Mlle Marie-Marguerite Kempener, qui fut mariée au frère du compositeur dès l'âge de 13 ans (?), qui allaita quinze enfants, termina sa respectable carrière, le 15 janvier 1827, âgée de 74 à 75 ans. Sa dépouille mortelle, ajoute-t-il, fut déposée dans le caveau de Grétry. Sur onze personnes dont se composait alors la famille Grétry, quatre seulement souscrivirent favorablement aux désirs de la ville de Liège.

au tombeau. Sur la base du monument on lit une infinité de noms, parmi lesquels on distingue ceux de Méhul, Bouilly, Berton, Boieldieu, Nicolo, etc., etc., et de nombreux artistes célèbres de cette époque.

» Sur le second et dernier plan de cette vaste composition, on voit divers temples et autres monumens d'architecture romaine, ainsi qu'une infinité de tombeaux.

» M. Berlot, qui composa ce tableau à l'époque où tous les nombreux admirateurs de Grétry et tous les habitans de la capitale répandaient des torrens de larmes sur la tombe de l'homme célèbre, a eu pour objet principal de transmettre à la postérité tous les titres que Grétry avait à l'immortalité, et de justifier l'admiration de la patrie qu'il avait adoptée, et dont il fut comblé d'honneur et de gloire.

» Voici comment le plus heureux hasard me fit connaître ce tableau monumental que M. Berlot avait vendu à M. Roger, agent de change. »

C'est le samedi 5 juillet 1828, par un soleil qui éclairait la route céleste de ses rayons majestueux, qu'eut lieu la remise du cœur de Grétry aux commissaires de la ville de Liège.

A peine les formalités faites, le sieur Rigaud, après avoir lu la phrase ci-après gravée depuis plus de douze ans sur le monument :

Grétry !
Ton génie est partout,
Mais ton cœur n'est qu'ici.

s'écrie : J'espère bien que Flamand fera changer cette inscription ainsi :

Mon cœur est à Liège.

Les ouvriers qui refusent de participer à sa destruction, ménageant une nouvelle surprise aux adversaires de Flamand-Grétry, placent soudainement une plaque de tôle qui est gravée sur le marbre au bas de la première inscription qu'on vient de lire :

Les Liégeois n'en ont enlevé que la poussière.

Selon Flamand, les Liégeois partirent de l'Ermitage emportant avec eux la malédiction des habitants de Montmorency, qui se conduisirent très sagement dans cette fatale circonstance.

Flamand composa en suite ces vers :

Grétry ! je voulais que ton cœur
Restât dans ce séjour, témoin de ma douleur.
Consolez-vous, paisible et modeste Ermitage !
Son ombre se plaira toujours sous votre ombrage.

Sur une pierre se trouvait :

Malgré les plus augustes protections et les recommandations de l'Académie, de tous les corps savans, des nombreux admirateurs de Grétry, et de la ville d'Enghien-Montmorency, l'expatriation forcée de ce reste vénéré eut lieu le 5 juillet 1828.

Et plus bas on lit :

Jamais Grétry n'a légué son cœur à la ville de Liège.

C'est M. Berton qui lut à l Académie un discours contre l'extradition du cœur de Grétry. Dans son enthousiasme il s'écrie :

« Je viens la déposer dans votre sein, et demander à l'Académie si elle pense qu'il soit inconvenant de témoigner à l'autorité le désir de voir employer sa médiation pour obtenir que le cœur de l'artiste célèbre, dont une rue de la capitale porte le nom, à qui l'on a érigé une statue, dont le même cœur fut déposé, en 1815, dans le monument élevé à cet effet par les soins de sa famille, ne soit pas, après une réflexion de sept années, enlevé au sol du pays où respirent encore les parens, les amis, les confrères et les nombreux admirateurs du Molière de la musique française. »

Chose étrange, tous les journaux de la capitale. excepté celui *des Débats*, ont témoigné leurs regrets de voir expatrier, loin de la France, le cœur du musicien célèbre.

La *Gazette de France* (29-30 juillet 1828) critique vivement la ville de Liège. car « Grétry. dit-elle, n'a jamais composé une note de musique pour son ingrate patrie. »

Le *Journal des Débats*, du 10 septembre 1828, refute cet article et ajoute que dans une lettre adressée au notaire Dumont, à Liège, Grétry disait *qu'il voudrait que son cœur fût un jour transporté dans sa ville natale.*

Nous avons publié, page 244, la lettre de Grétry au notaire Dumont.

Flamand, au nom de la famille, adressa la lettre suivante à M. Bertin fils, éditeur du *Journal des Débats*, qui refusa d'insérer mais qui fut publiée par quelques journaux :

« Paris. 11 septembre 1828.

» Permettez nous. M. le Rédacteur, de répondre en peu de mots aux réclamations des Liégeois, insérées dans votre feuille du 10 courant, l'une relative *aux encouragemens que*, suivant eux, Grétry reçut dans son enfance ; l'autre relative à un écrit qui aurait été adressé par l'homme célèbre à un M. Dumont, et dans lequel le premier aurait dit : *Qu'il voudrait que son cœur fût transporté à Liège. Mille endroits,*

disent-ils, sans en indiquer un seul, dans les *Mémoires* de Grétry, prouvent ces faits.

» Contre la première réclamation il nous suffit d'extraire de ces *Mémoires* cette phrase que j'ai déjà transcrite dans ce volume, p 541 à 542 : Si, pendant ces misérables années, dit le grand compositeur, je n'ai pas tout-à-fait perdu mon temps; *si j'ai fait quelques progrès, ce n'est pas aux leçons que j'ai reçues dans mon enfance.... J'ose affirmer que, si quelque chose avait été capable de détruire en moi cet instinct qui m'entraînait vers la musique, c'était la manière dont on me l'enseignait.*

» Il est vrai que Grétry a dédié un de ses ouvrages, *l'Embarras des richesses*, à sa ville natale, mais c'est en 1782, sept ans avant la révolution ; mais depuis qu'ont-ils fait pour lui, ces Liégeois qui s'efforcent aujourd'hui de prouver tant d'amour à Grétry? Non-seulement ils ne l'ont pas secouru dans le temps de la terreur, mais ils ont souffert que sa mère, tombée dans le besoin, vendit *sa maison, celle où était né Grétry, et qu'ils viennent de couvrir de fleurs.*

» Contre la seconde réclamation, pourquoi le sieur Dumont n'a-t-il pas communiqué cet écrit important de Grétry, et qui aurait été si favorable à nos adversaires? Pourquoi?... C'est qu'il n'existe pas; c'est une nouvelle assertion mensongère, inventée pour induire en erreur! Qu'ils rendent cet écrit public, comme notre beau-frère, M. Flamand-Grétry, l'a fait du testament olographe de notre illustre parent, qui prouve ce qu'il a répété cent fois, que jamais le célèbre compositeur n'a légué son cœur à la ville de Liège. »

Dans une conclusion de son ouvrage, Flamand se plaint amèrement de ses adversaires Rigaud, de Rocheford et Ansiaux, les commissaires de Liège, et particulièrement de l'odieuse trahison d'un des membres de la famille, Alexis Grétry, fils du frère du compositeur, qui assista aux fêtes données à Liège en 1842 pour la statue de Grétry.

LIX.

Représentation solennelle donnée en l'honneur de Grétry, au théâtre Feydeau, le 11 février 1824, à l'occasion du jour de naissance du célèbre maître.

Le théâtre Feydeau a dignement fêté ce jour, en représentant deux de ses opéras, savoir : *l'Amant jaloux* et *l'Ami de la maison*, chantés par les meilleurs sujets de la troupe de ce théâtre.

Une foule de monde de tous les rangs de la société parisienne s'était rendue à ce théâtre de bonne heure, et le *Journal d'Anvers* s'exprime ainsi au sujet de cette mémorable journée :

« S'il reçut le surnom glorieux de *Molière* de la musique, c'est qu'il sut trouver l'expression vraie ; c'est qu'il se montra poëte autant que l'auteur des paroles, c'est qu'il était peintre et que tous ses ouvrages réunissent au suprême le degré, le mérite de la *couleur locale*. Voilà ce qui met ses ouvrages au-dessus des caprices du goût et des variations de la mode. Quelle admirable et féconde variété de tons et de couleurs ! Voyez dans *L'Amant jaloux*, un modèle de l'union de la musique à la bonne comédie ; dans *Richard* et dans *Aucassin*, le charme des mœurs chevaleresques ; dans *Elisca*, la plus charmante naïveté unie à la vigueur et à l'énergie. Dans le *Tableau parlant* et la *Fausse Magie*, la manière vive et piquante de l'opera-bouffon italien. Et où trouvera t-on un style plus élégant et plus élevé que dans *Zémire*, dans *Sylvain* et dans tant de chefs d'œuvre qui seront encore le plus bel ornement de la scène, lorsque le goût et la raison en auront banni le clinquant et l'exagération de la nouvelle école ? »

LX.

Le théâtre de l'Odéon, à Paris, en 1824, et la musique de Grétry. (1)

Une nouvelle troupe se forma à ce théâtre pour jouer la tragédie, la comédie et l'opéra.

Les artistes de l'opéra se composent de Mesd. Montano, Florigny,

(1) En 1825, ses pièces restent au répertoire, malgré l'apparition des opéras nouveaux. On représente : *La Caravane, Le Tableau parlant, Richard, l'Epreuve villageoise, la Fausse Magie, l'Amant jaloux, Sylvain, Anacréon.*

On continua à l'Odéon : *Raoul, Zémire et Azor, Richard*, et dix autres.

En 1826, malgré le grand attrait de *la Dame blanche, Marie, le Barbier de Séville*, et *le Mariage de Figaro*, de Mozart, (donné le 22 juillet), *Richard, l'Amant jaloux, l'Epreuve villageoise, la Caravane, Zémire et Azor*, etc., font toujours de bonnes recettes.

En 1827, année qu'on représenta à Paris, *Don Juan*, de Mozart (24 décembre), qui fut un nouvel attrait pour le théâtre de l'Odéon, on donnait encore *Richard, l'Amant jaloux, le Tableau parlant, la Fausse Magie, Sylvain, Zémire et Azor, la Caravane, l'Epreuve villageoise.*

Ainsi, depuis 1768 jusqu'en 1827, pendant cinquante-neuf ans, Grétry a constamment joui de la faveur du public par sa musique naïve, naturelle et expressive.

En 1828, on représente aux trois théâtres d'opéras, *la Caravane*, (4 janvier),

premières artistes ; Mes1. Letellier, Janard, Camoin, secondes cantatrices ; MM. Jugnon (baryton) ; Valère (basse chantante) ; Camoin, basse comique ; Lecomte et Campenaut (Van Campenhout), premiers ténors ; Léon, Auguste et Prud'homme, seconds ténors.

L'orchestre nombreux et digne de rivaliser sous tous les rapports avec celui de Louvois, est conduit par M. P. Crémont, (1) compositeur, dont les talents sont connus et qui dirige les orchestres de plusieurs capitales.

Les chœurs ont été fournis de manière à satisfaire les amateurs habitués aux belles masses.

La troupe a pour directeur M. Bernard.

L'ouverture eut lieu le 3 mai par différentes pièces sans musique.

Il y eut donc cette année trois scènes pour les représentations dramatiques avec musique en français.

C'est le 6 mai 1824 que le début eut lieu pour les artistes chantants par *le Barbier de Séville*, de Rossini.

Cet opéra avait déjà été exécuté à Paris en italien.

Le directeur, se voyant dans la nécessité de mettre au répertoire la musique plus ou moins abandonnée de Grétry, a monté le même mois *l'Epreuve villageoise*, avec début principal de Mlle Letellier, qu'on a vue quelque temps à Feydeau. Elle était médiocre.

Malgré la faiblesse de l'exécution, la musique de Grétry a fait le plus grand plaisir. Que serait-ce donc si elle avait été chantée comme elle a été conçue, dit Castil-Blaze ?

Cet artiste fut à cette époque le chroniqueur théâtral du *Journal des Débats*.

Le Barbier de Séville tient toujours l'affiche.

18 mai. *L'Epreuve villageoise*. — 22. *La Fausse Magie*. — 23. *Le Tableau parlant*. — 27. *Richard-Cœur-de-Lion*.

Le *Journal des Débats* donne ce jugement sur le début de Mlle Letellier :

« *L'Epreuve villageoise*, par le charme d'une musique chantante, vive, ingénue et naturelle, a terminé fort gaiement cette soirée ora-

l'Amant jaloux, *le Tableau parlant*, *Richard*, *la Fausse Magie* (21 mai), *Guillaume Tell* (28 mai, avec grand succès où le buste de Grétry a été couronné), *Zémire et Azor*.

Plusieurs opéras de Rossini, de Mozart, d'Auber, de Spontini, de Boieldieu, de Kreubé, de Weber, de Meyerbeer, de Carafa, de Méhul, d'Halévy, furent représentés. *La Muette de Portici*, fut donnée le 29 février 1828, et se continua toute l'année.

(1) Cet artiste peu connu publia en 1824 *trois marches funèbres à grand orchestre militaire*. Paris, chez Cambaxo.

geuse; Mlle Letellier, qu'on a vue quelque temps à Feydeau, est médiocre dans son jeu comme dans la partie du chant. Malgré la faiblesse de l'exécution, la musique de Grétry a fait le plus grand plaisir. »

18 et 21 juin. *Zémire et Azor*. — 24. *Le Tableau parlant*. — 25. *Richard-Cœur-de-Lion*. — 26. *Sylvain*.

Le théâtre royal de l'Opéra-Comique avait en partie abandonné ce répertoire, vu le grand nombre de nouvelles pièces. On donnait encore *le Tableau parlant*, *l'Ami de la maison*. *Richard*, *l'Amant jaloux*, et par rare intervalle. M. Bernard, voulant donner un témoignage de reconnaissance au talent de Grétry, a repris plusieurs de ses opéras.

Malheureusement, la bonne tradition d'interprétation s'était plus ou moins perdue

Le 3 juillet, il reprit le 2d acte de *Raoul-Barbe-Bleue* et on continua à chanter *Richard*, *le Tableau parlant*, *Zémire et Azor* (20 juillet), *l'Epreuve villageoise*, *l'Amant jaloux* (10 septembre), *la Rosière de Salency* (29 octobre), etc.

Honneur à M. Bernard, qui a fait revivre la musique de Grétry en un temps où des opéras avec des éléments nouveaux de chœurs, d'orchestration et de décors, faisaient les délices du public parisien.

Grétry est incontestablement le musicien le plus populaire connu jusqu ici.

Peut on trouver un génie plus fécond, une activité plus ardente et une sensibilité plus touchante que celle dont a fait preuve le grand compositeur Grétry traite en général avec un égal succès le pathétique et le comique. Sa musique est pleine d'esprit et de finesse, toujours mélodieuse.

Cette année (1) l'Opéra et le théâtre royal de l'Opéra-Comique donnent les opéras suivants de Grétry : *la Caravane*, *Zémir et Azor* (donné aussi à l'Odéon), *le Comte d'Albert*, *l'Ami de la maison* (donné aussi à l'Odéon), *l'Amant jaloux*, *le Tableau parlant*, *Richard* (donné également à l'Odéon), *le Magnifique*, *Anacréon chez Polycrate*, *Sylvain* (joué à l'Odéon), *l'Amant jaloux*, *la Fausse Magie* (à l'Odéon), *l'Epreuve villageoise* (à l'Odéon), *la Rosière de Salency*.

On eut cette année trois scènes qui retentirent des belles mélodies de Grétry.

(1) Cette même année Mlle Léontine Fay, excellente actrice, chantait au théâtre de Nantes le rôle d'Isabelle du *Tableau parlant*.

LXI.

Couronnement du buste de Grétry au théâtre Feydeau, le 28 mai 1828, à la représentation de la reprise de « Guillaume Tell ». (1)

Cet opéra n'a plus été joué depuis bien longtemps.

Les paroles de Sedaine ont été revues par M. Pélissier, et la musique dont quelques parties avaient vieilli, a été retouchée par Henri Berton, professeur d'harmonie au Conservatoire, qui y a intercallé des morceaux d'autres opéras de Grétry.

Le final du second acte a excité un véritable enthousiasme, et le public nombreux a demandé le buste de Grétry.

M. Berton avait eu soin d'élaguer de la partition les morceaux les moins remarquables et les a remplacés par des airs ou des duos pris dans *Céphale et Procris*, *Elisca*, *Aucassin et Nicolette*, *Callias*, etc.

Cette pièce avait besoin de ce renfort, aussi le travail des deux arrangeurs, soutenu par la musique puissante de Grétry, a obtenu un succès complet.

La scène de la pomme est excellente, le duo des deux factionnaires est d'un effet pittoresque ; celui que Guillaume Tell et sa femme chantent est d'un beau caractère ; l'andante a paru long ;

On peut faire le même reproche à l'air de Melctal. Le chœur en action a été fort applaudi et le même mouvement des personnages a prêté son appui au compositeur, les ensembles multueux bien exécutés sont d'un effet certain.

On trouve dans le nouveau *Guillaume Tell*, un morceau à la manière de Rossini par Grétry lui-même, c'est la marche d'*Elisca*.

J'ai déjà fait l'éloge de la chanson de Roland que le vieux Melctal chante ; elle est d'une grande franchise. Le caractère rustique et vigoureux que le compositeur lui a donné, justifie l'unisson du refrain.

Le succès a été complet, et c'est un triomphe pour le nouveau système, les airs à roulades, et la finale avec *tromboni*, *grosse cassa*, *piatti*, qui ont réuni tous les suffrages.

L'acteur Lafeuillade a proclamé les noms des auteurs et des arrangeurs, et le buste de Grétry a été couronné au bruit des applaudissements.

Cette pièce faisait concurrence à l'Opéra, qui donnait à cette époque,

(1) Cet opéra fut joué le 9 avril 1791.

la *Muette de Portici*, *Othello*, *la Vestale*, *la Somnabule*, toutes pièces à grand spectacle. (*Journal des Débats*.)

Enfin *Guillaume Tell*, eut une vingtaine de représentations très suivies jusqu'au mois d'août Depuis le 14 août, fermeture du théâtre Feydeau, on abandonna *Guillaume Tell*, pour reprendre le 24 septembre le *Tableau parlant* et le 27 octobre, *Zémire et Azor* deux charmants opéras de Grétry Le 30 octobre suivant, journée glorieuse pour notre compatriote ; *Zémire et Azor*, et le *Tableau parlant*. Le 5 décembre on reprit à l'Opéra, *la Caravane*.

LXII.

Fêtes données à l'occasion de la remise à la ville de Liège du cœur de Grétry en 1828. (1)

La population Liégeoise attendait avec impatience l'arrivée des commissaires officiels.

Le dimanche 7 septembre 1828, à 3 heures précises, une députation de la régence et des députations des sociétés d'Emulation et Gretry, etc., se rendaient au Quai d'Avroy, pour former le cortège. Une salve d'artillerie annonça l'entrée dans la commune des commissaires nommés pour recevoir à Paris le cœur de Grétry.

Une barque pavoisée de verdure et surmontée de drapeaux aux couleurs nationales les avait reçus à Huy, et les membres de la régence et de la Société d'Harmonie de cette ville les accompagnaient. Même un grand nombre d'amateurs de musique et de notables de Huy ont pris part à la fête. Plusieurs autres barques ornées de banderolles, de drapeaux voguaient sur la Meuse très calme ce jour, et bordée des deux rives de milliers de personnes.

(1) Le 15 février 1828, la *Société Grétry*, de Liège, a célébré l'anniversaire de la naissance de Grétry, dans une soirée musicale qui surpassait par l'éclat de la réunion tout ce qu'il y avait eu jusqu'à ce jour de plus brillant. Après l'exécution de l'air national, M. l'avocat Gillet, l'un des membres de la commission, a fait connaître le nom des artistes que la société a jugés dignes d'une distinction particulière.

La manière brillante dont MM. Henchenne, J. Massart, Decortis, Wanson, Reidlich, H. Massart et Loxhay ont exécuté divers solos, leur a mérité une mention particulière.

La société a fait en outre présent d'un cor à Massart et d'une trompette à Loxhay.

La société a aussi accordé un archet au jeune Vieuxtemps, qui n'a point paru, et 288 florins à Malmédy, actuellement à Naples, sur lequel on a reçu les témoignages les plus satisfaisants.

Au débarquement des commissaires, qui arrivent de Huy, ils sont complimentés par l'échevin de la ville de Liège, et les commissaires déposent ensuite l'urne contenant le cœur du célèbre compositeur sur le char destiné à le recevoir.

Un cortège nombreux se forme et un discours est prononcé sur la place Grétry au nom de la *Société Grétry*, par un de ses membres.

Les harmonies exécutent des morceaux extraits des œuvres du célèbre maître.

M. Rouveroy a prononcé un discours auquel M. de Sauvage a répondu.

Un arc de triomphe est dressé dans la rue des Récollets, et la façade de la maison où naquit Grétry était pavoisée.

Après, le cortège se rend à l'hôtel de ville, et les commissaires portant le cœur de Grétry en font solennellement la remise au premier magistrat de la ville, entouré des autorités civiles et militaires.

Il y eut des discours des commissaires, de M. le Bourgmestre et de M. Renard-Collardin.

Après la signature du procès-verbal les élèves de l'école royale de musique exécutent différents morceaux.

Toutes les maisons où passait le cortège furent décorées, et le soir il y eut illumination générale.

Le lundi 8 septembre, à 5 heures et demie, spectacle gala avec la pièce de circonstance : *Macedoine*, en quatre changements à vue.

Illumination du théâtre et de l'hôtel de ville.

Le soir feu d'artifice. Le troisième coup de feu représentait : *Le temple de la gloire*, dédié au souvenir de Grétry.

Mardi 9 septembre, à 6 heures, grand concert avec cantate de circonstance donné au théâtre et suivi de bal.

Le produit brut de ce concert est destiné à contribuer à l'érection du monument à Grétry Meyerbeer a souscrit pour 160 fr.

Les frais seront supportés par la ville C'est dans la séance du 22 août du Conseil Communal, présidée par le Bourgmestre, chevalier de Mélotte-d'Envoz, que ce programme a été voté.

La société Grétry informa la régence qu'elle donnerait également une fête musicale sur la place de spectacle, le dimanche 7 septembre.

Des morceaux de Weber, de Rossini, de Méhul et de Grétry, y ont été exécutés par un orchestre de plus de 300 musiciens.

Une estrade immense avait été dressée. Il y avait un énorme transparent en forme de carré long. Chaque face représentait une grande lyre de feu. Plus bas des deux côtés étaient deux globes de feu, chacun de

six pieds de haut. Entre ces deux globes un transparent représentant des amours couronnant le buste de Grétry.

Sur le haut de l'estrade on avait placé le buste du compositeur.

En dehors de l'enceinte, occupée par plusieurs milliers de spectateurs, brillaient six pyramides de feu.

L'ensemble de cette vue était vraiment féérique.

Toute cette fête avait vraiment un caractère de grandeur et quelque chose de profondément senti.

Pendant la solennité, une harmonie composée de musiciens Liégeois et placée dans un bateau illuminé, faisait entendre des airs de Grétry, à ceux qui visitaient le quartier d'Outre-Meuse.

M. Frémolle, publia un opuscule en vers et en prose, intitulé : *Hommage aux Mânes de Grétry, au moment de la restitution du cœur de ce grand homme, orné de son portrait, saisi à l'époque où il fut décoré par l'empereur* (1804). Liège, chez Versé. Le portrait sortait des presses de la cour.

Programme du concert donné au théâtre, le 9 septembre : 1. Ouverture de *la Caravane*. 2. Concertino pour clarinette par Kommer, exécuté par J. P. Massart, professeur à l'école royale. 3. Duo de *Guillaume Tell*, de Grétry, chanté par Mlle ***, amateur, et Henrard, professeur à l'école royale. 4. Air varié de De Bériot, exécuté par le jeune F. Prume. 5. Cantate en l'honneur de Grétry, musique de Daussoigne-Méhul, directeur de l'école royale, paroles de Lafontaine, directeur du théâtre. — 2de partie : 1. Ouverture nouvelle de Jaspar. 2 Trio de *l'Amant jaloux*, chanté par Mlles ***, amateurs. 3. Concerto de flûte, composé et exécuté par Henchenne, professeur à l'école royale. 4. Air du *Siège de Corinthe*, de Rossini, chanté par Mlle ***, amateur. 5. Marche d'*Aline*, variée pour le violon par Mayseder, exécutée par Delaveux, amateur. 6. Prière de *Moïse*, de Rossini.

Le même jour la société *Sainte-Cécile* et l'harmonie de Huy, ont exécuté divers morceaux sur la Meuse, avec le talent qui les distingue.

Le concert était dirigé par M. Ferdinand, chef-d'orchestre du théâtre.

Pendant les fêtes des listes de souscription ont circulé pour le monument que l'on se proposait d'élever à Grétry. En un instant elles ont été couvertes de signatures.

La *Société Grétry* vota à l'unanimité la somme de 600 florins, et dans la même séance du 24 septembre elle nomma Meyerbeer membre honoraire.

Une médaille, destinée à perpétuer cet événement mémorable, a été frappée.

Voici plusieurs fragments des discours prononcés à ces fêtes, pa MM. de Gerlache, Ch. Rogier et Renard-Collardin, de la Société Grétry.

« En vous faisant la remise du cœur de Grétry(1), nous accomplissons le dernier acte de l'honorable mission que vous nous aviez confiée, et le dernier vœu de notre illustre compatriote. Au milieu des sentiments profonds et unanimes qu'inspire à tout un peuple une cérémonie si grave et si touchante, tandis que le nom, la musique de Grétry et les souvenirs de sa vie retentissent au fond de tous les cœurs, il nous conviendrait peut-être de garder le silence pour ne point affaiblir de semblables émotions.

» En effet, on regrette un homme de génie, et on ne l'admire jamais tant que lorsqu'il n'est plus; mais il est bien difficile d'en parler dignement. Toutefois il se mêle aux regrets de sa perte, je ne sais quoi de consolant et d'élevé; nous sentons qu'il n'est point mort tout entier et que son âme respire toujours dans ses ouvrages. Combien ce sentiment à la fois triste et doux, n'a-t-il pas plus de charme encore, quand nous croyons avoir en quelque sorte droit de nous associer à sa gloire!

. . . . . .

» Grétry n'a guère travaillé que pour la scène, il est vrai, mais quel autre le devança dans cette carrière? Souvent, il enfonça la parole plus avant dans les cœurs par ses accents, que n'aurait pu le faire la plus sublime poésie! Quel artiste eut un cachet de vérité et de simplicité plus spirituel et plus original?

» En est-il dont les ouvrages tiennent tant de place dans l'histoire de la musique! Grétry fut enfin l'homme de son siècle autant qu'un musicien peut l'être? »

Après ce discours, M. le Bourgmestre applaudit de voir sous sa magistrature les droits de la ville de Liège triompher de l'arbitraire ministriel, et a présenté les honneurs publics rendus à la mémoire de Grétry.

Les élèves de l'école royale, vêtues de blanc, sont venues déposer au pied du socle destiné à recevoir l'urne funéraire, des couronnes de lauriers.

Voici le discours adressé, au nom de la Société d'Emulation, par M. Ch. Rogier, son secrétaire adjoint, à MM. de Gerlache et de Sauvage, commissaires députés, au moment de leur arrivée sur le territoire de la commune, le 7 septembre.

« Quand tout ce qui porte une âme sensible à la puissance des arts,

(1) Il résulte des procès-verbaux authentiques réunis sous les yeux de la régence, que le cœur de Grétry, déposé dans cette urne, est identiquement le même qui a été extrait, embaumé et renfermé dans une boîte en plomb par le docteur Souberbielle.

à la gloire de la patrie, se réunit pour célébrer la présence au milieu de nous des restes du grand artiste qui fut notre compatriote, les membres de la Société d'Emulation n'ont pu demeurer spectateurs muets de si éclatants et unanimes hommages.

» Nous aussi, Messieurs, nous avons éprouvé le besoin de venir exprimer publiquement et ces sentiments d'une pieuse admiration que commande la présence d'une grande gloire, et ces joies viriles dont pénètre les âmes la réparation d'une longue et puissante iniquité.

» Ce sont de tels sentiments, Messieurs, vous n'en pouvez douter, qui dominent cette immensité de citoyens accourus de toutes parts sur vos pas, pour assister à ce triomphe du Génie et de la Justice.

» A mesure que vous poursuivrez votre route, promenez les regards autour de vous, et vous verrez de quels hommages, libre enfin des entraves qu'une main jalouse et flétrissante avait imposées à sa reconnaissance, de quels transports d'admiration Liège sait entourer les talents éclos dans son sein. Vous verrez et vous direz à ces calomniateurs avec quel empressement, par quelles marques éclatantes de respect et d'allégresse elle a répondu au vœu de celui, qui, tout comblé de gloire, conserva toujours pour elle, jusqu'à son dernier soupir, un souvenir d'amour et de regret. »

C'est M. Renard-Collardin qui, au nom de la *Société Grétry*, prononça un discours, dans lequel il a félicité la ville, et il a heureusement rappelé plusieurs traits et plusieurs mots touchants de Grétry, qui peignent la vive affection et le tendre respect que ce grand artiste portait à sa ville natale.

Discours prononcé sur la place Grétry, par M. Renard-Collardin.

« Le grand homme qui naquit parmi vous eût voulu y mourir, mais la mort le surprit sur une terre étrangère.

» Sa dernière pensée fut de rendre à sa patrie, un cœur qui, de tous temps lui devait appartenir. Le legs précieux d'une si haute conscience devait commander, sans doute, le respect et l'obéissance à des collatéraux devenus par les bontés de leur bienfaiteur ses enfants adoptifs et qui, jusque là, s'étaient fait un titre de leur soumission et de leur fidélité.

» Quinze ans ont suffi à peine pour vaincre leur aveugle opposition, et la postérité ne croira pas tout ce que dans cette lutte déplorable, ils imaginèrent d'impostures et ourdirent d'intrigues pour paralyser l'élan national, pour repousser nos patriotiques efforts.

. . . . . .

» Aussi des arrêts solennels, en proclamant nos droits, ont-ils à jamais flétri ces indignes manœuvres.

» Tous les obstacles ont été applanis, toutes les difficultés vaincues et la patrie n'a plus à gémir sur une tombe vide et muette; le cœur du plus cher de ses enfants lui est rendu.

» Mais, Messieurs, la mort ne lâche point sa proie. Ce que la tombe nous restitue, nous allons être obligé de le lui rendre !

. . . . . .

» Nos annales ont perpétué le souvenir de l'accueil enivrant que retrouva Grétry dans sa ville natale. Ce n'était plus un faible enfant dont elle avait encouragé les heureuses dispositions, protégé les premiers pas; qu'elle avait accompagné de ses vœux et de sa sollicitude sur la terre classique des beaux-arts.

» C'était le fondateur d'une nouvelle ère musicale, le créateur d'une école nouvelle dont les universels succès assuraient la durée. C'était un homme que l'Europe saluait du nom de Grand et dont vingt-deux triomphes avait déjà révélé le génie.

. . . . . .

» Ecoutez les paroles de la reconnaissance qui échappèrent à Grétry, après la solennité de la place Grétry en 1811 : « *La place qui porte mon nom rend ma mémoire impérissable dans la ville où je suis né. Je voudrais qu'un jour mon cœur y fut porté* »

» Ses vœux sont accomplis. Vous revoyez, Messieurs, ce cœur ce qu'il y eut de plus noble, de plus digne, que dis-je, vous revoyez Grétry lui-même, car chez lui le cœur était tout l'homme et son génie puisa ses inspirations à cette source pure.

» Chantre heureux de *Lucile*, de *Richard*, de *Sylvain* ! accueille dans ton immortalité les acclamations, les vœux, dont tout un peuple accompagne tes restes; que ton ombre, sensible encore aux accents de la patrie, planant sur ce berceau modeste, où tu rêvais la gloire avant qu'elle devint ta compagne inséparable, reconnaisse dans les soins pieux que nous donnons à ta cendre, la tendre sollicitude qui environne ta jeunesse. »

Vers composés pour les fêtes du cœur de Grétry.

Cantate de M. Lafontaine.

Quel est donc ce héros, ce mortel adoré,
Qui traîne sur ses pas tout un peuple enivré?
Grétry n'est plus, hélas! mais son âme attendrie
Renaît pour respirer l'encens de la patrie;

Nos cris ont retenti dans son cœur consolé.
Du génie et du temps l'ouvrage se consomme
Tous les cœurs sont heureux des honneurs d'un grand homme,
Saluons par nos chants ses mânes radieux
Que la nature entière à sa perte attentive
Lui consacrent de longs adieux.
. . . . . .
Du Danube et des bords du Tage,
Qui se partageaient la faveur,
Euterpe, un jour désertant le rivage
Tourne vers nous son vol consolateur.
Et couvrit son front jeune encore
D'un laurier qui manquait à tes lauriers nombreux.
. . . . . .
Des palmes qu'il a moissonnées,
L'ombrage est descendu sur nous.
. . . . . .
Bientôt de *la Fausse Magie*
Développant tous les secrets,
De la poétique énergie,
Il sut animer ses portraits.

Voici l'opinion du journal : *Mathieu Laensbergh*, sur la musique de cette cantate :

« M. Daussoigne s'est relevé hier avec éclat à ses nouveaux compatriotes, et chacun a pu juger de quelle précieuse acquisition Liège s'est enrichi. De la grâce sans afféterie, de la force sans fracas, de l'originalité, de la chaleur, des chants délicieusement nuancés, d'heureux contrastes, produit de savantes combinaisons adroitement déguisées, enfin des effets d'orchestre pleins de vie et d'originalité, telles sont les qualités que nous ont fait ressortir nos premières impressions dans ce beau travail auquel le public n'a cru pouvoir dans son propre intérêt, faire un meilleur accueil, qu'en le demandant une seconde fois. »

Un hasard avait amené à cette fête musicale le célèbre Meyerbeer. Aussitôt que sa présence dans la salle eût été connue, on s'empressa de rendre à l'éminent artiste l'hommage que comportait la circonstance, et l'orchestre exécuta d'une manière magistrale l'ouverture si vive et si chantante de *la Fausse Agnès*.

Meyerbeer, très sensible à cette marque d'attention, chargea l'un des commissaires d'adresser aux musiciens ses félicitations, et s'empressa un des premiers à souscrire pour le monument à ériger à Grétry.

Stances sur l'inauguration triomphale du cœur de Grétry dans sa patrie, par M....e, musique de M. Lefebvre, de Liège.

Du grand homme qui nous honore
Arrive, ô gage précieux!
Cœur chéri, sois pour nous l'aurore
De ce jour à jamais glorieux.
Du legs touchant de la tendresse
On se croyait deshérité ;
Mais tu parais et l'allégresse
Retentit dans notre cité.

Pour ton pays, ta noble flamme
Grétry brilla jusqu'au tombeau,
Le dernier élan de ton âme
A ton amour a mis le sceau.
Au sein d'une terre étrangère,
Dans tout l'éclat de sa splendeur,
Liège, tu lui fus toujours chère,
Tu ne quittas jamais son cœur.

Liégeois apportez vos offrandes
De lauriers parez son autel,
Venez entourer de guirlandes,
Les restes d'un fils immortel.
Auprès de son urne chérie
Inspirez-vous de ses accens,
Et comme lui de la patrie
Devenez d'illustres enfants. (1)

Le conseil de régence de la ville de Liège, en date du 13 novembre 1828, voulant récompenser M. Daussoigne pour sa belle cantate justement applaudie, et pour l'intérêt qu'il porte à la ville qui l'a appelé à la direction de son école de musique, arrête ce qui suit :

« Il sera offert à M. Daussoigne, au nom de la ville de Liège, une tabatière d'or aux armes de la ville avec une légende, comme souvenir de la cantate qu'il a composée à l'occasion des fêtes données à Liège, lors de l'arrivée du cœur de Grétry. »

Le 24 janvier 1829, cette tabatière a été remise à M. Daussoigne en séance du collège des Bourgmestre et Echevins de la ville.

(1) Nous devons toutes ces pièces à l'obligeance de M. Ern. Mélotte, de Liège.

M. Hennequin, avocat à la cour royal de Paris, qui plaida avec tant de talent la cause de la ville, reçut un vase magnifique, chef-d'œuvre de l'art.

Dans une lettre adressée aux Magistrats de la ville, et datée du 4 janvier 1829, l'avocat distingué remercie la ville de cette marque si flateuse.

LXIII.

Fête populaire en l'honneur de Grétry, à Liège.

Le 11 février 1841, jour de l'aniversaire de la naissance de Grétry, à défaut d'hommage officiel de la ville, les habitants du quartier d'Outre-Meuse s'étaient réunis pour fêter la mémoire de l'illustre maître Liégeois. La maison natale de Grétry était illuminée, un transparent représentant une lyre ornait la façade.

Au dessus de cette lyre on lisait le nom de Grétry, entouré d'une couronne de lauriers, plus bas :

Né le 11 *février* 1741. Au dessus on avait tracé ces mots :

Ton nom se transmettra de siècle en siècle.

Vers 10 heures du soir, la Société d'*Orphée*, que dirigeait M. Brassine (1), a chanté différents chœurs de Grétry en face de cette modeste habitation.

L'orchestre du théâtre royal s'est spontanément réuni à cette manifestation populaire, et exécuta soigneusement plusieurs morceaux du compositeur.

L'harmonie militaire, dirigée par Loxhay, fit entendre quelques morceaux choisis de son répertoire

Un bal pour finir a été organisé au Café Grétry, où un transparent ornait également la façade.

Cette fete avait mis tout le quartier sur pied et tout le monde a gardé un agréable souvenir de cette solennité populaire.

(1) Eugène-Isidore Brassine, professeur au Conservatoire, né à Liège, le 31 mai 1814, y décédé, au mois de juin 1857.

LXIV.

Opinion du conventionnel Barère sur le célèbre compositeur liégeois. (1)

C'est un des plus aimables et des plus spirituels compositeurs dont la France s'honore; il est parvenu à déguiser par une musique pleine de mélodie, de grâce et de vérité, la négligence des vers de Sedaine et la sécheresse des vers de Marmontel. Quelques mauvais poètes en ont conclu que les bons vers n'étaient pas favorables à la musique et qu'un compositeur devait préférer la prose rimée de *Richard-Cœur-de-Lion* et de *Zémire et Azor* à la sublime harmonie qu'on admire dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Pleins de cette idée favorable à la médiocrité, plusieurs de nos auteurs d'opéra l'ont exploitée à leur profit, et leurs ouvrages sont exclusivement écrits d'après cette maxime du satirique Figaro : *Ce qui ne vaut la peine d'être dit on le chante*... Mais plusieurs grands exemples détruisent cette erreur trop ridicule pour se soutenir. Grétry dit à ce sujet dans ses *Essais sur la musique* : Je voudrais, pour que le musicien obtint une pleine satisfaction de ses travaux, que les paroles destinées à la musique fussent toujours soignées; si les paroles sont mauvaises, dit-on, faites-les mettre en musique, on les trouvera bonnes; je dis le contraire, on les trouvera détestables. Le langage musical a un accent plus fort que celui de la déclamation ordinaire. Il est donc clair que plus vous déclamez, plus vous accentuez, plus vous faites sentir la platitude des vers. Est-ce que tous les compositeurs de l'Italie ne se sont pas exercés sur les poëmes de Métastasio, qui tient avec raison chez les Italiens le premier rang parmi les lyriques dramatiques, et tous n'ont ils pas dû aux charmes de sa poésie leurs succès et leurs plus heureuses inspirations? Sans l'influence de la cour orgueilleuse de Louis XIV, où tout devenait froid et guindé à force de vouloir paraître grand, sans les conseils et même les ordres de l'Italien Lully, Quinault, tout courtisan qu'il était, se fût livré davantage aux inspirations de son génie, et n'eût point traité l'amour en madrigaux, ni débité les froides maximes qui ont échauffé la bile et l'injustice de Boileau. Mais, quoi qu'en ait dit le sévère et humoriste législateur du Parnasse français, le poète qui a fait *Athys* et *Armide* n'en est pas moins resté un de nos premiers lyriques, et plusieurs morceaux de ses opéras

(1) *Mémoires du conventionnel B. Barère*, par H. Carnot et David d'Angers. Paris, J. Labitte, 1842.

sont cités par l'exclusif La Harpe comme des modèles à suivre. Gluck et Piccini admiraient certainement les vers de Quinault ; mais heureusement ils ne les ont pas trouvés trop beaux pour leur musique. Parmi les partitions que nos deux théâtres lyriques peuvent opposer aux compositions étrangères, on placera toujours en première ligne celles de *Didon*, d'*OEdipe à Colonne*, d'*Iphigénie en Tauride*, de *la Vestale*, de *Stratonise* et d'*Euphrosine*. Ainsi les bons vers de Marmontel, de Guillard, d'Hoffmann, de Jouy, n'ont pas empêché Piccini, Sacchini, Gluck, Grétry et Méhul de produire des chants admirés et admirables.... L'élévation des pensées, l'harmonie du style, des vers élégants et corrects, loin de gêner le musicien, l'inspirent ; tandis que des pensées communes, des vers prosaïques, refroidissent son génie. Il n'y a que les mauvais poëtes que soient partisans des mauvais vers.

En perfectionnant l'opéra comique, Grétry a crée ce genre. L'*Ami de la maison*, *Sylvain*, *l'Amant jaloux*, *le Tableau parlant*. *Zémire et Azor*, sont des chefs-d'œuvre ; les novateurs n'ont rien fait de mieux, et ceux qui veulent du perfectionnement aujourd'hui auront raison d'imiter Grétry dans tout ce qu'il y a d'admirable dans ses compositions, c'est-à-dire la grâce, le naturel et l'expression dramatique. Grétry n'a pas sans doute tout fait ; mais en cherchant à faire mieux que lui sous certains rapports, il ne faut pas défaire ce qu'il a fait de bien sous plusieurs autres. On peut améliorer ses accompagnements et le surpasser quant à l'harmonie, mais dans la mélodie on sera toujours très-heureux de s'en rapprocher. Il ne faut pas surtout mettre, comme le disait Grétry, la statue dans l'orchestre et le piédestal sur le théâtre, il ne faut pas oublier de faire chanter sur la scène, ni transformer la voix en serinette.... Il est possible, d'après l'exemple donné par Rossini, qu'il s'opère une sorte de révolution dans les formes de la musique, dans les ornements de luxe, qui sont toujours soumis aux caprices de la mode : la gamme descendante pourra remplacer la cadence parlée, mais ce qui est naturel, expressif, ne changera jamais ; les spectateurs de tous les temps, quelle que soit la différence des accompagnements et de la partie harmonique, seront toujours charmés par des accents purs et vrais, par une mélodie locale et naturelle. Grétry a des chants ravissants que l'on redit partout et qui servent de paroles poétiques dans plusieurs ballets d'action.

Grétry, comme compositeur, doit autant à son esprit philosophique qu'à son talent musical. Si le musicien le plus parfait est celui qui dessine le mieux ses personnages ; qui, dans le dialogue, est le plus naturel et le plus comique ; qui, dans le récit, a le plus de finesse et de retenue ou

de mesure; qui déclame comme les passions selon leurs nuances et leurs pensées; enfin, si la musique est un calcul ingénieux, une composition spirituelle, Grétry est le premier des musiciens.

LXV.

Popularité de la musique de Grétry. 1784—1785. (1)

Aucun biographe n'a fait un travail sur la popularité de la musique de notre compatriote. Il n'y a pas d'exemples dans les annales du théâtre de cette vogue soutenue depuis 1768 jusqu'en 1825, malgré l'apparition des opéras de Nicolo (Isouard), de Piccinni, de Cherubini, de Méhul, de Monsigny, de Boieldieu et autres, qui opérèrent une révolution radicale dans la musique.

Pour donner une idée exacte de cette popularité, nous avons fait des recherches minutieuses et d'après des documents officiels nous sommes en mesure de dresser la nomenclature des opéras joués pendant une partie de la glorieuse carrière de notre compatriote.

1784. — 3 janvier. *La Rosière de Salency* et *l'Amant jaloux*. — 4. *Les deux Avares* — 5. *La Fausse Magie*. — 14 *Le Huron*.

C'est le premier opéra de Grétry, représenté à Paris, le 20 août 1768.

18 janvier. 2me représentation de : *la Caravane*, en 3 actes, à l'Académie de musique.

La première eut lieu le 30 octobre 1783.

La seconde représentation n'eut pas moins de succès que la première. Cette pièce, où Grétry a donné des preuves si multiples du plus grand talent, présente les tableaux les plus variés et les fêtes les plus agréables. L'air : *Ah! si pour la patrie!* est regardé comme le meilleur air de basse taille qui soit sorti de la plume de Grétry.

(1) La popularité de sa musique n'existait pas seulement à Paris ou en province, mais dans d'autres pays, autant pour la représentation de ses œuvres que pour la publication de ses compositions.

Richard-Cœur-de-Lion fut publié à Berlin. J. A. Hiller publia la musique de *Zémire et Azor*.

Dans de centaines de recueils et de Journaux périodiques de musique à Paris, à La Haye, à Bruxelles, à Amsterdam, etc., nous voyons figurer des airs détachés des opéras de Grétry, et dans les salons et les cercles particuliers, la musique de notre compatriote eut partout un immense succès. Dans notre jeunesse encore sa musique se chantait dans nos réunions musicales et dans les concerts.

Bignon, à Paris, (à l'accord parfait), S. Markordt et sa veuve, à Amsterdam, publièrent des recueils à petit format et à bon marché, qui se repandirent dans toutes les familles jusqu'au fond de la campine.

M. Larrivée s'y fit applaudir.

22 janvier. *La Fausse Magie.* — 23. 3me représ. de *la Caravane.* Foule et grand succès. — 27. 4me représentation de *la Caravane.*

Ce jour on donne au Théâtre Italien :

1re représentation du *Marchand d'Esclaves*, en 2 actes, parodie de *la Caravane.*

31 janvier. *Lucile*, en 1 acte.

1 février. 5me représentation de : *la Caravane.* — 3. 6me représentation de cet opéra. — 6. 7me représentation de cette pièce et 4me représ. de la parodie : *le Marchand d'Esclaves.* — 8. *Le Tableau parlant.* — 9. *Les Evénements imprévus.* — 12. 8me représentation de *la Caravane* et *les deux Avares.* Deux opéras la même soirée — 17. 9me représ. de *la Caravane.* Toujours grande affluence. — 18. *La Rosière de Salency.* — 19. 10me représentation de : *la Caravane.* — 22. 11me représ. de cette pièce. — 23. *La Fausse Magie* et *l'Amant jaloux.* Deux opéras le même soir — 24. 12me représentation de : *la Caravane.*

On annonce dans les journaux pour le 10 mars, la publication de la partition.

L'auteur est assommé de demandes.

25 février. *Sylvain.* — 27. *Le Jugement de Midas.* — 29. 13me représentation de : *la Caravane.*

Mlle Castelnau a débuté dans le rôle de Zelmire de cette opéra. Sa voix paraît sonore, flexible et étendue.

3 mars. *Les deux Avares* — 4. 14me représentation de : *la Caravane.* — 5 et 6. *Les Evénements imprévus.* — 9. 15me représentation de : *la Caravane.* — 11. *Le Tableau parlant.* — 14. 16me représentation de : *la Caravane.* — 15. *L'Amant jaloux.* — 17. *Zémire et Azor.* — 18. 17me représentation de : *la Caravane.*

Le 18 mars on représenta pour la première fois à la Comédie-Italienne: *Théodore et Paulin*, en 3 actes, paroles de Desforges.

Comme cet opéra fut reçu avec une grande froideur, Grétry s'opposa à une seconde représentation. Il fut remis au théâtre sous le titre de l'*Epreuve villageoise*, et fortement acclamé.

On remarqua principalement l'ouverture élégante de forme, les couplets *Bon Dieu, bon Dieu !* et un quatuor très entraînant.

19 mars. 18me représentation de : *la Caravane.* — 20. *La Rosière de Salency.* — 21. 19me représentation de la parodie de *la Caravane*, au Th. Ital. — 22. *La Fausse Magie.* — 23. 20me rep. de : *la Caravane.* — 24. *Les Evénements imprévus.* — 27. 21me représentation de : *la Caravane.*

Relâche à l'occasion de la fête de Pâques. Il y a beaucoup de Concerts Spirituels à cette époque.

21 avril. *La Rosière de Salency*. — 22. (jeudi). 22me représentation de : *la Caravane*. — 25 (dimanche). 23me représentation de : *la Caravane* et *la Fausse Magie*. — 26. *Sylvain* et *l'Amant jaloux*. — 29. 24me représentation de : *la Caravane*.

3 mai *Les Evénements imprévus*. — 5. *Le Magnifique*. — 6. 25me représentation de : *la Caravane*. — 9. 26me représentation de cette pièce. *La Fausse Magie* et *l'Amant jaloux* Trois opéras la même soirée. — 10. *Le Huron*. — 13. 27me représentation de : *la Caravane*. — 15. *Sylvain*. — 17. *La Fausse Magie*. — 19. *La Rosière de Salency*. — 23. *Lucile*, opéra où se trouve la fameux quatuor. — 26. *Le Tableau parlant*. — 29. *Aucassin et Nicolette*.

2 juin. *Aucassin* et *Nicolette Lucile*. — 5. *La Fausse Magie* et *les Evénements imprévus*. — 6. *Zémire et Azor*. — 13. 28me représentation de la *Caravane du Caire* (par ordre). — 19. *Le Tableau parlant* et *l'Amant jaloux*. — 22. *Lucile* et *l'Ami de la maison*. — 24. 12me représentation de l'*Epreuve villageoise*.

Le public avait demandé les auteurs. La musique est très belle et la foule fait répéter le morceau : *Mon cher André !*

25 juin. 29me représentation de la *Caravane*. — 26, 27 et 30. *L'Epreuve villageoise*.

3 juillet. *L'Epreuve villageoise* et *l'Ami de la maison*. — 7. Id. et *la Fausse Magie*. — 10 Id. — 14. Id. et *la Rosière de Salency*. — 18, 25 et 29. *L'Epreuve villageoise*. — 19. *Les Evénements imprévus*. — 21. *Lucile*. — 22. *Le jugement de Midas*. — 24. *Sylvain*. — 26. *L'Amant jaloux*. — 28 *Aucassin* et *Nicolette*.

1er août. *La Fausse Magie*. Cet opéra avec ses mélodies fraîches et abondantes, attire toujours beaucoup de monde. — 2 et 12. *L'Epreuve villageoise*. — 8. *Le Tableau parlant*. — 18. *Le jugement de Midas* et *l'Epreuve villageoise*. Il est arrivé souvent qu'on représente le même jour trois opéras de Grétry. — 19. *Aucassin et Nicolette* et *Sylvain*. — 21. *Les deux Avares* et *les Evénements imprévus* — 22 et 28. *L'Epreuve villageoise*. — 23. *Le Tableau parlant*. — 24. Par ordre : *La Caravane du Caire*, à l'Opéra. — 25. *La Rosière de Salency*. — 29. *La Caravane*.

Cette pièce à grand spectacle, offre beaucoup de variété, et fut toujours bien reçu à l'Opéra ; il y a eu des reprises nombreuses et cet opéra fut représenté à la Cour, le 30 octobre 1783. Il y a des ballets d'une grande originalité.

1er septembre. *L'Epreuve villageoise*.

Cet opéra a été publié par Colombier, et arrangé par Vauthrot, en partition pour chant et piano.

2 septembre. *L'Amant jaloux.* — 4. *Zémire et Azor* et *la Fausse Magie* — 6 et 13. *L'Epreuve villageoise.* — 9. *Aucassin et Nicolette.* — 14 et 23. *La Caravane.* — 16. *L'Epreuve villageoise* et *la Rosière de Salency.* — 18. Id. et *le Magnifique* — 20. *Les Evénements imprévus.* — 23. *L'Epreuve villageoise* et *Sylvain.* -- 26. *Les deux Avares* et *le jugement de Midas.* — 29. *Lucile* et *Zémire et Azor.*

Cette représentation si intéressante, attire la foule. Le célèbre quatuor, *où peut-on être mieux*, est bissé. Tout Paris frédonne cet air si naïf et si touchant.

2 octobre. *L'Ami de la maison.* — 4, 6 et 13. *L'Epreuve villageoise.* — 5, 10 et 17. *La Caravane.* — 14. *Les deux Avares* et *le jugement de Midas.* — 16. *Le jugement de Midas.* — 18. *Aucassin et Nicolette.* — 20. *La Rosière de Salency* et *l'Epreuve villageoise.* — 21. 1re représentation-gala de *Richard-Cœur-de-Lion*, comédie nouvelle avec ariettes en 3 actes.

C'est un des grands succès de l'Opéra-Comique. Applaudissements frénétiques. Un journal de Paris publie la romance chantée par Mlle Rosalie : *La danse n'est pas ce que j'aime.*

26 et 31 octobre. *La Caravane.* — 27. *L'Epreuve villageoise.*

La 2me représentation de *Richard* était annoncée pour le 23, mais elle n'a lieu que le 30 octobre.

Cet opéra à grand spectacle, danses et évolutions militaires, fait les délices des habitués de l'Opéra. On l'annonce dans le programme avec beaucoup de décorum.

3 et 6 novembre. 3me et 4me représentations de *Richard.* — 8. *L'Epreuve villageoise* et 5me représentation de *Richard.* — 9. *La Caravane.* — 10. 6me représentation de *Richard.* — 11. *Le Tableau parlant* et *l'Epreuve villageoise.* — 13. 7me représentation de *Richard.* — 14. *La Caravane* et *l'Epreuve villageoise.* — 15. 8me représentation de *Richard.* — 17. *L'Epreuve villageoise.* — 18 *L'Amant jaloux.*

Mad Trial, après une longue et douloureuse maladie, a paru dans le rôle d'Eléonore de cet opéra, et y est très acclamée.

20 novembre. 9me représentation de *Richard.* — 23. *La Caravane* et 10me représentation de *Richard.* — 25. *Sylvain.* — 27. *La Fausse Magie* et *l'Amant jaloux.*

1r. décembre. 13me représentation de *Richard.*

Le jour des 11me et 12me représentations manque.

2 décembre. *L'Epreuve villageoise.* — 6. 14me représentation de

Richard. — 9· Spectacle demandé. *Lucile.* — 12. *L'Epreuve villageoise.*

Cet opéra, avec ses formes mélodiques si populaires, soutient sa vogue pendant tout l'hiver.

13 décembre. 15me représentation de *Richard.* — 19. *Sylvain.*

1785. 2 janvier. *L'Epreuve villageoise.* — 3. 16me représentation de *Richard.* — 5. *L'Amant jaloux.* — 6, 7 et 16. *La Caravane.* — 10. *Les deux Avares.* — 13. *Le jugement de Midas.* — 15. *L'Epreuve villageoise.* — 19. *Sylvain* et *le jugement de Midas.*

Mlle Renaldi, obtient du succès dans le rôle de Lise de cette pièce. Sa voix est jolie, et elle montre de très bonnes dispositions pour le chant.

22 janvier. *L'Epreuve villageoise.* — 23. *Le Tableau parlant.* — 25. *Panurge dans l'île des Lanternes*, en 3 actes et en vers. 1re représentation et un des grands succès du chanteur Laïs.

Cet opéra, plutôt bouffon, eut 24 représentations. La 24me a eut lieu le 12 juin 1785.

Saint-Huberti, la célèbre cantatrice, y fut très applaudie. Un ballet en assura le succès. Mlles Langlois et Saulnier s'y firent remarquer.

27 janvier. *Aucassin et Nicolette* et *l'Amant jaloux.* — 28. 2me rep. de *Panurge.* — 29. *L'Epreuve villageoise.* — 30. 3me rep. de *Panurge.*

1r février. 4me représentation de *Panurge.* — 4. 5me Id. et *l'Ami de la maison.* — 6. 6me Id. et *le Magnifique.* — 7. *Sylvain* et *le jugement de Midas.* — 8. 7me représentation de *Panurge.* — 9. *L'Epreuve villageoise.* — 10. *Aucassin et Nicolette.* — 11. 8me représent. de *Panurge.* — 13. *L'Epreuve villageoise.* — 15. 9me représentation de *Panurge.* — 16. 17me représentation de : *Richard.* — 17. *La Caravane.* — 19. *Le Magnifique* et *le jugement de Midas.* — 20, 22 et 25. 10me, 11me et 12me représentations de : *Panurge.* — 21 et 26 18me et 19me représentations de : *Richard.* — 23. *La Rosière de Salency.* — 24. *La Caravane, l'Epreuve villageoise* et *l'Amant jaloux.* Trois opéras de Grétry ce jour. — 27. 13me représentation de : *Panurge* et *l'Ami de la maison.* — 28. *Aucassin et Nicolette.*

2 et 7 mars. 20me et 21me représentations de : *Richard.* — 3. *La Caravane.* — 5. *L'Ami de la maison* — 6 et 8. 14me et 15me représentations de : *Panurge.* — 9. *Les Evénements imprévus.* — 10. 16me représ. de : *Panurge.* 22me représentation de : *Richard.*

Journée glorieuse pour notre compatriote. Le public se porte en foule à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, pour admirer la belle musique de Grétry.

Il y a toujours grand enthousiasme dans les deux théâtres.

12 mars. 23me représentation de : *Richard.*

5, 8 et 12 avril. 17me, 18me 19me représentations de : *Panurge*. — 7 et 9. 24me et 25me représentations de : *Richard*. — 10. *Les Evénements imprévus*. — 13. *Sylvain*. — 14. *Zémire et Azor* et *l'Epreuve villageoise*. — 17. 20me représentation de : *Panurge* et *la Rosière de Salency*. — 18. *Zémire et Azor* et *les deux Avares*. — 23. *L'ami de la maison* et *la Fausse Magie*. — 24. *Lucile*. — 26. 21me rerprés. de : *Panurge*. — 28. *La Caravane*.

L'affiche l'annonce pour la dernière fois.

1r mai *Le Tableau parlant*. — 2. 26me représentation de : *Richard*. — 7. *Sylvain*. — 9. *La Fausse Magie*. Début de Mlle Renaut dans le rôle de Lucette. — 10. 21me représentation de : *Panurge*. — 11. *La Fausse Magie* et *l'Amant jaloux* — 12. *L'Ami de la maison*. — 16. *L'Amant jaloux*, avec début de Mlle Renaut. — 22 Id. — 23. *Le Tableau parlant*, avec Mlle Renaut. — 24 22me représentation de : *Panurge*. Cette pièce à grand spectacle attire beaucoup de monde. — 25. 27me représentation de : *Panurge* et *Lucile*. — 28. *L'Epreuve villageoise*.

1r juin. *La Fausse Magie*. — 2. 28me représetation de : *Richard*. — 5. *Aucassin et Nicolette*. — 7. 23me représentation de : *Panurge*. — 8. *Zémire et Azor*. — 12. 24me représ. de : *Panurge* 29me rep. de: *Richard*.

Belle soirée pour Grétry, qui assistait ordinairement dans une loge dérobée aux représentations.

13 juin. *Zémire et Azor*. — 15. *Sylvain* et *la Fausse Magie*. — 18. *Les deux Avares*. — 20. *Les Evénements imprévus*. — 22 et 29. *L'Epreuve villageoise*. — 23. *Lucile*. — 26. *L'Amant jaloux*. — 30. *Sylvain* et *la Fausse Magie*.

2 juillet. *Sylvain* et *Aucassin et Nicolette*. — 3. *Le Huron*, en 1 acte.

Cette reprise fut très favorable. Grétry avait commencé sa brillante renommée par cette pièce. Joseph Caillot, chanteur célèbre, y fit briller sa belle voix. C'est lui aussi qui créa les rôles dans *Lucile* et *Sylvain*.

5 juillet. *Colinette à la Cour*, 1re représentation à l'Opéra. — 6. *Zémire et Azor*. — 8. 2me représentation de : *Colinette à la Cour* et *le Huron*. — 9. 30me représentation de: *Richard* — 10. 3me représ de: *Colinette à la Cour* et *l'Epreuve villageoise*. — 14 et 21. *La Fausse Magie*. — 15 et 24. 4me et 5me représentations de : *Colinette à la Cour*.

Cet opéra est très goûté du public.

1r août. 31me représentation de : *Richard*.— 4. 4me représentation de : *Colinette à la Cour*. — 6. *L'Epreuve villageoise*. — 8. *Lucile*.

10 et 20 août. *Les Evénements imprévus*. — 11 et 24. *Zémire et Azor*. — 13. *La Rosière de Salency*. — 14, 21 et 28. 7me 8me et 9me représentation de : *Colinette à la Cour*. — 21. *L'Ami de la maison*. — 22.

Aucassin et Nicolette. — 25. *La Fausse Magie.* — 27. 32me représentation de : *Richard* et *le Tableau parlant.* — 29. *L'Epreuve villageoise.* — 31 *Sylvain.*

Cet opéra est resté longtemps au répertoire.

1r septembre 33me représentation de : *Richard.*

Cet opéra est un chef-d'œuvre et provoque toujours grand enthousiasme.

4 septembre. 10me représentation de : *Colinette à la Cour.*

Malgré la musique gaie et naturelle, cet opéra n'est pas un des meilleurs ouvrages de Grétry, et il n'y a rien de saillant.

5 septembre. *Les Evénements imprévus.* — 7. *La Fausse Magie.* — 10. *Sylvain* et *l'Amant jaloux.* — 11. *Le Tableau parlant* et *l'Ami de la maison.* — 14. *La Rosière de Salency.* — 18. 11me représentation de : *Colinette à la Cour.* — 19. *Le Magnifique.* — 21. *Le Tableau parlant* et *l'Ami de la maison.* — 24. 34me représentation de : *Richard.* — 25. 12me représentation de : *Colinette à la Cour* et *l'Epreuve villageoise.* — 26. Par ordre : *Lucile.* — 29. *L'Amant jaloux.*

1r octobre. *Le Tableau parlant.* — 3. *Sylvain* et *Zémire et Azor.* — 6. *L'Epreuve villageoise.* — 8. *La Fausse Magie.* — 10. Spectacle demandé. *Lucile.*

Ce charmant opéra est très applaudi. Le quatuor si célèbre est l'objet de vives acclamations. *Lucile* fut toujours accueilli avec transport, parce que le poëme offre des ressources au compositeur et que l'auteur s'est principalement attaché à prendre la déclamation pour type de l'expression musicale.

11, 18 et 28. 13me, 14me et 15me représentations de : *Colinette à la Cour.* — 12. *L'Epreuve villageoise.* — 13. *Le Huron.* — 17. *L'Amant jaloux.* — 19. *Aucassin et Nicolette.* — 22. *La Rosière de Salency.* — 27. *Sylvain.* — 29. *Le Tableau parlant.*

2 novembre. *Les Evénements imprévus.* — 5. *Le Huron.* — 9. *Zémire et Azor.* — 10. *Lucile.* — 12. *Sylvain.* — 13. 16me représ. de : *Colinette à la Cour.* — 17. *La Caravane.* — 20 *La Caravane* et *la Fausse Magie.* — 23. *Le Tableau parlant.* — 24 *La Rosière de Salency.* — 28. *L'Epreuve villageoise* et *l'Amant jaloux.*

1r décembre. *La Caravane, la Fausse Magie* et *le jugement de Midas.*

Trois opéras dans la même soirée.

4 décembre. *La Caravane* et *Zémire et Azor.* — 5. *L'Epreuve villageoise* et *l'Amant jaloux.* — 10. *La Rosière de Salency.* — 11. *L'Epreuve villageoise.* — 12. *Les deux Avares.* — 14. *Les Evénements imprévus.* — 15. *La Caravane.* — 22. 35me représ. de : *Richard.* et *l'Amant jaloux.* — 29. 36me représentation de : *Richard.*

LXVI.

Vers adressés à Grétry dans différentes circonstances.

1773. *Impromptu sur un faux bruit de la mort de Grétry.* (1)

Arrivé près des sombres bords,
Déjà *Grétry* touchoit à la barque fatale ;
Quand soudain la troupe infernale
Accourt au bruit de ses accords,
Mais Caron s'écria, dans sa fureur brutale :
Que viens-tu faire chez les morts ?
Rival d'Orphée, il devroit te suffire
De soumettre la terre à tes enchantemens ;
Retire-toi ; s'ils entendoient ta lyre,
Ces malheureux oublieroient leurs tourmens.

AUGUSTIN-BENOIT REGNIER.

A M. GRÉTRY, *sur sa maladie.*

Ta lyre a produit des merveilles,
Qui des ans braverait le cours ;
Cher *Grétry*, tu vivrais toujours,
Si la Parque avait des oreilles !

PIERRE LAMONTAGNE.

Vers adressés à d'Hèle et Grétry après la représentation du *Jugement de Midas*, en 1778 :

Honneur aux deux auteurs charmans,
Qui, par une heureuse harmonie,
Ont uni leurs rares talens
Et font triompher leur génie.
Du mauvais goût de l'ancien temps.
De l'excellent comique *d'Hèle*
Tu viens nous donner le tableau,
Malgré l'arrêt et le faux zèle

(1) Le bruit se répandit à Paris avec une rapidité étonnante que Grétry venait de décéder. On publia à cette occasion ces vers.

De plus d'un lourd Midas nouveau
Qui se proposoit pour modèle.
Et toi, *Grétry*, des passions
Interprête et chantre fidèle,
Que tu sais bien saisir les tons
De cette langue universelle,
Dont tu charmes les nations
Attentives à tous les sons
Qu'enfante ta lyre immortelle.

On a longtemps appelé les auteurs ; Grétry a paru seul et a été reçu avec enthousiasme.

A Grétry, après la première représentation des *Evénements imprévus*, le 13 novembre 1779 :

Lorsque *d'Hèle* et *Grétry*, par un accord si beau,
Raniment la gaîté de l'aimable Thalie,
Et dans leur chef-d'œuvre nouveau
Font briller à la fois, goût, esprit et génie,
Leur succès bien certain, leurs talens bien connus
Ne font pas même pour l'envie
Des *Evénements imprévus*. J. L. A.

Grétry reçoit dans ses remparts
Les honneurs immortels que lui rend sa patrie ;
Son image placée au temple de Thalie
Où retentit l'écho de son divin génie,
Semble encore animer du feu de ses regards
L'action même qui l'estropie.
1780. SAINT-PERAVI.

Fabre d'Eglantine (Philippe-François-Nazaire), né à Limoux, le 28 décembre 1755, décédé à Paris (sur l'échafaud révolutionnaire), le 15 avril 1794, prononça l'éloge suivant de Grétry au théâtre de Liège, où il était comédien.

Filles de Mnémosyne ! ô vous, divines sœurs,
Dont le souffle enfanta les arts consolateurs !
Vous qui, du haut du Pinde, avez vu l'Ionie
Dans les murs de Milet célébrer le génie !
Alors que Timothée, en ces murs glorieux,
Méla ses doux accords à la langue des dieux ;
Vous, dont les chastes mains tressèrent les guirlandes

Que la Grèce à sa lyre appendit en offrandes,
Aujourd'hui sur ma tête agitez vos flambeaux,
Et prêtez à mes vers quelques charmes nouveaux ;
Je chante en vos parvis un autre Timothée.

Cette antique cité que la Meuse argentée,
Dans son plus beau vallon arrose avec plaisir ;
Dont l'heureux citoyen alentour voit fleurir
Et l'épi de Cérès, et les fruits de Pomone,
Le pampre verdoyant de l'amant d'Érigone
Et trouve en ses foyers, où règne la gaîté,
Le premier de nos biens, la douce liberté ;
Liége, enfin, de Milet aujourd'hui la rivale,
Prépare de *Grétry* la pompe triomphale.

Grétry, son digne fils comme il l'est d'Apollon,
De ses premiers accents réjouit ce vallon ;
Par le talent bientôt guidé vers l'Étrurie,
De ce goût délicat qui germe en sa patrie,
Il sent développer en lui tous les trésors :
Déjà le cœur s'émeut à ces tendres accords ;
Et la France, soudain, partageant son délire,
Applaudit chaque fois aux accents de sa lyre.
Que de tableaux divers ! quelle fécondité !
Comme il a su toujours avec variété,
De mille passions exprimer le génie,
Donner à chaque objet une nouvelle vie !

Du sauvage *Huron* veut-il peindre les mœurs ?
La noble liberté lui prête ses couleurs ;
Du joug des lois sa lyre avec fureur murmure ;
Et le comble de l'art peint la simple nature.
Plus tranquille, plus doux dans un charmant réduit.
Par des chemins de fleurs ensuite il nous conduit :
C'est là qu'est le tableau d'un fortuné ménage.
Hélas ! du bon vieux temps aimable et sainte image,
Lucile, nos regrets naissent de tes vertus,
Et *Grétry* peint en toi des mœurs qui ne sont plus.

En 1782, Grétry s'était rendu à Liége, et à cette occasion on y jouait l'*Amant jaloux*. Se trouvant dans la loge réservée aux Magistrats de la

ville, le public lui fit une brillante ovation, et on plaça à la fin de la pièce un transparent où était écrit : *Vive Grétry* !

A Grétry.

Quels sons mélodieux viennent sur nos rivages,
Des oiseaux d'alentour suspendre les ramages,
Et remplissant au loin les airs ?
Qui peut, comme Apollon, toucher ainsi la lyre ?
Quel mortel !... c'est un Dieu, c'est un Dieu qui l'inspire,
Le Dieu qui dicte nos concerts.

Par un citoyen de Liége.

A Grétry, lors de son passage à Lille en décembre 1782.

Heureux amant de Polymnie,
Que tu nous laisses de regrets,
Nos yeux à peine ont vu tes traits,
Tu pars... le Dieu de l'harmonie,
T'appelle en son brillant palais.
De tels talens enorgueillie,
La France a droit à tes succès,
Un Dieu que tout Flamand révère,
Comus, à l'enfant d'Apollon,
En vain porte un coup téméraire,
Tu le traites comme Python,
Et poursuis gaiment ta carrière,
En bravant l'indigestion,
La nature en créant ta vie,
Sur un point fixant ses efforts,
Se plut à mettre en ton génie,
Tout le feu qui manque à ton corps,
Mais l'auteur de ton origine,
Des beaux vers et de la clarté,
Dont tu tiens la lyre divine.
Ce Dieu de ton art enchanté,
Est père de la médecine
Et nous répond de ta santé.

De Croix.

Sur l'immortel Grétry.

Grétry sait arranger les mots comme les sons ;
Composer un discours comme une symphonie,

Et par l'heureux emploi de ces précieux dons
Rehausser doublement son illustre patrie.

De cet autre *Arion*, de ce nouvel Orphée,
Liège fut le berceau
Naples fut le lycée,
Paris est le théâtre et sera son tombeau.

Vers prononcés à une séance publique de la Société d'Emulation en 1782.

A Grétry, de retour chez les siens.

Tel *Voltaire*, en sa patrie,
Revint, en triomphateur,
Cueillir les fruits du génie
Chez un peuple admirateur,
Et, dans sa longue carrière,
Du laurier verd et sacré
Vit son front octogénaire
Par les grâces entourés.
Tel, des rives de la France,
De retour parmi les siens,
Grétry vient, par sa présence,
Charmer ses concitoyens.
Vous l'entendez, il vient celui dont la magie,
Unissant, avec art, les tons de l'harmonie,
Frappe, entraîne, ravit nos esprits et nos cœurs,
La nature, sans voile, est offerte à sa vue;
Protée ingénieux, sous diverses couleurs,
Il sait changer de forme, et, tantôt, dans la nue,
Il plane et fend des airs la fluide étendue;
Sur son aigle appuyé, tantôt, c'est Jupiter,
Dont la foudre, écrasant l'orgueilleux salomée,
De sa vengeance emplit les campagnes de l'air.
Et montre son vrai maître à la terre étonnée;
C'est Neptune, tantôt, qui, d'un trident armé,
En impose, d'un mot, à la mer mutinée,
Tranquillise Téthys craintive et consternée,
Et, flattant d'un air pur, le pilote alarmé,
Fait régner Zéphir seul sur l'océan calmé.
Tantôt, faisant briller ses ailes rayonnantes,
Papillon, il promène un hommage incertain

De la rose au muguet, et du lilas au thym;
Ici, comme un torrent à vagues bouillantes,
Il bondit, tombe et fuit en nappes écumantes;
Là, comme un ruisseau pur, il erre en murmurant,
Et roule, sur l'émail, un crystal transparent;
Ici, de la nature, éloquent interprète,
Il sépare les rangs du sceptre à la houlette,
Rend un tendre berger vainqueur de ses rivaux,
Ou brave, sur leurs chars, les farouches héros;
Et tel que l'aigle altier, en déployant ses ailes,
Il vole au double Mont par des routes nouvelles.

HENKART (PIERRE-JOSEPH).

Au même.

Fière de nos trésors, ô généreuse France,
Rends *Grétry*, quelque jour, à ses libres foyers!
Qu'au sein de sa patrie et de l'indépendance,
Il vienne reposer sous ses nombreux lauriers!
Son prince, protecteur de cet heureux Lycée,
Par qui, sur ces lambris, son image est placée,
Voulut, par ce présent offert à nos regards,
Fixer leur Favori dans le centre des arts;
Son Prince, qui leur sert de bienfaiteur, de père,
Dans son Palais auguste accueillera leur frère:
L'avenir bénira le siècle fortuné
Du règne glorieux où cet Artiste est né,
Et son nom volera, consacré par l'histoire
Près du nom de *Velbruck*, au Temple de Mémoire.

P. J. HENKART.

A Grétry, à l'occasion de son retour à Liège, en 1782.

Tandis qu'au sein de sa patrie,
Un prince, l'amour des humains,
Se plait à cultiver les palmes d'Ionie, (1)
Et dans un Temple auguste, élévé par ses mains,
D'un peuple libre et fier couronne le génie,
Ta lyre fait entendre au françois enchanté

(1) L'avénement du Prince régnant au siège Episcopal, et la Société d'Emulation qu'il a établie, sont pour Liège l'époque de la renaissance des arts dans son sein.

Les accords ravissans de la riche Ausonie,
Et jaloux de ta voix, le Dieu de l'harmonie
T'appelle en t'admirant à l'immortalité.
Tel, lorsqu'en sa marche féconde,
L'astre majestueux qui conduit les saisons,
Animant nos climats, que sa lumière inonde,
Les couronne de fleurs, de fruits et de moissons ;
Sous le frais et brillant ombrage
De nos bosquets rajeunis par ses feux,
Le tendre rossignol anime le feuillage
Par ses concerts harmonieux.
Dans ces momens heureux, où l'amitié s'apprête
A t'offrir les vœux de son cœur,
Ma main jeune et timide osera, sur ta tête,
Aux lauriers mêler une fleur.
Pardonne, si ma voix tremblante
Narre à tes divins accords
Les sons demi-formés d'une Muse naissante :
O *Grétry !* vois mon cœur plein des plus doux transports !
A peine d'Apollon bégayant le langage,
Joindrois-je dans mon vers, à la brillante image,
De mots harmonieux le pompeux ornement ?
La voix du cœur est simple.... et c'est le sentiment,
Au génie offrant son hommage.
J'ai vu le jour sur ce rivage heureux,
Où la Meuse argentée, en son canal tranquille,
Promène avec fierté ses flots majestueux,
Et de la liberté fertilise l'asyle.
Le Dieu de l'Hélicon obtint mes premiers vœux,
Des arts, mon œil naissant dévorait les merveilles ;
Fier de t'avoir vu naître, un Peuple ingénieux,
De ton nom, le premier, a frappé mes oreilles.
J'ai vu ce jour de gloire et de félicité, (1)
Où du Dieu des Beaux-Arts entonnant les cantiques,
Des plus nobles transports tout ce Peuple agité,
Du temple de Thalie inondoit les portiques,
Là, le marbre respire et te rend à nos yeux :
Des Nymphes d'Hélicon la troupe t'environne,

(1) Tout ceci se rapporte au couronnement du buste que la patrie lui a élevé.

Et de ton nom chéri fait retentir les cieux.
Mais conduit tout-à-coup vers des lits de verdure,
Sur des rivages fortunés,
Où les flots transparens d'une eau limpide et pure
De touffes d'arbrisseaux roulent environnés,
J'entends les sons légers des chalumeaux champêtres;
Des guirlandes de fleurs serpentent sur les hêtres;
Des feuillages épars, un drapeau suspendu,
Embellissent le seuil qu'habite la vertu.
Ceinte d'un nœud brillant, de roses couronnée,
L'œil baissé, le front peint d'une vive rougeur,
Cécile à son Amant unit sa destinée,
Et je vois, en riant, fuir un vieillard grondeur.
Je m'égare avec toi de bocage en bocage;
J'habite de Sylvain le paisible hermitage;
Hélène, dans mon sein, soupire son malheur.
Plus loin dans l'aimable retraite,
Où l'Amour à Julien réunit Colinette,
Je vois avec plaisir, un Grand près du bonheur.
De tes accords touchans la tendre mélodie
Entre, comme un jour doux, dans mon âme attendrie :
Et ton Prince pourroit me faire aimer les Grands!
Mais non, je resterai dans le champêtre asyle :
Colinette, Julien, Justine, heureux amans?
Oui, je partagerai votre bonheur tranquille
Et la fête des bonnes Gens.
Loin d'un monde perfide, au sein de la nature,
Ses goûts vrais, ses vifs sentimens
Inondèrent mon aveu d'une volupté pure.
Abandonnant mon âme aux doux épanchemens,
Dans les bras du plus tendre père,
Je lui présenterai celle qui m'est si chère!
Il nous réunira dans ses embrassemens;
Et quand, assis sous la charmille,
Partageant de mes fils les doux amusemens,
Ce vieillard attendri la nommera sa fille,
Avec toi je dirai, dans ces heureux momens :
Où peut-on être mieux qu'au sein de sa Famille?
D'autres tableaux, dans cette enceinte épars,
Du peuple dont l'œil les dévore,

Fixoient encore et charmoient les regards.
La sensible Zémire, au lever de l'aurore,
Y demandoit Azor aux échos d'alentour :
Et d'un Père adoré qu'afflige son retour,
Le sombre désespoir la déchiroit encore.
Clémentine, cédant au trouble de son cœur,
Laissoit tomber la rose aux pieds de son vainqueur.
Dans les transports plaisans d'une folle colère,
Deux barbons goguenards, avec un ris moqueur,
Se regardant, disoient : *C'est vous qu'elle préfère !*
Et Momus, feignant la fureur,
Répétoit sur le ton d'une ironie amère :
Serviteur à Monsieur La Fleur.
Par ses charmans tableaux, que tu nous intéresses !
Dans ton génie ardent quelle fécondité !
Le Dieu du goût a dit au Peuple transporté :
Mes amis vous aurez l'*Embarras des Richesses*.
Cependant mille voix répètent tes concerts ;
Un cri soudain s'élève dans les airs ;
A pas majestueux vers le Peuple s'avance
Un vieillard.... à sa voix règne un profond silence.
Il se montre, il s'écrie : « Objets de notre amour,
» Dieu des arts, Filles de Mémoire,
» Il soutient vos autels, vous partagez sa gloire :
» O Liège ! applaudis-toi, tu lui donnas le jour.
» Ainsi chantoient d'une voix enflammée
» Le grand Orphée et l'illustre Amphion ;
» Ainsi jadis Amphitrite charmée
» S'attendrissoit à la voix d'Arion.
» Mortels sacrés, que le Dieu du Génie
» Embrâsa de ses feux,
» Du beau jour où, réunis aux Dieux,
» Vous savourez l'immortelle ambroisie,
» Accourez dans ces lieux,
» Et couronnez au sein de ma Patrie,
» L'heureux rival qui vous rend à nos vœux.
» Telle Minerve, aux yeux de la Grèce enchantée,
» Dans Milet, triomphant couronna Timothée.
» Heureux et grand celui qui, charmant les mortels,
» D'une vie orageuse embellit le passage !

» Mais quand le monde entier lui dresse des autels,
» La voix d'un peuple libre est son plus beau suffrage.
» Meuse ! à jamais sur son rivage
» Ce monument chéri frappera nos regards ;
» Et nos derniers neveux rediront d'âge en âge :
» Ainsi la liberté sait honorer les arts. »

JEAN-NICOLAS BASSENGE.

Par des plaisirs réels et de fausses alarmes
Ce puissant enchanteur calme ou trouble nos sens ;
Mais de son amitié peut on goûter les charmes
Sans égaler au moins son cœur et ses talens ?

Ceux-ci font bien, ceux-là font vite ;
Le plus grand nombre ne font rien ;
Mais *Grétry* seul a le mérite
De faire beaucoup, vite et bien.

21 *octobre* 1784. DE LA CROIX.

Ces vers furent adressés à Grétry lors de la représentation de *Richard-Cœur-de-Lion*.

Après la première représentation d'*Elisca*, le 1r janvier 1799, Mad. Saint-Aubin mit sur la tête de Grétry une couronne accompagnée de ces vers — et quels vers ! — qu'un jeune auteur dramatique, Emmanuel Dupaty, avait improvisés sur place :

Qu'ils sont doux, les lauriers que tu viens de cueillir !
Au génie offerts par les grâces,
Des hivers sur ton front nous dérobent les traces,
Chacun les arrosait des larmes du plaisir.
Et pour doubler le prix que la gloire leur donne
On couronnait dans tous les cœurs
De roses, de myrte et de fleurs,
L'heureux talent qui plaçait ta couronne.

Autre :

Dans la ville de bruit, d'industrie et d'orage,
O *Grétry*, ta musique est comme un frais bocage.
Qu'un autre dans son art porte, fier conquérant,
Les délires du beau, les tempêtes du grand ;
Toi, c'est comme l'oiseau que ta chanson s'épanche : —
L'orchestre printanier des doux nids sous la branche,
De l'alouette au ciel, le vol mélodieux,

Du soleil et des fleurs le réveil radieux,
Le souris qui s'échange, à l'aurore éphémère,
De la nature aux cieux, de l'enfant à sa mère,
De l'abeille aux parfums, et des cœurs à l'espoir ;
Et puis, dominant tout, dans la paix d'un beau soir,
Le rossignol ému dont la mâle éloquence
Jette ses perles d'or dans l'urne du silence,
Lui qui ne veut chanter, sublime troubadour,
Que l'astre du printemps et l'heure de l'amour :
Quel concert ! — c'est le tien ! L'hymne de la nature
Jamais ne s'éleva plus douce, ni plus pure :
La gaîté, la jeunsse, anges aux cheveux bruns,
Dansent ; la grâce éclôt dans son nid de parfums ;
L'amitié trinque et rit ; sous l'émoi qui l'entraîne,
Comme un ruisseau de miel, coule la voix humaine ;
L'archet devient une âme, et le cœur a chanté
L'amour, dans sa candeur et dans sa vérité !
Alors, ô maëstro, la voix intérieure
S'éveille et te répond, et la vie est meilleure ;
On croit au dévouement, à l'amour, à la foi ;
Avec toi l'on s'émeut, et l'on chante avec toi :
« *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?* »
Mais, au feu du génie, un vaste horizon brille ;
Les sentiments n'ont rien d'étroit : à ce doux chœur,
L'amour de la patrie exalte notre cœur,
On sent mieux le lien des êtres sur la terre,
La famille s'étend et tout homme est un frère,
Et par ta mélodie, on se sent transporté
Au sein de la nature et de l'humanité !

CHARLES POTVIN.

Et toi, *Grétry*, dont l'art a paré mon courage,
Qui va prouver, bientôt par cinquante succès,
Que l'envie avec toi doit perdre son procès,
Et que le talent n'a point d'âge,
Je laisse à l'avenir le soin de te louer ;
Ta carrière n'est pas finie,
Pour ton poëte encore daignes-tu m'avouer ?
Je veux faire un ouvrage à ton mâle génie
Je m'adresse pour le créer.

Ecrit à l'occasion de l'opéra lyrique *Lisbeth*, paroles de Favières, musique de Grétry. 10 janvier 1797.

L'Amphitryon nouveau vient enfin de paraître,
La docte Académie à l'auteur tend les bras ;
Sedaine à coup sûr doit en être
Puisque *Molière* n'en fut pas.

L'Amphitryon, grand opéra, donné à l'Académie de musique le 15 juillet 1788, fut sifflé outrageusement.

Grétry, écrivent les critiques du temps, n'a guère réussi dans le grand opéra.

De ce chantre célèbre orgueil de l'harmonie,
La lyre offrit à l'art des chefs d'œuvre divers ;
Et Thémis, disputant son cœur à sa Patrie
Voulait qu'un si grand legs fut à tout l'Univers.

(*Sous son portrait.*)

Avec raison à *Grétry*
Vous accordez la couronne ;
Mais à présent je soupçonne
D'où vient votre amour pour lui.
Le public, qui l'encourage,
Sait lui rendre un juste hommage ;
Mais votre muse, je gage,
Lui doit plus d'une leçon :
On voit bien, sur ma parole,
Que vous suivez son école ;
Car vous jouez bien le rôle
De l'*Ami de la maison*.

Extrait de la pièce : Mme *Favart*, de Moreau et Dumolard. Jouée à Paris, au Vaudeville, le 22 décembre 1806.

Impromptu laissé sur le secrétaire de Grétry à l'Ermitage :

Il aima les humains, illustra sa patrie :
A de si doux bienfaits que d'hommages sont dûs !
Et *Lucile* et *Sylvain*, attestent son génie :
Son existence entière atteste ses vertus.
1811. PH. L.

EPITRE.

A Grétry, membre de l'Institut de la Société de Littérature de Bruxelles :

Depuis longtemps, *Grétry*, ma Muse, avec constance,
Médite ce tribut, que ma reconnaissance
Ose aujourd'hui payer à mes rares talens.
A peine avait fleuri mon dixième printemps,
Et déjà de tes sons la pure mélodie
Enivrant de plaisir mon oreille ravie.
Du divin *Pergolèse*, heureux émulateur
Tu sus, en imitant ce modèle enchanteur
Penser, malgré l'arrêt d'un écrivain caustique,
Que les Français pouvaient s'exprimer en musique ;
Tel le jeune *Voltaire*, en ses premiers écrits,
Repoussant les conseils des timides esprits,
Transporta l'Epopée aux rives de la Seine,
Et de notre Parnasse enrichit le domaine.
Ton début à Paris fut triste et malheureux,
(Quel génie a paru sans faire d'envieux !)
Mais, pour notre bonheur, tu sus avec courage,
Mépriser le sottise et repousser l'outrage ;
Et d'un brave Eburon montrant la fermeté,
Marcher d'un pas rapide à la célèbrité.
Ton aimable *Huron* annonça le génie
Créé pour assortir le chant et l'harmonie.
Tu vis alors chez toi cette foule d'auteurs,
Naguère de ton art insensés détracteurs,
Te prier humblement de joindre ta musique
Aux couplets rocailleux de leur verve lyrique.
Mais des *Contes moraux* le peintre ingénieux
Partagea le premier tes succès glorieux :
Mariant tes accords à sa rime facile.
Un triomphe nouveau couronna ta *Lucile*.
Quel ange t'inspira ce charmant *quatuor*
Qu'on chanta mille fois et qu'on répète encor ?
. . . . . .
Bientôt donnant l'essor à ta fécondité
Ta muse fit éclore, avec rapidité,
Vingt ouvrages charmants où ton pinceau magique

Répandant les trésors de ta verve énergique,
Etonne, émeut, ravit, charme les spectateurs
A jamais captivés par tes sons enchanteurs.
Où les prends-tu ces traits, ces couleurs naturelles,
De la vérité-même interprètes fidèles ?
Puissance du génie ! il n'appartient qu'à toi
De dire à la nature : obéis à ma loi.

. . . . . .

Non d'un zèle impuissant reprenons la chaleur
Je n'ai voulu, *Grétry*, te montrer que mon cœur,
Te dire les plaisirs dont tu sèmes ma vie,
Et rendre un faible hommage à ton divin génie.

1817. J. H. Hubin.

Epître à Grétry, par son neveu, qui était aveugle.

Grétry.... ce nom sans tache, est venu jusqu'à moi,
Je le porte et je veux en faire un noble emploi ;
Te consacrer mes vers c'est m'en rendre plus digne.
Je suis depuis longtemps fier de t'appartenir.
De ton dernier succès, monumens de ta gloire,
Je disais : pour mon cœur quelle douce victoire !

. . . . . .

Oui, ton nom doit passer à la postérité,
Les arts sont un brevet pour l'immortalité !
Mais double, s'il se peut, notre reconnaissance
Et ne condamne plus ton génie au silence.
On t'a vu solitaire et fuyant les travaux,
Te bercer dans ta gloire au sein d'un doux repos.
L'Amour ne chantait plus, il n'avait plus son maitre :
Tout à coup nos regrets parviennent jusqu'à toi ;
Tu ressaisis ton luth, ta main lui rend son être ;
Tout un peuple s'émeut et te crie avec moi :

. . . . . .

Tu joins au charme heureux de la douce harmonie
Les morales leçons de la philosophie.
Ta plume, m'a t'on dit, travaille en ce moment
A nous donner des mœurs le miroir éloquent :
Que la nature encore anime cet ouvrage !
Visite tes bosquets, parcours ton hermitage,

Regarde autour de toi, respire cet air pur
Qui descend embaumé de la voûte d'azur.

Un printemps éternel couronne la sagesse
Et l'immortalité n'eut jamais de vieillesse.
Regarde le soleil, au déclin d'un beau jour,
De feux étincelants il rougit l'atmosphère
Et semble se nourrir au foyer du tonnerre
De toute la chaleur qu'il porte à son retour.

Les Enfants de l'Harmonie au tombeau de Grétry. (1)

Couplets chantés par M. G. dans une des soirées musicales qu'il a données à son passage à Liège dans la salle de la Société d'Emulation. (2)

Air de *l'Amant jaloux* : Tandis que tout sommeille.

1.

Sur la tombe où sommeille
L'Ami de notre cœur,
Entier à la douleur
L'Ami qui toujours veille
Par des accens
Reconnaissants
Vient réchauffer son zèle.
Fuyant d'inutiles apprets,
Il vient soupirer des regrets
Il plante l'immortelle.

2.

A son ombre, fidèles,
Rappellons nous le jour
Où couvert par l'amour
De palmes solennelles,
Le bon *Grétry*
L'œil attendri

(1) Une lithographie représente cette cérémonie. Le seul exemplaire connu à Liège appartient à M. Léon Béthune. Ayant été lavé, il est impossible de lire le nom de l'éditeur.

(2) C'est à la Société d'Emulation que Grétry reçut l'hommage public de ses compatriotes.

Nous devons cette pièce à l'obligeance de M. Al. Dupont de Liège.

Versait de douces larmes.
Dans ce temple ouvert au plaisir,
Nous ne le verrons plus venir,
Mais du moins de son souvenir
Liégeois, gardez les charmes.

3.

Honneur de la patrie,
ô, *Grétry*, tu n'es plus
Tes talents, tes vertus
N'ont pu sauver ta vie.
La France en pleurs
Couvre de fleurs
Les mânes qu'elle honore.
De tes accords mélodieux
Quant le charme embellit ces lieux
Viens, notre ami, du haut des cieux,
Viens, les entendre encore.

Poésies du baron F. de Reiffenberg, composées pour l'inauguration du buste de Grétry, en 1819, au théâtre de Bruxelles.

Dans ces vastes forêts, palais mystérieux
Que peuplaient nos exploits, nos amours et nos dieux.
Où Rome vainement crut trouver un esclave,
Et qui voyaient unis le Belge et le Batave,
Quand un Barde aux humains par le ciel envié,
Aux banquets de *Tuiscon* (1) par la mort convié,
S'élançait dans les airs sur un char de nuages,
Et retrouvait la vie au milieu des orages,
Sa harpe dévouée à de nobles plaisirs,
Écho mélodieux d'antiques souvenirs,
Sous un chêne sacré sa harpe détendue
Aux rameaux protecteurs demeurait suspendue.
Mais de *Tuiscon* parfois abandonnant la cour,
Il revenait encor dans son premier séjour,
Et son âme, pareille à la brise embaumée,
Caressant mollement la harpe ranimée,
Faisait frémir la corde, ou d'un son prolongé,

(1) Divinité des anciens Belges.

Surprenait le héros dans l'ivresse plongé.
Tel le chantre divin que l'Eburon vit naître,
A nos regards heureux daigne encor apparaître ;
Et subjuguant la mort par les plus tendres airs,
Rapporte à son pays sa gloire et ses concerts.
Mais le Tems, ô *Grétry*, ne peut briser ta lyre :
Oui, si l'homme voulait, dans un triste délire,
De ton luth immortel étouffer les accords,
Ton luth victorieux de ces faibles efforts
Par des accens plus doux couvrirait les blasphèmes,
Et dans les cieux irait charmer les Dieux eux-mêmes.
Hélas ! de ton pays tu vécus éloigné,
Et la France a conquis ton mérite indigné.
Va, de ce tort cruel, va, de cette injustice,
Le Belge, ami des arts, ne fut jamais complice ;
Ah ! si tu renaissais, content de nos autels,
Tu ne quitterais point tes foyers paternels :
Guillaume parmi nous saurait fixer ta gloire,
Et *Grétry* des *Nassau* chanterait la mémoire,
Les beaux-arts de nos champs ne sont plus exilés :
A décorer le trône ils sont tous appelés.
(*Montrant la statue au public.*)
Venez, ralliez-vous au Dieu de l'harmonie :
Les Belges sont aussi les enfans du génie !

1821. Alexis Lacot publia cette année : *Art lyrique*, poëme en quatre chants. Il dit à propos de Grétry :

Un jour, c'était celui que de nos tabernacles
Pour la première fois l'admettait aux miracles,
Il quitte saintement les marches de l'autel
Et ne retourne point vers son maître cruel.
Mais, bientôt entouré d'espiègles de son âge,
Il s'en va voir sonner les cloches du village....
Tout à coup une poutre avec bruit s'affaissant,
Le frappe, le renverse ; il succombe expirant !
On accourt : mille soins le rendent à la vie ;
Grétry, car c'étoit lui, se ranime, s'écrie :
Quoi j'existe ! et le ciel exaucerait mes vœux !
J'aurai donc en mon art quelques succès heureux !

Mon Dieu, je te rends grâce ! Il dit, et sa souffrance
S'allége en caressant cette douce espérance.
Or, le vœu de son cœur était que, dans ce jour,
Où le ciel avec nous fait un pacte d'amour,
La main de l'Eternel tranchât son existence,
Ou que plus tard son nom fut connu dans la France.

. . . . . .

Et c'est à ce vœu noble, à ce coup violent,
Que le fameux *Grétry* crut devoir son talent.

De *Grétry* mon âme est éprise ;
Je veux en vantant ses accords,
Honorer par mon entreprise
Cet habitant des sombres bords.
Mais puis-je, en mon audace extrême,
Du favori d'un dieu suprême
Oser toucher aux chants divers,
Sans blesser cette souveraine
Qui tout captive et tout entraîne,
Et plane sur notre univers.
Muse, dis par quelle magie
De *Grétry* la savante main,
Cette source de l'harmonie,
Nous offre, en Hélène et Sylvain,
De vertus l'image divine,
Et fait tomber de Clémentine
La rose au pied de son amant.

1828. FRÉMOLLE.

Couplet chanté le 7 septembre 1828, pour le vaudeville représenté à Liège en l'honneur de Grétry, par M. Philippe, acteur à Bruxelles :

Dieux des beaux-arts, sublime intelligence,
Viens m'échauffer d'un regard protecteur,
Inspire-moi, ta divine éloquence,
D'un de tes fils je chante la grandeur.
Grétry n'est plus ; mais quand de son génie
Un peuple entier se montre enorgueilli,
Au pur encens offert par sa patrie,
Du haut des cieux, son art a tressailli.
Grétry n'est plus ! mais grand comme le monde.

Son souvenir le remplit tout entier
Ah ! des accents de sa lyre féconde
Qu'e n'a-t-il pu laisser un héritier !
Comme il savait sur son luth qui m'enflamme,
Chanter l'honneur, l'amour et les exploits !
Les sentiments qui remplissaient son âme
En traits de feu s'échappaient de ses doigts !
Comme il chantait d'une grâce touchante,
Lisbeth nous offre un modèle charmant
Dans *Aucassin* sa musique est piquante
Parlante elle est dans le *Tableau parlant*.
D'*Anacréon* la douce poésie
Dans ses accords revit sans perdre rien,
Vif et léger dans la *Fausse Magie*
Son luth savant est un vrai magicien,
Quand de Midas il nous peint la sottise
N'entend-on pas la lyre d'Apollon ?
Quand de Zémire il montre la surprise,
Ses chants divins charmeraient un *Huron*.
Notre cœur bat et notre âme s'élève
Au dévouement du généreux Blondel,
Et dans l'extase, on croit tenir un glaive
En écoutant les fiers accents de Tell,
Ah ! s'il fallait, parmi toutes ses pièces
Qu'on fit un choix, le pourrait-on jamais ?
C'est bien ici l'*Embarras des richesses*.
Sans préférence, amis, admirons les,
Enivrons-nous des fruits de son génie.
Jusqu'aux cieux proclamons tous son nom,
Dans l'univers comme dans sa patrie,
Qu'il soit partout l'*Ami de la maison*.

Offrande à Grétry, à l'occasion de l'inauguration de sa statue.

La ville de Liège (montrant la statue).

RÉCITATIF.

Sachez qu'il est mon fils !.... je vis une auréole
L'entourer de rayons dans son humble berceau ;
Je vis comment l'aiglon de son air s'envole,
Tandis qu'au sol croupit le faible vermisseau.

Des jardins enchanteurs de la belle Italie,
Des neiges de la Suisse aux glaciers rocailleux ;
Folâtraient jusqu'à moi ses chants de l'harmonie,
Et les sons de sa corde aux airs mélodieux :

Et quand dans les palais, que reflète la Seine,
Sous chacun de ses pas fleurissaient des lauriers ;
Des zéphirs voyageurs, à l'odorante haleine,
Pour m'en offrir le choix, lui servaient de courriers.

Mortels aux cœurs aimans, tressez lui sa couronne !
Autour de sa statue entassez fleurs sur fleurs !
Qu'au bruit des instruments l'hymne du jour s'entonne :
Au chantre de *Richard*, offrandes ! gloire ! honneurs !

1re *voix.*

EUTERPE (avec une couronne de fleurs).

Dans les prés fleuris de la Meuse
Je vis ces corolles s'ouvrir ;
Lorsqu'une nayade amoureuse
Me fit signe de les cueillir.
« Hâtez-vous, — me dit-elle, — avant que l'heure sonne,
» Formez-en pour *Grétry* la plus fraiche couronne ;
» Déjà le peuple en foule allume un pur encens ! »
Et je cueillis les fleurs, et la couronne est prête,
Et j'en orne le front du héros de la fête,
En mêlant mon offrande à vos joyeux accens !

2me *voix.*

ERATO (avec des guirlandes).

Aux sons de ma harpe inspirante,
De *Grétry* l'immortel archet
Mêlait souvent sa voix vibrante,
Et marquait tout de son cachet.
A ces doux souvenirs de notre saint mystère,
J'abandonne le ciel pour effleurer la terre
Que viennent d'embellir vos accords gracieux ;
Et palpitant de joie, avec vous je décore
De guirlandes d'azur, dont me chargea l'aurore,
De l'ami de mon cœur l'emblême radieux.

3me *voix.*

CLIO (avec des lauriers).

Où l'on célèbre la victoire,
Avec des regards complaisants,
Prompte à fêter l'art et la gloire,
Toujours j'apporte mes présents.
C'est ainsi qu'au milieu des ondes de la foule,
Dont le large torrent bruyamment se déroule
Près du bronze animé par le souffe de l'art;
Je place ces lauriers, que nourissait mon âme,
Aux pieds du grand mortel, dont les accens de flamme
Des faussets larmoyans ont brisé l'étendard!

Trio.

Gloire, musique et poésie,
Comme une sainte Trinité,
Ont porté l'âme du génie
Au sein de l'immortalité!
Semblables aux blanches colombes,
Laissant à la terre ses tombes,
Leurs ailes ont fendu l'azur;
Et déchirant les sombres voiles,
Placé *Grétry* dans les étoiles,
Astre nouveau, sublime et pur!

Chœur.

Que chaque âme frémisse, et que l'airain résonne!
Que des pleurs de bonheur mouillent l'œil attendri!
Et que le peuple en masse avec amour couronne
Le front auguste de *Grétry*.

1842. L. MARCHAND.

1860. 10 février. — M. Félix Céret lut à la représentation extraordinaire donnée au théâtre royal de Liège, à l'occasion du 119me anniversaire de la naissance de Grétry un poëme de M. Adolphe Stappers. Nous en extrayons :

A Paris, chaque pas ajoutait à sa gloire ;
Chaque nouvel ouvrage était une victoire.
Paris applaudissait le grand compositeur ;

Et quand *Grétry*, frappé d'un arrêt peu flatteur,
Voyait la Cour fermer la porte à ses « merveilles, »
Voltaire, pour punir de trop « grandes oreilles »
Ecrivait, on le sait, un quatrain virulent.

Le même auteur fit une cantate en l'honneur de Grétry, mise en musique par M. J.-B. Rongé, exécutée au théâtre royal de Liège, le 10 février 1860, chantée par Mesd. Stransky, Céret-Voiron, MM. Koubly et Perruggi. En voici quelques vers :

On parle de *Grétry* ! Muse des mélodies,
C'est moi qui lui dictait ses airs les plus touchants.
Près de lui j'ai passé bien des heures bénies ;
Je l'aimais : mon amour faisait naître ses chants.
Sublime écho des voix divines,
Sa lyre aux notes argentines,
Comme un collier de perles fines,
Egrenait ses douces chansons.

LXVII.

Bibliographie. Ouvrages ayant trait à Grétry. (1)

Dialogues sur la musique adressés à son ami et dédiées à S. A. S. le duc de Chartres, par Mlle Clémence de Villers. In-8° de 64 pages. Paris, Vente. 1774.

Mlle De Villers propose une école de musique dirigée par les plus grands maîtres, à l'exemple de l'école de peinture. Elle dit que Grétry a su accentuer et articuler mieux qu'aucun français, indépendamment de l'expression toujours vraie et piquante, qu'il donne aux passions et aux sentiments dont il est l'interprête le plus fidèle. (Lire le détail dans le *Mercure de France* de janvier 1775.)

Le triomphe de Grétry, poëme prononcé au théâtre de Liège le 29 septembre 1780, pour l'installation du buste de ce célèbre musicien, par Fabre d'Eglantine Liège, Bassompierre, in 8°.

Analyse du talent de M. Grétry, citoyen de la ville de Liège, adressée à la Société d'Emulation, par M. Clairville, entrepreneur des spectacles de la principauté de Liège, à l'occasion de l'érection du buste de Grétry sur l'avant-scène du théâtre, le 28 janvier 1780. D. de Boubers, in-8°.

(1) Dans cette nomenclature ne sont pas comprises les notices innombrables publiées dans des ouvrages biographiques, revues, journaux, etc.

Le second Apollon, comédie lyrique en 1 acte et en vers. Les paroles adaptées à des morceaux de musique du célèbre Grétry, sont de M. Alexandre, comédien ordinaire de la principauté de Liège. Représentée à Liège le 28 janvier 1780, par les comédiens ordinaires de la principauté de Liège. Elle a été composée à l'occasion du buste du célèbre Grétry,... que M. Clairville, entrepreneur des spectacles de la principauté de Liège, qui a obtenu la permission de faire faire et placer sur l'avant-scène du théâtre de cette ville, le même jour. B J. Collette, in-8°.

Le retour de Grétry dans sa patrie, vers à la noble cité de Liège, par Saint-Péravi. Liège, Bollen, 1783, in-8°.

Séance publique tenue par la Société d'Emulation, le lundi 23 décembre 1782, à l'occasion de Grétry, l'un de ses associés honoraires, par Regnier, Henkart, Bassenge. Liège, Tutot, 1783, in-12°.

Discours prononcé par Nicolas Framery, à l'Institut à Paris. Paris, 1802.

Vers à M. Grétry, de l'Académie philharmonique de Boulogne, conseiller de S. A. C. évêque et prince de Liège, par A. Regnier. 1 f. in-folio, gravé par Mlle J. Andrez.

Société académique des enfants d'Apollon. — Hommage rendu à M. Grétry Séance du 5 février 1809. Paris, Plassan, 1809, 1 vol. in-4°.

Loisirs de trois amis, ou opuscules de A. B. Regnier, N. Bassenge et P. J. Henkart. Liège, Albert Haleng.

Recueil de lettres à Grétry ou à son sujet, par le comte Hippolite de Livry. Paris. Ogier, 1809, in-8° de 157 pages.

Le comte de Livry fut un admirateur passionné de la musique de Grétry, en même temps qu'un ami dévoué.

Ce recueil contient soixante-six lettres adressées à Grétry, à Mad. Scio, à Jadin, à Du Plessis, à Chénard, à Garat, à Mad. Grétry, etc.

Lettre adressée par de Livry à Grétry :

« Privé par les plus tyranniques raisons (depuis près de 18 mois) d'entendre, Monsieur, votre délicieuse musique, je n'ai pu être témoin avant-hier du triomphe aussi touchant *que justement mérité* qu'elle vous a valu ; mais ce serait blesser le *sentiment profond* que je vous porte, que de garder le silence en pareil cas, et ne pas m'acquitter, par les félicitations les plus sincères, du tribut d'admiration que dans une telle circonstance je vous eusse payé avec tant d'enthousiasme et de délices. Ah ! sans doute, ce jour, le plus beau de votre vie, eût été, *soyez-en bien persuadé*, un des plus heureux de la mienne ! Combien de fois je vous l'ai souhaité ! et combien de fois me suis-je indigné que vous

ne l'eussiez pas encore obtenu ! (1) Qui y avait plus de titres que vous ??? Et qui mérita mieux la reconnaissance et les épanchemens des âmes sensibles, que celui dont les divins ouvrages les enivrent de délices depuis 40 ans ?

» Sentiment, grâce, esprit, vérité, fécondité, variété, harmonie, mélodie, et quelle mélodie !!!!

» Votre musique, Monsieur, réunit tout. Voilà ce qui, à mon avis, vous place *seul* sur la même ligne que Gluck, et ce qui vous assure, comme à lui, une réputation aussi durable que le monde. »

Voici la lettre adressée au sculpteur chargé par de Livry de la statue de Grétry en 1809 :

« *Au sculpteur*,

« Oui, Monsieur, songez-y bien, ce n'est point au génie, créateur de tant de chefs-d'œuvre, que je veux décerner une statue.

» *C'est uniquement à l'auteur du Sylvain !*

» Pénétrez-vous donc bien de ce tableau si touchant de l'amour conjugal avant d'en reproduire l'immortel auteur.

» C'est l'âme de Grétry, et non son génie qu'il s'agit de représenter.

» Assez d'autres sans moi se chargeront du soin d'éterniser le dernier.

» Simple comme votre modèle, donnez donc, Monsieur, à ses traits, à son attitude, la modeste expression qui doit caractériser l'auteur du Sylvain.

» Oubliez un instant le grand homme, pour ne plus voir que l'homme pastoral, le peintre du sentiment.

. . . . . .

» Trempez votre ciseau dans les eaux du Sylvain, pour l'imprégner du sentiment de son auteur, et laisser à la postérité une image digne de vous et de lui.

» Quelle que soit, Monsieur, la détermination des administrations de l'Opéra-Comique, la mienne est inébranlable.

» *L'auteur du Sylvain aura une statue.* »

Portefeuille de la jeunesse de Grétry, par A.J. Grétry. Paris, Flexhet, 1810, 2 vol. in-12°.

Hymne pour l'inauguration de la place Grétry, etc. (Déjà cité p. 248).

Hommage rendu à la mémoire de Grétry, par les artistes du grand Théâtre de Bruxelles. 1 feuille de 4 pages. Vers composés par M.

(1) La décoration de la Légion d'honneur.

Bourson, artiste dramatique qui les a récités sur le théâtre de cette ville, le 17 octobre 1813.

Institut impérial de France. Funérailles de M. Grétry, le 27 décembre 1813, par Méhul. Paris, in-4°.

Notice historique sur la vie et les ouvrages d'André-Ernest Grétry, lue à la séance publique de la classe des Beaux-Arts de l'Institut royal de France, le 1r octobre 1814, par Joachim le Breton. Paris, Didot, 1814. 1 vol. in-4°.

Grétry en famille, etc. (Livre cité page 215.)

Grétry chez Mad. du Boccage, vaudeville en 1 acte, par M. Fougas. Paris, chez Martinet, 1815, in-8°.

Ce vaudeville fut joué à Paris.

L'apothéose de Grétry, intermède pour l'inauguration de la salle de spectacle de Liège, représenté le 4 novembre 1820, paroles de Latour, professeur de Belles-Lettres, musique de J. H. J. Ansiaux. Liège, Collardin, 1820, in-8°.

L'Ermitage de J. J. Rousseau et de Grétry, poëme en 8 chants avec figures et notes historiques, par Flamand-Grétry. Paris, 1820, in-8°.

Prologue sur l'inauguration de la nouvelle salle de Liège, suivi de *l'Apothéose de Grétry*, terminée par des danses et des chants, par M...., de Liège (Jean Georges Modave). Liège, Latour, 1820, in-4°.

Essai sur Grétry, par E De Gerlache. 1re édition, 1821. (Voir plus loin la seconde édition.)

Hommage à Molière et à Grétry, vaudeville en 1 acte, représenté à Liège, le 13 octobre 1822.

Le même jour on représenta *l'Amant jaloux*.

Plaidoyer pour les bourgmestres de la ville de Liège contre le sieur Flamand, par Hennequin. Cour royale de Paris. Audience solennelle, mai 1823. Paris, Pillet, 1823, in-8°.

Les commissaires de la ville de Liège démasqués aux yeux de la France, ou réfutation succinte des faits énoncés dans les différents mémoires qu'ils ont publiés lors du procès relatif au cœur de Grétry.

Le Grétry des dames. Paris, L. Janet, 1823. Avec 7 jolies gravures et musique notée.

Mémoire pour les bourgmestres de la ville de Liège, royaume des Pays-Bas, contre le sieur Flamand. Paris, Egron, 1823, in-4°, signé Hennequin.

Grétry, opéra-comique en 1 acte, de Fulgence, Ladoux et Ramond, avec des airs choisis dans les meilleures œuvres de Grétry, joué le 1r

juin 1824, sur le théâtre du vaudeville à Paris. Paris, chez Martinet, libraire, 1824, in-8°.

Acteurs : Mesd Pauline, Bras, MM. Guillemin, Armand, Isambert, Philippe, Pitrot, Fonteney. Chef d'orchestre : M. Doche.

Voici la scène finale de cette pièce :

Chœur.

Où peut-on être mieux
Qu'au sein de sa famille?
Tout est content, tout est joyeux,
Vivons, aimons comme nos bons aïeux.

Le Baron.

Mon cher *Grétry*, c'est votre ouvrage;
O mon fils ! ma fille....

Grétry.

Jamais
Un dénouement ne me plut davantage,
C'est pour moi le plus beau succès !....

Cause célèbre relative à la conservation du cœur de Grétry, ou précis historique des faits énoncés dans le procès intenté à son neveu Flamand-Grétry, par la ville de Liège, auquel sont jointes toutes les pièces justificatives, etc., par Flamand-Grétry Paris, 1825, 1 vol in-4°, fig

Grétry au Parnasse, tableau mythologique en action, précédé d'un prologue impromptu mêle de vaudevilles par Chatelain. Havre, 1825, in-8°.

Mémoires de L. V. Flamand-Grétry, suivi de l'histoire complète du procès relatif au cœur de Grétry. Paris, Delloye, 1826, in-8° en 2 parties.

Eloge académique de Grétry, par Lesueur-Destourets. Bruxelles, De Mat, 1826, in-8°.

Art lyrique, poëme en quatre chants, par Alexis Lacot, 1826.

Programme des fêtes qui auront lieu les 7, 8 et 9 septembre 1828. Liège, in 4°.

Aux amis des arts. Hommage aux mânes de Grétry au moment de la restitution du cœur de ce grand homme à sa patrie, par Frémolle. (1)

(1) Frémolle, se trouvant en 1791 à St. Domingue, entendit chanter le quatuor de *Lucile*, quelques jours avant le massacre des blancs, par les enfants des rives du Niger. (Voir sa notice, page 5.)

Cet opuscule contient des réflexions historiques sur le compositeur, ainsi que le portrait de Grétry, fait à l'époque où il reçut de Napoléon la décoration de la Légion d'honneur.

Bruxelles, chez Versé, 1828, in-8°.

Orphée et Grétry, idylle patriotique par M. D...., de Liège. Liège, chez Desoer, 1828, in-8°.

L'auteur avait envoyé cette pièce au concours pour l'éloge de Grétry, ouvert par la Société d'Emulation en 1825.

Essai sur les félicités humaines ou *Dictionnaire du bonheur*, etc., par Mad. Perié-Candeille. Paris, Pillet, 1829.

Remise solennelle du cœur de Grétry à la ville de Liège. Notice historique du procès pour en obtenir la restitution, avec relation des fêtes qui ont eu lieu les 7, 8 et 9 septembre 1828, pour en célébrer le retour, suivies des procès-verbaux, pièces justificatives, etc. Liège, chez P. J. Collardin, 1829, in-8°.

Vie de Grétry. Programme des fêtes qui auront lieu les 17—20 juillet 1842, in-8°.

Vie, œuvres, éloge de Grétry, poëme en 408 vers, par J. J. Kersch. Liège, 1842, in-8°.

La statue de Grétry, par Etienne Henaux. Liège, J. Desoer, 1842, in-8°. Imprimerie de J Ledoux.

Pièce de vers, dont nous extrayons :

Mais, *Grétry*, que font au génie
Les douleurs semant le chemin?
Ce qu'aujourd'hui l'homme revie,
Par lui sera fêté demain.
Qu'importe que la sotte envie
Cherche à dénaturer ta vie?
Tes chants étouffent ces clameurs.
Tout talent emporte son ombre :
Le jour fait place à la nuit sombre,
Et le ver ronge aussi les fleurs !

André Grétry, pièce de vers, par Ernest Buschmann. Anvers, 1842, in-8°.

L'inauguration de la statue de Grétry, sur la place de l'Université de Liège. Cantate par J. G. Modave Liège, Oudert, 1842, in-8°.

L'anniversaire de la naissance de Grétry, paroles de Modave, musique de M. Lefebvre. In-4°.

Ville de Liège. Programme des fêtes en 1842. 1 feuillet in-folio.

Grétry, par Van Hulst. Liège, Oudart, 1842. in-8° avec portrait.

Grétry aux Liégeois, vers, par Charles Marcellis. Liège, Collardin, 1842, gr. in-8°.

A toutes les gloires de l'ancien pays de Liège, par Polain. Inauguration de la statue de Grétry, le 18 juillet 1842 Liège, Oudart, in-8°.

Hommage à Grétry, scène lyrique, paroles de Dessesand, musique de Ch. Hanssens jeune, exécutée le 17 juillet 1842 à Liège. Imprimé à Liège, chez S. Rosa, in-8°.

Essai sur Grétry, lu à la séance publique de la Société d'Emulation de Liège, le 25 avril 1821, par E. C. De Gerlache. Bruxelles, Hayez, 1844, 1 vol. in-8°, 2e édition.

Zémire et Azor par Grétry, par Lardin. Déjà cité page 56.

Lettres sur les Anglais, qui ont écrit en français, par Sylvain Van de Weyer. Londres, 1854, in-8°.

Il s'agit ici de Thomas Hales, dit d'Hèle, le collaborateur de Grétry, et il est beaucoup question de celui-ci dans l'opuscule de Van de Weyer.

Grétry à Versailles, opéra comique en 1 acte, paroles de C. Michaëls, musique de J Camauer. Liège, Charron, 1856, in-12°.

Représenté à Huy en 1856, et à Liège en 1857.

La scène se passe au château de Versailles vers 1780.

Grétry, poëme par Adolphe Stappers. — *Hommage à Grétry*, cantate par Ad. Stappers, musique de J. B. Rongé. Liège, De Thier & Lovinfosse, 1860, 1 vol. in-8°.

Inauguration de la statue de Grétry, due au ciseau de G. Braekeleer, à la Société de la Grande Harmonie d'Anvers, le 19 août 1860. Vers par Lardin, in-8°.

Portrait de Grétry, vers par le même. Août 1841. 1 feuillet in-4°.

Grétry, drama in vier bedrijven, de Sleeckx, couronné par le Gouvernement et représenté le 4 mars 1861, par la société : *Het Kunstverbond*. Poëme, Gand, chez J. Van Doosselaere, 1862.

André Grétry, comédie en 2 actes. Tournai, H. Casterman, 1863, in-8°.

Pensées poétiques, etc., par M. de Reul, professeur. Liège, Desoer, 1866, in-12°, 3 volumes. 1° *Eloge de Grétry*, pour l'érection de sa statue. 2° *Sur la musique de Grétry* 3° *Vive Grétry*.

Quelques mots sur Grétry, à propos de la notice que lui consacre la *Biographie universelle des musiciens*, brochure signée L. Regnard, ancien maire de Montmorency, et publiée dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. IX, 1869, in-8° de 11 pages. Reproduite par le *Guide musical*, et tirée à part. Bruxelles, Sannes, in-8° de 8 pages.

Notice biographique sur A. Grétry, par L. D. S. (Louis De Sagher, capitaine). Bruxelles, 1869. Office de publicité.

Quelques lettres de la correspondance de Grétry avec Vitzthumb, notice par Charles Piot, correspondant de l'Académie royale de Bruxelles. Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, 2me série, t. XL, nos 9 et 10, 1875. Tirée à part. Bruxelles, Hayez, 1875, in-8° de 30 p.

Au célèbre Grétry, par Ph. Gravez. Chanson, in-8°.

La Jeunesse de Grétry, opéra comique en 2 actes, paroles de M...., (Emile Lhoest), musique de Félix Pardon. Bruxelles, Ad. Mertens, 1871, in-18°. Représenté pour la 1re fois à Bruxelles au théâtre de la Monnaie, le 10 avril 1871.

Les Enfants de l'harmonie au tombeau de Grétry, couplets chantés par M.G. dans une des soirées musicales qu'il a données à son passage à Liège à la Société d'Emulation.

Lettres adressées à Messieurs les membres de la commission, etc. (Déjà citées page 188.)

LXVIII.

Considérations diverses sur Grétry, extraites de plusieurs auteurs.

Aucun musicien n'a soulevé la curiosité publique tant en France qu'à l'étranger. Tout les anciens auteurs et biographes ont consacré au maître Liégeois des jugements et des notices biographiques.

Dans son ouvrage : *Histoire de la musique en France*, Paris, E. Dentu, 1860, M. Charles Poisot signale quelques pièces de Grétry, et il est à regretter que l'auteur ait omis le rôle important qui revient à l'artiste Liégeois dans la musique dramatique au XVIIIme siècle.

Les biographies de Gerber, Schilling et Fétis donnent amplement matière à reconnaître la place marquée qu'occupa Grétry dans le monde musical pendant plus d'un demi siècle.

Remarquons que M. Alphonse Royer, ancien directeur de l'Opéra à Paris, ne dit mot de la musique de Grétry dans son ouvrage, du reste fort médiocre : *Histoire de l'Opéra*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1875.

Or, pendant les années 1773 à 1794, on représenta à l'Opéra : *Céphale et Procris*, *Colinette à la Cour*, *l'Embarras des richesses*, *la Rosière republicaine*, *la Caravane du Caire*, *Panurge*, *Amphitrion*, *Aspasie*, *Denis le Tyran*, *Anacréon chez Polycrate*, *le Casque et les Colombes*, *Delphis et Mopsa*.

On ne pardonne guère cet oubli dans un ouvrage, qui doit renseigner la génération future quant à l'histoire de la musique dramatique, et on s'étonne à juste titre de l'omission d'un compositeur de la valeur de Grétry.

Journal des Débats :

« Cet ouvrage (1) est le début de Grétry ; il lui ouvrit la carrière brillante qu'il a remplie avec tant d'honneur. Le jeune musicien, alors inconnu, avoit eu bien de la peine à trouver un poëme ; personne ne vouloit risquer ses paroles contre les airs de Grétry L'auteur qui le premier consentit à courir cette chance, exigeoit pour caution que Philidor fit la moitié de la musique.

» Allons, courage, dit Philidor, je ne crains pas d'entrer avec vous en société de musique. — Et moi, je le crains, repliqua Grétry ; si la musique réussit, elle sera de vous ; si elle tombe, j'en serai seul coupable. Enfin, les protecteurs de Grétry lui procurèrent Marmontel, qui composa pour lui *le Huron*. Si l'ouvrage eût été malheureux, Grétry étoit perdu pour l'art et pour la France ; il réussit par le crédit de Marmontel, par le jeu des acteurs, par le mérite de la musique, par l'intérêt qu'inspire l'essai d'un jeune talent. C'est à ce succès que nous devons cette foule d'excellentes compositions lyriques, qui ont nourri notre comédie chantante.

» On a fait à la pièce tant de coupures, ou plutôt tant de blessures, que rien n'y est plus motivé ; par les entrées et les sorties, elle ressemble à un opéra bouffon italien.

» Parmi les morceaux conservés, on distingue le joli duo *Ne vous rebutez pas*, la Marche du second acte et *dans quel canton est l'Huronie*. *La Fausse Magie*, qui précédoit *le Huron*, lui a fait un peu de tort ; mais Grétry pourroit-il se plaindre d'avoir été surpassé par lui-même ? »

Galerie historique des contemporains (Bruxelles, 1819) :

« Les opéras de Grétry ont fait le charme de tous les hommes heureusement organisés, et obtenu l'hommage des littérateurs, qui y reconnurent constamment l'accord si heureux et si rare de l'expression musicale avec celle des paroles. La Harpe rend à Grétry l'incontestable témoignage que nul compositeur n'a mieux que lui connu le génie de la langue française, et su dissimuler plus habilement ce que son mécanisme offre parfois de consonnances dures ou sourdes.

» Un aimable et naïf abandon, une bonhommie quelquefois malicieuse formait le fond du caractère de Grétry ; sa conversation était attachante ;

(1) *Le Huron.*

elle offrait un mélange de réflexions philosophiques et d'aperçus pleins de finesse.

. . . . . .

» La liaison de J J. Rousseau fut rompue presqu'à sa naissance par l'incroyable susceptibilité de l'auteur d'*Emile.* »

Mémoires Récréatifs, etc., par E. G Roberston :

« Tout le monde sait que Grétry habita longtemps, à Montmorency, l'Ermitage, que le séjour de Jean-Jacques a rendu fameux. On y montre aux nombreux visiteurs quelques ustensiles qui ont servi à l'usage de ces deux grands hommes. C'est dans cet asile que le cœur de Grétry était conservé par ses héritiers, lors que la ville de Liège réclama l'exécution du legs que ce musicien avait fait de la plus noble partie de lui-même à sa ville natale. Cette demande donna lieu à un long procès : M. Flamand, propriétaire de l'Ermitage, ne négligea rien pour rester en possession d'une dépouille si précieuse. Liège obtint gain de cause, et le cœur de Grétry, si cher à ses concitoyens, y fut reçu avec toute la solennité convenable.

» Quelques journaux à cette occasion n'ont point épargné de durs reproches aux Liégeois. Au moment où s'accomplit, le 5 juillet, la remise de ce dépôt sacré, M. Le Joyand, ancien ami de Grétry, dit-on, prononça un discours, dont voici les principaux traits :

« Vainement Grétry désira que sa dépouille mortelle restât dans cette solitude; vainement, la plus noble partie de cette dépouille y fut consacrée par la présence d'une auguste Princesse; vainement, cette admirable fille de nos rois daigna permettre qu'en mémoire de son apparition dans ces lieux, son buste fût solennellement inauguré, pour nous assurer que les cendres du troubadour de *Richard-Cœur-de-Lion*, n'y seraient jamais troublées;.... un marteau destructeur vient frapper le monument funèbre élevé par la piété filiale. Grétry en frémit dans sa tombe; mais voici ce qu'il déclare lui-même :

« J'abandonne les débris d'une existence matérielle qui ne m'appartient plus; que ce fruit de la mort devienne le partage des hommes qui, m'ayant vu naître parmi eux, ne m'ont jamais encouragé dans mon enfance. La France est ma vraie patrie; les seuls Français sont mes compatriotes; ce sont eux, ce sont leurs princes qui font éclore mon génie, qui m'ont comblé d'honneurs et de bienfaits (1)

» Va, poussière insensible, va sans moi, dans une ville qui m'est

(1) La reine Marie-Antoinette avait daigné tenir sur les fonds de baptême une des filles de Grétry.

devenue étrangère, satisfaire quelques hommes animés d'un stérile orgueil ! »

» Quel rapport, ajoute l'auteur de l'article où je trouve ce fragment, quel rapport, en effet, existe-t-il entre la ville de Liège et Grétry? Il y naquit, il y fut bien pauvre, bien battu, et à peine sorti de l'enfance, il quitta cette terre arrosée de ses larmes, pour aller en Italie Il donna son premier ouvrage à Rome, le second à Genève, le troisième à Paris, et il a vécu plus d'un demi siècle hors de Liège, sans avoir jamais composé une note pour son ingrate patrie.

. . . . . .

» J'avoue que les paroles attribuées à Grétry me paraissent peu d'accord avec tout ce qu'il a dit de son pays dans diverses circonstances

» Mais ce discours est-il réellement de lui, ou le fait-on tenir à ses mânes, suivant les règles de l'ancienne prosopopée? Cette dernière opinion semble plus vraisemblable

» Grétry, dit-on, fut battu à Liège! et par qui? par un mauvais maître de musique de chapelle.

. . . . . .

» On parle de patrie ingrate et d'asile refusé ... Mais en quelle occasion Liège se montra-t elle ingrate, et dans quel temps Grétry eut-il besoin d'asile! Bien loin que Grétry ait fait éclater cette sorte d'animosité contre sa patrie, et se soit cru en droit de lui adresser des reproches aussi graves, il n'a pas cessé au contraire de conserver les souvenirs les plus bienveillans pour le lieu de sa naissance S'il a quitté Liège au sortir de son enfance, ce n'est point comme une terre de douleur, mais comme le théâtre de ses premiers succès, auxquels ses compatriotes avaient vivement applaudi. Le tableau de ses adieux, retracé dans ses mémoires, est fort touchant. Je l'ai vu moi-même dans un voyage qu'il fit à Liège, accueilli avec enthousiasme; fêté aux sons de sa propre musique, ce qui devait être pour lui l'hommage le plus sensible et le plus délicat L'accusation lancée si légèrement contre Grétry, tombe à néant devant les faits historiques rapportés dans les mémoires même de Grétry. »

Journal des Débats de l'année 1825 et 1826 (1) :

« On se borne assez généralement à reprocher à ce musicien des fautes de composition, pour considérer sa mélodie comme parfaite. Ses chants, conduits gauchement et quelque fois même modulés d'une

(1) C'est à l'occasion de la publication par Frey, des partitions de Gretry, que ce travail a été publié. Ces articles signés de XXX, sont de Castil-Blaze, excellent écrivain, mais musicien médiocre.

manière intolérable, présentent de grands défauts sous le rapport de la mélodie. L'orchestre de Grétry ne présente le plus souvent que deux parties dont l'une double le chant supérieur.

» Les airs de Grétry ne sont pas toujours écrits en mesure, ce qui fait syncoper l'harmonie de la manière la plus désagréable; leurs ritournelles marchent au hasard; elles sont composées ordinairement de triolets sur une basse en noires qui s'avance à pas comptés pour s'arrêter sur la cinquième ou la sixième, la septième ou la neuvième mesure, sans que l'on voie que l'auteur ait eut l'intention de s'arrêter plus tôt ou plus tard.

» Et cependant, si l'on veut se donner la peine de chercher, on trouvera toujours la bonne phrase encadrée dans les élémens informes. Supprimez la première mesure de l'allegro de l'ouverture de *Pierre-le-Grand*, et le début deviendra régulier; je pourrois citer deux cents exemples de cette espèce dans les œuvres de Grétry.

» Grétry ne se rendait pas toujours compte du nombre de mesure réguliere de chaque phrase musicale.

» Voilà ce que la critique peut reprocher avec raison à l'illustre auteur de *Richard*. Les opéras de l'époque ont été écrits pour des routiniers, ils ne conviennent donc point à des virtuoses.

» D'ailleurs chaque chose a son temps, et le système de destruction et de renouvellement qui régit la nature entière, doit aussi porter son influence fatale sur les opéras.

» Les opéras qu'on doit préférer de Grétry sont : *Richard*, *l'Amant jaloux*, *la Fausse Magie*, *Zémire et Azor*, *la Caravane*, *Barbe Bleue*, *Anacréon*, *le Tableau parlant*, *l'Epreuve villageoise*, *les Evénements imprévus*.

» Les compositeurs qui consulteront les partitions anciennes, commenceront à se moquer de la pauvreté de l'orchestre de Grétry, ils finiront par admirer la franchise de sa mélodie, et la vérité et la force de son expression.

» On prétend que Cailleau produisait beaucoup d'effet dans un air du *Huron*, premier opéra de Grétry : *Ah ! ma femme ! qu'avez-vous fait.* Cet air est languissant, et d'une facture lâche et négligée.

» *Le Tableau parlant* offre de grands rapports avec les opéras bouffons et avec les auteurs italiens de ce tems (1768).

» L'air de Colombine est plein de finesse, celui de Cassandre est bien dans le caractère du tuteur, mais non pas de la voix qui le chante. Ce morceau gagneroit beaucoup s'il étoit transposé pour une basse. L'air de Pierrot est médiocre et mesquin. Le duo : *Je brulerai*, est charmant;

il est d'une gaîté bouffonne et de très bon goût, le plan en est régulier, les effets bien calculés ; mais la modulation qui ramène le premier motif de l'andante ne sauroit être plus gauche et plus mauvaise.

» *Sylvain* n'existe plus que par son duo, que l'on appeloit autrefois *le beau duo*, le duo par excellence. De la vérité d'expression, beaucoup de sentiment et de véhémence, telles sont les qualités de ce morceau, toujours entraînant quand il est bien dit.

» Il y a monotonie et même barbarie dans les modulations. Comment Grétry s'est-il décidé à nous conduire en *fa*-mineur pour revenir ensuite à la tonique *si*-bémol? Il a beau recourir à l'unisson, l'oreille ne se dessaisira de la tierce mineure que quand on lui aura fait entendre la note sensible.

» Il étoit si facile de tomber en *sol*-mineur et de s'ouvrir ainsi un retour naturel au ton primitif. Ce duo prouve à quel point son auteur ignorait la portée des voix.

» *Zémire et Azor* a conservé un grand nombre de morceaux. L'air : *Ne va pas me tromper*, est en bonne situation *Du moment qu'on aime*, est un cantatile délicieux; sentiment, expression, charme vocal, tout s'y trouve. L'accompagnement en est pitoyable et ne cesse de désoler le chanteur par la fidélité des unissons Ce violon solo suivant la voix à la double octave, ce violoncelle arpégeant en triolets, et frappant presque toujours à faux, sont des choses qui font encore mieux apprécier le talent du chanteur qui peut nous dérober tant d'hérésies musicales.

» Le duo : *Je veux le voir*, est excellent; la situation est décrite avec beaucoup de fidélité, et l'expression du discours s'unit parfaitement à celle de la musique.

» *La Fauvette* n'est plus la reine du bocage; et son ramage ne charme plus les échos d'alentour; triste exemple des vicissitudes musicales. Cet air à roulades a servi de modèle à tous ceux qui lui ont succédé; c'est toujours les mêmes *a-a-a*, *é-é-é*.

» Le trio : *Ah! laissez-moi la pleurer*, est une belle inspiration. L'idée de faire accompagner par des instrumens à vent est heureuse et lui donne une teinte magique. Le chant de ce trio est noble, gracieux et plein de sentiment.

» La musique de Grétry a soutenu *la Fausse Magie*, comédie insipide que l'on siffla avec juste raison dans sa nouveauté.

» Marmontel connaissait le mécanisme du vers musical; mais il ignorait parfaitement celui du couplet.

» *La Fausse Magie* se releva de la chute que Marmontel lui avoit fait éprouver; Grétry prit une revanche si brillante, que l'auteur de

Zaïre la célébra par un quatrain fort connu. Cet opéra est resté au répertoire et le public le voit encore avec plaisir quand il est bien exécuté. *Comme un éclair* est le meilleur air à roulades que l'on ait chanté à l'Opéra-Comique; ce n'est pas néanmoins un chef-d'œuvre, les traits qui le composent ressemblent à tout ce que l'on a écrit dans ce genre avant et après *la Fausse Magie*. En examinant avec attention les airs de bravoure de notre ancienne école, on est tenté de croire qu'ils sont tous sortis du même moule. *Comme un éclair* est d'une harmonie très négligée; le début de cet air qui nous semble d'un si mauvais goût, étoit la phrase à la mode en 1775, on se la disputoit, chacun vouloit la produire à son tour.

» *Il vous souvient de cette fête*, plaît encore malgré ses *é-é-é*.

» Je ne parlerai de l'air de Dorimon que pour faire remarquer l'entrée des basses en imitation que Grétry a placée au commencement de ce morceau; elle est trop plaisante. Le monologue de Dalin n'est pas sans mérite Le duo de la poule est du meilleur goût; il a le mouvement et la gaieté qui conviennent aux duos bouffons; sa construction n'est pourtant pas régulière. l'harmonie syncope désagréablement, la mélodie porte à faux en plusieurs endroits et l'accompagnement du basson ne sauroit marcher avec celui des seconds violons sans offenser l'oreille.

» *Quoi c'est vous qu'il préfère*, est admirable de déclamation et de vérité; ce duo ne vieillira jamais. Ses parties vocales pourroient être ajustées avec plus d'adresse dans les ensembles; mais les Français n'ont pas mieux fait encore : c'est le hef-d œuvre du genre. Les duos de ce caractère abondent en Italie; ils seront toujours rares chez nous à cause des difficultés de notre langue. Le duo des deux femmes du Malon, est fort joli, mais il languit; on le chante beaucoup trop lentement; des mots difficiles à prononcer entravent sa marche et changent en débit tranquille un duo que les Italiens enlèveront avec toute la chaleur et la prestesse que l'on applaudit dans *lena cara*, etc.

» Le trio de *la Fausse Magie* est foible ; il est noté pour être chanté par Mad. Saint-Clair, qui se conforme toujours aux intentions de l'auteur. Le quatuor ne vaut guère mieux L'espèce de finale des Bohémiens est au dessous de la critique; l'effet d'orchestre qui accompagne l'opération magique dans la scène du miroir est excellent.

» Il nous reste un duo de *Céphale et Procris*. Le début de l'air : *De mes beaux jours*, est élégant et noble. Le reste de ce morceau ne répond point à cet exorde.

» *Le Jugement de Midas* renferme une critique de l'ancienne musique

française; il faudroit maintenant écrire un opéra pour critiquer à son tour *le Jugement de Midas.*

» Apollon y chante comme un écolier; sa cavatine sur Daphné seroit charmante si on unissait les roulades et le jeu de l'orchestre.

» On ne sait plus porter l'épée au théâtre Feydeau; voilà ce qui s'oppose aujourd'hui au succès des *Evénements imprévus*, dans lequel on remarque un charmant duo de scène, et un sextuor bien distribué.

» Le grand duo comique de *l'Embarras des richesses*, entre Chrisante et Mirtil, le dialogue des deux sentinelles dans *Aucassin et Nicolette*, l'air de baryton de *l'Epreuve villageoise*, sont des morceaux d'un mérite reconnu Le grand opéra de *Panurge* ne nous offre qu'un petit air : *Chacun soupire.* Tout le reste est médiocre ou mauvais, sans excepter la fameuse gavotte dont la basse et les variations. nous paroissent maintenant si singulières. L'ouverture de *Panurge* tient le premier rang parmi les symphonies de Grétry.

» *L'Amant jaloux* est un des meilleurs ouvrages de ce compositeur; l'air de Lopez et le quatuor sont admirables. Cet air : *Plus de sœur plus de frère*, est parfaitement conduit; l'orchestre parle pendant les réticences du malin vieillard, et s'unit à merveille à ses accens, soit qu'il menace ou qu'il ait recours à l'ironie.

» Le quatuor est un chef-d'œuvre de vérité. Grétry doit être mis en parallèle avec Mozart. Examinez cet andante: *Il ne sais plus que dire*, et comparez le avec celui des *Noces de Figaro* : *Je le tùrai, ce méchant page.* Le rhythme, la mesure, les mouvements, la disposition des groupes, les accords mêmes offrent une ressemblance surprenante.

» *L'Amant jaloux* a paru en 1775; les *Noces de Figaro* ne furent représentées que huit ans après, en 1783.

» Mozart ne sauroit être soupçonné d'imitation et de plagiat; les partitions françaises ne passaient point en Allemagne à cette époque.

Vir addenda pg 394

» Hélas! hélas! chante Alonze; je ferai remarquer que l'accord placé sur le second hélas est d'un résultat désagréable ; c'est une sixte augmentée qui devrait se saucer sur la dominante, et qui, par une marche contraire aux lois de l'harmonie, amène l'accord parfait sur la tonique.

» Le duo : *La gloire nous appelle*, se distingue par des détails charmants ; le motif exécuté par des violons est original et plein d'élégance, mais le compositeur n'en a pas tiré parti ; son duo n'est à proprement parler qu'une ébauche. L'air de Jacinthe est froid et sans couleur; il est établi sur des arpèges de basson doublés à l'octave haute par le second violon. Ces arpèges frappent le plus souvent à faux sous la mélodie, et

forment l'accompagnement le plus pauvre et le plus désagréable. L'arpège donne d'excellents résultats, quand il se multiple et fait masse d'harmonie sous un chant bien combiné.

» *La Caravane* est une assez mauvaise pièce, dont on aurait pu faire un excellent livret d'opéra. Grétry l'a rechauffée des sons d une mélodie qu'il sut rendre gracieuse malgré les tortures de la prose barbare de Morel.

» Le 1r chœur de *la Caravane* est mélodieux; il pourroit être disposé plus adroitement quant aux parties vocales, qui se doublent sans nécessité. Les plaintes des esclaves se mêlent aux chants d'allégresse des autres voyageurs et forment une de ces oppositions dont l'effet est toujours certain en musique.

» *Qu'espères-tu, téméraire français*, est un air excellent; c'est bien le rhythme dur et brutal qui convient à un marchand d'esclaves. Le duo : *Malgré la fortune cruelle*, est foible. Le chœur : *La victoire est à nous*, est d'une mélodie franche et brillante, on peut lui reprocher un peu d'uniformité dans les tours; cela vient de ce que l'auteur se trouvait obligé, par la nature même de ce morceau, de donner aux voix un chant propre à être joué en même temps par les cors.

» Le trio : *Que me demandes tu*, est admirable de conception, d'expression et de vérité. Le motif qui termine ce trio, est plein de douceur et d'élégance. Quoique le trio de *la Caravane* soit mêlé de chœurs, on ne peut néanmoins lui donner le nom de finale; la facture d'un finale demande plus de mouvement et surtout plus de variété.

» L'air du papillon n'est plus supportable aujourd'hui; c'est un résumé de tous les fredons prodigués jadis sur les mots *volage*, *ramage*, etc., qui seuls avaient le privilège d'exercer l'agilité des rossignols de l'ancien temps.

» L'air du Pacha n'a rien de remarquable, si ce n'est une fausse modulation; le trio des trois hommes est médiocre; cette musique manque d'éclat, de vie.

» L'air principal du ballet, dansé par tous les esclaves, est bien caractérisé. *Vainement Almaïde*, est un joli rondeau français ; on l'entend avec plaisir, quand il est chanté d'une manière convenable.

» L'air de Florestan est plein d'expression et de force dramatique; c'est un air de sentiment. Un père alarmé du sort de ce fils ne devrait pas être accompagné par des traits de fusés de violon, montant et descendant, toutes les fois qu'il parle de naufrage C'est jouer inutilement sur les mots. Ce père gémissant sur un malheur imaginaire, ne doit point être peint par des plaintes et des vagues de l'orchestre, ressem-

blant à des imitations de tempête. Il n'y a ni action, ni récit, ni mouvement, qui puisse motiver cette imitation pittoresque.

» L'ensemble de *la Caravane* est excellent, mais l'intérêt musical est trop divisé. Sur six rôles on n'en trouve pas un qui soit réellement bon.

» *Pierre-le-Grand* est un des opéras les plus faibles de Grétry. Mad. Scio, qui quittait le théâtre Feydeau, choisit l'opéra *Pierre-le Grand* pour son début à Favart. Mad. Gonthier, MM. Elleviou, Solié, Chénard, Mlles Nivelon et Quinebaux, remplissaient les autres rôles et l'exécution en fut excellente.

» L'air de Catherine : *Oui, mes amis, la bienfaisance*, et les couplets de la petite fille, sont les seuls morceaux dignes d'être cités.

» Dans *Guillaume Tell*, la chanson de Roland est parfaite par le rhythme, le mouvement et l'expression. Ce chant guerrier est plein de sentiment, de richesse et d'héroïsme. Le cor sonne avec simplicité de rustiques appels.

» *Richard* est le chef-d'œuvre de Grétry. La vérité d'expression, la couleur locale, une imitation embellie de chants des ménestrels, présentent un accord bien précieux dans cet ouvrage, dont le succès fut prodigieux dans sa nouveauté et lors de ses reprises.

» Les couplets abondent, il est vrai, dans *Richard*, c'est un défaut sans doute; mais la plupart de ces petits airs sont pleins de grâce, d'originalité et surtout de sentiment. Dans le morceau : *Je crains de lui parler la nuit*, la phrase serait meilleure comme harmonie, si elle se reposait sur la dominante, en arrivant sur cette note, par le *ré*-bémol. *O Richard, ô mon roi*, est un air bien inspiré, dont la facture est étroite et mesquine. Il y a une sorte de monotonie, d'accords, un style haché, que l'on ne voudroit pas rencontrer dans un morceau d'une si belle inspiration.

» *Si l'univers entier m'oublie;* est le meilleur air de cet opéra, quoique ses formes aient un peu vieillies.

» L'entrée des cors, leur fanfare mystérieuse rappellent les exploits du héros de la Palestine. C'est un de ces nombreux traits d'esprit que Grétry a su répandre dans ses opéras en faisant parler à propos l'orchestre.

» La romance composée par Richard et chantée par son fidèle serviteur, vient servir de nœud au drame. Elle est mélodieuse, élégante, expressive, et elle porte la physionomie des complaintes des anciens troubadours. *Une fièvre brulante*, est le chef-d'œuvre du genre de la romance. L'harmonie, la mélodie s'accordent merveilleusement pour nous ramener au temps des croisades, et ce petit air qui brille par ces avantages, possède encore une qualité que les airs français n'ont pas, la puissance du rhythme. Sa mélodie touchante charme tellement l'oreille,

que l'on l'entendrait dix fois sans s'en fatiguer. La cadence est harmonieuse. »

Aperçu historique sur le développement de la musique belge, par A. Gaussoin (*Belgique musicale*. 1845) :

« En accordant à Grétry la gloire d'avoir le premier si ingénieusement indiqué le parti que l'on pouvait tirer dans l'art d'une union intime et raisonnée entre l'expression des paroles et l'expression de la musique, l'histoire doit nécessairement le reconnaître comme l'un des fondateurs de l'école française; et cette reconnaissance fournit une nouvelle preuve de l'influence que nos artistes exercèrent à l'étranger sur l'art musical, lorsque les circonstances ne leur permirent pas de le faire servir à la gloire de leur patrie.

» Le jeune Grétry paraissait surtout particulièrement sensible au rhythme musical, qui devait donner plus tard tant de charme aux mélodies de ses opéras.

» Sa constitution délicate, sa faiblesse, son air chétif, malingre, inspira dès sa naissance les plus vives inquiétudes.

» S'il fut moins en état que Méhul et Cherubini de maintenir la pensée dans les hautes régions de la poétique musicale, s'il ne sut point comme ces illustres maîtres la revêtir de cette harmonie majestueuse, noble, qui relève le style et lui donne comme un cachet d'inspiration divine, on ne lui contestera point l'élégance, le chant, le rhythme, et avant tout cette vérité dans la diction et la déclamation musicales, qui devint pour l'école française le point de départ de nouvelles découvertes dans le domaine de l'expression lyrique. »

Histoire de la musique dramatique, etc., par G. Chouquet :

« *Tableau parlant* Ouvrage original et d'un comique excellent. Quelle verve et quelle distinction dans cette amusante bouffonnerie ! Que de naturel et de charme dans ces mélodies aux rhythmes animés et choisis avec art. Quel moreau capital que ce duo vraiment scénique entre Pierrot et Colombine

» Les vigoureuses conceptions dramatiques ne lui convenaient point, parce qu'elles exigent des efforts soutenus, ainsi qu'une véritable science de l'harmonie et de l'instrumentation. Or ce savoir profond lui manquait totalement.

» Mais si l'orchestration est pauvre et si l'on croit nécessaire aujourd'hui d'en augmenter la sonorité, ses basses sont richement conçues et forment avec la mélodie un ensemble tellement harmonieux qu'il devint parfois très difficile d'ajouter des parties complémentaires aux deux voix de la partition originale. Chez Grétry l'intuition du génie suppléait au

savoir musical, et, par les moyens les plus simples, il arrivait à des effets saisissants.

» Ainsi quoique pauvre, l'instrumentation de Grétry n'est pourtant pas dépourvue à l'occasion d'une certaine couleur. L'auteur avait conscience, du reste, et de ses défauts et de ses éminentes qualités. »

Rossini à propos de Grétry (*Guide musical*, 20 décembre 1855) :

Le duo des Deux Avares *de Grétry.*

« Nous étions en 1828. Mlle Mars m'avait accordé l'insigne faveur de créer le rôle de *la duchesse*, dans ma comédie en trois actes, *la Duchesse et le Page*.

» Peu de jours après la première représentation, Mlle Mars me fit l'honneur de m'inviter à dîner.

» Les convives de Mlle Mars étaient le grand maëstro Rossini, le marquis de Mornay, l'un des plus parfaits échantillons de la gentilhommerie française, l'excellent et infortuné Nourrit, la charmante Taglioni, Dabadie, Alexandre Duval, Moreau, Jouy, Armand, de la Comédie-Française, etc., et quelques honorables inconnus, sans me compter.

» Après le diner, on fit de la musique, et la conversation se tourna naturellement vers cet art enchanteur. On parla des compositeurs français du dernier siècle, de Philidor, de Rameau, de Monsigny, que Rossini louait dans beaucoup de parties, et enfin de Grétry, dont l'auteur d'*Othello* et du *Barbier de Séville* se déclara l'admirateur.

» Quelqu'un (Moreau, je crois) s'avisa de dire, biens moins sérieusement sans doute que pour exciter la verve de Rossini qu'au fait la musique n'était qu'une affaire de mode ; que ses beautés n'étaient que des beautés de convention ; et il donna pour exemple les œuvres de Grétry, si admirées de nos pères, et de nos jours tout à fait vieillies et passées de mode.

» — Vieillies ! passées de mode ! » s'écria Rossini avec cette verve et cet accent italiens qui donnaient un charme si original à tout ce qu'il disait ; « — vieillies ! passées de mode ! répéta-t-il ; apprenez, monsieur, que, dans tous les temps..., et je citerai, pour exemple, ce Grétry même dont vous osez parler sans le connaître. Les beautés de Grétry vivront toujours C'est le compositeur le plus français que vous ayez, quoiqu'il fût Liégeois. Certes, il faut l'avouer, Grétry n'est pas complet ; il est arrivé dans un temps où l'opéra-comique venait pour ainsi dire de naître ; avant lui l'opéra-comique n'était qu'un vaudeville avec des airs nouveaux. Il fut le premier à lui donner le style. Quel essor mélodique lui fit-il prendre ! Quels ravissants développe-

ments dans la déduction des idées! Quelle adorable vérité dans l'expression, et quelle puissance dramatique! Grétry est insuffisant dans la partie harmonique, c'est vrai ; mais il y a une observation à faire que je ne développerai pas ici... c'est que, du temps de Grétry, on chantait sur la scène, et que maintenant nous chantons dans l'orchestre.— Enfin, pour dire toute ma pensée, avec *un petit rien* on peut compléter ce grand compositeur, auquel on n'a rien à reprocher que des *fautes d'orthographe.* Oui! ajouta Rossini avec un petit tapotage, on va lui donner ce qui lui manque. En voulez-vous la preuve?

» Oui ! oui ! nous écriâmes-nous tous avec enthousiasme.

» — Je vais vous la donner sur l'heure. Nourrit et vous Dabadie, connaissez-vous ce petit diamant, le duo des *Deux Avares!* — Oui, maëstro. — Le savez-vous? — Sans doute.— Eh bien chantez-le. Je me mets au piano, et je vais vous faire un petit rien d'accompagnement, à ma façon. »

» Alors Rossini improvisa, sur ce chef-d'œuvre de mélodie comique, un accompagnement aussi riche que puissant, sans sortir un seul moment du caractère de simplicité et de vérité du célèbre duetto.

» Electrisé par l'entraînante improvisation, Nourrit et Dabadie chantèrent avec une verve et un entrain admirables.

» Le duetto finit aux applaudissements de toute la société, et même des critiques de Grétry. « — Eh bien, dit Rossini en se levant, vous voyez! je n'ai fait que lui corriger ses fautes d'orthographe. »

En se retirant, chacun était heureux d'avoir assisté à une soirée si bien remplie.....

» Moi, j'en ai conservé le souvenir toujours présent... J'avais entendu l'idéal de la musique : *Grétry orchestré par Rossini* ! »

ANTONY BÉRAUD.

Histoire de l'instrumentation, etc., par H. Lavoix fils :

« De toutes ces écoles, la plus populaire est celle de Grétry, Monsigny, Dalayrac, Nicolo, école dont l'expression est si juste et si vraie, la mélodie un peu courte, mais si expressive et si vraie, les ensembles peu développés, mais d'une si admirable justesse scénique. Non seulement ils furent en musique les représentants des Sedaine, des Marmontel, des Bernardin de Saint-Pierre, mais les qualités qui distinguèrent ces écrivains, ils les agrandirent encore, en même temps qu'ils savaient en éviter les défauts. Leur musique resta touchante et simple, pendant que les écrivains tombaient dans la sensiblerie et le maniérisme. Leurs étonnantes qualités scéniques rendirent leurs opéras chers au public et font encore leur succès, lorsqu'un directeur daigne se souvenir de nos

vieux maîtres ; mais ce n'est pas à eux qu'appartient la première place dans une étude de ce genre ; aussi nous contenterons-nous de passer rapidement en revue ces musiciens, pour arriver à ceux auxquels l'instrumentation française doit ses plus belles pages.

» Grétry réduisait le quatuor à 3 parties et, comme on disait, même de son temps « on ferait passer un carrosse entre la basse et les deux parties supérieures ». Malgré cela, grâce à la justesse de son talent scénique, grâce au sentiment vrai de l'effet à produire, l'auteur de *Richard Cœur-de-Lion* trouva des traits pleins de finesse et d'imprévu. Il y aurait un bien joli chapitre à faire sur l'instrumentation des maîtres qui ne savaient pas écrire, mais ce n'est point ici le lieu de se livrer à ces sortes de fantaisies critiques. Loin de nous la pensée de professer un sot mépris pour des maîtres qui sont et seront toujours la gloire de notre école française ; mais nous étudions dans ce travail, ceux qui ont le plus contribué au progrès de l'orchestre et dans ce cas la place de Grétry ne peut être que de peu d'importance. Les combinaisons sonores, les puissants effets d'orchestre convenaient peu au spirituel artiste ; je dois même dire que sa pensée musicale si fine, si juste, et quelque-fois un peu brève se serait peu accommodée de lourds ornements symphoniques; il n'a pris de l'instrumentation que ce qui lui était nécessaire, et pour lui l'orchestre était simplement le socle qui convenait à sa charmante statuette »

Grétry, par Johannes Weber (1) :

« Or, quand toute sa vie on ne s'est occupé que de la pratique de la composition musicale, il ne suffit pas, pour résoudre les problèmes les plus difficiles de l'art, de passer dans sa vieillesse quelques années à raisonner « par instinct » avec un état de santé très valétudinaire, surtout quand de graves chagrins domestiques, tels que la mort successive des trois filles de Grétry, contribuent à vous ôter le calme et la sérénité de l'esprit.

» Son irritabilité maladive fut aussi la cause principale d'un fait qu'on remarquera dans tout son ouvrage : c'est qu'il lui est presque impossible d'avoir une idée juste sans la gâter par des exagérations, dont on croirait seul capable l'homme le plus ignorant ou le plus inepte. Pour en trouver des preuves, il nous suffirait d'ouvrir le livre au hasard ; nous en choisirons une seule, non pas que ce soit la plus forte, mais parce que c'est une des plus curieuses.

» Son principe fondamental dans la composition vocale, c'était de

(1) Extrait du *Guide musical* de 1863.

suivre les inflexions de la déclamation des paroles. Mais ayant fait l'expérience qu'on peut écrire un air expressif sans paroles, et y ajouter ensuite une texte bien approprié. il prédit toute une révolution dans l'opéra, révolution dont les symphonies d'Haydn lui avaient donné la première idée. « Cent fois, dit-il, j'ai suggéré à ces symphonies les paroles qu'elles semblent demander »

» Voici ce qu'il proposait : On ne versifiera d'abord que le texte des récitatifs et l'on écrira en prose celui des morceaux de chant mesuré. Le musicien composera son ouvrage pour orchestre seul, en s'inspirant du sens général des paroles. La partition symphonique terminée, elle sera exécutée; les morceaux qui n'obtiendront pas les applaudissements de l'auditoire seront refaits On fera ensuite une seconde répétition ; après chaque morceau, le poète lira les paroles pour qu'on puisse juger si la musique y correspond. Puis seulement on s'occupera des vers et des parties vocales. Toutes les parties instrumentales serviront, tour à tour et selon le besoin à fournir le chant.

» Je laisse à Grétry le soin de vous expliquer les avantages de ce système nouveau. S'il ne l'a pas mis en pratique lui-même, c'est, dit-il, « parce qu'à tout compositeur, voué spécialement à la musique vocale, une symphonie coûte souvent plus de peine que la scène la plus difficile.» C'est aux compositeurs de musique instrumentale qu'il recommande sa proposition : « Je leur indique, dit il, le moyen de nous égaler et de nous surpasser peut-être dans l'art dramatique.

» Dans sa préoccupation continuelle de suivre la nature Grétry ne pouvait songer à chercher une autre théorie de l'art, que celle qui, en dépit de son peu de solidité, était généralement reçue.

» D'après lui, les beaux-arts ne sont qu'une imitation de la nature ; l'architecture même trouve les modèles de ses angles, de ses colonnes, de ses architraves, de ses arcs-boutants dans le creux des montagnes. Ce n'est pas une imitation exacte, afin que l'art ne se confonde pas avec la nature ; mais c'est « un mensonge charmant, qui présente la nature d'une manière agréable. La vérité dans les arts consiste surtout à flatter nos sens. Leur but est de plaire à l'homme, de le séduire, de le consoler dans ses misères. »

» La manière dont Grétry avait fait ses études musicales devait contribuer à augmenter ses erreurs. Il changea plusieurs fois de maître, et chaque fois il dut recommencer sur de nouveaux frais. Il se persuada que c'était le meilleur mode d'instruction, au risque d'embrouiller l'élève, et il suivit le même système avec sa fille Lucile, auteur du *Mariage d'Antonio*. D'ailleurs, les traités d'harmonie s'égaraient alors

en calculs mathématiques et n'offraient au compositeur que des théories arbitraires, démenties à chaque instant par la pratique.

» De là cette singulière idée de beautés musicales obtenues par une licence, c'est-à-dire par la violation d'une règle, idée qu'on trouve encore aujourd'hui dans beaucoup de traités, quand le simple bon sens nous dit qu'une telle règle est nécessairement mal faite.

» Une dernière cause d'erreur, c'est que Grétry a poussé le sentiment de son propre talent jusqu'à un excès de vanité très peu déguisée. Toute critique paraît lui avoir été insupportable : « Quand verrons-nous, s'écrie t,il, des censeurs dignes de nous censurer ? Quand le gouvernement confiera t-il à l'homme célèbre cette tâche honorable, comme récompense de ses travaux ? Que le premier de chaque genre, désigné depuis longtemps par la voix publique, en soit chargé...» De la part de Grétry, une pareille proposition doit faire sourire le lecteur le plus morose.

» Ce sont surtout ses jugements sur Gluck et sur la musique des différents pays qui portent l'empreinte de cet amour-propre si chatouilleux. Grétry reconnaît pour son maître l'auteur de la *Serva padrona*, et il aurait mauvaise grâce à le nier. Mais on comprend que, prétendant tout spécialement fonder l'expression musicale sur la déclamation, l'arrivée de Gluck, qui se basait sur le même principe, ait dû lui causer un sensible déplaisir.

» Il accorde à l'Italie l'originalité mélodique et « un contre-point sentimental, ami de l'expression » A l'Allemagne, il donne les combinaisons harmoniques, la musique instrumentale et la vérité déclamatoire; il ajoute que toute la force du génie allemand ne nous présente pas un pathétique aussi délectable que ceux de Sacchini; ce qui ne l'empêche pas de dire ailleurs que Sacchini n'a pas d'idées neuves, et que son chant est vague.

» Quant aux Français, il les traite d'êtres essentiellement frivoles, et comme ayant reçu de la nature le moins de dispositions pour la musique. Il n'en déclare pas moins que la France a donné naissance à l'art dramatico-musical et quelle produira un jour les meilleurs musiciens, c'est-à-dire ceux qui sauront se servir la plus à propos de la mélodie comme de l'harmonie pour produire un tout parfait De pareilles contradictions sont familières à Grétry, et il n'y faut pas attacher trop d'importance.

» Sa constitution physique, son manque d'instruction, ses occupations, la nature même de son talent, l'influence que dut excercer sur lui l'état des sciences philosophiques et morales de son temps : tout le rendait impropre à la tâche qu'il avait entreprise. Il voulut approfondir

les questions les plus ardues de l'art, et ses questions sont encore aujourd'hui loin d'être complétement résolues; quelques-unes ne le seront peut-être jamais.

» Malgré des aperçus isolés, qu'on peut trouver dans les écrits des meilleurs auteurs, la philosophie de l'art musical n'existe pas encore comme science. Les ouvrages français qui ont pris ce titre, ou quelque titre du même genre, ont tous une valeur restreinte L'Allemagne possède quelques livres intitulés : *Esthétique musicale*; mais il nous est impossible d'en faire beaucoup d'éloges; on y rencontre des absurdités sinon aussi nombreuses, du moins aussi fortes que dans les *Mémoires* de Grétry.

. . . . . .

» Si Grétry avait suivi son principe, il n'aurait pas, en plusieurs endroits, répété une même phrase de chant avec des paroles d'un sens tout différent, ni encore fait un abus trop italien des syncopes. Il n'aurait pas non plus commis de fautes, telles que de faire dire à Zémire, sur les cordes les plus graves de la voix de soprano : *Azor, ma voix en vain l'appelle,* » ou de pratiquer un saut ascendant de douzième après le mot *seul*, dans la phrase : « *L'écho des bois répond seul à ma voix.*»

» Grétry avait fait le trio du troisième acte deux fois,(1) lorsque Diderot vint le voir; celui-ci n'en fut pas content, et il se mit à déclamer : « *Ah! laissez-moi, laissez-moi la pleurer!* » — « Je substituai, dit Grétry des sons au bruit déclamé des paroles, et le reste du morceau alla de suite. » Cette fois, Grétry avait oublié qu'il ne suffit pas de suivre la déclamation, et que la mélodie doit être empreinte du sentiment que dénotent les paroles, autrement elle ressemble à un dessin inintelligible sans légende explicative.

» La déclamation ne lui a fourni qu'une phrase très ordinaire de cor de chasse et une formule de basse dénuée d'expression. Ce morceau est très doux, mais il n'a rien de l'affliction d'un père inconsolable de la perte de sa fille la plus chérie.

» Grétry raconte qu'à Londres, son opéra fut traduit en Italien, et qu'on y ajouta un rondeau qui n'était pas des auteurs. Le public, après l'avoir entendu, cria : « Plus de rondeau, il n'est pas de la pièce ! » Puis Grétry ajoute : « Lorsque les auteurs d'un ouvrage ont fait naître l'unité de la variété même, on a tort de croire qu'on puisse encore enrichir l'ensemble par de nouvelles beautés. Une beauté inutile est une beauté nuisible. »

(1) De *Zémire et Azor.*

Etudes philosophiques et morales de la musique, etc , par J. B. Labat :

« L'auteur des *Incas* confia à Grétry, la petite comédie lyrique du *Huron*, qui réussit parfaitement. Les mélodies agréables, l'expression toujours naturelle, toujours vraie des sentiments qui s'y montraient, assurèrent le succès de cette partition. Ce fut assez pour donner à Grétry un accès facile auprès des littérateurs naguère si rébarbatifs à son égard. Dans la vie, un jour, une heure, un moment suffisent pour fixer la fortune et changer entièrement la face des choses.

» La voie du succès était ouverte pour Grétry : il ne tarda pas à composer d'autres ouvrages. Dans *Lucile* on remarqua le quatuor *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille* ? que tout le monde connaît. Le *Tableau parlant*, produit presque en même temps (1770), fit sensation et grandit sensiblement Grétry dans l'opinion publique. Le *Sylvain*, les *Deux Avares* et *l'Amitié à l'épreuve*, qui se suivirent de près, augmentèrent la réputation de leur auteur ; mais le succès obtenu dans *Zémire et Azor*, fut encore plus éclatant. Grétry donna ensuite cours à ses idées mélodiques dans la *Rosière de Salency*, dans *ma Barque légère* et dans la *Fause Magie*.

» Au succès brillant obtenu dans l'opéra-comique, le compositeur liégeois eût bien voulu ajouter la palme distribuée sur la première scène lyrique française : il aborda le grand opéra. *Céphale* et *Procris*, qu'il offrit à ce nouvel auditoire en 1775, *Andromaque* en 1780, et enfin *Aspasie* et *Denis-le-Tyran* prouvèrent qu'il n'était point né pour la musique à larges proportions, pour le ton solennel qui convenait avant tout à la tragédie lyrique. Mais si sa noble émulation, si sa louable ambition ressentait quelque amertume de son peu de succès sur la scène où brillaient les œuvres de Gluck, il trouvait néanmoins une compensation dans l'accueil enthousiaste que faisait le public de l'Opéra-Comique au *Jugement de Midas*, à l'*Amant jaloux*, aux *Evénements imprévus*, à *Aucassin et Nicolette*, à l'*Epreuve villageoise*, et enfin à *Richard-Cœur-de-Lion*.

» Cependant, en homme persévérant, Grétry ne voulut point être entièrement déshérité des faveurs du parterre de l'Académie-Royale ; il comprit qu'il y avait entre la haute tragédie lyrique et l'opéra-comique proprement dit, un point intermédiaire. Le genre du demi-caractère n'était pas sans offrir quelque attrait pour le compositeur qui pouvait le bien traiter. Armé des trois partitions de la *Caravane du Caire*, de *Panurge*, et d'*Anacréon chez Polycrate*, il vint de rechef frapper à la porte de l'Opéra, et cette fois il s'y vit parfaitement accueilli. On sait que la *Caravane* et *Panurge* ont joui longtemps de la faveur du public.

» Mais les hommes sont le plus souvent entraînés malgré eux par les événements, par le souffle de l'idée qui remplit l'atmosphère qu'ils respirent. Grétry fut un peu surpris en entendant le ton mâle et vigoureux que prenait la lyre des Cherubini, des Lesueur, des Méhul, pour moduler les chants qui convenaient au moment de la révolution française. L'auteur de *Richard-Cœur-de-Lion* n'était pas homme à céder le terrain sans résister, à déclarer naïvement son impuissance. C'est dans ce moment surtout qu'il sentait profondément la lacune fâcheuse que laisse chez le compositeur l'absence des ressources scolastiques de la science. Ses rivaux usaient avec avantage des éléments qui donnaient leurs productions ce nerf, cette élévation, cette grandeur que la simple inspiration mélodique ne peut pas toujours atteindre. Néanmoins, Grétry crut devoir entrer dans la lice. Or, c'est à ses nouveaux efforts qu'on doit les opéras de *Pierre-le-Grand*, de *Lisbeth*, de *Guillaume Tell* et d'*Elisca*. Mais on sentait que son génie était sorti de sa sphère. L'auteur de tant d'œuvres gracieuses eut assez d'esprit pour apprécier sa situation artistique et pour s'appliquer la maxime du maître : *Ne forçons point notre talent*. Il sentit, en outre, que l'heure de la retraite avait sonné pour lui. Il songea donc à jouir désormais de ses triomphes passés. Grétry avait acquis à Montmorency l'ermitage de J.-J. Rousseau ; c'est là qu'il vint couler en paix les dernières années de sa vie : il mourut en 1813.

» Grétry a eu la gloire incontestable de développer prodigieusement le goût musical en France. Dans les arts, l'éducation d'un peuple ne se fait que peu à peu. Or, les Français s'étaient à cet égard laissé devancer d'un siècle par les Italiens ; mais, à partir du moment où les ouvrages de Grétry figurèrent au théâtre de l'Opéra-Comique (théâtre qu'on appela encore longtemps la Comédie-Italienne), les motifs si gracieux répandus dans ses partitions, les mélodies d'une expression si vraie, si touchante, dont elles abondaient, avaient rencontré la fibre populaire : tout le monde les répétait ; et grâce à cette heureuse influence, la nation entière se façonna à l'élégance de ses nouveaux chants. La France, qui n'avait pas encore eu d'école proprement dite, arriva bientôt, non seulement au niveau de la patrie des Scarlatti, des Léo et des Pergolèse, mais elle put de plus offrir à celle-ci des formes et des qualités qu'elle n'avait pas.

» Or, si Gluck, si Piccinni, et après eux Méhul, Cherubini, Lesueur, portèrent le développement des œuvres dramatiques à un degré beaucoup plus élevé, il n'en est pas moins vrai que Grétry leur aplanit le chemin et prépara le public à l'intelligence des pensées profondes que ces

auteurs devaient lui offrir. La voix du peuple, toujours juste quand elle a à se prononcer sur les choses qui s'identifient avec ses instincts, rendit un éclatant hommage au mérite de Grétry Ou sait que Voltaire envia presque cette popularité. Ce sentiment populaire éclata surtout lors des obsèques de cet aimable compositeur : jamais une plus grande affluence ne s'était vue à une cérémonie funèbre. Aussi cela amena-t-il le continuateur de l'historien Feller à écrire dans son Dictionnaire biographique cette réflexion de mauvais goût : « On eût cru, dit-il, à l'aspect de ce deuil public, qu'on avait à déplorer la perte de quelque bienfaiteur de l'humanité. » Voilà pourtant ce que dictait le préjugé sur les cendres encore fumantes d'une de nos plus belles gloires musicales. »

Réflexions d'un artiste musicien sur quelques compositeurs célèbres (1):

« Gluck, Grétry, sans être tout à fait contemporains d'âge, le furent cependant de gloire. Gluck faisait entendre en Allemagne, en Italie, son *Helène et Pâris*, son *Alceste, son Orphée*, tandis que Grétry, par ses opéras de *Zémire et Azor*, du *Huron*, de *Céphale et Procris*, préparait les oreilles parisiennes à ne plus recevoir désormais d'impressions agréables en musique, que par des chants suivis et rhytmés et à leur faire sentir et goûter le mérite d'une déclamation toujours vraie, sans cesser d'être mélodieuse ; à exiger du compositeur une couleur locale, et de le contraindre, par ce fait, à conserver *l'unité d'intérêt* dans tout le cours de son œuvre, ainsi qu'on en impose la loi aux auteurs des paroles: Grétry remplit avec gloire cette honorable mission. Philosophe dans toutes ses conceptions, nul n'a mieux que lui peint les mœurs, les caractères ; chacun de ses onvrages a un cachet particulier et qui lui est propre. Toujours vrai, spirituel, il est, à son gré, tendre gai, comique, bouffon, noble, naïf, touchant. Le chant tragique fut rarement traité par lui ; cependant nous avons des morceaux de sa composition très remarquables dans le genre pathétique : dans *Raoul*, dans le *Sylvain*, dans *Zémire* dans le *Comte d'Albert*, dans *Céphale* dans *Guillaume-Tell*, on en rencontre d'un ordre supérieur et de l'expression la plus touchante ; mais le comique fut particulièrement son domaine ; en ce genre il n'eût point de devanciers et n'a eu que des imitateurs.

» Des critiques méticuleux ont fait grand bruit, des infractions aux règles de l'harmonie que l'on rencontre assez souvent dans les partitions de Grétry : d'abord nous leur dirons et prouverons, qu'on en trouve quelquefois aussi d'une semblable nature dans Mozart, dans Haydn,

(1) Article non signé extrait de la *Belgique musicale* de l'année 1845.

etc., etc. Que le grand Molière, que le bon La Fontaine, ont aussi quelquefois péché contre les règles de la syntaxe ; et que l'admirable, l'inimitable Racine même, a dit :

Je l'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle !

» Le soleil aussi a des taches, cependant il n'en est pas moins le premier des astres. Ah ! que les mânes de ces hommes illustres se rassurent et dorment en paix dans le sein de leur gloire ! non, toutes ces *incorrections*, qu'une main indiscrète autant que profane pourrait d'un trait de plume faire disparaître en moins d'un quart d'heure, n'ont pu et ne pourront jamais obscurcir l'éclat de leur brillante et juste renommée. Ainsi qu'eux Grétry est immortel : il fut créateur : avant lui personne n'avait traité avec autant de supériorité : la *Comédie lyrique*, et personne, depuis lui, ne l'a traitée avec une aussi grande vérité scénique, sans jamais cesser d'être mélodieux : il porta cette qualité, si rare aujourd'hui, à un degré de perfection admirable.

» Ses détracteurs prétendent que son orchestre est *trop simple*, et souvent même qu'il est pauvre ; nous nions formellement cette assertion. Grétry mettait dans son orchestre tout ce qu'il fallait pour soutenir, pour faire valoir le chant, et rien de plus ; il était trop riche de mélodie, trop vrai, trop expressif, pour avoir besoin d'aucun auxiliaire pour la faire triompher ; en elle, par elle, toujours il a tout dit et n'a plus rien à dire ; d'ailleurs, on ne surcharge de broderies que les étoffes médiocres ; on n'emploie le faux brillant de l'éloquence que dans les discours qui manquent de logique ; et on n'enveloppe, on ne couvre une statue d'épaisses et riches draperies, que lorsque le *nu* en est défectueux. Et si parfois la nature du sujet contraint l'artiste à employer ce moyen, l'art lui impose aussi la loi d'indiquer et de toujours faire sentir les formes en musique, elles sont et doivent toujours être senties dans la partie chantante ; un orchestre qui les masque, les efface, malgré toutes les richesses scolastiques dont on croit le parer, est plutôt une preuve d'obscurité dans les idées, qu'il n'est celle du génie.

» Les accompagnements, chez nos grands maîtres, sont toujours à la mélodie ce que sont les gestes à la parole chez les grands orateurs ou les bons comédiens ; c'est à-dire que, toujours en harmonie et d'accord avec elle, il ne doivent que l'aider, la servir et non la maîtriser.

» La vraie science musicale n'est pas toute entière dans la multiplicité des moyens scolastiques ; elle est au contraire dans la sobriété de leur emploi, dans la sagacité de leur choix, dans la conduite, la contexture, dans la liaison des périodes ; dans l'enchaînement, le naturel

des modulations, dans la coïncidence des phrases et l'affinité des rhyhtmes ; qualités sans lesquelles une œuvre musicale ne peut acquérir la première de toutes, *l'unité d'intérêt.* Grétry la posséda à un degré éminent ; *Zémire*, *Richard*, *Sylvain*, *l'Amant jaloux*, *le Tableau parlant*, *Midas*, *l'Ami de la maison*, *la Fausse Magie*, *les Evénements*, etc., etc., sont des chefs-d'œuvre qui viennent à l'appui de notre assertion, et, sans vouloir passer pour devin, nous oserons cependant prophétiser que beaucoup d'entre eux charmeront encore les amateurs du beau, bien longtemps après que la poussière des bibliothèques aura rongé un grand nombre de productions musicales de nos modernes Amphions. »

Les Musiciens Belges, par Edouard Fétis :

« L'apparition de *Panurge dans l'île des Lanternes* à l'Opéra fit encore bien plus de bruit et de scandale que celle de *la Caravane*. Passe encore pour la comédie lyrique ; mais le genre burlesque à l'Académie royale de musique ! C'était une hardiesse sans exemple. Cette fois encore le proverbe eut raison, et la fortune sourit aux audacieux. Morel, l'auteur du poëme, n'avait conservé du roman de Rabelais que Panurge et l'île des Lanternes ; toute la fable était de son invention, et il n'y avait pas lieu de lui en faire compliment ; mais la musique était vive et piquante, et la nouveauté des costumes, aussi bien que la richesse de la mise en scène, attira tout Paris. Le poëte ayant voulu suivre fidèlement, dans un divertissement du second acte, la description d'une fête chinoise donnée par le père du Halde, avait fait placer au fond du théâtre un énorme tambour que frappaient, à coups redoublés, deux Chinois montés sur une estrade.

» Grétry, qui aimait les innovations, eut l'idée de répéter l'ouverture à la fin de la pièce, en en faisant l'accompagnement d'un pas de quatre que dansaient dans la perfection les sieurs Gardel et Vestris, les demoiselles Langlois et Saulnier. Le divertissement final était ordinairement le signal du départ des spectateurs. Cette fois non-seulement on resta, mais encore on vint pour le pas de quatre, qui fut considéré comme une des merveilles chorégraphiques du siècle.

» La musique du *Comte d'Albert* est bien en rapport, pour le coloris, avec le drame auquel Sedaine avait donné l'intérêt scénique qui distingue toutes ses productions. Grétry avait trouvé dans cet écrivain son collaborateur naturel, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Tous deux étaient artistes par instinct, tous deux tiraient bien plus leur mérite d'une organisation exceptionnelle, que de l'étude et de la science. Sedaine commettait parfois, dans la conduite d une action, des inconséquences qu'un auteur médiocre eût évitées ; mais il trouvait des

situations, et c'est là surtout ce qu'il faut au compositeur. Grétry aurait eu des succès plus brillants encore que ceux qui ont marqué sa carrière, s'il avait eu le bonheur d'être secondé par un tel poëte ; mais il fut forcé souvent de sauver de méchantes pièces par le charme de sa musique. Que pouvait-il faire, par exemple, des *Méprises par ressemblance* du sieur Patrat ? Une agréable bagatelle, rien de plus.

» *Le Prisonnier anglais* n'eut qu'une seule représentation ; encore ne fut elle pas achevée. Le parterre, ennuyé des platitudes de la pièce, fit baisser le rideau sans vouloir attendre le dénoûment. La partition de Grétry fut impuissante à la sauver du naufrage. Les mémoires du temps nous apprennent qu'il y eut, à cette occasion, un tumulte dont les annales de la Comédie-Italienne n'offraient pas d'exemple. Un spectateur dit, en voyant cette scène orageuse, que la nation préludait aux états généraux. *Le Rival confident*, joué peu de temps après, n'eut pas tout à fait le même sort ; mais il n'ajouta rien à la gloire de Grétry. *Amphitryon*, grand opéra composé sur un poëme de Sedaine, lui offrait l'occasion de prendre une revanche. Il n'en profita point, ainsi que ses amis l'espéraient. Chose singulière de la part d'un musicien dont tous les efforts avaient tendu à perfectionner la déclamation, les récitatifs étaient la partie faible de cet opéra. On applaudit seulement à deux ou trois airs et à quelques morceaux d'ensemble dans lesquels on retrouvait l'esprit du compositeur.

» Sedaine emprunta à un conte bien connu de Perrault le sujet de *Raoul Barbe-bleue*. Avec son habileté ordinaire, il avait tourné les difficultés que présentait une telle donnée, et il en avait fait un drame intéressant. La partition de *Raoul Barbe-bleue* releva Grétry dans l'opinion de ceux qui croyaient à une décadence de son talent. Il n'avait pas encore été aussi dramatique qu'il le fut dans de certaines situations de cette pièce. Son instrumentation fut plus travaillée et plus forte que précédemment. On admira comment, dans le dernier trio, où, conformément au conte, Barbe-bleue appelle Isaure pour lui faire partager le sort de ses autres femmes, il avait su imiter, par les mouvements de son orchestre, le galop des chevaux et jusqu'aux tourbillons de poussière.

» A *Raoul Barbe-bleue* succéda *Aspasie*, opéra en trois actes donné à l'Académie royale de musique. C'était un tout autre genre. Malheureusement, s'il faut en croire Grimm, et nous sommes obligés de nous en rapporter au jugement des contemporains, attendu que la partition de cet ouvrage n'a pas été publiée, ni le poëte ni le compositeur ne saisiren le caractère que devait avoir une pièce dans laquelle il s'agissait de mettre sur la scène le plus beau siècle de la Grèce, est de faire parler les

personnages les plus célèbres de l'antiquité. Morel, l'auteur de *la Caravane* et de *Panurge*, échoua complétement dans cette tâche. Grétry, de son côté, manqua de noblesse. Il fit chanter, suivant le reproche qu'on lui en adressa, Alcibiade et Socrate comme s'ils eussent été des habitants de *l'île des Lanternes*. Les airs de ballet furent cités pour leur piquante originalité ; c'était, à la vérité, une des parties essentielles de la pièce. Il serait imprudent d'affirmer que ce fût de la musique athénienne, de même qu'on n'aurait pu dire que les pas réglés par Gardel fussent de style grec ; mais il paraît que, toute couleur locale à part, c'était un charmant ensemble. Au lever du rideau, la scène était disposée de manière à donner une reproduction exacte et animée du magnifique tableau de Raphaël connu sous le nom de *l'École d'Athènes*. Le fond de la décoration, l'arrangement des groupes, les costumes, étaient d'une scrupuleuse fidélité. De toute la pièce, c'est ce qui produisit le plus d'effet.

» Il n'est rien resté de *Pierre le Grand*, comédie en quatre actes d'un jeune auteur qui n'avait pas de réputation et dont le nom est demeuré obscur. Grétry se faisait illusion, lorsqu'il pensait que le mérite de sa musique pourrait faire réussir des poëmes dépourvus d'intérêt. La pièce était alors comptée pour beaucoup dans un opéra-comique ; la meilleure partition du monde n'aurait pas eu le pouvoir de rallier les suffrages du public à un mauvais drame.

» On peut fixer ici la fin de la première et de la plus brillante partie de la carrière de Grétry. Peu d'artistes étaient dans une position semblable à la sienne. Il tenait sans contestation et sans partage le sceptre de l'opéra-comique ; ses ouvrages étaient ceux qu'on choisissait de préférence pour les spectacles de la cour ; Louis XVI lui avait accordé une pension sur sa cassette et une autre sur la caisse de l'Opéra. Le prince évêque de Liège lui avait donné le titre de conseiller intime ; la plupart des Académies de musique de l'Europe s'étaient empressées de l'inscrire parmi leurs membres honoraires. Il lui était permis moins qu'à personne d'accuser la fortune, quand des circonstances qu'il n'avait pas prévues vinrent le troubler dans la jouissance des avantages que lui procurait une renommée si bien établie. Nous ne parlerons ni de la perte de ses pensions, ni d'aucune des conséquences immédiates du mouvement révolutionnaire. Ainsi que tous les artistes, il souffrit du nouvel état de choses ; mais les événements politiques devaient l'atteindre plus péniblement encore par des voies indirectes.

» Profitant du moment où toutes choses se renouvelaient en France, Méhul et Cherubini avaient introduit sur la scène de l'Opéra-Comique un nouveau genre de musique. Leur harmonie était plus forte que celle de

Grétry ; leur instrumentation était plus riche et plus puissante. L'ensemble de leurs compositions convenait mieux, enfin, à une nation chez laquelle se manifestait un si grand besoin d'émotions. *Le Tableau parlant*, *Zémire et Azor*, *Richard Cœur-de-Lion*, furent abandonnés pour des opéras qui avaient le mérite d'une forme plus nouvelle. Grétry, chez qui l'amour-propre n'était pas seulement un sentiment, mais une passion, souffrit cruellement de cet oubli du public. Ne pouvant pas se décider à céder la place à ces adversaires, il entreprit de lutter avec eux, persuadé qu'en donnant à sa musique les qualités qu'on applaudissait dans la leur, il l'emporterait aisément, attendu qu'on ne pouvait lui refuser la faculté d'inventer des mélodies pleines de charme. Les opéras qui appartiennent à cette période de la carrière de Grétry, et qui constituent ce qu'on peut appeler sa seconde manière, sont : *Guillaume Tell*, *Basile ou à Trompeur trompeur et demi*, *les Deux Couvents*, *Joseph Barra*, *Callinus ou Amour et patrie*, *Lisbeth*, *le Barbier de village*, *Denys le Tyran maître d'école à Corinthe*, *Anacréon chez Polycrate*, *le Casque et les Colombes*, *Delphis et Mopsa*. Dans les opéras qui viennent d'être cités, Grétry essaya de lutter contre ses rivaux, non-seulement en adoptant leur style, mais encore en traitant des sujets patriotiques. Il ne réussit qu'à demi ; aucune de ses nouvelles productions n'eut le mérite ni le succès de ses premiers ouvrages. Compositeur plein d'esprit et de sentiment délicat, il représentait, en musique, la France du XVIIIe siècle. Il lui fut impossible de se mettre au niveau des idées nouvelles. En voulant changer de style à un âge où, après avoir beaucoup produit, un artiste s'est définitivement formulé, Grétry perdit toute sa liberté d'allure. Les partitions des opéras qu'il a fait représenter de 1793 à 1803 offrent les traces des efforts stériles qu'il a faits pour entrer dans un nouvel ordre d'idées.

» Grétry se croyait pour jamais oublié d'un public ingrat, quand la faveur de la foule lui revint d'une manière bien inattendue. Elleviou, le célèbre artiste du théâtre Feydeau, était un comédien excellent ; il disait la musique avec infiniment d'esprit, mais il ne la chantait pas. Les opéras de la nouvelle école ne lui convenaient point, parce qu'ils demandaient plus de voix qu'il n'en avait. Il reprit le répertoire délaissé de Grétry, et procura aux ouvrages du maître liégeois une vogue au moins égale à celle qu'ils avaient eue dans l'origine. Grâce à ce retour de l'opinion, Grétry répara les brèches de sa fortune. Napoléon se chargea d'adoucir les derniers regrets qu'avait pu lui laisser l'ancien état de choses, en lui accordant une pension double de celle qu'il avait tenue de la munificence de Louis XVI, et en le faisant chevalier de la

Légion d'honneur, lors de la création de cet ordre. Quand on fonda l'Institut, il devait être et fut, en effet, un des trois compositeurs désignés pour la section de musique de la classe des beaux-arts. Il fut aussi nommé inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de musique, mais ne se souciant plus de fonctions actives, il donna sa démission après quelques mois d'exercice.

» L'heure de la retraite avait sonné pour Grétry. Il fit l'acquisition de l'Ermitage de J. J. Rousseau à Montmorency et s'y établit avec l'intention d'y passer le reste de ses jours. »

En résumé, le lecteur jugera combien Grétry a su captiver le public d'une grande partie de l'Europe, par son imagination vive et sage, par un goût exquis, par une justesse de perception, par une sensibilité vraie de l'âme, par une musique de caractère tantôt comique, tantôt noble et pathétique.

Parmi les admirateurs de son talent, nous nous imposons le devoir de mentionner Amar, critique attaché au *Moniteur officiel* de France; La Harpe, écrivain distingué, membre de l'Académie de France; J. L. Geofroy, chroniqueur du *Journal de l'Empire*, homme de lettres; J. B. Suard, littérateur et membre de l'Académie de France; J. F. Marmontel, littérateur, librettiste et membre de l'Académie Française; F. A. Gevaert, directeur du Conservatoire de Bruxelles, qui s'est chargé de la révision de plusieurs partitions de Grétry et Léonard Terry, ancien professeur de chant au Conservatoire de Liège.

FIN.

Errata et additions.

Page 5. — Il est dit que François Grétry, père du compositeur, naquit vraisemblablement à Bolland.

Des renseignements, reçus pendant la publication de cet ouvrage constatent que ce musicien est né à Blegné, hameau de Trembleur (Liège), en 1714. Voici son acte de baptême :

« *Le* 31 *mars* 1714 *fut baptisé François-Paschal, fils de Jean-Noël Grétry et Dieudonnée Campinado, son épouse. Parain Lambert Troisfontaines et Jeanne Defavre.* »

Ce baptême eut lieu à Mortier (Liège), comme Blegné n'était alors que chapelle et ressortait de l'église paroissiale de Mortier.

Jean-Noël Grétry a eu cinq enfants nés à Blegné en 1712, 1714, 1715, 1719 et 1723.

Tous ces actes se trouvent à Mortier.

Il possédait une maison avec jardin potager à Blegné, contenant huit verges. Dans l'ancien cadastre se trouve un rapport fait par devant la cour et justice du ban de Trembleur des biens et héritages, résortant de la dite juridiction commencée au printemps 1716 et années suivantes, pour faire l'estimation des dits biens avec deux échevins, le greffier-Bourgmestre et trois estimateurs jurés.

Les parents de F. P. Grétry appartenaient à la classe ouvrière.

Page 5, 3me ligne. *In' bonne Jowe.* Un petit orchestre, et d'après le dictionnaire wallon de Lobet, une compagnie de musiciens.

Page 63, 3me ligne. Extrait du *Journal des Beaux-Arts* de 1774.
» 82, 18me » Lisez Meunier.
» 83, Note. » Mad. Lebrun.
» 88, 27me » » *Grétry en famille.*
» 109, 22me » » *Wahraft.*
» 240, 37me » » *Propizio.*
» 245, 4me » » *Convaincu de l'intérêt que vous portez.*
» 258. Note. — Il paraît que la femme de Grétry, compositeur, par suite de maladie et de revers, avait un caractère si capricieux, que sa nièce Jenny ne pouvait sympathiser avec elle.

Page 375, 29me ligne. — Mozart se trouvait à Paris en 1778, et n'avait alors composé aucune grande œuvre dramatique.

En cette même année la Comédie-Italienne donna plusieurs opéras de Grétry, et Mozart eut donc occasion de les entendre.

S'il n'assista pas aux représentations, au moins il peut avoir connu les partitions. Ses relations artistiques lui donnaient accès aux deux théâtres lyriques.

On sait que Mozart étudiait les partitions françaises même avec une certaine prédilection.

Dans les *Noces de Figaro*, le magnifique finale a beaucoup d'analogie avec celui de *l'Amant jaloux*.

Mozart, il n'y a pas de doute, a copié Grétry. (Voir pour plus amples détails l'intéressant volume de M. Victor Wilder sur Mozart.)

TABLE DES MATIÈRES.

Avant-propos. . . . . Page 1.
I . . . . . » 3.
Origine de la famille Grétry.
II . . . . . Page 7.
Naissance de Grétry.
III. . . . . Page 11.
La jeunesse et l'enfance de Grétry.
IV. . . . . Page 16.
Grétry à Rome.
V . . . . . Page 24.
Grétry à Genève. — Son premier succès.
VI. . . . . Page 26.
Arrivée de Grétry à Paris en 1767. — *Les Mariages Samnites.* — *Le Huron.* — Projet de mariage de Grétry. — *Lucile.* — *Le Tableau parlant.* — *Sylvain.* — Demêlé entre le critique et historien La Harpe et Grétry. — *Les deux Avares.* — *L'Amitié à l'épreuve.* — *Zémire et Azor.*
VII . . . . . Page 57.
Mariage de Grétry.
VIII . . . . . Page 59.
L'Ami de la maison. — *Le Magnifique.* — *La Rosière de Salency.* — *La Fausse Magie.* — Proposition de Moxhon pour un opéra. — *Céphale et Procris.* — *Les Mariages Samnites.* — *Les Filles pourvues.* — *Momus sur la terre.* — *Matroco.* — *Les trois Ages de la musique.* — *Le Jugement de Midas.* — *L'Amant jaloux.* — *Les Evénements imprévus.*
IX. . . . . Page 89.
Honneurs rendus en 1780 à Liège.
X . . . . . Page 93.
Aucassin et Nicolette. — *Andromaque.* — *La fête de Mirza.* — *Colinette à la Cour.* — *L'Embarras des richesses.* — *La Caravane du*

Caire. — *Thalie au nouveau théâtre.* — *Théodore et Paulin.* — *L'Epreuve villageoise.* — *Richard-Cœur-de-Lion.* — *Panurge dans l'île des Lanternes.* — *Les Méprises par ressemblance.* — *Le Comte d'Albert et sa suite.*— *La nouvelle Amitié à l'épreuve.*— *Le Prisonnier anglais.* — *Le Rival confident.*— *Amphytrion.* — *Raoul, Barbe-bleue.* — *Aspasie.* — Lettres de Grétry. — *Pierre-le-Grand.*

XI . . . . . Page 126.

Grétry et les voleurs de ses partitions en 1791. — Lettres de Grétry et Beaumarchais. — La musique de Gluck. — Activité nouvelle de Grétry. —Nouveau genre de musique de Grétry.—Opinion de M. Fétis.

XII . . . . . Page 129.

Lettre de Grétry, communiquée par M. Becker, de Genève.

XIII. . . . . Page 130.

Guillaume Tell.

XIV. . . . . Page 131.

Manifestation au théâtre de Gand en l'honneur de Grétry.

XV . . . . . Page 132.

Cécile et Ermance. — *Basile*, ou *à Trompeur, trompeur et demi.* — *Piron avec ses amies.* — *Clarice et Belton.* — *La blanche Haquenée.* — *Les Congrès des rois.* — *La Rosière républicaine.* — *Joseph Barra.* — *Denis le tyran.* — *Callias*, ou *Nature et Patrie.*

XVI . . . . . Page 135.

Projet d'établissement d'une école de musique à Liège. — Correspondances à ce sujet.

XVII . . . . . Page 137.

Grétry, membre de l'Institut de France.

XVIII . . . . . Page 138.

Lisbeth. — *Hymne*, à l'occasion de l'ouverture du temple expiatoire. — *Anacréon chez Polycrate.* — Opéras joués pendant l'année 1807. — *Le Barbier de village.* — *Elisca.*

XIX. . . . . Page 143.

Grétry et son séjour à l'Ermitage à Montmorency.

XX . . . . . Page 145.

Exécution en 1799 de la *Ronde sur la plantation d'un arbre de la liberté.* — *Le Casque et les Colombes.*— *L'amour au village.*— *Delphis et Mopsa.* — *Une Matinée des deux Corneilles.* — *Reus Antigonus*, à Anvers en 1807. — Opéras de Grétry non représentés. — Œuvres différentes.

XXI. . . . . Page 150.

Les arrangements des opéras de Grétry.

XXII . . . . . Page 153.
Les œuvres instrumentales de Grétry.
XXIII . . . . . Page 154.
Œuvres vocales religieuses.
XXIV . . . . . Page 156.
Les œuvres manuscrites de Grétry.
XXV . . . . . Page 156.
La musique de Grétry à l'étranger. — Jugements de différents historiens allemands sur la musique de Grétry.
XXVI . . . . . Page 167.
Physionomie et caractère de Grétry.
XXVII . . . . . Page 170.
Les trois filles de Grétry.
XXVIII. . . . . Page 176.
Grétry harmoniste.
XXIX . . . . . Page 178.
Grétry pendant la République française.
XXX . . . . . Page 179.
Grétry écrivain.
XXXI . . . . . Page 189.
Grétry philosophe.
XXXII . . . . . Page 193.
Les élèves de Grétry.
XXXIII . . . . . Page 198.
Les voyages de Grétry.
XXXIV. . . . . Page 205.
Grétry, quasi-sénateur et décoré de la Légion d'honneur en 1803.
XXXV . . . . . Page 207.
Couronnement de Grétry à l'Opéra-Comique.
XXXVI . . . . . , ... Page 208.
Etat de fortune de Grétry.
XXXVII. . . . . , ... Page 210.
Fonctions remplies par Grétry.
XXXVIII . . . . . Page 212.
Les portraits de Grétry.
XXXIX . . . . . Page 216.
Bustes et Statues.
XXXX . . . . . Page 223.
Intolérance d'un artiste.

XXXXI. . . . . Page 224.
Retour de l'ancien répertoire, les partitions de Grétry et succès de la musique de Grétry en 1804.
XXXXII . . . . . Page 235.
Décès de Mad. Grétry-Grandon.
XXXXIII . . . . . Page 236.
Le plus beau jour de la vie de Grétry. — Hommage rendu à Grétry en 1809 à Paris.
XXXXIV . . . . . Page 241.
Napoléon Ier et Grétry.
XXXXV . . . . . Page 244.
Projet de donner le nom de Grétry à une place publique à Liège. — Inauguration de la place Grétry en 1811.
XXXXVI . . . . . Page 252.
1811. Une glorieuse année de la carrière de Grétry.
XXXXVII. . . . . Page 257.
Décès et funérailles de Grétry. — Acte de décès de Grétry. — Renseignements au sujet de sa mort.
XXXXVIII . . . . . Page 277.
Grétry fêté à Anvers, à Bruxelles et à Liège.
XXXXIX . . . . . Page 281.
Popularité de la musique de Grétry après sa mort.
L . . . . . Page 283.
Testament de Grétry fait en 1809. — Manifestation à l'Opéra-Comique. — Eloge de Baillot.
LI . . . . . Page 287.
Vente du mobilier de Grétry.
LII . . . . . Page 289.
Premier anniversaire de la mort de Grétry.
LIII. . . . . Page 291.
Inauguration du cœur de Grétry en 1816.
LIV. . . . . Page 297.
Monument de Grétry. — Son éloge.
LV . . . . . Page 298.
Inauguration de la nouvelle salle de spectacle à Bruxelles.
LVI. . . . . Page 299.
Inauguration de la salle de spectacle à Liège. — Anniversaire de la naissance de Grétry. — Spectacles de Liège en 1822 et 1823.
LVII . . . . . Page 302.
Hommage rendu à Grétry au théâtre à Bruxelles.

LVIII . . . . . Page 306.
Procès du cœur de Grétry. — Correspondances.
LIX . . . . . Page 317.
Représentation solennelle donnée au théâtre Feydeau en 1824.
LX . . . . . Page 318.
Le théâtre de l'Odéon et la musique de Grétry.
LXI. . . . . Page 321.
Couronnement du buste de Grétry à Paris en 1828.
LXII. . . . . Page 322.
Fêtes du cœur de Grétry à Liège en 1828.
LXIII . . . . . Page 330.
Fête populaire à Liège en 1841.
LXIV . . . . . Page 331.
Opinion du conventionnel Barère sur le célèbre compositeur Liégois.
LXV . . . . . Page 333.
Popularité de la musique de Grétry.
LXVI . . . . . Page 340.
Vers adressés à Grétry.
LXVII . . . . . Page 361.
Bibliographie.
LXVIII. . . . . Page 368.
Considérations diverses sur Grétry.
Errata et additions . . . . . Page 394.

A la ville de Liège.

GRÉTRY

(ANDRÉ-ERNEST-MODESTE)

PAR

EDOUARD G. J. GREGOIR,
Membre de l'Académie Ste. Cécile de Rome
et de plusieurs Sociétés Artistiques.

Prix : 10 Francs.

BRUXELLES, PARIS, LONDRES, MAYENCE, NEW-YORK, CHEZ SCHOTT FRÈRES.
ANVERS, CHEZ A. DE DECKER, 28, VIEUX MARCHÉ AU BLÉ.
LA HAYE, CHEZ MARTIN NYHOFF.

1883.